This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 49944 5

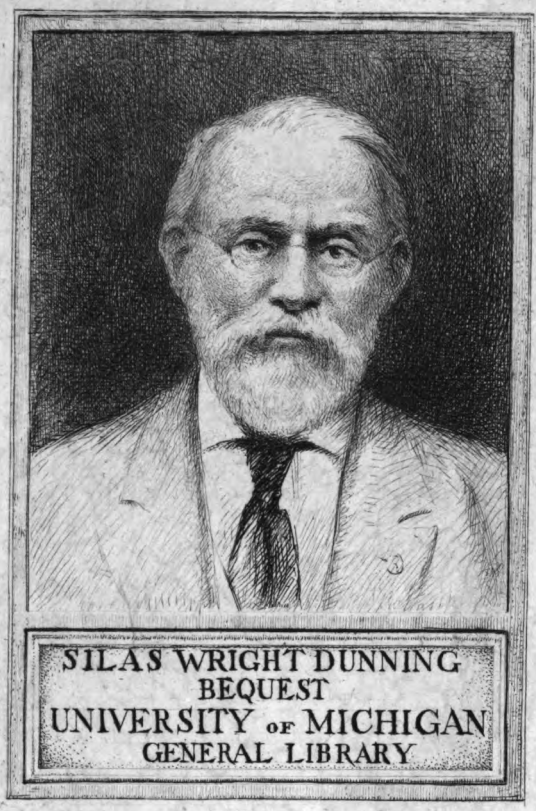

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.B841
R4

REVUE DE BRETAGNE

ET DE VENDÉE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE & d'Anjou

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie**
SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud**

QUINZIÈME ANNÉE

TROISIÈME SÉRIE. — TOME X
(TOME XXX DE LA COLLECTION)

ANNÉE 1871. — DEUXIÈME SEMESTRE.

NANTES
BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4

1871

Digitized by Google

NANTES, IMPRIMERIE VINCENT FOREST ET ÉMILE GRIMAUD, PLACE DU COMMERCE, 4.

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
2-25-27
13603

LE SIÉGE DE RENNES

PAR LES ANGLAIS

(3 OCTOBRE 1356 — 4 JUILLET 1357)

Authenticité du prodige de la mine de Saint-Sauveur.

I

On sait que la Bretagne fut déchirée, au XIVe siècle, par la longue guerre de la Succession. Sous l'apparence d'une simple lutte dynastique entre deux compétiteurs puissants, elle fut, en réalité, une véritable lutte nationale : la lutte de la Bretagne unie à la France contre l'Angleterre, dont l'autorité toujours croissante et les victoires multipliées devenaient alors une menace des plus redoutables pour l'Europe entière.

Au plus fort de cette mêlée sanglante de deux nations rivales, les Anglais, enorgueillis par leur récente victoire de Poitiers (19 sept. 1356), profitèrent de la terreur qu'inspiraient leurs armes pour assiéger la capitale même du duché de Bretagne [1]. Leur armée nombreuse, forte et bien aguerrie, voyait à sa tête le duc de Lancastre, capitaine déjà illustré par un grand nombre de victoires.

[1] *Chroniques annaux, apud Preuv. de Bret.*, t. I, col. 113.

Digitized by Google

On remarquait aussi dans ses rangs plusieurs autres noms célèbres [1]: le fameux Chandos, appelé dans la suite à une si grande gloire militaire, Robert Bembro, James Hudelée, et le fils du premier comte de Montfort [2], qui, à peine âgé de seize ou dix-huit ans, faisait ses premières armes sous ces maîtres habiles.

Les ennemis de la France ne se proposaient rien moins que de ceindre le front de ce jeune prince de la couronne ducale de Bretagne, dès que la ville aurait ouvert ses portes. C'eût été, dans leur pensée, asseoir leur domination dans notre province sur une base inébranlable. Mais ils avaient compté sans le courage et le patriotisme des habitants de Rennes. L'antique cité des Redones sut, en effet, montrer un dévouement à la hauteur du danger, et prouver qu'elle était digne de marcher à la tête du peuple breton.

Le siége mémorable qu'elle soutint pendant neuf mois, au milieu des horreurs de la famine, le cède peu en illustration aux plus célèbres de l'antiquité et des temps modernes : capitaines renommés, hauts faits d'armes, patience invincible des assiégés, épisodes pleins d'intérêt, intervention miraculeuse du ciel, rien n'y manque pour lui mériter l'attention de l'histoire.

Aussi a-t-il été raconté, en prose et en vers [3], par plus d'une plume, et il fut, dès l'époque même, l'objet de chants populaires [4], qui ne sont malheureusement pas arrivés jusqu'à nous. La résistance de Rennes, aussi courageuse, aussi opiniâtre que celle de Calais, dix ans auparavant, n'eut pas le malheur de se terminer de même par la défaite et l'acceptation d'un joug étranger. Tant d'hé-

[1] Cuvelier, v. 1053:

Le duc de Lencloitre, prince de grand renom,
Vint de ça mer à force et à bandon.

Ibid., v. 1062:

Devant Rennes si logea et tint son pavillon.

Ibid., v. 1068:

Et Jehan Chando, qui sceut d'honnour foison, etc.

[2] *Preuves de Bret.*, t. I, fol. 1512. Acte public du 5 janvier 1357, donné par le comte en personne sous les murs de Rennes.

[3] Cf. *Chronica Knyghtoni*, ann. 1356. — Id. *Chroniques annaux*, *apud Preuves de Bret.* — Cuvelier, *Chronique en vers de Duguesclin :* Le siége de Rennes, v. 1053-2029.

[4] Cuvelier, *loco citat.*, v. 1194 *et alibi. On trouva les mineurs, come dit la chançon.*

Digitized by Google

roïques efforts furent, au contraire, couronnés de succès. Rennes demeura français et breton, et préserva ainsi notre patrie armoricaine du plus grand des malheurs, celui de courber la tête sous la domination de l'Angleterre; car il n'est pas douteux que si, en 1357, la capitale de la Bretagne avait accepté les lois d'un orgueilleux vainqueur, la clause du traité de Brétigny[1], qui nous concernait, n'eût été conçue en des termes tout différents[2].

Edouard III, *aussi âpre à la curée* que les Prussiens de 1871, se fût bien gardé de lâcher une province ardemment convoitée, alors qu'il réclamait si impérieusement la souveraineté de l'Aquitaine, du Limousin, du Ponthieu, et, en un mot, de tout ce qu'il avait conquis sur la France par la force de ses armes.

J'ai pensé que les lecteurs de la *Revue de Bretagne* seraient heureux d'étudier dans le détail, et d'après les documents originaux et contemporains, cette page glorieuse de notre histoire nationale. De là le travail qui leur est offert. Je profiterai de cette occasion pour mettre spécialement en lumière un événement des plus merveilleux qui signala ce siége, et en fut même l'épisode principal. Mais comme l'authenticité de ce miracle[3], après avoir été admise (1357-1700) pendant plus de trois siècles sans difficulté, est devenue depuis l'objet de doutes et d'une certaine suspicion, il sera nécessaire d'entrer dans quelques éclaircissements sur ce point intéressant. Nous espérons dissiper les ténèbres qui l'obscurcissent et rétablir les droits de la vérité. Mais faisons d'abord l'historique du siége de Rennes et des principaux événements qui s'y rattachent.

II

L'ancienne cité des Redones, devenue capitale de toute la Bretagne depuis le xe siècle (987), déjà étendue et populeuse trois

[1] Cf. Texte du traité de Brétigny, *apud* Martène, *Thesaurus Anecdotorum*; Tillet, Rymer et Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, t. III.

[2] Il y est dit que la suzeraineté de la Bretagne restera au roi de France, quelle que soit l'issue de la lutte entre Charles de Blois et le comte de Montfort.

[3] On verra, dans un prochain article, comment le témoignage irrécusable des titres originaux (allant de 1388 à 1720) et des écrivains les plus autorisés, Alain Bouchard (édit. de 1532), Hay du Chastelet (1666), nous sont de sûrs garants de la foi constante du peuple rennais à la vérité du miracle.

Digitized by Google

siècles plus tard, ne ressemblait guère cependant à la cité rennaise d'aujourd'hui, industrieuse et commerçante, riche en monuments de plus d'un genre; mais, au demeurant, privée de fortifications, ouverte de tous côtés aux invasions de l'étranger. Rennes, en 1356, comme toutes les villes féodales du moyen âge, avait ses remparts crénelés, son donjon flanqué de grosses tours, ses fossés profonds, ses portes murées. Ainsi, bien que la nature lui eût refusé la protection d'une ceinture de collines et de rochers, l'art y avait suppléé en pourvoyant à sa défense d'une autre manière. Elle était donc à l'abri d'un coup de main; et, pour s'en emparer, il fallait lui faire subir un siége en règle, nécessairement long et difficile.

Quand donc, au mois d'octobre 1356 [1], le duc de Lancastre, qui de la Normandie se dirigeait vers Poitiers à marches forcées, pour rejoindre l'armée du prince de Galles, fit tout à coup volte-face, en apprenant le grand triomphe remporté par sa nation dans la journée du 19 septembre, et vint s'abattre sur la capitale de la Bretagne, il trouva que la ville de Rennes était sur la défensive, prête à résister avec toute l'énergie du courage et du patriotisme.

Le plan de l'habile capitaine anglais était de renouveler ce qui s'était fait en 1347 à Calais. Car si la prise de cette ville avait porté un coup plus fatal aux armes françaises que la défaite même de Crécy, la reddition de Rennes, capitale d'un vaste duché, devait, au jugement éclairé du duc de Lancastre, avoir encore une plus haute portée, et contribuer plus puissamment à asseoir sur le continent français le règne de la domination anglaise. Aussi fut-il résolu, dans les conseils de l'armée qui venait camper sous nos murs, qu'il fallait vaincre à tout prix et ne se laisser rebuter par aucun obstacle.

C'est pourquoi, après plusieurs assauts inutiles, on prit le parti d'établir un blocus rigoureux autour de la ville, et de la réduire ainsi par la plus impérieuse des nécessités, celle de la faim, à subir la loi d'une dure et humiliante capitulation. Tel avait été le plan d'Edouard III, dix ans auparavant : ainsi avait-il réussi à triompher de l'héroïque résistance des habitants de Calais.

On le voit, les Prussiens du XIXe siècle n'ont rien inventé; ils ne

[1] La date du 3 octobre 1356, pour le commencement du siége de Rennes, est déterminée par les *Chroniques annaux. Apud Preuves de Bret.*, t. I, c. 113.

Digitized by Google

sont que de serviles imitateurs. Ce ne sont pas eux qui ont, les premiers, mis en usage le système, si commode pour des barbares sans cœur, de faire périr de faim une multitude de femmes, d'enfants et de vieillards, afin de vaincre la résistance de soldats intrépides, fidèles au devoir jusqu'à la mort.

La nombreuse armée des assiégeants [1] en vint donc, probablement dès les premières semaines d'octobre, à investir la ville de Rennes de tous les côtés, afin de n'y laisser pénétrer ni vivres, ni renforts; mais la garnison bretonne ne fut nullement effrayée d'un blocus aussi rigoureux, et résolut de tenir ferme jusqu'à la dernière extrémité.

Elle avait à sa tête le sire de Penhoët [2], grand homme de guerre, cœur intrépide, esprit fécond en ressources et en expédients, surnommé, pour ses exploits en ce genre, le *Tors-Boiteux*. Il était dignement secondé par le vicomte de Rohan, Bertrand de Saint-Pern et plusieurs autres personnages illustres. Bertrand Duguesclin, jusque là simple chef de bande, pénétrera bientôt dans la ville, malgré le blocus anglais. Il y trouvera, peut-être pour la première fois, l'occasion de se produire sur un théâtre digne de sa valeur, et d'y acquérir cette gloire militaire qui, en peu d'années, lui méritera la haute dignité de connétable de France. Mais le moment n'est pas encore venu de raconter les hauts faits d'armes que notre héros breton doit accomplir sous les murs et dans l'intérieur de la ville assiégée.

La population rennaise [3], animée du plus généreux esprit de dé-

[1] Cuvel., v. 1076 :

[Le duc] d'Englois et de Bretons ot avec lui assez
La ville fu enclose environ de tous lez.

[2] Penhoët, ou Chef du Bois, branche cadette des vicomtes de Léon connue dès le XIIIe siècle. (V. *Mélanges d'histoire et d'archéologie bret.*, t. II, p. 209.) Cuvelier (v. 1053 et seq.) l'appelle le Tors-Boiteux, ou Penhort. Le Dauphin de France, devenu roi sous le nom de Charles V, crut plus tard devoir récompenser les services éminents que ce brave capitaine avait rendus à la cause de la France, en lui accordant une pension de 200 liv. tournois. *(Preuves de Bret.*, t. II, p. 78.)

[3] Cuvelier (v. 1459 et seq.) Au plus fort du siége, quand Duguesclin fit son entrée à Rennes, vers le mois de mai,

..... Li bourjois soffisant,
Les bourjoises aussi et li petits enfants
A son hostel le vont liement conduisant, etc.

Digitized by Google

vouement et de fidélité, ne montrait pas moins d'ardeur et de courage que la garnison elle-même. D'ailleurs, on espérait que Charles de Blois et le Dauphin, qui gouvernait la France pendant la captivité du roi, parviendraient tôt ou tard à opérer une diversion heureuse pour la délivrance des assiégés.

Rien, en effet, ne fut négligé pour obtenir un résultat si désirable. Charles de Blois fit le voyage de Paris dès le commencement du blocus [1], et plaida la cause de sa capitale avec beaucoup d'éloquence. Le Dauphin Charles [2] désirait aussi vivement que notre duc lui-même repousser les Anglais de la Bretagne, et arracher la ville de Rennes à leur insatiable avidité. Mais, hélas! les circonstances n'étaient guère favorables. La victoire de l'étranger, l'humiliation de la patrie avaient produit, en 1356, les mêmes effets que dans les tristes jours que nous traversons. Les malheurs publics, sous le poids desquels la France succombait, au lieu de réunir les citoyens et d'étouffer des germes funestes de division, n'avaient fait qu'exciter le feu de haines plus vivaces, et provoquer la guerre intestine.

Le désordre et l'anarchie étaient partout : partout la guerre et l'extermination; guerre des paysans contre les nobles (jacquerie), guerre des soldats contre leurs chefs (grandes compagnies), guerre au sein même de la représentation nationale.

On connaît les menées anarchiques du prévôt Marcel et de Robert Lecoq, les chefs des *communeux parisiens* de 1356. Que pouvait le régent du royaume dans un tel état de choses? Ne manquait-il pas en même temps de ressources pécuniaires et de soldats dévoués? Comment aurait-il pu faire face à tous les dangers intérieurs et repousser encore l'ennemi extérieur du territoire de notre patrie?

Aussi aucune des tentatives faites pour débloquer Rennes n'obtint de succès. Thibaud de Rochefort [3], Foulques de Laval [4], Thomas de

[1] *Preuv. de Bret.*, t. I, p. 1512. De son manoir ducal de la Petite Bretagne lès-Paris, Charles de Blois donne ordre de fournir 86 écus au chevalier Jean de Sérent, pour qu'il puisse lever des troupes (24 nov. 1356).

[2] *Preuves de Bret.*, t. I, c. 1512 et 1513. Deux ordres, l'un du 6 décembre 1356, l'autre du 6 avril 1357, sont donnés pour réconforter la ville de Rennes, qui est « assiégée des ennemis de *Monsieur le Duc* et des nostres. »

[3] *Preuves de Bret.*, t. I, c. 1512, 1513 1514.

[4] *Ibid.*, c. 1501.

Digitized by Google

la Marche, de la famille de Lusignan [1], et sans doute d'autres personnages dont les noms ne nous sont pas connus, tous capitaines entourés d'une juste considération, l'essayèrent successivement, sans y réussir. Peut-être, cependant, parvinrent-ils, dans quelques circonstances, à jeter des vivres dans la place? On peut le conjecturer, semble-t-il, de ce que la disette de vivres ne paraît s'être fait sentir avec grande rigueur que dans la dernière moitié du siége, comme je le dirai plus tard. Mais avant d'y être exposée, la ville bloquée avait couru un autre danger non moins extrême que celui de la faim. C'est le premier épisode connu du siége qui nous occupe. Il est trop important pour que je ne l'expose pas avec quelques détails.

III

Vers le commencement de janvier [2], après trois mois d'un siége sans succès, après plusieurs attaques inutiles, le duc de Lancastre, voyant bien que la force lui réussirait peu, résolut de recourir à un expédient d'un genre nouveau et peu usité dans l'art militaire. Ce fut de miner la ville assiégée. Le travail était long et pénible, sans doute, mais, en retour, il offrait de grandes chances de succès. En effet, si le chemin souterrain que les mineurs ouvraient dans le sein de la terre arrivait à son terme, sans que les assiégés en fussent avertis, c'en était fait de la ville, sa ruine était assurée. Les Anglais, y pénétrant inopinément, au milieu de la nuit, feraient main-basse sur la garnison, égorgeraient à plaisir femmes, vieillards et enfants, et livreraient au pillage les maisons privées aussi bien que les édifices publics.

[1] *Preuves de Bret.*, c. 1519.

[2] Cette date est approximative, mais elle semble assez probable pour qu'on me permette de la mettre en avant. En effet, la tradition rennaise porte que le miracle de la délivrance fut accompli le 8 février. L'*Inventaire de Languedoc*, p. 122, et la fête de 1669, célébrée avec octave, du 2 au 9 février, *Mélanges d'histoire et d'archéol. bretonne*, t. I, p. 156, et d'autres indices, nous le donnent à entendre. Or, cette date une fois établie, il est tout naturel de supposer que les travaux de creusement avaient pu durer un mois; par conséquent on les ferait commencer dans la première quinzaine de janvier. D'ailleurs, il est bien entendu que je ne donne ces dates que comme des conjectures vraisemblables.

Digitized by Google

L'histoire écrite[1] et la tradition orale s'accordent à dire que ces projets de mort et de destruction furent non-seulement conçus, mais même mis à exécution avec une habileté qui déjoua la vigilance des défenseurs de Rennes. Les mineurs anglais avaient donc poussé leurs travaux souterrains jusque sous le crucifix de l'église de Saint-Sauveur. Encore une nuit de labeur, et la mine, s'ouvrant tout à coup, laissait passage aux soldats du duc de Lancastre; c'était livrer en même temps la ville de Rennes, ses habitants et ses richesses à leurs mains cruelles et rapaces. Mais au moment du danger le plus extrême, la face des choses changea tout à coup, les desseins du capitaine anglais furent déjoués, et ses projets de mort tournèrent à la ruine de sa propre armée. Comment cela se fit-il? Quelle bonne fortune, quel heureux expédient préserva Rennes de la mort et de la destruction?

C'est sur ce point seulement qu'il y a une divergence, plus apparente que réelle, entre le récit écrit et le récit traditionnel. Ce dernier étant beaucoup plus explicite et plus circonstancié, je vais m'attacher à le faire connaître dans ses détails; plus tard, j'établirai que son authenticité ne peut être mise en doute par nul homme de bonne foi.

IV

Les Anglais avaient donc conduit leur mine jusque sous le crucifix de Saint-Sauveur[2], c'est-à-dire au cœur même de la cité rennaise, sans que personne eût su déjouer leurs manœuvres infer-

[1] Cuvel., v. 1108 :

Li duc commanda à faire une minière.

Ibid., v. 1118 :

La mine commença, qui fu gran et plainière.

Ibid., v. 1181 :

Miner fit la cité à force et à bandon, etc.
Tuit cils de la cité avaient souspeçon,
Et ne sceurent auquel lez la mine faisait-on.

[2] Alain Bouchard, *Grandes chron. de Bretaigne*, Caen, 1532; — Fautrel, *Histoire de N.-D. des Miracles;* — Albert Le Grand, *Vies des Saints de Bretagne*, 15 août, N.-D. de Bonne-Nouvelle, n° XII; — Hay du Chastelet, *Histoire du connétable Duguesclin*, Paris, 1666, in-f°. p. 17; — *Journal de l'incendie de Rennes en* 1720, document publié par M. de la Bigne-Villeneuve. *Apud Mélanges d'histoire et d'archéol.*, t. II, p. 291.

Digitized by Google

nales. Ils n'avaient plus qu'à prendre terre et à s'introduire de nuit pour achever le succès de leur entreprise. Le moment était critique et le danger extrême. Mais le ciel qui, dans ces années, châtiait si rudement et humiliait si profondément la France coupable de Philippe-le-Bel, ne voulait cependant pas la ruine et l'extermination du peuple catholique de Charlemagne et de saint Louis. Il le montra bien dans cette circonstance. Voilà que tout à coup, au milieu du silence de la nuit fatale qui devait consommer la ruine de Rennes, on entend par trois fois retentir à toutes volées dans les airs les cloches de l'église de Saint-Sauveur. Ce bruit inaccoutumé réveille en sursaut une foule de personnes : hommes, femmes, enfants, soldats courent se prosterner aux pieds des autels ; la frayeur en a peut-être saisi quelques-uns, mais tous, sans exception, sont dans l'attente de quelque grand événement. L'étonnement redouble à l'entrée de l'église, et les regards sont tout d'abord attirés invinciblement vers la statue de la Vierge ; car, pendant que tout le lieu saint demeure plongé dans de profondes ténèbres, cette statue brille d'un éclat céleste, merveilleusement illuminée par des flambeaux que la main des hommes n'a point allumés. Ce second prodige rendait ainsi plus vive l'attention des heureux témoins de cette scène du ciel ; quand tout à coup, troisième et plus étonnante merveille, la statue elle-même devient animée et semble vouloir participer aux qualités des corps vivants. Toute cette foule réunie, silencieuse, voit donc, avec le plus grand étonnement, la sainte Mère de Jésus [1] détacher sa main droite de son sein et indiquer du doigt un lieu déterminé, dont ce même doigt ne se sépare plus désormais.

Des cris d'admiration et de reconnaissance s'échappent en ce moment de toutes les bouches ; les chants de la louange divine viennent s'y mêler et donner au lieu saint un aspect inaccoutumé.

[1] La vierge de Saint-Sauveur était peut-être une N.-D. de Pitié. « Sa statue n'est que de simple bois, enrichi de quelque dorure pour sa conservation..... C'est une figure assise et de moyenne grandeur, qui tient son Christ sur ses genoux, le supportant doucement de la main gauche..... La droite était autrefois posée sur son sein, porte la tradition, mais aujourd'hui elle est détachée, montrant distinctement des trois premiers doigts le lieu de la mine à onze ou douze pas. » (*Hist. de N.-D. des Miracles*, p. 30, édit. de 1676.) C'est un témoin oculaire qui parle.

Digitized by Google

Mais, après ces premières effusions données aux sentiments de la joie et de la gratitude, on songe à tirer profit de cet avis du ciel.

Les ouvriers se mettent donc à creuser la terre à l'endroit indiqué, et se trouvent, après quelques coups de pioche, face à face avec les mineurs anglais, car le lecteur devine déjà quel était le but providentiel d'un prodige si surprenant. La Vierge Marie venait de se déclarer manifestement la libératrice de la capitale de la Bretagne. Le lieu qu'elle avait montré du doigt n'était autre que celui par lequel les Anglais prétendaient s'ouvrir un passage, et réaliser ainsi tous leurs projets de mort et de destruction.

Grâce à la Mère de la divine Bonté, nos ennemis furent pris dans leurs propres piéges. A peine, en effet, une ouverture est-elle pratiquée, que le brave Bertrand de Saint-Pern [1] se précipite le premier, l'épée à la main, dans la mine, tuant ou repoussant les premiers Anglais qui se rencontrent sur son passage. D'autres s'avançaient en grand nombre à travers le souterrain, croyant courir à une victoire certaine, mais ils sont obligés de rebrousser chemin à la vue des Français ; le désordre se met dans leurs rangs, et un grand nombre trouvent la mort dans cette fuite précipitée, ou sous les torrents d'eau bouillante, mêlée d'huile, de poix, de soufre et d'autres matières inflammables que l'on verse sur eux.

Tels sont les faits dans leur ensemble, d'après la tradition rennaise.

On me demandera naturellement si cette tradition se présente bien à nous avec tous les caractères d'une authenticité incontestable. Je puis répondre affirmativement, sans hésiter [2], puisque cette tradition a pour premier garant des titres contemporains remontant

[1] Reg. de la réformat. de la noblesse, cités dans l'édit. de 1720 de l'*Hist. de N.-D. des Miracles*. Ces registres ont été brûlés en 1791, et l'analyse fort incomplète qui en reste ne parle point de ce fait, mais ce silence ne peut évidemment tirer a conséquence, puisque l'éditeur rennais citait d'après le texte autographe.

[2] Cf. Fautrel, *Histoire de N.-D. des Miracles*, Rennes, 1658. Le but de cet opuscule est de prouver l'authenticité du miracle dont il s'agit ici. L'auteur cite des titres de 1391. — Languedoc : Inventaire général et analytique des titres de l'église paroissiale de Saint-Sauveur, fait en 1720, et déposé aux Archives départementales de Rennes (9 G). — L'auteur consacre un chapitre entier à prouver l'authenticité du miracle, et mentionne des titres de 1388. — Il sera traité plus amplement de l'un et de l'autre ouvrage dans l'article supplémentaire.

Digitized by Google

à l'année 1388, trente ans à peine après l'accomplissement du prodige. En outre, elle repose sur des preuves matérielles faciles à constater, preuves qui sont aussi anciennes que le fait lui-même, et qui ont toujours subsisté jusqu'aux jours de 1789.

Je veux parler de la statue miraculeuse de la Vierge, du puits de l'église de Saint-Sauveur, et du cierge qui brûlait jour et nuit devant la sainte image, comme un témoin très-éloquent, malgré son silence, de la foi et de la reconnaissance des Rennais.

On le voit par ce simple exposé, la tradition que je défends ici n'est pas une de ces simples traditions populaires dont on ignore l'origine et la provenance; celle de Rennes est immémoriale; elle est écrite, elle est monumentale! On ne peut nier son authenticité sans attaquer les principes mêmes de la certitude historique. Mais, pour traiter la question à fond, il serait nécessaire d'entrer dans d'assez longs développements et d'exposer en détail les différents chefs de preuves que je viens d'énumérer. Le faire ici, ce serait rompre l'unité du récit et détourner l'attention du lecteur de l'objet principal qu'il a en vue.

C'est pourquoi j'ai cru qu'on me saurait gré de renvoyer cette discussion à la fin de ce travail, et d'en faire une sorte d'appendice à cette étude historique sur un siége si mémorable. Je reprends donc le fil des événements dans leur succession chonologique.

V

Rennes, si merveilleusement préservé par le ciel de la mine anglaise, n'était pas par cela seul délivré de la présence de ses ennemis. Loin d'abandonner, en effet, la partie, et poussés par le désir de la vengeance, ils résolurent de continuer le siége avec une nouvelle ardeur, et de rendre plus rigoureux encore le blocus déjà établi autour de la ville.

Le duc de Lancastre, en particulier, furieux de l'échec qu'il venait de subir [1], jura de ne pas abandonner ses campements avant

[1] V. 1198:

« Moult fu dolant li ducs.....
Plus que devant, après le grant siége a jure. »

Avant la mine, il avait fait le serment suivant (v. 1114):

Digitized by Google

d'avoir arboré l'étendard léopardé d'Angleterre sur le sommet des tours de Rennes, et sa résolution était si fermement arrêtée que, plus tard, la conclusion de la trève de Bordeaux (mars 1357), dont un article concernait spécialement la Bretagne [1], et les ordres formels de son roi furent par lui considérés, pendant plusieurs mois, comme non avenus et indignement méprisés.

Toute la tactique du capitaine anglais se réduisit désormais [2] à affamer la ville assiégée par le moyen de l'investissement le plus sévère. Personne ne pouvait plus ni en sortir, ni y pénétrer. La disette ne tarda pas à faire sentir ses rigueurs, les plus terribles peut-être auxquelles l'homme puisse être soumis. Il paraît que c'est la viande et les salaisons [3] qui firent d'abord défaut. Au moins, le duc de Lancastre s'apercevant « que les Rennois avaient bien peu de char à lor diner, » fit rassembler près des fossés de la ville, probablement dans le *pré Raoul*, un immense troupeau de quatre mille porcs [4]. « Par là il cuidait ceux dedans attraper. »

C'était un appât qu'il tendait devant nos compatriotes du quatorzième siècle, pour les engager à hasarder une sortie imprudente. Une embuscade anglaise devait alors les prendre à dos et les faire prisonniers de guerre. Mais, cette fois encore, le lieutenant d'Edouard III en fut pour ses frais, et acquit la conviction qu'il luttait avec un plus habile que lui.

« Seigneurs, tenez-vous cois, dit le rusé gouverneur de Rennes à ses compagnons, trop impatients de courir à la conquête de cette riche proie. Nous aurons sous peu tout ce troupeau, pourvu que

« Lancastre avait juré sur le corps de S. Père,
Jesus-Christ et sa mère, la Vierge trésorière
Qu'il ne s'en partirait, ne ne trairait arrière
Si arait mis son fanon sur les créneaux de pierre. »

[1] Rymer, *Acta*, t. III, l. 1, p. 353; lettre du 28 avril 1357. Ordre royal d'abandonner le siége de *Reynes*. Edouard III rappelle à son lieutenant que le prince de Galles lui avait déjà intimé le même ordre.

[2] Cuvel., v. 1202 :

Li ducs fit vilainement ceux dedans affamer,
Nuls n'en issait ne ne poait entrer.

[3] Cuvel., v. 1207.

[4] *Ibid.*, v. 1210.

Digitized by Google

vous me laissiez le soin de l'introduire dans l'intérieur de la ville [1]. »

Aussitôt il fit amener une truie, et commanda de l'attacher fortement à la porte du pont-levis (probablement le pont Saint-Yves). L'animal ainsi lié et, de plus, tenaillé, se mit à pousser des cris épouvantables, qui retentirent dans tous les lieux environnants. Ce ne fut pas en vain, car tous les porcs, naturellement attirés par ces gémissements d'un de leurs semblables, accoururent d'un seul trait au pont-levis, théâtre de cette scène; comme il venait d'être levé, ils le franchirent et entrèrent dans la ville à la suite du pauvre animal. On venait de le détacher, et il courait dans toutes les directions, pour échapper à quelque nouveau supplice.

Que l'on juge de la joie des habitants, en présence de ce secours inattendu. Le désappointement des Anglais était, d'un autre côté, à son comble; préparer ce copieux festin aux assiégés, était si loin de leur pensée! Mais le pont-levis venait de se rabaisser quand les soldats du duc de Lancastre se présentèrent, pour profiter de la bagarre et s'emparer d'un poste important. Le tour était joué, et les Anglais en étaient les victimes.

VI

Malheureusement, ces nouvelles provisions de bouche furent épuisées longtemps avant que le duc de Lancastre consentît à se désister de l'entreprise du siége. La famine se fit donc de nouveau sentir [2]; les vivres et le pain même allaient bientôt manquer dans l'héroïque cité. Le sire de Penhoët tint alors conseil, et il fut résolu qu'un courrier serait dépêché vers Nantes pour informer Charles de Blois de la triste situation où se trouvait sa capitale.

Mais qui oserait franchir les lignes anglaises au péril de sa vie? Un bourgeois hardi et courageux, ou plutôt animé par le plus pur

[1] Cuvel., v. 1214 et *seq.*

[2] *Ibid.*, v. 1249 et 1259 :

Les vivres lors estaient vilainement faliz.
Ils n'avaient que mangier : le pain lors est fali.

Digitized by Google

motif religieux, se dévoua pour le salut commun [1]. « Dieux a voulu mourir pour moy, déclara-t-il hautement, et je mourray pour luy. »

Les assiégés simulèrent donc une sortie, dont le bourgeois en question faisait partie, et dans laquelle il se laissa volontairement prendre par les Anglais. Conduit devant le duc de Lancastre, il lui avoua que Rennes était réduit à la dernière extrémité [2]. « Demain, ajouta-t-il, doivent venir quatre mille Allemands, de vitailles chargiés. Mettez-vous au devant, vous les enconterez, je le vous ai créant. [3] »

Le duc de Lancastre crut qu'il s'agissait d'une attaque de Charles de Blois en personne, se fit soigneusement indiquer les chemins par le prétendu transfuge, et dirigea ses meilleures troupes vers les points menacés.

La ruse devait réussir au delà même des espérances de celui qui l'avait imaginée, car il eut la double joie de voir l'élite des troupes anglaises porter leurs pas vers des lieux qu'aucun ennemi ne menaçait et de parvenir lui-même à se dérober aux regards de ceux qui le surveillaient. Il prit donc en toute hâte sa course vers Nantes [4], et passa la nuit dans une masure abandonnée. Le lendemain, au moment de se remettre en marche, il tomba entre les mains d'une bande armée. Le chef, qu'il ne connaissait pas, et par qui il fut pris pour un espion anglais, songea d'abord à lui faire un mauvais parti. Puis, après plus d'un pourparler, le capitaine breton et le prétendu espion finirent par s'entendre et par arrêter ensemble une attaque qui sauva, cette fois encore, Rennes des horreurs de la famine, ou plutôt mit définitivement cette ville à l'abri d'une humiliante capitulation.

[1] Cuvel., v. 1272.
[2] *Id.*, v. 1309.
[3] *Id.*, v. 1330 et *seq.*
[4] *Id.*, v. 1356 :

A un hostel sien vint droit sur l'avesprement
Où il ne trouva ne homme, ne femme nullement.

Digitized by Google

VII

Ce chef de bande, en effet, n'était autre que Bertrand Duguesclin en personne, fort connu dans la cité assiégée par les hautes positions que sa famille y occupait, et grandement estimé pour ses propres qualités guerrières.

N'ayant pas eu le temps de pénétrer dans Rennes avant son investissement [1], il s'était établi avec sa troupe dans les bois qui l'avoisinent. De là il s'élançait, comme l'aigle de son aire, tombait à l'improviste sur les assiégeants, et leur infligeait souvent les pertes les plus sensibles. Toutefois, ses tentatives pour s'introduire dans Rennes avaient été jusque là infructueuses. Les discours du bourgeois rennais furent pour lui une révélation. Il se dit aussitôt [2] :

Come tout l'ost est parti...
Come les Anglais s'en vont sur les champs pour les Français trouver
Le moment est venu dedans Resnes entrer
O toute la vitaille que je pourrai trouver.

Son parti fut donc pris. Lui et ses compagnons, animés de la même ardeur et armés de pied en cap, montèrent leurs coursiers dès la première aube du jour [3] et vinrent assaillir à l'improviste l'*ost des Anglais*. Les sentinelles mêmes étaient encore plongées dans le sommeil, tant on comptait peu sur une attaque venue de ce côté.

J'ai déjà dit que le duc de Lancastre avait porté sur d'autres points ses meilleures troupes. Les soldats qui restaient, surpris par l'impétuosité des Bretons de Duguesclin, et voyant leurs tentes déjà

[1] Cuvel., v. 107 :

[Bertrand] n'y pot venir à Resnes, ni estre entré,
Il ne pu dolant, c'est pure vérité...
Pourtant se tenait dedans les bois ramez
Et venait bien souvent aux loges et aux trez
Et autour de cel est [Anglais] espiait de tous lez
Le duc de Lencloistre en fu courroucé.

Les vers suivants racontent divers traits où l'on voit comment la brave chevalier tenait les ennemis dans de continuelles alarmes.

[2] *Id.*, v. 1381 et *seq.* — 1395.

[3] *Id.*, v. 1401.

Digitized by Google

brûlées ou renversées[1], crurent avoir affaire à une armée de 20,000 Français; ils prirent la fuite en désordre et laissèrent le champ libre aux assaillants.

Duguesclin, profitant de ce moment de frayeur[2], avise plus de cent chariots « *chargés de bonne char salée,* de vin et de froment; » c'étaient les provisions de l'armée anglaise, que les chevaux entraînaient déjà loin du camp à la suite des fuyards; sans perdre de temps, il se met en devoir de forcer les conducteurs « à mener tout le charroy dans l'intérieur de Rennes la cité[3]. »

Les *charretons* s'y prêtaient de fort mauvaise grâce; hommes de négoce et d'argent, ils avaient amené ces provisions au camp anglais, dans l'espoir de vendre chèrement leur marchandise. Maintenant, se disaient-ils, tout est perdu, nous ne recevrons pas une obole de ce peuple réduit aux abois. Duguesclin sut bien les rendre dociles, en ne leur épargnant ni les menaces, ni les coups[4].

« Quand le charrin,
Où il avait assez pain et char, blef et vin,
Arrive aux bailles de sapin, bois de sapin (le Thabor ?),
Le chef breton fit retentir le cri[5] : Guesclin! (Notre-Dame!)
Ouvrez, ouvrez, voici votre cousin. »

On reconnut à ce cri l'arrivée imprévue du secours tant désiré.

Le peuple, les soldats, le gouverneur lui-même, ivres de joie et s'abandonnant à l'enthousiasme d'un triomphe peut-être prématuré, vinrent à la rencontre de l'habile capitaine, le saluèrent par leurs plus vives acclamations, et le conduisirent en grande pompe à l'hôtel de sa famille.

Quand au duc de Lancastre, ce nouvel échec[6] l'exaspéra d'autant plus, que les conducteurs des voitures d'approvisionnement, après

[1] Cuvel., v. 1416 :

Bertran en l'host avait mainte tente drécie
Et mainte loge aussi avait arse et bruie.

[2] *Id.*, v. 1426 et *seq.*
[3] *Id.*, v. 1434 et 1435.
[4] *Id.*, v. 1440.
[5] *Id.*, v. 1451.
[6] *Id.*, v. 1490.

Digitized by Google

avoir été largement rétribués de leur peine par Duguesclin, s'en vinrent dire de sa part au lieutenant d'Edouard III[1] :

« Duguesclin se recommande à vous, et quand il vous plaira, des vins de la cité et du boschet aussi vous transmettra pour radoucir vo cueur... »

Ceci se passait au mois de mai 1357[2]. Depuis deux mois déjà la trève de Bordeaux (23 mars 1357) avait mis fin aux hostilités entre la France et la Bretagne d'une part, l'Angleterre de l'autre. La loyauté commandait donc au duc de Lancastre de renoncer à son entreprise et d'accepter les conditions de l'armistice consenti par son souverain, mais il en coûtait à son humeur guerrière de s'avouer vaincu, de manquer à son serment, et de perdre une si belle occasion d'immortaliser son nom. Aussi, s'opiniâtrant dans sa résolution, il continua à nourrir dans son cœur l'espérance de réduire Rennes par la famine. Mais la présence de Duguesclin, et le secours de vivres qu'il venait d'amener, avaient doublé les forces et le courage des assiégés. Aussi demeurèrent-ils également inébranlables dans leur dévouement, et deux nouveaux mois de souffrances et de privations de tout genre ne purent altérer leur fidélité.

Dans cette seconde phase du siége de Rennes, le rôle du capitaine Penhoët est effacé par celui du brave chevalier, qui a désormais conquis sa place d'honneur sur la scène du monde.

Les exploits que Duguesclin accomplit à Rennes, et dont on va voir une légère esquisse, seront le digne début d'une carrière pleine d'éclat, ou plutôt le noble prélude de la plus haute réputation militaire du quatorzième siècle.

[1] Cuvel., v. 1538, 1531.

[2] Cela résulte du passage suivant de Cuvelier, v. 1288, au moment où le bourgeois de Rennes tombe entre les mains des ennemis :

L'Englois s'en vont fièrement esmaiant
Sur le pré verdoyant.

Id. v. 1288. Penhoët, aussi pieux que brave, disait au Décius rennais en lui faisant ses adieux :

Sí prie Dieu, qui fit *la rose de may*,
Qu'il vous lait retourner, etc.

Digitized by Google

VIII

Le duc de Lancastre, comprenant trop tard la faute qu'il venait de commettre, en laissant Duguesclin s'introduire dans la place assiégée, ne négligea rien pour réparer ce qu'il appelait un malheur et pour prévenir les grands préjudices que cet événement devait porter aux intérêts de sa nation[1]. Et d'abord, il fit mille tentatives pour détacher le jeune chevalier breton du parti de Charles de Blois : flatteries, promesses, séductions, menaces mêmes, tout fut employé, mais tout fut inutile. « Qui est vo seigneur[2] ? » lui dit le duc de Lancastre, un jour qu'il l'avait mandé à sa tente seigneuriale.

Sire, vous le savez assez,
C'est duc Charles de Blois, qui des royaulx est né,
Et madame[3] sa fame pleine de grant bontés.

Telle fut la réponse noble et juste du chevalier. Il n'avait pas deux poids et deux mesures[4]; il savait que les droits de la branche aînée priment ceux de la branche cadette, en fait de successions royales ou féodales.

Aux promesses[5] d'argent et de terres, aux menaces de plus d'un genre, Duguesclin répondit avec le même sang-froid, la même fermeté. Le capitaine anglais essaya alors de le mettre aux prises, en combat singulier, avec l'un de ses plus redoutables joûteurs. Il espérait sans doute que le héros breton recevrait dans le combat quelque blessure grave ou peut-être mortelle : cette fois encore son attente fut déçue[6]. Guillaume de Bremborc, proche parent du capitaine de Fougeray, dont on connaît l'aventure plaisante, s'offrit pour être le champion du gouverneur anglais de la Bretagne, et

[1] Cuvel., v. 1535-1695.

[2] *Id.*, v. 1634 et *seq.*

[3] Ces paroles méritent d'être pesées. Elles sont le plus bel éloge de cette Jeanne de Penthièvre que l'histoire n'a pas toujours traitée avec assez d'égards.

[4] J'ai déjà prouvé (*Revue*, sept. 70) que Charles de Blois jouissait, *par sa femme*, des mêmes droits dont aurait joui Guy de Bretagne, s'il eût encore été de ce monde. Or, on sait assez que le comte de Montfort était le puiné de ce même Guy.

[5] Cuvel., v. 1640, 1646 et *seq.*

[6] Cuvel., v. 1670.

Digitized by Google

vint fièrement proposer une lutte en champ clos à celui qu'il voulait avoir l'honneur de vaincre. Duguesclin n'avait pas pour habitude de refuser ces sortes de propositions. Aussi celle-ci fut-elle acceptée, et on prit jour pour la rencontre. Le matin du combat venu[1], le noble et pieux Bertrand

Fit chanter messe haultement,
Avant de s'en aller parmi les prés herbus.

La lutte fut vive et le succès d'abord balancé. Les trois premiers coups de lance laissèrent la victoire indécise; mais au quatrième, Bremborc fut renversé de cheval plus qu'à demi-mort, et ne demanda plus à rentrer dans la lice.

IX

Le duc de Lancastre s'était ménagé une dernière chance de victoire. Il avait fait construire, à quelque distance de Rennes, une grande machine en bois, sorte de tour mobile aussi élevée que les remparts de la cité. On devait l'approcher des murs, puis, à un moment donné, elle s'ouvrirait du côté de la ville et permettrait aux soldats, qu'elle recélait dans ses flancs, de faire soudainement irruption dans l'intérieur et d'assaillir les assiégés corps à corps.

Le Beffroi, c'est le nom que lui donne le poète contemporain, arriva sous les murs de Rennes, le soir même du jour où Guillaume Bremborc venait de subir une si honteuse défaite.

Le lendemain, un assaut général devait être donné à l'aide de cette terrible machine, et cinq cents arbalétriers eurent mission de veiller à sa garde pendant toute la nuit; mais ils avaient compté sans la prévoyance et le courage des assiégés. En effet, Duguesclin et les Rennais, comprenant combien il leur importait d'agir avec vigueur, et de prévenir cette attaque d'un nouveau genre, firent une sortie générale et si impétueuse, qu'elle força les arbalétriers anglais à se replier vers le gros de leur armée.

Le duc de Lancastre commanda aussitôt d'appuyer les troupes qui cédaient; vains efforts, le secours arriva trop tard. Duguesclin

[1] Cuvel, v. 1737.

Digitized by Google

ne s'était pas amusé à poursuivre les fuyards. Sans perdre de temps, il avait fait couper en morceaux et reduire en cendre ce vaste assemblage de pièces de bois. « Tout l'ost des Anglais vit la flamme s'en élever dans les airs. » Et cette vue les plongea, on le conçoit, dans une morne consternation.

Ce fut le dernier épisode de ce siége mémorable [1].

X

Quelques jours après, le duc de Lancastre se résolut à entrer en pourparlers avec les défenseurs de Rennes. Plus d'un motif le portait à ne pas mettre à sa paix des conditions trop dures. L'inutilité de ses attaques, les ordres formels et impératifs qu'il avait reçus, tant du prince de Galles que du roi d'Angleterre, et peut-être d'autres raisons lui faisaient un devoir de renoncer à son entreprise, et de ne pas s'opiniâtrer dans un dessein si peu profitable à sa gloire. Il est certain, par exemple, que le lieutenant d'Édouard III s'exposait au plus grand des dangers, celui d'être pris entre deux feux. C'est ce que nous apprend la lettre du roi d'Angleterre, par laquelle il intime de nouveau au duc de Lancastre, et d'une manière plus impérative que jamais, l'ordre formel de lever le siége de Rennes.

« On nous a rapporté que plusieurs gentz d'armes et autres sont » envoyez ou ordonez à envoier de par les Franceys pour lever le » siége que vous avez mis et tenu longement environ la cité de » Reynes en Bretaigne [1]... »

[1] Je ne m'arrête pas à raconter l'aventure de l'église polluée et de la visite de l'évêque de Rennes au duc de Lancastre. D. Morice l'a empruntée au chroniqueur anglais Knyghton, mais elle paraît plus qu'incertaine. D'abord, on est porté à croire que l'Église de Rennes était alors veuve de son évêque. Pierre de Laval, qui occupait ce siége, était mort le 11 juin 1357, pendant l'investissement de la cité rennaise, et son successeur Arcaud n'ayant reçu ses bulles qu'après la levée du blocus (sept. 1357). V. *Gall. Christ.*, t. XIII. — En second lieu, ce récit fait corps avec celui du même annaliste sur la levée du siége. Or, la fausseté de cette relation va bientôt être démontrée.

[1] *Lettre des rois et reines*, t. II, p. 113. La lettre est du 4 juillet.

Digitized by Google

XI

Quoi qu'il en soit cependant, il règne plus d'une obscurité sur les conditions de l'accord qui fut conclu, et sur la manière dont se fit la levée du siége. Ma tâche, sur ce point, est rendue d'autant plus difficile, que les anciens chroniqueurs ont mis en avant deux versions qui se contredisent de la manière la plus formelle.

Le chroniqueur anglais Knyghton[1], déjà cité, qui ne trouve jamais assez nombreuses et assez éclatantes les victoires de sa nation, nous assure sans hésiter que la capitale de la Bretagne subit le sort de Calais, c'est-à-dire qu'elle capitula et se rendit à discrétion. On stipula seulement qu'elle ne serait pas livrée au pillage. Les *Chroniques bretonnes*[2], écrites sous l'influence des princes de la maison de Montfort, parlent dans le même sens, tout en se contentant de dire que la ville était réduite aux abois; son vainqueur, par commisération, ne lui imposa qu'une rançon de 100,000 florins.

Cuvelier[3] raconte les choses d'une tout autre façon.

D'après lui, le duc de Lancastre, désespérant de triompher des Rennais, après l'incendie de ses tours mobiles, et ne voulant pas cependant abandonner la place sans avoir arboré le drapeau anglais sur les remparts de la ville assiégée, imagina la ruse suivante, pour sauver son honneur.

Il demanda, dans les pourparlers, la permission d'entrer dans Rennes avec dix chevaliers et d'en visiter l'enceinte. Un homme de sa suite portait, en secret, le pennon léopardé et le planta sur le

[1] Knyghton, ann. 1356. Colloquebantur Episcopus et alii [Redonenses] de redditione villæ eo quod nullus veniret in eorum auxilium. Dux vero Lancastriæ erat durus ad indurendum her quod se et sua bona reddirent in suâ grâtiâ. Sed tandem convenerunt dare duci pro suis costagiis 100,000 scuto, et *reddirent villam*... Dux assignavit viros qui *villæ saisinam ceperunt in ejus nomine*. Eodem tempore die veneris post decollationem S. Joanis Baptistæ delatæ sunt litteræ *Regis* (ut amoveret obsidionem, post concordi *et redditionem factam*.

[2] *Chron. annaux; Preuv. de Bret.*, t. I, c. 113. — Henricus dux Lancastriæ obsedit civitatem Redonensem à die 2ᵉ octob., usque 5ᵉ Julii, absque quod villa habuisset aliquem succursum qua propter fuit statutum pactum inter ducem et dictam villam, scilicet quod dux haberet de villi 100,000 florens ad scutum. Et ulterius habiit clave villæ, et posuit vexilla sua super portas villæ.

[3] Cuvel., v. 1955 et *seq.*

Digitized by Google

haut des remparts. Il fut presque aussitôt honteusement abattu; mais le duc de Lancastre ne fit pas semblant de s'en apercevoir et crut que son honneur était satisfait et sa parole dégagée. Quelques jours après, il pliait ses tentes et allait fixer sa demeure à Auray.

On le voit, ces deux rapports sont diamétralement opposés. D'un côté, la victoire est pour le duc de Lancastre et l'humiliation de la défaite pour les Rennais; de l'autre, la résistance opiniâtre de Rennes contraint le capitaine anglais à une retraite déshonorante. Auquel donner la préférence? Où se trouve la vérité?

XII

La question serait fort embarrassante, si nous n'avions aucune autre source d'informations; mais heureusement nous n'en sommes pas réduits là. Les documents diplomatiques du temps se sont occupés de l'issue du siége de Rennes. Nous y apprenons que *la délivrance de Rennes* avait été menagée par le sire de Beaumanoir, au moyen d'un accord avec le duc de Lancastre. Le capitaine anglais n'entra point dans Rennes en triomphateur, comme le prétend Knyghton; il ne soumit point cette ville à une énorme rançon de 100,000 florins, comme l'avancent certaines chroniques bretonnes; mais il se contenta d'une somme si modique [1], qu'un subside de 1/2 escu par feu ou maison, levé au *terrouer de Monfort*, suffit à la payer. Telle est au moins ma manière de voir, fondée sur l'ensemble des faits, car, d'ailleurs, le texte de cet accommodement

[1] Attournance du duc Charles en faveur des sires de Montfort, de Laval et autres qui ont avancé la somme requise, etc. (Acte du 16 mars 1357 (1358). *Preuv. de Bret.*, t. I, p. 1532.)

Charles, etc., à G. Gicquel, notre receveur général en Bretaigne, Guallou.

.....

Comme nous avons mandé par nos aultres lettres, que fesiez licer par nous et vos députez une aide et subside de 1/2 écu par chascun feu ou terrouer de Montfort, pour aider à notre rançon, nous vous mandons et commandons à chacun de vous que telle aide et subside, sitôt comme vous l'aurez reçu, vous baillez et livrez à notre trés cher et amé cousin le sire de Montfort, pour vous valoir acquist de la somme, en quéz nostre très cher et amé cousin le sire de Laval, ledit sire de Montfort, et aulcuns autres de nos amés et féaux, s'étaient obligés pour nous envers notre amé cousin le sire de Biaumanoir, pour cause de la délivrance de notre ville de Rennes.

Digitized by Google

est perdu. On doit y voir, semble-t-il, une sorte de traité, confirmatif sans doute de la trêve de Bordeaux, mais plus explicite sur plus d'un point. Cela résulte clairement, à mon avis, de cette circonstance que les guerres de 1359-1360, dont le terme fut le traité, humiliant pour la France, de Brétigny, ne paraissent avoir eu aucun retentissement dans le duché de Bretagne.

Maintenant, nouvelle difficulté. Quelle date assigner à cet accommodement? Sans oser déterminer un jour précis, j'ose dire cependant que le siége a été levé au plus tard dans les premiers jours de juillet. On ne peut nier d'abord que Knyghton[1] tombe dans une grosse erreur lorsqu'il a rejeté cet événement à la fête de la Décollation de saint Jean-Baptiste, car, en ce moment, la Bretagne jouissait de la paix et n'avait aucun ennemi à craindre[2]. Charles de Blois et Jeanne de Penthièvre s'employaient à recompenser de leur mieux les seigneurs bretons qui avaient dépensé leur fortune au triomphe de la cause de la légitimité.

Édouard III[3], de son côté, loin de menacer le duc de Lancastre de son indignation, le prorogeait au contraire dans son gouvernement, en raison de *ses bons et loyaux services*, est-il dit dans la teneur même de l'acte, qui est du 25 juillet 1357. Ne faut-il pas admettre, d'autre part, que la trève de Rennes a été conclue avant l'arrivée des lettres comminatoires du 4 juillet dont il vient d'être question? Car, dans l'hypothèse contraire, le siége eût été levé sans condition, aucune rançon n'eût été exigée pour la délivrance de la cité bloquée, les ordres du roi étant formels à cet égard. De là, on peut inférer que la signature des conventions eut lieu dans les premiers jours de juillet. Cette opinion est confirmée par d'autres documents officiels qui fixent à cette date le rétablissement des relations amicales entre la cour de Westminster et la cour ducale de Charles de Blois. En effet, dès le 5 juillet, notre duc[4] faisait tenir par ses députés, au monarque anglais, les 100,000 florins d'or qu'il devait pour sa rançon de l'année précédente.

[1] Knyghton, *loco cita.*
[2] *Preuv. de Bret.*, t. I, v. 1519 ; acte du 15 août 1357.
[3] Rym., t. III, s. 1re, p. 360.
[4] Rymer, t. III, p. 358.

Digitized by Google

Tel fut dans ses débuts, dans son progrès et dans sa conclusion ce siége de Rennes, inscrit en traits si glorieux dans les annales de la France et de la Bretagne. Commencé sous les tristes auspices de la défaite de Poitiers, il donnait lieu de craindre pour notre capitale le douloureux sort de Calais ; mais l'héroïsme des Rennais, l'habileté de Penhoët, le courage de Duguesclin, et surtout l'intervention de la Vierge Marie, épargnèrent à notre patrie cette nouvelle et bien amère humiliation. Comment aurait pu succomber une ville que la Reine du ciel avait si visiblement prise sous sa protection ?

Mais j'ai promis de prouver plus en détail l'authenticité du prodige de Saint-Sauveur. Aussi ce point fera l'objet d'un prochain article.

Dom FRANÇOIS PLAINE,

Bénédictin de Ligugé.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

ÉTUDES HÉRALDIQUES

L'HERMINE

Probablement originaire d'Allemagne, ainsi que semble l'indiquer l'étymologie de son nom, le blason, employé d'abord comme marque distinctive de fantaisie dans les tournois, reçut bientôt des Croisades une vive impulsion, qui lui fit prendre un développement et un essor rapides. Toutefois, à part de très-rares exceptions, les pièces d'armoiries soumises à des règles et transmises, soit à titre d'insignes d'un royaume, d'une province ou d'un fief, soit comme souvenir héréditaire des hauts faits des ancêtres, soit comme preuves d'une position nobiliaire, ne datent réellement que du XIIe et même du commencement du XIIIe siècle.

Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur les sceaux qui nous restent de cette époque, et dont la plupart n'offrent, antérieurement au XIIIe siècle, que la figure d'un cavalier à l'écu sans armoiries, ou bien encore l'écusson du père chargé de pièces tout à fait différentes de celles adoptées par le fils, etc. [1]... Si, dès le milieu du XIe siècle, nous voyons apparaître la croix *vidée et clechée* des comtes de Toulouse, n'oublions pas que les fleurs de lis

[1] Alain IV de Rohan, par exemple, porte d'abord sur son sceau un écu chargé d'une bande; puis, en 1204, un poisson. Josselin, son frère, a pour armes un chef en forme de croissant, chargé d'un écusson avec un franc quartier. En 1216, Geoffroi, fils du premier, porte un écu chargé d'un lion à la bordure dentelée; en 1222, son écu a sept macles. (D. Lob. et D. Morice, *Pr.*, II.)

Digitized by Google

ne remontent qu'à Louis VII (1137-1180), que les premières concessions en furent faites à Bouvines (1214), comme récompense des actes de bravoure accomplis à cette bataille mémorable, et que l'Angleterre doit ses armes à Henri II (1154-1189)[1].

Comme la fleur de lis, l'hermine possède aussi ses légendes, son histoire, ses formes variées et nombreuses. Si, pour les yeux les moins exercés, la fleur de lis du XIIIe siècle est loin de celle des XVe et XVIIIe, l'hermine de Pierre Mauclerc est également bien différente de celle de Jean IV et de François II. Le type le plus pur de l'emblème de la France capétienne est celui des règnes de Philippe-Auguste et de saint Louis, c'est-à-dire le type le plus rapproché de son origine. Au contraire, le symbole de *la duché de Bretaigne* devient plus élégant de forme et de dessin à mesure qu'il s'éloigne de son début, pour arriver à la perfection sous le dernier duc et la reine Anne, sa fille.

Trois chapitres se présentent donc à traiter dans cette étude. D'abord les légendes, ces poétiques fictions des ménestrels et des trouvères du moyen âge; les unes faisant remonter l'hermine à Brutus le Troyen, ancêtre direct de la reine Anne, tandis que les autres attribuent le choix de l'écu breton à l'intervention de la vierge Marie envers le roi Arthur, suivant l'exemple des poètes français qui donnent aux lis une origine divine.

Clovis, à Tolbiac, les reçut de Dieu même,
Entre les plis de son drapeau[2].

Nous essaierons, en second lieu, de déterminer l'origine et les formes diverses de l'hermine, puis d'étudier un instant les armoiries de notre vieille province.

[1] Les armes royales d'Angleterre sont composées des deux léopards de l'écu de la province de Guyenne, réunis au léopard du blason de la Normandie. Les Bénédictins sont d'avis que ce fut seulement au milieu du XIIIe siècle, sous le règne de saint Louis, que les armoiries devinrent stables et se transmirent dans les familles.

[2] Edouard Turquety, *les Euménides*. Gerson assure que ce fut saint Denis qui donna les lis à la maison de France.

Digitized by Google

I. — LÉGENDES.

Dans son remarquable traité du blason, intitulé : *La Science héroïque*, Vulson de la Colombière consacre un chapitre à l'hermine. Il y a réuni les légendes racontées par nos divers auteurs, et nous lui laisserons la parole, en ajoutant seulement qu'il range ces récits parmi les fables et les regarde comme peu dignes d'une attention sérieuse.

« Les auteurs qui donnent à ces armes l'origine la plus ancienne, disent que Brutus, fils de Silvius (qui eut pour père Ascanius, fils d'Enée, qui, après la ruine de Troie, était venu régner en Italie), ayant tué par mégarde son père à la chasse, ne voulut plus demeurer au pays où il avait été assez malheureux pour causer la mort de ceux auxquels il devait la vie; car sa mère aussi était morte en le mettant au monde.

» Il réunit donc bon nombre de Troyens, et alla conquérir une partie de la Grèce, où régnait un roi nommé Pandrasus, lequel, pour arrêter la fureur de Brutus, lui donna sa fille Ynoguen en mariage, avec laquelle il s'embarqua et vint aborder dans cette contrée de la Gaule qui depuis, à cause de son nom, fut nommée *Brutannia*, et ensuite *Britannia* [1]; sur le rivage de laquelle, ayant posé son camp, auparavant que passer plus avant dans un pays qui lui était inconnu, fatigué des travaux de la mer, il s'endormit, appuyé sur son bouclier, sur lequel une létice ou hermine (que les vieilles chroniques de Bretagne nomment : *une petite bestelette blanche de la forme d'une mustelle*, et que les Latins appellent *letavia* ou *mus ponticus*, comme qui dirait un rat de mer) se vint aussi reposer, sans s'épouvanter de voir Brutus, qui, à son réveil, fut tout étonné de trouver sur son bouclier un si bel animal, lequel, au lieu de s'enfuir, lui fit mille caresses, et lui témoigna par beaucoup de postures flatteuses et accueillantes la joie qu'elle avait de

[1] D'Argentré (éd. de 1604, p. 56) avance même que ce fut au Croisic (aujourd'hui petit port de la Loire-Inférieure) que Brutus aborda en Bretagne.

Digitized by Google

le recevoir dans sa terre[1]; de quoi Brutus, prenant bon augure, s'avança plus avant dans le pays, qu'il conquit et remplit d'habitants.

» J'ai lu sur ce sujet, dans un vieil auteur manuscrit, ces vers qu'il dit être traduits du vieux langage troyen, qu'il soutient être le même que le breton bretonnant :

Je suis Brutus des Bretons la Mont-joye,
Qui par fortune mis à déconfiture
En Italie ma vraie progéniture
Et Ynoguen en Grèce, fut ma proye.
Lors proposay ici prendre la voye
Et y finir les miens ans de nature,
Lors printes vous tous Bretons geniture
En mes cendres et reliques de Troye.

» Et dès lors Brutus quitta le lion dragonné qui était son premier intersigne, et prit la figure au naturel de cette létice, d'où les rois ses successeurs furent nommés *letaviarum reges;* armes qu'ils conservèrent quelque temps et qu'ils changèrent ensuite, ne retenant que la peau de cet animal, que les hérauts nomment hermine, du nom d'une princesse de Bretagne (disent quelques auteurs, à la foi desquels je m'en rapporte) nommée Hermione, qui fut la première à changer lesdites armes, et prit ladite peau mouchetée de menus flocquets noirs; parce que ayant été à tort soupçonnée de son honneur, elle prouva miraculeusement son innocence, avec la permission de Dieu, en marchant devant tout le monde sur un brasier de charbons ardents sans être aucunement offensée; ensuite de quoi elle prit pour ses armes cette peau de létice ou hermine, comme étant le vrai symbole de pureté et de chasteté immaculée; cet animal aimant mieux se laisser prendre et perdre la vie que de passer par un lieu infect et plein de boue, là où elle salirait sa belle peau, qui surpasse en blancheur, en netteté et en douceur toutes les autres fourrures.

[1] Du Cange *(verbo Hermellina)* rapporte, d'après Thwzoczius, une légende à peu près analogue sur le roi de Hongrie Salomon, qui régna de 1063 à 1074. « ... Cumque tetigisset veprem lancea, quædam Hermellina albissima mirum in modum lanceæ ejus insedit, et super ipsam discurrendo, in sinum ejus usque devenit. »

Digitized by Google

» Quelques autres auteurs incertains, et qui sont plutôt fabuleux romans que véritables historiens, prêtent aux armes de Bretagne une origine assez plaisante. Ils disent qu'un des anciens rois ou ducs de Bretagne, nommé Clérodus, eut trois enfants, qui naquirent portant chacun une marque empreinte sur l'épaule droite; le premier, appelé Yvon, apporta un arc tendu; Guyon, le second, la figure d'un fer de lance, et Jannon, le troisième, la forme d'une épée : laquelle merveille ayant été rapportée à Caradec, roi d'Angleterre, il fit consulter les oracles de Merlin, et apprit que le puîné de ces enfants serait roi de son royaume. Pour à quoi obvier, ledit roi s'en vint avec une puissante armée en Bretagne, où il fit une très-cruelle guerre, exterminant tout, et désirant particulièrement mettre ses mains sanguinaires sur les trois enfants.

» Ils furent, par la prévoyance du duc, embarqués avec leur mère en dessein de s'en aller en Neustrie, depuis appelée Normandie, le duc de laquelle était frère de ladite dame. Mais leur navire ayant eu les vents contraires, après avoir beaucoup tracassé sur la mer, ils tombèrent enfin entre les mains de pirates, qui vendirent la mère et les enfants, avec tout ce qu'ils avaient, à des marchands d'Ecosse qui les menèrent en leur pays, où quelque temps après le roi ayant ouï quelque récit de leur aventure, commanda qu'on les lui amenât. Et ayant enquis cette princesse infortunée, il apprit de sa bouche qu'elle était femme du duc de Bretagne; ce qui obligea ce roi plein de douceur et de civilité de la traiter favorablement et d'envoyer en Bretagne pour savoir des nouvelles du duc, dont les messagers étant de retour, rapportèrent que le pauvre duc ayant su que sa femme et ses enfants n'étaient pas arrivés en Neustrie, chez son beau-frère, et croyant qu'ils étaient perdus, s'était tellement affligé, qu'il en était mort, ayant auparavant chassé les ennemis de sa terre et les ayant contraints de repasser la mer. Lesquelles nouvelles ayant été annoncées à cette pauvre duchesse, elle fut à l'abord extrêmement touchée de déplaisir; mais enfin, comme toutes afflictions s'adoucissent et se passent avec le temps, elle se conserva pour l'amour de ses enfants, et parut si belle aux yeux dudit roi, qu'il la prit pour sa femme et fit élever très-honorablement et

Digitized by Google

avec des soins bien grands ses enfants, qui, avec le temps, se rendirent parfaits en toutes sortes d'exercices.

» Etant à remarquer que, lorsqu'ils furent pris avec leur mère dans leur vaisseau, ils étaient enveloppés dans des manteaux fourrés d'hermines, lesquels ils conservèrent et s'en servirent ensuite pour faire des cottes d'armes, la première fois qu'ils parurent aux tournois et aux joûtes qui se firent devant le roi leur beau-père; d'où vient qu'on les nomma les princes et cavaliers aux hermines; car c'était une coutume parmi les anciens, lorsqu'ils ne savaient pas le nom de quelque cavalier étranger, de lui donner le nom des animaux ou autres pièces qu'il portait sur son écu, sur sa cotte d'armes ou sur son timbre; d'où est venu que, dans les vieux livres, nous voyons si souvent renommés le chevalier du Cygne, le chevalier du Léopard, le chevalier du Soleil, et plusieurs autres, que nous laisserons pour revenir à nos jeunes princes bretons, lesquels, par l'assistance du roi d'Ecosse, vinrent avec de puissantes forces mettre pied à terre en leur duché, où ils furent reconnus par leurs sujets, ayant toujours leurs cottes d'armes d'hermines; ce qui les fit considérer bien fort et les obligea de prendre dès là en avant cette fourrure ainsi mouchetée de noir pour leurs principales armes, lesquelles ont demeuré à leurs successeurs; et quant à Guyon, le puîné des trois frères, il conquit l'Angleterre, suivant la prophétie de Merlin, et y régna quelque temps.

» Quelques autres auteurs, lesquels je tiens plus croyables que les précédents, d'autant qu'ils sont conformes à la plus commune tradition, disent que les hermines de Bretagne, aussi bien que les fleurs de lis de France, ont été divinement concédées; alléguant que le roi Arthus (qui fut un si grand conquérant et renommé dans le monde pour avoir été le chef et grand-maître des chevaliers de la Table-Ronde, qui étaient presque tous rois ou princes souverains), combattant un jour en France contre un géant nommé Frollo, qui était proconsul des Romains aux Gaules, et qui, doué d'une force indomptable, le menait assez rudement, invoqua le secours du ciel par l'entremise de la sainte Vierge, laquelle à l'instant apparut à lui environnée d'une nuée et accompagnée de nombre

Digitized by Google

d'anges qui chantaient très-mélodieusement, et laissa choir sur son bouclier un manteau d'hermine, par la vertu miraculeuse duquel il fut rendu invisible aux yeux du géant, lequel frappant à droite et à gauche inutilement, fut facilement vaincu par le roi Arthus; lequel, en mémoire d'un secours si miraculeux et si opportun, quitta ses précédentes armes qui, selon l'opinion de quelques-uns, étaient d'azur à trois couronnes d'or, et, selon la croyance de quelques autres, à treize couronnes d'or, 4. 4. 4. et 1; lesquelles il avait augmentées sans doute pour marquer le nombre des royaumes lesquels il s'était rendus tributaires, et prit en leur place des hermines, en mémoire éternelle d'un secours si extraordinaire, et fit bâtir une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge, au lieu où le combat se fit, qui est là même où est à présent bâtie la grande église de Notre-Dame de Paris. »

Cette dernière légende a été complaisamment reproduite par Alain Bouchard, le Père Gilbert de Varennes, Guy le Borgne, etc. Le Père Albert le Grand, dans les *Vies des Saints de Bretagne*, attribue aussi une origine mystique aux hermines de la famille de Gusman, et, par suite, aux armes de l'ordre des Dominicains, fondé par saint Dominique, issu de cette illustre famille d'Espagne. Il gratifie Conan Mériadec, mort en 388, d'un écu d'argent chargé de dix hermines de sable, 4. 3. 2. 1, et fait remonter l'institution de l'ordre de l'Hermine au roi Hoël, mort en 484.

II. — ORIGINE ET FORMES DE L'HERMINE.

L'hermine naturelle, du genre de la belette, est un petit animal au pelage blanc, au bout de la queue noir, qui produit une fourrure recherchée. Pline, le naturaliste, en fait un rat de la contrée du Pont, en Asie, et le nomme *mus ponticus*. Jadis les pelletiers et fourreurs mouchetaient la dépouille de l'hermine de petits morceaux de peaux d'agneaux de Lombardie, renommés pour leur noir luisant, destinés à faire paraître davantage sa blancheur éclatante.

Digitized by Google

Tout le monde sait, — dit dom Lobineau, — « que c'est une espèce de fourrure, aussi bien que le vair. On a donné à cette fourrure le nom d'Ermine, à cause qu'elle était faite de peaux qui venaient d'Arménie, et que l'on appelait autrefois Irmins ou Ermins ceux que nous appelons aujourd'hui Arméniens [1]. »

Cette blancheur, et la propreté instinctive de l'animal, l'ont fait prendre, au moyen âge, pour l'emblème de la pureté. La poésie, exagérant cette qualité, attribua à l'hermine l'instinct de préférer la mort à la moindre souillure, et accompagna la reproduction de l'hermine passante de la devise si connue : POTIUS MORI QUAM FŒDARI, devise qui devint celle des Etats de Bretagne, ainsi que le prouvent les jetons de ces grandes assemblées aux XVIe et XVIIe siècles, et le sceau dont elles faisaient usage.

L'abbé Manet, dans son *Histoire de la petite Bretagne*, soutient qu'il « est certain que, dès avant le XIe siècle, à l'exemple des anciens Romains, qui ne gravèrent d'abord sur leurs monnaies que des bêtes, — *pecudes*, d'où est dérivé le mot *pecunia*, exprimant toute sorte de monnaies, — il y avait des hermines représentées en chair et en peau sur quelques monnaies du duché, comme en font foi spécialement celles d'Alain III (1008-1040) et d'Eudes II (1151-1156) [2]. »

Malheureusement pour les partisans de la trop grande antiquité de l'hermine, cette assertion se trouve complétement détruite par les travaux de Duby [3], Poey-d'Avant [4], et surtout d'Alexis Bigot [5]. Il faut descendre jusqu'à Jean IV (1364-1399) pour rencontrer l'hermine passante sur les pièces bretonnes, type émis ensuite par tous les ducs ses successeurs.

C'est également ce prince qui, vers 1381, institua l'ordre de l'Hermine, dont les chevaliers parurent pour la première fois avec leurs insignes aux Etats de cette même année. Le collier était formé par deux chaînes, aux extrémités attachées à deux couronnes

[1] D. Lobineau, *Hist. de Bret.*, I, p. 197. — Du Cange, au mot *Hermellina*.

[2] Manet, *Hist. de la P. B.*, II, pp. 334 et 335.

[3] *Traité des monnaies des prélats et barons*, par Tobiesen Duby.

[4] *Description des monnaies seigneuriales françaises*, Fontenay, 1853.

[5] *Essai sur les monnaies du royaume et duché de Bretagne*, Paris, 1857.

Digitized by Google

ducales renfermant chacune une hermine passante. Une couronne pendait sur la poitrine, l'autre sur le cou. Chaque chaîne se composait de quatre fermoirs (*compartiments*) ornés d'une hermine, ayant autour du corps une banderole sur laquelle était gravée la devise : A MA VIE, et au cou un collier, d'où pendait une chaînette de quatre ou cinq anneaux.

Dom Lobineau, avec beaucoup d'à-propos, interprète ainsi ces emblèmes : « Il y a de l'apparence que le duc voulut marquer par ces deux couronnes, et par la devise *à ma vie,* qu'il avait conquis deux fois la Bretagne, et qu'il avait exposé sa vie pour conserver sa dignité. Pour les Ermines à collier et à chaîne pendante, s'il n'a pas voulu faire allusion par là au levrier blanc de Charles de Blois, qui abandonna son ancien maître à la bataille d'Auray, il est difficile de deviner pourquoi il fit mettre au cou de ses Ermines une chaîne branlante et un collier [1]. »

Ajoutons que Jean IV fit encore construire à Vannes le célèbre château de l'HERMINE, appellation d'où proviennent vraisemblablement les armoiries de cette ville : *de gueules à une hermine passante, au naturel;* et, de cet ensemble de faits, se complétant les uns les autres, il sera facile de conclure que l'hermine naturelle fut la devise choisie de Jean le Conquérant, et, par suite, de ses successeurs et de la Bretagne.

En blason, les fourrures ou pannes, ainsi appelées parce qu'elles étaient appliquées sur les vêtements (*assutæ pannis*), sont au nombre de deux : le *vair,* blanc et azur, l'*hermine,* blanche et noire [2].

L'hermine actuelle est représentée par des mouchetures semblables à de petites croix, dont la base, élargie, se termine par trois ou cinq pointes. Elle devint l'attribut spécial des personnes royales et illustres, tandis que le vair, affecté d'abord aux mêmes

[1] D. Lob., I, p. 442. — D. Morice, I, p. 383, et note LXVI, col. 1010 et 1011.

[2] Le vair, — dit Natalis de Wailly, *Eléments de paléographie,* M.D.CCCXXXVIII, t. II, p. 89, — se représente par des mouchetures pleines; l'hermine a la forme d'une petite croix, dont la branche inférieure est fort longue, et se divise en trois rameaux. Cette définition, répétée dans tous les traités de blason, est exacte aujourd'hui, mais ne l'est plus quand il s'agit des mouchetures du XIIIe siècle.

Digitized by Google

personnes, fut abandonné aux riches bourgeois. Des habits usuels, l'hermine est passée sur les manteaux des pairs et ceux recouvrant les armoiries des familles titrées. Sur le tombeau de François II, les fourrures d'hermine des grands manteaux du duc et de la duchesse sont indiquées par des points noirs oblongs. L'architecture en fit d'élégants ornements, comme chacun pouvait s'en convaincre en admirant l'élégante fenêtre du chevet de l'église des Jacobins de Nantes, détruite depuis une quinzaine d'années.

Le vair est composé de pièces rapportées (*variæ colores*), découpées en forme de petits pots de verre (*argent*), sur lesquelles les pelletiers plaçaient une figure identique renversée (*azur*). Le temps n'a apporté d'autre changement au dessin de cette pièce que celui d'accuser un peu plus les angles, jadis légèrement arrondis.

L'hermine héraldique, à son début, affecte absolument la forme de la partie inférieure du vair [1].

Dom Lobineau constate lui-même que : « la figure des Ermines, dans les sceaux de Pierre Maucler, estoit différente de celle qu'on leur a donnée dans la suite, et représentoit mieux la fourrure d'Ermine que les sceaux de ses successeurs, ayant la pointe en bas et la partie la plus large en haut [2]. »

[1] Bigot, *Période de Dreux*, pl. IX, nos 2, 6, 7; pl. X, nos 3, 12, etc.

[2] *Hist. de Bret.*, I, p. 197. — En cherchant le motif qui avait pu guider Pierre de Dreux dans le choix de la brisure de son écusson personnel, brisure déjà adoptée avant son mariage avec l'héritière de Bretagne, et qui ne peut provenir des armes de cette province, puisqu'elles n'existaient pas, une explication aussi simple que naturelle, mais que nous n'osons proposer qu'à titre de conjecture, surgit à notre pensée.

La mère de Pierre Mauclerc était Yolande de Coucy. Chacun connaît l'antique origine des armoiries de cette illustre maison : *fascé de six pièces, de gueules et de vair*. Dans une croisade antérieure à celle de Godefroy de Bouillon, un sire de Coucy, surpris par les infidèles, n'eut que le temps de couper son manteau, dont il distribua les morceaux à ses chevaliers qui, s'en entourant leurs bras valeureux en guise de boucliers, mirent leurs ennemis en fuite, et, plus tard, firent de ces lambeaux sanglants les meubles de leur écusson. Pierre aurait donc naturellement ajouté aux armes de son père un franc quartier des armes de sa mère. Ainsi s'expliquerait l'analogie qui n'a pas échappé à M. Natalis de Wailly, et que nous remarquons aussi entre le vair et les mouchetures primitives. Celles-ci, défigurées ou perfectionnées,

Digitized by Google

Ce rapport étroit a sa raison d'être dans la communauté d'origine et d'attribution des deux pannes ou fourrures.

Mais bientôt l'hermine se modifie. Si les vitraux de la cathédrale de Chartres offrent cet aspect primitif, encore si voisin du vair,

sur les monnaies de Jean Ier, et surtout de Jean II, les branches de la tête commencent à dessiner la croix, et le corps s'allonge en une seule pointe [1].

Sans doute ces observations, basées sur des monuments irrécusables, ne sont pas d'une rigueur absolue, mais elles indiquent la marche progressive et assez prompte suivie par l'hermine dans son développement.

Ainsi le sceau de Pierre de Rostrenen (1279) présente des hermines parfaitement dessinées, qui dénotent qu'alors elles étaient arrivées à leur forme normale [2].

Cependant un vidimus, à la date de 1298, d'un accord passé entre le duc Jean Ier et sept marchands de Bayonne, au sujet des sécheries de Saint-Mahé, donne ainsi la description du sceau apposé par ce prince au bas de l'acte rédigé en 1279 :

« Littere vero scripte in ipso sigillo istud continent; sigillum J. dvcis Britan. In ipso etiam sigillo sculpta est ymago militis armati equitis, habentis galeam in capite, tenentis unum brachium exten-

donnèrent naissance à l'hermine héraldique, exclusivement adoptée un siècle après par nos ducs, tandis que la fourrure précieuse qu'elle symbolisait, réservée aux seules personnes royales, était défendue aux ecclésiastiques les plus élevés en dignité par le concile de Paris, tenu en 1212. « *Pellis quoque de Erminiis caudatis omnibus ecclesiasticis personnis prohibemus.* » (Labbe, t. XI, p. 77.)

[1] Bigot, pl. X, nos 6, 7, 8, 9.

[2] *Arch. départ., Trésor des chartes.*

Digitized by Google

sum, et in manu dextra formam ensis nudi, et in sinistro brachio scutum ante pectus. Arma sculpta in scuto et in cooperturio equi, super quem ipse miles sedet sunt admodum tabuli scaquarii *cum caudis animalis ermini*, etc. [1]..... »

Il ne s'agissait donc que de la queue de l'hermine, non de la fourrure complète, et la corrélation de sa forme primitive avec celle du vair accuse encore mieux la communauté d'origine de ces deux pièces d'armoiries.

Le sceau de la prévôté de Nantes, que la *Revue* a publié dans notre article sur les Armoiries de la ville (avril 1870, p. 263) indique parfaitement cette différence.

Sur le sceau, le duc tient l'écu à l'échiqueté de Dreux, au franc quartier chargé de deux mouchetures à l'état d'embryon. Cette pièce, qui date de la fin du XIIIe siècle, peut appartenir au règne de Jean Ier (1237-1284) ou de Jean II (1284-1304).

Le contre-sceau, gravé une centaine d'années après, montre les hermines complètes, et date incontestablement de Jean IV (1364-1399) [2].

Sur le sceau remarquable des exécutions ducales, qui peut être attribué à Jean II, mais que nous donnerions plus volontiers aux premières années de Jean III, les hermines du franc quartier, quoique lourdes et massives, ont beaucoup d'élégance [3].

Sous Pierre Mauclerc, les monnaies nous donnent cette forme étranglée imitant une amphore antique [4] :

Plusieurs pièces du même prince et du duc Jean Ier, son fils, présentent le type suivant, qui accuse bien mieux la forme de la par-

[1] *Arch. départ., Trésor des chartes*, O. C. 1.

[2] Cet intéressant monument sigillographique a déjà été publié par nous dans le *Livre doré* de la Mairie de Nantes. Il est attaché au bas d'un acte de 1397. (*Arch. départ.*, E. C. 32.)

[3] La matrice de ce beau monument sigillographique appartient au Musée archéologique de Nantes.

[4] Bigot, pl. IX, 8, et pp. 85, 87.

Digitized by Google

tie supérieure de la moucheture, et se retrouve sur des pièces de Jean III, et même de Charles de Blois et de Jean IV [1] :

Mais cette persistance du type n'empêche pas d'autres variétés, et des deniers de Jean III nous offrent la figure assez gracieuse que voici [2] :

Au XIVe siècle, les hermines présentent cette particularité, qu'au lieu d'avoir trois ou cinq pointes à la partie inférieure, elles en ont dix ou douze. Telles sont celles de plusieurs monnaies de Jean IV [3], et surtout celles gravées sur les tombeaux de Jean II et Jean III aux Carmes de Ploërmel, dont Vulson de la Colombière reproduit ainsi le modèle, *de visu :*

C'est aussi le cas de parler des hermines placées sur les monnaies de Charles de Blois et de Jean IV, pour imiter les fleurs de lis, trompe-l'œil fort bien caractérisé par M. L. Hucher, sous le nom de *pseudo-lis* [4] :

[1] Bigot, pl. IX, 4, 5, 9; pl. X, 4, 6, 8, 9; pl. XIII, 7, 8; pl. XIX, 1, 2, 3; pl. XXIII, 3, 7, 9.

[2] Bigot, pl. XIII, 3, 4, 5, 6, 7, 9; pl. XIII, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 0.

[3] Bigot, pl. XXV, nos 1 à 8.

[4] Bigot, pl. XVII, nos 4, 6, 8, 10; pl. XXII, no 8; pl. XXVI, nos 7, 13, etc.

Digitized by Google

Les lettres du 19 novembre 1402, par lesquelles Philippe, duc de Bourgogne, tuteur de Jean V, son neveu, prescrit à tous les receveurs et officiers de la chevance de Bretagne d'obéir à la duchesse-mère, et d'avoir à exécuter tous ses commandements, sont scellées d'un sceau en cire rouge, sur lequel se voit un écu dont les hermines, posées 4. 3. 4. 3. 2. 1., affectent beaucoup d'élégance [1] :

Le grand sceau en cire rouge d'Arthur de Richemont, connétable de France, appendu au bas d'actes des 11 et 13 janvier 1442, donne cette variété [2] :

Le contre-sceau porte l'écu du connétable : d'hermines au lambel à trois pendants, chargés chacun des trois léopards d'Angleterre, ayant pour supports deux sangliers couronnés. Au-dessus se lit la fière devise du vaillant prince breton :

QVI QVE LE VVEILLE.

Cette devise, que nous avons lieu de croire inédite, est tout aussi énergique dans sa concision, mais plus polie que le mot de la reine Anne : « Qui qu'en grogne, tel est mon plaisir. » Elle exprime, en termes mieux choisis, la même force de caractère et la volonté nettement accentuée.

Catherine de Luxembourg, duchesse de Bretagne, veuve d'Arthur III, habitait, aux Chartreux de Nantes, une petite maison dont les restes subsistèrent jusqu'à notre époque. Les briques dont elle était carrelée avaient toutes une hermine moulée en léger relief, dont voici la reproduction [3] :

[1] *Arch. départ., Trésor des chartes,* arm. G, cass. B, n° 36.
[2] *Arch. départ., Trésor des chartes,* arm. G, cass, B., n°s 10 à 16.
[3] Musée d'archéologie de Nantes.

Digitized by Google

Enfin, le type le plus parfait et le plus gracieux est celui de l'hermine sculptée sur le tombeau de François II, par l'illustre Michel Columb.

Aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles paraissent plusieurs variétés, parmi lesquelles nous indiquons la moucheture à trois pointes déjà connue sous Jean IV et Jean V,

et la suivante, empruntée à la chasuble de la chapelle de la Mairie de Nantes, brodée en 1777, et qui se rencontre également sur les étalons des poids de la ville datés de 1681 [1].

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

[1] Musée d'archéologie de Nantes.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

DIALOGUES DES VIVANTS ET DES MORTS*

VI

MAITRES ET VALETS.

Émile Ollivier, Léon Gambetta, Philis et Laurier.

(La scène se passe aux Champs-Elysées).

ÉMILE, *rêveur, un gros portefeuille sous le bras.*

Sono i popoli di Francia umili ed ubbidientissimi. C'est Machiavel qui fait cette remarque dans les *Ritratti.* Paolo Sarpi et beaucoup d'autres ont renouvelé l'observation. Quant à Paruta, il dit, au livre troisième de son traité *Della perfezione della vita politica... (Levant les yeux et baissant la voix).* Mais quel est ce personnage qui semble écouter ce que je dis et qui me regarde d'un si mauvais œil?.. Je ne me trompe point, c'est mon ancien collègue Gambetta.

LÉON (*à part*).

Ces citations pédantes, cet air satisfait, cette magnifique paire de lunettes,... c'est bien lui, c'est Émile Ollivier. *(Lui frappant sur l'épaule.)* Eh bien! ma vieille, comment va?

ÉMILE, *reculant de trois pas.*

Gardez, monsieur, ces façons d'agir et de parler pour vos anciens amis les habitués de la Grande-Chaumière et du café Pro-

* Voir la livraison de juin, pp. 434-446.

Digitized by Google

cope. Je crois en avoir aperçu quelques-uns, là-bas, sous les arbres, qui jouent aux dominos.

LÉON.

Ma foi, c'est un beau jeu. L'esprit s'y développe,
Et ce n'est pas un homme à faire un quiproquo,
Celui qui juste à point sait faire domino [1].

Vous qui aimez les citations, que dites-vous de celle-là ?

ÉMILE.

Je dis, monsieur, qu'il serait séant de traiter avec un peu plus de respect un ancien ministre.

LÉON.

Ministre, la belle affaire ! Ah ! çà, depuis que vous êtes venu souper chez les Morts, suivant l'heureuse expression de cet excellent M. Troplong, vous ignorez donc complétement ce qui se passe là-haut ? Apprenez que, moi aussi, j'ai été ministre. *Ed' anch' io...*

ÉMILE, *avec incrédulité.*

Ministre ? Vous, ministre ? Et de quoi ? Quel portefeuille aviez-vous ?

LÉON.

J'en avais deux, celui de l'intérieur et celui de la guerre.

ÉMILE, *se rapprochant.*

Comment ! C'est vrai ? Vous aviez deux portefeuilles ?

LÉON.

Deux en même temps.

ÉMILE, *poussant un soupir.*

Pour moi, je n'avais que les sceaux ; mais j'étais, en revanche, le principal ministre, le chef du cabinet, et, en l'absence de l'Empereur, je présidais le Conseil.

LÉON, *négligemment.*

Pendant un trimestre et plus, j'ai été dictateur, rien que cela !

[1] Alfred de Musset, *Dialogue entre Dupont et Durand.*

Digitized by Google

ÉMILE.

Dictateur!!! — Mon Dieu! sans être dictateur, on peut *faire grand*, et je l'ai bien prouvé. Avez-vous rien produit qui se puisse mettre en regard du Plébiscite de 1870, de cette grande et à jamais mémorable victoire, que j'ai eu le droit d'appeler à la tribune le *Sadowa français?*

LÉON.

Et le mot était aussi heureux que juste. C'était bien, en effet, un *Sadowa*, c'est-à-dire une victoire dont la Prusse devait recueillir tous les fruits. Vous avez, le plus adroitement du monde, tiré les marrons du feu, et c'est Bertrand, je veux dire Bismark, qui les a croqués. (*Ici les lunettes d'Emile éprouvent un léger tressaillement.*) Allons! allons! ne vous fâchez pas. Ce que je dis là n'est point pour vous être désagréable. Tous tant que nous sommes, empereurs et tribuns, maréchaux et ministres, avons-nous donc fait autre chose, depuis dix ans et plus, que travailler pour le roi de Prusse? Je ne fais aucune difficulté de reconnaître, en ce qui me concerne, que j'ai mis la main à quatre ou cinq *Sadowas français*, auprès desquels le vôtre n'était que de la Saint-Jean. (*Il s'arrête.*) Pardon, je crois apercevoir à côté de vous...

ÉMILE.

Oh! ne faites pas attention. Ce n'est rien... C'est Philis, qui ne me quitte pas plus que mon ombre... — Mais, si je ne me trompe, il y a aussi quelqu'un derrière vous...

LÉON.

Ce n'est rien... c'est Laurier, qui ne me quitte pas davantage. Si vous le désirez, je vais lui donner l'ordre de se tenir à distance. (*Il fait un signe à Laurier qui s'éloigne, pendant que Philis, sur un signe semblable d'Emile Ollivier, se retire également.*)

PHILIS, *à demi-voix.*

Le cyprès, qui toujours croît auprès du laurier,
D'une sombre couronne environne Laurier.
Laurier n'est pas du bois...

Digitized by Google

LAURIER.

Je crois, Philis, que tu fais rimer Laurier...

PHILIS.

Avec guerrier? Le ciel m'en préserve!

LAURIER.

Que dis-tu donc?

PHILIS.

Oh! mon Dieu! je répète le vieux refrain :

Nous n'irons plus au bois;
Les lauriers sont coupés!
(*Ces deux ombres s'évanouissent.*)

ÉMILE *à Léon.*

Laissons-là le Plébiscite, j'y consens. A mon passage aux affaires se rattachera, dans l'histoire, un événement qui suffirait à rendre mon nom immortel. (*Se rengorgeant.*) C'est moi qui ai déclaré la guerre à l'Allemagne, sans hésitation et sans crainte, le front haut, *le cœur léger.* (*Il se détourne.*)

LÉON.

Tout cela est vrai; mais si votre nom est irrévocablement lié à la déclaration et aux débuts de cette guerre, le mien n'est pas moins indissolublement uni aux événements qui en ont signalé la fin, et j'ose dire qu'ici la fin a été digne du commencement. Ce que vous aviez entrepris avec un *cœur léger,* je l'ai continué avec un *front et un cœur d'airain.* J'ai eu sur vous cet avantage de diriger des armées.

ÉMILE.

Des armées? Et combien?

LÉON.

L'armée du Nord, l'armée de la Loire, l'armée du Rhin, sans parler des douze camps dont j'avais décrété la formation et qui devaient contenir deux millions de soldats. Je nommais et je révo-

Digitized by Google

quais les généraux ; je jetais sur le papier des plans pour la campagne et des proclamations pour la ville ; je copiais de mon mieux les bons modèles. Je copiais les membres de la Convention, et je jurais comme eux de faire *un pacte avec la Victoire ou avec la Mort.*

ÉMILE.

Vous me faites trembler! (*Il se détourne une seconde fois.*)

LÉON.

Rassurez-vous, mon ami; vous savez bien qu'on ne se tue pas pour si peu. — Je copiais le dauphin, prenant le Pirée pour un nom d'homme, et je mettais bravement Epinay-Longjumeau à la place d'Epinay-Saint-Denis. Je copiais Carnot, décrétant quatorze armées. Je copiais surtout Napoléon.

ÉMILE.

Lequel ? Napoléon Ier ou Napoléon III ?

LÉON.

Napoléon III, parbleu! Mes plans valaient les siens. La marche sur Belfort, exécutée par Bourbaki, d'après mes ordres, ne le cède guère, pour la beauté de la conception et la grandeur des résultats, à la marche sur Sedan exécutée par Mac-Mahon, d'après les ordres de l'empereur. (*Emile se détourne une troisième fois.*) Qu'avez-vous?... Ah! je vois ce que c'est... Il nous manque quelque chose à tous les deux : depuis que nous avons perdu, vous, Philis, et moi, Laurier, nous ressemblons à ce pauvre Pierre Schlemill qui avait perdu son ombre. Mais, rassurez-vous, Philis et Laurier ne sont pas loin, et, avant une heure, ils auront repris leur place à nos côtés.

ÉMILE.

Vous avez raison. — (*Après un instant de silence.*) Vous avez réalisé, vous aussi, de grandes choses, Gambetta. J'hésite pourtant à vous présenter à mon ami Guicciardin.

LÉON.

Vous voulez dire sans doute Girardin? Est-ce que le pauvre diable?...

Digitized by Google

ÉMILE, *haussant les épaules.*

Je parle de Francisco Guicciardini, l'auteur des *Avis et conseils en matière d'Etat.* Je crains, si je vous présente à lui et à mon autre ami Machiavel, qu'ils ne vous demandent, par exemple, ce que vous avez fait en matière d'élections. Comme moi, je le sais, vous avez déclaré dans tous vos discours que le suffrage universel était chose sacrée, qu'il n'y fallait pas toucher, même du bout du doigt, et que la plus légère atteinte à la liberté électorale était le plus monstrueux des attentats.

LÉON.

Certes, je l'ai dit et suis prêt à le redire...

ÉMILE.

C'est fort bien; mais avez-vous, comme moi, écrit à tous vos préfets de déployer une *activité dévorante?* Avez-vous fait placarder à la porte de toutes les mairies, le jour même du vote, des affiches annonçant la découverte d'un affreux complot? Avez-vous....

LÉON.

J'ai fait plus et mieux que tout cela. J'ai écrit à mes préfets de m'envoyer, *par tous les moyens,* des députés républicains. Je leur ai donné des instructions pour que le vote ne pût avoir lieu qu'au chef-lieu de canton. J'ai rendu un décret par lequel je déclarais inéligible toute une catégorie de citoyens.

ÉMILE *(à part).*

Mon génie étonné tremble devant le sien.

(*Haut.*) Vraiment, vous avez fait cela? Touchez là, mon ami. (*D'un air solennel et convaincu :*) Gambetta, vous êtes un grand homme, plus grand encore que moi. Non, non, mon ami, ne vous récriez pas; je le dis comme je le pense. Qu'ai-je été, après tout? Mirabeau, Benjamin Constant et Lamartine. Oh! mon Dieu! pas davantage. Mais vous, mon ami, vous! Vous avez été à la fois ministre de la guerre comme Le Bœuf, général d'armée comme Napoléon III, et ministre de l'intérieur comme Emile Ollivier. (*Ils se jettent dans les bras l'un de l'autre*). — Un heureux hasard nous a justement conduits à la porte de mon cercle. (*Ils s'arrêtent devant un superbe édifice, auquel on arrive par un escalier monumental*).

Digitized by Google

LÉON.

Peste! quel cercle! Dante Alighieri n'avait pas prévu celui-là.

ÉMILE.

C'est Morny qui en est le président. Il sera ravi de faire votre connaissance. Nous vous présenterons tous les deux, et je puis vous donner l'assurance que vous ne serez pas *blackboulé*. En attendant, vous pouvez toujours venir visiter les salons. (*Ils gravissent les marches de l'escalier.*) Donnez-vous donc la peine d'entrer.

LÉON.

Veuillez passer le premier.

ÉMILE.

Après vous.

LÉON.

Après vous.

ÉMILE.

Après vous, s'il vous plaît.

(A peine ont-ils franchi le seuil, que Philis arrive d'un côté et Laurier de l'autre.)

LAURIER, *sans voir Philis. Il fredonne :*

Simple, modeste, sage
Et beau comme Philis,
Porter sur son visage
Des roses et des lis,
Sur son manteau de bure
Des feuilles d'olivier :
Eh gai! c'est la parure
De l'ami d'Ollivier.

PHILIS, *sans voir Laurier. Il chante :*

Faire un discours habile,
Que nul ne trouve long;
Au-dessus de la Ville
S'élever en ballon;
Unir en conscience
Au pampre le laurier :
Eh gai! c'est la science
De l'ami de Laurier.

(*Apercevant Laurier, bas :*) Tiens, Laurier! cet homme flexible, qui, après avoir été à Tours le laurier d'Apollon-Crémieux, est de-

Digitized by Google

venu à Bordeaux le laurier de Mars-Gambetta ! — C'est drôle, je lui trouve un air d'emprunt.

(*Laurier apercevant Philis, bas :*) Tiens Philis ! ce républicain inflexible, qui, après avoir célébré « le groupe harmonieux et sombre d'Harmodius et d'Aristogiton[1] » s'est converti à l'Empire la veille de sa chute. Je ne sais pas s'il espère toujours.

(*Ils vont à la rencontre l'un de l'autre.*)

LAURIER.

Puisque nos maîtres se sont donné la main, notre devoir, Philis, n'est-il pas de faire comme eux ? (*Il lui tend la main, que Philis saisit avec empressement.*) Ils se sont embrassés ; embrassons-nous, Philis. (*Ils se jettent dans les bras l'un de l'autre.*)

PHILIS.

Qu'allons-nous devenir ? Depuis qu'Ollivier n'est plus là, je suis comme une Ombre en peine.

LAURIER.

Tu t'embarrasses de peu. En serviteurs fidèles, nous devons imiter nos maîtres et suivre de notre mieux leurs exemples.

PHILIS.

D'accord.

LAURIER.

Eh bien ! Philis, notre chemin est tout tracé.

(*Montrant du doigt la porte d'un cabaret, au-dessus de laquelle un petit tableau en terre cuite représente deux hommes qui portent une amphore :*)

Nos maîtres sont au cercle : entrons au cabaret.

PHILIS.

Après vous.

LAURIER.

Après vous.

PHILIS.

Après vous, s'il vous plaît.

EDMOND BIRÉ.

[1] *Discours de rentrée à la Conférence des avocats de Paris*, par Me Philis, 1855.

Digitized by Google

POÉSIE

—

LE MULOT ET LES ABEILLES

—

FABLE

—

Dans une ruche à miel abondamment garnie,
Un mulot communard — du moins, nous le croyons -
Entra par escalade, et, sans cérémonie,
Se mit à piller les rayons.
— Que de gens sur ce globe agiraient de la sorte ! —
Bref, il s'acharnait au butin,
Quand d'abeilles une cohorte
Accourut troubler son festin,
Et mettre le voleur au plus vite à la porte.
« Vous voulez me chasser ! la chose est par trop forte,
Leur dit le partageux, car mon droit est certain.
Vous qui m'accusez de pillage,
Où prenez-vous ce miel, dont je viens, ce matin,
Revendiquer aussi l'usage?
Sur le serpolet et le thym,
Et sur mainte autre fleur sauvage
Qui sont — vous l'avoûrez, je gage —
Les produits spontanés du sol.
Germant sans qu'un travail quelconque les seconde,
L'eau du ciel les nourrit, le soleil les féconde.
Or, qui pourrait nier, à moins que d'être fol,

Digitized by Google

Que rosée et soleil ne soient à tout le monde?
Proudhon l'a dit — et sur ce principe il se fonde : —
« *La propriété c'est le vol.* »
J'en appelle à votre droiture,
Posséder, n'est-ce pas ravir au fonds commun,
Pour se l'approprier, la part que la nature
A voulu donner à chacun?
Donc, j'ai droit à ma nourriture.
Donc, ce miel m'appartient, et je veux en manger. »
« Vous argumentez à merveille,
Lui réplique la mère-abeille,
Pour établir vos droits à partager.
Mais examinez, je vous prie,
Sans passion, que ce trésor
Est le fruit de notre industrie.
En prenant sur les fleurs cette poussière d'or,
Dont notre liqueur se compose,
Vous nuisons-nous en quelque chose?
Empêchons-nous le papillon
De baiser les fleurs du vallon,
Et de butiner sur la rose?
A d'utiles travaux occupez vos instants,
Et, comme nous, en peu de temps,
Vous deviendrez propriétaire.
Ce ne serait pas certe une petite affaire,
S'il nous fallait, au prix de labeurs journaliers,
Nourrir tous les gourmands qui ne veulent rien faire,
Et que l'on compte par milliers. »
Là-dessus, et sans plus écouter ses beaux prônes,
A coup de dards nos amazones
L'expulsèrent de la maison.

Sauf peut-être certaines zones,
Le pays, j'en suis sûr, leur donnera raison.

H. LAMONTAGNE.

Digitized by Google

LE COMBAT DE DROUÉ

Le combat de Droué a eu et devait avoir un certain retentissement en Bretagne, bien moins par l'importance du chiffre des troupes engagées, que parce qu'elles étaient bretonnes, et que des bruits de trahison appelaient sur elles un douloureux intérêt. On disait qu'au moment où ces troupes entraient à Droué, dans la nuit du 16 au 17 décembre et dans la matinée du 17, le bourg était occupé par un détachement prussien qui était logé chez les habitants; mais que ceux-ci, au lieu de nous prévenir, prévinrent nos ennemis et les firent monter aux étages supérieurs, tandis qu'ils recevaient nos soldats au rez-de-chaussée. Les nouveaux venus voulaient-ils prendre l'escalier? on les arrêtait par ces seuls mots: — Il n'y a en haut que nos femmes et nos filles; n'allez pas les effrayer. — On prétendait, de plus, que le complot était prémédité. Ainsi on racontait, et le fait était vrai, qu'ayant demandé, avant d'entrer dans le village, des nouvelles des Prussiens, les habitants avaient répondu : — « Oh! ils ne sont pas ici; ils avaient commandé hier cinq cents rations de pain; mais, quand ils ont su votre arrivée, ils se sont sauvés bien vite [1]. » Et l'on concluait de cette réponse que non-seulement il y avait trahison, mais *guet-apens*, et que la population s'était enten-

[1] Ce renseignement était d'une exactitude complète. Plusieurs femmes avaient précédemment averti que, si les Prussiens n'étaient plus à Droué, ils n'étaient pas loin, qu'il importait donc de se tenir sur ses gardes. Le même renseignement et le même conseil furent donnés au général Gougeard, lorsqu'il arriva, dans la nuit, à Droué.

Digitized by Google

due, une population de mille âmes, pour nous faire tomber dans le piége[1].

Remarquez bien, en effet, que personne ne trahit le secret, pas même le maire, pas même le curé, pas même le receveur de l'enregistrement, un franc et loyal Breton, pas même le directeur de la poste; qu'il ne se trouva pas une seule femme compatissante, un seul enfant indiscret. Le secret ne fut trahi que par les Prussiens qui, à onze heures, tirèrent sur nos soldats épars, des fenêtres de leurs retraites.

Ce complot de tout un bourg était-il vraisemblable? était-il possible? J'avais de fortes raisons d'en douter, bien qu'il fût admis par d'excellents esprits. L'accusation s'étant donc de nouveau produite dans un récit, écrit d'ailleurs avec verve et une entière bonne foi, je me suis cru d'autant plus autorisé à la contester, que les détails donnés sur la mort de mon fils, l'une des victimes du combat, étaient, d'un autre côté, fort peu exacts. J'écrivis donc à M. le directeur de l'*Espérance du Peuple* la lettre suivante :

« Saint-Herblain, 26 juin.

» Mon cher La Rochette,

» Je viens de lire dans l'*Espérance* un récit du combat de Droué, qui nécessite quelques rectifications.

» Il est inexact que mon fils ait été blessé près du village de la Fontenelle, après la débâcle de Droué, et il ne l'est pas moins que ce soit un éclat d'obus qui lui ait donné le coup mortel.

» Mon fils n'a pas quitté un seul instant Droué. Il fit d'abord partie d'un groupe d'hommes de bonne volonté qui se portèrent à l'attaque de la maison formant l'encoignure de la place, et il reçut là une première blessure.

» L'idée lui vint alors, et à ceux qui l'accompagnaient, de tourner cette maison par les jardins. A cet effet, ils traversèrent la maison de la Poste, qui était contiguë; mais, au moment où mon

[1] La commune de Droué a mille habitants, dont cinq cents dans le bourg.

Digitized by Google

fils franchissait l'obstacle qui séparait le jardin de cette maison de celui de la maison investie, il fut frappé à la joue d'un coup de feu, qui lui emporta la langue et lui fracassa la mâchoire. Les premiers soins lui furent donnés sur le lieu même par M. Gastein, chirurgien de la marine.

» Je vous demande pardon de ces détails tout personnels, mais qui étaient nécessaires après l'article, nullement offensant, à coup sûr, mais inexact, de votre correspondant[1].

» Que devenait cependant le combat? Il se termina par l'expulsion complète des Prussiens. Ceux qui occupaient les maisons furent tous tués ou pris. Les autres furent poursuivis par nos mitrailleuses et firent de grandes pertes. Nous eûmes, en définitive, de quarante à cinquante hommes hors de combat, et les Prussiens en eurent plus de deux cents.

» Maintenant, quelle avait été la cause de la panique du matin, sur laquelle M. Monnié n'a rien dit de trop? Il est de notoriété que ce furent surtout les bruits de trahison qui jetèrent le désordre dans nos rangs. En voyant des coups de fusil partir de trois à quatre maisons de la place, on se crut livré à l'ennemi par la population elle-même, et toute maison fut considérée comme un repaire de Prussiens. Or, il est évident que, s'il en eût été ainsi, nous n'avions plus qu'à battre en retraite.

» Mais en était-il ainsi? Pendant toute la nuit du 16 au 17, on se garda bien, et aucun Prussien ne parut, bien qu'ils fussent à Courtalain, c'est-à-dire à deux lieues. Le matin, le bataillon de Nantes arriva très-fatigué, et la surveillance ne fut pas aussi rigoureuse. Bref, les Prussiens se glissèrent dans les jardins qui s'étendent derrière les maisons, et parvinrent à occuper quatre de ces maisons, formant l'extrémité de la place. Aussitôt après, la fusillade commença.

» Telle est, mon cher ami, la simple vérité. Je le sais par mon fils, qui a eu la force de nous écrire deux lettres de son lit de mort; la dernière n'a pas moins de cinq pages et n'omet aucun des

[1] « Nous n'avions qu'à rester immobiles et à regarder les obus qui s'entrecroisaient au-dessus de nos têtes avec un sifflement qui n'avait rien de bien attrayant.... Le feu ennemi ne fut pas très-meurtrier; il le fut encore trop, car nous eûmes à déplorer la mort d'un de nos compatriotes..... »

Digitized by Google

incidents de la lutte. Le mot de trahison n'y paraît pas une seule fois [1].

» En tournant les maisons, mon fils avait, en effet, très-bien vu par où venaient les Prussiens. Les renseignements que j'ai pris sur les lieux concordent de tout point avec ses lettres. Comment ne pas ajouter foi, par exemple, au témoignage de M. l'abbé Racinoux, curé de Droué, dont notre excellent ami, le comte Edouard de Monti, qui le connaît, l'aime et le respecte depuis vingt ans, pourra vous dire les rares qualités? Défions-nous, croyez-moi, de ces idées de trahison qui ont été, depuis le commencement de la guerre jusqu'à la fin, une des grandes causes de notre indiscipline et de notre faiblesse.

» M. Monnié, dans son intéressante étude, cite à bon droit le commandant de Rodellec du Porzic, noble représentant de la plus noble et de la plus intrépide famille. Sa conduite fut héroïque à Droué, au milieu de bien des défaillances, et il contribua plus qu'aucun autre à changer la fortune de la journée. Je voudrais aussi un souvenir pour M. de Kerviller, commandant des mobiles du Morbihan, d'un sang, lui aussi, où l'honneur, le courage et le dévouement se transmettent par héritage. Au moment où il cherchait à reconnaître la position de l'ennemi, il fut frappé d'une balle à la tête, digne mort d'un brave!

» Je dois enfin parler des soins dévoués dont nos blessés furent entourés à Droué, tant de la part des pieuses sœurs de la Présentation, qui transformèrent leurs classes et l'une même de leurs chambres en ambulance, que de la part du curé, de M. Barbin, médecin retiré, et de la plupart des personnes notables du lieu.

» Je suis heureux de cette occasion de leur témoigner publiquement ma reconnaissance.

» Veuillez, je vous prie, mon cher La Rochette, excuser cette longue lettre [2].

» Tout à vous, EUGÈNE DE LA GOURNERIE. »

[1] Mon excellent ami, M. de la Vincendière, recevait, au même moment, une lettre d'un de ses domestiques qui était au nombre des artilleurs engagés à Droué, et qui contribuèrent si énergiquement à rétablir le combat. Le mot de trahison n'y est pas davantage prononcé. Ce brave soldat est mort depuis de ses blessures, à Champagné.

[2] Cette lettre était écrite lorsque j'ai lu la rectification insérée hier, sur la demande de M. Le Roux. Je ne puis qu'être infiniment touché de cette attention d'un des plus dignes compagnons d'armes de mon fils.

Digitized by Google

En reproduisant cette lettre dans la *Revue,* j'ai surtout pour but de conserver des données utiles à l'histoire, et de ne pas laisser s'établir comme vérités acquises des erreurs qui n'ont, je crois, d'autre origine que la surprise du moment. On n'expliquera jamais comment il se fait que les Prussiens n'aient tiré sur nos soldats que de quatre maisons, s'ils étaient logés chez les habitants, c'est-à-dire répartis entre les quatre-vingts ou cent maisons de Droué. Remarquons bien, d'ailleurs, que ces quatre maisons sont précisément de celles dont les jardins s'étendent jusqu'à la route qui, venant de Courtalain, où était le camp prussien, contourne le bourg, et l'on en conclura tout naturellement, je dirais même presque forcément, que l'invasion eut lieu par les jardins. Elle s'accomplit avec d'autant plus de facilité que, depuis le matin, nous n'avions plus de sentinelles avancées, et que plusieurs de ces maisons étaient vides, les habitants se trouvant sur la place avec nos soldats. Aussi ne fallut-il qu'un instant pour que toutes leurs fenêtres, en haut comme en bas, devinssent autant de meurtrières.

On a dit que le maire de Droué avait dû être fusillé. C'est une erreur, et cependant il eût incontestablement dû l'être si la trahison eût été prouvée. Aujourd'hui surtout, que les lois ont repris leur empire, et que l'on fait passer les *communeux* devant la justice, pourrait-on faire moins à l'égard des habitants de Droué, livrant leurs concitoyens à l'ennemi? Si on ne l'a pas fait, c'est qu'évidemment on n'a aucun motif pour le faire.

Je voudrais, enfin, qu'on cessât de nous représenter l'affaire de Droué comme une déroute, puisque la panique de onze heures fut suivie d'une victoire complète à midi. J'ai encore présente l'impression qu'a laissée dans le pays l'arrivée du commandant de Rodellec, amenant à fond de train ses mitrailleuses. Pourquoi faut-il que le succès ait été payé de sa mort!

Une autre mort, dont le souvenir doit rester, est celle de M. l'abbé Le Goarrec, aumônier des mobiles du Finistère, frappé au feu comme les plus braves.

Un dernier mot; si mon pauvre fils vivait encore, il m'en voudrait de ne rien dire de nos mobilisés de Nantes. Comment ne pas

Digitized by Google

reproduire, d'ailleurs, le témoignage que leur a rendu leur courageux aumônier, M. l'abbé Camaret : « Je ne puis, dit-il, que rendre justice à la conduite de nos braves Nantais. Surpris un instant, et ne sachant où était l'ennemi audacieux qui leur envoyait le dessert après un maigre déjeuner, ils ont couru aux armes, et, tandis que tout fuyait autour d'eux, ils sont restés presque seuls fidèles à leur poste. Je venais de chercher un aide-major pour un homme blessé, et je rencontrai nos mobilisés qui marchaient fièrement à la recherche de l'ennemi caché dans les maisons. Ils entouraient tous le drapeau de la légion Nantaise, noblement porté par une main solide et résolue [1]. »

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] *Espérance du peuple*, du lundi 26 juin.

Digitized by Google

Mgr SOYER

ÉVÊQUE DE LUÇON *

Trois années, relativement calmes, suivirent la mort de ce grand homme. Un armistice, accordé par le général Hoche, mit fin à la guerre civile, et les Vendéens quittèrent l'épée pour le soc et la charrue. Les paysans retournèrent à leurs fermes brûlées, qu'ils réparèrent avec des genêts, en attendant une restauration plus complète ; les familles, autrefois riches ou aisées, se casèrent comme elles purent dans celles de leurs maisons qui n'étaient qu'à demi détruites. Ainsi fit la famille Soyer. Jean Soyer vint à Chanzeaux chercher une retraite tranquille, rétablir sa santé et guérir ses nombreuses blessures. « Logé dans les ruines du château qu'il avait acheté pour le rendre à ses anciens propriétaires, il fut bientôt environné du respect et de l'attachement des habitants, qui voyaient toujours en lui le major général de l'armée d'Anjou. Ses deux frères, François et Louis, partageaient sa demeure. Le premier, aide de camp de Stofflet, aux jours du péril s'était fait remarquer entre tous par son dévouement et sa valeur ; le second, que le désastre de Savenay avait jeté enfant sur la rive droite de la Loire, avait été assez heureux pour s'évader du château d'Angers et rejoindre une compagnie de royalistes, dans la nuit même qui devait précéder son supplice [1]. »

Les prêtres revoyaient leur patrie, leurs paroisses, et exerçaient leur ministère, grâce à une tolérance souvent trop prompte à se

* Voir la livraison de mai, pp. 377-386.

[1] *Une paroisse vendéenne sous la Terreur*, par M. de Quatrebarbes.

Digitized by Google

démentir. Dans un autre temps cette demi-sécurité eût été appelée persécution ; à cette époque, c'était de l'apaisement, et, sans s'inquiéter du danger devenu moindre, presque tous les prêtres songèrent à quitter leurs cachettes ou leur exil. Ce fut ainsi que s'ouvrit l'année 1797. M. Pruel rentra à son cher Montbernage, et laissa M. Soyer mieux établi que jamais à Chanzeaux.

La pacification due à l'habileté du général Hoche ne devait être qu'une œuvre éphémère. Le général l'avait compris, et voici comment il s'exprimait dans une lettre confidentielle aux tyrans qui gouvernaient alors sous le nom de Directeurs :

« Les réfugiés patriotes, dit-il, ne s'entendront jamais avec les paysans royalistes. J'ai vaincu ceux-ci par la douceur unie à la force ; mais les réfugiés gâteront mon ouvrage. Ils ont des haines et des vengeances à exercer ; je crains qu'ils n'en laissent jamais échapper l'occasion. Nouveaux propriétaires du sol que la Nation leur a vendu à vil prix, ils ne pourront jamais être pour les paysans ce qu'ont toujours été les nobles ; ils ne respecteront ni le culte, ni les prêtres, ni les souvenirs d'un autre temps auxquels les Vendéens sont si attachés. Il faudrait donc, autant que possible, faire administrer le pays par d'anciens habitants, et même par des Royalistes qui volontairement auraient fait leur paix avec la République. L'esprit des populations est hostile au principe révolutionnaire ; il est donc essentiel de le ménager : car, vienne la guerre au dehors, et la Vendée peut s'insurger encore plus terrible ; c'est un volcan comprimé, mais il fermente toujours, et peut jeter de nouvelles laves. Ne donnez donc aux Patriotes que le moins possible d'autorité. Inspirez de la confiance aux Vendéens par des mesures même un peu contre-révolutionnaires ; flattez leurs idées religieuses ; faites des concessions à leur fanatisme monarchique, et surtout au désir immodéré qu'ils ont tous de ne pas perdre de vue le clocher de leur village. Un jour viendra où la République recueillera le doux fruit de tout ce qu'elle aura semé, car la Vendée, ne vous y trompez pas, est une bonne terre : il y a dans ses enfants de l'honneur et du courage. La Révolution a eu tort de nier cela ; soyez assez justes pour revenir sur des erreurs que dans les premiers

Digitized by Google

temps on pouvait répandre en France afin d'exciter l'enthousiasme; mais croyez bien que tout ce que j'ai accompli sera inutile, si vous continuez le système jusqu'à présent suivi. C'est un pays exceptionnel que la Vendée : il faut donc la laisser se régir avec des lois exceptionnelles, car une guerre pareille, renouvelée dans quelques années, perdrait le gouvernement.

» Ces paroles prophétiques de Hoche adressées au Directoire le laissèrent sourd ou indifférent; le Directoire n'osa pas ou ne sut pas en tenir compte. La Vendée fut livrée à l'arbitraire haineux des autorités locales : on la persécuta avec une de ces ténacités tracassières que le fanatisme peut seul enfanter [1]. »

« Pendant les trois années qui s'écoulèrent de 1796 à 1799, il est impossible de se faire une idée de la position des anciens chefs et des soldats de l'armée royale. Toujours errants, ils ne pouvaient s'arrêter dans une ferme sans apporter avec eux une chance inévitable d'incendie, de pillage ou de massacre. Ils n'étaient jamais assurés que la journée qui commençait ne finirait point par leur supplice. Il n'y avait qu'une foi sincère en un meilleur avenir qui pût soutenir des constances à chaque instant mises à d'aussi cruelles épreuves, et le gouvernement, qui s'affaissait sous une tyrannie où la honte remplaçait l'échafaud, commençait à voir que la paix imposée par Hoche aux provinces n'était que temporaire. Il comprenait que l'esprit conservateur développé dans ces provinces se fondait sur une base trop solide pour être battu en brèche par ces pouvoirs éphémères dont le Directoire était le représentant. Malgré d'incessantes persécutions, l'organisation du parti subsistait avec toutes les ardeurs des sentiments religieux et monarchiques qui l'avaient mis en mouvement. L'immutabilité de ces deux principes était un sûr garant qu'on le retrouverait tel qu'en 1793. La science acquise dans la guerre ne laissait pas de doute qu'on la reprendrait avec succès dès qu'on voudrait la faire avec unité.

» Et pourtant, en dépit de ces prévisions, le Directoire, devenu odieux et méprisé, ne se contenta plus des persécutions secrètes.

[1] Crétineau-Joly.

Digitized by Google

Du palais du Luxembourg, dont ils avaient fait leur demeure, les cinq membres du gouvernement exécutif sentaient le besoin d'un pouvoir fort et débarrassé des entraves révolutionnaires. Siéyès songeait à placer la couronne de France sur la tête d'un Brunswick, qui accepterait une de ses nombreuses constitutions. Barras négociait secrètement avec Louis XVIII. D'autres cherchaient un appui dans un soldat heureux, et le général Joubert semblait être appelé à changer une situation précaire; mais, pour arriver au jour des transactions publiques, le Directoire devait continuer ses plans de terreur et de mauvaise foi.

» A la lassitude générale que la Révolution faisait éprouver aux bons esprits, il joignit la loi des otages, celle d'un nouvel emprunt progressif et la conscription. La République venait d'essuyer des défaites; il fallait recruter ses armées. Elle espéra que trois ans de paix bâtarde auraient peut-être affaibli les répugnances vendéennes; dans la levée de deux cent mille hommes, qu'elle fit décréter par ses conseils législatifs, elle n'exempta pas du nouveau mode de recrutement les provinces de l'Ouest. C'était une infraction à toutes les promesses; l'Ouest entier fit entendre ses plaintes. Le Directoire se hâta de rassurer la Vendée militaire en annonçant que son territoire serait épargné, mais le coup était porté. Les jeunes gens des départements voisins, qui ne voulaient pas cimenter de leur sang un ordre de choses aussi misérable, se jetèrent dans le Bocage, où déjà tout était mûr pour une contre-révolution. L'heure en semblait arrivée; l'adhésion de la Russie aux puissances coalisées contre le Directoire vint ajouter une force immense à la ligue des rois, et donner à la Vendée l'espoir d'une heureuse diversion. Les brillants succès de Suwarow réveillèrent l'enthousiasme, qui fut bientôt universel.

» Si, à cette époque, l'armée anglo-russe de quarante-quatre mille hommes qui se porta vers le Texel était venue débarquer sur les côtes de Bretagne ou de Poitou, il n'y a pas à douter que sa seule marche au travers de ce pays n'eût balayé toutes les forces républicaines. Cent mille royalistes s'y seraient joints. Cette force imposante, qui aurait égalé par la rapidité de ses efforts la grande

Digitized by Google

insurrection du Bocage, ne laissait aux étrangers que le droit de la suivre sur Paris.

» Des considérations politiques, étrangères à l'histoire de la Vendée, firent diriger cette expédition sur la Hollande. L'Ouest resta, comme par le passé, livré à ses seuls moyens d'action. »

Cependant, excitée par des vexations sans nombre, l'impatience des royalistes ne se contenait plus. Des cris de guerre retentissaient sur les deux rives de la Loire. Dans la Vendée angevine, le comte d'Autichamp était appelé à l'honneur de relever le drapeau de la monarchie. Il se tenait caché sur le territoire de Chanzeaux, dans une métairie nommée la Giraudière, occupée par la famille Pinier. L'amitié toujours active de MM. Soyer lui avait ouvert cet asile. Depuis plusieurs mois déjà, il y prolongeait son séjour, sans que le secret de sa retraite transpirât, lorsqu'un événement, qui faillit coûter la vie à MM. Soyer, le força de s'éloigner pour un temps.

« Ces derniers, depuis la loi sur les otages, se tenaient constamment sur leurs gardes. Avertis un matin que le château était cerné par un nombreux détachement, ils sautèrent d'une fenêtre de l'écurie dans la rivière, et gagnèrent, malgré une grêle de balles, les coteaux de Vauchaumier. M. Jean Soyer, qui souffrait toujours de ses blessures, fut bientôt hors d'état de continuer cette course précipitée; il allait infailliblement périr, sans le courageux dévouement de ses frères. « Tu es perdu, lui dirent-ils, si nous ne parve- » nons à attirer sur nous l'attention des républicains. Cache-toi » sous ces broussailles, nous allons courir du côté opposé. » Les bleus prirent en effet le change. François, en disparaissant et se montrant tour à tour au milieu des genêts, parvint à se faire poursuivre seul. Il reçut à l'épaule une légère blessure, mais il eut le bonheur de sauver la vie de son frère [1]. »

De retour à la Giraudière, le comte d'Autichamp n'eut pas longtemps à attendre. Le moment de paraître arriva. Tous les braves échappés aux désastres de la guerre, tous les jeunes gens qui avaient à venger la mort de leurs parents, quittèrent aussitôt leurs demeures et prirent les armes.

[1] *Une Paroisse vendéenne sous la Terreur*, par M. le comte de Quatrebarbes.

Digitized by Google

« A l'exemple des communes les plus dévouées, Chanzeaux ne démentit pas sa vieille réputation. Deux compagnies, sous les ordres de MM. Logeay et A. Fougeray, furent formées comme aux plus beaux temps de la guerre. La première comptait près de cent hommes au combat des Aubiers [1]. »

La famille Soyer, toujours prête lorsqu'il s'agissait de combattre le mal, envoya ses trois guerriers sur les champs de bataille, tandis que l'abbé continuait à former les cœurs à la pratique des vertus chrétiennes.

Il ne s'attacha pas à l'armée; mais, demeurant dans les environs de Chanzeaux, il administrait les sacrements. Il confessait dans les maisons, dans les champs, partout où les fidèles réclamaient les secours de son ministère. Un jour, il confessa dans une auberge, à l'extrémité d'une chambre, une femme malade, pendant qu'à l'autre extrémité buvaient des gens, qui ne se doutaient pas de sa présence.

Sa sollicitude ne perdit de vue ni les soldats chrétiens, ni ceux de ses paroissiens que ne lui enlevait pas le devoir de combattre, ni les jeunes enfants que leur âge appelait à faire cette année leur première communion.

Laissons parler M. de Quatrebarbes :

« Tout l'hiver, dit-il, on l'avait vu parcourir les bois, les genêts, les fermes isolées, et braver toutes les fureurs de la persécution pour l'exercice de son saint ministère. Paraissant partout où il y avait du bien à faire, des larmes à essuyer, il quittait la nuit son secret asile, bénissait les malades au lit de mort, ou, entouré de petits enfants, il faisait entendre la parole de vie sous les ruines demi-couvertes d'une masure incendiée. Là, il leur enseignait à aimer Dieu, à consoler leurs mères, à prier pour la France et à pardonner aux meurtriers de leurs familles. De toutes les communes voisines on accourait à ses pieuses instructions. Souvent à la clairière d'un bois, au bord de la rivière, dans un vallon écarté, il célébrait la messe au milieu de pauvres veuves, de vieillards et d'intrépides

[1] *Une Paroisse vendéenne sous la Terreur*, par M. le comte de Quatrebarbes.

Digitized by Google

jeunes hommes appuyés sur leurs armes. Agenouillés autour de lui, ils priaient avec ferveur, demandant au ciel la résignation, le courage et la force d'étouffer la vengeance dans leurs cœurs.

» Un mois s'était écoulé depuis que l'Eglise avait chanté le glorieux hymne de la résurrection du Fils de Dieu, et, parmi ces fidèles laboureurs, il n'en était pas un seul qui n'eût approché de la table sainte, lorsque M. Soyer fixa le jour de la première communion. Une fraîche prairie de la métairie de Fruchaut fut le lieu choisi pour cette fête touchante. Située loin de tout chemin, dans une gorge ignorée, elle descend en serpentant au bord d'un ruisseau qui baigne le pied des hauteurs de Mauvezin. Au nord et au midi, de vastes champs de genêts inclinent vers elles leurs pentes arrondies, et d'épaisses haies d'aubépines et de cerisiers sauvages l'entourent d'un rideau de feuillage et de fleurs. Au milieu croissent deux vieux chênes dont les rameaux, périodiquement coupés, pétillèrent bien des fois au foyer champêtre. Ce fut sous leur dôme de verdure, à l'ombre de drapeaux blancs consacrés dans des batailles, que s'éleva le modeste autel [1]. Une simple planche, recouverte d'un tissu de lin, fut appuyée entre leurs troncs creusés par l'âge ; les jeunes filles y ajoutèrent des guirlandes de lierre, des roses, des bluets et un agneau couché sur sa croix, doux symbole tracé avec la mousse des bois et la fleur de l'églantier.

» C'était une de ces belles nuits de printemps, à l'air tiède et embaumé, où la brise chargée de parfums agite à peine les feuilles du saule et se mêle en harmonies célestes aux chants des oiseaux. Les étoiles brillaient d'un ineffable éclat, adouci par de légers nuages qui flottaient au ciel comme des flocons de neige, et la lune,

[1] Le 29 septembre 1843, fête du glorieux saint Michel, un autel de gazon était de nouveau dressé à l'ombre de ces mêmes chênes. Comme au jour de la première communion, toute la population de Chanzeaux se pressait dans la vallée autour de Mgr Soyer, venu, après plus de quarante années d'absence, visiter une paroisse qu'il avait tant aimée. Au terme de sa longue et sainte carrière, ce grand évêque avait voulu une dernière fois la bénir. Il la retrouvait, grâce à Dieu, aussi chrétienne qu'il l'avait laissée, et des larmes d'attendrissement coulaient sur son noble visage, à la vue de ces laboureurs dont il se rappelait tous les noms, et qu'il avait bercés enfants dans leurs chaumières en ruines.

Digitized by Google

glissant au travers des arbres, projetait leurs ombres sur le gazon inondé de ses feux.

» Les premières lueurs du jour n'avaient point encore blanchi l'horizon, lorsqu'un sourd murmure, comme un cliquetis d'armes, mêlé à un bruit confus de pas et de voix éloignés, annonça l'approche des fidèles. Une immense multitude couvrait déjà les coteaux voisins. Ses longues files inégales s'allongeaient en suivant les étroits sentiers, disparaissaient dans l'ombre au fond des ravins, descendaient sans ordre les pentes escarpées, puis venaient en silence se confondre dans la prairie. De tous côtés, on voyait se détacher sur les genêts dorés les mantes noires des femmes, les blanches robes des jeunes filles et les chapeaux ornés de plumes des soldats vendéens; et toutes les fois que les rayons de la lune venaient à tomber sur leurs armes polies, il en jaillissait mille gerbes de lumière. Peu à peu la prairie entière fut remplie de femmes et d'enfants; des détachements armés, une double ligne de sentinelles avancées occupèrent les issues de la vallée et couronnèrent toutes les hauteurs.

» Un profond silence succéda bientôt à l'agitation de la foule. M. Soyer venait de revêtir les ornements sacerdotaux qu'une pieuse fraude avait dérobés au pillage et à l'incendie de l'église. Les saints mystères allaient commencer. L'approche du jour faisait déjà pâlir les étoiles. Une clarté douteuse et incertaine était apparue au levant; elle avait insensiblement grandi et montait alors au ciel, qu'elle couvrait des plus riches couleurs. Quatre ou cinq cents enfants, parés de leurs habits de fête, formaient deux à deux autour de l'autel une ligne demi-circulaire. L'innocence et la candeur brillaient sur leurs visages. Placées un peu en arrière, leurs mères attachaient sur eux des regards pleins de foi et d'amour. Hélas! pour un grand nombre, c'était la première joie depuis leur veuvage. De l'extrémité de la prairie au sommet des coteaux, les hommes, un genou en terre, tenant d'une main leur fusil, de l'autre leur chapelet [1], con-

[1] La dévotion à la Vierge est chère à tous les Vendéens. Presque tous portent sur eux un chapelet, à la maison, en voyage ou dans les champs. L'hiver, à la veillée, tandis que les femmes filent, le chef de famille le récite à haute voix. Un de ces

Digitized by Google

templaient avec attendrissement cette admirable scène, et des larmes involontaires coulaient sur ces figures basanées endurcies depuis longtemps aux spectacles de la guerre.

» M. Soyer descendit enfin les marches de l'autel. Sur ses traits animés d'une expression surnaturelle, on lisait les sentiments de son âme. Son émotion était telle, qu'il put à peine entonner cette magnifique invocation au Saint-Esprit, que l'Eglise met dans la bouche de ses enfants aux circonstances solennelles de la vie. Cette sensation passagère disparut devant une exaltation plus grande encore. Les cieux s'étaient ouverts aux paroles du prêtre. A l'instant où la foule inclinée adorait en silence, les premiers rayons du soleil saluaient leur Créateur. De tous ces cœurs d'enfants s'échappaient des prières dignes des anges. Lorsque M. Soyer, élevant l'hostie sainte, leur annonça la fin de leur attente, l'accomplissement de leurs espérances et de leurs désirs, lorsque le Dieu de bonté reposa sur leurs lèvres si innocentes et si pures, tous transportés de bonheur ressentirent une paix ineffable et des joies inconnues. Leur reconnaissance éclata en sanglots, en soupirs, en angéliques concerts; et leurs pensées se confondirent en un sentiment unique d'adoration et d'amour.

» Les échos de la vallée avaient seuls répété les divins cantiques. La crainte de donner l'éveil aux républicains et d'ensanglanter par un combat cette pieuse cérémonie avait arrêté les voix des fidèles. Mais en entendant l'hymne que depuis longtemps lui avait appris la victoire, rien ne put contenir l'enthousiasme de la multitude. Les conseils de la prudence furent oubliés et plusieurs milliers de Vendéens firent retentir les collines des louanges du Dieu trois fois saint. Oui, ils avaient raison de suivre l'élan de leur âme! Le ciel leur eût-il ce jour-là refusé la victoire, ne couvrait-il pas la faiblesse et l'innocence de ses bénédictions?

» Des cris de guerre et de vive le roi! se mêlèrent aux chants sacrés. Une exaltation inexprimable avait remplacé le recueillement

braves gens me racontait qu'ayant été obligé de se cacher après la guerre, il avait passé six mois dans un fossé avec sa carabine, son chapelet et son livre d'heures. « Je n'avais point d'ennuis, me disait-il, je disais des *Ave Maria*, quand j'étais » fatigué de lire. »

Digitized by Google

et la prière, et chaque paysan en retournant dans sa cabane se croyait invincible. Aujourd'hui même, malgré plus d'un demi-siècle de distance, le souvenir de cette fête n'est point effacé. Les traces qu'elle avait laissées dans les cœurs étaient trop profondes. Depuis cette époque, mille événements divers ont rempli l'existence de tous ceux que réunit la prairie de Fruchaut; bien des orages ont passé sur leurs têtes; la mort a enlevé le plus grand nombre, les plus jeunes sont déjà sur le déclin de l'âge, quelques-uns ont oublié les promesses qu'ils avaient faites à Dieu et à la mémoire de leurs pères; mais, parmi ceux qui vivent encore, il n'en est pas un seul qui ne regarde ce jour comme le plus serein, le plus calme et le plus heureux de sa vie. »

D'Autichamp, Suzannet et Grignon s'étaient partagé le commandement des provinces soulevées sur la rive gauche de la Loire. C'étaient des hommes pleins de courage; mais ils n'avaient ni le prestige, ni l'entrain de leurs prédécesseurs. La guerre languit, et le retour inattendu de Bonaparte, qui vint d'Égypte pour s'emparer du pouvoir, y mit bientôt un terme.

Les églises furent rendues au culte, et les habitants des campagnes accouraient de toutes parts au-devant de leurs pasteurs.

« Le retour de M. Blondel de Riz fut un véritable triomphe. Comme aux jours de la persécution, ses deux vicaires l'accompagnaient. La population entière, croix et bannière en tête, s'était portée en habits de fête sur la route d'Angers. Tous avaient voulu entourer quelques instants plus tôt celui dont l'absence avait été si amèrement pleurée. A la vue de ces visages connus, de cette multitude qui faisait retentir le ciel de cris de joie, de ces petits enfants qui demandaient à genoux sa bénédiction, le saint vieillard oublia les souffrances de l'exil. L'immense joie qui inondait son cœur ne pouvait se traduire en paroles. Il pressait dans ses bras ces bons laboureurs, pleurait, souriait tour à tour, et ne laissait échapper que ces mots interrompus : « Mes enfants, mes chers enfants. »

» A son arrivée au sommet de la hauteur qui domine le bourg, des larmes baignèrent tout à coup son visage. Un seul regard tombé sur toutes ces ruines venait de lui révéler l'étendue des malheurs

Digitized by Google

qui avaient accablé sa paroisse. Il cherchait vainement autour de lui cette foule de jeunes gens dont il avait béni le berceau ou consacré l'union et qu'il avait laissés pleins de force et de santé à l'entrée de la vie. A peine osait-il prononcer leurs noms ou demander des nouvelles de leurs familles. Pour un grand nombre, hélas ! la réponse eût été la même. Ces murs noircis et ces maisons sans toit lui annonçaient que depuis longtemps le feu du foyer s'était éteint, et qu'il n'y avait à sa place que des cendres et des larmes.

» Le presbytère était du petit nombre des maisons échappées à l'incendie. M. Blondel le retrouva meublé comme à son départ. L'amour ingénieux qu'on lui portait avait fait disparaître de sa demeure les traces de la révolution et du pillage. Mais qu'importait au bon prêtre le soin de son presbytère, tant que la maison de Dieu restait abandonnée ? La généreuse piété des habitants seconda son zèle, et l'église sortit bientôt de ses ruines. Il était sur le point d'y célébrer l'office divin et d'en voir les travaux terminés, lorsqu'il s'endormit dans le Seigneur, plein de jours et de vertus, après quarante-deux ans de ministère. »

Le retour de l'ancien curé et des anciens seigneurs de Chanzeaux fut un grand sujet de joie pour la famille Soyer, dont tous les membres avaient montré une délicatesse de sentiments égale à leur courage. Ils avaient gardé, comme un précieux dépôt, le vieux manoir seigneurial, et l'avaient remis à ses maîtres ; l'abbé avait conservé la foi et la piété dans le troupeau confié momentanément à ses soins : tous se retiraient satisfaits comme on l'est après une bonne action, et puisaient dans cette satisfaction la plus douce des récompenses. Cette paix de l'âme, cette joie d'avoir bien fait, résultats de leur dévouement, n'avaient-ils pas plus de valeur que l'opulence, pleine de remords, des enrichis parés des dépouilles encore sanglantes des proscrits? Les trois guerriers se retirèrent dans leurs propriétés, et l'estime générale les y accompagna. L'abbé devint curé de la Salle-de-Vihiers.

Il habitait encore Chanzeaux avec ses frères, lorsque l'abbé Mélioc, prêtre de Saint-Sulpice et vicaire-général du diocèse, se présenta un jour au château. M. Mélioc prévoyait le prompt retour

Digitized by Google

de M. Blondel, et, voulant tout organiser dans le diocèse, il venait proposer à M. Soyer la paroisse de la Salle-de-Vihiers. C'était lui demander un nouvel acte de dévouement : cette paroisse était certainement au-dessous de son mérite. Tout le monde pouvait s'en apercevoir, lui seul ne voulut pas le soupçonner. Il partit content. Il accomplissait un devoir : c'était assez, il était satisfait. Pour sa prise de possession, on remplit les anciennes formalités, et il ne songea plus qu'à s'acquitter avec zèle des fonctions de curé.

Comme toutes les paroisses de France, spécialement comme celles de la Vendée militaire, la paroisse de la Salle-de-Vihiers avait considérablement souffert pendant la Terreur. Cependant l'église n'avait pas été brûlée; M. Soyer s'occupa de lui procurer les choses indispensables, et bientôt les paroissiens se réunirent pour les offices, comme ils se réunissaient aux jours heureux de la monarchie, avant les horreurs de la guerre. Mais leur nombre avait sensiblement diminué, et les places vides rappelaient des morts frappés sur le champ de bataille, des morts massacrés dans les maisons pillées, dans les bois, dans les genêts. Ils étaient tombés, ces pieux Angevins, comme on tombait dans la Judée au temps des Machabées, et, pour les survivants, les espérances du présent étaient mêlées de souvenirs amers.

L'élan des cœurs vers le ciel et les magnificences du culte pouvaient seuls consoler ou distraire de leur douleur profonde ces populations désolées. L'abbé Soyer ne négligea rien pour donner de la pompe aux fêtes chrétiennes et pour rétablir dans la paroisse les anciens usages.

Parmi les dévotions propres à l'église de la Salle-de-Vihiers était une cérémonie expiatoire, à laquelle avait donné lieu une profanation remontant à une époque antérieure à la Révolution. M. Soyer n'en avait pas perdu la mémoire, et, chaque année, il faisait, avec un éclat extraordinaire, une procession du Saint-Sacrement, à laquelle les fidèles s'empressaient d'assister. Depuis son départ, cette pieuse coutume est peu à peu tombée en désuétude.

Chaque dimanche amenait à l'église la paroisse presque entière.

Digitized by Google

M. Soyer montait avec dignité à l'autel et célébrait pieusement les saints mystères. Il instruisait son peuple par la prédication et les catéchismes. Il rappelait à la vieillesse et à l'âge mûr les jours heureux de la religion. Il complétait l'instruction religieuse des jeunes gens élevés dans les camps et dans les forêts. A l'enfance, il distribuait le lait de la doctrine. Tous l'écoutaient avec bonheur : car l'esprit chrétien s'était ravivé dans le sang des martyrs. Mais il était à craindre que des générations nouvelles, s'éloignant du cataclysme qui avait fortifié la foi en l'éprouvant, ne prissent d'autres sentiments, si une éducation solide ne les soustrayait aux maximes impies que la Révolution tenait à répandre dans les peuples. L'avenir était là : M. Soyer ne l'oublia pas.

Le prêtre catholique a toujours regardé les instituteurs de l'enfance comme ses plus puissants auxiliaires. Fille de la vérité, autant la religion a d'anathèmes pour la fausse science, qui n'est qu'erreur et mensonge, autant elle a d'encouragements pour la science véritable, qui, comme elle, a la vérité pour principe et pour but. Avec ses lumières et sa piété, l'abbé Soyer ne pouvait s'éloigner des traditions du sacerdoce chrétien. Une de ses premières préoccupations fut l'établissement d'une école. Les ressources manquaient. Il donna une maison et y plaça de pieuses institutrices. Cette fondation fut comme le germe de la congrégation dont la Salle-de-Vihiers devait être le berceau et la maison-mère.

M. Soyer se concilia, par cette œuvre et par ses soins paternels, le respect et l'amour de ses paroissiens. Homme de Dieu avant tout, il laissait au second rang la politique. Il comprenait que le prêtre doit se faire tout à tous pour gagner tous les cœurs à Jésus-Christ; mais il connaissait aussi le danger des doctrines révolutionnaires, et, autant il était doux pour les personnes, autant il était inflexible dans ses principes.

Entre son peuple et lui la communauté d'idées était parfaite, et lorsqu'il sortait de sa paroisse, il voyait son nom béni dans toute la contrée. Les chefs vendéens, amis, compagnons d'armes de ses frères, se plaisaient à retrouver en lui, joint aux qualités spéciales

Digitized by Google

du sacerdoce, le cachet de vertu antique qu'ils admiraient dans la famille entière. L'abbé Soyer partageait les sentiments affectueux de ses frères pour ces dignes défenseurs du trône et de l'autel. Cependant, jamais ces liaisons si flatteuses ne détournèrent son regard du plus petit des serviteurs de Jésus-Christ. Il ne faisait pas acception des personnes : à ses yeux, le paysan le plus pauvre était autant que le plus riche seigneur.

Un jour qu'il était dans son modeste presbytère, on lui annonça la visite des chefs vendéens dont nous venons de parler; mais un autre messager vint, presque en même temps, le chercher pour un malade. M. Soyer tenait beaucoup à rester avec des personnages qu'il affectionnait, qu'il n'avait pas vus depuis longtemps, qu'il pouvait être encore longtemps sans revoir, et qui, dans les circonstances où l'on se trouvait, devaient avoir des choses intéressantes à lui dire, des choses importantes à lui communiquer; mais le salut d'une âme était en péril : il fait son sacrifice. Il prend congé de ses hôtes avec l'urbanité qui ne l'abandonnait jamais, et s'en va porter les consolations de son ministère au bon villageois qui l'appelle.

Sans avoir jamais fait d'études spéciales, l'abbé Soyer avait un tact médical qui remplaçait la science. Nous avons vu que ce talent, non cultivé, lui avait permis de se cacher pendant quelque temps à Bordeaux; il lui servit aussi plus d'une fois dans la visite des malades qui réclamaient ses soins spirituels. Un jour, il fut mandé, en même temps qu'un médecin peu habile, auprès d'un homme très-dangereusement malade. Le médecin faisait ordonnances sur ordonnances, toutes plus nuisibles les unes que les autres au pauvre patient. Suivre le traitement allait rendre la mort certaine. M. Soyer souffrait de ce qui se passait sous ses yeux et du danger nouveau auquel était exposée la vie de son paroissien. Il prit quelques instants de réflexion. L'autorité du médecin faisait, malgré tout, quelque impression sur lui. Il craignait d'être téméraire en se déclarant contre le sentiment d'un homme muni d'un diplôme, garant officiel de sa science; et, pourtant, l'ignorance était palpable, et la mort menaçait.

M. Soyer avait le cœur trop compatissant, l'esprit trop droit pour

Digitized by Google

ne pas se mettre au-dessus du scrupule; il se serait toute sa vie reproché d'avoir, par un silence méticuleux, favorisé l'accomplissement de l'œuvre commencée; la prudence, dans ce cas exceptionnel, lui disait de se prononcer : il le fit. Pendant que le disciple inexpérimenté d'Hippocrate continuait ses discours, l'abbé Soyer montrait, par un signe désapprobateur, saisi par les seuls parents du malade, le cas qu'il faisait de sa science. Sous de spécieux prétextes, on différa de quelques instants le traitement ordonné. Le médecin parti, on se garda bien de mettre ses conseils en pratique, on suivit ceux de M. Soyer, et le malade se guérit [1].

La prudence l'avait fait parler. Voici une autre circonstance dans laquelle la prudence le condamna à un silence rigoureux :

Il prenait, un jour, son frugal repas, entouré de quelques paroissiens que son affabilité et les agréments de sa conversation attiraient souvent autour de lui : un étranger se présente, et cet étranger n'est autre qu'un mauvais prêtre, qui, ne pouvant effacer le caractère dont il est revêtu, s'est du moins dépouillé des marques extérieures de sa vocation. Le remords lui rappelle qu'il est prêtre, et le besoin le fait se prévaloir d'un titre qu'il croit propre à lui concilier la pitié de ses confrères. Il s'annonce comme prêtre chez l'abbé Soyer. Si celui-ci était seul, sa grande âme se dilaterait, et, joignant l'aumône d'un bon conseil à l'aumône corporelle, il agirait avec autorité sur son frère égaré pour le tirer de sa double détresse; mais le bon pasteur se doit avant tout à son troupeau. L'abbé Soyer n'oublie pas que plusieurs de ses paroissiens sont présents, et la crainte de scandaliser son peuple l'empêche de suivre l'impulsion de son cœur. Il ne témoigne au coupable que la plus froide indifférence et le laisse partir sans lui venir en aide.

Ce fut un sacrifice qu'il put offrir à Dieu pour la conversion du pauvre délaissé.

L'ABBÉ DU TRESSAY.

[1] J'ai entendu moi-même raconter ce fait par Mgr Soyer; seulement, je ne sais pas à quelle date il se rapporte.

(La suite prochainement.)

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

A travers les ruines de Paris [1].

Nous avons assisté, depuis un an, à quelques-uns des événements les plus gigantesques de l'histoire; peut-être même en sommes-nous encore trop près pour en mesurer toute la grandeur, comme ces voyageurs qui, au pied d'une montagne, ne se rendent pas exactement compte de sa prodigieuse élévation. Pour mesurer les grands événements de l'histoire, de même que pour apprécier la hauteur des Alpes ou des Pyrénées, il en faut être à une certaine distance.

Les documents authentiques, sincères, sur les événements auxquels nous venons d'assister, joignent donc à un intérêt très-vif d'actualité une importance historique véritable, et au premier rang de ces documents, je n'hésite pas à placer les pages écrites par M. Lucien Dubois sous ce titre modeste : *A travers les ruines de Paris,* et publiées par lui, plus modestement encore, sans nom d'auteur. C'est l'œuvre d'un artiste, d'un écrivain et d'un homme de cœur. On y trouve, réunies et combinées dans une heureuse proportion, l'exactitude et la précision du savant, couronné par l'Institut pour de beaux travaux géographiques; le charme et la poésie du touriste à qui les lecteurs de la *Revue* doivent de si agréables souvenirs de voyage en Suisse et sur les bords du Rhin; le sens élevé et droit du chrétien et du Français. Au sortir de la lecture de ces pages trop courtes, — je ne leur sais pas d'autre défaut, — on se sent pris d'une profonde tristesse devant le spectacle de tant de ruines, matérielles et morales; on se sent aussi consolé et fortifié par la pensée qu'il serait insensé, autant qu'impie, de désespérer de notre pays, alors qu'il s'y rencontre encore, en grand nombre, des hommes comme celui qui nous a servi de guide *à travers les ruines de Paris,* des hommes de talent et de conviction, d'esprit et de cœur, des hommes modestes et vaillants, fermes et sincères, des hommes de foi, d'honneur et de devoir. — Non, tant que la Foi, l'Honneur et le Devoir resteront gravés *ès cœurs* des bons Français, la France ne périra pas.

EDMOND BIRÉ.

[1] Un volume petit in-18. — Paris, Adolphe Josse, éditeur, 31, rue de Sèvres. — Nantes, Mazeau, rue Saint-Pierre 2. — Prix : 60 centimes.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Le général Trochu devant l'Assemblée nationale.

Dans la lutte terrible où la France — livrée par l'Empire — a succombé, si quelque chose a honoré sa défaite, c'est le siége de Paris. Événement unique, incomparable, impossible. Nul n'y croyait : presque personne n'admettait la possibilité d'un investissement complet, personne celle d'une résistance sérieuse prolongée au delà de quinze jours après l'investissement. Qui de nous n'a causé, au moins quelques minutes, en septembre 1870, avec quelqu'un de ces mille Parisiens émigrés en province l'automne dernier, éparpillés de toutes parts sur nos plages, dans nos villes, nos bourgs, jusqu'au fond de nos landes et de nos bois, comme une bande d'hirondelles affolées? Au milieu de ce désarroi sans pareil, tous tenaient ferme sur un point, dont on ne pouvait les faire démordre : c'est que, de façon ou d'autre, ils rentreraient à Paris avant trois semaines.

Qui a rendu le siége de Paris possible? Un homme qui s'est trouvé là le 4 septembre 1870, qui malgré toutes les difficultés, toutes les impossibilités, tous les déboires de l'entreprise — déboires qu'il prévoyait dès le début — s'est dit : Voici mon devoir, je le ferai quoi qu'il coûte! — Cet homme, c'est Trochu.

Si Trochu n'eût été là le 4 septembre, ou s'il eût rejeté le calice que Dieu et la patrie lui tendaient, il n'y avait plus, pour les forces militaires éparses dans Paris, aucun point de ralliement; le désordre se développait sans obstacle, et le lendemain, au plus tard, nous avions pour gouvernement de la France Delescluze, Pyat, Millière, Flourens, Vallès — enfin toute cette bonne Commune du 18 mars, dont les héros n'étaient déjà que trop connus.

Digitized by Google

Malgré les Prussiens, la France n'eût pas obéi à ces messieurs, car ç'eût été accepter la dictature du bagne. Le corps d'armée de Vinoy, les cent mille mobiles de la province, qui seuls ont formé tout le fond solide de la double résistance de Paris aux Prussiens et aux *rouges*, ne se fussent jamais — jamais! — mis aux ordres de tels bandits, jamais ne se fussent avec eux enfermés dans Paris, où dès lors nos ennemis, eux, seraient entrés — comme le couteau dans le beurre.

Et s'ils étaient rentrés seuls encore! Mais non, ils n'en faisaient pas mystère, il nous auraient ramené et replanté aux Tuileries, sous la protection de leurs baïonnettes, le vil héros de Sedan, et toute cette ignoble dynastie, dont pas un seul membre n'a pu trouver dans ses veines une goutte de sang à répandre pour la France; — vivante antithèse de ces familles où tous les hommes sont braves, toutes les femmes chastes.

Trochu seul a rendu possible le siége de Paris, impossibles la Commune et l'Empire. Que *communeux* et *sedantaires* — si bien faits pour s'entendre — s'accordent à le poursuivre de leurs attaques, rien de plus naturel, — c'est là une part de sa gloire. Mais, hors de là, qu'une foule de badauds, dans la presse et dans la rue, vienne faire chorus de récriminations, de mensonges et de calomnies avec les deux catégories ci-dessus — aussi intéressées que peu intéressantes — c'est là ce qu'on ne pourrait croire si on ne le voyait.

Il est vrai qu'on ne le voit guère qu'à Paris, et que — il faut bien dire une bonne fois tout haut ce que chacun pense tout bas — Paris est depuis longtemps infatué de son propre mérite jusqu'à la folie inclusivement. Or Paris avait entrepris de résister aux Prussiens; Paris, à son honneur immortel, a tenu quatre mois et n'a pas été vaincu par les Prussiens, mais seulement par la famine. Cette gloire ne lui suffit pas. Paris est grand, illustre, invincible; il se croit toutes les vertus et toutes les puissances. Il ne doute pas un instant qu'il avait en lui tout ce qu'il fallait pour percer les lignes prussiennes, chasser Guillaume de Versailles et le reconduire, l'épée dans les reins, lui et son armée, jusqu'à Berlin. Si Paris n'a pas fait cela, ce ne saurait être la faute de Paris, car Paris peut tout ce qu'il veut. La faute, elle est tout entière aux chefs *ineptes* qui ont dirigé la défense, et avant tout à Trochu. Ineptie ou trahi-

Digitized by Google

son des généraux, voilà évidemment la seule cause raisonnable de la capitulation de Paris. En admettre une autre, ce serait douter de Paris, de son génie, de sa science, de son omnipotence, — et malgré tout le scepticisme des Parisiens, combien en trouvez-vous qui osent ce blasphème?

Trochu a donc contre lui trois ennemis : l'implacable rancune de l'Empire, la haine inextinguible de la Commune, l'orgueil incommensurable du Parisien. Ce sont là — tout le monde le sait — de ces hostilités profondes, que rien n'apaise, de ces colères éternellement aboyantes que rien ne fait taire. Quand on a eu l'honneur de se les acquérir, il faut se résigner à vivre et à mourir avec elles. La lumière de la justice et de la vérité, pour douce et radieuse qu'elle soit, au lieu d'apaiser de tels adversaires, les blesse, les irrite, les met en rage. Le général Trochu l'ignore moins que personne. Mais cette œuvre même, si douloureuse et si grande, — dont il avait accepté le fardeau comme un devoir effrayant et impérieux à la fois, — lui imposait un dernier effort.

Devant la patrie en deuil, devant la conscience publique, et pour la postérité, il avait à défendre l'honneur de ce grand siége de Paris qui fera, dans l'histoire, partie intégrante de l'honneur même de la France. Assécher ce torrent d'attaques et de calomnies, épuiser ces flots d'épaisse bêtise et de méchanceté fielleuse, il n'y fallait pas songer; mais il fallait les contenir par une digue infranchissable; au mensonge varié, divers, immense, multiforme, il fallait opposer — en la condensant sous une forme nette, vive, précise, — la vérité.

C'est là ce qu'a fait à merveille le général Trochu dans les deux discours prononcés par lui, le 13 et le 14 juin dernier, à la tribune de l'Assemblée, et qu'il vient de réunir, avec des éclaircissements et des notes, dans un écrit justement intitulé : *Une page d'histoire contemporaine devant l'Assemblée nationale*[1].

Tous nos amis de Bretagne et de Vendée voudront lire cette *Page d'histoire,* où rayonne le triple éclat de l'honneur, de la vérité, de la justice. Nous ne l'analyserons donc point ici, car il n'y a point à analyser, tout est nécessaire, il faut tout lire. Un jour peut-être, sur les marges de cette page magistrale, ajouterons-nous quelques détails confirmatifs, quelques commentaires anecdotiques et quel-

[1] Paris, librairie Dumaine, rue Dauphine, 30. In-8°.

Digitized by Google

ques faits inédits ou très-peu connus, puisés à des sources sûres. Pour aujourd'hui, nous ne voulons exprimer qu'un regret, c'est que tous ceux qui liront cette *Page d'histoire* n'aient pas pu voir de leurs yeux le général Trochu à la tribune.

Ils n'auraient point vu seulement un grand et généreux patriote, un orateur émouvant et sympathique, captivant, dominant par sa parole une des assemblées les plus honnêtes, mais une des plus rétives à la phrase qui aient jamais existé; ils auraient vu avec cela — spectacle rare de nos jours — un caractère et un homme.

L. DE KERMALO.

NÉCROLOGIE

M. Etiennez.

M. Hippolyte-Jean Etiennez, archiviste-historiographe de la ville de Nantes, a été enlevé, le 3 juillet, âgé seulement de cinquante-huit ans, par une de ces maladies foudroyantes qui ne pardonnent jamais.

Son père, secrétaire général de la Mairie, sut, en des temps difficiles (1815 et 1830), diriger avec fermeté l'administration municipale et la ville, que les événements privaient de son chef.

Nommé archiviste en 1849, M. Etiennez a introduit dans les nombreux et intéressants documents confiés à ses soins pendant vingt-deux ans, un ordre et un classement qui en assurent la conservation et feront toujours honneur à sa mémoire.

Plusieurs publications assignent aussi une place à l'honorable archiviste parmi les littérateurs nantais. Nous citerons entre autres :

Pauline, in-8° de XXXVIII-290 pages. Paris, 1833. — *Un droit de mari,* Nantes, 1834. — *Le Coin du feu,* comédie-vaudeville en un acte, par MM. Holbein (c'est-à-dire E. Labat) et H. Etiennez, représentée pour la première fois sur le Théâtre du Vaudeville, à Paris, le 1er novembre 1847. — *Poeta Cesareo,* roman. — *Histoire des duels.* — *Histoire de la danse.* — Un *Guide du voyageur à Nantes.* — Des nouvelles dans le *Musée des Familles,* et de nombreux articles dans divers journaux.

Notre collaborateur, M. Stéphane de la Nicollière-Teijeiro, a été appelé à succéder à M. Etiennez dans ses fonctions d'archiviste-historiographe. Nous en félicitons sincèrement la municipalité : elle ne pouvait faire un meilleur choix.

Digitized by Google

Mlle de Saint-Aignan.

Le 24 juillet, est décédée au château de la Grillonnais, en Basse-Goulaine, une femme non moins distinguée par l'esprit que par le cœur. Mlle de Saint-Aignan eût pu s'adonner aux lettres, avec la certitude d'y occuper un rang élevé ; mais elle préféra se donner tout entière à sa famille et à ceux qui avaient besoin d'elle. Quelques pages, échappées de ses mains à ses heures perdues, suffirent d'ailleurs pour attirer sur elle l'attention publique. Elles l'attirèrent même plus que ne l'avait prévu Mlle de Saint-Aignan. Chacun voulut savoir quel était l'auteur de ces pages si fermement et si finement écrites, et le voile dont sa modestie s'entourait avec tant de soin ne la couvrit plus qu'à demi. Les lecteurs de la *Revue* n'ont point oublié *Emma* [1], *le Joueur de serpent* [2], *Madeleine* [3], *la Rue des Nobles* [4], et autres études charmantes par le fini des détails et par un style qui touche à la perfection. Mlle de Saint-Aignan était éminemment femme par le cœur, mais avec certaines touches viriles qui marquent d'un trait particulier ses tableaux. Dieu l'a rappelée à lui par une de ces maladies lentes, qui sont d'autant plus cruelles que, dès le premier jour, on en aperçoit l'issue. Frappée dans toute la force de la santé et de l'âge, elle a vécu trois ans en face de la mort, et cette vue constante, qu'elle ne chercha jamais à écarter, n'altéra en rien le calme et la sérénité de son âme. Elle savait s'adoucir à elle-même et adoucir aux autres tout ce qu'il y a d'amer dans un long adieu, et pas une de ses heures si pénibles n'était perdue devant Celui qui juge et qui récompense.

Mlle Amélie Hubans veut bien nous promettre, pour la prochaine livraison, une notice sur les œuvres de Mlle de Saint-Aignan.

Mgr l'Évêque de Quimper.

Mgr Sergent, évêque de Quimper, lisons-nous dans le *Journal de Rennes* du 28 juillet, vient de mourir subitement en chemin de fer, en revenant du Mont-d'Or à son diocèse. Rien ne faisait prévoir cette fin. Cependant, depuis bien des années, le vénérable évêque était tourmenté d'un asthme dont il souffrait beaucoup. C'est une grande perte pour l'Eglise de France, qui partagera notre douloureuse émotion.

Mgr l'évêque d'Amiens, qui se trouvait dans le même train, a pu donner l'absolution à son vénérable et regretté collègue.

Le corps du défunt a été déposé momentanément à Moulins, d'où il sera dirigé sur Quimper. Mgr Sergent était âgé de soixante-neuf ans.

— Le défaut d'espace nous force à renvoyer au prochain numéro un article de M. Charles Thenaisie sur la fresque extérieure de Notre-Dame-de-Bon-Port, par M. Gouëzou, fresque inaugurée le 28 juillet.

[1] *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. XIII, pp. 15, 106, 199 ; — [2] t. XX, p. 37 ; — [3] t. XXII, pp. 5, 96 ; — [4] t. XXVIII, pp. 306, 348 et 427.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

FRANÇOIS VIÈTE*

Il est, pour le savant méconnu de ses contemporains, une pensée, qui, après avoir fait le tourment de sa vie, vient empoisonner sa dernière heure : c'est que la postérité ne sera peut-être pas plus équitable que n'a été son siècle, et qu'elle rejettera, comme un vil métal, les trésors dont il a enrichi la science. Si, de son vivant, le grand algébriste français compta de nombreux admirateurs de ses découvertes, sur une question qui lui paraissait capitale, il fut presque aussi malheureux que l'avait été l'illustre savant de Pise. Il lui fut permis, sans doute, de soutenir, jusqu'à la fin, une lutte ardente et de maintenir le système dont la supériorité lui paraissait incontestable, mais il ne le fit accepter que d'un petit nombre et fut loin d'obtenir les honneurs de la victoire.

Pendant plus de seize cents ans, le calendrier julien avait été seul en usage dans le monde chrétien. Établi par César, l'an 46 avant Jésus-Christ, il s'était trouvé, après l'écoulement des siècles, bouleverser l'ordre des temps et des saisons.

Au lieu de 365 jours, 5 heures, 48', 45", dont se compose l'année solaire, le calendrier julien donnait à l'année 365 jours et 6 heures. L'année civile ne se composait que de 365 jours, et tous les quatre ans, comme compensation des 5 heures, 48', 45", dont on n'avait pas tenu compte, on ajoutait un jour ; mais l'excédant des 11', 15", par chaque année civile, la rendait plus longue que l'année solaire, et cette différence, en 1582, constituait dix jours de trop.

* Voir la livraison de juin, pp. 417-426.

Digitized by Google

En 326, le concile de Nicée avait décidé que la fête de Pâques serait célébrée le dimanche qui suit la première lune du printemps. Pour continuer à remplir cette condition, il devenait indispensable ou de changer l'ordre des saisons ou de modifier le calendrier. On ne pouvait pas s'arrêter à la première pensée, sans tomber dans le ridicule; il fallait donc adopter la seconde. Louis Lilio avait proposé de retrancher dix jours de l'année, et, pour l'avenir, d'intercaler un jour dans la quatrième année solaire, faisant des trois premières des années communes au lieu d'années bissextiles, comme cela existait auparavant. Grégoire XIII soumit le projet de Lilio à la plupart des sociétés savantes de l'Europe et à Clavius qui y fit quelques corrections. En 1582, le pape le recommanda à tous les États catholiques, qui s'empressèrent de l'adopter. Comme le calendrier venait de Rome, les protestants s'obstinèrent longtemps à le rejeter, et ce ne fut guère qu'au milieu du XVIIIe siècle qu'ils consentirent à s'y conformer; les Russes et les Grecs sont les seuls peuples chrétiens qui le repoussent, et qui, aujourd'hui encore, datent suivant le vieux style.

Dès son apparition, Viète prétendit que les données qui avaient servi de base au calendrier grégorien n'étaient pas les meilleures et en proposa d'autres qu'il trouvait infiniment préférables.

A cette occasion, une controverse des plus vives s'éleva entre le mathématicien français et le mathématicien allemand.

Même avant qu'il y eût eu une contestation entre eux, capable d'altérer le jugement qu'il était appelé à en porter, Viète tenait Clavius en médiocre estime : il le regardait comme un bon professeur de mathématiques, apportant dans son enseignement de la clarté et de la méthode, mais il lui refusait absolument le génie créateur. Dans ses écrits, on ne trouvait rien qui lui fût propre. Comme il embellissait la forme de ceux qui lui servaient de guide et qu'il ne faisait jamais connaître la source où il puisait, les esprits superficiels lui attribuaient ce qu'il s'était approprié.

Viète n'était pas seul à avoir une pauvre idée du savoir de Clavius. « C'est une bête, c'est un gros ventru d'Allemagne, » disait Scaliger. Le cardinal Duperron l'appelait un esprit pesant, lourd, un gros cheval d'Allemagne, pendant que ses amis, au contraire, préten-

Digitized by Google

daient qu'il était l'Euclide de son siècle. Dans son *Histoire de l'Astronomie,* Bailly paraît partager cette dernière opinion.

Viète s'était attaché à accommoder son calendrier, qu'il appelait le vrai calendrier grégorien, aux fêtes et aux rites de l'Église. C'est au clergé qu'il adressa d'abord l'explication de sa méthode, et, dans des termes très-flatteurs pour leurs personnes, il s'attacha à démontrer aux docteurs de l'Église que, quant à l'orthodoxie, il était irréprochable. A cette époque, il fallait faire de la poésie sur toute chose ; aussi, quoique le sujet y prêtât fort peu, entra-t-il en matière par une pièce de vers, dans la langue d'Homère, qu'il fit bientôt suivre d'une autre, dans la langue de Virgile.

En ce moment, le cardinal Aldobrandini était à Lyon, pour remplir la mission que lui avait donnée le Saint-Père de négocier un traité de paix entre le duc de Savoie et Sa Majesté Très-Chrétienne. Viète profita de cette occasion pour lui confier le vrai calendrier grégorien, qu'il le pria de soumettre au Saint-Office.

Son ami de Thou, n'attendant rien de cette démarche, avait fait tout ce qu'il avait pu pour l'en détourner. — Que pouvez-vous espérer, lui disait-il, de gens qui prétendent mêler la théologie à une question qui lui est complétement étrangère, et qui placent le dogme où l'on ne doit voir que la science ? Croyez-vous qu'après avoir fait adopter un système par tout le monde chrétien, vous le ferez revenir à un autre, quand surtout une discussion religieuse s'y trouve mêlée ?

De Thou avait raison. Clément VIII, qui avait succédé à Grégoire XIII, consulta des esprits prévenus, dont le parti était pris à l'avance. Comme c'était la coutume, l'affaire s'instruisit en silence, et, chose exorbitante, ce fut Clavius, Clavius l'adversaire de Viète, qui fut chargé d'en faire le rapport au Saint-Office. On devine le reste. Malgré tous les soins qu'y mit Viète, malgré un voyage à Rome, malgré d'incessantes démarches auprès du légat et des cardinaux, il fut décidé que le calendrier de Clavius serait gardé en son intégrité.

Clavius, dans son rapport, avait prétendu que Viète était en opposition avec les saines doctrines de la théologie. Si l'on n'a que vingt-quatre heures pour maudire ses juges, on a toute sa vie pour maudire d'injustes accusateurs. Viète ne pardonna jamais à ceux qui

Digitized by Google

l'avaient déclaré coupable d'hérésie, et, dans les derniers écrits qui sortirent de sa plume, il lui arriva quelquefois de passer toute mesure en leur répondant. Après s'être justifié du reproche qu'on lui adressait d'être en opposition avec les dogmes de l'Église, il se plaignait d'avoir été condamné par des hommes qui, étant juges et partie dans sa cause, devaient inspirer peu de confiance. « Quæ » igitur tandem Clavii partes erant, æqui judices? » C'était contraire à toutes les lois et à toutes les formes de la justice : « Ait enim lex : » Neganda est accusatis licentia criminandi, priusquam se criminæ, » quæ premuntur, execerent, secundum scita veterum juris auc- » torem. » Dans cette affaire, l'ordre et la marche ordinaires des jugements n'ont pas été suivis. « Non is est ordo judiciorum. » Puis, apostrophant Clavius : — Tu es un faux théologien, si même tu es digne de porter ce nom : « Falsus theologus si quidem theologus, » et, s'animant de plus en plus : — L'édition que tu prépares est dépourvue de raison, elle sera méprisée comme un livre faux et entaché de plagiat. « Tua quam meditaris editio intempestiva est, et » adspernanda deinceps, ut falsa et plagiara. » — La haine des pontifes que tes intrigues malicieuses ont attirée sur ma tête, pourra quelque jour retomber sur la tienne. « Cave sis in te potiùs sentias » exacerbari. »

Viète se laissait même emporter jusqu'à l'injure. — Au point de vue du droit divin, comme au point de vue du droit humain, Clavius n'a aucune raison de me calomnier et de décrier mon nom et ma réputation auprès du Saint-Père, pour une cause qui était propre à m'attirer ses bonnes grâces. Dans de nombreuses correspondances, il se vante d'avoir complétement réfuté mon travail, qui, s'il eût plu à Dieu, aurait jeté sur cette question une vive lumière. Clavius, que veut dire une pareille injure? Quelle est cette insolente et vaine jactance ? Pour avoir fait tous tes efforts pour me réfuter, crois-tu donc y avoir réussi ? Construis ton édifice, et, avec la grâce de Dieu, demain, et même dès aujourd'hui, je le renverserai.

« Nullâ tamen divini et humani juris habitâ ratione, Clavius » calumniatur, ut meo nomini et famæ apud summum Pontificem » detrahat pro eâ, quâ apud eum valet gratiâ. Pluribus autem, quos » ad plures, conscribet litteris, significat se meum libellum planè

Digitized by Google

» refutasse in libro novæ restitutionis kalendarii, aliquandò si Deo
» placuerit, emittendo lucem. Quæ ista coutumelia est, Clavi, quæ
» insolens et vana jactantia ! An ideò si conatus es, ut pro tua jure
» potes, meum libellum refutare, tu refutasti ? Prodeat conatus ille
» tuus, et ego, volente Deo, eum infringam cràs atque hodie. »

Viète mourut le 23 février 1603, usé par le travail et les veilles, et aussi peut-être par le chagrin qu'il avait de n'avoir pas pu faire accepter son calendrier.

Si l'on en croit les mémoires de Hugues Salin, il ne voulut recevoir, à son lit de mort, le médecin de l'âme et celui du corps, que parce qu'il craignait que le refus qu'il ferait du premier, empêcherait sa fille de se marier, et qu'à la condition que le second ne lui parlerait que de mathématiques.

Clavius, n'ayant plus de contradicteur, n'eut point honte de renouveler ses attaques contre Viète, et de le faire condamner à Rome. Quand les critiques de son adversaire furent publiées, le grand mathématicien n'était plus là pour y répondre. A la suite de Clavius, d'indignes pamphlétaires voulurent même ternir sa mémoire. « Ah ! s'écriait, à cette occasion, de Thou indigné, ceux qui ne craignent pas, maintenant qu'il est mort, d'arracher sa barbe, auraient été châtiés à coups de bâton, s'ils l'avaient fait de son vivant. » « Nec qui mortuo barbam vellere non dubitarunt, eo su-
» perstite, si ausi essent, non vapulassent. »

Dans cette discussion, qui dégénéra souvent en injures et en récriminations violentes, de quel côté était la vérité, de quel côté l'erreur? Ce n'est pas à nous qu'il appartient de le décider. Si, cent ans après, un savant qui fut aussi grand mathématicien que grand philosophe, ne se prononçait pas, du moins paraissait-il tenir grand compte de l'importance que le nom de Viète donnait à la question. « Il y en a parmi nous, écrivait Leibnitz à l'abbé Nicaise, qui ont proposé de nouveaux cycles ; il y en a aussi qui ont fait réflexion sur ce que François Viète, maître des requêtes et un des plus grands mathématiciens de son temps, avait remarqué touchant le calendrier grégorien. »

De nos jours, deux hommes bien autrement compétents que nous ne le sommes, MM. Montecla et Delambre, ont déclaré que le ca-

Digitized by Google

lendrier de Viète contenait plus d'une erreur; nous sommes loin de protester contre cette critique.

Pour bien apprécier un savant sur la tête duquel plusieurs siècles ont passé, il ne faut point comparer ses œuvres à celles du jour, mais se rendre compte de l'état où il a pris la science, de celui où il l'a laissée, et voir ainsi quels progrès il lui a fait faire.

Les Arabes, après que les civilisations grecque et romaine eurent disparu sous le coup des barbares, furent, de tous les peuples, ceux qui cultivèrent la science avec le plus de fruit; je devrais dire furent les seuls à la cultiver. Aussi quand Charles Martel écrasa les Maures, dans les plaines de Poitiers, il rendit un grand service à son pays, au point de vue de l'indépendance nationale; mais, au point de vue du progrès, la chose est beaucoup plus contestable. L'Espagne, à cette époque, était bien autrement avancée que la France, et les monuments qui restent, témoignent de sa supériorité. Les sciences mathématiques y étaient cultivées, et l'on assure même que l'algèbre ne lui était pas complétement inconnue. Je crois pourtant que l'on a beaucoup surfait cette renaissance, et qu'il faut singulièrement en rabattre pour arriver à sa juste valeur. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Avicenne, Rhazès et tant d'autres qui se firent un grand nom en médecine, n'enrichirent point cette science de leurs découvertes, et se bornèrent à remettre en lumière Hippocrate et Galien, fort oubliés alors; encore ne furent-ils pas toujours heureux dans leur restauration, et la traduction qu'ils donnèrent du texte, se trouva-t-elle souvent infidèle. D'ailleurs la civilisation arabe, à son tour, avait eu ses jours de déclin. Chassés de l'Espagne et refoulés en Afrique, les Maures n'eurent plus de rapport avec l'Europe, et des préoccupations d'une autre nature vinrent les distraire des sciences dont ils avaient été les initiateurs.

Luc Paolo, cordelier italien, reprit l'œuvre qu'ils avaient commencée; le premier, il rendit publiques les règles qu'ils avaient données de l'algèbre. Son ouvrage parut au xve siècle. Les recherches analytiques dont il est l'auteur, n'allaient pas au delà des équations du second degré; encore rencontra-t-il des cas où il considéra la solution de cette équation comme impossible.

Scipion Ferrei, professeur de mathématiques à Bologne, trouva

Digitized by Google

une formule générale pour la résolution des équations du troisième degré.

Tartaglia de Bresse, qui paraissait l'avoir apprise d'un disciple de Ferrei, avait écrit cette règle en vers, et se gardait bien de la faire connaître au public. On raconte pourtant qu'il en confia le secret à Jérôme Cardan, mais en exigeant de lui la promesse faite sous serment, qu'il ne le divulguerait jamais. Cardan ne tint point sa parole. Sous prétexte qu'elle lui avait été donnée sans démonstration, il publia la formule dans son *Ars magna,* en la démontrant à sa manière, et faisant remonter à Ferrei l'honneur d'en avoir eu le premier l'idée.

Les savants n'entendent pas raillerie à l'endroit des usurpations qui tendent à les dépouiller de ce qui leur appartient.

Tartaglia, au dire d'un de ses contemporains, entra dans une telle fureur qu'il en perdit l'esprit.

Cardan ne péchait pas par excès de modestie : en parlant de la découverte de Tartaglia, dont il s'attribuait le mérite, il disait : « Rem » sanè pulchram et admirabilem, cùm omnem humanam subtili- » tatem, omnis ingenii mortalis claritatem ars hæc longè superet, » donum profectò cœleste, experimentum autem virtutis animorum » atque adeò illustre, ut qui attigeret, nihil non intelligere posse » se credat. »

Au reste, pas plus que Paolo, Cardan ne reconnaissait l'usage des racines réelles négatives.

Bombelli fut plus loin que ses devanciers, il donna une règle pour résoudre les équations du quatrième degré.

Tel était l'état de l'algèbre lorsque Viète vint lui imprimer une impulsion qui en fit véritablement une science nouvelle. Ses prédécesseurs s'étaient arrêtés à certaines équations, aucun d'eux ne s'étant élevé au delà du quatrième degré. Viète fit d'une méthode particulière une méthode générale, à l'aide de laquelle il trouva les racines d'une équation quelconque. Au lieu de chiffres, qui ne pouvaient s'appliquer qu'à des quantités déterminées, il se servit des caractères de l'alphabet pour tracer des formules qui donnèrent la manière d'arriver à la solution de tous les problèmes de même nature. Dès lors une question résolue pour un cas particulier, le fut

Digitized by Google

pour toutes les questions de même ordre, les caractères algébriques ne s'appliquant pas à des quantités données, mais ayant une extension générale.

Cette méthode qu'il appela *Logique spécieuse,* a fait de Viète le plus grand mathématicien de son siècle, l'homme de génie dont, cent ans après, Halley parlait dans ces termes : « Ac primus qui-
» dem ingens ille algebræ hodiernæ repertor ac restaurator Fran-
» ciscus Vieta, annis adhinc circiter lentum, methodum generalem
» operuit pro educendis radicibus ex æquatione quâlibet ; eam-
» que sub titulo de Numerosa potestatum et exegenii resolutione
» publico donavit, ubique, ut ait, observando retrogradam compo-
» sitionis viam, hujusque vestigii insistentis Harriotus Ongtredus,
» aliique, tam nostrales quam extranei, quocumque de hâc re
» scriptis, mandarunt à Vietâ de sumptâ debent agnoscere. »

Et Harriot, dont Halley vient de prononcer le nom, avait poussé la louange bien plus loin encore. Dans son livre, ayant pour titre : *Artis Analicæ praxis,* il s'était exprimé ainsi : « Vir clarissimus et
» ab insignem in scientiis mathematicis peritiam Galliæ gentis
» decus..... — Non tam analysin restitutam quam propriam inven-
» tionibus auctam et exornatam tanquam novam et suam nobis
» tradidisse videtur..... Magnus ille in analycis architectus.....
» Demùm inventâ fastuosum illud et universale problema suum,
» nullum non problema solvere fedenter asseverare potius.....
» Novam artem potius, ut dictum est, magnâ saltem ex parte fe-
» cisse, quam veterem restituisse non immerito consendus est. »

Viète avait tout le désintéressement d'un vrai savant. Loin de faire de la vente de ses ouvrages une spéculation, il n'avait pas voulu les mettre dans le commerce. Imprimés à ses frais, ils étaient tirés à un petit nombre d'exemplaires qu'il distribuait à ses amis. Très-rares de son vivant, ils étaient presque introuvables quarante ans après sa mort. Les prétendus vingt mille écús qu'on aurait trouvés à son chevet, n'ont donc jamais existé que dans l'imagination de L'Estoile qui nous rapporte cette histoire. Quand de Thou n'en aurait pas fait justice, le désintéressement et la générosité de Viète viendraient protester contre cette calomnie.

En 1646, François Schooten entreprit de donner une nouvelle

Digitized by Google

édition des œuvres de Viète, dans laquelle il chercha à comprendre tous les travaux du grand algébriste. Aidé de Jacques Grolius et du P. Mersenne, il publia, à Leyde, par la presse des Elzevirs, un volume ayant pour titre : *Francisci Vietæ opera mathematica,* livre que l'on se procure difficilement aujourd'hui.

Jacques Grolius était professeur de mathématiques et de langues orientales à l'université de Leyde. Il avait été l'initiateur de Schooten dans la science qu'il enseignait, et c'étaient les œuvres de Viète enrichies de ses annotations qu'il avait mises entre les mains de son élève. Schooten ne l'avait point oublié, et, dans la dédicace de son livre, il avait bien soin de le rappeler, ne parlant jamais de Viète sans admiration.

Quant au P. Mersenne, comptant au nombre de ses amis Pascal, Descartes et Fermat, en correspondance avec les savants les plus illustres de l'Europe, il avait beaucoup plus à cœur de mettre en relief les œuvres des autres que les siennes propres. Aussi excellent homme qu'il était profondément versé dans les sciences, tous ceux qui s'adressaient à lui en recevaient un bon accueil. Plusieurs abusèrent de sa candeur et de la facilité de son caractère. Dupuy lui avait confié, ne croyant pas pouvoir les mettre entre des mains plus sûres, quelques œuvres inédites de Viète. Le P. Mersenne, ne pensant pas qu'il pût se trouver sur la terre un homme assez peu délicat pour s'approprier ce qui ne lui appartenait pas, ne fit aucune difficulté de les prêter à un individu qui lui en faisait la demande. Cet honnête personnage s'en empara et ne voulut plus les lui restituer. Ismaël Bulialdus, dans les prolégomènes de son traité d'astronomie, nous a fait le récit de cette escroquerie.

Nous venons de dire que moins d'un demi-siècle après sa mort, les œuvres de Viète étaient très-rares. Dans la préface de l'édition de Leyde, on lit qu'en 1646, on ne pouvait, à aucun prix, se les procurer, et que ce fut pour rendre un grand service au monde savant, qu'une seconde édition en fut publiée.

Bien que les Elzevirs aient prétendu que les œuvres complètes de Viète, moins deux fragments, étaient comprises dans l'édition de Leyde, en se rappelant le larcin fait au P. Mersenne, il y a tout lieu de croire que plusieurs autres leur ont échappé.

Digitized by Google

Viète, d'ailleurs, n'avait pas assez de loisirs pour achever tous ses ouvrages. En tête du traité de *Æquatione recognitione, et emendatione,* Alexandre Anderson prévient le lecteur que les charges publiques qu'occupait son auteur, l'ont empêché de mettre la dernière main à un travail aussi précieux. Tel qu'il est cependant, ajoute-t-il, rien de ce qui a été écrit sur les mathématiques ne peut lui être comparé, et ce serait un crime odieux que d'en dérober la connaissance au monde savant. Ghitaldi, dans la lettre que nous avons reproduite, confirme ce que dit Anderson du peu de temps que les affaires laissaient à Viète pour s'occuper de mathématiques.

Bien qu'il y eût signalé quelques lacunes, nul plus qu'Anderson n'avait exalté le mérite de Viète. Il se trouva pourtant des gens qui prétendirent que ses annotations ne lui appartenaient pas, et que ce qu'il donnait comme le fruit de ses études, n'était qu'un larcin fait à Viète.

Anderson fut outré d'une accusation aussi injuste; aussi mit-il une vivacité extrême dans la réponse qu'il adressa à ses calomniateurs.

L'*Art analytique ou la Nouvelle algèbre,* a été traduit en français. Dans une longue lettre, signée P.-P. B., que l'on trouve dans une édition latine, on lit que cette traduction est infidèle, et que celui qui a quelques connaissances en mathématiques, ne peut pas la lire sans avoir la migraine. Il est certain que l'auteur de la lettre en question prouve, par de nombreuses citations, que la traduction française est bien plutôt faite pour égarer le lecteur que pour lui faire comprendre le texte latin, et qu'elle est propre à donner une singulière idée d'un homme dont le génie est au-dessus de toute louange. « M. Viète, dit-il, le plus excellent sans contredit de tous ceux dont nous avons connaissance, avait traité des mathématiques pures, après avoir très-heureusement inventé cette algèbre par laquelle on pouvait, avec grande facilité, résoudre des problèmes que les anciens et les modernes avaient trouvés très-difficiles, et par laquelle il en avait, en peu d'heures, résolu, que l'on proposait publiquement à tous les mathématiciens du monde, après avoir, dis-je, inventé cet art miraculeux, qui donne sujet aux plus habiles de

Digitized by Google

son temps de lui rendre l'hommage que l'on devait au dieu tutélaire ou restaurateur des mathématiques égarées.

» Ames lâches et mercenaires, ajoutait-il, en parlant de ceux qui, sans quelque espérance de lucre, recélaient les écrits de Viète; hommes de terre et de vapeurs, puissiez-vous devenir de bronze, puisque vous aimez tant le métal, si vous ne rendez bientôt ce qui n'est point à vous, et que vous ne pouvez retenir sans faire tort à tout le monde. Ces papiers ne sont pas de la succession du défunt qui n'en était que dépositaire, comme un huguenot des reliques, pour les rendre à la communauté des fidèles; tous les honnêtes gens y ont un notable intérêt, et si les moindres légataires intentent des actions pour ce qu'on leur donne de grâce, pourquoi les vrais enfants ne se plaindraient-ils pas de ceux qui les voudraient priver de leur légitime. Otez-nous-en donc le sujet, et faites en même temps deux belles actions, l'une en satisfaisant ce que vous devez au prochain, selon Dieu; l'autre en obligeant le public, la nation et la postérité, par une restitution publique et généreuse, dont vous recevrez plus d'honneur et de bénédictions qu'il y aura de caractères. Pour moi, je serai le premier à vous en chanter des louanges qui vaudront plus que des pistoles, si vous m'en voulez croire. »

Nous ne comprenons plus guère le latin en France, et celui qui composerait, aujourd'hui, un ouvrage dans la langue de Cicéron, courrait grand risque de n'avoir qu'un bien petit nombre de lecteurs. Il se rencontrera peut-être encore des érudits qui, voulant connaître Viète, non par une traduction infidèle, mais par le texte original, remonteront à la source de ses écrits pour les avoir dans toute leur pureté, mais le nombre en sera bien petit, et son livre, relégué dans quelque coin poudreux des bibliothèques publiques, sera, le plus souvent, comme les objets sacrés que l'on respecte d'autant plus qu'on ne les touche jamais. Pour le vulgariser, il en faudrait donc une traduction nouvelle, à la fidélité de laquelle on n'eût rien à reprocher. Nous sommes heureux d'annoncer que notre désir va devenir une réalité.

M. l'ingénieur Ritter, auquel nous devons déjà, en collaboration de M. Benjamin Fillon, la biographie de Viète, doit se charger de ce soin. Les connaissances spéciales de M. Ritter nous donnent l'assu-

Digitized by Google

rance que nous n'aurons pas à faire à sa traduction les reproches qui ont été justement adressés à celles qui l'ont précédée. Honneur aux hommes qui conservent le culte des illustres morts! Honneur à ceux qui font revivre leur mémoire! Nous ne promettons pas à M. Ritter un grand nombre de lecteurs, les hommes de notre époque préférant, en général, les productions frivoles aux productions sérieuses; mais il aura pour lui l'estime des savants, et, en fait de science, les suffrages ne se comptent pas, ils se pèsent.

A cette œuvre personnelle, M. Ritter voudrait que les compatriotes de Viète ajoutassent un monument qui pût frapper tous les regards. Si notre voix avait l'autorité qui lui manque, nous nous écrierions à notre tour : Ville de Fontenay, toi qui as donné à la France tant d'hommes distingués, dans les lettres et dans les sciences, et qui comptes encore dans ton sein de nobles enfants, tu n'en as pas eu de plus illustre que celui dont nous venons d'esquisser l'histoire. Précurseur de Descartes, de Pascal et de Newton, génie créateur qu'admirait Leibnitz, son nom restera célèbre, aussi longtemps que les sciences mathématiques compteront des adorateurs. Si d'autres ont agrandi et fécondé un domaine jusqu'à lui inculte et inexploré, c'est à Viète qu'appartient l'honneur de sa découverte. Quelques-uns l'avaient entrevu, nul n'y avait planté son drapeau. Viète l'a fait d'une main sûre et hardie. Que d'hommes, dont les statues ornent les places publiques, ont moins de titres à l'admiration de leur cité! Ce n'est pas assez qu'une pierre vienne rappeler dans quelle ville il a reçu le jour, ce n'est pas assez qu'une de ses rues porte son nom, il faut que l'airain ou le marbre en reproduise les traits; il faut, pour que cette œuvre ait un caractère complètement vendéen, que l'exécution en soit confiée à un de nos artistes dont le mérite égale la modestie. Le ciseau immortalisera ainsi l'image que le crayon nous a laissée. Pour l'accomplissement de ce devoir, si les ressources de la commune sont insuffisantes, qu'une souscription nationale lui vienne en aide; tous ceux qui aiment et honorent la science, voudront y prendre part.

C. MERLAND.

Digitized by Google

LE SIÉGE DE RENNES

PAR LES ANGLAIS

—

AUTHENTICITÉ

de la délivrance de Rennes en 1357 par l'intervention miraculeuse de la vierge de Saint-Sauveur*.

I

Le grand fait de la délivrance de Rennes, en 1357, par l'intervention miraculeuse du ciel, si glorieux pour cette ville et pour la Bretagne entière, ne doit être, on le conçoit, ni cru légèrement, ni rejeté non plus sans de graves motifs. Toute la question est de savoir s'il est authentiquement prouvé, s'il peut invoquer en sa faveur une tradition revêtue de tels caractères qu'elle défie la censure de toute critique équitable et impartiale. C'est cette question qui reste à examiner, et je vais essayer de la traiter avec l'étendue et l'attention que réclame un sujet aussi important.

Convenons d'abord que je m'adresse à des lecteurs qui ont tous le bonheur d'avoir la foi, ou qui réprouvent au moins de toute l'énergie de leur âme les maximes aussi absurdes qu'impies de certains incrédules. Dire avec ces aveugles : « Le fait surnaturel, le miracle est impossible, en tirer *à priori* la conséquence que le miracle n'a jamais existé et n'existera jamais, » n'est-ce pas, en

* Voir la livraison de juillet, pp. 5-28.

Digitized by Google

effet, rompre avec le bon sens et l'évidence, et rendre inutile par avance toute espèce d'argumentation?

Il serait inutile, en effet, d'argumenter avec de tels hommes. Toute l'éloquence de Démosthènes et de saint Jean Chrysostome, toute la dialectique d'Aristote et de saint Augustin échoueront éternellement devant ce parti pris de fermer volontairement et délibérément les yeux à la lumière, et de nier la clarté du jour en plein midi. Est-ce donc que le miracle n'est pas, sous presque tous les rapports, un fait du même genre que les autres faits de l'histoire?

Ne tombe-t-il pas sous les sens? N'est-il pas aperçu par l'œil, entendu par l'oreille, touché par les mains? N'est-il pas, par conséquent, appréhendé et jugé par l'intelligence, comme le serait un simple fait de l'ordre naturel? Prenons pour exemple l'événement qui est ici en question.

Le prodige de Saint-Sauveur peut être rangé, sans contredit, parmi les plus étonnants, dont l'histoire nous présente le spectacle; mais, néanmoins, il est accessible à nos sens et même facile à saisir.

Qui oserait dire, en effet, qu'il faut une grande dose d'intelligence pour savoir que des cloches ne se mettent pas en branle de leur propre mouvement sans être agitées par une main d'homme ou par quelque puissance supérieure? De même une statue de bois ou de pierre a-t-elle l'habitude de s'animer? Est-il dans sa nature de changer de position; en un mot, de participer aux qualités des corps vivants? Non, évidemment. Si donc des faits de ce genre se produisent, il est tout naturel que ceux qui en sont témoins et en faveur de qui ils sont opérés, y voient l'intervention d'une puissance supérieure à l'homme? Si, de plus[1], les signes extérieurs et matériels du miracle subsistent d'une manière permanente, plusieurs siècles après l'événement, ne doit-on pas convenir alors que la foi du peuple a été mise par là à l'abri de toute mystification, et que la réalité du prodige ne peut plus être l'objet du moindre doute?

Le miracle est possible : il se constate comme tout autre fait de l'ordre naturel. Tels sont les deux principes que j'ai voulu établir avant d'aller plus loin, car ils vont trouver leur application dans toute la suite de ce travail.

[1] La pose de la Vierge, le puits, etc.; il en sera question plus bas.

Digitized by Google

II

Maintenant j'aborde les preuves directes de l'authenticité de la tradition rennaise :

Elles sont de deux genres [1] : les titres écrits et les preuves monumentales.

Les premiers nous sont fournis par les anciennes archives de l'église paroissiale de Saint-Sauveur de Rennes, et remontent, par une succession non interrompue, de 1720 à 1388.

Il est vrai que ces titres précieux n'existent plus aujourd'hui, ayant été consumés, avec tant d'autres choses, dans le terrible incendie de 1720, qui dévora le tiers de la capitale de la Bretagne ; mais je crois, néanmoins, que l'histoire peut et doit continuer à invoquer leur témoignage avec la même confiance que s'ils subsistaient dans leur intégrité. Voici sur quoi je me fonde. Ces titres ont toujours été cités, avant 1720, comme des témoins irrécusables de la vérité du prodige de 1357. Ainsi des commissions ecclésiastiques ont été nommées, d'abord en 1634 [2], par Mgr Cornulier, puis, quelques années plus tard, par Philippe de la Motte-Houdancourt, dans le but de constater légalement sur quelles preuves reposait l'authenticité de la pieuse croyance des habitants de Rennes.

[1] Quand j'invoque en faveur de la tradition rennaise des *titres écrits*, il ne faut pas croire que je suis en contradiction avec un homme dont le nom va souvent être rappelé dans les pages qui suivent. Languedoc (*Inventaire*, ch. v), en affirmant qu'il n'a rencontré dans les archives de Saint-Sauveur aucune pièce authentique de la vérité du miracle, veut dire tout simplement qu'il n'a pas découvert le procès-verbal original des événements de 1357. C'est ce qui résulte clairement du contexte. Or, je suis loin de prétendre m'appuyer sur un document d'un tel prix, mais les titres que j'appelle en preuve, n'en sont pas moins authentiques et contemporains : ce qui suffit pour ma thèse. De plus, je les emprunte à Languedoc lui-même; par conséquent je ne suis pas en contradiction avec un savant d'une telle gravité.

[2] Ces procès-verbaux sont perdus aujourd'hui, mais nous savons, par celui du grand vicaire, Pierre Gauthier (9 juillet 1658), quel était le sens de leur conclusion. Il s'exprime ainsi :

« Ledit miracle *recogneu* de temps en temps par les siècles précédents, approuvé et recommandé par les seigneurs évesques de ce diocèse, et particulièrement par feu Mgr Cornulier, en 1634, et par l'évêque d'aprésent. Veu les actes et pièces justificatives, etc. » *Archives départementales*, 96.

Digitized by Google

En 1658, l'abbé Gauthier, vicaire général, procéda à une nouvelle enquête juridique sur cette affaire. Enfin, dans le même temps, un savant jésuite [1] composait l'*Histoire de Notre-Dame des Miracles* (c'est le nom distinctif de la Vierge miraculeuse de Saint-Sauveur).

Or, dans toutes ces circonstances, on ne vit rien de mieux à faire que de scruter les archives de Saint-Sauveur et de soumettre au contrôle d'une critique judicieuse les monuments qu'elles renfermaient. Toujours aussi la conclusion fut la même et pleinement en faveur de la vérité du prodige.

Comment douter, après cela, du sens général des documents que j'invoque, et dont la perte est si regrettable? Tant d'hommes doctes et consciencieux se seraient-ils entendus pour tromper le peuple et pour abuser de la confiance publique? se seraient-ils exposés au danger et à la honte de recevoir un démenti formel de la part de la

[1] *Histoire de Notre-Dame de Miracles et de Vertus,* honorée à Saint-Sauveur de Rennes, (Rennes, Durand, 1658, in-18), réimprimée successivement avec quelques additions en 1676 et 1720. J'ai eu le bonheur de rencontrer un exemplaire de ces trois éditions d'un livre devenu aujourd'hui une telle rareté bibliographique, qu'il a échappé aux investigations de Barbier, de Brunet, Quérard. L'ouvrage est anonyme, mais on sait qu'il a pour auteur le P. Georges Fautrel, mort en 1687 (Lelong, t. 1, n° 4205). Cet écrivain est peu connu. M. Miorcec de Kerdanet s'est contenté de répéter, sur son compte, ce que Lelong avait dit avant lui. (V. *Notices chronologiques.*)

La *Biographie bretonne* n'a pas daigné ouvrir ses colonnes à cet auteur, peut-être parce qu'il appartenait à la Compagnie de Jésus.

J'emprunte à la *Bibliothèque des Écrivains*, de la même Compagnie, qui lui est consacrée, (troisième série, p. 296), la notice suivante :

« Georges Fautrel naquit à Rouen (?), entra dans notre Compagnie et devint professeur de rhétorique au collége de cette même ville. Il a laissé deux ouvrages : 1° L'*Histoire de Notre-Dame des Miracles;* 2° *Manuel des membres de la Confrérie des Agonisants, dévôts à Notre-Dame.* Ces ouvrages furent publiés, à Rennes, chez Durand. Il avait aussi composé diverses poésies détachées. (V. *Exercitationes annuæ Societatis Jesu, anno* 1655.) »

J'incline à croire que, pour le lieu du professorat, il faut lire Rennes et non Rouen. Pourquoi, en effet, le P. Fautrel se serait-il occupé de l'*Histoire de Notre-Dame des Miracles?* Pourquoi aurait-il publié ses ouvrages à Rennes, si Rouen eût été, non-seulement sa patrie, mais encore le lieu de son séjour? Aurait-il parlé de la capitale de la Bretagne avec tant d'amour? l'aurait-il désignée par le titre de *notre cité*, s'il n'avait pas été réellement le concitoyen des Rennais de 1660? (Kerdanet, *Vies des Saints de Bretagne,* p. 484). C'en est assez pour prouver que cet écrivain appartient à la Bretagne, et je suis heureux d'avoir payé mon faible tribut d'hommage à sa mémoire par cette notice, bien insuffisante sans doute, et cependant plus complète qu'aucune de celles qui lui ont été consacrées jusqu'ici.

Digitized by Google

science paléographique, que les travaux de Pamelius, de Sirmond et d'autres avaient déjà mise en grand honneur ? Autant d'impossibilités évidentes.

III

Mais il y a plus, cette science elle-même de la paléographie, à laquelle on donnait alors plus volontiers le nom de diplomatique, a rendu son arrêt sans appel dans la double question qui nous occupe (celle de savoir ce que renfermaient les archives de Saint-Sauveur, et ce qu'il faut penser de l'authenticité du prodige de 1357). Le savant diplomatiste rennais [1], Gilles Languedoc, l'un de ces patients et modestes travailleurs, qui, par leurs curieuses recherches dans les dépôts d'archives et par leurs scrupuleuses analyses des documents anciens, contribuent plus que bien des historiens, féconds en volumes, à faire entrer la science historique dans les voies de la vérité et de la justice, eut le courage, presque surhumain, d'employer, à l'âge de quatre-vingts ans, son dernier souffle de vie à la rédaction d'un *Inventaire général et analytique* de tous les titres de Saint-Sauveur de Rennes.

Ce travail considérable forme un manuscrit de 160 pages in-folio. Commencé au mois de février 1720, il ne fut terminé qu'à la fin de

[1] Ce personnage mérite, à bien des égards, que je lui consacre ici quelques lignes. Je le fais d'autant plus volontiers, que la *Biographie bretonne* est fort incomplète sur sa vie et ses travaux. Gilles de Languedoc, né vers 1640, appartenait à une famille distinguée de Rennes, comme il se voit par les documents conservés à l'Hôtel-de-Ville (Archiv. municip., liasse 235, actes de 1510-1540, etc.). De plus, il était neveu du célèbre avocat Duchemin, le second rédacteur du *Journal d'un Bourgeois de Rennes*, au XVIIe siècle. (V. *Inventaire*, p. 110, *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, t. I, p. 94.) Il fut d'abord procureur du Parlement de Bretagne, puis greffier de la ville et communauté de Rennes. C'est en cette qualité qu'il revit et classa tous les dossiers des Archives municipales; ce fut son premier travail. Il y puisa les éléments du second qui a pour titre: *Recueil historique sur Rennes;* le seul écrit que la *Biographie bretonne* reconnaisse être sorti de la plume de notre érudit. Enfin, son troisième et dernier travail fut le précieux *Inventaire* dont il est ici question. Dans un chapitre préliminaire, il expose toutes les difficultés qu'il lui fallut surmonter pour mener à bonne fin une entreprise si pénible; mais aussi combien ce noble vieillard dut s'applaudir de son œuvre, quand il vit les désastres causés à Saint-Sauveur par les flammes de l'incendie !

Digitized by Google

septembre suivant, c'est-à-dire à la veille du terrible incendie (20-26 décembre) qui devait réduire en cendres tous ces précieux monuments des âges passés. Aussi, grâce au travail de ce laborieux archiviste, pouvons-nous et devons-nous dire même, après la destruction des archives de Saint-Sauveur, que l'histoire du culte de la sainte Mère de Dieu, à Rennes, n'a rien perdu des renseignements les plus essentiels renfermés dans ce vaste trésor. Qui oserait prétendre, en effet, que les titres de Saint-Sauveur [1] n'existant plus dans leur teneur originale, on ne peut présentement invoquer l'autorité de leur témoignage ? Ne devons-nous pas accorder à l'*Inventaire analytique* de Languedoc la même confiance que l'on ne pourrait refuser aux originaux, s'ils étaient sous nos yeux ? La chose ne peut être un instant douteuse, car où en serait l'histoire, si elle venait à professer, en principe, que nulle copie, nul extrait d'un monument écrit n'est valable, à moins qu'on ne puisse les confronter avec leur original ? La chose est claire et de tout point incontestable. Quand donc le diplomatiste rennais, analysant les titres [2] de 1388 et des années postérieures, en vient à établir qu'à cette date, si rapprochée des événements, la foi au miracle était entière et exempte de doute parmi le peuple rennais, nous devons l'en croire sur

[1] M. Ducrest de Villeneuve parlait dans ce sens en 1845, mais il ignorait l'*Inventaire* de Languedoc. (V. *Histoire de Rennes*, p. 117.)

[2] *Inventaire*, etc., fol. 29, — année 1388. Compte (des recettes et des dépenses) rendu par les nommés Jouhan Guillot et Raoul Perdriel, trésoriers, dans lequel ce qui se trouve de remarcable (*sic*) se rapporte..., en troisième lieu, aux différents dons faits pour l'entretien du cierge, qui brûlait, jour et nuit, devant l'image miraculeuse de la très-sainte Vierge, en *commémoraison du prodige qu'elle avait opéré* contre les Anglais. Il ajoute : Les Inventaires précédents nous parleraient de ce même cierge, s'ils n'avaient été perdus.

Fol. 31. Tous les comptes parlent de cet entretien de la *chandelle* de Notre-Dame, mais nous cesserons de le mentionner pour éviter des redites fastidieuses, *ibid.*, fol. 23, année 1391, apud Fautrel. Achat de paille et de foin, que l'on répandait dans l'église, aux fêtes de la sainte Vierge, à l'usage des pèlerins qui venaient, en grand nombre, lui rendre grâces pour la délivrance de 1357. — Ce titre était perdu en 1720, ainsi que beaucoup d'autres, comme le constate Languedoc avec douleur, fol. 33.

1428, ap. Languedoc, fol. 32 et 26. — Don de 16 escus pour la façon d'un tableau, dont la représentation n'est pas spécifiée, avoue ingénument notre diplomatiste, en ajoutant : Mais ce ne peut être que celle du miracle en question, car les titres de 1508 mentionnent positivement son renouvellement, etc. — Languedoc croyait si fermement à l'authenticité de la délivrance miraculeuse, qu'il consacre tout son chapitre cinquième à en exposer les preuves.

Digitized by Google

parole et repousser tout soupçon d'incertitude. Par conséquent, la tradition rennaise s'appuie en première ligne sur des documents écrits contemporains. Telle est la conclusion à laquelle je voulais arriver, et je tenais à l'établir d'une manière inattaquable, car ce premier titre d'authenticité, serait-il seul et isolé, il possède une valeur démonstrative qu'aucune objection ne saurait contrebalancer. On le verra, plus bas, quand il s'agira de répondre aux difficultés des adversaires de la tradition rennaise ; mais avant d'aborder ce terrain, après avoir mis en lumière la preuve écrite, je dois faire connaître, en peu de mots, les preuves monumentales qui viennent encore confirmer et corroborer la précédente.

IV

Pour plus de clarté et de brièveté, sous ce nom de *Preuves monumentales,* je désignerai seulement la pose insolite de la statue miraculeuse, la présence du puits de la mine dans l'église de Saint-Sauveur et le cierge ardent, de fondation immémoriale, qui brûlait, jour et nuit, en l'honneur de la sainte image.

Parlons d'abord de la pose de la statue :

Je le demande avec confiance à tout homme de bonne foi : la Vierge de Saint-Sauveur étendait-elle sa main droite dans le vide de l'air, avant les événements de 1357 ?... Se figure-t-on [1] la Mère de Dieu supportant sur ses genoux son divin Fils, et détournant son attention de cet unique objet de son amour, pour l'accorder à une ouverture de mine ? Une pose du genre de celle qui nous occupe, est-elle connue dans l'histoire de l'art ? Ne serait-elle pas, à bon droit, estimée disgracieuse, indigne du public, si le prodige n'était

[1] Je ne m'arrête pas à prouver que la *statue miraculeuse de Saint-Sauveur*, celle qu'on vénérait avec tant d'amour en 1530, 1658, 1720, 1789, est antérieure au prodige de 1357. Tous les auteurs qui en ont parlé, sont unanimes sur ce point. Les titres de Saint-Sauveur qui entrent dans des détails circonstanciés sur le *cierge ardent*, sur la *confection du tableau du prodige*, sur la *couverture du puy*, auraient, sans nul doute, mentionné un fait aussi important que le fait du renouvellement de cette statue, s'il avait eu lieu.

Digitized by Google

là, dans la circonstance, pour expliquer cette dérogation sans précédent aux règles du bon goût et du bon sens ?

Inutile d'insister plus longtemps. On voit clairement que la statue de la Vierge de Saint-Sauveur est un premier monument qui atteste l'authenticité du miracle.

La présence du puits de la mine, dans l'intérieur de l'église, ne me paraît pas moins significative. Aujourd'hui l'église de Saint-Sauveur (celle de 1703-1750) ne présente rien de semblable, mais l'ancien édifice, construit au XIe siècle, offrait cette singularité, sans exemple dans les annales de la Bretagne [1]. On ne pouvait y entrer sans apercevoir, à l'endroit le plus apparent, « l'ouverture de la susdite mine » entourée d'une margelle de pierre d'environ un pied de haut et » d'une couverture de bois. »

Comment supposer que ce puits ait été creusé postérieurement au miracle? Il en serait fait mention dans l'*Inventaire* de Languedoc, qui relate toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires. Or, la première fois qu'il en est question, c'est à la date de 1485, en ces termes [2] :

« Réparation faite *de la couverture du puy,* qui marquait l'en- » droit où s'estoit fait l'ouverture de la mine des Angloys. »

Le puits existait donc depuis longtemps, puisqu'on avait besoin d'en renouveler la *couverture.* S'imagine-t-on, en outre, que l'autorité ecclésiastique [3], qui présidait même aux comptes rendus par les trésoriers de Saint-Sauveur, eût souffert, sans réclamation, qu'on creusât un puits dans l'église de Saint-Sauveur, pour le plaisir de tromper les fidèles ? Est-ce que le peuple lui-même se serait laissé prendre à un piége aussi grossier? Impossible, mille fois impossible.

Il est donc prouvé que la présence du puits souterrain, dans l'intérieur de l'église rennaise, est une seconde preuve monumentale de l'authenticité de la délivrance miraculeuse.

[1] Languedoc, *Invent.*, fol. 25. — Fautrel parle dans le même sens.
[2] *Inventaire,* fol. 40.
[3] *Inventaire,* fol. 33.

Digitized by Google

V

J'en trouve une troisième, encore plus manifeste, peut-être, et plus inattaquable, dans le *Cierge ardent de Notre-Dame*. Fondé, longtemps avant 1388, « en commémoraison du miracle [1], » il n'a pas cessé, jusqu'aux jours mauvais de la Révolution, d'être entretenu perpétuellement, et de brûler, jour et nuit, en l'honneur de la céleste libératrice de Rennes. Les sentiments de piété et de reconnaissance ont même été parfois si profonds et si vifs, que [2], pendant deux siècles au moins (1428-1628), on a entretenu perpétuellement un double flambeau en l'honneur de la Vierge miraculeuse : l'un à l'intérieur de l'église, l'autre à l'extérieur, à l'entrée d'une rue fréquentée. Que conclure de cet usage? S'imagine-t-on que la population entière d'une grande ville s'expose, de gaîté de cœur et sans motif, à devenir la fable et la risée du public en adoptant des pratiques aussi extraordinaires, tranchons le mot, aussi contraires au bon sens que celles dont il est ici question? Que devaient penser les étrangers qui visitaient la capitale de la Bretagne, en voyant, exposé à tous les regards, ce flambeau qu'on tenait allumé, au milieu du jour le plus éclatant, comme au sein des plus profondes ténèbres? N'auraient-ils pas jugé cette coutume d'un ridicule achevé, s'ils n'avaient connu, ou si on n'avait pu leur alléguer le fait incontestable de la délivrance miraculeuse ?

L'inconvénient et le danger que je signale furent si bien sentis, qu'au commencement du XVIIe siècle [3], la foi et la piété s'étant beaucoup refroidies, on jugea à propos de supprimer le flambeau extérieur. Celui de l'intérieur continua seul d'être maintenu. Il suf-

[1] *Inventaire*, fol. 29; v. la citation, p. 6.

[2] *Inventaire*, fol. 24. — « Le premier est le cierge, qui brûle à côté de l'autel. » Le second était placé dans une lanterne de pierre, au pignon de la rue de la » Mitrie. Le premier compte qui en parle est de 1428. Le but était de porter les » passants à en rappeler en eux le mémorial, et lui en marquer leur reconnaissance » par quelques prières. Cette seconde illumination a duré jusqu'en 1621. »

[3] Languedoc, *Invent.*, f. 24 et 25.

Digitized by Google

fisait pour attester la reconnaissance des Rennais, dont il était un symbole et un gage éloquents, et, d'un autre côté, il ne pouvait offusquer les regards de l'incrédulité et de l'impiété, car il n'avait rien d'anormal, la fondation et l'entretien des lampes dans les églises étant choses de l'usage le plus habituel.

Sans insister davantage sur des preuves aussi claires, je conclus de tout ce qui précède, que la tradition, qui nous fait connaître le prodige de Saint-Sauveur, repose, dès son origine même, sur des monuments publics et contemporains, et revendique en sa faveur des titres écrits, si rapprochés des événements dont ils sont la constatation, qu'on doit les dire également contemporains.

La tradition rennaise n'a donc rien de commun avec ce qu'on est convenu d'appeler traditions populaires; celles-ci transmises simplement par la voie orale, sont parfois sujettes à s'altérer et à se corrompre avec le temps; celle que je défends a tous les caractères de l'authenticité la plus incontestable : elle est immémoriale, exempte d'interruption, monumentale.

VI

Mais alors, me dira-t-on, pourquoi cependant a-t-elle rencontré des adversaires, et qu'avez-vous à répondre à leurs fins de non-recevoir ? Je comprends ces questions. Le lecteur m'accuserait, à juste titre, de n'avoir fourni que la moitié de ma tâche, si le chapitre des réponses aux difficultés soulevées par la critique, ne venait à son rang pour achever la démonstration commencée.

Le moment est venu d'entrer dans cette dernière partie de mon travail. Or, il se trouve que les adversaires de la tradition rennaise ont le double désavantage d'être venus trop tard, et de ne produire que des arguments négatifs.

Le simple développement de ces deux pensées me permettra, j'ose l'espérer, de répondre en peu de mots, et cependant d'une manière victorieuse, à toutes les objections que l'on peut mettre en avant.

Digitized by Google

Et d'abord les négations, loin d'être contemporaines des événements, ne se sont produites qu'après une prescription plus que trois fois séculaire.

Trois siècles et demi, en effet, s'étaient écoulés depuis le prodige (1357-1707)[1], quand la première parole d'hésitation, plutôt que de doute formel, se fit entendre sur un ton encore assez modeste. Jusque-là, la foi simple du peuple et la foi éclairée des hautes classes de la société s'étaient unies et confondues dans les mêmes sentiments de respect et de vénération.

N'était-ce pas témérité et présomption inexcusables que d'oser élever une voix discordante au milieu d'un tel concert? Mais ce malheureux dix-huitième siècle avait une telle horreur du miracle, que les auteurs du temps, sans excepter les hagiographes, en venaient à se croire obligés de sacrifier à l'idole pour conserver l'estime publique et leur réputation.

VII

Peut-être, cependant, espère-t-on encore que nos adversaires trouveront leur excuse dans la force des arguments qu'ils ont à faire valoir, et dans la nouveauté des découvertes qu'ils ont acquises à la science? Vain espoir! Ces contempteurs des traditions du passé, enlevant à l'histoire ce qu'elle regardait, à bon droit, comme son bien et son honneur, ne lui ont apporté, en compensation, aucun élément nouveau. Ils ont détruit et renversé, mais ils n'ont rien édifié. Leurs arguments sont purement négatifs. Les voici[2] : la délivrance miraculeuse de Rennes est fausse, disent-ils, d'abord parce que les chroniqueurs contemporains n'en ont pas parlé; elle est fausse, en outre, parce que les preuves, alléguées par ses défenseurs, sont insuffisantes.

[1] D. Lobineau, *Hist. de Bretagne*, t. I, p. 352. Paris, 1707, in-fol. « L'authenticité du prodige paraît assez douteuse, parce qu'il ne repose que sur la foi d'un » historien postérieur d'un siècle et demi. » D. Taillandier parlait dans le même sens, cinquante ans plus tard.

[2] Ducrest de Villeneuve, *Histoire de Rennes*, p. 117. — Marteville, *id.*, ou *Dictionnaire* d'Ogée, art. Rennes.

Digitized by Google

Examinons l'une et l'autre objection. Pour répondre à la première, je demanderai, à mon tour, à mes contradicteurs, quels sont ces contemporains qui auraient dû parler du prodige de Rennes, et dont le silence n'est explicable que par le défaut d'authenticité du miracle lui-même? Seraient-ce par hasard les historiens anglais [1]? Mais peut-on ignorer que ces chroniqueurs, gagés par la cour de Londres, n'inséraient dans leurs annales que les victoires de leur nation? Dès lors, tout est dit : leurs appointements eussent été supprimés, et peut-être leurs manuscrits jetés au feu, s'ils se fussent avisés de raconter comment le ciel prenait parti contre les Anglais et couvrait les Bretons du bouclier de sa protection.

Guillaume de Saint-André (1387) et les chroniqueurs bretons du xve siècle écrivaient sous l'inspiration des ducs de la maison de Montfort. Trop fidèles imitateurs des annalistes anglais, ils n'ont inséré dans leurs fastes que les exploits du comte de Montfort et des capitaines d'Édouard III [2]. Dès lors leur silence, sur le fait qui nous occupe, n'est que trop expliqué. Il y a plus, le chroniqueur-poète de la maison de Montfort n'a même pas honoré d'une mention le siége de Rennes. Le principal héros de son poème, Jean IV [3], y fit bien, il est vrai, ses premières armes, mais ce fut sans gloire et sans éclat. Au jugement de notre panégyriste attitré, quand on ne peut s'abandonner aux effusions de la louange, le mieux est de se taire, et de couvrir, du silence de l'obscurité, les faits les plus dignes de mémoire.

Quant aux autres chroniques contemporaines (grandes Chroniques de France, continuateur de Nangis, Froissard et Chroniques de Flandre, etc.), elles sont trop générales et trop concises pour qu'on s'étonne de leur silence à propos du miracle de Rennes. Entrer ainsi dans le menu détail d'un fait particulier, c'eût été déroger au ton habituel de leur récit.

[1] Le continuateur d'Adam Mormouth (1340-1364), Walsingham (1407), et Henri Knyghton (1420) ont mentionné le siége de Rennes, mais pour avancer faussement que la capitale de la Bretagne était tombée entre les mains du duc de Lancastre.

[2] *Chronicon Briocense — Chronicon Britannicum*, apud *Preuves de Bret.*, t. I.

[3] Guill. de Saint-André, *Chronique de Jean IV*, apud Lobineau, Morice, Charrière.

Digitized by Google

VIII

Reste à expliquer le silence, plus embarrassant en apparence, de Cuvelier. Celui-ci devait, en qualité d'historien de Duguesclin, exposer en détail les péripéties et les circonstances diverses du siége de Rennes.

Aussi n'y a-t-il point manqué, comme on l'a vu dans l'article précédent. L'épisode de la mine en particulier l'a occupé assez longuement, et je crois devoir transcrire ici une grande partie de ce passage, pour éviter les malentendus, et donner plus de clarté à la discussion qui va suivre.

Voici comme il débute :

> Donc commanda li ducs de Lencloistre à faire une minière [1],
> La mine commença qui fut grant et plainière [2]
> Tant que tretous les jours y estoit la lumière
> Et Bertran du Guesclin étoit sur la costière

« Pour voir et oir ; » mais sans pouvoir donner avis aux assiégés de ce qui se passait.

Et, plus bas [3], le duc de Lancastre, irrité par quelques échecs :

> Miner fist la cité à force et à bandon,
> Vinst cils de la cité (en) avoient soupecon
> Mais ne sceurent auquel lez (lieu) la mine faisoit-on.
> La fist li Tors-Boiteux commander à haut ton
> Que chacun pendist un bacin en sa meison
> Cilz qui près des crenaux avoient mansion,
> Par yceulx bacins entendirent le son
> Là où la mine estoit, et par ce le sceut-on.

Le poète rapporte ensuite comment on contremina, et comment il y eut [4] « grant occision d'Anglois » dans le souterrain, et conclut : « Ainsi si fondi la mine et ne valut un bouton. » On le voit, et je l'ai

[1] Cuvelier, v. 1113
[2] *Id.*, v. 1118.
[3] *Id.*, v. 1180.
[4] *Id.*, v. 1195.

Digitized by Google

déjà fait remarquer précédemment, la chronique et la tradition sont d'accord sur tous les points, un seul excepté, celui de l'intervention miraculeuse de la sainte Vierge. Il s'agit de concilier les deux versions, en montrant que le désaccord est plus apparent que réel. Languedoc [1] et Hay du Chastelet vont se charger de ce soin.

Voici comment ils s'expliquent, l'un et l'autre, à cet égard, et d'abord Hay du Chastelet, le plus ancien dans l'ordre des temps [2] :

« On avait mis des bassins à plate terre, et tout le monde était » dans l'inquiétude, parce qu'on ne pouvait découvrir l'endroit où » il fallait contreminer ; il se fit un miracle visible en présence de » ce qu'il y avait de plus considérable parmi les assiégés. » La difficulté fut ainsi tranchée.

Languedoc [3] suppose, de son côté, qu'après le triple prodige, on fit apporter des vaisseaux d'airain où se trouvaient des balles de plomb, dans le but de reconnaître, par le tintement, si réellement les Anglais creusaient une mine souterraine ou si le miracle avait quelque autre signification.

L'explication de l'académicien [4] et celle du diplomatiste ne sont pas identiques, mais elles sont également admissibles, faute de renseignements plus précis ; elles concilient, avec une égale clarté, la version traditionnelle et la version écrite. J'ai voulu donner l'une et l'autre, afin de montrer que l'Académie française ne rougissait, dans ses débuts, ni des miracles, ni des pieuses traditions. Hélas! que les temps sont changés! Le texte de Languedoc nous prouve, d'autre part, qu'une foi simple et entière peut fort bien s'allier avec une science profonde et étendue.

Aussi l'emploi des bassins ne va point à nier l'intervention miraraculeuse de la sainte Vierge. Cependant, on se demandera peut-être pourquoi en définitive Cuvelier a laissé dans l'ombre ce seul point, le miracle de l'intervention de la Reine du Ciel. On peut faire à ce sujet plus d'une conjecture. Le chroniqueur-poète a pu d'abord

[1] Languedoc, *Invent.*, fol. 15-19.
[2] Hay du Chastelet, *Hist. de Duguesclin*, in-fol., p. 17.
[3] Languedoc, fol. 15-19.
[4] On sait que Hay du Chastelet fut un des fondateurs de l'Académie française.

Digitized by Google

ignorer cette circonstance, car il écrivait à Paris, loin de la Bretagne, sur de simples récits verbaux ou sur des mémoires communiqués. Supposons qu'il l'ait connu, n'a-t-il pas eu quelque motif pour le taire? Nous l'ignorons absolument. S'il avait composé son ouvrage à Rennes, au milieu d'une population toute remplie de ce grand souvenir, son silence serait peut-être significatif; mais la chose était bien différente à Paris, au milieu d'une société voluptueuse et luxueuse, qui aimait mieux rire et folâtrer que d'entendre parler de miracles. Il reste donc établi que le silence de Cuvelier et des autres chroniqueurs contemporains, argument purement négatif, ne saurait en aucune manière contrebalancer, ni même atténuer l'autorité des preuves positives qui constatent l'authenticité de la tradition rennaise.

IX

S'il s'agit maintenant des autres fins de non-recevoir, mises aussi en avant contre cette même authenticité, elles ont encore moins d'apparence de solidité. Ce ne sont guère que des faux-fuyants imaginés par une critique à bout d'arguments sérieux. Le défaut d'autorité chez Alain Bouchard, l'erreur chronologique d'une inscription trouvée sous l'autel de Saint-Sauveur, en font à peu près tous les frais.

Mais qu'est-ce que cela prouve? C'est une supposition gratuite de leur part de prétendre que les partisans du miracle font reposer son authenticité sur un texte d'un historien postérieur d'un siècle et demi, ou sur une inscription dont on ignore la date. A la vérité, le premier historien de *Notre-Dame des Miracles* s'autorisa de l'un et de l'autre témoignage, et Languedoc en a agi de même. Mais était-il défendu de citer le secrétaire de François II, comme témoin de la tradition qui avait cours de son temps? Sans doute l'autorité de ce témoignage isolé eût été insuffisante, si les archives de Saint-Sauveur et les monuments publics n'avaient fourni aux mêmes écrivains d'autres garants non contestables de la vérité du prodige. Il faut savoir en outre qu'au XVIIe siècle, on accordait une confiance

Digitized by Google

quasi illimitée aux anciennes chroniques. Souvent même on les préférait aux documents originaux. Voilà ce qui explique pourquoi Albert-le-Grand, Fautrel et Languedoc même se sont plu à invoquer l'autorité d'Alain Bouchard. Mais aujourd'hui les idées ont bien changé. Aussi j'ai évité d'apporter en preuve un texte qui est sans valeur réelle et qui aurait exigé une nouvelle discussion pour décider s'il appartient à Alain Bouchard lui-même, ou à son éditeur de 1532.

X

Quant à l'inscription de l'autel de Saint-Sauveur, elle ne fait rien non plus à la question présente, parce qu'elle est d'un auteur inconnu et d'une date bien postérieure aux événements.

Le lecteur va en juger par lui-même [1] :

Dame de miracle et de vertus
Par toi avons paix et concorde;
Impètre envers ton fils Jésus
Qu'il nous fasse miséricorde.

Puis, en lettres différentes, et plus menues :

En l'an treize cent quarante-cinq
Ce grand miracle advint.

Ces seuls derniers mots ont donn lieu à tout l'éclat qui s'est fait autour de cette inscription. Après avoir dit avec vérité : Il est prouvé qu'en 1345 les Anglais ne sont pas venus assiéger Rennes [2], on a eu tort d'en conclure : le prodige de la délivrance miraculeuse est lui-même une invention; une fable. Pour que la conclusion fût légitime, il faudrait prouver que l'inscription est contemporaine des événements. Or, il n'est pas nécessaire de beaucoup de science et de jugement pour reconnaître que le texte, qui vient d'être mis sous les yeux du lecteur, dans sa teneur originale, n'appartient pas au

[1] « Cette inscription fut trouvée, il y a environ vingt ans, sous l'autel de Notre-» Dame, dans l'église de Saint-Sauveur. » Fautrel.
L'auteur écrivait cela en 1658.

[2] Ducrest et Marteville, *loco cit.*

Digitized by Google

XIVe siècle. La langue française s'exprimait alors dans un langage tout différent, et la poésie ne connaissait point encore [1] ce mode alternatif d'entremêler les rimes masculines et féminines. En outre, la Vierge de Saint-Sauveur ne portait pas le nom de *Dame de Miracles et de Vertus,* avant les événements de 1357, elle n'en a été même honorée que longtemps après. Enfin la teneur même de cette inscription prouve qne celui qui l'a composée ne connaissait pas d'une manière exacte la délivrance miraculeuse, dont il voulait cependant perpétuer le souvenir.

Qui peut ignorer, en effet, que cette délivrance, qu'elle ait pour date 1345 ou 1357, peu importe, ne rendit point la paix à la Bretagne divisée, et ne rétablit point la concorde entre les deux partis de Blois et de Montfort? Un auteur contemporain, ou même peu éloigné des événements, eût-il pu tomber dans une erreur aussi grossière? Non, évidemment.

Si donc l'épigraphiste-poète de Saint-Sauveur est un auteur inconnu, pour son nom et pour l'époque où il a vécu, il est bien clair que l'erreur chronologique dans laquelle il est tombé, ne prouve rien contre l'authenticité de la tradition rennaise.

On a eu tort de le citer, comme autorité, en faveur de la vérité du prodige ; on aurait mille fois moins de raison de trouver dans sa composition poétique une preuve de non-authenticité du miracle.

Mais il est temps de conclure cette discussion critique sur la vérité de la délivrance miraculeuse de Rennes en 1357.

Le patriotisme, la justice et la religion me faisaient un devoir de soumettre ce prodige, des plus surprenants, au même contrôle d'une impartiale critique que tous les autres faits de l'histoire. On a vu, d'une part, qu'il pouvait invoquer, en sa faveur, des preuves écrites et des preuves monumentales capables de supporter l'examen de toute critique équitable. On a vu, d'autre part, que les objections, soulevées par quelques adversaires fort éloignés des événements par l'époque où ils ont vécu, n'avaient qu'une apparence de solidité et disparaissaient comme une ombre en présence de la réflexion et d'un jugement calme et sévère.

[1] Cfr. les poètes de cette époque, Cuvelier, Guillaume de Saint-André.

Digitized by Google

L'authenticité du prodige de Saint-Sauveur est donc désormais un fait acquis à l'histoire. Telles sont du moins mes convictions, et si j'ai écrit ces lignes, c'est pour les faire partager aux lecteurs chrétiens, ainsi qu'aux cœurs qui palpitent encore d'amour pour notre catholique Bretagne. Puissé-je aussi avoir apporté quelque consolation ou du moins quelque allégement aux tristesses et aux amertumes inénarrables de l'heure présente !

En effet, apercevoir ainsi dans un passé si semblable, sous plus d'un rapport, aux jours mauvais que nous traversons, la trace lumineuse du Dieu tout-puissant, qui, tout en humiliant notre patrie, prévient sa ruine en envoyant, à notre secours, tantôt la Vierge de Rennes, tantôt celle de Chartres, n'est-ce pas nous laisser entrevoir à nous-mêmes l'espoir assuré d'une prochaine délivrance ? La Vierge Marie a-t-elle cessé de se déclarer la protectrice de la France ? Mais non, bien autrement : la Salette, Lourdes et Pontmain sont là pour nous assurer que jamais elle n'a veillé sur nous avec une sollicitude plus maternelle. Puissent ceux qui président à nos destinées, comprendre les enseignements providentiels qui nous sont donnés ! Puissent-ils en venir bientôt à implorer, sans respect humain, le patronage miséricordieux de la Reine du Ciel, et assurer ainsi le salut de la France, et sa victoire sur tous ses ennemis !

Dom FRANÇOIS PLAINE,
Bénédictin de Ligugé.

L'histoire du culte de la sainte Vierge, à Rennes, présente plusieurs faits aussi dignes de l'attention de l'histoire, que celui qui vient d'être exposé ici. L'auteur de cet article essaiera prochainement de les mettre en lumière, si la Vierge Marie lui procure force et santé; mais c'est déjà une grande satisfaction pour lui d'avoir payé ce tribut d'hommage, quelque faible qu'il soit, à la CÉLESTE LIBÉRATRICE DE RENNES.

(*Note de la Rédaction*).

Digitized by Google

ÉTUDES HÉRALDIQUES

L'HERMINE*

III. — LES ARMES DE BRETAGNE.

Sur l'un des piliers de la belle salle des premières Croisades, les visiteurs du palais de Versailles lisent le nom d'Alain Fergent, duc de Bretagne. Au-dessus brille l'écusson d'argent semé d'hermines.

Nul n'a jamais songé à blâmer la princesse Marie d'Orléans, ou la commission qui présida au choix des blasons inscrits dans ce patriotique Musée. Du Moulin, qui servit de base à ce travail, attribue, du reste, ces armes à l'illustre croisé breton [1].

Mieux vaut, en effet, cet anachronisme, que d'avoir laissé sans armoiries l'écu d'Alain Fergent, car la Bretagne est représentée là par son chef et l'emblème de son autonomie. Aux yeux mêmes des moins instruits dans la science héraldique, l'hermine symbolise la Bretagne, comme les lis la France, les léopards l'Angleterre, l'aigle l'empire, les clefs et la tiare la papauté. Aussi, la plupart des auteurs se sont-ils servis de l'expression *de Bretagne,* comme synonyme d'hermine, pour désigner un écusson chargé de ces mouchetures, l'appliquant même au franc quartier de Dreux.

Quand donc l'hermine et l'écu d'hermines plein devinrent-ils le blason de la Bretagne et de ses ducs ?

* Voir la livraison de juillet, pp. 29-43.

[1] Du Moulin, *Hist. de Normandie, ad calcem.*

Digitized by Google

Deux auteurs seulement ont abordé cette question, à l'égard de laquelle les autres historiens, chroniqueurs et héraldistes ont suivi absolument la manière de voir de la commission du Musée de Versailles, sans se préoccuper du problème ni chercher à le résoudre. L'un est dom Lobineau, l'autre le Père Anselme.

Si nous devions croire les merveilleuses légendes racontées plus haut, la Bretagne-Armorique aurait eu son écusson d'hermines dès les temps les plus reculés. Mais la critique moderne a porté sa lumière éclatante au milieu de ces traditions naïves, œuvres des trouvères et troubadours ; et, s'il est démontré aujourd'hui que les lis, jadis concédés par le ciel à Clovis, ne datent que de Louis VII, nous pensons de même pouvoir facilement prouver que les hermines divinement concédées par la Vierge au roi Arthur, vainqueur de Frollo, appartiennent à Pierre Mauclerc.

Dom Lobineau, le seul des historiens bretons qui ait un peu traité la question des hermines, dit : « C'est lui, — Pierre Mauclerc, — qui a apporté les hermines en Bretagne. Pour se distinguer de ses autres frères, il brisa les armes de Dreux, ou de Braine, d'un cartier d'ermines, comme on le voit dans son sceau de l'acte de 1213, avant qu'il eût effectivement épousé Alix ; aussi ne prend-il dans ce sceau d'autre qualité que celle de fils de Robert, comte de Dreux et de Braine. Ce qui fait voir que ceux qui ont avancé qu'il écartela de Bretagne, après son mariage, se sont trompés, quoique celui dont l'autorité devait, ce semble, avoir le plus de poids ait eu ce sceau devant les yeux. Les successeurs de Pierre Mauclerc portèrent comme lui les armes de Dreux ou de Braine, jusqu'à ce que le duc Jean III, se lassant peut-être de paraître en qualité de cadet de Dreux, quitta les armes de Dreux ou de Braine, et ne retint que les Ermines, *qui furent depuis ce temps-là regardées comme les armes de Bretagne...*[1] »

D'Argentré, le président de la Gibonnais, l'abbé Travers, etc., sont du même avis.

Dom Morice a supprimé le passage de D. Lobineau, et dit seule-

[1] *Hist. de Bret.*, I, p. 197.

Digitized by Google

ment dans sa préface[1] : « Pierre Mauclerc fut le premier duc de Bretagne qui fit peindre des armoiries sur son écu. Elles consistaient dans un échiqueté tel que le portait Robert de Dreux, son frère aîné, et dans un quartier d'hermines pour brisure. »

Le Père Anselme semble émettre une pensée contraire à celle de notre judicieux bénédictin, et s'exprime ainsi : « Le Père Lobineau marque, au tome Ier de son *Histoire de Bretagne*, que, dès l'an 1213, Pierre Mauclerc, voulant se distinguer de ses autres frères, brisa les armes de Dreux ou de Braine, d'un quartier d'hermines, avant même que d'épouser Alix de Bretagne ; d'où cet auteur conclut que c'est ce comte qui a apporté les hermines dans cette province. Cependant, dans le premier des sceaux de Pierre, de l'an 1214, que Lobineau a fait graver, de même que dans celui de la comtesse Alix, sa femme, en la même année, on n'y découvre aucune moucheture d'hermines sur le quartier de ses armes, mais elles paraissent en 1230, sur celui où Pierre est qualifié de duc de Bretagne et comte de Richemond[2]. »

Le motif allégué par le Père Anselme, et qu'il ne formule pas du reste d'une manière absolue, mais avec une certaine réserve, est bien loin d'être concluant ou même sérieux ; car l'absence des hermines, sur le sceau de 1214 (*qui n'est pas celui de 1213*), ne peut être invoquée contre D. Lobineau. D'ailleurs, si ce dernier n'a pas fait graver les hermines sur les sceaux de Pierre et d'Alix, en 1214, c'est probablement parce qu'après cinq cents ans les mouchetures étaient tellement effacées qu'il n'en restait plus trace, comme il arrive sur le sceau de Jean Ier (1276), que nous voulions reproduire, et dont les mouchetures ont disparu au point que c'est à peine s'il est possible de dire aujourd'hui qu'elles ont existé[3].

Cependant, il donne un écusson d'hermines plein à la comtesse Alix, et va même beaucoup plus loin, en gratifiant d'un écu sem-

[1] *Hist. de Bret., Pr.* I, chap. IX, p. 16.

[2] *Hist. des grands Officiers de la couronne*, t. I, p. 446; t. III, p. 53, *Anciens comtes de Bretagne.*

[3] Cependant le sceau de Jean I est reproduit par D. Lobineau et D. Morice avec des hermines. La gravure du sceau de Pierre, par ces mêmes auteurs, autorise par-

Digitized by Google

blable Conan IV le Petit (1156-1171). Ainsi, pour lui les hermines sont antérieures à Pierre Mauclerc. Mais, malgré toute la valeur et la portée de sa haute érudition, devant laquelle nous nous inclinerons toujours, il faut bien dire que cette attribution, sans titres et sans pièces à l'appui, ne peut ici faire loi, et que la question qui nous occupe lui a paru beaucoup trop secondaire pour s'y arrêter plus longtemps.

L'assertion de D. Lobineau est au contraire d'accord avec la saine critique et confirmée par les monuments les plus authentiques, les sceaux, les monnaies, et surtout l'absence de titres et de textes faisant allusion aux hermines avant Pierre Mauclerc.

Le sceau dont il parle et que malheureusement il n'a pas reproduit, comme étranger à l'histoire de Bretagne, est celui de *Pierre, fils de Robert, comte de Dreux et de Braine.* Évidemment, cette légende indique sans réplique que le prince s'en servait avant son mariage ou ses fiançailles avec Alix, et l'écu de Dreux est brisé du franc quartier que *Pierre avait pris pour se distinguer* de ses autres frères. Reconnu chef de la Bretagne, son sceau conforme à sa nouvelle dignité porte les titres de : PETRI DVCIS BRITANNIE ET COMITIS RICHEMONTIS, mais sans changement de ses armoiries personnelles [1], qui deviennent les armoiries du fief breton.

Les sceaux de Conan IV, de Geoffroi Plantagenet, d'Arthur I, reproduits, soit par les Bénédictins, soit par M. Douet d'Arcq, non-seulement ne portent pas trace d'hermines, mais même d'armoiries; d'où il est facile de conclure que ni armoiries ni hermines n'existaient alors pour la Bretagne. En effet, ces princes, ou tout au moins l'un d'eux, n'eût pas manqué d'employer ces signes héraldiques, comme le fit Geoffroi, sur la monnaie qui porte une fleur

faitement cet état de dégradation, prouvé par le dessin même de ce monument sigillographique. D. Lob., II, n° 70; Morice, *Pr.* I, pl. 7, n° 70. — Ayant pu retrouver, aux Archives départementales, une empreinte du contre-sceau de la comtesse Alix en 1214, nous sommes obligé d'avouer qu'il est de toute impossibilité de reconnaître s'il y a eu ou non des hermines sur le franc quartier de l'écu.

[1] Le sceau de 1213 est appendu à l'acte d'hommage rendu, le 27 janvier 1213, au roi Philippe-Auguste par le fiancé d'Alix.

Digitized by Google

de genêt, plante à laquelle cette puissante famille devait son surnom [1].

La description des sceaux des ducs Eudes et Hoël vient encore corroborer cette opinion, surtout lorsque chacun sait la minutie avec laquelle les notaires contrôlaient les pièces qu'ils étaient chargés de vidimer, et les soins apportés par eux dans la description des monuments sigillographiques qui en attestaient l'authenticité.

Un vidimus du 22 janvier 1445, des lettres d'Eudes, duc de Bretagne, et de la duchesse Berthe, concédant à l'abbaye de Fontevrault l'île de Ver, jadis donnée par le comte Conan, relate ainsi les sceaux qui, de même que les lettres, sont *sains et entiers :* « Deux grands sceaux en cire blanche, à doubles queues, l'un rond et l'autre long. Sur lequel scel rond est empraint en figure d'un homme armé estant sur ung cheval, tenant une espée en sa main. Et le scel long est empraint d'une figure de femme toute droite [2]. »

Un autre vidimus du 22 janvier 1445, d'un acte du comte Hoël, à la date d'août 1163, décrit ainsi le sceau de ce prince : « Lequel scel rond est empraint des deux parts. C'est assavoir en la face première est une figure de homme séant en une chaize, tenant une palme en sa main senestre, et de l'autre part est la figure d'un homme armé estant sur un cheval, tenant une espée en sa main dextre et en sa senestre une targe, sain et entier, tant en escriptures que esdits sceaux [3]. »

Si les hermines avaient été les armes de la comtesse Alix, Pierre les eût écartelées des siennes ou plutôt portées pleines, comme firent ses parents des armes de Braine, devenues celles de Dreux, et des armes de Courtenay. Il ne faudrait pas connaître les règles du blason pour admettre un instant que, dérogeant aux coutumes de sa famille et à l'usage qui symbolisait alors le fief par les armoiries, le nouveau duc ait pu placer comme brisure de son écusson particulier les hermines de Bretagne, double inconvenance, double in-

[1] Bigot, p. 51, pl. VI, n° 8.
[2] *Arch. départ., Trésor des chartes,* arm. G, cass. D, n° 10.
[3] *Arch. départ., Trésor des chartes,* arm. E, cass. B, n° 40.

Digitized by Google

jure pour la princesse et pour la belle province qu'elle apportait en dot.

D'ailleurs, même dans cette hypothèse, il est indispensable et de première nécessité, de prouver que la comtesse Alix avait les hermines pour armoiries. Or, cette preuve, personne ne l'a jamais donnée, et les déductions suivantes nous la font regarder comme impossible à fournir :

1° Le sceau de la comtesse Alix en 1214, c'est-à-dire aussitôt après son mariage, porte les armes pleines de Pierre Mauclerc. Or, nous devons reconnaître assez de patriotisme au cœur de la princesse pour ne pas croire qu'elle eût ainsi abandonné l'écusson de sa maison pour celui de son mari, simple cadet de famille[1]. En 1491, l'héritière de Bretagne, montant sur le trône de France, accole ses armes à celles du royaume !! Qui donc oserait dire qu'en 1214 l'héritière de Bretagne eût consenti à laisser l'hermine bretonne pour le blason inconnu de son mari, et à se parer immédiatement du signe de sa lâcheté ou tout au moins de son indifférence ?...

2° Le beau tombeau, en cuivre émaillé, élevé à la comtesse Alix et à la duchesse Constance sa mère, dans l'abbaye de Villeneuve, ne porte pas une seule hermine, non plus que les nombreux écussons qui le décorent.

3° Les hermines n'apparaissent que sur les monnaies de Pierre Mauclerc, et aucun monument, aucun texte n'en font mention antérieurement. Bigot, si compétent à ce sujet, écrit ce qui suit :

« Les historiens sont d'accord pour rapporter à Pierre Mauclerc l'importation en Bretagne des hermines, dont il brisa l'échiqueté d'or et d'azur de Dreux, sans doute comme juveigneur de cette maison. *La Chronique de Saint-Brieuc,* citée par l'abbé Travers, d'après D. Morice, parle, il est vrai, d'une monnaie d'argent portant avec des mouchetures d'hermines la légende : MONETA ALANI DEI GRACIA BRITONVM DVCIS, et c'est là le principal argument des

[1] Cette remarque a d'autant plus de poids que nous savons qu'Alix sut très-bien résister à la volonté de l'époux qui lui avait été imposé, en assistant, malgré ses ordres, au sacre du roi Louis IX.

Digitized by Google

opposants. Il suffit de connaître un peu la numismatique bretonne pour être convaincu que cette monnaie, dénoncée comme apocryphe par sa légende même, n'a jamais existé que dans le cerveau de l'auteur de la *Chronique* [1].

Un passage de cette même chronique donne à penser que ce fut Jean II qui, abandonnant les armes de Dreux, retint les seules hermines. *Iste Johannes, non voluit portare arma Drocensis comitatibus quando factus fuit dux, sed ipsa reliquit et plena arma Britanniæ, id est herminas planas assumpsit* [2]. »

Cependant les monuments sont contraires au fait ainsi mentionné par la *Chronique*. Les monnaies de Jean II (sauf deux émissions, qui lui sont *seulement* attribuées par M. Bigot), celles d'Arthur II son successeur, et même celles de Jean III, portent l'échiqueté de Dreux. La pierre tombale d'Arthur II, publiée par dom Morice, montre l'écu de Dreux au franc quartier d'hermines.

[1] Dans le second volume de l'*Ouest aux Croisades*, 1866, M. de Fourmont débute par un article intitulé : MAISON ET ARMES DE BRETAGNE. Il y censure, d'une manière assez peu concluante, l'opinion si mesurée et si rationnelle de D. Lobineau : « Cette conclusion, où n'apparaît pas la sûreté de jugement habituel du docte bénédictin, est en contradiction avec les faits les mieux établis et rapportés par D. Lobineau lui-même. » Mais loin de chercher à justifier son dire, en signalant ces *contradictions* de l'historien breton *avec les faits les mieux établis*, M. de Fourmont se borne à rectifier une légère erreur de date, insignifiante pour la cause, et n'allègue qu'une ou deux observations spécieuses.

« La question de savoir si, avant Pierre Mauclerc, les ducs de Bretagne avaient des armes, et si ces armes étaient des hermines, a été résolue affirmativement par les plus grandes autorités qu'on puisse invoquer dans les études héraldiques, » continue avec conviction M. de Fourmont. Malheureusement, en s'exprimant ainsi, l'Adjoint à la Bibliothèque de Nantes a oublié qu'il est élémentaire que, pour résoudre affirmativement ou négativement une question, cette question doit être posée, et aucun des auteurs qu'il cite n'a formulé le problème.

Plus haut, nous avons parlé du Père Anselme. Le président Claude Fauchet, le Père Labbe, les frères Sainte-Marthe, sachant que les hermines étaient les armes de Bretagne, en ont gratifié les prédécesseurs de Pierre, sans forme de procès. Vulson de la Colombière, qui penche pour l'origine légendaire, ne nomme pas même Mauclerc, et se résume ainsi : « Comme quoique ce soit, nous scavons que l'escu d'hermines est très-ancien. » Enfin, Claude Paradin, qui attribue trois couronnes à Pharamond, les lis à Childebert I et les hermines à Geoffroy (992-1013), n'est pas un auteur sérieux.

[2] *Chronicon Briocense, apud* D. Morice, I, col. 41.

Digitized by Google

Les écus des statues sépulcrales de Jean II et de Jean III, gravés dans les ouvrages des deux bénédictins, présentent les hermines pleines; mais le second est conforme à ce que nous apprend l'histoire, tandis que le premier, ayant pu être fait quelques années après la mort de Jean II, ne peut être une preuve certaine.

Néanmoins, il est possible que Jean II, créé pair de France et duc de Bretagne en 1297, par le roi Philippe-le-Bel, ne voulût plus, en raison de sa nouvelle dignité, paraître comme juveigneur de la maison de Dreux. Il prit alors, comme symbole de son fief et signe distinctif de sa famille, l'emblème adopté par le fondateur de sa dynastie pour différencier son écu particulier et personnel avant son accession au trône ducal. Mais l'échiqueté de Dreux ne fut pas abandonné immédiatement et sans réserve, car il paraît sur les sceaux de Jean II, d'Arthur II, et même sur les monnaies frappées jusqu'en 1315.

On peut donc conclure que si, d'après la *Chronique*, Jean II eut la pensée de prendre les hermines seules pour armoiries, ce projet n'eut réellement lieu que sous Jean III.

Au reste, l'attention que d'Argentré, D. Lobineau et les autres historiens ont mise à noter que le sceau apposé au bas de la nomination d'Olivier de la Chapelle à l'emploi de maréchal de Bretagne, en 1318, porte un écu d'hermines plein, est une grande présomption pour que ce monument sigillographique soit le premier exemple des armes de Bretagne définitives et complètes.

Aussitôt après la mort de Jean III, la guerre de succession donna à l'hermine le baptême de gloire et d'illustration que poètes et romanciers célébrèrent à l'envi, et sa place fut désormais marquée parmi les pièces les plus illustres et les plus recherchées du blason.

En résumé, pas de blason pour la Bretagne avant Pierre Mauclerc.

Aucune monnaie, aucun sceau, aucun monument n'en porte la trace, aucun texte ne le mentionne.

Ce prince, avant son mariage, adopte des armes personnelles, dont sa femme et ses descendants font usage, jusqu'à ce que l'un

Digitized by Google

d'eux laisse cet écusson de juveigneurs, pour n'en retenir qu'une partie, qui devient alors le blason d'un fief, c'est-à-dire les armes du duché de Bretagne.

C'est donc à lui que, d'accord avec Lobineau, nous devons attribuer le choix de cet emblème, indéterminé d'abord dans sa forme, mais bientôt se complétant, à mesure que le blason se développe et est soumis à des règles invariables.

Quoi qu'il en soit, cela n'empêchera pas les poètes et les romanciers de personnifier nos ducs, antérieurement au XIIIe siècle, par les hermines bretonnes, et nous citerons en terminant ces deux vers de Brizeux :

> Le premier est Conan, prince vêtu d'hermine,
> Conquérant fondateur que la gloire illumine,

comme un de ces anachronismes s'adressant à l'imagination, sans atteindre le langage sérieux et modéré de l'histoire.

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

Digitized by Google

DIALOGUES DES VIVANTS ET DES MORTS

VII

A LA PORTE DE LA CHAMBRE.

M. Glais-Bizoin, M. de Tillancourt, le marquis d'Andelarre, le vicomte de Meaux, M. Victor de Laprade, M. Vitet, deux huissiers, groupes de députés.

La scène se passe au Grand-Théâtre de Bordeaux, dans la salle des Pas-Perdus, le jour de l'ouverture de l'Assemblée nationale (12 février 1871).

SCÈNE PREMIÈRE.

M. GLAIS-BIZOIN, *entrant par la gauche;* PREMIER HUISSIER, *près de la porte de droite.*

M. GLAIS-BIZOIN.

Personne encore !

PREMIER HUISSIER, *s'approchant.*

Bonjour, monsieur Glais-Bizoin... Est-ce que vous ne me remettez pas ? Nous sommes pourtant de vieilles connaissances ; nous sommes entrés au Palais-Bourbon le même jour, vous comme député de Loudéac, moi comme huissier de la Chambre. C'était le 25 juillet 1831. Bien des révolutions ont eu lieu depuis ce jour-là ; mais, grâce à Dieu, elles ne nous ont renversés ni l'un ni l'autre. Je suis toujours huissier, et vous toujours député, d'après ce que je vois.

(M. Glais-Bizoin garde le silence.)

Voir la livraison de juillet, pp. 44-51.

Digitized by Google

L'HUISSIER, *poursuivant.*

Je me rappelle qu'en 1848 vous aviez été envoyé à l'Assemblée constituante par le département des Côtes-du-Nord, avec une majorité superbe. Vous aviez obtenu, si mes souvenirs sont fidèles, plus de 90,000 voix.

M. GLAIS-BIZOIN, *avec un soupir.*

92,308 !

L'HUISSIER.

Aujourd'hui que vous êtes membre du gouvernement, je suis sûr que les électeurs des Côtes-du-Nord vous auront donné au moins 100,000 voix. C'est d'ailleurs un de nos meilleurs départements, à la fois libéral et conservateur, et qui s'est toujours signalé par l'excellence de ses choix. Excusez-moi, monsieur Glais-Bizoin, si ce que je dis là offense votre modestie, mais la vérité avant tout.

(M. Glais-Bizoin continue à garder le silence).

L'HUISSIER.

Lorsque nous connaîtrons le résultat des votes du département de la Seine, nous apprendrons, sans aucun doute, que la capitale vous a choisi pour un de ses représentants, comme elle l'avait déjà fait en 1869. Vous allez avoir à opter entre les électeurs de votre pays natal et les électeurs de Paris. Je comprends votre embarras, monsieur Glais-Bizoin, votre hésitation et vos perplexités. C'est là, peut-être, ce qui cause, en ce moment, la préoccupation où je vous vois. Mais pardon, je sens que je suis indiscret...

M. GLAIS-BIZOIN, *à part.*

J'enrage... Je sais depuis ce matin, et ce faquin saura dans une heure, s'il ne le sait déjà, que je n'ai pas été réélu. Faute de quatre-vingt-dix-neuf mille voix, j'ai perdu mon siége.

L'HUISSIER, *à part.*

C'est drôle tout de même ; il ne répond même plus, lui qui autrefois aimait tant à interrompre et qui jouait les Boissy avec tant de succès au Corps législatif.

(Depuis le commencement de la scène, plusieurs représentants sont entrés dans la salle).

Digitized by Google

L'HUISSIER.

Tiens! tiens! Voilà M. Léon de Malleville; il n'a presque pas vieilli depuis quarante ans bientôt que je le connais. Il était le plus jeune de cette fameuse promotion de 1834, à laquelle appartiennent également M. Saint-Marc Girardin, M. Roger du Nord, M. Dufaure et M. Vitet, qui causent, en ce moment, avec lui. M. Corne, qui leur fait un signe de tête en passant, est de 1837. Voici M. Rivet et M. de Larcy, ceux-là sont de 1839. Ce gros, là-bas, n'est-ce pas M. de Peyramont? Oui, c'est bien lui. Vous rappelez-vous, monsieur Glais-Bizoin, ce que Timon en a dit: « C'est un orateur de longue cause, sans méthode, mais non pas sans chaleur, et qui serait éloquent, s'il prenait de bons ciseaux, bien affilés, bien coupants, et s'il rognait les trois quarts de son discours et la moitié du reste. »

M. GLAIS-BIZOIN, *à part.*

La peste soit du maraud et de ses citations!

L'HUISSIER.

Pauvre Timon! S'il revenait au monde, il pourrait se croire ici dans son atelier. Ce nouvel arrivant n'est-il pas justement le comte Jaubert, qui posait devant lui, dès 1836, et dont il a tracé une si piquante esquisse: « Jaubert a la parole alerte et réveillée, et il ne se le fait pas dire à deux fois pour monter à la tribune et pour taper sur ses adversaires... » Vous savez le reste. — Voilà M. Thiers qui fait son entrée. On dit qu'il a été nommé dans vingt-six départements. C'est trop pour un homme seul. Il y en a tant qui se contenteraient d'être élus une seule petite fois. N'est-ce pas, monsieur Glais-Bizoin? *(L'huissier rit.)*

M. GLAIS-BIZOIN, *avec un rire forcé.*

Oui, certes, mon ami. (*A part.*) Je ne sais qui me retient de lui casser sa baguette sur les épaules!

L'HUISSIER.

Autour de M. Thiers voltige un escadron d'anciens députés, M. de Corcelles, M. Mathieu de la Redorte, M. de Lasteyrie, M. Buffet, M. Baze, M. Daru... Tous réélus!

M. GLAIS-BIZOIN, *rêveur.*

Réélus!

Digitized by Google

L'HUISSIER.

Je vois plusieurs de ces messieurs qui s'avancent vers vous. Je vous laisse avec vos collègues, monsieur Glais-Bizoin, et me mets entièrement à votre service, si vous désirez venir, tout à l'heure, choisir votre place dans la salle des séances. *(Il sort.)*

SCÈNE II.

M. GLAIS-BIZOIN, M. DE TILLANCOURT, *puis* LE MARQUIS D'ANDELARRE, *autres députés.*

M. DE TILLANCOURT.

Ce cher Glais-Bizoin ! Que j'ai de plaisir à vous revoir ! Comment vous portez-vous, mon ami ?

M. GLAIS-BIZOIN.

Comme on peut se porter, lorsque les électeurs ne veulent plus de vous.

M. DE TILLANCOURT.

Allons, allons, mon honorable ami ; c'est dur, très-dur ; mais enfin ce n'est qu'un moment à passer. Et puis, vous n'êtes pas de ceux qui ont besoin d'être députés pour être quelque chose. Vous n'êtes pas seulement un orateur, vous êtes un écrivain. Vous êtes un auteur, et un auteur comique.

M. GLAIS-BIZOIN, *d'un air modeste.*

Tillancourt, votre affection pour moi vous rend trop indulgent.

M. DE TILLANCOURT.

Pas du tout, et je ne suis ici que l'écho de tous les gens de goût. Oui, je le répète, vous êtes un auteur comique, et si la Chambre vous fait défaut, l'Académie vous reste. Elle sera heureuse d'appeler l'auteur d'*Un cas pendable* et du *Vrai courage,* à l'un des fauteuils auxquels elle a en ce moment à pourvoir. Saint-Marc Girardin, avec lequel j'ai voyagé cette nuit, me disait, en prenant sa tasse de chocolat, au buffet de Poitiers : Pourquoi Glais-Bizoin ne se présente-t-il pas pour remplacer Villemain ou Mérimée ?

M. GLAIS-BIZOIN, *vivement.*

Il vous a dit cela, Tillancourt ? il vous a dit cela ?

Digitized by Google

M. DE TILLANCOURT.

Il me l'a dit, et il ne tient qu'à vous de devenir l'un des Quarante, ce qui est plus flatteur, après tout, que d'être l'un des sept cent cinquante. Nos discours seront depuis longtemps oubliés, que l'on se souviendra encore de vos comédies. *Le Vrai courage* surtout, — j'aurai celui de vous le dire en face, — est tout uniment un chef-d'œuvre.

M. GLAIS-BIZOIN.

Tillancourt, vous allez trop loin.

M. DE TILLANCOURT.

Oui, un chef-d'œuvre ! Cinq ans se sont écoulés depuis que j'ai vu jouer votre pièce, à Genève — c'était en 1866, — et je me rappelle encore les noms de tous les personnages : le général de Saint-Potain, l'amiral de Saint-Potain, le capitaine de Saint-Potain, Valentin de Saint-Potain et Clorinde de Saint-Potain. Rien que des Saint-Potain. Vous avez observé, non-seulement les unités de temps, de lieu et d'intérêt, mais encore l'unité de famille. Aux trois unités, si audacieusement foulées aux pieds par M. Hugo et son école, vous en avez ajouté une quatrième ! Vous êtes le dernier des classiques, ô Bizoin !

M. GLAIS-BIZOIN.

Je ne sais si vous pensez comme moi, Tillancourt ; mais je n'ai jamais compris que l'on pût nier l'infaillibilité...

M. DE TILLANCOURT.

Comment, Glais-Bizoin, vous êtes infaillibiliste ? Vous !

Crémieux, qui l'eût dit ? Fourichon, qui l'eût cru ?

M. GLAIS-BIZOIN.

Je ne parle pas de l'infaillibilité du pape, à laquelle je n'ai garde de croire...

M. DE TILLANCOURT.

A la bonne heure !

M. GLAIS-BIZOIN.

Je veux parler de l'infaillibilité d'Aristote. Quand je songe qu'il s'est trouvé des gens assez fous pour la méconnaître, pour la repousser avec mépris !

Digitized by Google

M. DE TILLANCOURT.

Ce malheureux Hugo est allé jusqu'à traiter Aristote de *borne!* Je montai, dit-il quelque part, *je montai sur la borne Aristote* [1].

M. GLAIS-BIZOIN.

Le misérable ! (*Bas.*) Il a obtenu à Paris plus de 200,000 voix, tandis que moi... (*Haut.*) Il s'est insurgé contre toutes les règles ; il a révolutionné la langue ; ses vers ont chanté la *Carmagnole* et dansé le *Ça ira*. Il a traîné dans la boue François Ier, le roi chevalier. De *Marion Delorme* à *Ruy-Blas*, pas une de ses pièces où il n'ait insulté la royauté !

M. DE TILLANCOURT.

J'admire, Glais-Bizoin, comme vous voilà devenu royaliste !

M. GLAIS-BIZOIN.

Eh ! non, je ne le suis point. Mais vous comprenez, Tillancourt, que si c'est un devoir d'attaquer les rois à la tribune, dans la presse ou dans la rue, au théâtre c'est bien différent. Chasser la royauté des Tuileries est une belle et grande chose ; mais, sur la scène du Théâtre-Français, méconnaître le caractère sacré des princes, outrager en vers la majesté royale, quel crime abominable !... Pour moi, je l'avoue, je tiens les romantiques pour mes pires ennemis, et, s'il faut vous le dire, en 1830, j'en voulus beaucoup moins à Charles X pour avoir publié les Ordonnances, que pour avoir autorisé la représentation d'*Hernani*. Aussi, le soir de cette fameuse première représentation, comme je m'en suis donné ! (*Il se frotte les mains.*) Ai-je sifflé, mon Dieu ! ai-je sifflé !

M. DE TILLANCOURT.

Et vous en aviez le droit, Glais-Bizoin. Y a-t-il rien, en effet, dans le théâtre de ce Victor Hugo, qui vaille votre grande scène du chien enragé : cette scène ne sortira jamais de ma mémoire. Je crois y assister encore. C'est au second acte, n'est-ce pas ?

M. GLAIS-BIZOIN.

Oui, mon excellent ami, acte II, scène VII.

[1] *Les Contemplations*, I, 32.

Digitized by Google

M. DE TILLANCOURT.

Je vois encore le chien traversant le fond du théâtre. J'entends Clorinde de Saint-Potain qui s'écrie, à la cantonade : « Monsieur La Bouvardière ! Ah ! ciel ! le chien est à ses talons ! il s'accroche aux branches d'un arbre penché sur le ruisseau ; l'arbre plie, Lantara le touche !... »

(*Depuis quelques instants, un grand nombre de députés se sont approchés et écoutent avec une vive attention. Les plus jeunes sont ébahis.*)

M. GLAIS-BIZOIN, *se tournant vers eux.*

Lantara, c'est le nom du chien.

M. DE TILLANCOURT, *continuant.*

« Monsieur La Bouvardière ! Il est tombé dans l'eau ! Le chien s'y précipite. Le malheureux ! il est perdu ! Sauvez, sauvez cet homme ! Au nom de Dieu, secourez-le ! » Et ici, on entend un grand cri, — je l'entends encore. Clorinde tombe évanouie sur un siége, et, en tombant, elle s'écrie : « Ah ! c'est trop horrible à voir ! » — Le chien reparaît alors sur la scène et secoue ses poils mouillés, pendant que les spectateurs applaudissent avec rage.

(*Les députés, de plus en plus nombreux, se pressent autour de M. de Tillancourt et de M. Glais-Bizoin. Une émotion profonde est peinte sur tous les visages.*)

LE MARQUIS D'ANDELARRE.

Continuez, Tillancourt, je vous en prie.

M. DE TILLANCOURT.

Lorsque Clorinde de Saint-Potain revient de son évanouissement, le chien a quitté la scène ; le spectateur ne le voit plus, mais il entend Valentin de Saint Potain qui s'écrie, toujours à la cantonade : « Je le vois, je le vois ! L'animal est enragé, c'est évident. Sa gueule est toute blanche d'écume. Si La Bouvardière quitte les bords du ruisseau, il est perdu ; mais non, il saute de l'autre côté. Bien ! très-bien ! bonne manœuvre ! Ce chien s'élance... il est tombé dans l'eau, il atteint la rive opposée. La Bouvardière saute sur l'autre. Bravo ! continuez, La Bouvardière, je suis à vous... » Le capitaine saisit

Digitized by Google

une épée et sort précipitamment. Clorinde reprend sa place et s'écrie...

LE MARQUIS D'ANDELARRE, *avec émotion.*

Toujours à la cantonade.

M. DE TILLANCOURT.

Précisément, monsieur le marquis. Voici les paroles de Clorinde; elles ne sortiront jamais de ma mémoire : « Valentin! Valentin! Il ne m'écoute pas... Il court vers La Bouvardière, qui lui fait des signes de détresse ; il le rejoint et l'aide à grimper sur un arbre. Ah! mon Dieu! Voilà le chien furieux qui repasse le ruisseau! Il s'élance vers eux ; il va les atteindre. Valentin! montez, montez donc vite sur l'arbre avec La Bouvardière... Ah! grand Dieu! Il est trop tard!... Il est atteint!... non, non; il se cache derrière un hêtre; il tourne autour, poursuivi par le chien! Ah!... il s'arrête, hors d'haleine... Il tient son épée à deux mains, le dos appuyé contre l'arbre. Ah! ah! tout est fini! Lantara s'est précipité sur lui... Valentin! âme héroïque! je veux mourir avec toi. »

LE MARQUIS D'ANDELARRE.

Et elle meurt ?

M. DE TILLANCOURT.

Marquis, rassurez-vous. Valentin, fondant sur Lantara comme l'éclair, lui enfonce son épée si vigoureusement derrière l'oreille, qu'il tombe raide mort, la tête fixée au sol où il reste sans mouvement, comme un papillon cloué au mur par une épingle [1].

(*Un soupir de soulagement s'échappe de toutes les poitrines. Les députés qui entourent M. Glais-Bizoin lui adressent de chaleureuses félicitations.*)

M. DE TILLANCOURT.

Vous le voyez, messieurs, la pièce de mon ami Glais-Bizoin a du feu, de la passion, du style ; elle a surtout du chien. (*Murmures d'approbation dans l'auditoire.*)

[1] *Le Vrai courage,* comédie en trois actes et en prose, par Al. Glais-Bizoin, *député.* Acte II, scènes VII, VIII, IX et XII.

Digitized by Google

SCÈNE III.

Les mêmes, LE SECOND HUISSIER, *puis* M. DE MEAUX, M. VICTOR DE LAPRADE ET M. VITET.

LE SECOND HUISSIER, *entrant.*

Messieurs, la séance va commencer.

M. DE TILLANCOURT, *se dirigeant vers la porte de la salle.*

Glais-Bizoin, j'aime tout dans votre pièce, jusqu'à ses titres, car elle en a trois : *le Vrai courage,* ou *un Duel en trois parties,* ou *une Femme pour enjeu.*

Vos titres ont toujours quelque chose de rare.

Il n'est pas jusqu'à cette simple ligne, écrite par vous à la première page de votre comédie : *La scène se passe sous le règne de Louis-Philippe,* qui n'ait pour moi un charme inexprimable. *Sous le règne de Louis-Philippe !* Je ne puis lire ces mots sans rêver, sans me reporter à ces années, hélas ! évanouies, où Mauguin allait en guerre, où Garnier-Pagès faisait de si beaux discours...

M. GLAIS-BIZOIN, *étonné.*

Garnier-Pagès ?

M. DE TILLANCOURT.

Oui, l'Autre ; — où Arago plaidait avec génie, à la tribune, la cause des sciences...

M. GLAIS-BIZOIN, *stupéfait.*

Du génie ? Arago ?... Ah ! oui, l'Autre.

M. DE TILLANCOURT.

Où le général Bertrand, au retour de Sainte-Hélène, s'écriait à la fin de chacune de ses harangues : Liberté illimitée de la presse ! — où monsieur Odilon Barrot se servait de son éloquence pour défendre nos institutions, et au besoin pour les combattre ; — où Luneau ébauchait avec Deslongeais ce qui devait être plus tard le parti Pestel ; — où Charlemagne votait avec Charamaule et Isambert avec Lherbette ; — où vous-même, Glais-Bizoin, à cheval sur l'interruption, vous caracoliez sur les ailes de l'opposition dynastique ; — où le député Chambolle...

M. GLAIS-BIZOIN, *avec un sourire mêlé d'une larme.*

Ce brave Chambolle !

Digitized by Google

M. DE TILLANCOURT.

Où le député Chambolle rédigeait le *Siècle,* que rédigea depuis le député Havin.

M. DE MEAUX, *en passant* (*à demi-voix*).

La sottise est de tous les *Siècles.*

M. DE TILLANCOURT.

Quel affreux jeu... de Meaux.

(*M. Glais-Bizoin, que les souvenirs évoqués par M. de Tillancourt ont plongé dans un doux ravissement, veut entrer avec lui dans la salle des séances.*)

SECOND HUISSIER.

Daignez m'excuser, monsieur Glais-Bizoin, mais je ne puis vous laisser entrer. Je vais vous faire donner une place dans la loge réservée aux anciens députés.

M. GLAIS-BIZOIN, *portant la main à son front.*

Ah! c'est vrai, malheureux que je suis! J'oubliais que je ne suis plus député.

Plus ne m'est rien, rien ne m'est plus.

(*Il contemple avec désespoir la porte de la salle. – Entrent M. Victor de Laprade et M. Vitet.*)

M. DE LAPRADE, *à M. Vitet.*

Nous avons pris le plus long, mon cher confrère, et j'ai peur que nous ne soyons en retard. (*Apercevant le groupe formé par M. Glais-Bizoin, qui tient à la main son chapeau gris, et par l'huissier, qui tient à la main sa baguette noire, il les montre du doigt à son collègue.*) Ne dirait-on pas l'archange, avec son glaive, défendant à Adam l'entrée du paradis terrestre?

Debout, foulant du pied le vil serpent dans l'herbe,
L'archange est là, le glaive en main, calme et superbe;
L'œil fixé sur la porte, Adam pâle, éperdu,
Contemple, frémissant, le Paradis perdu.

M. VITET.

Laprade, avant d'entrer, écoutez une chose:
Un député ne doit jamais parler qu'en prose.

Digitized by Google

VIII

MAITRE JACQUES.... CRÉMIEUX.

Maître Crémieux, maître Floquet, deux marchands de journaux, — M. Glais-Bizoin, personnage muet.

(La scène se passe à Bordeaux, le 14 février 1871, dans une chambre de l'hôtel Richelieu.)

Me CRÉMIEUX, *seul.*

L'Assemblée nationale va se constituer définitivement aujourd'hui.... sans moi et sans Glais-Bizoin.

(Entre Me Floquet, avec un chapeau à larges bords sur une chevelure mérovingienne.)

Me FLOQUET.

Bonjour, mon cher maître. J'arrive de Paris, où j'ai eu, comme vous le savez sans doute, un assez joli succès, 93,438 voix. (*Me Crémieux fait la grimace.*) A peine descendu de wagon et installé dans cet hôtel, j'apprends que vous occupez une chambre voisine de la mienne, et je viens prendre langue auprès de vous avant de me rendre à l'Assemblée... (*S'apercevant que Me Crémieux le regarde avec stupéfaction.*) Hein! que dites-vous de ma chevelure? Est-ce assez crâne? Depuis cinq mois je n'ai pas pu trouver cinq minutes pour me faire couper les cheveux. Adjoint au maire de Paris, je n'ai pas perdu mon temps, allez. Avec le concours de Mottu, de Ranvier, de Millière, de Raoul Rigault, de Delescluze, — de vrais et francs républicains, ceux-là!.....

Me CRÉMIEUX.

Assurément.

Me FLOQUET.

J'ai pu parvenir à chasser de plus d'une école l'image du Christ.

Me CRÉMIEUX, *lui pressant les mains.*

Ah! mon ami, je vous en suis personnellement reconnaissant.

Digitized by Google

Me FLOQUET.

Je suis vraiment confus.... Je ne m'en suis point tenu là. J'ai fait une guerre sans relâche aux Frères ignorantins, et j'ai eu la satisfaction de faire fermer plusieurs de leurs établissements.

Me CRÉMIEUX, *timidement.*

Je croyais pourtant que ces Frères avaient, pendant le siége, montré quelque zèle et un certain courage, et qu'ils avaient même rendu de véritables services comme brancardiers.

Me FLOQUET.

Parbleu, la belle affaire d'être un excellent brancardier lorsqu'on est un Frère quatre-bras (*Me Floquet rit. Me Crémieux sourit.*) Les Ignorantins n'avaient pas, d'ailleurs, le monopole du courage, et, pour mon compte, j'ai déployé contre les Prussiens une ardeur...

Me CRÉMIEUX.

Vous faisiez partie d'un bataillon de marche?

Me FLOQUET, *avec embarras.*

Non..., non..., mais j'étais membre de la *Commission des barricades,* chargée d'élever de nombreuses lignes de défense à l'intérieur de l'enceinte.

Me CRÉMIEUX.

Excellente idée! Ainsi, vous combattiez.... *intra muros.*

Iliacos ultra muros pugnatur et *intra.*

Me FLOQUET.

Cette commission était très-sérieuse, je vous assure, et comptait dans son sein les hommes les plus énergiques de Paris, Henri Rochefort, Dorian, Gustave Flourens, Bastide, Martin Bernard, Dréo, le gendre de Garnier-Pagès, et...

Me CRÉMIEUX.

Et vous.

Me FLOQUET.

Et moi. Oui, nous étions sept. A propos de Dréo, Garnier-Pagès a-t-il été élu en province?

Me CRÉMIEUX, *avec une satisfaction mal dissimulée.*

Non. Et combien a-t-il eu de voix à Paris?

Digitized by Google

Me FLOQUET.

25,000. Il n'est arrivé que le soixante-dix-septième.

Me CRÉMIEUX, *poussant un soupir de soulagement.*

Ce pauvre Garnier-Pagès!

Me FLOQUET.

J'étais à cheval, à côté de Jules Ferry, le jour où il a distribué des drapeaux d'honneur aux bataillons de Belleville.

Me CRÉMIEUX.

Il n'est donc pas exact que les Bellevillois aient lâché pied devant l'ennemi?

Me FLOQUET.

Rien n'est plus exact.

Me CRÉMIEUX.

Alors, pourquoi leur offrir des drapeaux d'honneur?

Me FLOQUET.

Pourquoi? Parce que ce sont de bons républicains, des purs, et que le jour où il faudra marcher contre nos véritables ennemis, contre les Prussiens de l'intérieur, ils ne reculeront pas, je vous le promets. Ce jour-là, avec Flourens à leur tête, ils feront des merveilles, et, s'il le faut, ils mettront le feu aux quatre coins de Paris.

Me CRÉMIEUX.

A la bonne heure! Je ne saurais cependant approuver la tentative de Flourens au 31 octobre.

Me FLOQUET.

Oh! mon Dieu, la conduite de Flourens dans cette circonstance a été singulièrement défigurée par les journaux de la réaction. Au fond, de quoi s'agissait-il? de renverser le gouvernement de la Défense nationale? Nullement, mais de constituer à côté la Commune de Paris. Dorian et Schœlcher avaient accepté cette idée au nom du gouvernement. Les affiches qui annonçaient les élections de la Commune pour le 1er novembre avaient été préparées par mes soins et ceux de Brisson; elles allaient paraître, quand les sacristains de Trochu sont survenus de la façon la plus malencontreuse et ont fait manquer l'affaire. Mais rira bien qui rira le dernier. Ce

Digitized by Google

n'est que partie remise. (*Il se frotte les mains.*) Mais ce n'est point de cela qu'il s'agit pour le moment. Débarqué de ce matin, j'ignore entièrement ce qui s'est passé en province depuis cinq mois, depuis que vous avez quitté Paris avec Fourichon et Glais-Bizoin. Nous recevions bien de temps en temps des nouvelles par nos pigeons, mais je ne l'étais point assez, — pas n'est besoin de vous le dire, — pour croire un traître mot des messages que ces honnêtes volatiles nous apportaient sous leurs ailes. (*Il fredonne*) :

Pigeons, vous que la Muse antique
Attelait au char des Amours,
Où volez-vous?....

Voyons, que s'est-il passé? Qu'avez-vous fait à Tours et à Bordeaux?

Me CRÉMIEUX.

Je suis prêt à vous répondre; mais est-ce au ministre de la guerre ou bien au ministre de la justice que vous voulez parler? car j'ai été l'un et l'autre.

Me FLOQUET.

C'est à tous les deux.

Me CRÉMIEUX.

Mais à qui des deux le premier?

Me FLOQUET.

Au ministre de la guerre.

Me CRÉMIEUX.

Attendez donc, s'il vous plaît.

(*Maître Crémieux ôte son pardessus et paraît vêtu en général de division; il décroche à une patère un képi orné de six galons d'or et le place sur ses cheveux grisonnants et crépus.*)

Me FLOQUET, *à part.*

Quelle diantre de cérémonie est-ce là? Vacquerie lui-même, mon collaborateur du *Rappel,* n'a rien imaginé de si grotesque dans son *Tragaldabas!* — Quel képi, et comme Victor Hugo serait heureux s'il pouvait en mettre un pareil sur son front olympien!

Digitized by Google

Me CRÉMIEUX, *époussetant avec sa main droite les sextuples galons de sa manche gauche.*

Vous n'avez qu'à parler.

Me FLOQUET.

Eh bien! quel a été votre premier acte comme ministre de la guerre?

Me CRÉMIEUX.

J'ai commencé par chercher un homme, et pour cela...

Me FLOQUET.

Vous avez allumé votre lanterne?

Me CRÉMIEUX.

Précisément, et quoique ma lanterne ne vaille pas celle de votre collègue Rochefort, j'ai trouvé l'homme qu'il fallait à la France.... en Italie. J'ai écrit à Garibaldi : Venez, la République vous appelle! Certains journaux avaient bien publié une lettre de l'illustre général, où il faisait des vœux pour la défaite de la France et le triomphe de la Prusse; mais c'était là un petit détail : *de mininis non curat prætor.* N'avait-il pas, dans une autre lettre, comparé la papauté à un *chancre* et l'Eglise catholique à un *ulcère?* Ces deux mots valaient bien un commandement, sans doute. Je télégraphiai donc à Marseille de lui faire une *réception grandiose,* et m'en remis, pour l'exécution de ce programme, à notre ami Esquiros, qui venait de se signaler dans les Bouches-du-Rhône, en ouvrant bravement le feu contre les Jésuites...

Me FLOQUET.

C'était à merveille, et je ne saurais trop applaudir à votre heureuse initiative. Mais, Garibaldi une fois à Tours, qu'en avez-vous fait? Car, entre nous, le bonhomme Giuseppe n'est qu'une héroïque ganache.

Me CRÉMIEUX.

A qui le dites-vous, et qui le sait mieux que moi? Nous avions au siége de la Délégation, en même temps que lui et ses fils, des

Digitized by Google

républicains espagnols, — Castelar et Orense, — des républicains d'Amérique, des républicains hongrois, voire même des républicains russes; tous s'étaient donné rendez-vous à Tours.

Me FLOQUET.

Je vois cela d'ici : la Tour de Babel.

Me CRÉMIEUX.

J'ai envoyé Garibaldi dans l'Est, et j'ai placé sous ses ordres le général Cambriels et le général Michel. Cambriels et Michel ont donné leur démission. C'était ce que je voulais. Alors a commencé pour Garibaldi et ses deux fils, Riciotti et Menotti, une série de victoires.... électriques. Un bataillon de mobiles fait quatre-vingts prisonniers; les garibaldiens arrivent quelques heures après : aussitôt le télégraphe de jouer et d'annoncer que Menotti vient de faire huit cents prisonniers prussiens. A quelque temps de là, un garde mobile de Mâcon prend un drapeau allemand. Le télégraphe apprend à l'Europe que ce trophée a été conquis par Riciotti. Les journaux cléricaux ont bien, il est vrai, produit un certificat du garde mobile établissant que Riciotti lui avait acheté le drapeau deux cents francs...

Me FLOQUET.

Qu'est-ce que cela prouvait?

Me CRÉMIEUX.

Cela prouvait justement que le drapeau était bien à Riciotti...

Me FLOQUET.

Puisqu'il l'avait acheté! Et Garibaldi lui-même, qu'en faisiez-vous?

Me CRÉMIEUX.

Oh! je ne l'oubliais pas. Lorsque survenait un désastre, et que l'un de nos généraux était battu, la dépêche qui annonçait sa défaite apprenait en même temps à la France que Garibaldi venait de remporter un sérieux avantage, voire même, à l'occasion, une grande victoire. Vous devinez aisément le résultat de cette habile et patrio-

Digitized by Google

tique manœuvre. La France était immédiatement rassurée, consolée... (*Avec attendrissement :*) Cette brave France ! — Elle ne s'arrêtait pas à la défaite réelle et ne voyait dans la dépêche que la victoire... télégraphique. D'autre part, ces perpétuelles victoires d'un général républicain mises en regard des défaites perpétuelles de nos généraux français, presque tous réactionnaires, faisaient pénétrer peu à peu dans l'esprit du peuple cette vérité que victoire et République sont synonymes.

Me FLOQUET.

Vérité indéniable, et que les derniers événements viennent de mettre dans tout son jour ! — Vos services n'ont pas dû se borner là ?

Me CRÉMIEUX.

J'ai confié des commandements à des journalistes, à des médecins, à des pharmaciens...

Me FLOQUET, *souriant.*

Pour dorer la pilule. — Est-ce tout?

Me CRÉMIEUX.

Non, certes. J'ai tué le prince Frédéric-Charles, j'ai tué le prince royal, j'ai tué le roi Guillaume...

Me FLOQUET.

Ah ! çà, j'aime à croire que vous nous avez également débarrassés de Bismark et de Moltke ; il ne vous en coûtait pas beaucoup plus pendant que vous y étiez.

Me CRÉMIEUX.

Je ne plaisante point. Voici comment les choses se sont passées. C'était au commencement d'octobre : le sous-préfet de Neufchâteau nous informe qu'un cercueil couvert de velours noir et semé de larmes d'or est arrivé dans cette ville, où il a été reçu par les troupes allemandes avec des honneurs extraordinaires et les marques de la plus profonde douleur. D'un coup d'œil je vois le parti que l'on peut tirer de ce cercueil mystérieux, et, par l'Agence

Digitized by Google

Havas, par les journaux officieux, par les communications semi-officielles des préfets, je porte aux chefs de l'armée prussienne les coups les plus terribles. Bientôt, au lieu d'un cercueil, il y en eut deux, puis trois ; avant la fin de la semaine, ils se montaient à plus de cinq. Frédéric-Charles et le prince royal étaient morts des suites de leurs blessures; Bismark était mort de maladie; de Moltke était mort de vieillesse.

Me FLOQUET.

Et Guillaume ?

Me CRÉMIEUX.

Guillaume ? Il était mort de rage et de désespoir.

Me FLOQUET.

Les gens que vous tuez se portent assez bien.

Et avez-vous su qui était dans le *cercueil mystérieux?*

Me CRÉMIEUX.

Il paraît que c'était le duc de Nassau.

Me FLOQUET.

Tiens ! justement celui dont l'armée, composée de vingt-quatre hommes et de six officiers, avait tant amusé Victor Hugo, qui en parle quelque part dans ses *Lettres sur le Rhin,* redevenues aujourd'hui un livre de circonstance, et que je relisais hier en wagon : « Au loin, sur la rive opposée, sous de beaux noyers qui ombragent une pelouse, on voit manœuvrer les soldats de M. de Nassau en veste verte et en pantalon blanc, et l'on entend le tambour tapageur d'un petit duc souverain. » Hélas ! les soldats de M. de Nassau sont maintenant les soldats de M. de Moltke. (*Après quelques instants de silence.*) C'est égal, votre cercueil a bien son prix, et si c'est le sous-préfet de Neufchâteau qui vous l'a procuré, je n'hésite pas à dire que cet intelligent fonctionnaire mérite un enterrement, je veux dire une préfecture de première classe.

Me CRÉMIEUX.

Très-joli, très-joli. (*A part.*) Quand je pense que Paris a donné 93,000 voix à un pareil pasquin !

Digitized by Google

Me FLOQUET.

Vous êtes trop bon; mais, pendant que vous *portiez* ainsi *Malbrouk en terre*, que faisiez-vous, mon cher maître, pour délivrer Strasbourg ?

Me CRÉMIEUX.

Je faisais l'impossible. J'ai dirigé contre l'armée du général Werder les télégrammes les plus renversants. Je lui ai tué une fois dix mille hommes, dans une sortie... qui n'avait pas eu lieu.

Me FLOQUET, *riant.*

Le Français, né malin, créa... le télégramme.

Me CRÉMIEUX.

Un beau matin, pour en finir, je publie une dépêche de Bâle annonçant que les fortifications de Strasbourg sont intactes, que la ville a encore pour plusieurs mois de vivres et de munitions ; que les assiégeants sont épuisés, démoralisés, rendus. Enthousiasme général. Joie indicible. Le lendemain, on apprend que ma dépêche de Bâle était postérieure de quarante-huit heures à la capitulation de Strasbourg.

Me FLOQUET.

Ah! le bon tour, et comme le général Werder a dû avoir le nez long! Le pauvre homme n'était pas de force à lutter avec vous. (*A part.*) Quand je songe que la France s'est laissé gouverner six mois par un pareil Cassandre!

Me CRÉMIEUX.

Vous êtes trop bon.

Me FLOQUET.

Et Metz? Vous n'avez pas dû faire moins pour Metz que pour Strasbourg ?

Me CRÉMIEUX.

J'ai fait plus encore. Je n'ai pas laissé passer une semaine sans battre l'armée du prince Frédéric-Charles. J'avais déjà remporté plusieurs victoires, aussi décisives les unes que les autres, lorsque

Digitized by Google

vint Gambetta, et aussitôt je dus reconnaître en lui mon maître. Tous les deux jours, il faisait faire à l'*immortel* Bazaine une grande sortie. Tantôt Bazaine allait à Thionville, en écrasant l'infanterie prussienne; tantôt, il allait jusqu'à Pont-à-Mousson, en écrasant la cavalerie saxonne. L'admiration était sans limites et la confiance sans bornes : soudain, le 28 octobre, les journaux anglais se permettent de dire que Bazaine avait capitulé la veille, le 27. Aussitôt Gambetta lance un télégramme pour faire connaître que la situation de Metz, de l'illustre maréchal et de son armée, n'a jamais été meilleure. Nous triomphons ainsi pendant trois jours, et le dimanche, jour réservé aux mauvaises nouvelles, nous apprenons à la France que l'illustre maréchal a trahi, et que Metz est tombé, le 27 octobre..., comme l'avaient annoncé les journaux anglais.

Me FLOQUET.

Pourquoi ne faisiez-vous pas saisir les journaux à la frontière, et comment ne poursuiviez-vous pas ceux qui avaient l'audace de dire la vérité ? On peut être indulgent pour les fausses nouvelles, mais on doit être impitoyable pour les colporteurs de nouvelles vraies !

Me CRÉMIEUX.

Attendez, ceci s'adresse au ministre de la justice. (*Il prend sur une chaise sa robe de garde des sceaux, la passe par dessus sa tunique de général et remplace son képi, aux galons d'or, par une toque aux galons d'argent.*)

Me FLOQUET.

Cedant arma togæ. (*Bas.*) Qu'il est laid !

Dame Nature eût pu le créer mieux.

(*Haut.*) Savez-vous bien, mon cher maître, qu'en vous voyant ainsi tour à tour sous l'habit militaire et sous l'hermine, je ne puis me défendre de songer au vers du Tasse :

Armé, c'est le dieu Mars; désarmé, c'est l'Amour.

Mais voyons si le ministre de la justice a été à la hauteur du ministre de la guerre. L'heure s'avance; dites-moi en deux mots...

Digitized by Google

Me CRÉMIEUX.

J'ai destitué.

Me FLOQUET.

Naturellement.

Me CRÉMIEUX.

J'ai destitué, destitué, destitué. J'ai destitué des procureurs généraux, j'ai destitué des substituts, j'ai destitué des juges de paix.

Me FLOQUET, *faisant la moue.*

C'est peu de chose.

Me CRÉMIEUX.

J'ai rendu un décret brisant l'inamovibilité des juges ; j'ai cassé des premiers présidents..

Me FLOQUET.

C'est mieux.

Me CRÉMIEUX.

J'ai signé l'ordre de mettre en liberté Berezowski, condamné pour avoir attenté à la vie de l'empereur Alexandre.

Me FLOQUET.

Voilà qui est tout à fait bien, et il est regrettable que mon ami Rochefort n'ait pas su cela, lorsqu'il a publié dans son nouveau journal *le Régicide,* je veux dire *le Mot d'ordre,* sa liste de candidats. Il vous y eût certainement fait figurer, et vous auriez été nommé à Paris. Vous avez du moins, je me plais à le croire, été élu en province?

Me CRÉMIEUX.

Hélas ! non. Après avoir gouverné à Paris, à Tours et à Bordeaux, je n'ai pu être élu ni à Bordeaux, ni à Tours, ni à Paris. Les électeurs de l'Algérie, sur lesquels je comptais, m'ont traité de Turc à Maure. — (*Avec mélancolie.*) Glais-Bizoin et moi, après avoir tout sacrifié à la République, nous avons été trahis par elle, et pourtant, en dépit de ses infidélités, nous l'aimons encore, nous l'aimerons toujours: elle est si belle!

Digitized by Google

Me FLOQUET, *attendri.*

Crémieux, vous êtes beau comme l'antique ! Oui, vous me rappelez, en ce moment, Glais-Bizoin et vous, ces nobles vieillards dont parle, au début de l'un de ses sonnets, le poète Ronsard :

Il ne faut s'esbahir, disaient les bons vieillards,
Devant le mur troyen voyant passer Hélène,
Si pour telle beauté nous souffrons tant de peine ;
Notre mal ne vaut pas un seul de ses regards.

(*Une heure sonne à la pendule de la chambre*). Déjà une heure ! Je vais manquer mon entrée. Adieu, mon excellent ami. (*A part.*) Vieux farceur !

Me CRÉMIEUX.

Ne manquez pas de revenir me voir, mon cher maître. (*A part.*) Maître drôle !

(*Ils échangent de vigoureuses poignées de main. Me Floquet sort de la chambre. Me Crémieux ouvre la fenêtre et le suit des yeux jusqu'au détour de la rue, qui est envahie tout à coup par un essaim de marchands de journaux.*)

PREMIER MARCHAND.

Voilà ce qui vient de paraître ! La liste complète de tous les députés à l'Assemblée nationale ! Pour deux sous !

DEUXIÈME MARCHAND.

Un sou, la liste de tous les députés avec leurs adresses ! Un sou !

Me CRÉMIEUX.

Quel supplice ! Comprend-on que le gouvernement permette à tous ces braillards de troubler ainsi le repos des citoyens paisibles !

(*Il ferme brusquement la fenêtre. — La porte s'ouvre. Entre M. Glais-Bizoin. Sans échanger une parole, ils tombent dans les bras l'un de l'autre et mêlent leurs larmes. — Tableau.*)

EDMOND BIRÉ.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

—

MLLE DE SAINT-AIGNAN

On me demande une notice sur Mlle de Saint-Aignan[1] ! Quoiqu'il m'en coûte d'aborder en public un tel sujet, je ne crois pas devoir refuser de rendre à sa chère mémoire ce dernier et, hélas ! trop faible hommage.

Mlle de Saint-Aignan fit deux parts de sa vie : l'une, la plus large, appartint à la famille, au dévouement, à l'accomplissement régulier de tous les devoirs ; l'autre, comprenant les heures de loisir, fut consacrée à la culture des beaux-arts, à l'étude, aux lettres, qu'elle aimait passionnément. Dois-je soulever, pour le lecteur curieux, le voile qui couvre la vie privée ; dois-je faire une biographie, c'est-à-dire noter méthodiquement les plaisirs et les peines qui traversèrent son existence, depuis sa jeunesse jusqu'au terme fatal ; raconter les circonstances où se déployèrent les grandes qualités de son âme si vaillante, si supérieure, si oublieuse d'elle-même ; parler des confidences reçues, des secrets gardés, des bons conseils donnés ; dire qu'elle était l'amie qui savait consoler, encourager et fortifier ; enfin, convient-il que je livre au public les détails intimes de cette vie dans la famille ? Je ne le pense pas.

En général, malgré le charme et l'intérêt qui s'attachent à certains récits, malgré les enseignements qu'on en peut tirer, la vie privée me semble devoir rester le refuge de l'âme indépendante, et les regards indiscrets ou indifférents me paraissent une profanation.

[1] Mlle Julie de Saint-Aignan, fille de M. Louis Rousseau, comte de Saint-Aignan, et de Mme Henriette de la Morinière, comtesse de Saint-Aignan, naquit au château de Saint-Aignan, en 1816, et mourut à la Grignonnais (Basse-Goulaine), le 24 juillet 1871.

Digitized by Google

Ici, en particulier, en évoquant certains souvenirs, je sentirais cruellement qu'il est malheureusement trop vrai que nous ne retrouverons jamais, dans le cours de notre vie, un pareil cœur et une telle âme ! Revenons donc, pour tenir fermement la plume jusqu'à la fin, à l'écrivain dont toutes les œuvres ont une physionomie nette, un caractère accentué, très-intéressant à étudier.

Nous pourrions dire comme le poète :

Mais pourquoi chantais-tu ?

Et répondre avec lui :

Demande à Philomèle
Pourquoi, durant les nuits, sa douce voix se mêle
Au doux bruit des ruisseaux sous l'ombrage roulant ?
Je chantais, mes amis, comme l'homme respire,
Comme l'oiseau gémit, comme le vent soupire,
Comme l'eau murmure en coulant.

Jamais, en effet, n'exista talent plus spontané, plus facile, plus abondant.

Mlle de Saint-Aignan, observatrice intelligente et vive, douée d'une grande pénétration, saisissait avec promptitude la réalité cachée sous de plus ou moins sincères apparences, surprenait souvent le mobile caché des actes qu'elle voyait s'accomplir, se plaisait dans l'étude du monde avec ses ridicules et sa variété infinie de types et de caractères, dans celle, plus sérieuse encore, des passions du cœur humain. Elle donnait aussi aux beautés de la nature la même scrupuleuse attention : elle ne se contentait pas de regarder les effets généraux, les grandes masses; elle n'était pas émue que devant les imposants spectacles; elle aimait à analyser les détails, et, par degré, après avoir contemplé le coloris, les effets d'ombre, de lumière, les moindres parties du tableau, elle en arrivait à voir l'ensemble avec une admiration raisonnée, qui n'enlevait rien à la chaleur de son enthousiasme. Ce penchant irrésistible de sa nature pour une analyse fine, spirituelle, légèrement ironique, quoique reposant sur un grand fond de bienveillance, aimable toujours, dans le sens le plus vrai du mot, ce penchant, dis-je, se révèle dans toutes ses œuvres, ou plutôt ses œuvres en sont la fidèle expression.

Digitized by Google

Les *Esquisses et Récits,* recueil de nouvelles, dont quelques-unes avaient déjà paru dans la *Revue des Deux Mondes,* furent publiés en 1857[1], et reçurent un accueil franc et de bon aloi. Plusieurs littérateurs, M. Saint-Marc Girardin entre autres, aperçurent vite le mérite de l'auteur et consacrèrent à son volume des articles de fine et délicate critique. En relisant ces pages, nous sommes frappés, plus vivement peut-être qu'au moment où elles furent livrées au public, d'y rencontrer, dans le fond et dans la forme, des qualités éminentes, devenues trop rares dans la littérature de nos jours.

La Jaguerre et *la Grande-Perrière,* à notre avis, les deux récits les plus remarquables par leur valeur littéraire, se ressemblent en certains points. Les sujets sont simples et ordinaires ; sur Renée, dans *la Jaguerre,* et Véronique, dans *la Grande-Perrière,* se concentre tout l'intérêt ; ces femmes, quoique victimes dans des drames bien différents, racontés avec énergie, exactitude et vérité, représentent toutes deux la souffrance acceptée, la soumission à la loi divine, cette résignation sainte enfin, qui n'exclut ni la sensibilité, ni la douleur profonde, mais qui met sa gloire à vaincre les révoltes de l'âme, à courber la tête et à vivre pour autrui. Ce type de femme, à la fois viril et tendre, était évidemment chéri par l'imagination de l'auteur, et peut-être pas sans raison, car, plus tard, il se retrouve encore sous sa plume, tracé avec la même force réelle, la même résignation dans la douleur, le même charme attirant.

Les autres personnages ne sont ni des êtres déclassés, ni des exceptions étranges, ni des caractères présentant des contrastes bizarres, comme les héros de tant de romans de nos jours, ils sont vrais, c'est-à dire également éloignés d'une poésie vague et rêveuse, que d'un réalisme grossier ; ils sont vivants, naturels, observés dans la vie commune, et, pour ainsi dire, pris sur le fait. Nous pouvons admirer encore dans ces œuvres les descriptions de la nature, exactes sans sécheresse, et le tableau des mœurs du pays si fidèlement présenté. On voit que l'auteur ne se laissait attirer que par la vérité ; c'est là, c'est ce bon goût et ce bon sens, exempts de toute exagération, que je signalais en commençant comme une qualité

[1] Sous le pseudonyme de Jules d'Herbauges.

Digitized by Google

que l'école réaliste, dans ses abus et ses excès, tend à faire disparaître.

M. Scribe, juge compétent en pareille matière, comprit tout l'intérêt qui, au théâtre, pouvait se rattacher à l'histoire de *la Jaguerre*, et, s'inspirant des scènes, des situations, des caractères tracés dans cet ouvrage, il les reproduisit dans *Yvonne* [1].

Mine et Contre-Mine, Prosper, piquants portraits de la société d'alors, *Cabrera,* récit émouvant et dramatique, complètent le volume d'*Esquisses et Récits.*

La *Revue nationale* publia, plus tard, *les Pêcheurs du lac de Grand-Lieu* [2], et *Edmond* [3].

Ces ouvrages renferment les mêmes qualités que les précédents, mais plus accusées encore. Suivant la manière de l'auteur, le sujet n'a rien d'extraordinaire, quoique offrant un véritable intérêt dramatique ; quelques-uns des personnages très en relief ont une grande vigueur, sans cesser d'être dans la nature ; quelques autres sont si exactement peints, qu'on a pu reconnaître ceux qui les inspirèrent ; enfin, « ce village de Passay, situé à quelques lieues au sud de Nantes, sur les bords de la vaste et paisible nappe d'eau du lac de Grand-Lieu [4], » se trouve décrit d'une façon qui parfois nous rappelle les descriptions et les récits de Walter Scott.

La *Rue des Nobles* [5] et *Louise Amaury* [6], récits émouvants d'actions se passant à Nantes, donnèrent occasion à l'auteur de décrire sa ville natale. Enfin, la *Revue de Bretagne et de Vendée,* dans quelques lignes senties et émues, indiqua, le mois dernier, les ouvrages déjà connus du lecteur.

En dehors des productions dont nous venons de nommer les principales, Mlle de Saint-Aignan composa des études qui révèlent bien mieux sa personnalité littéraire, ce qu'elle était, ce qu'elle eût pu

[1] Drame lyrique, représenté à l'Opéra-Comique en 1859.
[2] Mars et avril 1860.
[3] Juillet 1860.
[4] *Les Pêcheurs du lac de Grand-Lieu,* page 1.
[5] Publiée par le *Musée des Familles* en 1861.
[6] Publiée par la *Revue nationale* en 1863.

Digitized by Google

devenir, et qui offrent aux lecteurs sérieux et penseurs un attrait plus vif encore.

Le *Comté nantais*[1] est un intéressant aperçu sur la géographie et l'histoire « de cette portion du territoire français qui sert de transition entre la montagneuse Bretagne et la riche Gaule, » et sur les coutumes des habitants, chez lesquels on retrouve les mœurs et les qualités des deux races voisines. A toutes les hauteurs de l'échelle sociale, ce caractère, mêlé d'entêtement, de franchise et de prudente finesse, apparaît plus ou moins visible; mais c'est surtout chez le paysan qu'il se laisse voir plus naïf, plus facile à saisir, dans ses nuances multiples. Je ne puis résister au désir de citer cette dernière page[2] :

« Le paysan du Comté nantais, avec son caractère complexe, les » deux types alternativement dominant en lui et sa nature pleine de » contrastes, ne ressemble pas plus, il faut l'avouer, aux bergers » de Florian qu'aux fiers Cincinnatus de Georges Sand. — Médi- » sant et vantard, dévot et bambocheur, il met souvent ses intérêts » au-dessus de tout et les sert merveilleusement, à l'aide de cette » finesse dont nous avons parlé, qui, prudemment cachée sous la » plus simple, la plus respectueuse bonhomie, poursuit à cette » ombre propice son dessein tout personnel, vous entortille dans » ses arguments, prend avantage d'un mot, d'un sourire, d'un » geste, et finit toujours par tirer pied ou aile de son interlocuteur. » Mais creusez plus avant, et là encore vous trouverez le granit » solide que rien n'entame, le cœur où la corruption n'a pu péné- » trer. Ecartez cette avidité au gain, cette passion pour les biens » de la terre, tristement explicable par les sueurs qu'ils ont coû- » tées, et vous découvrirez les plus nobles, les plus austères, les » plus touchantes vertus. Le lit de mort d'un paysan est fertile en » profonds enseignements; il est rare qu'on n'y rencontre pas un » calme résigné, une appréciation douloureusement vraie des souf- » frances de ce monde, une confiance paisible, amenée par une foi » entière et profonde dans la rémunération de l'autre vie; enfin, la

[1] Publié dans la *Revue des provinces de l'Ouest*, novembre 1857.
[2] Page 134.

Digitized by Google

» réunion de ces sentiments qu'un seul mot exprime et loue suffi-
» samment, les sentiments *chrétiens.*

» La littérature populaire, ces chansons dont tous les peuples,
» quelque prosaïques qu'ils soient, amusent et poétisent leurs
» loisirs, sans être remarquable à d'autres égards, montre bien le
» double type que partout nous avons retrouvé. Tantôt elle est
» austère et mélancolique, comme les nombreuses chansons de la
» mariée, qui toutes développent le même thème plein de gravité;
» tantôt leste et satirique, comme dans ces *chansons nouvelles* que
» quelque bel esprit de village compose de temps en temps sur les
» aventures plus ou moins scandaleuses du pays, et qui sont des
» modèles de naïveté malicieuse et de bonhomie ironique.

» Les mêmes contrastes existent dans les légendes, les contes
» débités le soir au coin du foyer.... Enfin, partout et toujours, il
» est facile de reconnaître cette physionomie qui fait l'originalité
» de ce peuple curieux à étudier, et revêt alternativement l'expres-
» sion de l'Armoricain et le sourire malin du Gaulois. »

Quel autre plus charmant article que celui sur l'*Emploi du paysage en littérature*[1]. On y reconnaît, avec une instruction étendue et variée, l'âme d'un véritable artiste, épris des beautés de la nature qu'il sait voir et analyser; on y devine que la main qui conduisait la plume savait aussi tenir le crayon.

« Ce que nous demandons, dit l'auteur, la permission de dési-
» gner sous le nom de *paysage,* c'est-à-dire cette peinture exacte
» et reconnaissable d'un lieu spécial, avec le climat qui lui est
» propre, les couleurs et les lignes qui lui appartiennent, la poésie
» et les beautés particulières qu'il renferme, et dont souvent le
» reflet colore le drame créé par l'imagination de l'artiste, n'a pris
» place que fort tard, par suite d'influences compliquées et nou-
» velles, dans les récits littéraires, à quelque genre qu'ils appar-
» tiennent[2]. »

Puis, cherchant dans Homère et dans les premiers auteurs chrétiens, des tableaux de paysage sans rencontrer rien qui justifie sa

[1] Publié dans la *Revue nationale,* août 1860.
[2] Page 608.

Digitized by Google

définition, il ajoute : « A mesure que le goût des découvertes, des » voyages lointains, se développa et s'accrut, on vit un nouvel élé- » ment littéraire, presque inconnu aux anciens, la *couleur locale,* » grandir en même temps et se glisser partout où ne dominait pas » despotiquement l'imitation de l'antiquité. C'était un achemine- » ment vers le *paysage,* mais ce n'était pas lui encore; c'était » comme une teinte de réalité jetée sur le tableau tout entier; ce » n'était pas l'étude exacte du fond et des accessoires [1]. »

Après avoir étudié et commenté les poètes méridionaux, Camoëns, Pétrarque, Dante, le Tasse : « C'est, dit-il, au milieu des brumes » du Nord, sous un ciel nébuleux et froid, devant des aspects » grandioses mais austères, que germent un amour tendre du sol » natal, un respect affectueux pour les contours connus, un besoin » de les reproduire fidèlement, qui devait enfin donner naissance » au *paysage,* au *paysage* reconnaissable, exact, quoique idéalisé » par la parole ou le pinceau. »

Nous ne pouvons suivre l'écrivain à la recherche des tableaux de paysage dans Shakespeare, Walter Scott, Châteaubriand, Lamartine, Georges Sand, ni reproduire ces exemples si habilement mis en relief par de spirituels commentaires et d'heureuses comparaisons entre les peintres et les littérateurs, et qui l'amènent à cette conclusion, que l'âme et le langage d'un poète peuvent faire du spectacle et du paysage le plus ordinaire, le plus vulgaire même, toute une révélation profonde et vigoureuse, toute une peinture pleine de puissance et de charmes. Mais il s'empresse de signaler l'écueil vers lequel peuvent être entraînés les paysagistes. « Compter des sillons n'est pas les décrire; dresser un inventaire ne suffit pas pour faire connaître un intérieur, et c'est néanmoins ce que la manie réaliste de notre époque nous entraîne à faire, car toute médaille a son revers, et nous arrivons, pour le paysage et la description, au plus dangereux de tous les écueils en dépassant le but [2]. »

Il termine par un parallèle entre l'histoire de la peinture jusqu'au moment où de la science moderne surgit la photographie, et celle

[1] Page 610.
[2] Page 625.

Digitized by Google

de la littérature jusqu'à la description réaliste, qui s'efforce d'arriver à la reproduction exacte dont l'âme est absente.

La *Causerie moderne*[1] renferme des aperçus nouveaux et d'ingénieux rapprochements sur l'art de la conversation et l'histoire du journalisme en France.

Enfin, par une singulière coïncidence, la dernière inspiration de Mlle de Saint-Aignan fut *la Poursuite de l'idéal*, ce morceau spiritualiste, d'une finesse de touche exquise, d'une éloquence profonde. Quels détails charmants, quels épisodes pleins d'intérêt, dans la première partie, destinée au développement de l'idée que les individus et les sociétés poursuivent toujours un idéal, qui varie suivant les époques, les caractères, les pays, et nous amenant à cette conclusion morale : « Amour, richesse, célébrité, gloire, quel » que soit le hochet préféré qui nous attire, il risque fort, au mo- » ment où nous le saisissons, de s'écraser entre nos doigts ; et, » semblable à ce fruit mystique qui, d'après les légendes orien- » tales, pendait à la branche fatale de l'arbre de la science du bien » et du mal, de ne cacher sous une écorce brillante qu'une pous- » sière impalpable.... Ah ! c'est que l'idéal est ailleurs qu'en ce » monde terrestre, et que ces divers chemins où s'égare l'huma- » nité, et dont nous avons essayé d'esquisser l'inextricable réseau, » ne peuvent et ne pourront jamais, dès l'instant qu'ils ont pour but » les jouissances matérielles, conduire l'esprit de l'homme à la vé- » ritable sphère qu'habite un idéal vraiment digne de nos désirs[2]. »

« Il existe cependant, dit l'auteur au début de la seconde partie, » à la portée de l'homme sur cette terre une région sereine et illi- » mitée, qui pour beaucoup semble par excellence le domaine de » l'idéal : c'est la région de l'art. »

Mais il nous démontre, qu'ici comme ailleurs, le chemin de la gloire est jonché de débris, et qu'il faut plaindre le malheur de tous ceux chez qui la foi éteinte rabaisse et mutile l'idéal, dont ils sont pourtant avides, et il adresse à ceux dont la foi n'est pas vacillante, cette poétique et religieuse comparaison : « Avez-vous vu, » par un beau soir d'été, sur une grève rougie des feux du soleil

[1] *Revue de Bretagne et de Vendée*, mars 1864.
[2] Page 32.

Digitized by Google

» couchant, la vague lumineuse déferler à vos pieds ? Votre regard » l'accueille au loin, la conduit jusque sur le sable où lentement » elle s'évanouit et s'éteint. Désappointés, vos yeux vont plus loin » chercher un autre flot, une autre crête brillante où le soleil sème » des diamants sans nombre. Ce flot vous trompe encore ; ce n'est, » après tout, qu'un peu d'eau qui perd son éclat aussitôt qu'elle » sort de la zone éclairée. Vos regards s'éloignent et montent, » montent toujours, cherchant involontairement le vrai foyer dont » quelques étincelles suffisent pour rendre si différent de lui-même » l'élément vulgaire qui vous a fait illusion, et, peu à peu, de vague » en vague, de clarté en clarté, vous arrivez jusqu'à l'horizon em- » pourpré où les splendeurs se confondent de telle sorte que, le » ciel et la terre ne faisant qu'un, le rayon touche à son foyer » éblouissant ; l'idéal a trouvé sa véritable sphère et l'aspiration est » devenue la réalité. »

Espérances chrétiennes, vous êtes bien réellement les seules consolations !

Le talent de Mlle de Saint-Aignan croissait, son style, toujours élégant et facile, acquérait plus de correction, ses pensées s'élevaient aussi, quand la maladie la força de mettre un terme à ses travaux.

Évidemment, elle pouvait aborder et développer de plus vastes sujets, conquérir une véritable renommée dans les lettres, entreprendre les œuvres importantes que plusieurs éditeurs réclamaient de son talent ; elle ne l'a pas fait, parce que, je le répète, elle subordonna toujours le travail de l'imagination à des occupations, à ses yeux plus sérieuses, et n'accorda que peu d'importance à la satisfaction de ses goûts littéraires. Le public d'élite qui cherche, apprécie et choisit les œuvres délicates, fines et fortes à la fois, y a perdu ; ses amis et sa famille qui, par cela même, jouissaient plus de sa présence et de ses soins, y ont gagné. Aussi à la plus vive affection pour elle, joignaient-ils cette estime profonde que méritent seules l'abnégation personnelle et la bonté. Ce tendre respect des siens, ce culte dans le souvenir, que le temps n'effacera jamais, valent bien assurément la gloire !

AMÉLIE HURANS.

Digitized by Google

LE BEAU DANS LA NATURE ET DANS LES ARTS, par M. l'abbé Gaborit, professeur d'archéologie au Petit-Séminaire de Nantes. — 2 vol. in-8o. Paris, Lecoffre, Nantes, Mazeau.

Tout le monde parle du beau, et pourtant il n'est rien dont on ait une notion moins nette. Demandez au premier venu de vous dire ce qu'il entend par beauté, d'en préciser les caractères, de vous donner les raisons de ses jugements en cette matière, et il hésitera; il répondra par quelques phrases banales, sans signification, sans portée, ou bien, tournant dans un cercle vicieux, il vous dira, plus ou moins nettement : Telle chose est belle, parce qu'elle est belle. Pourquoi cela? C'est que la notion du beau appartient au domaine le plus élevé de la philosophie; parce que, sans une étude approfondie, une analyse sérieuse, une attention soutenue, il est difficile, impossible même de la discerner, d'en séparer les éléments étrangers qui l'entourent et souvent la dénaturent. Aussi la plupart, pour l'expliquer, mettent-ils en avant je ne sais quelle convention, et, partant, font-ils du beau quelque chose d'éminemment variable, changeant avec les siècles comme avec les climats. Cette doctrine est inadmissible. Non, il y a dans le beau un élément éminemment stable et placé bien au-dessus des appréciations diverses de l'homme; on peut, par erreur, par caprice, en faire des explications diverses, mais il reste le même, comme une commune mesure à laquelle on rapporte toutes choses, mais que des mains inhabiles peuvent appliquer à faux.

Ces remarques, vraies de tout temps, ont acquis à notre époque une vérité plus grande encore. De nos jours, tout est bouleversé; les esprits présentent un désordre semblable à celui qui frappe nos yeux dans les sociétés politiques. Le vrai et le bien semblent oubliés, ou plutôt on se sert de leur nom pour désigner ce que les siècles antiques flétrissaient sévèrement. D'étranges doctrines, des paradoxes incroyables sont affirmés sans hésitation, acceptés facilement, quittes, le lendemain, à être mis de côté, pour céder la place à des thèses contradictoires, à des affirmations plus surprenantes encore. Le beau ne pouvait échapper au sort commun. Aussi

Digitized by Google

des erreurs monstrueuses ont été enseignées, des essais déplorables ont été faits, toujours sous le spécieux prétexte de ramener les hommes au culte de la beauté véritable. On a vu des personnages célèbres, des écoles nombreuses, déclarer non avenues toutes les traditions anciennes, construire de toutes pièces une esthétique sans précédent, afficher des prétentions exorbitantes, et, dans la littérature, comme dans la peinture et la musique, comme dans tous les arts, remplacer la vérité par le brillant, se proclamer les hommes de l'avenir, s'étudier à flatter toutes les passions, à dénaturer tous les sentiments, à dérouter tous les esprits. Qu'en est-il résulté? sinon une altération plus complète encore de la notion du beau, un affaiblissement prononcé du goût, une répulsion marquée pour toutes les œuvres qui cherchent à conquérir les suffrages par la simplicité, la grandeur, la noblesse, sans éclat et sans bruit.

Il est temps de réagir contre cet état de choses; il est temps que chacun apporte sa pierre pour reconstruire l'édifice des connaissances sérieuses si tristement endommagé par ces hardis novateurs. Il est bon également de travailler pour sa part à éclaircir ces notions communes à tout le monde, mais saisies à peine par quelques-uns, à discuter ces problèmes qui se rencontrent dans la série des connaissances humaines et dont la solution a, dans les différents âges, occupé les plus profonds penseurs. C'est ce qu'a fait l'auteur du livre qui nous occupe. Par de longues études, par la nature même de ses fonctions, M. Gaborit est initié à toutes les questions qui ont trait à la beauté. Il s'est proposé de formuler dans un livre tout ce que ses réflexions lui ont appris, et de faire profiter les autres des résultats de son propre travail. On ne peut trop le louer d'une semblable pensée.

Qu'est-ce que la beauté? Quelle en est la notion précise? Qui nous en donne le spectacle? Dans les êtres sensibles qui nous entourent, quelle qualité nous la révèle? Quel est, à ce point de vue, l'ordre établi entre les différents êtres de la nature? A quoi se rapportent, en dernier lieu, tous les jugements que nous prononçons sur le beau? Quel est, dans le monde, le rôle de la beauté? Quelle doit en être l'influence sur l'homme? Telles sont les principales

Digitized by Google

questions que l'auteur se propose et qu'il résout successivement. On le voit, ce livre est une œuvre sérieuse dans toute la force du terme. L'auteur ne se contente pas de vagues aperçus, il ne répète pas des théories plus ou moins plausibles en cours dans les écoles ou dans les volumes de ses devanciers; il étudie à nouveau toutes choses avec la plus sérieuse attention, il les examine à l'aide de la philosophie, il parcourt le monde entier, tout ce qui existe comme tout ce que nous concevons, les êtres réels et les pures abstractions de notre esprit, examinant chaque chose, les pesant, les jugeant, et formulant ensuite une théorie nouvelle, donnant au beau sa définition, dont il établit la justesse, et montre heureusement l'application universelle et constante. On pourra blâmer quelques redites, ne pas accepter peut-être tous les jugements, discuter quelques théories; mais on ne pourra nier le mérite de l'ouvrage, on devra reconnaître que l'écrivain a profondément scruté ce dont il parle, et qu'il en connaît tous les secrets. Qu'importe le reste? Que deviennent certaines divergences? Que font certaines affirmations qui se contredisent, des formules généralement acceptées et transmises par habitude, comme sont transmis par héritage de vieux meubles de famille dont on ne discute pas la valeur? Ce qu'il faut, c'est entrer dans la pensée de l'auteur, en saisir le point de départ, en suivre les déductions, arriver avec lui aux conclusions qu'il tire, en reconnaissant la justesse du raisonnement et la vérité des aperçus.

Nous n'avons pas à faire de ce livre une analyse détaillée. Qu'il nous suffise d'en indiquer d'une manière rapide les grandes divisions et la marche. Il se partage en deux parties, dont chacune forme un volume : le beau dans la nature, et le beau dans les arts, l'une théorique, l'autre pratique; la première exposant les systèmes, la seconde montrant les applications. Dans la première, M. Gaborit parcourt le monde sensible, le monde immatériel et celui des pures abstractions, cherchant quel est celui qui nous donne le spectacle du beau. Puis, quand il a reconnu que, par suite de la volonté divine, les faits de l'ordre sensible, de même qu'ils sont pour nous la cause occasionnelle de toutes nos connaissances, sont

Digitized by Google

le véhicule indispensable de la beauté, il établit que c'est par leurs qualités expressives qu'ils remplissent ce rôle important. Tous les êtres qui nous entourent expriment quelque chose; c'est cette expression, saisie par nous naturellement et non comme conséquence d'une convention arbitraire, qui les fait paraître à notre regard aimables par leur beauté ou repoussants par leur laideur. Selon ce qu'ils nous disent, ils nous laissent indifférents et froids, ils nous rejettent, tristes et désenchantés, dans les régions désolées et sans vie, ou bien ils élèvent notre âme vers les hautes sphères, lui font entrevoir avec plus de clarté cette beauté première, éternelle, dont nous avons tous l'idée, et dont nous cherchons avidement la manifestation. L'expression d'une activité qui se développe conformément à la loi de son type, voilà la définition de la beauté, telle que l'auteur la donne et qu'il la justifie partout. Les autres définitions sont examinées par lui, comparées à la sienne, employées pour en faire ressortir la justesse, démontrées inexactes ou incomplètes. Cette activité, c'est dans l'homme surtout que nous la rencontrons, dans l'homme se développant dans la conformité complète avec la double loi de son être, à la fois matériel et spirituel, et montrant dans son corps, sur son visage, l'empreinte, le reflet des qualités de son âme. A lui nous rapportons instinctivement tous les êtres, et si, de près ou de loin, ils ne nous le rappellent, jamais nous ne pourrons trouver en eux le spectacle de la beauté. Sans doute, il y a au-dessus de nous, dans le monde des purs esprits, il y a en Dieu une beauté dont l'homme ne peut absolument donner la raison; mais, dans notre état actuel, nous ne pouvons la saisir en elle-même, et c'est dans les manifestations des êtres qui nous entourent, dans les représentations plus ou moins nobles formées dans notre esprit, que nous la rencontrons; mais, quelle qu'elle soit, cette beauté n'est encore que le développement d'une activité d'autant plus parfaite, que cette activité est elle-même plus complète et plus élevée.

C'est par les arts, par ceux auxquels le langage a donné spécialement le surnom de beaux, que l'homme reproduit et manifeste aux autres la beauté qu'il a entrevue dans le spectacle de la nature

Digitized by Google

ou dans la contemplation de son intelligence. C'est à les étudier, à en montrer les lois, que le second volume est consacré. En trois chapitres, l'auteur en établit la nature, en indique les procédés, en fait ressortir le rôle. En des pages pleines d'une noble indignation, dictées par sa conscience d'honnête homme, de chrétien et de prêtre, il fait justice des misérables théories d'artistes sans honneur, corrupteurs éhontés de l'esprit et du cœur des hommes, il en démontre la fausseté, il en dénonce les conséquences affreuses. Puis il passe en revue tous les arts, littérature, musique, peinture, sculpture et architecture, indiquant d'abord les moyens d'expression propres à chacun d'eux, et, ensuite, étudiant leurs principales productions.

Ce dernier travail pouvait, on le comprend sans peine, prendre des proportions considérables, pour peu que l'auteur eût voulu le traiter à fond. Il a fallu nécessairement le réduire à un résumé rapide, et ne donner que ce qui était indispensable pour le complément de l'ouvrage. Cependant, même dans ces proportions restreintes, cette partie est pleine d'intérêt. On y trouve, il est vrai, surtout dans ce qui a trait à l'art musical, quelques expressions techniques qui dérouteront peut-être les simples profanes; mais la part faite à tout le monde est si grande, on y trouve tant de vérité et de raison, qu'on ne peut vraiment blâmer l'auteur d'avoir, à ceux qui sont du métier, parlé quelque peu leur langage.

Nous aurions voulu, par quelques citations, donner une idée plus complète de ce livre. Le peu d'espace qui nous est accordé ne nous l'a pas permis. D'ailleurs, les lecteurs de la *Revue* en connaissent déjà quelque chose. Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de citer les lignes suivantes, empruntées à la conclusion :

« Notre époque a subi les plus violentes secousses, et notre pays vient d'être soumis aux plus terribles épreuves. Il n'est pas un homme sérieux qui ne se préoccupe du malheureux état de notre société et de son avenir. Nous descendons vers un abîme sans fond, si nous ne faisons revivre les généreux sentiments qui font la vie des peuples et qui semblent avoir faibli dans l'âme d'un si grand

Digitized by Google

nombre : l'amour de la patrie, le respect de l'autorité, la loyauté et tout d'abord la foi religieuse qui est la base de toutes les convictions. Les arts, qui ont une influence si étendue, puisqu'ils saisissent l'homme dès l'enfance et lui donnent dès ce premier instant des impressions qui ne s'effaceront jamais, les arts qui jouent un rôle immense dans l'éducation, et auxquels aucun âge ne reste indifférent, pourront contribuer très-efficacement à l'œuvre si importante et si difficile de notre régénération. Mais, pour cela, il faut qu'ils se mettent au service de la vérité, qu'ils cherchent leur idéal au-dessus des réalités grossières qui nous entourent, qu'ils s'efforcent de nous exprimer la véritable beauté, cette beauté qui nous apparaît sous différentes formes, mais dont les grandes lois ne varient pas : elles sont indépendantes des temps et des lieux. »

ABBÉ P. TEULÉ.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

La Fresque extérieure de Notre-Dame-de-Bon-Port

A NANTES

Un peintre breton, M. Gouézou, vient d'orner le tympan de la principale porte de l'église de Notre-Dame-de-Bon-Port, d'une belle fresque, représentant le Christ consolateur.

Avant de parler de cette remarquable peinture au silicate, nous allons faire connaître au lecteur par quel procédé M. Gouézou est parvenu à fixer sur un mur, exposé au vent et à la pluie, une fresque qui doit résister à toutes les intempéries des saisons.

Ce genre de peinture murale, souvent exécuté en Italie, en Allemagne et en Belgique, est encore peu connu en France; aussi, M. Gouézou, avant de commencer son œuvre, voulut-il apprendre, d'artistes belges, comment ils exécutaient la peinture au silicate. Par l'entremise de M. Smits, peintre d'un grand mérite, qu'il avait connu à Paris, il se mit en relations avec M. Portaels, autre peintre de talent, directeur de l'académie de Gand. M. Portaels, avec la meilleure grâce possible, lui donna tous les renseignements désirables. M. Gouézou fut d'autant mieux initié aux secrets de l'art, qu'il eut pour maître l'auteur distingué de plusieurs fresques au silicate, parmi lesquelles nous citerons celle qui décore le tympan de la porte de l'église Saint-Jacques à Bruxelles. M. Portaels, dans une lettre adressée à M. Gouézou, parle ainsi de cette fresque : « L'exposition, au point de vue des intempéries du temps, est

Digitized by Google

atroce; en plein ouest, vent de pluie, de grêle, de neige. La peinture a beau être mouillée par la pluie, la gelée, survenant, la met à une rude épreuve; eh bien! rien n'est entamé dans cette peinture; les ors seulement ont souffert, ayant été mal appliqués. » Cette fresque ainsi exposée, n'étant point altérée après vingt ans de date, prouve la solidité à toute épreuve de ce genre de peinture.

Voici comment on procède pour peindre au silicate : d'abord, les couleurs, qui doivent être minérales, sont appliquées sur un enduit de chaux grasse et de sable ou sur du marbre. Lorsque la fresque est achevée, on l'arrose avec une liqueur de cailloux. Cette dissolution siliceuse, répandue sur la peinture, la rend inaltérable. Un habile chimiste, M. Kuhlmann [1], qui a savamment traité ce sujet, dit que « l'on ne peut pas appliquer de peintures siliceuses sur des peintures à l'huile, et réciproquement. Lorsque le silicate se trouve en contact avec un corps gras, il se produit une réaction chimique qui détériore la peinture; de même des couleurs altérables par les alcalis ne peuvent pas être utilisées dans la peinture siliceuse. Celles qui conviennent le mieux, sont les ocres, le bleu et le vert d'outremer, l'oxyde de chrome, le chromate de baryte, le jaune de zinc, le sulfure de cadmium, le minium, le noir de fumée calciné, l'oxyde de manganèse, le blanc de zinc, le sulfate artificiel de baryte, le noir d'os impalpable, connu généralement sous le nom de noir d'ivoire. »

M. Gouézou, au lieu de se conformer aux procédés généralement employés, a peint sa fresque comme un tableau à l'huile, en délayant ses couleurs, préalablement broyées, avec la liqueur siliceuse. Cette innovation, qui paraît très-simple, présente de grandes difficultés, parce que les couleurs, ainsi délayées, se pétrifient en quelques minutes. Il faut alors que le peintre aille très-vite et ne s'expose pas à des retouches, qui deviennent très-difficiles. En outre, il est nécessaire de bien calculer l'effet des changements qui se produisent dans les tons, que la dessiccation fait extrêmement pâlir. Malheureusement, dans ce genre de peinture, on ne peut pas employer les vermillons et les laques; ce qui donne à la couleur des chairs quelque chose de dur. Pour atténuer, autant que pos-

[1] Brochure de M. Kuhlmann, intitulée : *Instruction pratique sur l'application des silicates alcalins solubles au durcissement des pierres, à la peinture, à l'impression et aux apprêts.* — Lille, impr. L. Danel, 1866.

Digitized by Google

sible, ce fâcheux effet, il faut que l'artiste, instruit par l'expérience, sache employer ses couleurs avec beaucoup d'habileté.

Occupons-nous maintenant de la fresque de M. Gouézou, comme œuvre d'art.

Le peintre, prenant pour sujet de sa composition le Christ consolateur, l'a représenté au centre de personnages allégoriques, auxquels il ouvre affectueusement les bras. Le Christ, dont le visage a une sublime expression de douceur et de bonté, semble dire, en montrant ses mains percées par les clous du crucifiement : « Je connais toutes les douleurs ; que ceux qui souffrent viennent à moi, et je les consolerai ! » Aux pieds du Christ, à gauche, une mère bretonne, agenouillée près d'un berceau vide, cache à moitié son visage, pleurant, avec cette douleur que Dieu seul peut consoler, un cher petit ange qui ne lui sourira plus. Derrière cette femme, une autre mère, le regard suppliant, tient sur ses bras un bel enfant qui se meurt. A côté, un soldat désarmé paraît accablé par la fatigue et l'évanouissement de ses rêves de gloire. Debout, près du soldat, un poète ou un musicien, tenant une lyre, souffre moralement, le cœur ulcéré par des injustices ou des déceptions. Puis viennent les infirmités physiques, un aveugle conduit par un boiteux, et un muet soutenu par ses enfants. A droite, deux personnages allégoriques rappellent des événements politiques déplorables. D'abord, près du Christ, une femme représentant la ville de Strasbourg et l'Alsace, baise la robe du divin Maître, en tenant, dans sa main gauche, au-dessus de l'écusson de son pays, la cocarde de la nation française, à laquelle elle veut toujours rester fidèle.

A côté, un beau jeune homme, enchaîné et à moitié nu, représente la Pologne asservie. Ici, nous dirons franchement que, depuis l'horrible règne de la Commune à Paris, nos sympathies pour la Pologne ne sont plus les mêmes. Si nous plaignons encore cette malheureuse nation, nous n'avons plus guère de pitié pour les réfugiés polonais, ingrats de la pire espèce, dont un trop grand nombre figure parmi les bandits qui viennent de rendre Paris le théâtre de crimes épouvantables.

Près du Polonais, peint d'une façon remarquable, deux femmes représentent la Religion consolant l'Amitié trahie ; puis une Antigone conduit un peintre devenu aveugle. A côté, deux orphelins, les mains jointes, prient, avec une sœur aînée qui leur sert de mère.

Digitized by Google

Enfin, un pèlerin se repose, fatigué par une longue marche qu'il va bientôt recommencer.

Au-dessus de la tête du Christ, on voit, sur un écusson, une colombe apportant un rameau d'olivier, emblème de la paix et de l'espérance. Deux autres écussons se trouvent au bas de la fresque, à chaque extrémité ; l'un représente les armes de Mgr Fournier, l'autre, les armes de la ville de Nantes.

Ajoutons, en terminant, que, pour concevoir et exécuter la belle peinture murale dont nous venons de nous occuper, il a fallu à M. Gouézou, non-seulement du talent, mais encore cette volonté persévérante qui finit par vaincre tous les obstacles. Heureux ceux qui, comme lui, après avoir lutté vaillamment triomphent !...

CHARLES THENAISIE.

Digitized by Google

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Funérailles de Mgr Sergent, évêque de Quimper. — Le père et le grand père des Bretons. — Mgr Delamare, ancien évêque de Luçon et archevêque d'Auch. — Le licenciement des Volontaires de l'Ouest. — Une sentinelle relevée par un évêque.

Au moment où notre dernière livraison s'achevait d'imprimer, Mgr Sergent, évêque de Quimper, venait de mourir, et nous l'annonçions en quelques lignes à nos lecteurs.

Les obsèques du vénérable prélat ont été célébrées le 2 août. Voici comment un témoin nous en rend compte :

Mgr l'archevêque de Rennes avait accepté de présider la cérémonie funèbre; mais son état de santé ne lui permettant pas de chanter la messe de *Requiem*, Mgr de Saint-Brieuc l'a suppléé. NN. SS. les évêques de Vannes et de Nantes, ainsi que Mgr de la Hailandière, ancien évêque de Vincennes (États-Unis), étaient venus rendre les derniers devoirs à leur digne collègue. Près d'eux, on remarquait M. l'abbé Trégaro, aumônier en chef de la flotte.

Avant les absoutes, l'archevêque de Rennes est monté en chaire, et dans un langage accentué et pathétique, a retracé à grands traits les vertus et la piété du prélat défunt. Mgr Saint-Marc s'est surtout étendu sur l'impulsion donnée par le regretté prélat à l'érection et aux restaurations des églises, sur sa grande dévotion à la mère de Dieu et sur son dévouement et sa fidélité à l'Eglise et à son auguste chef.

Chacun sait, en effet, que Mgr l'évêque de Quimper attachait la plus grande importance à la dignité et à la beauté du culte. Les questions lituargiques étaient l'objet de sa constante sollicitude, et c'est avec un soin jaloux qu'il se préoccupait de la splendeur des temples du divin Maître. Non-seulement il prêcha d'exemple son clergé, dans la splendide et magnifique restauration de sa cathédrale, mais il travailla activement à faire naître ou à développer le goût de ces travaux dans tout le diocèse, et l'on sait combien d'églises et combien de restaurations importantes ont été entreprises sous son administration pastorale. Ajoutons que si Monseigneur avait eu du regret en quittant ce monde, ce serait assurément celui de

Digitized by Google

n'avoir pu achever les immenses travaux entrepris pour la restauration de la cathédrale de Quimper.

Chacun connaît également la tendre et filiale dévotion de Monseigneur pour la reine du ciel. Il était le *pèlerin fidèle de Notre-Dame de Rumengol!* Il vint même de Rome pour assister aux fêtes du pèlerinage, et fit tous ses efforts pour lui rendre l'éclat et la splendeur des temps anciens, et il y réussit! C'était l'une de ses consolations et sa grande joie que de voir, dans ces jours solennels, la manifestation si touchante de la foi de ses enfants! Il en parlait constamment, et rien ne pouvait lui être plus agréable que de l'entretenir de son pèlerinage de Rumengol.

Mais le trait principal, celui qui restera dans les fastes de l'histoire de l'Eglise, et qui sera l'honneur et la gloire de l'évêque de Quimper, celui qui sera le couronnement de sa noble carrière pontificale, c'est son attachement inviolable et sa dévotion au Pape, dont il possédait l'estime et l'affection, c'est la part glorieuse qu'il a prise au dernier Concile!

Le Saint-Père aura pleuré en apprenant la mort de l'évêque de Quimper, s'est écrié l'illustre orateur. Il aura répandu des larmes de regret en apprenant cette perte, qui sera si sensible à son cœur, car il connaissait et appréciait le dévouement et l'amour si profond de Mgr Sergent à son auguste personne.

Le vénérable métropolitain ne pouvait quitter la chaire sacrée sans répandre son cœur dans le sein de ses enfants, de ces rudes Armoricains qu'il considère comme ses ouailles.... « Votre père vénéré est là, devant vous. Mais, comme archevêque de la Bretagne, je suis votre grand-père : *Tad koz ann oll Vretonnet!* et j'éprouve pour vous tous cet amour, cet attachement particulier, cette tendre affection qu'éprouvent les grands-pères pour les enfants de leurs enfants : *Ia, Bretonnet, me ho kar a greïs va c'haloun, hac ho karo ato keit ha ma vevin!* Votre pays breton s'est distingué entre tous les peuples de la terre par sa foi vive et ardente. Mais bien des contrées, qui possédaient à un haut degré ce précieux dépôt, l'ont perdu. Conservez votre foi, et, pour arriver à ce but, je vais vous indiquer un moyen infaillible : respectez vos prêtres, restez fidèles aux enseignements de l'Eglise, et soyez en garde contre son ennemie mortelle : *la Révolution.* »

Cette allocution toute paternelle a été accueillie avec bonheur; les auditeurs ont été particulièrement touchés de voir le vénérable archevêque émailler avec tant d'à-propos son exhortation de quelques phrases bretonnes, dites avec chaleur et dans un langage des plus purs.

Après les cinq absoutes faites par les évêques, le corps de Monseigneur a été transporté au lieu de sa sépulture, dans l'enfeu qui touche à la Vierge de marbre blanc, le chef-d'œuvre d'Ottin; c'était le lieu choisi par lui-même.

Mgr René-Nicolas Sergent, né à Corbigny (Nièvre) le 12 mai 1802, et vicaire-général de Nevers, avait été promu évêque de Quimper

Digitized by Google

en 1855. Il est l'auteur d'une traduction du latin des *Méditations sur les vérités essentielles de la religion* du P. Kroust.

— Le 31 juillet, Mgr l'évêque de Luçon adressait à MM. les Curés de son diocèse une lettre circulaire, où il disait :

« Parmi les pertes douloureuses qu'a faites l'Eglise de France dans ces derniers temps, il en est une qui nous est particulièrement sensible. Dieu vient d'appeler à lui Mgr François-Augustin Delamare, archevêque d'Auch, à la suite de longues souffrances supportées avec une patience et une résignation qu'aucun instant n'a vu se démentir.

» Formé par des études qui l'avaient de bonne heure familiarisé avec les points les plus importants des sciences ecclésiastiques, Mgr Delamare put, jeune encore, communiquer ses lumières sans les affaiblir; répandre de sa plénitude sans en rien perdre. Il fut ensuite appelé au poste important de vicaire général de Coutances, où la pénétration de son esprit, la rectitude, la solidité de son jugement, sa prudence, sa dextérité dans le maniement des affaires ont laissé de profonds souvenirs. C'est là que notre bien-aimé Père, le Souverain Pontife Pie IX, alla le chercher, pour le placer sur le siége de Luçon.

» A peine Mgr Delamare fut-il arrivé dans sa ville épiscopale, qu'à la bonté peinte dans tous ses traits, à cette aménité qui relève la dignité, à la facilité de son accès, tous reconnurent en lui un ange de paix et de conciliation, le digne envoyé du Prince des Pasteurs qui ne dédaigne, ni ne rebute aucune de ses brebis, ne désespère d'aucune.

» Ce que Mgr Delamare fut dans sa ville épiscopale, durant son trop court séjour sur cette terre vendéenne qu'il a toujours aimée, il le fut dans toutes les parties de son diocèse. Partout il ménagea, honora les personnes sans composer avec les principes; rendit à chacun ce qui lui est dû, sans négliger ce qui appartient à Dieu. Mais son plus beau titre au respect de la postérité sera son dévouement sans bornes à l'Eglise et au Souverain Pontife.

» Sanctifié par sa foi et par sa douceur, Mgr Delamare ne le fut pas moins par les largesses de sa charité. On m'écrit d'Auch qu'il n'a à peu près rien laissé, et que la fabrique de sa métropole a voté quinze cents francs, afin de parfaire la somme nécessaire au paiement des frais de sa sépulture.... »

Mgr François-Augustin Delamare était né à Valognes, le 9 septembre 1800. D'abord professeur au petit séminaire de Sottevast, il était principal du collége de Valognes, qu'il dirigea avec autant d'habileté que de succès, quand éclata la révolution de 1830. Il refusa le serment et sortit de l'Université. Nommé vicaire-général de Coutances en 1834, il occupa ce poste sous trois évêques, dont l'un fut notre compatriote, Mgr Robiou. C'est pendant ce temps que M. Delamare écrivit un travail remarquable sur la cathédrale de Coutances. Appelé, en 1856, à l'évêché de Luçon, il avait été promu, le 20 février 1861, à l'archevêché d'Auch. Mgr Delamare était âgé de soixante-et-onze ans.

— Une douleur à ajouter à toutes celles dont sont accablés aujourd'hui les cœurs catholiques : les zouaves pontificaux, les *Volontaires de l'Ouest,* sont licenciés!... Messieurs de la libre pensée

Digitized by Google

et de la libre révolution en ont bondi de joie, de même qu'ils ont bondi de rage, quand on a voté, malgré tous leurs efforts, la dissolution de leur chère garde nationale. C'était parfaitement logique.

Nos confrères du *Journal de Rennes* ont raconté les dernières heures de cette admirable petite armée. Nous ne pouvons mieux faire que de leur emprunter ce récit ému :

« Hier matin (dimanche, 13 août), une touchante et imposante cérémonie religieuse a marqué l'annonce officielle du licenciement communiqué aux Volontaires de l'Ouest par leur général, M. le baron de Charette.

» A huit heures, les trois bataillons de la légion des zouaves étaient réunis dans la chapelle du Séminaire. Une messe a été célébrée par Mgr Daniel, aumônier des zouaves pontificaux. Il était beau de voir, massés au pied de l'autel, tous ces jeunes gens animés du même esprit, voués aux mêmes sacrifices, puis, autour d'eux, dans les tribunes, ce double rang d'officiers dont la poitrine est constellée de décorations, signes de leur vaillance, et qui, presque tous, ont arrosé de leur sang divers champs de bataille.

» Après la messe, Mgr Daniel a prononcé une courte allocution. Voici quelques paroles qui ont été recueillies par un des auditeurs :

« La mission du corps des zouaves n'est pas finie, a dit l'orateur sacré; elle ne peut pas être finie. Nous avons semé dans les larmes et dans le sang, en Italie et en France. Dieu ne peut pas ne pas nous appeler à la moisson. Mais le régiment dût-il finir aujourd'hui, il finirait bien; car il a eu ses héros et ses martyrs.

» Maintenant, il faut se séparer. Mais que les zouaves qui vont se disperser sur tous les points de la France n'oublient pas qu'ils ont en eux la vraie noblesse, la noblesse du droit, de la religion et de la vérité ! Et qu'ils fassent en tous lieux respecter leur uniforme ! »

» Le régiment est ensuite sorti dans la cour. Là, il s'est formé en carré, et le général, réunissant autour de lui tous ses officiers, a lu d'une voix vibrante et émue l'ordre du jour du général de Cissey, ministre de la guerre, avec l'ordre de la légion annonçant le licenciement. En voici le texte :

Ordre de la légion des Volontaires de l'Ouest, du 13 août 1871.

Le général porte à la connaissance de la légion l'ordre du jour suivant :

« Officiers, sous-officiers et soldats de la légion des Volontaires de l'Ouest,

» Au moment où la France a été envahie et accablée sous le poids des malheurs, vous n'avez pas hésité à venir lui offrir votre bras, votre cœur et le meilleur de votre sang.

» Partout où votre belle légion a combattu, et principalement à Cercottes, à Brou, à Patay et au Mans, elle s'est distinguée au premier rang par son courage, son dévouement et son élan devant l'ennemi, aussi bien que par sa discipline et son excellent esprit.

» Vous avez montré un noble exemple qui vous a fait le plus grand honneur ainsi qu'au vaillant général de Charette, votre commandant et votre guide. L'armée vous en remercie par ma voix.

» La légion des Volontaires de l'Ouest va être licenciée, mais je me sépare de

Digitized by Google

vous avec la profonde conviction que la France pourra toujours compter sur votre valeur et sur votre dévouement contre les ennemis du dehors et contre ceux du dedans.

» *Le ministre de la guerre,*

» Signé : général DE CISSEY. »

» Après un témoignage aussi flatteur, venu de si haut, je n'ajouterai pas une parole, je craindrais d'en affaiblir la portée. Mais ce que le ministre n'a pas cru devoir dire, c'est qu'il nous avait offert la plus belle récompense nationale que nous pouvions ambitionner en nous proposant à nous, corps de volontaires, d'entrer dans l'armée régulière.

» Il a fallu des motifs bien graves pour nous faire refuser l'honneur qui nous était fait. Mais, venus en France comme zouaves pontificaux, nous ne nous croyons pas le droit d'aliéner notre liberté ni d'introduire dans l'armée un uniforme qui n'était pas à nous seuls : j'ai donc demandé le licenciement.

» Vous allez rentrer dans vos foyers, mais votre tâche n'est pas finie.

» Vous avez combattu côte à côte sur plusieurs champs de bataille; rappelez-vous que le sang versé est un lien plus fort que tous les serments. Si la France fait encore un appel au dévouement de ses enfants, vous serez tous là au premier signal, le ministre y compte, et moi j'en suis sûr.

» Au revoir, mes chers camarades, c'est le cœur profondément navré que je me sépare de vous. Ce n'est pas impunément qu'on brise une existence de onze années, où tout a été mis en commun, joie, douleurs et sacrifices.

» Ne nous laissons pas cependant abattre; il nous reste deux grandes choses : la foi dans notre cause, qui est celle de l'Eglise et de la France, et l'espoir du triomphe. Restons dignes de la cause, Dieu nous donnera le triomphe.

» *Le général commandant la légion.* »

» Après cette lecture, M. de Charette, faisant un peu ouvrir le cercle des officiers, a prononcé les paroles suivantes :

« Ce que je n'ai pu vous dire dans mon ordre du jour, mes chers amis, c'est que vous venez de donner au monde le plus bel exemple de foi, de dévouement et d'abnégation !

» Dans les tristes temps où nous vivons, le difficile n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître; et je suis fier de vous dire que toujours et partout le régiment a fait le sien.

» Si nous nous séparons aujourd'hui, c'est volontairement et pour nous conserver la liberté de répondre à l'appel de la France et à celui du Chef de l'Eglise. En agissant ainsi, nous restons fidèles au vieil adage de notre chère patrie : « Fais ce que dois, advienne que pourra ! »

» Au revoir donc ! mes bons et chers amis. Je ne sais quelles sont les épreuves que Dieu nous réserve; mais au jour marqué par la Providence nous nous réunirons de nouveau pour achever notre œuvre. Je compte donc sur vous, comme vous pouvez compter sur mon entier dévouement; et, avec toute l'effusion de mon cœur, je vous remercie tous, officiers, sous-officiers et soldats, et d'une manière toute spéciale, vous, mon colonel, des preuves d'affection que vous n'avez cessé de me donner durant les onze années que nous avons passées ensemble.

» Séparons-nous, mais restons unis de cœur !

» Vive la France ! Vive Pie IX ! »

» Cette chaleureuse improvisation, que nous regrettons de ne pouvoir rendre que très-imparfaitement, a provoqué une émotion générale; elle fut accueillie par les cris plusieurs fois répétés de :

» Vive la France ! Vive Pie IX ! Vive le général de Charette !

» L'impression profonde causée sur ses auditeurs par son énergique et ardente parole, le général la subissait lui-même. Tous ces cœurs vibraient sous le même sentiment.

Digitized by Google

» Au dernier moment, le général est encore une fois sorti du cercle des officiers; il semblait ne pouvoir se séparer de son cher régiment : « Je vous remercie tous, a-t-il répété. Dans ces derniers temps, vous avez montré une modération qui vous honore plus que votre grand courage. Je ne puis remercier chacun de vous, mais je vous remercie tous. Adieu !... Adieu !... »

» L'émotion brisait sa voix. Il s'est retiré sous le poids des sentiments qui oppressaient son cœur généreux. »

— Un beau trait de dignité et de patriotisme pour finir. C'est le *Courrier franc-comtois* qui nous l'a fait connaître :

Le gouverneur prussien de Metz avait cru devoir faire placer une sentinelle d'honneur devant l'évêché. L'évêque de Metz (Mgr Dupont des Loges), est Breton, dit le journal, ce qui veut dire très-énergique. En voyant le premier factionnaire qu'on lui avait envoyé, Mgr s'approche du soldat et le congédie poliment, en lui disant qu'il n'avait pas besoin d'une garde particulière. Le soldat ne se le fait pas dire deux fois, et retourne à son poste.

Le lendemain, nouveau factionnaire. A l'aspect du nouvel arrivant, l'évêque, qui sortait en voiture, fait monter avec lui le fusil à aiguille et va trouver le gouverneur, à qui il remet la sentinelle, en disant que s'il voyait un troisième factionnaire, il quitterait l'évêché. Ce fut son dernier mot.

Et depuis, l'évêque est libre.

LOUIS DE KERJEAN.

— L'*Union de l'Ouest* nous apprend que M. François Delaunay, l'un des survivants des guerres de la Vendée, qui vient de mourir à Angers, âgé de quatre-vingt-dix ans, laisse des *Mémoires* curieux qui seront probablement publiés.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE & VENDÉENNE

—

ALMANACH ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, 1871. In-18, 254 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud..... 1 fr. 25

ANNALES DE LA LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, 1870, 1er semestre. In-8o, 255 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

AUTORITÉ, LIBERTÉ. Questions actuelles; par Ch. du Boishamon. In-8o, 22 p. — Dinan, imp. Bazouge..... 50 c.

A TRAVERS LES RUINES DE PARIS. — Paris, A. Josse, rue de Sèvres, 31; Nantes, Mazeau. In-18, 72 p..... 60 c.

BAL (LE) AU GRENIER, ou le Sabbat des trois, à Crozon, où l'on voit comment, en Bretagne, trois honorables fonctionnaires du gouvernement ont mis en pratique (quatre mois durant) ce fameux précepte du bon M. de Voltaire: Ecrasons l'infâme; par Ar. de Kerangal. In-4o, 16 p. et plan. — Quimper, imp. de Kerangal..... 50 c.

BEAU (LE) dans la Nature et dans les Arts; par M. l'abbé P. Gaborit, professeur d'archéologie au petit séminaire de Nantes. — Paris, Lecoffre; Nantes, Mazeau. 2 vol. in-8o, XII-260 et 387 pages..... 8 fr.

CANTIQUES pour les Missions et Retraites; suivis d'un Abrégé de la doctrine chrétienne et des Mystères du Rosaire. In-12, 72 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud..... 20 c.

CANTICOU SPIRITUEL EVID AR MISSIONOU, AR RETREJOU, etc., approuvet gant autrounez an esquibien a Guemper hag Zant-Brice. In-32, 96 p. — Paris, imp. Goupy.

COLONNE (LA). Lettres; par Paul Brandat et Frédéric Passy. In-8o, 22 p. — Brest, imp. Piriou..... 25 c.

CONSIDÉRATIONS sur le mode de payement des frais de guerre, sur la réorganisation de l'armée et les fortifications de Paris; par M. Ange de Léon, ancien maire de Rennes. In-8o, 21 p. — Rennes, imp. Catel.

CRISE (LA) SOCIALE, ou études sur les véritables causes de nos malheurs; par un Vendéen. In-8o, 56 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR A NANTES; par le dr Ed. Bureau.— Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud, petit in-8o, 16 p.
(Extrait de la *Gazette de l'Ouest*).

DE L'UTILITÉ qu'il y aurait à multiplier en France les Facultés de Médecine. — Ressources et titres que l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Nantes présente pour être transformée en Faculté de Médecine; par le dr Th. Laënnec. — Nantes, imp. Ve Mellinet, in-8o, 24 p.

DEUX NOUVELLES. Histoire d'un ange. Histoire de jeune fille. In-12, 123 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

Digitized by Google

DU RESPECT. Discours prononcé à la distribution des prix de l'école Saint-Charles, le 28 juillet 1870; par le R. P. Marie-Dominique Ligonnet, prieur de l'école. In-8°, 24 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prudhomme.

ÉTUDE sur le mouvement de la population dans l'arrondissement de Dinan, département des Côtes-du-Nord; par le docteur Piedvache père. In-16, 40 p. — Dinan, imp. Bazouge.

ETUDE sur les historiens du Poitou, depuis ses origines connues jusqu'au milieu du XIXe siècle; par l'abbé Auber, chanoine de l'église de Poitiers. In-8°, 313 p. — Saint-Maixent, imp. Reversé; Niort, lib. Clouzot.

FILS (LES) D'UN PREUX (vers); par Emile Grimaud. In-8°, 8 p.— Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

FINANCES (LES) de la France et la guerre; par Eugène Villedieu, intendant militaire à Quimper. In-12, 30 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

FONCTIONS DE L'ÉTAT. Quelles sont leurs limites? Quelle est leur nature dans la société moderne? par J. Foulon-Ménard, 1re partie. In-8°, 198 p. — Nantes, imp. Grinsard.

GUERRE (LA), poésie; par P. B. In-8°, 14 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

HISTOIRE de la ville et du port de Brest, pendant la Terreur, avec un plan de la prison des administrateurs du Finistère; par P. Levot, conservateur de la Bibliothèque du port de Brest. In-8°, 438 p. — Brest, imp. et lib. Lefournier; Paris, lib. Dumoulin..... 7 fr. 50 c.

LES ALLEMANDS (vers); par M. Eugène Lambert. In-8°, 12 p.— Rennes, imp. Oberthur et fils.

MOIS (LE) de Marie des enfants; par Mme Le Lasseur, née Perier. In-18, 159 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

MONNAIES DU MOYEN AGE (Gaule). Leçons de numismatique au président de la commission des attributions numismatiques de la Société française, en réponse à son compte rendu sur notre Traité de la composition et de la lecture de toutes inscriptions monétaires, monogrammes, symboles et emblèmes, depuis l'époque mérovingienne jusqu'à l'apparition des armoiries; par J.-M.-R. Lecoq-Kerneven. In-8°, 44 p. — Rennes, imp. Leroy fils; lib. Verdier.

NOUVEL ALMANACH RENNAIS, contenant les adresses de Rennes, par ordre alphabétique et par profession, etc.; 1re année. In-18, 285 p. — Rennes, imp. et lib. Hauvespre.

ORAISON FUNÈBRE de M. l'abbé Joseph Huard, vicaire général de Mgr l'évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, décédé à Napoléonville, le 23 juin 1870, en la 39e année de son âge; prononcée aux obsèques solennelles dans l'église de Notre-Dame de Rostrenen; par l'abbé Le Gräët, chanoine honoraire, supérieur du petit séminaire de Plouguernevel, le 25 juin 1870. In-8°, 13 p. — Saint-Brieuc, imp. Hillion.

ORAISON FUNÈBRE politique de M. Gambetta, dictateur-généralissime, et de ses dignes collègues de la délégation déchue; par Edmond de Roquefeuil. In-8°, 30 p. — Vannes, imp. Galles..... 1 fr.

PARISIENNE (UNE) SOUS LA FOUDRE, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — Paris, H. Plon, et Lecoffre, in-18, VIII-244 p.

PARLONS HARDIMENT; par M. de la Villirouet, auteur des chiffres prophétiques de Napoléon III. In-8°, 99 p. — Rennes, imp. Hauvespre.

Digitized by Google

BREST PENDANT LA TERREUR

Histoire de Brest pendant la Terreur, par P. Levot, conservateur de la bibliothèque du port de Brest. — Un vol. in-8o. Brest, 1870.

La France, depuis moins de quatre-vingts ans, a trois fois essayé de la République, sans devenir plus sage. Cette forme de gouvernement qui, suivant les paroles récentes d'un homme célèbre, devrait nous diviser le moins, a toujours eu pour effet de provoquer la guerre civile, et la première nécessité où se sont trouvés les meneurs du parti républicain, chaque fois qu'ils ont accaparé le pouvoir, a été de guillotiner, de fusiller, ou au moins de déporter leurs électeurs ou adhérents.

Nous devons toutefois reconnaître que, parmi les partisans de la République, on rencontre un certain nombre d'utopistes honnêtes ; mais pour eux la République est un fétiche qu'ils mettent au-dessus même des volontés de la France, ce qui les rend les plus intolérants des hommes.

Une chose qu'on ne saurait contester, c'est que si tous les républicains ne sont pas des scélérats, tous les scélérats sont unanimement républicains. A défaut d'autre raison, cet axiome devrait suffire à enlever à jamais aux défenseurs de la religion, de la famille et de la propriété, qui forment la base de l'ordre social, la pensée d'appartenir à un parti qui se grossit, dans les moments de troubles, de tous les déclassés envieux, des médiocrités haineuses, des couches les plus vicieuses et les plus abjectes de la société, enfin de tous les

Digitized by Google

repris de justice. C'est, en effet, entre ces diverses catégories que se répartissent et les Montagnards de 1793 et les insurgés de Juin 1848 et les Communeux de 1871. Nous n'avons pas à nous occuper ici de ces derniers, mais de leurs modèles de 93, tout en limitant notre cadre à la part qu'ils prirent aux événements sanglants dont la ville de Brest fut alors le théâtre.

Le savant bibliothécaire de la marine à Brest avait, dans trois volumes antérieurs, retracé l'origine, l'histoire et les progrès de la ville de Brest, depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à la proclamation de la première république, décrétée par l'Assemblée nationale, le 21 septembre 1792, et solennisée à Brest le 21 octobre suivant. Il terminait ce vaste tableau par l'énumération des gigantesques travaux exécutés dans le port jusqu'en 1864.

Dans un quatrième et dernier volume, M. Levot embrasse la période dite de *la Terreur,* et arrête ces sinistres annales à l'élargissement des deux cent soixante-dix suspects appartenant au Finistère, que l'amnistie, décrétée par la Convention en octobre 1795, rendit à la liberté.

L'auteur ne s'est pas cru, d'ailleurs, obligé par son programme à se renfermer dans l'enceinte de Brest, et nous l'en félicitons, car son livre, qui a exigé d'immenses recherches, relate en outre tous les faits principaux dont les environs de Brest ont été témoins. Ainsi il a consacré plusieurs pages à l'insurrection des campagnes du Léon, qui éclata, en mars 1793, à l'occasion de la levée de 300,000 hommes de 18 à 40 ans, ordonnée par la Convention, le 24 février précédent.

Pour juger de l'importance de cette insurrection, nous ajouterons aux détails succincts qu'en donne l'amiral Thévenard, commandant de la marine à Brest, dans une lettre du 20 mars, insérée dans l'ouvrage de M. Levot, le rapport que le général Canclaux, après avoir triomphé des rebelles, adressait de son côté au ministre de la guerre. Ce document précieux n'a été connu d'aucun des historiens qui ont traité de la Révolution en Bretagne, même de M. Duchâtellier qui a publié un si grand nombre de pièces inédites. Nous l'empruntons à l'*Histoire de la Terreur* de M. Mortimer-Ternaux, la plus curieuse de toutes celles parues jusqu'à ce jour sur cette

Digitized by Google

époque de sinistre mémoire, époque à laquelle on voudrait nous ramener.

« De Saint-Pol, 25 mars 1793.

» Citoyen ministre,

» Ma dernière lettre vous aura instruit de la force militaire qu'il m'avait fallu déployer entre Brest et Lesneven. Elle a mis à la raison les communes rebelles, et particulièrement le chef-lieu du complot, qui, dès le surlendemain, a formé son contingent de recrues. J'ai cru devoir alors me porter sur Saint-Pol pour propager ainsi la loi et son exécution. J'étais prévenu que je devais trouver beauconp de résistance et que ma marche serait arrêtée par la destruction d'un pont (Kerguiduff); comme je savais aussi qu'il était assez facile à réparer, j'avais prévenu la garnison de Saint-Pol d'être en mesure pour marcher vers ce côté au premier ordre et d'avoir des ouvriers et des outils propres à ce travail, dont je la chargeais, comme étant plus près que moi de ce pont, et que, de mon côté, je viendrais soutenir les travailleurs et ainsi rétablir notre communication et celle de la grande route. Des avis d'une nouvelle invasion sur Saint-Pol, pareille à celle du 19, dont vous avez eu, citoyen ministre, le rapport fâcheux, m'ont fait hâter d'un jour l'exécution de mon projet, et bien heureusement; car le bataillon du Calvados et une partie de la garde nationale de Morlaix, qui sont à Saint-Pol, en étaient à peine sortis, qu'il s'est formé des rassemblements des communes voisines, et que ces troupes, ou, pour mieux dire, ces gens dispersés et à l'abri de leurs hauts fossés, n'ont cessé de les assaillir de coups de fusil. Ils ne pouvaient y répondre que de même, mais à découvert; une pièce de canon qu'ils avaient menée ne pouvait pas servir, son essieu s'étant cassé. Enfin, ils avaient déjà sept hommes blessés, dont quatre grièvement, et n'avaient presque plus de cartouches, lorsque je suis arrivé avec les trois cents hommes que j'avais tirés de Lesneven. Une position que j'ai prise, le feu d'une pièce de quatre que j'avais avec moi ont bientôt éloigné ces tirailleurs. Le pont s'est fini, je l'ai passé, et, courant au bataillon du Calvados, je l'ai mené, la baïonnette au bout du fusil, contre quelques-uns de ces rebelles qui paraissaient vouloir tenir, ce qu'ils n'ont pas fait; les moins lestes ont été attrapés et tués. Alors, un peu débarrassé et calculant l'heure qu'il était, la longueur de ma retraite sur Lesneven, la possibilité que ces mêmes attroupements voulussent fermer au bataillon du Calvados et à la garde nationale de Morlaix leur rentrée dans Saint-Pol, enfin le besoin de manger qu'avaient les deux troupes, étant en marche depuis sept à huit heures, — il en était quatre alors, — je me suis décidé à faire la jonction et à revenir tous ensemble ici.

» L'événement a justifié la nécessité de cette mesure. Il m'a fallu encore tirer des coups de fusil et de canon toute la route, et ce n'est qu'assez près de cette ville que j'ai été quitte de cette mal-

Digitized by Google

heureuse engeance qu'on ne sait par où prendre, et qui a été tellement acharnée hier, et se présentant si à propos sur les points d'attaque, qu'on ne peut douter qu'ils ne soient conduits par des personnes instruites et qui connaissent le pays. J'ai fait quelques prisonniers, qui ont déjà été interrogés ; ils nient tous un complot trop bien marqué ! Les commissaires du département du Finistère et des districts de Morlaix et de Lesneven, qui sont ici, vont faire parvenir, dans les quatre ou cinq communes qui sont en insurrection, une nouvelle adresse, qui se termine par la menace des forces que j'ai en main. Je désire que, jointe à la leçon qu'ils ont reçue hier, car ils doivent avoir perdu bien du monde, en leur faisant entendre la raison, dont ils sont détournés par des malveillants qui échappent encore aux recherches, cette adresse, qui leur enjoint de fournir, dans la journée de demain, quatre otages par chaque commune, pour leur soumission à la loi du recrutement et aux frais de cette expédition, termine une guerre si malheureuse, si cruelle, mais nécessaire pour l'observation de la loi et le salut de la République qui en dépend. J'aurai l'honneur, citoyen ministre, de vous informer successivement des mesures auxquelles je me porterai, selon les circonstances, et guidé par le zèle et le patriotisme qui m'animent.

» Le général CANCLAUX. »

Écrasées comme elles venaient de l'être, les paroisses insurgées furent bientôt désarmées, livrèrent leurs otages et furent imposées à une amende de 100,000 francs et à l'acquittement des frais généraux de l'expédition.

Le rapport officiel sur l'affaire du 19 mars à Saint-Pol, auquel le général Canclaux renvoie dans la lettre qui précède, ne nous est pas connu ; nous apprenons seulement, par les registres des décès de la municipalité de Saint-Pol, à la date du 20 mars, que Jean-Richard Campi, commandant le bataillon du Calvados, un grenadier du même bataillon, un canonnier des batteries du Finistère et deux paysans insurgés, avaient été tués la veille « dans l'irruption que firent les cultivateurs des paroisses circonvoisines sur cette ville. » Les actes de décès de deux soldats du bataillon de Mayenne-et-Loire, morts des blessures qu'ils avaient reçues à l'affaire du 24, sont inscrits dans les mêmes registres, sous la date des 8 avril et 9 mai suivants. Les autres victimes de ces deux journées eurent leur décès enregistré dans les communes limitrophes. Enfin, quatre insurgés, pris les armes à la main, entre lesquels le maire de Plou-

Digitized by Google

zévédé, Jean Prigent, qui s'était mis à la tête du mouvement et commandait une colonne, évaluée par M. Levot à quinze cents hommes, furent exécutés dès les premiers jours d'avril.

Quant au général Canclaux, créé maréchal de camp en 1788 et général en chef de l'armée de l'Ouest sous la République, il transporta, après la pacification du Léon, son quartier général à Nantes, repoussa, au mois de juin suivant, l'attaque dirigée contre cette ville par l'armée vendéenne commandée par Cathelineau qui y fut blessé mortellement, combattit avec non moins de succès les divisions de Bonchamp et de Charette, et fut nommé, par Louis XVIII, en 1814, nous ne pouvons deviner à quel titre....., commandeur de Saint-Louis et pair de France.

Cependant, à la nouvelle des décrets de la Convention, des 31 mai, 1er et 2 juin, proscrivant soixante et quelques députés du parti de la Gironde, au nombre desquels se trouvaient Gomaire, vicaire général de l'évêque constitutionnel du Finistère, et Kervélégan, ancien sénéchal au présidial de Quimper, le directoire du Finistère protesta avec indignation en faveur de l'inviolabilité de la représentation nationale, et organisa une force départementale destinée à combattre avec les autres forces fédéralistes concentrées à Caen, les excès du parti montagnard. Mais les Girondins ayant été défaits à Pacy-sur-Eure, la Montagne ordonna l'arrestation, le jugement et la condamnation tant des Girondins que des administrateurs du département du Finistère défenseurs de leur cause, et un tribunal révolutionnaire, à l'instar de celui de Paris, fut institué à Brest, le 17 pluviôse an II (6 février 1794), par arrêté des représentants en mission, Laignelot et Tréhouart.

De cette date à la chute de Robespierre, le 9 thermidor (27 juillet 1794), ce tribunal prononça soixante-onze condamnations à mort, qui frappèrent l'évêque constitutionnel du Finistère, huit prêtres réfractaires, trois gentilshommes et trois femmes nobles. Les cinquante-six autres condamnations atteignirent des bourgeois, des hommes de loi, des notaires, des négociants, des cultivateurs, des soldats, des marins, des ouvriers et jusqu'à une modeste couturière. Le père du général Moreau est l'un des derniers noms figurant sur cette liste funèbre.

Digitized by Google

La partie capitale de l'œuvre de M. Levot est consacrée aux jugements rendus par cet inique tribunal, et l'auteur est entré dans les détails les plus circonstanciés et la plupart inédits, sur le procès et le supplice des vingt-six administrateurs du Finistère.

« Ils avaient eu l'imprudente sottise, dit l'historien Royou, l'un des rédacteurs de l'*Ami du Roi*, de se mêler de cette querelle entre deux factions républicaines : on en fit une boucherie à Brest. Plusieurs reçurent le coup mortel en proférant des vœux pour une république dont il n'exista jamais que le nom. Il se trouvait parmi eux de pauvres paysans qui savaient à peine quelques mots de français, et ne purent jamais comprendre ce que c'était que ce fédéralisme qui les menait à la mort. »

Nous trouvons fort bien que M. Levot ait ajouté aux pièces de ce procès des notices biographiques sur les victimes, mais il nous semble que la biographie de leurs bourreaux, c'est-à-dire celle des divers commissaires de la Convention successivement en mission à Brest, et que l'on trouve, d'ailleurs, dans tous les grands recueils biographiques, avait moins de raison d'être reproduite dans un travail exclusivement consacré aux hommes et aux événements du pays. Aux divers rapports, mémoires ou réclamations des représentants du peuple, sur les approvisionnements et les armements de Brest, nous eussions aussi préféré un plus grand nombre d'extraits des délibérations de la municipalité de cette ville.

Les appréciations de l'auteur sur la conduite des Girondins et de leurs adhérents ne sont pas non plus exactement les nôtres ; nous serions même disposé à les trouver plus coupables que les Brutus de la Montagne. Les uns, en effet, étaient des hommes de doctrine, bourgeois lettrés et raisonneurs, chez lesquels les actes de faiblesse, pour ne rien dire de plus, n'étaient pas motivés par l'entraînement de la passion qui animait les faubouriens sans-culottes, ivres de sang et de vin, et les idoles d'un jour qu'ils brisaient le lendemain.

« Depuis que nous les voyons à l'œuvre, dit M. Mortimer-Ternaux, quel spectacle nous donnent les Girondins ! Toujours les mêmes tergiversations, toujours la même indiscipline, aucune unité dans leurs vues, aucune persistance dans leurs résolutions. Lors du procès du roi, les uns proposent l'appel au peuple, les autres le

Digitized by Google

rejettent; les uns votent pour la mort, les autres pour la détention. Ils réclament successivement la convocation des assemblées primaires, la réunion des suppléants à Bourges, la translation de l'Assemblée à Versailles. Ils abandonnent ces propositions presque aussitôt après les avoir produites. Ils ne savent s'accorder sur la conduite à tenir, ni pendant la lutte suprême, ni après la défaite [1]. »

Sans approuver le sort que la Révolution, qui, comme Saturne, dévorait ses propres enfants, réserva aux Girondins, nous gardons notre sympathie pour d'autres proscrits, en songeant à la manière dont Pétion et Kervélégan, chargés avec Barnave de ramener Louis XVI de Varennes à Paris, insultèrent à la majesté royale et à celle, non moins respectable, du malheur. Comme Pétion, Kervélégan s'acquitta de sa mission avec une dureté et une grossièreté de formes dont les témoins ne furent pas moins indignés que les victimes. Il s'approcha de la voiture du prince en jurant et disant : « Pour une brute comme celle-là, voilà bien du train [2]. »

Ajoutons cependant à la décharge de Kervélégan, que, s'il oublia les serments qu'il avait prêtés à un roi dont il vota ensuite la déchéance, il ne vota pas sa mort, et qu'il s'exposa de sa personne, pour cacher le *vertueux* Pétion et ses autres collègues réfugiés dans le Finistère, et favoriser leur embarquement pour Bordeaux [3].

Pour notre part, nous n'avons pas moins de mépris, tout en les révoquant en doute, pour la *sensiblerie* des Girondins et leur répugnance à voter la mort du roi et à s'associer aux mesures révolutionnaires, que d'horreur pour les niveleurs démagogues, si empressés à s'affubler ensuite, sous l'Empire, des titres nobiliaires qu'ils avaient naguère proscrits.

L'énergie déployée par Jean-Bon-Saint-André pour réorganiser la marine, ne saurait le blanchir de son vote régicide ni de son opposition à ce qu'on punît les auteurs des massacres de septembre, par le motif « qu'une Révolution ne pouvait s'opérer que par un grand mouvement. »

[1] *Histoire de la Terreur*, t. VII, p. 428.

[2] Mortimer-Ternaux, *Hist. de la Terreur*, t. I, p. 364.

[3] Pour le récit de la fuite des Girondins dans le Finistère, conférez les *Mémoires* de Louvet et de Meillan, l'*Histoire de la Révolution en Bretagne*, par M. Duchâtellier, et *les Girondins*, par M. S. Guadet.

Digitized by Google

Il faudrait être aveugle pour soutenir que le sang répandu et les excès commis par des hommes sortis de toutes les voies honnêtes, sous prétexte de sauver la patrie, mais en réalité pour satisfaire leur médiocrité ambitieuse et leur haine contre toute supériorité intellectuelle ou sociale, aient servi la cause de la liberté. Jamais la liberté n'a été plus opprimée que pendant leur règne néfaste, et les doctrines de 93 modifiées par la science nouvelle des économistes de tout étage, nous ont fait voir, en 48 et dans la dernière insurrection de la Commune, que les instincts les plus ignobles et les passions les plus basses n'ont pas abdiqué.

M. Levot, en rapportant le combat naval livré sur les côtes de Brest, le 13 prairial an II (1er juin 1794), par le contre-amiral Villaret-Joyeuse à l'amiral Howe, combat où Jean-Bon-Saint-André montait le vaisseau la *Montagne,* s'attache à laver le farouche montagnard du reproche de lâcheté que des historiens sérieux ont laissé planer sur lui [1], et passe sous silence l'épisode du *Vengeur,* refusant d'amener son pavillon, et s'abîmant dans les flots avec tout son équipage, aux cris de : *Vive la République!* La poésie, la peinture et la sculpture ont voulu transmettre à la postérité l'héroïsme du *Vengeur;* mais, sans nier le courage dont son équipage fit preuve, nous croyons que cet héroïsme a été surfait. On en jugera par les extraits des divers récits, souvent contradictoires, que nous avons compulsés pour apprécier cet événement. « Le *Vengeur* [2] voit toute sa mâture abattue; criblé et comme transpercé de coups de canon, il reçoit de toutes parts l'eau à fond de cale. Les généreux marins qui le montaient, prennent alors une résolution désespérée et qu'on peut comparer aux actes de dévouement les plus sublimes de l'ancienne Rome. Au lieu de chercher à sauver sa vie, au moment où le vaisseau menaçait de couler bas, l'équipage décharge sa bordée, quand déjà les derniers canons sont à fleur d'eau; les marins remontent sur le pont, attachent le pavillon français, de crainte qu'il ne surnage, et les bras levés vers le ciel, agitant en l'air leurs chapeaux, ils descendent comme en triomphe et aux cris mille fois répétés

[1] Léon Guérin, *Histoire maritime de la France.* — Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire.*

[2] *Victoires et conquêtes des Français, de* 1792 *à* 1815. T. III, p. 24.

Digitized by Google

de *Vive la République ! Vive la liberté et la France !* dans l'abîme qui devient pour eux la plus glorieuse des sépultures. Le capitaine Renaudin, son frère, quelques autres officiers et une quarantaine d'hommes s'étaient jetés dans les chaloupes, et, recueillis par les Anglais, échappèrent seuls à ce désastre volontaire. »

Il est inutile de faire remarquer, dans cette relation emphatique, ce qu'avait de peu *volontaire* un désastre que les hommes du *Vengeur*, abandonnés à bord par leur commandant et son état-major, essayèrent en vain de conjurer, « en amarrant leurs pavillons en *berne*, dit le rapport du commandant Renaudin, pour implorèr, en poussant des cris lamentables, des secours qu'ils ne pouvaient plus espérer. »

En outre, le même rapport et celui de l'amiral anglais s'accordent à fixer à 267 hommes, au lieu de 40, le chiffre des survivants, et à 456 celui des morts tués dans le combat ou noyés.

Dans son *Histoire des Girondins*, M. de Lamartine, surchargeant de nouvelles couleurs l'ode de Lebrun-Pindare, affirme que le commandant Renaudin *fut coupé en deux par un boulet*, pendant l'action, et ajoute que « l'équipage, enivré de sang et de poudre, *poussa l'orgueil du pavillon jusqu'au suicide en masse.* Il cloua le pavillon sur le tronçon d'un mât, refusa toute composition, et attendit que la vague, qui remplissait la cale de minute en minute, le fit sombrer sous son feu. » Si les deux poètes avaient pris la peine de recourir aux archives de la marine, ils eussent trouvé dans le rapport que le commandant, mort contre-amiral en 1809, adressait des prisons d'Angleterre au ministre, le 19 juin 1794 [1], des faits moins épiques que ceux qu'ils ont idéalisés. « L'eau avait gagné l'entrepont, nous avions jeté plusieurs canons à la mer; la partie de l'équipage qui connaissait le danger, répandait l'alarme. Ces mêmes hommes que tous les efforts de l'ennemi n'avaient pas effrayés, frémirent à l'aspect du malheur dont ils étaient menacés. Nous étions tous épuisés de fatigue, *les pavillons étaient amarrés en berne.* Plusieurs

[1] Conférez la *Biographie universelle* par Michaud et la nouvelle *Biographie générale* par le docteur Hoefer, art. RENAUDIN.

Digitized by Google

vaisseaux anglais ayant mis les canots à la mer, les pompes et les rames furent bientôt abandonnées. Ces embarcations, arrivées le long du bord, reçurent tous ceux qui les premiers purent s'y jeter. A peine étaient-ils débordés que le plus affreux spectacle s'offrit à nos regards. Ceux de nos camarades qui étaient restés sur le *Vengeur*, les mains levées au ciel, *imploraient en poussant des cris lamentables des secours* qu'ils ne pouvaient plus espérer. Bientôt disparurent et le malheureux vaisseau et les malheureuses victimes qu'il contenait. Au milieu de l'horreur que nous inspirait à tous ce tableau déchirant, nous ne pûmes nous défendre d'un sentiment mêlé d'admiration et de douleur. Nous entendions *en nous éloignant* quelques-uns de nos camarades formant encore des vœux pour la patrie. Les derniers cris de ces infortunés étaient ceux de : *Vive la République !* Ils moururent en les prononçant. »

Il ressort du rapport qui précède que l'auteur des *Harmonies* a tiré plus d'une note fausse de sa lyre, en écrivant l'histoire ; que le commandant du *Vengeur*, loin d'être coupé en deux, ne se soucia nullement de subir le même sort que son équipage, et qu'au lieu de rester le dernier sur son vaisseau, comme c'était son devoir, il fut des premiers à profiter des secours des embarcations anglaises, et à se constituer prisonnier. Mais il ne séjourna pas longtemps en Angleterre, car une lettre du représentant Bréart, adressée à la Convention, le 8 septembre suivant, porte qu'il venait d'arriver à Brest, en vertu d'un cartel d'échange [1]. Si M. Thiers a consulté le rapport de Renaudin, il n'a pas ajouté foi aux circonstances dramatiques qui y sont relatées. Suivant sa version, moins enthousiaste que celle de Lamartine, « le *Vengeur*, démâté, à moitié détruit et près de couler, refusa d'amener son pavillon, *au risque de s'abîmer sous les flots.* Les Anglais cessèrent les premiers le feu et se retirèrent étonnés d'une pareille résistance [2]. »

[1] L'enseigne de vaisseau Bisson défendit avec autrement d'héroïsme l'honneur du pavillon blanc, dans l'Archipel, en 1827. Attaqué par des pirates grecs, et ayant déjà 9 hommes tués sur 15 d'équipage, il donne ordre aux survivants de se jeter à la mer pour gagner la côte, et, resté seul à bord avec le pilote Trémentin, qui avait voulu partager sa fortune, il se fit sauter avec son navire et les 70 pirates qui en avaient envahi le pont. (Voyez la *Biographie bretonne*, par P. Levot, t. I, p. 104).

[2] *Histoire de la Révolution française*, par Thiers.

Digitized by Google

Rien de plus concis et de moins explicite que ces lignes qui n'apportent aucune lumière dans la question controversée, et, après avoir lu tout ce qui a été écrit sur le *Vengeur*, il est bien difficile de faire la part de vérité que renferme la légende. Laissant ce soin au lecteur impartial, nous terminerons notre digression par une dernière version recueillie de la bouche d'un témoin occulaire. Nous avons vu personnellement décorer, à Morlaix, en 1848, un des derniers survivants du *Vengeur*, fort étonné de l'hommage rétrospectif que la seconde République voulait rendre à son rôle héroïque de 1794. Il racontait, avec autant de naïveté que de franchise, que le *Vengeur, après sa reddition aux Anglais*, avait été amariné et conduit à la remorque jusqu'à Plymouth, où, faisant eau de toutes parts, il avait coulé bas, mais dans le port et lorsque tous les hommes en étaient évacués. Le vétéran de nos guerres maritimes auquel le sous-commissaire de la République à Morlaix s'efforçait de faire partager son enthousiasme de commande, refusa même expressément de répondre autrement que par le cri de : *Vive la France !* aux vivats en l'honneur de la République et aux accents de la *Marseillaise*, dont les spectateurs étaient assourdis.

Pour en finir avec Jean-Bon-Saint-André, qui tient tant de place dans l'*Histoire de Brest pendant la Terreur*, et qui, après avoir commencé sa carrière comme ministre évangélique, la termina baron de l'Empire et préfet de Mayence, voici un mot que lui prête le comte Beugnot, dans ses *Mémoires*. Se promenant, en 1813, sur le Rhin, dans une légère embarcation, avec l'empereur et le comte Beugnot, il dit à voix basse à ce dernier : — « Quelle étrange position ! le sort du monde dépend d'un coup de pied de plus ou de moins donné dans cette barque. »

La promenade finie, Beugnot, en rentrant à Mayence, dit à son compagnon : — « Savez-vous que vous m'avez furieusement effrayé ! — Parbleu, je le sais ; mais tenez-vous pour dit que nous pleurerons des larmes de sang de ce que la promenade de ce jour n'ait pas été la dernière de l'empereur. »

Il est certain que si l'ancien terroriste, qui n'était pas difficile sur les moyens, avait traité également Napoléon et Louis XVI, il aurait,

Digitized by Google

d'un seul coup de pied, évité à la France les deux invasions de 1814 et 1815 et comme corollaire celle de 1870, due, comme les premières, à l'influence fatale de la race des Bonaparte sur les destinées de notre malheureux pays.

Touchons-nous, enfin, au moment où les masses comprendront que nous n'avons rien gagné aux révolutions, qui se succèdent périodiquement en France, depuis 1789, et que, pour clore l'ère de l'anarchie, nous n'avons qu'à remonter à ce point de départ de 89, où toutes les libertés réclamées dans les cahiers des États généraux, furent si libéralement concédées par Louis XVI ? Nous n'osons trop espérer cette solution, tant la France est gangrenée ; là cependant est la seule ancre de salut. Nous nous associons, d'ailleurs, pleinement aux sentiments élevés qui ont inspiré les conclusions de l'auteur, dont nous avons analysé l'œuvre aussi consciencieuse que savante : « Puissent les cruelles leçons de cette histoire porter leurs fruits ! Puissent les Français ne jamais perdre de vue que la tyrannie, de quelque part qu'elle vienne, laisse toujours après elle une longue traînée de malheurs, et que les libertés obtenues par les voies pacifiques et légales, dussent-elles n'être acquises que progressivement, sont seules assurées de durée, parce que, seules, elles ne provoquent pas ces réactions qui transforment le pays en camps armés, épiant l'heure de la vengeance et oubliant, quand ils cherchent à la satisfaire, que leurs luttes homicides n'ont et ne peuvent avoir d'autre résultat que d'ajourner le règne du droit et de la vraie liberté. »

POL DE COURCY.

Saint-Pol-de-Léon, septembre 1871.

Digitized by Google

BRASCASSAT *

Après le beau succès de 1837, l'apogée de sa réputation populaire, Brascassat exposa deux œuvres importantes au salon de 1838, qui de nouveau lui concilièrent l'admiration du public et des artistes (*Le Loup* et une *Nature morte*). Mais aussi n'était-ce pas sans porter de rudes atteintes à son organisation délicate qu'il se livrait avec tant d'ardeur à l'étude. De là cette plainte qu'il exprimait à l'un de ses amis de Bordeaux : « Mon travail me préoccupe beau-» coup, et l'état maladif dans lequel je suis presque constamment » m'ôte tout courage. » Ah! qu'il y a loin de cette humeur inquiète et souffreteuse de notre artiste à la vie brillante ou joyeuse de ces grands peintres animaliers de la Hollande : Berghem, Paul Potter et Karel Dujardin ! Il faudra bien, plus tard, tenir compte de ces diverses situations d'esprit, si l'on veut être juste dans l'appréciation et la comparaison de ces maîtres entre eux.

Je viens de parler de ce nouveau drame des champs, intitulé *Le Loup,* scène pleine d'épouvante et de mouvement; j'ajouterai : c'est dans l'atelier du sculpteur Desprez que Brascassat fit des

* Nous avions déjà parlé à nos lecteurs d'une biographie étendue, préparée par M. Charles Marionneau, sur son compatriote Brascassat. Ce très-intéressant travail est terminé, et paraîtra bientôt, chez Renouard, sous ce titre : Brascassat, *sa vie et son œuvre.* — Le chapitre que notre collaborateur nous permet d'en détacher sera d'autant plus pprécié ici, qu'il traite des relations du maître avec notre Bretagne. *(Note de la Rédaction.)*

Digitized by Google

études d'après un loup que lui avait procuré, non sans difficultés, M. de la Gastinerie [1].

Vers la fin de cette même année, Brascassat réalisa l'un de ses rêves les plus chers, dont il parlait dans sa lettre du 25 novembre 1836 : « Je pense sérieusement avoir une maison de campagne ou » petite métairie, et dans laquelle je pourrais avoir cinq ou six » bêtes. » Le lieu où s'élevait cette petite maison, alors assez éloignée de la ville pour donner à l'artiste le calme et la solitude qu'il aimait tant, est aujourd'hui compris dans la grande cité; mais, en 1838, le voisinage du château de Mlle Ozanne (actuellement le *Château-Rouge),* pouvait être accepté comme une véritable retraite. Au-dessous de ce château se voyaient une petite prairie et une étable; l'habitation du peintre donnait sur l'avenue ou chaussée de Clignancourt, au pied de la butte Montmartre, et dominait la plaine de Saint-Denis. Là, Brascassat peignit des moutons, des chèvres, des vaches et des taureaux, dont j'ai retrouvé l'énumération dans l'inventaire des cartons de l'artiste. Aussi, puis-je dire qu'après le Faîte et Musigny, c'est de Clignancourt que proviennent ces magnifiques études qui feront de la collection de M. Krafft une galerie des plus intéressantes et des plus instructives.

Malgré sa satisfaction d'avoir enfin son doux chez lui et de vivre pour ainsi dire sous le même chaume que ses modèles, l'artiste ne renonça pas aux voyages, le meilleur des spécifiques pour égayer un peu ce cœur constamment « fermé aux enthousiasmes joyeux. »

En 1839, Brascassat se dirigea sur le département de la Loire-Inférieure, accompagné de son ami, le paysagiste Léon Fleury. C'était pour la deuxième fois qu'il revoyait la Bretagne, si bien faite pour l'inspirer. Déjà, vers 1835, il avait rapidement parcouru la presqu'île armoricaine, en compagnie d'un autre de ses amis, un homme de lettres, Henri Berthoud. Mais, en 1839, Brascassat fit un séjour de deux mois au château de Casson [2], résidence d'été

[1] M. de la Gastinerie fut un des premiers amateurs bordelais qui s'intéressèrent aux travaux de Brascassat.

[2] Le château de Casson, ou le Plessis de Casson, canton de Nort (Loire-Inférieure), appartenant aujourd'hui à Mme la comtesse de Bouillé, fille de M. de Saint-Bedan, est une ancienne terre et seigneurie dont on connaît les possesseurs depuis le XIIIe siècle. (Voir *Essai sur le Dictionnaire des terres et des seigneuries comprises dans l'ancien comté nantais,* par E. de Cornulier, 1857. Paris, Dumoulin, p. 224.)

Digitized by Google

de M. Urvoy de Saint-Bedan. Il étudia, dans les fermes et dans les pâtis de ce beau domaine, des animaux, des chemins verts, des ajoncs en fleurs et de vieux troncs de chênes couchés dans des champs de genêts.

C'est à Casson que Brascassat peignit l'étude qui lui servit pour le *Taureau brun* du musée de Nantes, et c'est d'après les esquisses peintes faites dans ce voyage, qu'a été exécuté le tableau qu'il exposa, en 1841, à La Haye, sous le titre de *Paysage en Bretagne, avec du bétail*, et qui lui fit obtenir un diplôme d'honneur [1]. Enfin, c'est encore dans ces campagnes bretonnes que l'artiste « médita la belle et audacieuse pensée de son *Lion combattu par le fils de Charles Martel* [2]. »

A propos d'un des tableaux que je viens de nommer (*Le Taureau brun*), je crois pouvoir me permettre une petite indiscrétion, dont, j'ose le penser, ne me sauront pas mauvais gré mes collègues de la commission de surveillance du musée de Nantes.

Dans les archives de cette commission se trouve une lettre de M. de Saint-Bedan, que je vais reproduire. D'abord, elle sera comme une nouvelle preuve de l'intérêt que portait à sa ville natale ce véritable ami des arts, et surtout elle prouvera que le musée de Nantes était bien digne d'être le plus riche des musées de France en œuvres de Brascassat, puisque ses administrateurs sont *les seuls* qui aient fait *directement* une commande à l'artiste.

« Paris, 20 mars 1840.

» Monsieur [3],

» Je suis enfin parvenu à obtenir de M. Brascassat une promesse définitive; il doit commencer sous peu de jours le tableau que la commission du musée de Nantes désire avoir de ce maître. J'espère que nous aurons à nous féliciter de cette acquisition. Le prix sera toujours de 3,000 francs, bien que les tableaux de la dimension qu'il doit avoir lui soient payés 4,000. Chaque jour, il reçoit de nouvelles demandes. L'étranger arrive, il apprécie son beau talent;

[1] Le certificat de cette récompense porte que Brascassat avait obtenu précédemment une médaille d'argent à l'exposition de La Haye, en 1839.

[2] Camille Mellinet, *la Commune et la Milice de Nantes*, t. III, préface, p. 5.

[3] M. Bedert, alors conservateur du Musée de Nantes.

Digitized by Google

aussi avons-nous bien fait de saisir l'occasion d'enrichir, à un prix modéré, notre musée d'une bonne et belle chose.

» Veuillez faire connaître à ces messieurs le résultat de mes démarches. Heureux si j'ai répondu à la confiance dont ils ont bien voulu m'honorer.

» Veuillez faire agréer à nos collègues l'assurance de ma considération la plus distinguée, et recevez pour vous mes compliments empressés.

» URVOY DE SAINT-BEDAN. »

En 1840, à la direction des Beaux-Arts, au Louvre, comme à l'administration municipale de Bordeaux, personne ne s'occupait de Brascassat. J'excuse à la rigueur l'administration parisienne, mais peut-on pardonner à la municipalité de Bordeaux!

En cette même année, vers l'automne, Brascassat visita les montagnes du Jura. Une lettre de M. Aurèle Robert (frère de Léopold Robert) me fait saisir au vol le souvenir de ce voyage : « Me trou-
» vant dans mon endroit natal et dans ma famille, à la Chaux-de-
» Fonds, canton de Neuchâtel, en 1840, j'y reçus la visite de
» Brascassat, qui passa un ou deux jours avec nous. Il nous arri-
» vait de Bourgogne, où Mme Champy avait un beau domaine. Cette
» dame l'avait chargé de lui faire l'acquisition de quelques belles
» vaches. Nous l'accompagnâmes en famille dans un vallon situé à
» quelque distance de la Chaux-de-Fonds, où se trouvait une
» grande laiterie tenue par des Anabaptistes. Il trouva là ce qui lui
» convenait. »

Ces diverses pérégrinations ne doivent pas me faire oublier qu'à cette époque Brascassat exposa son *Parc de moutons dans le midi de la France*, tableau très-probablement fait d'après les études de son voyage à Toulouse, en 1834. Je trouve, dans le journal l'*Artiste*[1], l'analyse de ce tableau, par un littérateur d'un goût incontestable, Jules Janin; aussi, ne puis-je m'empêcher de rééditer cette intéressante appréciation :

« M. Brascassat n'est rien moins que poétique; l'idylle ne lui convient guère, et, pourvu qu'il soit vrai, que lui importent les rêves aimables de Théocrite et de Virgile? Voici donc, au milieu

[1] L'*Artiste*, année 1840, p. 255

Digitized by Google

d'un chaud pâturage du midi de la France, de véritables moutons; mais si vrais, si épais, si encroûtés, si bêtes! L'idylle n'a rien à y voir. A l'aspect de ces animaux bêlants et encroûtés, Mme Deshoulières prendrait son flacon d'éther. En effet, approchez-vous et regardez, à travers cette enveloppe touffue, suinter la graisse de l'animal; vous sentez le suint d'une lieue. M. Brascassat n'a rien fait de plus vrai que ses moutons. Peut-être bien que le paysage manque d'étendue, mais tout cela est chaud, vigoureux et simple; mais, encore une fois, M. Brascassat s'est surpassé lui-même. Ces moutons-là me rappellent un mot de M. Thiers, il y a cinq ans. Il était alors, comme aujourd'hui, président du conseil, et il avait, dans le jardin de l'hôtel des affaires étrangères, un affreux bélier, presque aussi laid que celui de M. Brascassat, avec lequel il se battait en duel tous les jours. Pardieu! lui dis-je, vous devriez bien faire laver et peigner cet animal. Y pensez-vous? répondit-il, les moutons blancs ne sont pas dans la nature. A ce compte, M. Thiers sera un des grands partisans des moutons de M. Brascassat. »

Sur une sorte de livre de raison, écrit par notre peintre, je n'ai trouvé pour les années 1841 et 1842, que des notes bien laconiques : « (1841) *Mauvaise année.* — (1842) *Rien de remarquable. Exposé tableau de M. Fould. Amélioration de fortune.* » Si brèves que soient ces notes, je crois pouvoir les compléter.

En 1841, Théodore Richard, le maître et le protecteur de Brascassat, dont il n'a pas été question depuis longtemps, bien que sa correspondance avec son illustre élève fût toujours des plus régulières, menait à Toulouse une existence relativement précaire, si l'on se reporte au temps de son séjour à Roquebelle. Brascassat en gémissait profondément et faisait de son mieux pour relever le moral attristé de son ancien protecteur.

Je ne sais si Mlle Louise Arnal réalisera son projet de publication [1], mais il est certain que, dans cette publication, doivent se trouver les causes des délicates et douloureuses inquiétudes de Brascassat, et les raisons qui lui faisaient donner à l'année 1841 la qualification de *mauvaise.*

[1] Lettres de Brascassat à T. Richard, de 1826 à 1859.

Digitized by Google

Le catalogue du salon de 1842 désigne deux ouvrages de Brascassat sous le même titre : *Paysage et animaux.* Mais l'un, dont les dimensions atteignent le plus grand développement qu'ait donné l'artiste à ses tableaux, doit être désigné par le groupe du premier plan : *Taureau léchant une vache.* Cette composition, d'un aspect large, imposant, magistral, avait été commandée par M. Louis Fould, au prix de 9,000 francs, prix fixé, non par l'artiste, mais par un de ses amis, M. Ricquier.

Cette œuvre, comme les précédentes, eut les honneurs du Salon. Plusieurs journaux en parlèrent en termes fort élogieux [1], et couvrirent les clameurs sourdes de l'envie qui commençaient à s'élever contre la réputation du grand peintre.

Eh bien! si ce n'est *l'amélioration de sa fortune,* dont il fait un si noble usage, Brascassat ne voit dans les événements de sa vie *rien de remarquable.* Ces trois mots donnent la mesure de son excessive humilité. Aussi, de cette époque, où personne ne lui contestait la supériorité qu'il avait dans son genre, j'ai vainement recherché quelques indices d'une satisfaction d'esprit qui eût été bien naturelle, et n'ai jamais surpris un élan d'amour-propre.

En 1842, le 24 octobre, mourut à Bordeaux le père de Brascassat, le vieux père Raymond, l'ancien soldat de la République et de l'Empire, qui avait été si fier de voir la croix d'honneur sur le cœur de son fils.

L'année 1843 fut une année de repos et de deuil. Brascassat, pour se distraire de ses travaux et réchauffer son organisation, que glaçait une vieillesse précoce, voulut revoir l'Italie méridionale : Rome et Naples, deux noms qui devaient le rajeunir de quinze ans. Mais quand il revit ces belles campagnes, qui bien certainement n'avaient pas changé depuis 1829, ses impressions premières ne se renouvelèrent plus, et soit découragement, soit persuasion de ne pouvoir rendre le grand caractère des paysages italiens, Brascassat se croisa les bras et se complut dans une muette admiration. Cela ne veut pas dire qu'il admira cette fois l'Italie d'une façon toute

[1] *Mercure de France,* 15 mars 1842, — *la Quotidienne,* 1er avril 1842.

Digitized by Google

platonique, les notes de ses portefeuilles me démentiraient [1]; seulement, les travaux rapides qu'il fit alors étaient plutôt des souvenirs qu'il désirait rapporter de son voyage que des études destinées à l'achèvement de tableaux projetés.

Peu après son retour en France, notre peintre apprit une poignante nouvelle. Le 17 octobre 1843, mourait, à son château de Bourgogne, M. de Musigny. « Bon ami, disait-il, chez lequel j'ai fait mes pre-» mières études d'animaux. » La reconnaissance, chez Brascassat, avait des proportions infinies; aussi déplora-t-il la perte de cet homme généreux, qui avait eu pour lui tant de bonté et d'affection. Puis, ce deuil effaça les quelques rayons de soleil que l'artiste avait rapportés de Naples; il revint à son atelier de Clignancourt plus triste encore qu'il n'en était parti. Je lis dans une lettre à Théodore Richard, datée du 28 novembre 1844, ces lignes empreintes d'une profonde douleur morale : « Faible, souffrant, me sentant vieillir » avant l'âge, j'ai parfois bien du découragement. Enfin, il en sera » ce que Dieu voudra !... » Ces paroles expliquent l'absence de ses œuvres au salon de 1844 et le peu de travaux qu'il fit cette année.

C'est au mois d'avril 1845, à mon arrivée à Paris, que, pour la première fois, je vis Brascassat, rue de l'Arcade, 32, où se trouvait son atelier de ville. Porteur d'une lettre d'introduction que m'avait remise, à mon départ de Bordeaux, mon vieux professeur de dessin [2], je sonnai timidement à la porte du grand artiste, qui, sans plus de façon, me l'ouvrit lui-même. Je lui présentai ma lettre, et, pendant qu'il en prenait connaissance, je pus, avec toute la curiosité d'un jeune provincial, examiner à mon aise l'homme dont j'avais si souvent entendu parler et que mon imagination avait entouré de tant de prestige. Je ne crains pas de l'avouer, je fus très-grandement surpris.

Bracassat avait alors quarante et un ans; il était d'une taille au-dessous de la moyenne, étroit d'épaules, et légèrement incliné. Sa figure osseuse portait les traces de la variole qu'il avait eue dans son enfance; son front, bien développé, était garni de cheveux noirs et

[1] Le carton L porte pour titre : *Dernier voyage d'Italie*, 1843. Toile de 6. — 52 études. Toutes ces études sont désignées par des noms de villes et de villages du golfe de Naples ou de la campagne de Rome.

[2] Dubourdieu (J.-B.)

Digitized by Google

relevés; mais sa barbe en collier, peu fournie, et ses moustaches coupées en brosse, présentaient quelques mèches grisonnantes; les yeux seuls avaient conservé toute leur jeunesse, le regard était par moment plein d'animation.

Ce qui me frappa surtout, c'était la maigreur de ses mains, sillonnées de veines saillantes. Brascassat était vêtu d'une vareuse rouge, tel qu'il s'est peint dans son portrait offert à Mme Paulinier.

Après avoir observé l'artiste, j'examinai l'atelier, presque dénudé: l'aspect en était glacial. Je remarquai seulement une série de petites copies d'après les grands maîtres hollandais, et d'une extrême vérité de ton [1].

La lecture de la lettre étant achevée, tout en roulant une cigarette entre ses doigts, Brascassat m'adressa d'une voix douce plusieurs questions, entrecoupées d'une petite toux sèche. Il me parla surtout de sa vieille mère et de ses anciens amis de Bordeaux... Ce premier entretien fut court; *mais l'accueil avait été bienveillant, sous une apparence très-froide.* Je souligne intentionnellement ces mots, car ils s'adressent aux rares personnes qui traitaient l'artiste de fier et de vaniteux : ces personnes-là ne savaient pas apprécier Brascassat; elles ont pris son extrême réserve pour de la fierté, et sa froideur habituelle pour de l'indifférence.

Le lendemain de cette visite, j'allais au Louvre, où se tenaient alors les Expositions annuelles, et j'y comptais cinq tableaux de Brascassat. La *Vache attaquée par des loups* était placée dans le grand salon carré, pour mieux dire, le salon d'honneur.

Jusqu'à présent, je n'ai enregistré que des succès et des éloges; mais la vie de mon cher peintre ne serait pas complète si je ne rappelais pas les critiques injurieuses dont il fut abreuvé. L'outrecuidance de certains salonniers, dans l'appréciation des œuvres de Brascassat, prouve surtout l'esprit de coterie dont ils étaient animés, et, par suite, leur aveuglement. Du reste, on ne discute jamais avec tant d'ardeur que les hommes pourvus de mérite; le nombre et

[1] 1° *Marine* de Van den Velde, 2° le *Lac* de Berghem, 3° le *Buisson*, le *Coup de soleil après la pluie*, et la *Tempête*, de Ruysdaël. Ces petites copies appartiennent à M. G. Krafft.

Digitized by Google

l'emportement de leurs ennemis sont toujours en raison de leur valeur ou de leur puissance. Mais enfin je tiens à donner un spécimen de cette littérature présomptueuse, enivrée de suffisance et d'orgueil, et qui prétendait dispenser avec une autorité souveraine (souverainement ridicule) les arrêts d'une justice infaillible.

Voici ce qu'on lisait dans le *Constitutionnel :*

« Nous sommes assez embarrassé avec M. Brascassat, non pas à cause du peintre, mais à cause de l'homme, qu'on dit d'un caractère modeste et comtemplatif. On ne croirait jamais, à voir cette peinture mesquine et superficielle, que l'auteur se replie en soi-même et médite ses impressions. Cependant, comme nous ne sommes pas ici pour nous faire des compliments, mais pour étudier l'art véritable, pour en exposer les principes et les résultats, il faut oser dire ce qu'on pense. La liberté de la critique est la condition première de la liberté de l'art.

» M. Brascassat nous paraît en dehors de la tradition de tous les maîtres, et absolument privé d'un sentiment vivace et original, outre que son exécution est la plus faible et la plus commune du monde. Il ressemble, par la débilité de son style et de sa pratique, à tous ces mauvais peintres petitement adroits, dont Bruxelles et La Haye nous envoient les ouvrages, que les amateurs ont le mauvais goût de payer fort cher.....

» M. Brascassat a exposé cinq tableaux, dont le principal est une *Vache attaquée par des loups et défendue par des taureaux,* à l'angle gauche du salon carré. On disait derrière moi qu'il avait fait tuer une vache dans son atelier, pour étudier cette agonie dramatique. On disait aussi, dans l'ancien temps, que Michel-Ange avait fait crucifier un homme en cachette, pour modeler son Christ à la croix. La sculpture même de Michel-Ange ne valait pas le sacrifice d'un homme; mais, en conscience, la peinture de M. Brascassat vaut-elle la mort d'une vache ?

» La petite vache terrassée et bêlante est déchirée à la gorge par de petits loups, tandis qu'à droite un petit taureau se précipite à son secours, tandis qu'à gauche un autre petit taureau blafard culbute un petit loup gris. Les autres petits loups se sauvent dans un petit bois, comme de petits rats effrayés dans un petit trou. Ces loups

Digitized by Google

pour rire ressemblent, en effet, aux petits rats des champs qu'on appelle des *mulots,* et qui se blottissent sous des herbes sèches. Tout cela tiendrait, taureaux, vache et loups anodins, dans une boîte en bois blanc, comme on en donne aux enfants le 1er janvier. Les animaux, les arbres, les maisons de M. Brascassat, ont le même type et la même grandeur que ces charmants jouets qui nous viennent, je crois, de la Suisse dans des chalets en miniature, et qu'on range sur un guéridon pour l'ébahissement des petits enfants riches. »

Il y en a deux pages encore dans ce goût-là, pour arriver à cette pédantesque conclusion : *M. Brascassat est un faux bon peintre,* suivant l'expression de Diderot. Ah! bien sûrement M. Thoré-Burger ou M. Burger-Thoré (l'un vaut l'autre) venait de boire avec excès lorsqu'il écrivit les méchantes lignes qui précèdent; car ces lignes ne démontrent pas l'esprit délicat et persuasif d'un vrai critique d'art, mais l'insolence et le dénigrement d'un prôneur de coterie. Je vois d'ici ce rabaisseur de réputation, sortant de table, après avoir chanté Béranger :

Une pauvre petite armée
Marche au bruit de petits tambours.

Et de là, partant en guerre, M. Thoré croit anéantir le mérite des œuvres de Brascassat en parodiant la chanson satirique du poète célèbre auquel il avait dédié son Salon de 1845 [1].

En opposition avec les lignes précédentes, je ne puis mieux faire que de rappeler ce que disait un critique par excellence d'un autre « *régent du goût dans les arts* » : « Quel ton hautain que le sien! » Dans l'appréciation de ces œuvres spéciales où le procédé est » toute une science, où l'exécution tient une si grande place, et » qu'un littérateur, c'est-à-dire un homme qui n'a jamais touché le » pinceau ni le ciseau, ne doit, ce semble, aborder qu'avec une » circonspection extrême, quelle outrecuidance!... Tout peut se dire; » toutes les opinions sincères ont le droit de sortir et de s'ex- » primer; il y a certes lieu, pour des critiques doctes et fins, de

[1] *Salons de T. Thoré,* 1844-1845-1846-1847-1848, avec une préface par W. Burger (pseudonyme de Théophile Thoré). Paris, librairie internationale, 1868, p. 147.

Digitized by Google

» disserter longuement et de faire mainte distinction; mais le ton » de Gustave Planche, à propos d'Horace Vernet » (comme celui de Théophile Thoré, à propos de Brascassat), « ce ton est d'une in- » solence et d'une fatuité vraiment ineffables... Combien j'aime, au » contraire, ces esprits aimables et sensés qui, ayant pratiqué un » art par eux-mêmes et en sachant les difficultés et tous les périls, » sont modestes et mesurés quand ils entreprennent de juger, dans » un art voisin et différent, leurs confrères, leurs supérieurs ou » leurs semblables [1] ! »

Peut-être mes lecteurs me reprocheront-ils de ne pas avoir imité la modération de M. Sainte-Beuve. Mais, homme du Midi, je n'ai pu rester impassible à la lecture de cette critique suffisante et de parti pris. Après tout, comme je suis ici pour écrire l'histoire d'un artiste véritable, et non pour faire des compliments à M. Thoré, il faut oser dire ce qu'on pense.

Cet article émut vivement Brascassat. « Les injustices de la cri- » tique, écrivait M. Emile Forgues, même celles qui, par leurs » excès, se recommandaient à son dédain, le troublaient profondé- » ment. Mais enfin, semblait-il se demander, si par hasard ils avaient » raison ! Et alors des craintes infinies sur le haut prix qu'obte- » naient ses ouvrages. — *Ne faut-il pas qu'ils soient fous, pour* » *payer si cher des toiles qui peut-être, d'ici à vingt ans, ne vau-* » *dront plus rien?* — Il vous disait cela très-posément, avec une » parfaite bonne foi, et sans jouer à la modestie [2]. »

Cependant, par un heureux contraste, c'est au moment où les partisans de la nouvelle école se livraient envers Brascassat à des attaques injustes et passionnées, que l'Académie des Beaux-Arts l'admit à siéger dans ses rangs.

En 1846, la mort du paysagiste Bidauld [3] laissait vacant un fauteuil à l'Institut de France. Bien plus encore que notre peintre, ses amis songèrent à cette élection d'académicien; ils réunirent tous leurs efforts pour triompher de la modestie de Brascassat, en le contraignant aux visites officielles imposées à tous les candidats,

[1] Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis : Horace Vernet*, t. v, p. 70, 72, 73.

[2] *Gazette des Beaux-Arts*, 1868, p. 583.

[3] Né à Carpentras le 15 avril 1758, membre de l'Institut le 12 avril 1823, mort à Montmorency le 20 octobre 1846.

Digitized by Google

démarches qui lui coûtaient extraordinairement. Au nombre des personnes qui, dans cette circonstance, déployèrent le plus de persuasion et d'autorité morale, je dois nommer d'abord M. Dumont, statuaire, membre de l'Institut, et Mme Champy de Boizerand, qui avait pour son ancien protégé toute l'affection d'une mère, et ne cessait de lui représenter combien il était digne du fauteuil académique. Il faut dire encore, et cela vient fort à point, que les membres de l'aréopage artistique chargés alors de l'admission des tableaux aux Expositions du Louvre, exprimaient hautement leurs plus vives sympathies lorsqu'ils avaient sous leurs yeux les œuvres de Brascassat. M. Louis Cabat [1] a publié le récit suivant, qui m'a été confirmé par plusieurs artistes [2] : « Au Louvre, quand » ses tableaux passaient devant le jury, car à cette époque il n'y » avait pas d'exception pour les exposants, il s'élevait parmi les » jurés un concert d'admiration. Un jour, M. Granet [3] se leva, et, » ôtant son chapeau : Messieurs, s'écria-t-il, devant de telles pein- » tures il faut se découvrir ! »

Comme on le voit, les amis du peintre ne se livraient pas à une prétention téméraire en l'engageant à se présenter à l'Institut, et le résultat du scrutin prouva que leur affectueuse intervention était parfaitement justifiée.

Brascassat fut élu le 28 novembre 1846. Son installation eut lieu le samedi 5 décembre suivant. Le monde des arts ratifia le choix de l'Institut, mais nulle part cette nomination ne fit plus d'effet qu'à Bordeaux. Enfin, les Bordelais (bien entendu, je ne parle ici que de ceux qui pensent et qui ont au cœur le sentiment de l'honneur du pays) voulurent bien accepter alors comme un artiste sérieux celui qui avait été le petit faubourien de Sainte-Croix, le lauréat de 1825, le méconnu de 1832, et qui, depuis, était resté tout à fait oublié de la majorité de ses concitoyens.

Dans le procès-verbal de la séance tenue par le Conseil municipal de Bordeaux, le 11 décembre 1846, se trouve le passage suivant :

[1] *Notice sur Brascassat*, p. 7.

[2] MM. Auguste Dumont et Mène.

[3] Granet (François-Marius), né à Aix (en Provence) le 17 décembre 1775, membre de l'Institut le 8 mai 1830, mort dans sa ville natale le 21 novembre 1849.

Digitized by Google

« Un membre désire que la ville de Bordeaux donne une preuve » de son estime pour le talent d'un peintre, notre compatriote, » M. Brascassat, en lui commandant un tableau qui serait placé » dans notre Musée. M. Brascassat est l'un des peintres les plus » distingués de France ; il vient d'être appelé à l'Institut. N'est-il » pas étonnant que sa ville natale ne possède de lui que des ou- » vrages dont il a fait hommage, et qui datent d'une époque à » laquelle son pinceau n'avait pas encore atteint toute sa vigueur ?

» M. le Maire répond que le vœu de l'honorable membre est » rempli, car M. le Ministre de l'intérieur a bien voulu, sur la de- » mande de M. le Maire, commander à M. Brascassat un tableau » pour le Musée de Bordeaux [1]. »

Le journal *la Guienne*, dans son numéro du 17 décembre 1846, après avoir publié le procès-verbal dont je viens de donner un extrait, le faisait suivre de ces réflexions : « Quelques membres du » Conseil municipal, jaloux de voir Bordeaux donner à cet artiste » éminent des témoignages de ses sympathies et de son admiration, » ont demandé que la ville cherchât à obtenir de M. Brascassat un » tableau destiné à prendre place dans notre Musée ; mais M. le » Maire était allé au-devant de ce désir, en obtenant de M. le Ministre » qu'il commandât à M. Brascassat le tableau demandé. Nous félici- » tons M. le Maire de cette heureuse initiative, en même temps » que nous ne saurions trop applaudir à la pensée qui a dicté cette » réclamation aux membres du Conseil municipal. »

C'est une curieuse anecdote que cette commande de tableau, et, sans les documents que j'ai eu le bonheur de posséder, la légende aurait pris la place de l'histoire vraie. Je vais donc, sans me préoccuper des petits amours-propres que je pourrai froisser, dévoiler tous les incidents qui se rapportent à cette demande si malencontreusement faite.

On doit la vérité surtout à ceux qu'on aime.

CHARLES MARIONNEAU.

[1] *Indicateur* (journal l'), n° du 13 décembre 1846.

Digitized by Google

LA GUERRE DE 1870-71

La deuxième Armée de la Loire, par le général Chanzy [1]; *Campagne de l'Armée du Nord,* par le général Faidherbe [2]; *la Guerre en Province pendant le siége de Paris,* par Ch. de Freycinet [3].

I

J'achève l'ouvrage du général Chanzy que j'ai lu avec un douloureux intérêt. Quelques-uns peut-être n'y prendront pas autant d'intérêt que moi ; ils lui reprocheront un récit trop entrecoupé par des télégrammes, des rapports et par les instructions de chaque jour; mais ce sont précisément ces documents qui me plaisent, parce que j'y vois l'histoire telle qu'elle s'est faite, heure par heure, et non point l'histoire arrangée après coup, telle que la plupart des écrivains nous la donnent.

« Je rapporte les faits militaires sans les commenter, dit le général, avec une exactitude qui ne sera contestée par personne. Plus tard, j'écrirai peut-être mes propres impressions et les enseignements qui me paraissent pouvoir être tirés des événements.

» Je ne dissimulerai pas nos imperfections, nos défaillances et nos défaites; mais je dirai, sans les exagérer, les efforts et les quelques succès dont le pays a le droit de s'enorgueillir...

» Je ne me suis jamais occupé de politique avant la guerre. L'existence militaire que j'ai menée presque constamment hors de

[1] Un beau volume in-8° de 660 pages, avec atlas, chez Henri Plon, rue Garencières.

[2] In-8° de 135 p., avec carte. — Dentu, Palais-Royal.

[3] Paris. — Michel Lévy, rue Auber.

Digitized by Google

la France, m'a toujours assez occupé pour absorber toutes mes pensées et tout mon temps. Je ne m'en suis pas mêlé pendant cette campagne, ma mission m'ayant paru trop élevée pour songer à autre chose qu'à la défense du pays. Je n'en ferai pas dans ce récit, exposé sans esprit de parti et pour tous.

» J'écris avec sincérité, tout mon désir est d'être lu avec indulgence. »

Eh bien! nous devons dire tout d'abord que ce programme a été exactement rempli. Nulle passion de parti dans le livre du général, et, ce qui est plus rare, nulle passion de renommée; les documents prussiens y figurent constamment à côté des documents français, bien que la vérité y soit souvent fort incomplète, et l'on croit d'autant plus facilement à la parole de l'auteur, lorsqu'il parle de succès, qu'il ne dissimule jamais nos revers.

Pour comprendre l'immensité de la tâche imposée aux généraux qui nous restaient après la capitulation de Sedan, il faut se rappeler que notre seule armée était emprisonnée autour de Metz, que le corps de Vinoy, presque entièrement formé de nouvelles recrues, était lui-même enfermé dans Paris, que le drapeau rouge flottait à Lyon, que le Midi tout entier se préparait à la guerre civile sous l'impulsion des proconsuls dont les puritains du 4 Septembre avaient doté Toulouse et Marseille, et que l'on retrouvait de ces proconsuls un peu partout, blessant, insultant les populations, s'efforçant, au nom de la défense de la patrie, d'implanter leur pouvoir en s'appuyant sur les passions les plus mauvaises [1]. Voilà ce que nous avons vu, ce que nous avons souffert, et il a fallu deux choses, pour sauver au moins notre honneur, le patriotisme dévoué des honnêtes gens et l'énergie intelligente de quelques généraux, parmi lesquels le commandant

[1] Ai-je besoin de citer, entre autres, le préfet de Mâcon, Frédéric Morin, qui faisait traîner dans les rues comme un malfaiteur un brave militaire, le général Pradier; et le préfet d'Angers, l'avocat Engelhard, qui avait quitté prudemment Strasbourg, sa patrie, à l'approche des Prussiens, et ne sut pas y retourner plus tard, au péril de sa vie, lorsqu'il eut obtenu d'en être nommé maire. Arrivé à Angers, ce fut un vrai foudre de patriotisme, et, aujourd'hui, il argue de sa nouvelle qualité de Prussien pour ne pas répondre aux citations que lui a valu son arbitraire.

Digitized by Google

de la seconde armée de la Loire occupera toujours un rang des plus distingués [1].

Sans doute, le gouvernement eut, lui aussi, sa part dans la prompte formation des armées nouvelles. N'épargnant ni les décrets ni l'argent, il put rassembler des hommes, acheter des fusils, faire fabriquer des canons ; mais les hommes, les fusils et les canons ne forment pas plus une armée que des écheveaux de laine et des paquets d'aiguilles ne forment une tapisserie. Quelques représentants de notre vieille gloire, La Motterouge, d'Aurelles, y mirent heureusement la main, et, si nous ne pûmes triompher, dès le 11 octobre, à Cercottes, nous prenions du moins, le 9 novembre, notre revanche à Coulmiers [2].

Le général Chanzy commandait, depuis sept jours, le 16e corps lors de cette dernière bataille, et il fit preuve immédiatement de *coup d'œil* et de *résolution*, suivant le témoignage du général d'Aurelles. Les troupes sous ses ordres, le 3e de chasseurs entre autres, au combat de Vallière (7 novembre), le 31e de marche et les mobiles de la Dordogne, à Coulmiers (9), se signalaient en même temps par leur vigueur et leur entrain.

Le problème de la création subite d'armées nouvelles et ne manquant pas d'une certaine solidité, problème qui, à beaucoup, semblait insoluble, se trouvait donc définitivement résolu. On ne

[1] Le général Chanzy, après avoir fait honneur de la création de l'armée de la Loire à l'*énergie*, l'*expérience* et aux *hautes qualités militaires* du général d'Aurelles, fait une large part d'éloges à la Délégation du gouvernement pour les armées qu'elle fit *surgir*, dit-il, *avec une volonté et un patriotisme que les menées politiques qu'on lui reproche ne peuvent faire oublier.*

Nous ne nierons point l'activité fiévreuse de M. Gambetta, nous ne nierons pas davantage son intelligence et l'intelligence de ses aides; mais il nous sera bien permis de dire que l'homme qui foula aux pieds toutes ses idées, tous ses principes, pour exercer une dictature plus absolue, et qui s'opposa constamment à ce que la France fût consultée, avait un patriotisme autrement étroit que ceux qui n'épargnèrent ni leur sang ni leur argent, avec la certitude cependant que, s'il y avait succès, on l'exploiterait contre leurs convictions et contre eux.

[2] A Cercottes, le général de la Motterouge avait eu à lutter contre 40,000 Prussiens et Bavarois, avec *quelques troupes réunies à la hâte*, suivant le témoignage de M. de Freycinet, et il avait lutté deux jours, disputant le terrain pied à pied, conduisant lui-même ses réserves; *obligé de livrer combat* avant d'avoir toute son artillerie et toutes ses forces, il avait du moins sauvé son armée gravement compromise et avait pu la remettre, dans un ordre compact et satisfaisant, à son successeur.

Digitized by Google

pouvait se dissimuler toutefois que des conscrits et des volontaires d'un jour ne pouvaient tenir tête aux vieilles bandes prussiennes qu'en prévenant leur concentration et profitant du désarroi momentané que l'échec de Coulmiers avait jeté dans leurs rangs. Metz avait capitulé; le prince Frédéric-Charles accourait avec cent cinquante mille hommes; attendrait-on, pour marcher sur Paris, qu'il eût rejoint le corps bavarois de Thann dans l'Orléanais et donné la main à celui du grand-duc de Mecklembourg qui occupait Chartres? « Si le gouvernement de Tours avait été moins préoccupé de la position d'Orléans, dont il voulait faire la base des opérations ultérieures, — c'est le général Chanzy qui parle, — et si le général en chef avait cru l'armée de la Loire assez complète et assez outillée pour continuer à se porter en avant, il eût peut-être été possible, en mettant à profit l'enthousiasme produit par la victoire du 9, d'atteindre et d'achever de battre l'armée du général de Thann, avant qu'elle eût pu être secourue par celle du grand-duc, sur laquelle on se serait porté ensuite, et de prendre ainsi les Allemands en détail, avant l'arrivée des renforts que le prince Charles, parti de Metz, amenait, avec la plus grande célérité, dans la vallée de la Loire [1]. »

C'est ce que nous espérions tous en France, et personne n'a oublié l'anxiété avec laquelle nous supputions les jours à la nouvelle de l'approche rapide du prince Charles. Mais les stratégistes de Tours avaient décidé qu'on ferait d'abord un camp retranché à Orléans, comme ils en faisaient à Conlie, à La Rochelle, dans le désert de la Crau, c'est-à-dire qu'on apprendrait aux jeunes conscrits à remuer des terres au lieu de leur apprendre à manier le fusil, sauf à leur commander, plus tard, lorsque les Allemands seraient en force, les manœuvres et la victoire.

Ainsi fut dit et fait. Pendant quinze jours, des canons de marine furent amenés et mis en batterie devant Orléans, tandis que de

[1] *La deuxième Armée de la Loire*, p. 35. M. de Freycinet rejette sur le seul général d'Aurelles le tort de n'avoir pas marché de suite sur Paris; mais il est bien obligé de convenir que l'idée du camp retranché, qui excluait toute marche immédiate, vint de M. Gambetta. Elle rentrait d'ailleurs complètement dans ses idées.

Digitized by Google

Thann reformait tranquillement son armée à Étampes, que le duc de Mecklembourg menaçait le haut de la vallée du Loir et que les divisions du prince Charles passaient la Seine et l'Yonne.

Enfin, le 30 novembre, vingt et un jours après Coulmiers, un conseil de guerre est convoqué à Saint-Jean-de-la-Ruelle, près d'Orléans; le ministre de la guerre, Léon Gambetta, s'y était fait représenter par un ingénieur des mines, M. de Freycinet, et un ancien élève de l'école des Ponts-et-Chaussées, M. de Serres. « M. Freycinet, raconte le général Chanzy, exposa un plan adopté à Tours; il s'agissait de marcher sur Pithiviers, où l'*on devait rencontrer le prince Charles avec toute l'armée allemande,* pour aller ensuite, *après l'avoir battu,* donner la main à notre armée de Paris qui tentait une sortie et que le général Ducrot devait amener dans la forêt de Fontainebleau. *Malgré ce que purent faire les généraux pour exposer le danger d'une pareille opération,* si elle se faisait alors que toutes les forces ennemies seraient réunies autour de Pithiviers, et qu'on n'était pas certain que la diversion annoncée de l'armée de Paris pourrait s'effectuer, l'idée générale du plan fut maintenue comme *ordre formel du gouvernement,* et l'on ne discuta plus que les moyens d'exécution [1]. »

Dès le lendemain on était en marche, et le premier jour fut marqué par de brillants succès pour l'armée de la Loire comme pour l'armée de Paris; mais, pour l'une comme pour l'autre, les succès eux-mêmes affaiblissaient, parce qu'ils étaient chèrement achetés, et que nous ne pouvions jamais compter sur des réserves, tandis que l'armée allemande le pouvait toujours. Le combat de Villepion (1er décembre) et la bataille de Loigny (2) révélèrent d'ailleurs des qualités inattendues dans nos troupes improvisées. Le 3e de chasseurs à pied, le 39e de marche, le 75e mobiles (Maine-et-Loire) firent des *efforts héroïques;* les mobiles de la Sarthe (33e mobiles) marchèrent *sous un feu d'artillerie des plus*

[1] *La deuxième Armée de la Loire,* p. 57. M. de Freycinet explique que cette résolution fut prise à la suite des nouvelles de Paris qui annonçaient la grande sortie pour le 27. Le ballon qui les apporta ayant atterri en Norwége, les dépêches ne parvinrent que le 30.

Digitized by Google

violents, les rangs formés comme à la manœuvre. « Leur attitude, dit le général, leur feu et nos mitrailleuses maintinrent longtemps l'ennemi. [1] » Loigny avait été pris et repris. Le général de Sonis s'élance sur ce village avec les zouaves pontificaux et la légion des Côtes-du-Nord ; « il l'avait emporté et dépassé, raconte le général Chanzy, lorsqu'il tomba héroïquement, la cuisse brisée par un obus. Le colonel de Charette, qui rivalisait avec lui d'intrépidité et de courage, gisait à ses côtés, grièvement blessé. Leurs troupes étaient décimées, la perte de leurs officiers les força à la retraite. La nuit était alors très-obscure, le champ de bataille n'était éclairé que par l'incendie de Loigny et de quelques fermes auxquelles l'ennemi avait mis le feu. Les pièces d'artillerie, en se retirant au galop, produisaient sur le terrain, durci par les gelées, un bruit qui impressionnait les troupes et contribuait à augmenter le désordre... [2] »

Tableau sinistre, moins sinistre pourtant encore que la réalité. Combien de nos parents et de nos amis restèrent sur ce sol durci et sous une neige qui tomba jusqu'au jour, sans autre secours que la pensée de Dieu, sans autre consolation que de mourir pour la France [3] !

Quelle était cependant la situation générale ? Nous n'avions pas perdu un pouce de terrain sur nos positions de la veille, mais nous étions à bout de forces, et l'ennemi devenait tellement menaçant, surtout à l'est, que la retraite devenait obligée. Les 16e et 17e corps se retirèrent sur Beaugency, tandis que le 15e, ne voulant pas se laisser prendre dans le fameux camp retranché du ministre Gambetta, se replia, par Orléans, sur la rive gauche de la Loire. Les 18e et 20e, qui n'avaient pris aucune part aux derniers combats, battirent en retraite sur Gien, d'où ils rejoignirent le 15e corps en Sologne [4].

[1] Ce fut dans ses rangs que fut tué le jeune duc de Luynes. Les mobiles de la Sarthe n'eurent pas moins de 1,100 tués, blessés ou contusionnés, pendant la durée de la campagne, sur 2,700 hommes.

[2] *La deuxième Armée de la Loire*, p. 77.

[3] Qui ne sait que, sur 350 zouaves pontificaux qui furent engagés à Loigny, il n'en revint que 143.

[4] Lorsque nous nous occuperons de l'ouvrage de M. de Freycinet, nous expliquerons les circonstances qui tinrent les 18e et 20e corps en dehors de la lutte et furent la cause déterminante de notre défaite.

Digitized by Google

Ainsi l'armée était coupée en deux tronçons qui n'auraient pu se rejoindre qu'en découvrant ou Bourges ou Tours. Elle était, en outre, fortement atteinte par l'épuisement, et, chez un grand nombre, par le découragement. Ces paysans d'hier, qui n'avaient encore du soldat que l'habit, s'étaient montrés d'une vigueur sur laquelle on ne pouvait pas compter; l'ennemi n'avait pu les vaincre, mais il pouvait les réduire à l'impuissance, et l'on comprend ce qu'une pareille pensée peut produire sur des troupes à peine formés à la discipline. D'un autre côté, l'armée de Paris, que les proclamations officielles nous montraient dépassant Epinay et en pleine marche sur Longjumeau [1], avait dû, au contraire, après trois jours d'héroïques combats sur la Marne, rentrer dans ses lignes pour se refaire. L'honneur était sauf, à coup sûr; quelques rayons de gloire nous revenaient; mais le succès, en définitive, s'éloignait néanmoins de plus en plus. Jamais même, il faut le dire, les Allemands ne durent se croire plus près du triomphe, qu'il leur fallut acheter cependant par six semaines encore de combats.

J'ai dit que l'armée française était coupée en deux. De ces deux parts on fit deux armées indépendantes, qui furent placées sous les ordres de Bourbaki et de Chanzy. L'armée de Bourbaki se replia vers Bourges; l'armée de Chanzy ne quitta pas l'Orléanais et se maintint énergiquement, jusqu'au 11 décembre, dans les lignes qu'elle s'était choisies dès le 4, de la forêt de Marchenoir à Beaugency, avec son quartier général à Josnes. La défense des lignes de Josnes restera certainement comme un des faits les plus marquants de la guerre. Le général Chanzy avait trois corps d'armée, dont il est curieux de lire la composition. Le 16e et le 21e étaient commandés par deux marins, l'amiral Jauréguiberry qui s'était glorieusement fait sa place

[1] Triste conte qu'on explique par une erreur, mais qui ne trompa cependant aucun de ceux qui suivaient les opérations sur la carte. L'amiral La Roncière commandait à Saint-Denis, ce qui indiquait très-bien de quel Epinay il était question. Ce n'était pas, au reste, la première fois que M. Gambetta nous donnait pour nouvelles les rêves de son imagination. Déjà, au mois d'octobre, des locomotives, ornées de lauriers, avaient annoncé à toute la France que la garde nationale parisienne, lasse de l'inaction, avait fait une sortie en masse, et rompu les lignes allemandes. Ce n'était pas assez d'être malheureux, on faisait tout au monde pour nous rendre ridicules.

Digitized by Google

à la tête des troupes, à Coulmiers, à Villepion et à Loigny, et le capitaine de vaisseau Jaurès qui, de son côté, devait justifier au Mans le choix exceptionnel dont il avait été l'objet. Le 17e, privé de son intrépide commandant, le général de Sonis, restait provisoirement sous les ordres d'un simple général de brigade, le général Guépratte. La plupart des divisions n'avaient à leur tête que des généraux auxiliaires ou des colonels; les brigades, bien souvent, que des lieutenants-colonels. Enfin, les troupes ne comptaient guère que des régiments de marche, des régiments de mobiles et des mobilisés, c'est-à-dire des soldats sans instruction, sans cohésion et sans habitude de la discipline.

L'armement et l'équipement n'offraient pas un moins étrange, je dirai même, un moins pénible aspect : des vareuses d'été en plein hiver, de rares couvertures; et des armes de tout système, fusils à piston, fusils à tabatière, chassepots, remingtons américains, remingtons égyptiens, remingtons espagnols, fusils Snider, fusils Enfield, fusils Scharps, fusils Springfield, fusils Spencer, exigeant tous un approvisionnement spécial ce qui rendait le service toujours compliqué, parfois impossible. Tels étaient les éléments confus et disparates avec lesquels il fallait lutter, à chaque instant, contre le solide armement et les régiments aguerris du duc de Mecklembourg et du prince Charles. Rappellerai-je tous les combats qui furent livrés du 6 au 9 décembre? *Combat de Foinard,* le 6, *engagement de Vallière* et *combats de Langlochère, de Messas, de Villechaumont* et *de Cravant,* le 7. Cravant est enlevé après une lutte corps à corps, dans laquelle nos soldats retrouvent tous leurs avantages. *Bataille de Villorceau,* le 8. La deuxième armée de la Loire avait devant elle, dans cette bataille, quatre corps allemands, soutenus par une formidable artillerie et commandés directement par le prince Charles. L'action commença à huit heures du matin et ne finit qu'avec le jour. Si nous perdîmes deux villages, nous en emportâmes deux, Beaumont et le Mée. Les mobiles de l'Isère, les 41e et 43e de marche, s'illustrèrent dans cette journée, et les mobiles de la Sarthe y soutinrent noblement leur vieille réputation de Coulmiers et de Loigny. « Le capitaine Couturier, de ce dernier régiment, avait en-

Digitized by Google

levé à la baïonnette une ferme où l'ennemi s'était fortement retranché, et y avait fait une centaine de prisonniers [1]. »

L'avantage eût été des plus marqués, et le prince Charles fût demeuré avec une rude leçon si, tout à coup, le général Camo, qui défendait les approches de Beaugency, n'avait abandonné ses positions, sur un ordre direct du grand stratégiste qui dirigeait de Tours les opérations militaires [2]. Beaugency fut alors occupé par les Allemands, et notre armée se trouva compromise sur sa droite. La retraite sur le Loir devenait donc imminente. Avant de l'opérer, toutefois, nous eûmes à soutenir, dès le 9, et malgré les douze heures de lutte de la veille, différents combats à Cernay, à la Villette, à Villejouan, au ravin de Tavers. A Cernay et à Villejouan, nous dûmes nous replier; à Tavers, ce furent les Allemands qui se retirèrent, après avoir été complétement battus et en laissant le champ de bataille jonché de leurs blessés et de leurs morts. Le 10, l'une de nos divisions, qui avait perdu Origny, le reprenait avant jour.

C'est alors que le correspondant du *Times* lui écrivait tout son étonnement : — « Les Allemands, de leur côté, ajoutait-il, commencent à être stupéfaits de cette persistance extraordinaire. Ils ont été si longtemps accoutumés à des succès étonnants, que c'est une expérience nouvelle pour eux d'être tenus en échec, quatre jours consécutifs, par cette armée de la Loire, si méprisée, et d'être obligés d'appeler des renforts. »

Jusque-là, on avait espéré qu'une diversion serait possible sur la rive gauche de la Loire par l'armée de Bourbaki; mais cette armée, cantonnée à Bourges, n'était point encore suffisamment organisée et ne pouvait être, par suite, d'aucun secours. Bourbaki

[1] *La deuxième Armée de la Loire.*

[2] « Je viens d'apprendre que le général Camo, contrairement aux ordres formels que je lui avais donnés, et prétendant obéir à ceux que vous lui auriez adressés directement par un capitaine du génie envoyé de Tours, s'était retiré, dans l'après-midi, de Beaugency, qui a été occupé, à la nuit, par une troupe mecklembourgeoise, se glissant le long de la Loire. » *Télégramme du général Chanzy à Gambetta*, p. 131. M. de Freycinet, qui cite tant de dépêches, s'abstient de citer celle-ci, et pour cause.

Digitized by Google

écrivait, le 11, qu'il lui faudrait au moins six jours pour être en vue de Blois. Une attente aussi longue eût exposé la deuxième armée à être devancée par l'ennemi, qui eût cherché naturellement, par ses deux ailes, à lui couper la retraite. Il n'y avait donc plus d'hésitation possible. Le gouvernement, d'ailleurs, se retirait à Bordeaux, et Tours cessait ainsi d'être une capitale qu'il fallût nécessairement couvrir.

Il fut donc décidé que l'armée se retirerait derrière le Loir, ou même peut-être derrière la Sarthe, ce qui obligerait l'ennemi, déjà fatigué et décimé, à étendre considérablement sa ligne d'opération, tandis que notre armée, refaite et renforcée par les troupes de Conlie, pourrait peut-être tenter une marche sur Paris par l'Huisne et l'Eure.

Alors commença cette retraite, qui ne fut qu'une suite de combats glorieux, les Prussiens ne pouvant ni nous entamer, ni nous faire hâter le pas. De Beaugency au Mans on compte 110 kilomètres. Nous mîmes neuf jours à les faire, et, pendant ces neuf jours, nous nous battîmes à Morée, à Freteval, à Vendôme, à Droué. Le combat de Vendôme (15 décembre) peut être cité comme une véritable bataille, dont le succès fut assez disputé pour que l'ennemi ne cherchât pas, le lendemain, à nous jeter dans le Loir, tandis que nous le traversions sur les ponts de Meslay, de Vendôme et de Nazeil.

Le général Chanzy ne dit que quelques mots du combat de Droué; mais ce peu de mots confirment de point en point ce que j'écrivais dans la *Revue*[1]. « Arrivé, dit-il, vers sept heures du matin à Droué, le corps de Bretagne s'y était arrêté pendant trois heures, pour procurer quelque repos aux hommes, qui n'avaient cessé de marcher depuis la veille, lorsque l'*ennemi apparut aux premières maisons du bourg*. Une vive fusillade, appuyée par le feu de deux pièces d'artillerie, mit tout d'abord un certain désordre dans nos troupes; quelques bataillons de mobilisés lâchèrent pied. » Puis le général raconte le retour offensif de quelques compagnies, qui culbutèrent les Allemands, les rejetèrent hors du village, et les pour-

[1] Voir e n° de juillet, pp. 454-59.

Digitized by Google

suivirent, « en leur faisant beaucoup de mal par l'emploi habile de quelques pièces et de deux mitrailleuses. — Ils avaient, en effet, ajoute-t-il, subi des pertes sérieuses. Parmi les cadavres abandonnés sur le terrain de la lutte, étaient ceux de deux officiers supérieurs, et vingt et un prisonniers restaient entre nos mains. De notre côté, nous avions eu quatorze tués et trente-cinq blessés [1]. »

Telle est la simple vérité, et l'on voit que la légende de la trahison n'est pas plus mentionnée par le général que par le pauvre mourant dont j'ai invoqué la lettre.

A partir du 18, la retraite cessa d'être inquiétée sérieusement; les Allemands semblaient hésiter à prolonger par delà le Loir une ligne qui s'étendait, à l'est, jusqu'à Auxerre, et qui allait peut-être s'étendre davantage, pour parer aux mouvements de Bourbaki. Bourbaki tenait donc, en quelque sorte, la clef de la situation. Chanzy avait sauvé son armée, mais il lui fallait évidemment une diversion, pour que cette armée pût reprendre l'offensive avec avantage. Il demanda d'abord cette diversion sur la rive gauche de la Loire. Bourbaki se montrait disposé à s'avancer jusqu'au Cher; mais un ordre du gouvernement changea ces dispositions. Il fut décidé que l'armée rassemblée à Bourges marcherait par la Franche-Comté sur Belfort, qui résistait héroïquement aux forces prussiennes, et se jetterait ensuite, par les Vosges, sur les derrières de l'ennemi. Chanzy, qui songeait surtout à Paris dont les jours étaient comptés, insista pour que Bourbaki s'éloignât moins de la capitale et manœuvrât sur la haute Seine, tandis que lui-même se porterait sur la basse, pour donner, s'il était possible, la main à Faidherbe. Mais, cette fois encore, comme à Saint-Jean-de-la-Ruelle, il n'y eut d'autre réponse que le *sic volo, sic jubeo* du *sauveur* qui s'était généreusement donné à la France.

La *deuxième armée de la Loire* allait donc se trouver complétement isolée dans ses opérations. Cette perspective était de nature à décourager; mais le général Chanzy nous paraît être un de ces hommes qui ne se découragent jamais et qui savent toujours oppo-

[1] *La deuxième Armée de la Loire*, p. 212.

Digitized by Google

ser de nouveaux plans et de nouvelles ressources à la mauvaise fortune. Quel triste aspect lui offrit cependant le Mans, lorsqu'il y arriva! La ville était encombrée de fuyards qu'il fallait rallier, faire rentrer sous le drapeau, à qui il fallait surtout inspirer une confiance qu'ils n'avaient plus. Depuis le passage du Loir, des corps entiers s'étaient dispersés pour arriver plus vite; mais enfin, écrit le général, « si quelques jeunes troupes fatiguées, souffrant des rigueurs exceptionnelles de la saison, ayant perdu au feu presque tous leurs cadres, se laissèrent aller un instant à une débandade regrettable, l'armée, il faut lui rendre cette justice, opéra généralement ses mouvements avec ordre, se maintenant assez compacte, pour que l'ennemi dût renoncer à la harceler [1]. »

En quelques jours, le général sut la refaire, et, même, la pénétrer, jusqu'à un certain point, de son esprit. L'ennemi, d'ailleurs, qui avait, lui aussi, cruellement souffert, semblait s'arrêter. Nos colonnes volantes l'inquiétaient du côté de Chartres, jusqu'au delà de Nogent-le-Rotrou; du côté de Blois, jusqu'aux portes de Vendôme, et la confiance au Mans, je pus le constater dans la première semaine de janvier, était redevenue générale.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] *La deuxième Armée de la Loire*, p. 232.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

DIALOGUES DES VIVANTS ET DES MORTS*

IX *

L'ACADÉMIE AUX ENFERS.

Le théâtre représente une grande salle entourée de tribunes. Au fond, une table couverte d'un tapis, avec tout ce qu'il faut pour écrire. Bien que l'on soit en été, du feu dans la cheminée.

M. Victor Cousin, M. Jules Favre, M. Émile Ollivier, La Fontaine, M. Viennet, La Rochefoucauld, Saint-Évremont, M. Pingard, la comtesse, la marquise et la baronne.

SCÈNE PREMIÈRE.

M. PINGARD, LA COMTESSE, LA MARQUISE, LA BARONNE.

M. PINGARD.

Allons, mesdames, encore un peu de patience. Nous entrerons en séance dans une petite demi-heure. *(Se caressant le menton.)* C'est vraiment une heureuse idée que nous avons eue, de nous réunir ici-bas, comme nous le faisions là-haut.

LA COMTESSE, *à la baronne, sa voisine, à demi-voix.*

Ce brave Pingard ! Il écrirait volontiers sur son chapeau :

C'est moi qui suis Pingard, berger de ce troupeau !

De son vivant, il avait fini par se persuader qu'il était de l'Académie, et par croire *que c'était arrivé.* Maintenant que le voilà mort,

* Voir la livraison d'août, pp. 120-141.

Digitized by Google

on ne lui ôterait pas de la tête qu'il est un immortel. Après cela, il a bien autant d'esprit que monsieur.....

LA BARONNE, *posant un doigt sur sa bouche.*

Chut!

M. PINGARD.

Attendez-vous, mesdames, à de l'imprévu. C'est aujourd'hui notre première séance publique, et elle ne ressemblera en aucune façon à celles du Palais-Mazarin. A Paris, chaque Académicien prononçait l'éloge de son prédécesseur. Ici, c'est le monde renversé, et chaque Académicien prononcera l'éloge de son successeur.

LA COMTESSE.

Pardon, je ne saisis pas très-bien.

M. PINGARD.

Je prends un exemple pour mieux me faire entendre. Lorsque nous avons perdu, il y a quatre ans, M. Victor Cousin, nous avons choisi, pour le remplacer, M. Jules Favre, qui est venu prendre séance le 23 avril 1868.

LA MARQUISE.

Je me le rappelle parfaitement; j'y étais.

M. PINGARD, *s'inclinant.*

Ah! c'est vous, madame la marquise!... Vous étiez une de nos fidèles.

LA MARQUISE.

Et je compte sur vous, mon cher monsieur Pingard, pour avoir toujours de bonnes places. J'espère bien ne pas manquer une seule de vos nouvelles séances. Retrouver ici l'Académie française, cela va changer pour moi l'enfer en paradis. Mais j'ai interrompu votre intéressante explication; continuez, je vous en prie.

M. PINGARD.

Je vous disais, mesdames, que M. Jules Favre, successeur de M. Cousin, avait fait l'éloge de ce dernier, dans la séance du 23 avril 1868. Eh bien! aujourd'hui, M. Jules Favre étant mort, c'est M. Victor Cousin qui va le recevoir, et qui, durant une demi-heure...

LA MARQUISE.

Que dites-vous là? Une demi-heure?

Digitized by Google

M. PINGARD.

Oui, madame. Au Palais-Mazarin, les discours ne duraient jamais moins de deux heures. Ici, défense expresse de parler pendant plus de trente ou quarante minutes.

LA MARQUISE, *avec désespoir.*

Les séances ne dureront donc plus qu'une heure au lieu de quatre ?

M. PINGARD.

Hélas! oui, madame la marquise, une heure à peine! Autre différence : les discours du récipiendaire et celui du président n'étaient que miel et que sucre; le défunt était toujours un grand écrivain ou un grand orateur, à moins qu'il ne fût les deux à la fois; ses vertus égalaient ses talents, et assurément on ne l'aurait pu remplacer, si le récipiendaire ne se fût trouvé là, tout à point, avec ses rares vertus et ses talents plus rares encore. Nous avons changé tout cela. Si la réputation du défunt était usurpée, son successeur, — je me trompe, son prédécesseur le dira sans ménagement; il dira ses défauts et ses vices, ses fautes et ses ridicules. Il mettra, dans la coupe académique, un léger filet de vinaigre.

LA MARQUISE.

Ah! par exemple, voilà une réforme qui a toute mon approbation.

M. PINGARD.

Comme conséquence naturelle de cette réforme, il a été décidé que l'on bannirait avec soin de nos séances les phrases à effet, les recherches de mots, les mouvements d'éloquence et les tirades. Ainsi ne vous étonnez pas, dans quelques instants, si le discours de M. Victor Cousin est dénué de chaleur et d'éclat, s'il est simple et nu.

LA BARONNE, *bas.*

Nu comme le discours d'un Académicien.

LA MARQUISE.

Mais, savez-vous bien, monsieur Pingard, que ce n'est point seulement une réforme que vous nous annoncez là; c'est une révolution.

Digitized by Google

M. PINGARD.

Oui, madame la marquise; mais une révolution singulière et qui ne ressemble guère à toutes celles que nous avons vues là-haut. Elle proscrit les grands mots et bannit la déclamation; elle rend à la vérité ses droits, leur rang aux honnêtes gens, et remet à leur place les méchants et les sots.

LA COMTESSE, *à la baronne.*

Je tremble pour...

LA BARONNE, *posant un doigt sur sa bouche.*

Chut! *(Mettant son lorgnon.)* Monsieur Pingard, que veut dire ceci? Je vois dans l'hémicycle plus de quarante fauteuils, beaucoup plus...

M. PINGARD.

Sans doute, madame. L'Académie aux enfers se compose de tous les membres qui en ont fait partie depuis sa fondation, et il y en a ici au moins quatre cents.

LA BARONNE.

Quatre cents! Dans ce cas, ils doivent avoir de l'esprit comme quarante.

M. PINGARD.

Ce qui n'est pas moins remarquable que le nombre des siéges dont l'hémicycle est rempli, c'est leur variété. Chacun apporte le sien et s'asseoit comme il l'entend, suivant ses goûts, ce qui a fait dire à M. de Buffon : le fauteuil, c'est l'homme. Voici le fauteuil américain de M. de Tocqueville, auprès du canapé de M. Royer-Collard et du duc de Broglie. A côté de ce pouff, — le pouff de M. Scribe, — ces trois fauteuils voltaire sont ceux de MM. Jay, Jouy et Empis. Sur cette causeuse, le duc de Lévis et le comte de Ségur donnent la réplique à M. Brifaut.

LA MARQUISE.

Quel homme aimable que M. Brifaut, et quelle jolie collection ce serait que celle de ses billets du matin! — Pour qui ce banc recouvert de velours rouge?

M. PINGARD.

C'est le banc des cardinaux, réservé au cardinal de Luynes, au

Digitized by Google

cardinal d'Estrées, au cardinal de Polignac, au cardinal de Bernis, au cardinal Maury et au cardinal de Bausset. — Cette bergère est celle de M. de Florian et de M. Bergeret.

LA COMTESSE.

Quel beau fauteuil brodé, au second rang à droite !

M. PINGARD.

Il a été offert à M. Legouvé père, le jour de sa fête, par les dames reconnaissantes. Ce petit tabouret, au pied du fauteuil, est réservé à M. Legouvé fils.

LA COMTESSE.

Et cette ganache, à qui appartient-elle ?

M. PINGARD.

A M. Émile Ollivier. — Au centre de l'hémicycle se trouve la sellette du récipiendiaire.

LA BARONNE.

Est-ce possible ? Non, je ne me trompe point. Là-bas, dans ce coin, c'est bien une chaise per.....

M. PINGARD, *rougissant et baissant les yeux.*

Oui, madame la baronne, c'est la chaise..... la chaise de M. Vatout.

LA MARQUISE, *détournant la conversation.*

Pourriez-vous me dire, monsieur Pingard, si ces messieurs ont formé leur bureau ?

M. PINGARD.

Certainement. M. Corneille, l'aîné, a été élu président. M. Racine, le père, avait de nombreux partisans dans l'assemblée ; mais, grâce à Mme de Sévigné qui a écrit à nos Académiciens quelques-unes de ces lettres dont elle a apporté ici le secret avec elle, M. Corneille a fini par triompher.

LA COMTESSE.

Puisque les femmes continuent à se mêler des candidatures académiques et à décider des votes, les choses ne sont donc point aussi changées, monsieur Pingard, que vous le disiez tout à l'heure.

M. PINGARD.

Fort heureusement, madame la comtesse. *(D'un air galant.)* Sans vous, mesdames, sans votre gracieuse intervention et votre balsa-

Digitized by Google

mique influence, sans l'atmosphère pleine de douceur et de charme que vous créez autour d'elle, que deviendrait l'Académie française? Vous n'en êtes pas seulement le sourire et le rayon, vous en êtes l'âme et la vie.

LA COMTESSE.

Ah! monsieur Pingard, vous oubliez que votre nouveau règlement proscrit le compliment et la phrase! — Qui avez-vous choisi pour chancelier?

M. PINGARD.

M. Séguier a été nommé tout d'une voix. Mais l'élection du secrétaire perpétuel a donné lieu à une lutte très-vive. L'Académie était partagée à peu près également entre deux de ses anciens secrétaires, M. Conrart, appuyé par M. Boileau, et M. d'Alembert, soutenu par M. de Voltaire. La bataille durait depuis trois jours, et vingt-trois tours de scrutin étaient demeurés sans résultat. Au dernier tour, M. d'Alembert avait réuni 179 voix et M. Conrart 182. Trente-huit voix s'étaient égarées sur M. Sainte-Beuve et sur M. Prévost-Paradol. Tout à coup entre M. Villemain.

LA MARQUISE.

Il était mort, en homme d'esprit, la veille du plébiscite.

M. PINGARD.

Précisément. Nous étions au jeudi 12 mai 1870. Son arrivée fut un trait de lumière. Les partisans de M. d'Alembert votèrent pour M. Villemain, afin de faire pièce à M. Conrart, et ceux de M. Conrart en firent autant de leur côté, en haine de M. d'Alembert. Les voix égarées se rallièrent, et M. Villemain se trouva ainsi réunir, pour les fonctions de secrétaire perpétuel, l'unanimité des suffrages. — Le bureau se trouve donc composé de la manière suivante : M. Corneille l'aîné, président; M. Séguier, chancelier; M. Villemain, secrétaire perpétuel.

LA MARQUISE.

Il me tarde de les voir.

M. PINGARD.

En attendant leur arrivée, je vous engage à jeter un coup d'œil sur la salle. Tenez, voici la tribune d'honneur. Les places du

Digitized by Google

premier rang étaient réservées aujourd'hui aux billets de M. Cousin ; elles sont occupées par Mme la duchesse de Longueville...

LA BARONNE, *vivement.*

Montrez-la moi.

M. PINGARD.

La première, à droite. La voyez-vous, avec ses cheveux d'un blond cendré de la dernière finesse, descendant en boucles abondantes sur ses épaules ? A sa gauche sont Mmes de Chèvreuse et de Sablé, puis Mlle de Hautefort et Mlle de Scudéry.

LA BARONNE.

Quelle est ensuite cette belle jeune fille, si simplement vêtue, qui a presque l'air d'une enfant, mais d'une enfant sublime ?

M. PINGARD.

C'est la sœur du grand Pascal, à quelques pas de la sœur du grand Condé.

LA BARONNE.

Jacqueline Pascal ! Ah ! la malheureuse, que je la plains ! N'a-t-elle pas en ce moment pour voisine, à l'extrémité du banc, certaine dame qui a été couronnée quatre fois par l'Académie ?

LA COMTESSE.

Pour le prix de vertu ?

M. PINGARD.

Oh ! non.

LA BARONNE.

Oui, c'est bien elle. C'est bien Mme Louise Colet, née Revoil. N'est-ce pas, monsieur Pingard ?

M. PINGARD, *avec un soupir.*

Hélas ! oui, madame.

LA BARONNE.

Elle est là, elle aussi, avec un billet de M. Cousin, tout comme Jacqueline Pascal ! O philosophie, voilà de tes coups !

M. PINGARD.

Au second rang, Mme Cornuel cause avec Mme de Sévigné qui a, auprès d'elle, *la plus jolie fille de France.* A la direction de leurs

Digitized by Google

regards, je soupçonne que Mme Colet pourrait bien être, en ce moment, la cause et la victime de leur belle humeur.

LA BARONNE.

Depuis son voyage d'Italie et son long séjour à Caprera, cette pauvre dame Colet est noire comme une moricaude, et il me semble entendre Mme Cornuel dire à Mme de Sévigné que Mlle Revoil était destinée par la Providence à barbouiller du papier, puisqu'elle suait l'encre par tous les pores.

M. PINGARD.

(*Bas.*) Il paraît que notre baronne a lu Tallemant des Réaux. (*Haut.*) Voici la porte de la tribune qui s'ouvre : M. le duc de Noailles introduit Mme de Maintenon. (*Les dames qui entourent M. Pingard montent sur leurs chaises et regardent, qui avec un lorgnon, qui avec une jumelle.*) Voyez-vous maintenant Mme Récamier au bras de M. de Châteaubriand ?

LA BARONNE, *riant.*

Oh ! quel affreux turban !

M. PINGARD.

Ne riez pas, madame la baronne. Ce turban, c'est Mme de Staël, c'est Corinne conduite, non par Oswald, mais par M. le duc de Broglie, son gendre.

LA MARQUISE.

Tiens, Delphine qui va s'asseoir à côté de Corinne.

LA COMTESSE.

Comment ! Cette dame qui a de grosses épaules et de gros bras, et dont le nez tend à rejoindre le menton, c'est Mme Émile de Girardin ! Que sont devenues ces blondes tresses, qui faisaient autrefois son orgueil !

Mon front était si fier de sa couronne blonde,
Anneaux d'or et d'argent tant de fois caressés !
Et j'avais tant d'espoir quand j'entrai dans le monde,
Orgueilleuse et les yeux baissés !

Pauvre femme ! comme ses cheveux ont grisonné !

LA BARONNE.

C'est la faute du mari.

Digitized by Google

M. PINGARD.

Hé! hé! ce n'est plus la *Muse de la patrie,* cette éblouissante jeune fille qui récitait si bien ses vers, avec un front d'inspirée, avec un timbre de voix précis et sonore, telle que nous l'a peinte M. Hersent, gracieusement entourée de cette écharpe *bleu-clair,* couleur de ses yeux.

Elle chante, et, devant son écharpe légère,
Corinne courberait l'orgueil de son laurier.

Je n'oublierai jamais cette séance de l'Académie française où Mlle Delphine Gay fut couronnée pour avoir chanté le dévouement des sœurs de Sainte-Camille pendant la peste de Barcelone. C'était le 16 avril 1822.

LA BARONNE, *à la marquise.*

Vous deviez assister à cette séance, puisque vous n'en avez manqué aucune ?

LA MARQUISE, *piquée.*

Êtes-vous folle, ma chère ? En 1822 ! C'est l'année où je suis entrée aux Oiseaux.

LA BARONNE.

J'y ai été élevée moi aussi ; j'y suis entrée en 1846.

LA MARQUISE.

(*A part.*) Et vous en êtes sortie avec une tête de linotte. (*Haut, à M. Pingard.*) N'est-ce pas la duchesse de Liéven que j'aperçois au fond de la tribune ?

M. PINGARD.

Elle-même. Elle cause avec Mme Guizot.

LA MARQUISE.

En attendant mieux.

M. PINGARD.

Il y avait au grand Opéra, comme vous vous le rappelez sans doute, mesdames, une loge que l'on désignait sous le nom de *Loge infernale* et qui servait de repaire à tous les lions de Paris. Nous avons ici également la loge infernale où se réunissent les lions de la littérature, les écrivains restés en dehors de l'Académie et que la postérité a appelés aux honneurs du quarante et unième fauteuil.

Digitized by Google

LA COMTESSE, LA BARONNE, LA MARQUISE, *avec vivacité.*

Montrez-nous cette loge, monsieur Pingard !

M. PINGARD.

Presque en face de nous, au-dessus du bureau. Elle est à peu près vide ; ils ne sont encore que trois.

LA BARONNE.

Je parierais que ces trois-là ont de l'esprit comme quatre.

LA COMTESSE.

Et vous gagneriez votre pari ; car, si je ne me trompe, ces trois messieurs ne sont autres que Molière, Pascal et Balzac.

LA MARQUISE.

Je reconnais, en effet, M. de Balzac à sa grosse canne à pomme d'argent. — Pascal regarde Mme Colet ; l'auteur des *Pensées* semble peu flatté pour sa sœur du voisinage de l'auteur de *Penserosa*, et il lui fait signe, je crois, de changer de place. — Molière sourit d'un air mélancolique en apercevant son buste dans la salle.

M. PINGARD.

Voilà M. Piron, mon compatriote ; nous sommes de Dijon tous les deux. Il s'approche de M. Poquelin, et trouve moyen de le dérider. Je donnerais bien quelque chose pour savoir ce qu'il lui a dit.

LA BARONNE.

Eh ! mon Dieu, monsieur Pingard, Piron dit à Molière : Ces hommages posthumes, ce buste de marbre, l'inscription qui le décore, tout cela, c'est de la moutarde de Dijon après dîner.

LA COMTESSE, *frappant dans ses mains.*

Oh ! la drôle de chose ! Il faut venir en ce monde-ci pour assister à d'aussi curieux spectacles. Voici maintenant M. de Balzac en grande conversation avec Pascal. M. de Balzac rit de son bon gros rire, et les grands yeux tristes, la noble et pâle figure de Pascal s'illuminent d'un sourire presque joyeux. De quoi peuvent-ils bien parler ?

LA BARONNE.

Et de quoi voulez-vous qu'ils parlent ensemble, si ce n'est du *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve ? Balzac cite, sans doute, à Pascal

Digitized by Google

tant de passages merveilleux de celui que la duchesse d'Abrantès appelait *Sainte-Bévue,* sur les religieuses de Port-Royal, sur ce troupeau d'*avettes qui est la matière même d'où s'engendrera la mélancolie poétique des passions, d'où éclora la sœur de René, d'où s'embrasera en flammes si éparses et si hautes et que quelques-uns appellent incendiaires, celle qui a fait Lélia !* — sur *ces ricochets qui sont une marche générale de la littérature;* — sur une *fin d'hiver fructueux et mûrissant ;* — sur saint François de Sales qui tient à Bernardin de Saint-Pierre *par son coloris fondant, par son âme veloutée et savoureuse !*

LA COMTESSE.

Voyez, voyez donc. La porte de la loge infernale vient de s'ouvrir avec fracas et de donner passage à un flot de nouveaux arrivants. Dites-nous leurs noms, s'il vous plaît, monsieur Pingard.

M. PINGARD.

Ils sont si nombreux que je m'y perds: le duc de la Rochefoucauld et le duc de Saint-Simon, Nicole et Saint-Évremont, Regnard et Lesage, Jean-Baptiste et Jean-Jacques Rousseau, Gilbert et Vauvenargues, Rivarol, Beaumarchais, Mirabeau, André Chénier, Benjamin Constant, Béranger, Désaugiers, Joseph et Xavier de Maistre. J'en passe et des meilleurs. (*Deux heures sonnent à l'horloge de la salle.*) Déjà deux heures ! Je m'oublie avec vous, mesdames ; la séance va commencer. Souffrez que je vous quitte et que j'aille mettre de l'eau dans les carafes et du sucre dans les verres. (*Il se retire.*)

SCÈNE II.

LES MÊMES, M. VICTOR COUSIN, M. JULES FAVRE, M. ÉMILE OLLIVIER, LA FONTAINE, M. VIENNET.

Les tribunes achèvent de se remplir, ainsi que l'hémicycle. A deux heures et quart, le bureau de l'Académie fait son entrée, accompagné de M. Victor Cousin et de M. Jules Favre qui s'asseoit sur la sellette. Le président donne la parole à M. COUSIN, *qui se lève,*

Digitized by Google

jette un regard sur la tribune où se trouve Mme la duchesse de Longueville, trempe ses lèvres dans un verre d'eau sucrée et prononce le discours suivant :

Messieurs,

Le 23 avril 1868, dans la salle du Palais-Mazarin, à Paris, M. Jules Favre a parlé de moi et sa harangue a duré deux heures. Je viens, à mon tour, vous parler de lui. Je vous retiendrai moins longtemps.

Au début de son discours, il s'est représenté assis au pied d'une des chaires de la Sorbonne : « Il y a juste quarante années, dans *une* enceinte consacrée au plus noble enseignement, se relevait *une* chaire autour de laquelle accourait en foule *une* jeunesse *enthousiaste, avide* d'applaudir celui qui allait *y* monter. *Une grande et légitime* popularité l'*y* avait précédé, bien qu'il touchât à peine à l'âge mûr. Sur son *beau* front, avec la *flamme* de la pensée, brillait l'*auréole* toujours irrésistible de la persécution. Sa voix, à la fois *harmonieuse* et *puissante,* semblait être la vibration d'*un* instrument pénétré d'*un feu* intérieur. Ce *feu* animait aussi son regard *profond* et *ferme,* d'où son âme s'échappait en *éclairs* quand le souffle de l'éloquence l'agitait [1]. »

Ce *beau front,* cette *auréole,* ce *feu,* cette *flamme,* ces *éclairs,* tout cela, Messieurs, c'était moi-même ; et si j'ai reproduit ici ce passage, ce n'est pas, croyez-le bien, par vaine complaisance, ni pour vous signaler ce style prétentieux, ces images banales autant qu'incohérentes, cet *instrument pénétré d'un feu intérieur,* dont on ne doit pas pouvoir jouer longtemps, s'il est de bois, et dont l'embouchure, s'il est de cuivre, doit quelque peu brûler les lèvres : non, si j'ai cité ces lignes, beaucoup trop flatteuses pour moi, c'est afin de vous faire mieux sentir combien est vif le regret que j'éprouve d'être obligé de mettre en regard de ce portrait celui de M. Jules Favre, tel qu'il m'est apparu la première fois qu'il m'a été donné de l'entendre.

C'était à la cour des Pairs, en 1834, lors du procès d'avril, où je siégeais comme juge. Les défenseurs, parmi lesquels se trouvaient

[1] Discours de réception de M. J. Favre.

Digitized by Google

toutes les notabilités du parti républicain, Armand Carrel, Michel (de Bourges), Lamennais, Barbès, Godefroy Cavaignac, Raspail, Voyer d'Argenson, avaient, d'un commun accord, résolu de décliner la compétence de la Cour des Pairs. Seul, M. Jules Favre, défenseur des accusés de Lyon, refusa d'imiter ses confrères et de renoncer à une plaidoirie longuement préparée. Il se leva. Je le vois encore. Sur son front point d'*auréole,* mais une chevelure mal peignée. Point de *flamme* dans ses yeux, mais un regard dur et pénétrant. Sa lèvre inférieure, pleine de dédains et comme gonflée de sarcasmes, s'avançait en même temps que son menton, couvert d'une barbe inculte. On eût dit le paysan du Rhône, portant la parole devant le Sénat. Son débit était entrecoupé par une sorte de hoquet, une espèce de râlement. Mais tous ces détails pénibles, disgracieux, j'allais dire repoussants, se fondirent bientôt dans un ensemble harmonieux, d'un caractère énergique et puissant. Les périodes se succédaient, les phrases s'enchaînaient l'une à l'autre, avec une abondance et une sûreté singulièrement remarquables. Ce n'était plus le paysan du Danube ou du Rhône ; c'était Isocrate plaidant contre la couronne.

Il perdit son procès, et, pendant quatorze ans, il en fut ainsi. Devant le jury comme devant la Cour des Pairs, au civil comme au criminel, en province comme à Paris, il plaidait sans cesse, et sans cesse il perdait. Chaque jour, néanmoins, voyait sa clientèle s'accroître et grandir sa fortune, si bien qu'il semblait jouer à qui perd gagne.

A quoi tenaient ces échecs répétés d'un homme qui mettait un si patient labeur au service d'un si beau talent ? Il avait la force et la grâce, la mesure et l'ironie ; il avait le don d'étonner, d'éblouir, de ravir son auditoire ; il n'avait pas celui d'émouvoir et de convaincre ses juges. Les sentiers de l'art n'avaient point pour lui de secrets ; il ne connaissait pas le chemin du cœur. Il lui manquait cette toute petite chose, devant laquelle pâlissent les plus orgueilleuses qualités, comme les perles les plus brillantes pâlissent devant une goutte d'eau, il lui manquait le naturel ; — le naturel, ce don précieux, incomparable, qui faisait dire, un jour, à l'un de nous, parlant de notre confrère M. Dupin l'aîné, ce mot que M. Sainte-Beuve nous a conservé : « J'aime tant le naturel, qu'il n'est pas

Digitized by Google

jusqu'à ce plat de Dupin, à qui je ne pardonne, toutes les fois que je le vois, parce qu'il est naturel. » (*Hilarité générale. Tous les regards se tournent vers M. Dupin.*)

LA BARONNE, *à la comtesse.*

M. Pingard avait bien raison de nous dire que tout était changé à l'Académie. Voilà M. Cousin qui met les pieds dans le plat.

M. COUSIN, *continuant.*

La révolution du 24 février 1848 fit de l'avocat un homme politique. Secrétaire général de M. Ledru-Rollin, M. Jules Favre fut le principal rédacteur des Bulletins de la République. Pendant quinze ans, il s'était élevé contre les abus d'autorité des préfets, et, à peine au ministère, il écrivait aux commissaires qui avaient pris leur place : « Quels sont vos pouvoirs ? *Ils sont illimités* [1]. » Et ces commissaires, auxquels il donnait ainsi des *pouvoirs illimités,* qui étaient-ils ? Il nous l'a dit lui-même : « Les commissaires étaient nommés sans discernement, sans aucun choix. On prenait les premiers venus [2]. »

Quinze ans, il avait protesté contre l'intervention du gouvernement dans les élections, et, le 8 mars 1848, il dictait à ses agents les instructions suivantes :

« *Le gouvernement doit-il agir sur les élections* ou se borner à en surveiller la régularité ? Je n'hésite pas à répondre que, sous peine d'abdiquer ou même de trahir, *le gouvernement ne peut se réduire à enregistrer des procès-verbaux et à compter des votes... Les élections sont votre grande œuvre...* Éclairez les électeurs... L'éducation du pays n'est pas faite ; c'est à vous de le guider. Provoquez, sur tous les points de votre département, la réunion de comités électoraux, *examinez sévèrement les titres des candidats... S'il vous était possible de vous multiplier, d'être partout à la fois,* de mettre à chaque heure votre pensée en contact avec la pensée publique, *vous ne feriez rien de trop...* A la tête de chaque arrondissement, de chaque municipalité, placez donc des hommes sympathiques et résolus. Ne leur ménagez pas les instructions, animez leur zèle. Par

[1] Circulaire du 11 mars 1848.
[2] Déposition de M. Jules Favre dans l'enquête Quentin-Bauchart.

Digitized by Google

les élections qui vont s'accomplir, ils tiennent, dans leurs mains, les destinées de la France ; qu'ils nous donnent une Assemblée nationale capable de comprendre et d'achever l'œuvre du peuple. En un mot, *tous hommes de la veille et pas du lendemain* [1]. »

Des hauteurs de la théorie, il ne dédaignait point de descendre aux détails de la pratique, et notre confrère, M. Émile Ollivier, alors commissaire général de la République dans les Bouches-du-Rhône, nous a conservé ce précieux fragment d'une lettre que lui adressait M. Jules Favre : « La candidature de M. Thiers doit être combattue par tous les moyens possibles, et le gouvernement provisoire attend de vous les plus grands efforts pour que vous en fassiez justice [2]. » — M. Émile Ollivier suivit docilement ces instructions : M. Thiers ne fut pas nommé. (*Tous les yeux se portent sur la ganache de M. Ollivier.*)

M. COUSIN.

Élu député, M. Jules Favre donna sa démission de secrétaire général au ministère de l'intérieur, par une lettre où il disait : « Les devoirs que m'impose mon mandat de député suffisent, et au delà, à remplir ma vie ; je veux leur consacrer tout ce que j'ai de force et d'indépendance. » En conséquence, et à quelques jours de là, il acceptait le poste de secrétaire général au ministère des affaires étrangères. Ce n'était point, d'ailleurs, sans un amer dépit qu'il se voyait ainsi relégué au second rang, et il en laissa plus d'une fois échapper le témoignage [3]. Orgueil téméraire, et qui recevra un châtiment terrible : M. Jules Favre a gémi de n'être pas ministre des affaires étrangères ; il le sera.

Vingt-deux années devaient s'écouler pour lui avant la venue de ce jour désiré et fatal.

Rejeté par les événements dans l'opposition, où était sa véritable

[1] Circulaires des 8 et 11 mars 1848.

[2] *Le 19 Janvier*, par M. E. Ollivier.

[3] « Au 26 février, je fus appelé à remplir un poste *secondaire* au ministère de l'intérieur. » (Déposition de M. Jules Favre dans l'enquête Quentin-Bauchart.) — « *Fonctionnaire subordonné* du gouvernement... » (Discours de M. Jules Favre dans la discussion de l'interpellation Garnier-Pagès, novembre 1848.)

Digitized by Google

place, il fut appelé, au mois de juin 1849, à recueillir la succession de M. Ledru-Rollin, précipité du sommet de la Montagne dans les bas-fonds de l'exil. S'il ne lui fut pas donné d'égaler la véhémence oratoire, la puissance tribunitienne de M. Ledru-Rollin, il savait mieux que lui envelopper ses adversaires dans les replis de son discours, faire siffler à leurs oreilles le dard de son ironie, et insinuer dans leurs veines le venin de son éloquence. « Placez, disait un de ses collègues à l'Assemblée législative, placez une jatte de lait sur la tribune, vous êtes sûr que M. Jules Favre y viendra. »

Le 2 décembre 1851 le rendit au barreau. En 1859, les électeurs de Paris et de Lyon le renvoyèrent à la Chambre, où il fit au second empire une opposition qui lui a valu vos suffrages et qui ne fut point, en effet, sans gloire. A la tête d'une petite phalange, — ils étaient cinq, quatre hommes et un orateur, — il tint campagne pendant plusieurs années contre une armée tout entière. Son clairon réveilla la France endormie. Ce n'est pas qu'au point de vue littéraire et au point de vue politique tout soit à admirer dans ses discours de cette époque : il s'en faut bien. Ils sont pleins de longueurs, de lourdeurs, de lieux communs; la sincérité, l'enthousiasme, l'éloquence véritable n'y brillent que par leur absence, et lorsqu'on est condamné, comme je l'ai été, à relire ces interminables harangues, on ne peut se défendre de regretter que M. Jules Favre n'ait pas mieux mis à profit les sages leçons d'un de nos plus anciens et de nos plus vénérables confrères, M. Favre de Vaugelas. « La longueur des périodes, dit M. Favre de Vaugelas, est fort ennemie de la netteté du style. J'entends celles qui suffoquent par leur grandeur excessive, surtout si elles sont embarrassées et qu'elles n'aient pas de reposoirs. Il serait importun d'en donner des exemples, qui ne sont que trop fréquents dans nos mauvais écrivains. »

J'ai dit qu'au point de vue politique les discours de M. Jules Favre appelaient également plus d'une réserve. Comment oublier, en effet, qu'aveuglé par la passion révolutionnaire, il a salué de ses applaudissements l'unité de l'Italie? Il n'a pas vu, il n'a pas voulu voir qu'elle allait enfanter l'unité de l'Allemagne; que du comte de

Digitized by Google

Cavour naîtrait le comte de Bismark. Et lorsque l'ambition de M. de Bismark, favorisée par les fautes de Napoléon III, eut rendu la guerre entre l'Allemagne et la France inévitable et prochaine, lorsqu'il fallut réorganiser notre armée, M. Jules Favre s'épuisa en efforts, hélas! couronnés de succès, pour empêcher cette réorganisation; il lutta pendant trois ans, de 1867 à 1870, pour obtenir, en face de l'ambition prussienne, le désarmement de la France. « Qu'est-ce que je lis dans les documents officiels? s'écriait-il au mois de décembre 1867. Il faut que la France soit armée comme ses voisins; sa sécurité est attachée à ce qu'elle soit embastionnée, cuirassée, qu'elle ait dans ses magasins des monceaux de poudre et de mitraille, sans cela elle est exposée à périr. J'avoue que ma conscience proteste contre de semblables propositions. *Vous dites qu'il est nécessaire que nous conservions ces fortifications* dont nous entourons la moindre de nos bourgades dès qu'elle touche à la frontière; *qu'il nous faut cette ceinture de villes fortifiées.* Tout cela, permettez-moi de le dire, *c'est de l'ancienne politique,* c'est de la politique de haine, ce n'est pas de la politique d'expansion et d'abandon. » C'est ainsi, avec cette prévoyance et cette habileté, que M. Jules Favre se préparait à ne pas céder *une pierre de nos forteresses!* — Et, à quelques jours de là, au mois de janvier 1868, il ajoutait : « Quand on vient vous demander des millions pour perfectionner tel ou tel engin de guerre, lorsque les hommes de guerre qui viennent vous faire ces réclamations, vous disent que vos économies sont déplacées, qu'elles tendent à affaiblir l'armée...., ils oublient trop par quelle force supérieure la France serait défendue si jamais elle était au moment du danger.... Je puis appliquer ces réflexions à ces demandes perpétuelles de crédits pour les fortifications.... Si nous voulions suivre tous les progrès de la science, qui marche sans cesse, nous serions condamnés à nous épuiser dans des demandes éternellement stériles, qui iraient toujours en grossissant, sans jamais recevoir une application utile; à fortifier la France tout entière et à creuser un nombre considérable de fossés, dans lesquels nous engloutirions beaucoup plus de millions que d'ennemis. Je proteste contre une telle exagération. » C'est ainsi,

Digitized by Google

avec cette sagacité merveilleuse, ennemie de toute exagération, que M. Jules Favre se préparait à ne pas céder *un pouce de notre territoire !* — En 1870, il terminait sa campagne contre la réorganisation de l'armée par ces paroles mémorables : « Qu'une nation comme la France.... s'organise en pleine paix, *quand rien de sérieux ne la menace,* pour une grande guerre, c'est là, Messieurs, permettez-moi de le dire, une *coupable folie*, une mesure funeste.... Il ne faut pas, même dans l'intérêt de nos frontières, promener constamment devant la Chambre le *vain fantôme d'une chimère* qui n'aboutit à rien et ruine le pays[1]. » Les desseins de M. de Bismark une chimère ! Encore quelques jours, et M. Jules Favre sera admis à toucher du doigt cette *chimère*.... dans le grand salon du château de Ferrières !

En effet, moins de quinze jours après ce discours de M. Jules Favre, M. de Bismark descendait dans l'arène. Armé de toutes pièces, il secouait la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, comme le toréador agite le lambeau de pourpre qui irrite le taureau. Napoléon III se précipita tête baissée sur le haillon et s'enferra. Il tomba dans le cirque de Sedan.

L'empereur tombé, l'empire disparut, laissant la France envahie et vaincue. Il disparut, sans qu'une seule de ces voix qui, au nombre de huit millions, lui avaient, trois mois auparavant, promis la durée, s'élevât pour le défendre. M. Jules Favre fut de ceux qui, à cette heure solennelle pour le pays, ne reculèrent pas devant le pouvoir; il occupait cette fois le premier rang. Vice-président du gouvernement de la Défense nationale, il en était en réalité le chef; il était, de plus, ministre des affaires étrangères. Il avait vraiment dans sa main les destinées de la France. Qu'en a-t-il fait?

Son premier acte fut de déclarer que le pays allait être appelé à nommer une Assemblée nationale : promesse solennelle et qui ne fut pas tenue.

Investi, comme ministre des affaires étrangères, du soin de négocier avec la Prusse, il ne perdit pas une heure pour formuler, à la face de l'Europe, ce programme : « *Ni un pouce de notre terri-*

[1] *Journal officiel* du 1er juillet 1870.

Digitized by Google

toire, ni une pierre de nos forteresses. » — Cela dit, il partit pour Ferrières, afin d'entamer avec M. de Bismark des négociations qu'il avait lui-même rendues impossibles, et pour avoir avec l'impitoyable chancelier allemand une discussion académique. Il ne sortit, il ne pouvait sortir de l'entrevue de Ferrières que deux circulaires : celle de M. Jules Favre fut la plus longue.

La capitale allait être séparée du reste de la France. Il fallait à la province un homme d'Etat pour organiser ses ressources, un homme de guerre pour commander ses armées : M. Jules Favre lui envoya Crémieux et Glais-Bizoin. Sans doute, il n'avait sous la main ni Louvois, ni Turenne. Etait-ce une raison pour choisir Bobêche et Galimafré ?

L'heure fatale sonna pour Paris, comme elle allait sonner pour la province. M. Jules Favre signa, le 28 janvier 1871, à Versailles, un armistice de vingt-un jours, aux termes duquel les forts de la capitale étaient remis à l'armée allemande ; la garnison, sauf une division de 12,000 hommes, était prisonnière et devait livrer ses drapeaux et ses armes. Un des articles de cette convention portait que les opérations militaires sur le terrain des départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or, ainsi que le siége de Belfort, se continueraient, indépendamment de l'armistice : notre ministre des affaires étrangères négligea de le signaler au gouvernement de Bordeaux qui, dans l'ignorance où on le laissait de cette disposition, donna l'ordre à notre armée de l'Est d'arrêter ses mouvements, tandis que l'armée ennemie continuait les siens pour lui porter les derniers coups. Aussi bien, comment cet article, qui ne concernait après tout que les gens de province, n'aurait-il pas disparu, pour M. Jules Favre, dans le rayonnement que projetait à ses yeux l'article 7, qui devait lui refaire une popularité, et qui était ainsi conçu : « *La garde nationale conservera ses armes; elle sera chargée de la garde de Paris et du maintien de l'ordre.* » O candeur d'une âme innocente et naïve ! Cette clause, qui renfermait dans ses flancs la guerre civile, le meurtre et l'incendie, M. Jules Favre avait lutté pendant cinq heures pour l'obtenir ! Il avait supplié, il avait pleuré ! Trois mois plus tard, il pleurait parce qu'il l'avait ob-

Digitized by Google

tenue, et la France et l'Europe s'étonnaient de la quantité de larmes que peuvent contenir les yeux d'un vieil avocat!

Au lendemain de l'armistice, la France élut une Assemblée nationale, et M. Thiers, appelé par elle à la direction des affaires, proposa à M. Jules Favre de conserver son portefeuille. Il accepta, et, sans souci de son programme de la veille, il apposa son nom au bas des préliminaires qui cédaient à la Prusse nos deux plus belles forteresses et deux de nos plus belles provinces; puis, comme les négociations pour la conclusion définitive de la paix traînaient en longueur, il se rendit de sa personne à Francfort. Il lui suffit de se montrer pour remporter un nouveau triomphe: les conditions de la paix furent signées sur le champ.... et aggravées.

Il semblait à tous que sa démission dût suivre la signature du traité de Francfort. Il n'en fut rien. La majorité de l'Assemblée essaya de lui faire comprendre, à deux ou trois reprises, que sa place n'était plus au banc des ministres : ce fut peine perdue. A ceux de ses amis qui l'engageaient à céder son portefeuille et lui voulaient faire entendre qu'il le retrouverait plus tard, il répondait par ces vers de l'un de nos plus célèbres confrères :

Mais le lâcher en attendant,
Je tiens pour moi que c'est folie,
Car de le rattraper il n'est pas trop certain.

LA FONTAINE *à* M. VIENNET, *son voisin.*

De qui sont ces vers?

M. VIENNET.

De vous, parbleu!

M. COUSIN.

Un jour enfin, l'Assemblée lui renvoya les pétitions des évêques de France en faveur du Souverain-Pontife, pétitions contre lesquelles protestait tout son passé, contre lesquelles s'élevaient tous ses discours et tous ses votes. Du coup, sa barque chavira. M. Jules Simon, éploré, s'écria : Un homme à la mer! Déjà la vague l'avait recouvert et tout semblait dit, lorsqu'il reparut sur l'eau, se cramponna à son portefeuille avec l'énergie désespérée d'un ministre qui se noie, et, non sans avoir bu à longs traits l'onde amère, il parvint à regagner le bord.

Digitized by Google

Il ne semblait pas que désormaïs la tempête pût l'atteindre. La mer d'ailleurs était calme, lorsque par une belle soirée du mois d'août dernier, la barque de M. Jules Favre, poussée par une molle brise, s'éloigna du rivage. Lui-même, doucement bercé par les flots, oublieux de la politique et de ses orages, se laissait aller à composer des vers destinés sans doute à renouveler le succès de ses premières poésies [1]. Plongé dans une rêverie profonde, il ne voit pas, il n'entend pas un homme qui nage sans bruit, s'approche de la barque, et y dépose une feuille de papier, une simple lettre. Aussitôt la barque coule sous le poids de cette petite feuille, et M. Jules Favre disparaît au fond de l'abîme. Le lendemain, la mer rejetait sur le rivage les débris du bateau et le portefeuille des affaires étrangères, que M. Jules Simon pressa tendrement sur son cœur et arrosa de ses larmes. M. Jules Simon revint pendant plusieurs jours, espérant que les flots lui rendraient au moins le cadavre de son ami! Attente vaine! M. Jules Favre avait passé la rive sombre; son corps avait été retrouvé non loin d'ici, sur les bords de l'Achéron, et reconnu par un homme dont vous appréciez tous, Messieurs, le dévouement et les services, digne, je ne crains pas de le dire, d'appartenir à notre Compagnie, l'honorable M. Pingard. *(Vive approbation parmi les Académiciens. Applaudissements dans les tribunes. M. Pingard s'essuie les yeux.)*

M. COUSIN.

M. Jules Favre tenait encore dans sa main crispée la feuille de papier qui avait fait couler sa barque. Recueillie par M. Pingard, cette feuille est en ma possession. La voici!

Un mouvement de curiosité ardente se manifeste dans toute la salle, particulièrement dans la tribune où se trouvent la baronne, la comtesse et la marquise. Un silence profond s'établit, et M. COUSIN, *agitant la feuille de papier sur laquelle sont fixés tous les regards, s'écrie :*

JE NE LA LIRAI PAS! *(Marques bruyantes de désappointement.)* NON, JE NE LA LIRAI PAS!

[1] Ψυχη, poésies, par M. Jules Favre.

Digitized by Google

M. Cousin se rassied au milieu d'applaudissements mêlés de murmures. On emporte, hors de la salle, M. Jules Favre évanoui. Les Académiciens quittent leurs places et se forment en groupes. Des conversations s'engagent dans les tribunes.

SCÈNE III.

LES MÊMES, *moins* M. JULES FAVRE ; M. DUPIN, LA ROCHEFOUCAULD, SAINT-ÉVREMONT.

M. ÉMILE OLLIVIER, *à M. Dupin, dans l'hémicycle.*

Je devine de quoi il s'agit. Vous avez dû connaître Laluyé ?

M. DUPIN.

Attendez donc... Laluyé..., un avoué ?

M. ÉMILE OLLIVIER.

Justement. Eh bien ! donc, Laluyé... (*Ils sortent ensemble.*)

—

LA ROCHEFOUCAULD, *à Saint-Évremont, dans la loge infernale.*

Quel comédien que ce Cousin, et comme il a joué cette scène ! Je suis sûr qu'il n'y a rien du tout sur son papier et qu'au fond de toute cette histoire, il n'y a pas de quoi fouetter un chat.

SAINT-ÉVREMONT.

Vous en voulez donc toujours à ce pauvre Cousin ! Avouez, mon cher duc, que vous êtes jaloux de lui; tenez, vous avez peur que Mme de Longueville, curieuse comme le sont toutes les femmes, n'accorde quelque faveur à votre rival, pour savoir ce qu'il y a sur ce fameux papier.

LA ROCHEFOUCAULD.

Lui, mon rival ! Vous voulez rire, Saint-Évremont ?

—

Digitized by Google

LA COMTESSE, *à la baronne, dans la tribune qui fait face au bureau du président.*

Calmez-vous. Il faut bien, aux Enfers, se résigner à souffrir le supplice de Tantale.

LA BARONNE.

Qu'était-ce que le supplice de Tantale auprès de celui-là ! Avoir soif, prendre de l'eau dans sa main et la voir fuir entre ses doigts, la belle affaire ! Mais qu'un homme, — un serpent, — vous vienne présenter un beau fruit, une pomme, — et quelle pomme ! — qu'il la pèle avec soin, qu'il vous la mette lui-même dans la main, et qu'au moment où vous allez mordre à belles dents et savourer ce scandale, je veux dire la pomme, il l'éloigne, en riant, de vos lèvres ; voilà ce qui est affreux, abominable, ce que nous ne devons pas souffrir. Crions, mesdames, faisons du bruit, déclarons que nous ne sortirons d'ici qu'après qu'il nous aura été fait lecture de ce papier ! Pour moi, je ne m'en irai pas avant. Ah ! mon Dieu ! (*Elle se précipite vers la porte de la tribune.*) M. Pingard qui sort de la salle ! M. Pingard qui a retiré le papier de la main de M. Jules Favre, qui l'a lu, qui le sait par cœur, j'en suis sûre ! Il faudra bien qu'il me dise ce qu'il y avait sur ce papier ! Il me le dira !

LA COMTESSE ET LA MARQUISE.

Oui, oui, il nous le dira !

(*Elles s'élancent ensemble, hors de la tribune, à la suite de la baronne.*)

EDMOND BIRÉ.

Digitized by Google

POÉSIE

—

LE CANON ET LE TARET

—

FABLE

—

Un énorme canon, à travers son sabord,
Avisant un taret qui du puissant navire
Travaillait à ronger le bord,
Ne put s'empêcher de sourire,
Et, gouaillant le petit animal :
« Par ma foi, lui dit-il, tu ne t'y prends pas mal,
Pour nous faire sombrer. Seulement je t'engage
A jouer encor mieux des dents,
Si tu veux que ce soit avant quatre mille ans.
Soit dit sans te blâmer, je craindrais davantage
Les affreux boulets ennemis,
Du poids de ceux que je vomis.
Quant aux vents irrités, quant à la mer sauvage,
— Dût le flot s'élancer jusqu'au plus haut nuage, —
Le solide vaisseau sur lequel on m'a mis
Peut aisément braver leur rage.
Mais je puis me tromper, ô tarets, mes amis,
Car vous avez la taille et la force en partage. »

Digitized by Google

« Railler n'est pas le fait d'un sage,
Réplique l'humble vermisseau.
Sachez-le, votre fier langage
Ne sauvera pas ce vaisseau.
Parce qu'à l'aide de la poudre,
Vos flancs au loin portent la foudre
Avec un bruit retentissant,
Vous vous croyez bien fort, et bien puissant.
Pourtant, — vous l'avoûrez — vos pesants projectiles
Sont le plus souvent inutiles;
Contre des murs d'acier ils s'en vont se briser,
Sans causer la moindre blessure;
Notre méthode à nous, qu'on semble mépriser,
Est plus lente, il est vrai, mais aussi bien plus sûre.
Le temps pour nous n'est rien; les siècles sont des jours.
Quand vous avez lâché votre fière bordée,
Vous vous taisez; mais nous, poursuivant une idée,
Nous marchons sans relâche, et travaillons toujours.
Dans nos noirs souterrains on ne peut nous atteindre,
Pilote et matelots rougiraient de nous craindre...
Vous vous riez de nos efforts.
Dans votre aveuglement que vous êtes à plaindre!
Plus on nous croit petits, et plus nous sommes forts. »

Ne me demandez pas, lecteurs, une morale:
Dans ce programme du taret,
Qui donc ne le reconnaîtrait,
Ton horrible programme, Internationale?

L'ABBÉ H. LAMONTAGNE.

Digitized by Google

LE PARADIS

IMITÉ DU *Barzaz-Breiz.*

A Mme LE LASSEUR-PERIER.

De leurs liens délivrées,
Pour les âmes quel bonheur,
Lorsque, d'amour enivrées,
Elles verront le Seigneur !...

Le temps glisse sur ma tête,
Et je vous supporte mieux,
Peines dont la vie est faite,
En songeant toujours aux cieux.

Quel désir en moi s'épanche,
Quand je regarde l'azur,
D'être une colombe blanche
Et d'y monter d'un vol sûr !

Quand la cloche à ma paroisse
Dira que je ne suis plus,
Alors, adieu, chair d'angoisse,
Chair trop rebelle à Jésus.

Vienne le dernier passage !
Ah ! vienne l'instant si doux,
Où je verrai le visage
De Jésus, mon seul époux !

Sitôt ma chaîne brisée,
Je m'élèverai dans l'air,
Comme — vivante fusée —
L'alouette fend l'éther.

Digitized by Google

Pour m'en aller à la gloire,
Lune, je te passerai;
Astres, qu'émeut ma victoire,
Aux pieds je vous foulerai.

Quand la plaine et la montagne,
Loin, bien loin, s'effaceront,
Vers mon pays de Bretagne
Mes regards s'abaisseront.

— Adieu, mon pays, dirai-je;
Adieu, terre, où tant de maux
Pleuvent, drus comme la neige
Sur les toits de nos hameaux.

Adieu, pauvreté si dure!
Adieu, rude affliction!
Troubles que notre âme endure,
Quand souffle la passion!

Sur moi tu n'as plus d'empire,
Malin Esprit... Je suis mort!
Sans crainte enfin je respire:
Plus de péché, de remord!

Malgré les vents, les orages,
Mon corps, vaisseau ballotté,
M'a, par les écueils sauvages,
Conduit à l'éternité.

Portier de la forteresse
Où mon navire en débris
Éclata, dans ma détresse
C'est toi, trépas, qui m'ouvris.

Là, quelle extase profonde!
Là, ce que mon œil verra
D'un tel bonheur vous inonde,
Que nul ne l'exprimera.

Digitized by Google

Du ciel je verrai les portes
Ouvertes pour m'accueillir,
Et des élus les cohortes
A mon aspect tressaillir.

Comme un roi d'honneurs avide,
Je serai reçu, fêté,
Dans le palais où réside
L'immuable Trinité.

Là, ce qu'il me fallut croire,
Sans que ma foi le comprît,
Je le verrai dans sa gloire :
— Dieu, son Fils et son Esprit.

Je verrai Jésus, mon maître,
Avec bonté — quel honneur ! —
Sur mon front triomphant mettre
La couronne du bonheur.

Et sa voix, douce harmonie,
Me dira : — « Vos heureux corps
» Étaient en terre bénie
» Cachés comme des trésors.

» Rosiers blancs, lis, aubépines,
» Font l'ornement d'un jardin ;
» Ainsi vous, tiges divines,
» Dans l'impérissable éden.

» Rosiers blancs, lis, aubépines,
» Pour revivre ont leur saison ;
» Comme eux sortez des ruines :
» Voici votre floraison. »

Pour de légères souffrances,
Pour des angoisses d'un jour,
Nous aurons les récompenses
QueDieu verse en son amour.

Digitized by Google

Le front ceint de douze étoiles,
Qu'elle sera belle à voir,
La Vierge, aux vaporeux voiles,
Pour qui brûle l'encensoir !

Nous verrons les chœurs d'archanges,
Qui, des harpes sous leurs doigts,
De Dieu chantent les louanges,
Avec d'ineffables voix ;

Puis nous verrons face à face
Nos parents et nos amis,
Et tous ceux de notre race,
Que la Croix seule a soumis ;

Et des vierges de tout âge,
Des saintes de tout état,
Les martyres du veuvage
Ou les fleurs du célibat.

Parmi les plus douces choses,
Nous verrons, frais papillons,
Les anges, gentils et roses,
Voltiger en tourbillons,

Mêlant, légions vermeilles,
Leurs ailes au ton nacré,
Ainsi qu'un essaim d'abeilles,
Au dessus des fleurs d'un pré.

O bonheur ! que je t'envie !
Pour t'aspirer comme l'eau,
Quand de cette lourde vie
Secoûrai-je le fardeau !...

ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

UN MANUSCRIT NANTAIS

LIBER ANNIVERSARIORUM ECCLESIE NANNETENSIS

Les archives de l'évêché de Nantes, si riches en documents de toutes sortes, ont été en partie anéanties pendant la Révolution, en partie dispersées et perdues sous la Restauration. A cette époque, en effet, une quantité notable de chartes, de titres et de papiers existait encore dans une chambre de l'une des tours de la cathédrale; et, les visiteurs, curieux ou intéressés, pouvaient, sans se gêner, emporter quelques parchemins, en souvenir de leur visite à la vieille basilique.

De ces nombreuses pièces ainsi négligées, dévorées par les rats, rongées par la poussière ou pourries par l'humidité, il ne restait plus rien, quand M. l'abbé Lemortellec fut amicalement informé de ce qui s'était passé. Or, nous savons que tel propriétaire d'une terre, relevant jadis de l'évêché, a pu ainsi réunir, à peu de frais, les pièces concernant son domaine, même des actes fort intéressants, et que vraisemblablement il a eu des imitateurs.

C'est donc une bonne chance quand il est possible de retrouver quelques débris de cet opulent chartrier, dont la destruction est aujourd'hui irréparable. Aussi sommes-nous heureux de pouvoir appeler l'attention sur le Livre des anniversaires de l'Église de Nantes. Ce respectable volume, avec sa couverture de bois vermoulu, qui protége ses pages depuis quatre siècles, était enfoui et dissimulé sous des piles de livres, dans le fond d'une armoire obscure, quand récemment il reparut de nouveau à la lumière.

Le Livre des anniversaires est un registre sur lequel sont inscrits, pour chaque jour, les offices, les fondations pieuses, les services

Digitized by Google

funèbres qui doivent être célébrés dans une église. On comprend de suite l'importance des recueils de ce genre, au point de vue des familles et des personnages marquants de la cité. A Nantes, nous en connaissons trois :

1° Celui dont il est ici question.

2° Celui du chapitre de la cathédrale, écrit au XVIe siècle, incomplet et en assez mauvais état, faisant partie des archives du chapitre.

3° Celui du chapitre de la collégiale, datant du XVIe siècle aussi, et appartenant à M. Van Iseghem.

Notre volume est composé de deux cents folios de parchemin, formant 400 pages. Ces folios, suivant un mode de pagination peu usité, sont numérotés au bas de chaque page de droite, par une lettre de l'alphabet répétée quatre fois, A I, A II, A III, A IIII; les quatre folios suivants n'ont pas de chiffre. L'alphabet n'a pas de J et se termine par &. Le livre a été relié après cette opération, car plusieurs lettres ont été plus ou moins atteintes ou enlevées même entièrement, comme N I, N II, N III, N IIII.

Sur la première page, l'abbé Travers a écrit :

« Ce livre a esté écrit sous l'épiscopat de Pierre du Chaffault, » l'an 1481, où 1482, ou 1483. On y a ajouté depuis quelques » fondations plus récentes, comme celles de Jean Moysen, au com- » mencement du XVIe siècle, etc.

» La preuve de l'antiquité de ce livre se tire des fondations des » 13 et 23 février, par Pierre du Chaffault, alors vivant, dont l'on » ne dit point, autrefois évêque de Nantes, ainsi que des autres » évêques fondateurs, mais plus anciens.

» La fondation du 9 juin, par Berhault, achève la preuve; sa » mort arriva le 17 août 1484. La fondation du 2 juillet, par le » même, fait mention de Pierre du Chaffault, comme vivant ac- » tuellement. »

Au haut du verso se lit cette sentence : JUSTE NEMO POSSET REPREHENDERE VERBUM BONUM ET SUAVE.

Sur le recto de la deuxième page est la signature très-ornementée de Jean Royné, le scribe auquel est due la plus grande partie du livre, et qui devint recteur de Nort, ainsi que nous l'apprend la fondation qu'il fit du double de la fête de saint Jean devant la Porte-Latine, le 6 mai.

Digitized by Google

Les lettres K. L., initiales de *kalendæ*, calendes, étymologie de notre mot calendrier, tracées à l'encre rouge et bleue, se reproduisent le premier de chaque mois. Les quantièmes, les chiffres des distributions, et l'indication de la solennité, sont à l'encre rouge. L'année commence au 1er janvier. Le verso du feuillet qui, au recto contient les offices du 31 décembre, porte tracé à l'encre rouge :

LIBER ANNIVERSARIORUM ECCLESIE NANNETENSIS.

Et plus bas, à l'encre noire : ROYNÉ.

Le livre est assez bien conservé, sauf vers la fin un certain nombre de feuillets, altérés par l'humidité, mais pas assez cependant pour empêcher la lecture des articles qui s'y trouvent inscrits.

Prenant au hasard une fondation, nous citerons la première comme une des plus complètes et dont le latin sera facilement compris.

JANUARIUS.

I. KL. *Circumcisio Domini Festum duplex cum capis canonicorum et presbiterorum et cum duodecim cereis ad maius altare.*

Die prima mensis januarii celebratur officium solemne sacratissime circumcisionis Domini nostri Jeshu-Christi, solemniter ad instar solemnis duppli maioris, tam in primis quam et in matutinis missa et secundis vesperis, cum pulsacione organorum, ac etiam omnium campanarum, cantore etiam officiante, et fiet processio ad ecclesiam Beate-Marie cum similibus solemnitatibus et cerimoniis in die festi Nativitatis ejusdem Domini nostri fieri et adhiberi solitis et consuetis. Pro cujus quidem celebritatis fundatione et dotatione in honorem reverentiam jubilationemque et exaltationem Dicti (*dupli*) Circumcisionis, Eximius utriusque juris doctor Dominus Johannes Moysen, canonicus et officialis Nannetensis donavit consignavit et mandavit decano et capitulo ecclesie Nannetensis, in prompta et numerata pecunia seu verius auri quantitate, ducenta octuaginta scuta auri ad signum solis cuni Francie, convertendis in emptionem vigenti unius librarum et sex solidorum cum octe denariis monete Britannie annui et perpetui redditus, inter presentes et diviniis officiis a principio usque ad finem in ecclesia et processione dicti hujus modi interessentes manualiter dividendis et distribuendis modo, et formà sequente. Videlicet :

Episcopo officianti....	»l	XVs	»d	Succentori.....	IIIs	VIIId
Canonico celebranti...	»	VII	VI	Dyacono.....	»	XII
Majori capellano officti.	»	IIII	IIII	Subdyacono.....	»	XII
Canonicis.....	IX	»	»	Scolastico.....	»	XII

Digitized by Google

Chorò.....	VI	X	»	Sacriste.....	XVII	»
Cantori.....	»	VII	VI	Fabrice.....	XXXI	VI
Canonico cap. tenen...	»	II	VI	Deferenti crucem.	»	VI
Capellano cap. portan.	»	»	XX	Organiste.....	III	IIII

Et tociens quotiens Episcopus non officiaverit, aut premissis non interfuerit, portio ipsum concernens et residuum quod supererit, soluto officiante, pro duabus in canonicorum et pro tercia partibus in chori usum et utitilitatem respective convertetur.

Les pages de ce volume nous offrent des noms intéressants, parmi lesquels nous citerons ceux de Rochefort, vicomte de Donges, de la Muce, de la Touche-Limouzinière, de Sesmaisons, de Callac, etc.; celui du chantre Hélie, auteur du manuscrit le plus ancien qui nous soit resté sur la liturgie nantaise, mort vers la fin du XIIIe siècle, le 1er octobre, et qui donna dix-huit sous pour son anniversaire; enfin ceux d'un grand nombre de dignitaires de la cathédrale, de chanoines, de recteurs, de doyens du chapitre de Clisson, de prévôts de la collégiale de Guérande, etc...

Les armes de Jean de Malestroit, évêque de Nantes (1419-1443), l'écu en bannière, *de gueules à neuf bezants d'or 3.3.3,* avec la crosse placée derrière, sont très-finement peintes au haut de chacune des pages qui contiennent les fondations du prélat. Et elles sont nombreuses, car, outre vingt-quatre anniversaires, aux premiers jeudi et vendredi de chaque mois, le savant chancelier de Bretagne avait fondé des anniversaires pour le roi Charles VI, Henry de Lancastre, roi d'Angleterre, la reine d'Angleterre, le duc Jean IV, Olivier de Clisson, et les fêtes doubles de saint Gabriel, saint Guillaume, la Nativité de la Vierge, saint Clair, la Présentation.

On le voit par cette rapide énumération, c'est un précieux document que celui retrouvé par Mgr Fournier, et nous remercions Sa Grandeur du bienveillant empressement avec lequel elle nous a permis de compulser le vieux manuscrit, ainsi rendu à l'étude, et qui, nous en sommes persuadé, sera consulté avec fruit par tous ceux qui auront à écrire sur l'histoire de Nantes.

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

CONFÉRENCES ET LECTURES, par M. Augustin Cochin, membre de l'Institut. — Un beau volume in-18. Paris, 1871. Librairie académique de Didier et Cie, quai des Augustins, 35.

Voici un livre formé d'articles de revues et de discours prononcés dans des réunions publiques; articles et discours composés à des dates très-diverses sur des sujets très-différents : *Abraham Lincoln, le général Grant, le poète Longfellow, les Esquimaux à l'Exposition universelle de 1867, la Philosophie d'un grand seigneur écossais, la Vie de village en Angleterre, la Reine Louise de Prusse, le Récit d'une sœur.*

On ne se demande plus aujourd'hui si un recueil de morceaux détachés peut faire un livre. Après les *Causeries* de M. Sainte-Beuve et celles de M. de Pontmartin, après les *Variétés* de M. de Sacy et les *Études* historiques et morales de MM. Guizot, de Barante, Cuvillier-Fleury, Saint-Marc Girardin, Albert de Broglie, il faut bien reconnaître que les *Mélanges* sont devenus une des richesses de notre littérature, et qu'ils occupent maintenant dans nos bibliothèques une place de choix. Ils la doivent, sans doute, en partie, à ce que la vie contemporaine, ardente, fiévreuse, affairée, ne comporte plus guère les longues lectures et que la plupart de ceux qui lisent encore ne le peuvent faire qu'à petites doses ; ni nos appartements ne sont faits pour les grands tableaux ni nos loisirs pour les ouvrages de longue haleine. — Mais là n'est point la seule cause du succès, si général et si vif, obtenu de nos jours par les *Mélanges :* ils en sont surtout redevables à ce qu'ils réunissent ces deux qualités, qui sont l'âme et la vie des livres, et des meilleurs : l'unité et la variété.

Digitized by Google

L'unité, elle est dans le talent de l'auteur, dans ses convictions et ses convictions qui, même à son insu, pénètrent et vivifient toutes ses pages, comme ces sources cachées qui répandent autour d'elles une bienfaisante fraîcheur; — la variété, elle est dans les sujets abordés par l'écrivain et qui conduisent tour à tour le lecteur, — celui de M. Cochin, par exemple, — en Allemagne et en Angleterre, en Italie et en Amérique, du golfe de Baïa à la baie d'Hudson.

Je m'empresse d'ajouter que les *Conférences et Lectures* présentent un genre d'intérêt tout particulier et qui ne se rencontre pas dans les ouvrages que je rappelais tout à l'heure, ceux de MM. Sainte-Beuve et de Sacy, Pontmartin et Cuvillier-Fleury, de Broglie et Guizot. Les *Conférences,* en effet, sont de vrais discours, non point lus mais improvisés, et dont les pages, au moment où nous les parcourons, sont soulevées et comme tournées d'elles-mêmes par le souffle de l'éloquence. De tous les hommes qui, en ces dernières années, ont abordé les réunions publiques, M. Cochin est celui qui a le mieux atteint le but que s'y doit proposer l'homme de bien, habile à bien dire, celui qui a su mettre, au service des idées les plus hautes, le langage le plus noble et le plus clair, la parole la plus souple, la plus spirituelle et la plus élevée. — Même dans les *Lectures,* primitivement composées pour le *Correspondant* ou la *Revue des Deux Mondes,* surtout dans les pages qu'il a consacrées au *Récit d'une sœur,* on sent à chaque instant l'orateur sous l'écrivain, et comme un écho de ces beaux et généreux articles où Montalembert, exilé de la tribune, faisait retentir les éclats de cette grande voix, dont le silence restera l'éternel opprobre des assemblées législatives du second empire.

On n'analyse point un ouvrage comme les *Conférences et Lectures* qui touchent à tant de sujets; on ne peut qu'y renvoyer le lecteur, et c'est ce que nous faisons avec la confiance d'être agréable et utile à tous ceux qui voudront bien, après nous, prendre et lire cet excellent livre. Utile, disons-nous. Oui, certes, car nous connaissons peu d'ouvrages mieux faits que celui-là pour relever les âmes, pour faire aimer Dieu et la France, le devoir et la patrie ! C'est un de ces livres, trop rares hélas! qu'il est impossible de fréquenter sans devenir meilleur.

En le fermant, je me suis, malgré moi, demandé comment il se pouvait faire qu'un homme tel que M. Cochin, qui a su ajouter une

Digitized by Google

illustration nouvelle à un nom déjà si illustre; comment un écrivain qui a consacré sa vie à l'étude des questions politiques et sociales; comment un orateur si généreux, si élevé, si éloquent n'avait pas pu trouver place parmi les 750 représentants du pays ! Il est bien à Versailles; mais pourquoi, au lieu de siéger à la Chambre, est-il à la préfecture de Seine-et-Oise, — à deux pas et à cent lieues de l'Assemblée nationale ?

A ceux qui lui demanderaient ce qui l'étonne le plus dans cette magnifique préfecture de Versailles, il me semble que M. Cochin pourrait répondre, comme ce doge de Venise dans la salle des Glaces du grand roi : Ce qui m'étonne le plus, c'est de m'y voir.

Et cependant n'y aurait-il pas un peu de la faute de l'éminent écrivain, et ne serait-ce point que M. Cochin (l'homme n'est pas parfait) aurait essayé, — comme le doge, — de marier la république..... de Venise avec le grand Turc ?

EDMOND BIRÉ.

Alfred de Boisayrault.

L'anniversaire de Sedan ramène le souvenir de nos plus chères victimes. Alfred de Boisayrault était un des plus jeunes et des plus braves.

Ce jour terrible commença, dès quatre heures du matin, par une violente canonnade. La blessure du maréchal Mac-Mahon fut le prélude de tous nos nos malheurs. Il avait pris, avec le général Ducrot, de sages mesures pour une vaillante retraite : mais le général de Wimpfen ne voulut prévoir qu'un succès. Ce fut vers midi que ces beaux régiments de chasseurs d'Afrique commencèrent, pour soutenir l'infanterie, ces magnifiques charges, dont parlait le télégramme du roi Guillaume à la reine Augusta.

Le nouveau 4e chasseurs d'Afrique continua la glorieuse tradition de Solférino. La première charge fut meurtrière. Le capitaine Pujade fut tué, l'adjudant Noël blessé mortellement. Alfred de Boisayrault eut son cheval tué; il ne fut pas blessé. Calme, sous cette pluie de mitraille, il désellait son pauvre cheval, qu'il aimait. Son maréchal-des-logis saisit un cheval sans maître. Son capitaine lui dit de ne pas se faire tuer. Alfred continua cette charge brillante. Il n'avait aucune blessure; mais, vers quatre heures du soir, sortant du bois de la Garenne, près de la route de Givonne, un obus vint éclater sur la croupe de son cheval. Alfred tomba, sans donner signe de vie.

Digitized by Google

Ses camarades ne le virent pas tomber, car l'artillerie ennemie tirait trop juste, et ses ordonnances, qui le suivaient, furent presque aveuglés par les éclats d'obus. Le mouvement au galop était si rapide, qu'il leur fut impossible de s'arrêter pour lui porter secours.

Plus tard, faits prisonniers, empêchés par les Prussiens de retourner sur le champ de bataille et dans les ambulances, ils ont espéré qu'il était seulement blessé, ou emmené dans quelque forteresse lointaine. Le retour des prisonniers, dispersés sur tous les points de l'Allemagne, leur réunion au dépôt de leur régiment, mirent fin aux cruelles incertitudes de ses parents. Une excellente lettre du major envoya la déclaration d'un maréchal-des-logis qui l'avait vu tomber ; mais, pendant six mois, n'ayant reçu ni la lettre du colonel, écrite le lendemain de la bataille, ni les trois lettres de son brave capitaine, ils cherchèrent ce fils bien-aimé à Sedan, en Belgique, et dans toute l'Allemagne. Partout ils ont recueilli des témoignages de sympathie et de profonds regrets, pour ce jeune officier, si ferme dans ses principes et si aimable dans la vie habituelle.

Simple, modeste, ses facultés remarquables et son esprit brillant n'étaient qu'un charme de plus pour ses camarades, auxquels il montrait, en toute occasion, le plus affectueux dévouement. Sa jeunesse prenait peu à peu le calme et la maturité de l'homme accompli, vers cette vingt-cinquième année, que nos sages lois d'autrefois avaient fixée pour la majorité.

Ce fut au camp de Châlons, où sa mère l'embrassa pour la dernière fois (18 août 1870), qu'elle put admirer ce jugement mûri en peu de jours, ne se faisant pas d'illusion sur cette terrible guerre et les conséquences désastreuses qu'elle entraînait.

Élève du collége des pères Jésuites de Vannes, Alfred de Boisayrault sortit de Saint-Cyr en 1866 ; il entra d'abord au 3e chasseurs d'Afrique, colonel de Montarby ; puis, au nouveau 4e, qui se formait, sous les ordres du colonel de Nansouty, avec les traditions du premier 4e chasseurs d'Afrique, licencié au retour d'Italie, malgré la charge héroïque de Solférino.

Les dangers de la vie africaine, l'heureuse composition du corps d'officier, attachèrent promptement Alfred à son nouveau régiment. En deux années, chargé de diverses missions, il avait parcouru nos trois provinces d'Afrique. Il échappa, à Gériville, à une attaque de choléra ; il obtint un congé de convalescence, mais il regrettait l'Afrique, même sur cette terre natale dont il était éloigné depuis les années de l'éducation et des écoles.

Il était revenu pour soutenir la vieillesse de ses parents, la santé délicate de son frère. Hélas ! tous le pleurent. Ceux qui l'ont connu n'oublieront jamais cette douce physionomie, cette dignité modeste, qui semblait ignorer les avantages extérieurs dont il était doué.

Sa bienfaisance était innée ; dès son enfance il se privait pour les pauvres. Partout et toujours il partageait avec les malheureux. Son

Digitized by Google

esprit, fin et léger, ne l'empêchait pas d'être juste et sévère. Sa présence suffisait pour rétablir l'ordre et pour le maintenir. Sa conduite religieuse et morale ne s'altéra jamais. Descendant des chevaliers bretons, il avait leur foi simple et profonde, leur fermeté, leur fidélité.

Il offrit son sacrifice à Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, et le renouvela à Notre-Dame-de-la-Garde, en traversant Marseille, pour rejoindre à Toulon son régiment, qui arrivait d'Afrique, et qui, au lieu de se porter en avant, comme tous l'espéraient, reçut l'ordre de se retirer vers Châlons. On s'attendait à une grande bataille pour couvrir Paris. Quel contraste formait alors ce beau régiment avec les troupes vaillantes, mais déjà brisées, de Reischoffen, de Wœrth et de Freishwiller! Hélas! le camp de Châlons fut aussi abandonné !...

Ce fut du bivouac de Rethel, le jour de la Saint-Louis, qu'Alfred écrivit deux lettres charmantes, les dernières que devaient recevoir ses parents.

Sur onze officiers blessés ou disparus, le soir de la bataille de Sedan, trois ont succombé. Alfred de Boisayrault est le seul qui n'ait pas été retrouvé. Un jeune officier d'infanterie, emmené prisonnier vers sept heures et demie du soir, traversa le terrain où avait eu lieu la deuxième charge du 4e chasseurs d'Afrique. Arrivé à l'extrémité nord du bois de la Garenne, il vit, étendu sans mouvement, un très-jeune officier, qu'il crut seulement blessé.

Il s'approcha et demanda au médecin allemand de s'assurer s'il vivait encore. La mort n'avait point altéré son doux regard, tourné vers le ciel, ni la teinte rosée de ses joues; mais, son noble cœur avait cessé de battre. Entraîné par ses gardiens, le jeune officier d'infanterie ne put qu'enlever une petite chaîne d'argent qui soutenait un scapulaire et trois médailles. Conduit dans le village de Givonne et réuni à d'autres prisonniers, il reconnut le même uniforme, et pria M. du Blaisel, lieutenant au 4e chasseurs d'Afrique, de faire les démarches nécessaires pour connaître le nom de son jeune camarade, et remettre ce précieux dépôt à sa famille.

Les intentions de ce cœur dévoué ont été fidèlement suivies. Le scapulaire et les médailles, revenus du fond de l'Allemagne, sont aujourd'hui la plus grande consolation d'une immense douleur.

R. K.,

Ancien élève du collége des Jésuites de Vannes.

1er Septembre 1871.

Digitized by Google

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — *Le Combat de Patay,* dessin de M. Royer-Lionel. — Les Ruines de Paris, eau-forte de M. Octave de Rochebrune. — Mgr Nouvel, nommé évêque de Quimper. — L'amiral Bouët-Willaumez. — Le R. P. Baudouin déclaré Vénérable.

Nous devons appeler l'attention de nos lecteurs sur deux œuvres artistiques qui viennent de paraître et qui ont droit à toutes leurs sympathies : l'une est un dessin, l'autre une eau-forte.

Le dessin est dû au crayon d'un zouave pontifical, M. Royer-Lionel, qui a voulu rendre visible aux yeux de tous le plus mémorable fait d'armes auquel ait pris part le corps dont il eut l'honneur de faire partie. *Le Combat de Patay, charge des Volontaires de l'Ouest* (*2 décembre 1870*), est une page vraiment remarquable, où l'on sent passer le souffle héroïque qui animait les intrépides combattants. — Au centre, Charette, le regard flamboyant, debout sur son cheval, qui s'abat foudroyé par la mitraille ; de la main gauche, il montre les Prussiens, qu'il faut repousser à tout prix; de l'autre, il tient sa glorieuse épée, qui indique aux soldats chrétiens l'étendard où brille le Sacré-Cœur; étendard qu'à ce moment, croyons-nous, soutient Jacques de Bouillé, près duquel son vaillant père, couché sur le sol par la blessure dont il mourut, se relève, agitant son képi pour saluer Charette. A côté de celui-ci, un cheval, blanc d'écume, tombe à la renverse, avec son cavalier, l'infortuné M. de Troussures. Un officier de zouaves, Ferdinand de Charette, a saisi, comme un bélier, par la pointe de son casque, un Prussien, qui cherche vainement à échapper à cette étreinte et à éviter l'épée du frère du colonel, qui va lui percer la poitrine.

Les figures des principaux acteurs de ce drame sont des portraits fort ressemblants. Les hommes et les chevaux qui s'élancent ou qui tombent, les obus qui éclatent, le père dominicain, qui essaie de rappeler un mourant à la vie, tout cela est d'une vérité frappante : la *furia francese* y est admirablement prise sur le fait. L'âme s'exalterait à ce spectacle; mais elle retombe bientôt sur elle-même, et

Digitized by Google

les larmes vous gagnent, en voyant, dans le lointain, monter vers le ciel les sinistres lueurs de l'incendie : c'est le village de Loigny qui brûle! symbole de toutes les dévastations dont la main de Dieu voulut nous châtier dans cette néfaste année 1870.

Remercions l'intelligent éditeur, M. Goupil, d'avoir compris la valeur de ce dessin vraiment épique, et de s'être prêté à son utile diffusion [1].

Si nous avions besoin de présenter M. Royer-Lionel à nos lecteurs, cette peine serait bien inutile pour M. Octave de Rochebrune, auteur de l'eau-forte dont nous avons à les entretenir maintenant. Comme le zouave dessinateur, l'aquafortiste vendéen est une âme généreuse, ardente, patriotique, toute française, en un mot. A qui l'eût ignoré, sa belle planche du bombardement de Strasbourg l'eût prouvé surabondamment. A qui l'ignorerait encore, le cuivre qu'il vient d'achever le démontrerait de la façon la plus éloquente et la plus navrante tout à la fois.

On comprendra sans peine que, si la douleur de tous fut grande, à la nouvelle des incendies allumés par la Commune, celle de notre compatriote fut sans bornes : lui, qui passe ses jours à étudier, à admirer, à reproduire nos vieux monuments, pouvait-il se consoler de voir, en quelques heures, disparaître ainsi du sol de la capitale les palais créés par le génie de nos ancêtres? Pris d'une sainte colère, il saisit son crayon, et, à peine les troupes de l'ordre avaient-elles triomphé de l'insurrection, qu'il se posait en face des ruines fumantes, et prenait des croquis pour l'œuvre de noble vengeance qu'il méditait.

Cette œuvre, deux mois ont suffi à sa fièvre pour la buriner; cette œuvre, nos descendants l'admireront, car elle nous survivra, pour protester, au nom des arts outragés, contre le vandalisme hideux de ces hideuses journées.

Essayons d'en donner une idée, ou, tout au moins, d'inspirer aux Vendéens et aux Bretons le désir de posséder ce que nous appellerons *le Pilori de la Commune.*

Le crime occupe le haut de la planche; car Dieu a permis qu'il triomphât pendant quelques semaines. Sur la banderole qui porte

[1] Deux belles épreuves photographiques sont en vente (chez M. Libaros, libraire, carrefour Casserie, à Nantes). L'une, de grande dimension, est du prix de 20 fr., et l'autre, plus petite, de 6 fr.

Digitized by Google

ce mot, gravé en lettres sombres, se lisent les noms de Delescluze, Pyat, Vallès, Rigault, Gaillard. Deux grandes cariatides, l'une d'homme, l'autre de femme, tenant, l'homme, un chassepot et une torche incendiaire; la femme, un vase de pétrole et de poison, et une torche également, — se préparent à continuer l'œuvre de destruction. Sur la gaîne de l'une des cariatides sont inscrits les noms des victimes; sur l'autre, la liste des monuments détruits.

Au sommet de la composition, sur un billot de bourreau, vient s'appuyer un oiseau farouche, un vautour, qui, de sa bave fumante, pollue les armes de la Ville de Paris, — vaisseau affreusement tourmenté par la tempête. Il tient dans ses serres une hache dégouttante de sang, et le drapeau, l'ignoble torchon rouge de la Commune. Au pied du billot, des pavés remués, des fascines, un carcan, indiquent les effroyables projets des Communards.

Sous les ailes sombres et étendues du vautour, on aperçoit les ruines noircies de la colonne Vendôme, de la Légion d'honneur, de la Cour des Comptes, du pavillon des Tuileries, de Philibert Delorme, et une partie du ministère des finances. En dessous, — et c'est le sujet principal de la composition, — l'Hôtel-de-Ville ruiné, et, dans le fond, le Palais-de-Justice qui *flambe*.

La bande ou frise qui soutient les cariatides est consacrée au triomphe de l'Armée française : une grande épée traverse cette frise; sur les quillons on lit : L'ÉPÉE DE LA FRANCE, et, derrière, le nom de Mac-Mahon, entouré de ceux de tous les chefs de corps.

Deux grosses têtes de lion, placées à droite et à gauche de l'inscription centrale, symbolisent la force calme et tranquille. C'est l'emblème de nos sauveurs. A droite et à gauche du cartel contenant la dédicace à l'Armée française, des palmes et des trompettes symbolisent le succès de nos soldats dans cette épouvantable lutte; puis, sur les deux piédestaux qui supportent les cariatides, sont placés deux petits enfants : l'un tient une croix, avec cette légende : DIEU ET PATRIE; l'autre porte une corne d'abondance, avec ces mots : PAIX ET TRAVAIL. Ce sont les bienfaits que nous a ramenés la victoire de nos armes. Enfin, sur la plinthe d'en bas, apparaissent les dates néfastes.

Est-il nécessaire d'ajouter que cette eau-forte, comme presque toutes celles qui sont sorties des mêmes mains, est d'un ton ferme, pur, très-intense? Burin et morsure, on sent qu'elle est venue d'un

Digitized by Google

seul jet. L'artiste et l'homme s'y révèlent tout entiers : ce cuivre, n'y en eût-il pas d'autres, suffirait à faire vivre le nom d'Octave de Rochebrune.

— Quimper est dans la joie : un de ses fils vient de lui être donné pour évêque. « C'est sur M. l'abbé Nouvel (R. P. Anselme), dit le *Journal de Rennes,* qu'est définitivement fixé le choix du gouvernement. Cette nomination que nous annonçons avec bonheur, va être accueillie avec une vive satisfaction dans tout le diocèse de Rennes, où le clergé a conservé pour l'ancien vicaire général un profond sentiment d'affection, de confiance et de vénération.

» Qu'il nous soit permis, à nous les amis fidèles de ce respectable prêtre, de nous faire l'écho du témoignage qui est universellement rendu, par tous ceux qui le connaissent, à ses mérites, à ses vertus, à sa capacité. Expérience du saint ministère, science et pratique de l'administration diocésaine, vie exemplaire, saine doctrine, zèle pour le service de Dieu et le salut de ses frères, fermeté d'âme, prudence et sagesse dans le conseil, voilà un ensemble de qualités et de conditions que réunit l'abbé Nouvel, et qui feront de lui un type achèvé de l'évêque breton. »

— Brest a perdu l'un des fils qui lui faisaient le plus d'honneur : le vice-amiral comte Louis-Edouard Bouët-Willaumez, fils d'Alexandre Bouët, maire de Lambézellec, conseiller général du Finistère, était né rue du Château, n° 8, le 24 avril 1808. *L'Océan* fait observer que, comme Duquesne et Lalande, il n'est pas arrivé à l'amiralat ; mais, si l'on tient compte du temps et des circonstances au milieu desquels il a vécu, il est infiniment peu de carrière aussi bien remplie. — On se rappelle que, dans la dernière guerre, l'amiral Bouët-Willaumez commanda en chef l'escadre de la Baltique.

— Samedi, 2 septembre, une congrégation de cardinaux était réunie à l'effet de savoir s'il y avait lieu de procéder aux enquêtes canoniques pour la béatification du serviteur de Dieu Louis-Marie Baudouin, mort en odeur de sainteté à Chavagnes-en-Paillers (Vendée), le 12 février 1835 : la Sacrée-Congrégation, décernant au P. Baudouin le titre de Vénérable, a déclaré qu'il y avait lieu de commencer le procès apostolique de sa béatification. Quelques jours après le Souverain-Pontife sanctionnait cette décision en y apposant le sceau du Pêcheur.

LOUIS DE KERJEAN.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

—

A LA FRANCE ET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. Actualités. 2e Partie. La Question gouvernementale; par Civrac. In-18, 151 p. — Nantes, imp. Grinsard; lib. Libaros.

ANNUAIRE DES CÔTES DU-NORD, publié par une société d'écrivains du département. 35e Année. 1871. In-18, 238 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prudhomme.

ALTÉRATION (de l') des doublages de navires et des moyens d'en préjuger la nature; par Adolphe Bobierre. 2e Mémoire. In 8o, 11 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.

(Extrait des *Annales de la Société Académique de Nantes.*)

CONSEIL (LE) MUNICIPAL ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR A NANTES, par le Dr Edouard Bureau. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, pet. in-8o, 32 p.

(Extrait de la *Gazette de l'Ouest.*)

COUP-D'ŒIL sur le jardin botanique de Brest et sur les principales cultures maraîchères du Finistère; par E. Vavin. In-8o, 9 p. — Paris, imp. Martinet.

(Extrait du *Bulletin de la Société d'Acclimatation.*)

DESCENTE DES ANGLAIS EN BRETAGNE et siège de Lorient en 1746; par Charles Bougouin fils, archiviste de la Société Archéologique de Nantes. In-8o, 29 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

(Extrait du *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes.*)

DEUX CAS CURIEUX DE FRACTURE DU CRANE; par le docteur Letenneur. In-8o, 20 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet

(Extrait du *Journal de la Société de médecine de l'Ouest.*)

DRAPEAU (le) du Sacré-Cœur. Campagne de France; par le lieutenant-colonel d'Albiousse, des Volontaires de l'Ouest (Zouaves pontificaux). In-12, 26 p. — Rennes, imp. et lib. Hauvespre..... » 25 c.

ETUDES HÉRALDIQUES. — L'HERMINE, par M. S. de la Nicollière-Teijeiro. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, in-8o, 24 p.

(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*)

INSTRUCTIONS ET CONSIDÉRATIONS PIEUSES sur les Constitutions des Ursulines, dites Bordelaises; par un Supérieur de communauté. In-18, 210 p. — Rennes, imp. Vatar.

LETTRE D'UN MAIRE aux 36,000 maires de France, nommés par l'élection, 1871; par Ch. de la Teillais. In 8o, 14 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils.

MOBILES ET ZOUAVES BRETONS, par le comte de Saint-Jean. — Nantes, Libaros, éditeur. — Un vol. in-12, 204 p.

PRIÈRES ET CÉRÉMONIES pour la consécration de Mgr Félix Fournier, évêque de Nantes, dans l'église Saint-Nicolas. — In-12, 60 p. — Nantes, imp. Charpentier; lib. Libaros.

PRIME OFFERTE AUX CULTIVATEURS ET MÊME A CEUX QUI NE LE SONT PAS. CENT MILLE FRANCS à qui trouvera le moyen de faire produire du froment à la terre, sans lui donner, ni labour, ni engrais, ni semence. — In-12, 36 p. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

RAPHAEL, tragédie en un acte et en vers. — DANS LA NEIGE, tragédie en un acte et en vers; par Charles Lamour. In-12, 30 p. — Brest, imp. Piriou.

Digitized by Google

LA GUERRE DE 1870-71 *

La deuxième Armée de la Loire, par le général Chanzy ; *Campagne de l'Armée du Nord,* par le général Faidherbe ; *la Guerre en Province pendant le siége de Paris,* par Ch. de Freycinet.

II

Mais si la confiance renaissait, il n'en restait pas moins toujours un point noir à l'horizon, et ce point devenait à chaque instant plus noir, sinon aux yeux de la Délégation de Bordeaux, du moins à nos yeux à tous ; je veux parler de la durée possible de la résistance de Paris aux obus et surtout à la faim. Combien de temps encore Paris peut-il vivre ? Telle était la question que nous nous faisions tous, et le pain, que les aéronautes emportaient pour leur nourriture, contribuait, par sa qualité de plus en plus inférieure, à rendre poignantes nos angoisses. Le général Trochu n'espérait pas d'abord pouvoir tenir plus de deux mois ; M. Jules Favre indiqua ensuite trois mois comme un terme de rigueur ; enfin, le 22 décembre, le capitaine de Boisdeffre, arrivé par le ballon *le Lavoisier,* déclara nettement qu'en mettant en œuvre toutes ses ressources, fécule de riz, farine d'avoine, chevaux de luxe et chevaux de l'armée, Paris pouvait tenir *jusqu'à la fin de janvier ;* mais, qu'à partir du 20, il faudrait nécessairement entrer en négociation, *les jours suivants suffisant à peine pour préparer l'approvisionnement nécessaire.*

* Voir la livraison de septembre, pp. 194-205.

Digitized by Google

Ainsi, il fallait que Paris fût délivré avant un mois. — « Le temps presse, écrivait le général Chanzy au tout-puissant Gambetta; la résistance de Paris a une limite que vous connaissez, » et il insistait pour que Bourbaki se portât entre la Marne et la Seine, de Nogent à Château-Thierry, tandis que lui-même prendrait position entre Évreux et Chartres. Mais, au lieu de conclure que Paris devait être à toute extrémité, de ce fait même que les termes indiqués, comme termes de rigueur, avaient été deux fois dépassés, M. Gambetta en concluait, au contraire, que c'étaient des termes élastiques qui pouvaient se prêter encore à une nouvelle attente. « Nous ne pensons pas, écrivait M. de Freycinet à Chanzy, le 7 janvier, qu'il y ait lieu de prendre à la lettre l'échéance du général Trochu. Cette échéance a déjà varié plusieurs fois de plusieurs semaines, et tous nos renseignements s'accordent à la mettre à une date plus reculée [1]. »

Au moment, d'ailleurs, où cette réponse arrivait au Mans, toute discussion devenait inutile, car on apprenait, simultanément, que le général Rousseau venait de perdre la position de la Fourche, près de Nogent-le-Rotrou, et que le général de Jouffroy, qui, depuis quinze jours, n'avait cessé de harceler l'ennemi avec avantage, dans les environs de Vendôme, était obligé d'abandonner la ligne du Loir. Tout indiquait donc un mouvement général de l'armée allemande vers le Mans qui était, non-seulement le quartier-général de notre armée, mais le nœud de toutes les communications du gouvernement de Bordeaux avec l'Ouest et le Nord de la France [2].

[1] *La deuxième Armée de la Loire.*

[2] Ce même jour, 7 janvier, je quittais le Mans, à 4 heures du soir, pour aller à la recherche d'un fils que je savais grièvement blessé. Nous conservions encore l'espoir, sa mère et moi, de franchir les vingt lieues qui nous séparaient de lui, sans tomber dans les lignes prussiennes. Mais à peine eûmes-nous passé Ardenay que nous aperçûmes, à la clarté de la lune, toute une suite de voitures d'ambulance et de fourgons qui se dirigeaient vers le Mans. Les cavaliers de l'escorte nous apprirent alors qu'un échec venait d'être subi près d'Epuisay et que l'armée battait en retraite. Rien ne ressemblait moins, d'ailleurs, à une débâcle que cette retraite. Les prolonges se suivaient avec ordre, sans hâte, et la discipline la plus exacte régnait dans les rangs. Arrivés à Saint-Calais, sur les onze heures, nous y trouvâmes l'annonce, à peu près officielle, de l'entrée des Prussiens pour le lendemain matin. Le lendemain, dimanche, après une messe entendue avant jour, dans une église presque

Digitized by Google

Le général Chanzy n'avait donc plus d'autre plan à concevoir et à exécuter que de se tenir inébranlable sur les positions qu'il avait habilement choisies et fortifiées de la Sarthe à l'Huisne et de l'Huisne au cours supérieur de la Sarthe.

Nulle situation, il faut le dire, ne se prête mieux à la défense que celle du Mans. Deux rivières, un terrain accidenté, des bouquets de bois et des édifices sans nombre épars dans la campagne, villas, châteaux, fermes: tel est l'aspect riche, varié et abondant en ressources stratégiques que présente le pays. Une première ligne de fortifications naturelles s'étend à quatre kilomètres de la ville, d'Arnage, sur la Sarthe, à Yvré sur l'Huisne, en suivant un chemin

déserte, nous essayâmes vainement de poursuivre notre voyage, personne ne se souciant de nous conduire par des routes infestées d'ennemis. Et, à 9 heures, le prince Frédéric-Charles entrait dans la ville, à la tête de 10,000 hommes et de 40 canons, et nous nous y trouvâmes confinés, pendant six jours, d'abord par le refus d'un sauf-conduit, puis par l'impossibilité de trouver le moindre véhicule dans un pays où tout avait été réquisitionné. Nous dûmes, pendant six jours, subir, je ne dirai pas l'insolence allemande, car je dois reconnaître qu'aucun des chefs avec lesquels je fus en rapport, ne manqua aux égards qu'inspirent naturellement l'âge et le malheur; mais nous dûmes subir la vue, les chants et jusqu'aux services de nos ennemis dans l'hôtel où ils avaient daigné, par commisération, nous laisser, entre leurs généraux et leurs aides-de-camp, un exigu réduit. Je dis *services*, car le service de l'hôtel avait été accaparé, dès l'arrivée des Prussiens, par deux femmes avec lesquelles nous avions voyagé depuis le Mans, sans nous douter, bien que la plus jeune, belle et forte blonde d'une trentaine d'années, rappelât, d'une manière frappante, le type allemand, qu'elles allaient, à heure dite, au devant des vainqueurs. Ces femmes venaient de Versailles, disaient-elles, pour voir le fils de l'une d'elles qui faisait partie de l'armée française. Afin de le trouver, elles avaient *visité tous les camps des environs du Mans*, puis, s'étant adressées à l'état-major, elles avaient su qu'il était à Saint-Calais. Arrivées dans cette dernière ville, elles poussèrent des gémissements en apprenant ou feignant d'apprendre que son régiment venait de partir; mais, au lieu de partir elles-mêmes et d'aller le rejoindre, ce qui leur était très-aisé, la voiture allant reprendre le chemin du Mans, elles attendirent tranquillement les Prussiens; puis, dès qu'ils parurent, elles jouèrent un rôle des plus actifs. Le maître et la maîtresse de *l'hôtel de France*, où nous étions, avaient perdu la tête; elles s'offrirent pour les suppléer, et l'on ne put, dès lors, rien avoir que par elles.

Ainsi, tandis que nous ignorions les moindres projets de l'ennemi, ces femmes arrivaient à petites journées de Versailles, le quartier-général du roi Guillaume, *visitaient tous nos camps* et se trouvaient à Saint-Calais pour y recevoir le prince Charles. J'ai pu admirer l'organisation de l'armée allemande, sans avoir eu toujours à me louer de sa police militaire, mais je n'ai pu qu'admirer sans réserve sa police politique.

Digitized by Google

connu sous le nom de *Chemin-aux-Bœufs,* que dominent le *Vert-Galant* et la *Tuilerie* sur la route de Tours, le *Tertre-Rouge* sur la route de Vendôme par Parigné-l'Evêque, et le plateau d'*Auvours* commandant à la fois le cours de l'Huisne, le chemin de fer de Paris et la bifurcation des deux routes de Paris et de Vendôme par Saint-Calais. Au nord de l'Huisne, le plateau de Sargé offre également, à une distance de six à sept kilomètres, une série de positions avantageuses. Enfin, par delà cette première ligne, s'en trouve une seconde formée par les bourgs de Parigné, Ardenay, Connerré, etc.

Mais l'ennemi avançait avec une telle impétuosité, malgré le froid et la neige, que ces villages furent abandonnés sans une résistance suffisante. Le fait est qu'on ne s'attendait point à une attaque si prompte et si hardie, et qu'il y eut flottement dans les troupes.

C'était le lundi 9 janvier. Le général Chanzy donna aussitôt pour instructions de reprendre partout l'offensive. — « Si l'ennemi avance aussi effrontément, disait-il, c'est, il est pénible de l'avouer, parce que nous ne lui opposons nulle part une résistance sérieuse, alors que nous disposons partout de forces au moins égales aux siennes. La retraite ne mène à rien; elle n'est que le principe d'un désordre que nous devons éviter à tout prix. » — Et il donna l'ordre de réoccuper, coûte que coûte, Parigné-l'Evêque, de rejeter l'ennemi par delà Ardenay, de le prendre en flanc sur sa gauche, de l'attaquer, sur sa droite, à Thorigné et à Connerré. — « Nul ne doit songer à la retraite sur le Mans, ajoutait-il, sans avoir tenu jusqu'à la dernière extrémité. Ce n'est qu'alors qu'on pourrait songer à venir se replacer sur les positions de défenses assignées primitivement à chaque corps, et cela pour les défendre à outrance... Il n'y a point à alléguer le mauvais temps; il est le même pour tous, et les Prussiens ne s'en préoccupent pas [1]. »

M. de Freycinet attribue surtout la défaite du Mans à l'état maladif du général Chanzy. Assurément ces instructions ne révèlent point un esprit ni un cœur malades.

Nous sommes bien obligé maintenant de faire connaître l'état

[1] *La deuxième Armée de la Loire,* p. 293.

Digitized by Google

des troupes. — « Elles ne tiennent plus debout, écrivait le général Rousseau de celles de sa division, et sont incapables de se porter aujourd'hui sur Connerré. » — « Mes troupes, écrivait, de son côté, le général Goujard, ont été toute la journée en marche, toute la nuit sous les armes et en alerte... Le 62e, qui n'a pas tenu à la *Belle-Inutile* et avec lequel je l'ai attaquée de nouveau ce matin, ne compte plus que 150 hommes, etc. » — Et le général de Jouffroy : « Mon général, écrivait-il, le 10 janvier, vos ordres sont exécutés ; j'ai prescrit que toutes mes troupes soient prêtes à prendre les armes, demain matin, à six heures ; mais, je vous l'ai dit de vive voix, je vous l'ai fait répéter par mon chef d'état-major, ce n'est pas impunément qu'on impose à des soldats trois semaines de marches incessantes et de combats ; que, sans tenir compte des rigueurs de la saison, du mauvais état de leurs chaussures et de leur habillement, on les conduit, de succès en succès, jusqu'aux faubourgs de Vendôme, pour les faire passer ensuite, sans admettre qu'ils soient entamés, au travers des lignes d'un ennemi dont la seule préoccupation était de nous envelopper.

» Ce soir, après avoir soutenu une lutte incroyable depuis le 6, après être restés vingt-quatre heures sans manger, mes soldats, par une neige intense, couchent dans la boue, sur la route de Tours.

» Malgré tout, il faudra demain aborder Changé ; nous y serons ; j'en ai pour garant le zèle et le courage des chefs de corps et le dévouement d'une partie de leurs soldats. Je ne peux pas dire que nous y serons avant huit ou neuf heures à peine. En raison des difficultés de la situation, de l'insuffisance des cadres, je commettrais une grande faute, en vous cachant, en quoi que ce soit, la vérité. Si j'avais à ma disposition des troupes fraîches, je me ferais certainement fort de sauver le Mans par des manœuvres hardies. Ces troupes fraîches, je ne les ai pas ; je dois me renfermer strictement dans les limites de la voie qui m'est tracée. Je ferai pour le mieux, c'est-à-dire ce qu'il est humainement possible de faire. Il reste à savoir ce qu'est le possible [1]. »

Sans doute toutes les troupes n'avaient pas autant souffert que la

[1] *La deuxième Armée de la Loire*, p. 571.

Digitized by Google

division de Jouffroy qui, depuis la mi-décembre, faisait le rude métier de colonne volante; mais toutes étaient fatiguées, plus fatiguées surtout que les Prussiens, parce qu'elles étaient plus neuves sous les armes, et que leurs cadres, incomplets et inexpérimentés, laissaient beaucoup à désirer pour la partie administrative. Ainsi les distributions n'étaient pas toujours régulières, bien que les approvisionnements ne manquassent pas [1]. Chez les Prussiens, au contraire, le soldat avait tout à point. Habitué, en outre, au climat du Nord, il avait beaucoup moins à souffrir, que nos jeunes et vieilles recrues, du froid exceptionnel qui pesait sur tous. Ajoutons enfin que le soldat prussien était vainqueur, ce qui double l'énergie, tandis que nous, qui nous appelions naguère les *Enfants chéris de la Victoire,* nous étions vaincus, ce qui toujours plus ou moins paralyse les forces.

Tel était l'état vrai de la situation, lorsque, sur les ordres réitérés du général Chanzy, l'offensive dut être reprise sur toute la ligne. Parigné-l'Évêque fut occupé dès le matin du 10, mais, par suite de fausses manœuvres, et après un combat où, de part et d'autre, on se battit avec acharnement, ce village fut abandonné. Les Allemands, s'avançant alors hardiment, s'emparèrent de Changé, au pied du Tertre-Rouge. Sur la route de Saint-Calais, au lieu de pousser jusqu'à Ardenay, le général Pâris se borna à occuper le plateau d'Auvours. Sur l'Huisne, nous perdîmes Champagné. Enfin, au nord de l'Huisne, la division de Bretagne soutint un brillant combat à Saint-Hubert, et le reste du 21e corps maintint énergiquement ses positions.

Mais Champagné était une perte grave à cause de son pont sur l'Huisne. Le général Chanzy donna l'ordre de le réoccuper à tout

[1] « Les officiers, pour la plupart inexpérimentés, omettaient d'envoyer quérir, en temps opportun, les objets mis à leur disposition, en sorte que les troupes souffraient dans le voisinage même des approvisionnements. Il arrivait aussi que la surveillance était insuffisante, et qu'un véritable pillage se produisait. » Freycinet, p. 341.

« Les vivres n'ont pas manqué, disait, de son côté, l'amiral Jauréguiberry, à l'Assemblée nationale; ils sont de bonne qualité. Des erreurs ou des fautes ont été parfois commises dans leur répartition; mais ce fait doit être attribué à la négligence de certains officiers qui ne s'occupaient pas de leurs hommes, et à la paresseuse imprévoyance du soldat jetant les provisions reçues pour trois ou quatre jours, afin de n'avoir pas la peine de les porter. »

Digitized by Google

prix, ce qui fut fait, le soir même, par le colonel Bel à la tête de la 1re légion de mobilisés de la Loire-Inférieure.

En définitive, le résultat de la journée était celui-ci : nous avions complétement perdu notre seconde ligne, celle de Changé, Parigné, Ardenay, Connerré ; mais nous conservions intacte le première, celle d'Arnage, la Tuilerie, le Tertre-Rouge et le plateau d'Auvours où tout faisait espérer que nous tiendrions à outrance; car, enfin, ces dernières positions avaient été habilement fortifiées, et les pertes considérables que les Allemands avaient subies dans la journée du 10, ne pouvaient qu'altérer leur confiance. A la seule affaire de Changé, et dans une seule brigade, le général Rothmaller avait été blessé, un major, un adjudant de régiment et plusieurs officiers avaient été tués.

« La situation est grave, écrivait, le soir, à ses généraux, le commandant en chef. Il s'agit d'en sortir avec honneur et succès. » Et il prescrivait les mesures à prendre, tant pour repousser l'ennemi des positions dont il s'était emparé, que pour assurer la défense de celles que nous devions, disait-il, conserver *coûte que coûte et sans aucune pensée de retraite.* — Puis revenait sa recommandation habituelle : — « On prendra l'offensive partout où cela sera nécessaire et possible, tout en faisant fortement garder en arrière les positions sur lesquelles on doit se replier. »

Mais, nulle part, les Prussiens n'attendirent notre attaque, et, sur tous les points, l'action fut vive, acharnée. Au nord de l'Huisne, le général Jaurès se maintint énergiquement à Pont-de-Gennes ; mais, au sud, nous perdîmes Champagné, où fut tué le colonel Bel, et le plateau d'Auvours lui-même fut occupé sans avoir été convenablement défendu. Ce fut alors que le général Goujard, se mettant à la tête d'une colonne d'attaque, d'environ deux mille hommes, composée du 1er bataillon des *Volontaires de l'Ouest,* des mobiles des Côtes-du-Nord et de quelques débris ralliés du 17e corps, aborda résolûment la position et la reprit après une action des plus brillantes et des plus vigoureusement menées. « Les Volontaires de l'Ouest s'étaient montrés héroïques, dit le général Chanzy. Ils avaient soutenu, sans hésitation, la terrible fusillade qui les accueillit et

Digitized by Google

s'étaient battus corps à corps; mais leurs pertes étaient considérables [1]. »

Là, périrent, entre autres, les capitaines de Bellevue et Dubourg, comme La Brosse à Cercotte, comme Troussures et ses braves compagnons à Loigny, non moins sublimes tous en combattant pour la France, qu'ils l'avaient été à Mentana en combattant pour l'Église.

Entre Auvours et Changé la lutte eut plus d'une péripétie, dont aucune ne nous fit perdre notre ligne suprême de défense. Les régiments épuisés de la division de Jouffroy n'en tinrent pas moins fermes sur leurs positions, dont nul effort ne put les déloger. L'ennemi chercha alors à les tourner afin de pénétrer dans la vallée de l'Huisne; mais l'amiral Jauréguiberry, qui, suivant le mot du commandant en chef, menait les choses avec *son entrain et sa vigueur habituels,* y porta la brigade Desmaisons qui refoula les Prussiens, dont toute l'ardeur demeura dès lors impuissante. Ce fut en conduisant le secours envoyé par l'amiral que tomba, mortellement blessé, le lieutenant-colonel d'état-major de Lambilly, l'*un des officiers les plus vigoureux de l'armée* [2].

Lorsque la nuit vint, c'est-à-dire à six heures du soir, nous n'étions entamés, en définitive, sur aucun point. Si nos pertes étaient sérieuses, celles de l'ennemi étaient plus considérables encore, grâce à l'avantage de nos positions. Un mouvement très-considérable de son artillerie, qui s'était reportée en arrière et en colonnes sur les principales routes, pouvait même faire croire à quelque pensée de retraite. Nos troupes étaient très-fatiguées; elles avaient à peine eu le temps de manger, mais leur attitude avait été bonne et devait donner confiance; « pour tout le monde, dit le général Chanzy, nous avions le succès. » On s'attendait, il est vrai, à une troisième et très-chaude journée; mais, plus que jamais, on comptait sur la victoire.

Un événement imprévu mit tout à coup à néant ces flatteuses prévisions. « S'il ne se fût pas passé, dit le correspondant du

[1] *La deuxième Armée de la Loire,* p. 315.
[2] *La deuxième Armée de la Loire,* p. 317.

Digitized by Google

journal *le Herald*, le résultat eût été désastreux pour les Allemands; il eut lieu et renversa les espérances des Français.

» L'obscurité s'était répandue sur le champ de bataille, poursuit le même correspondant; je devrais plutôt dire que la journée était finie, car la soirée n'était pas très-obscure; on pouvait distinguer les vastes champs de neige tachetés, çà et là, par de noirs objets, les corps des victimes, tandis que des bouquets de bois se dressaient au milieu de ces champs neigeux.

» Soudainement, et évitant toute disposition préparatoire qui aurait pu attirer l'attention, un corps considérable d'Allemands s'avança vers la Tuilerie, la position la plus importante, à la droite des Français. »

Cette attaque de nuit, attaque inopinée et rapide, produisit un effet dont on ne peut être très-surpris sur des troupes qui voyaient le feu pour la première fois. Et quelles troupes! des mobilisés du camp de Conlie, c'est-à-dire de vieux garçons qui avaient perdu, dans les labeurs de la vie, l'entrain de la jeunesse, et dans la boue d'un camp, qui ne fut jamais qu'un cloaque, la rude énergie de leur caractère. Les mobilisés bretons étaient *animés des meilleures dispositions,* dit le général Chanzy, et, le jour même, les Prussiens avaient éprouvé sur l'Huisne le *courage du corps de Bretagne* [1]; mais, à la Tuilerie, les 9 ou 10,000 mobilisés bretons, qu'on venait d'envoyer de Conlie au commandant en chef, n'étaient même pas des soldats. Ils portaient encore les sabots de leurs villages; leurs armes étaient de différents modèles, à petite portée, et à peine savaient-ils s'en servir, car, *à leur arrivée au Mans,* dit le général Chanzy, ils n'avaient même pas encore les *munitions qui leur étaient indispensables* [2]. Ajoutez que leurs *cadres n'étaient pas sérieux:* aussi n'avaient-ils pas plus de confiance dans leurs chefs que dans leurs armes. La conséquence fut qu'après l'échange de quelques coups de feu, ils cédèrent à une panique déplorable. Tout pouvait cependant encore être réparé; mais les paniques sont, de leur nature, contagieuses, et elles le deviennent surtout dans les

[1] *La deuxième Armée de la Loire,* p. 320.
[2] *La deuxième Armée de la Loire,* p. 306.

Digitized by Google

ténèbres, parce qu'on ne peut se rendre compte exactement de rien. Les troupes du général de Jouffroy, qui étaient épuisées de faim et de fatigue, furent les premières ébranlées et abandonnèrent le Tertre-Rouge.

Les Prussiens, plus libres alors dans leurs mouvements, se dirigèrent en masse sur le plateau d'Auvours qui fut emporté. Seul, le général de Roquebrune tenait encore sur la rive gauche de l'Huisne; mais il allait être débordé et pouvait être complétement enveloppé par une marche rapide sur Pontlieue. La retraite derrière la Sarthe devenait donc une nécessité. — « Le cœur me saigne, écrivait le commandant en chef, le 12 janvier, à sept heures du matin, à l'amiral Jaurèguiberry, mais quand vous, sur qui je compte le plus, déclarez la lutte impossible et la retraite indispensable, je cède. »

M. de Freycinet attribue le désastre du Mans à trois causes: d'abord l'état de souffrance dans lequel était alors le général Chanzy [1]. J'ai déjà dit que cette cause me paraissait peu sérieuse. En second lieu, la manœuvre heureuse et rapide par laquelle le prince Charles avait lancé des troupes le long du Loir, de manière à séparer définitivement les généraux de Jouffroy, de Curten et Cleret du gros de l'armée, qui se trouva ainsi privée de 15 ou 18,000 combattants aguerris. L'assertion n'est vraie qu'en ce qui concerne le général de Curten, lequel ne put arriver à temps. Le général Cleret devait, en effet, rester dans le val de la Loire, pour couvrir Saumur. Quant au général de Jouffroy, nous l'avons vu luttant au Tertre-Rouge, pendant toute la journée du 11. Ce qui est vrai seulement, c'est que le général de Jouffroy, qui guerroyait encore le 7 aux portes de Vendôme, au lieu de se replier sur le Mans par les voies directes, se jeta sur la gauche pour éviter sans doute d'être enveloppé; il allongea ainsi sa route, rencontra des chemins impraticables et ne put arriver que le 10 au soir, dans un état fâcheux d'épuisement.

Enfin, la dernière cause signalée par M. de Freycinet et la plus

[1] « Par une coïncidence fâcheuse, à ce moment, le général Chanzy était souffrant. On ne saurait douter que cette circonstance n'ait exercé sur les événements une certaine influence. » — P. 221.

Digitized by Google

importante, est l'insuffisance des forces affectées à la position de la Tuilerie, et la qualité des troupes auxquelles cette clef du Mans était confiée. Ici nous touchons le point vrai, non pas qu'il fallût peut-être plus de 9 ou 10,000 hommes pour garder les hauteurs du Vert-Galant. Le général Chanzy avait d'ailleurs plus d'une clef à garder, et le Tertre-Rouge et le plateau d'Auvours, et Pont-de-Gennes et Champagné devaient également appeler son attention la plus constante. Or, les relations allemandes calculent que la ligne française, ayant un développement d'environ trois milles (22 kilom. 224 m.), ne comptait, à peu près, que quatre hommes par longueur d'un pas. Aussi la signalaient-elles comme *faiblement occupée*. Plus tard, il est vrai, lorsque l'armée fut repliée sur ses dernières positions, le front de bataille ne fut plus que d'un mille et demi (11 kilom. 112 m.) [1]. On avait fait espérer au général Chanzy qu'il trouverait au Mans un renfort de 60,000 mobilisés, organisés à Conlie, et, au lieu de 60,000, il n'en avait trouvé que 9 ou 10, désorganisés beaucoup plutôt qu'organisés, car non-seulement Conlie n'avait rien produit de sérieux, suivant le mot du général, mais les meilleures dispositions s'y étaient amorties.

Telle fut la cause vraie du désastre. Maintenant était-il prudent de confier la Tuilerie à des bandes qui ne savaient pas le premier mot de la guerre? Il est impossible de répondre affirmativement. Le commandant en chef avait destiné ce poste au général de Curten, qu'on attendit jusqu'au matin du 11, mais qui, retardé d'une étape par la rupture du chemin de fer de Tours, délogeait les Prussiens d'Ecommoy, au moment où les Prussiens nous délogeaient de la Tuilerie.

Le général de Curten n'arrivant pas, il était très-important de donner aux mobilisés un autre appui; mais toutes les troupes avaient alors leur destination. On compta trop peut-être sur l'artillerie qui, en effet, devait jouer le principal rôle sur ces hauteurs, et qui en joua un des plus marquants pendant toute la journée du 11. On supposa que des troupes fraîches vaudraient autant, quoique novices, que les soldats fatigués du Tertre-Rouge. Enfin,

[1] *Guerre de France*, 1870-1871. — Zurich. — Roustow, 4e livraison.

Digitized by Google

il faut bien le dire, dans une armée, toute de recrues, le choix n'était pas toujours aisé. Rien n'indique encore qu'une attaque de jour sur le Vert-Galant eût réussi; mais la nuit, après une longue bataille qu'on croit terminée, la surprise et l'obscurité doublent et triplent la faiblesse.

Le désastre, en définitive, était grand et menaçait d'être complet. Adossée à l'Huisne et à la Sarthe, qu'elle ne pouvait passer que sur un petit nombre de ponts, l'armée pouvait d'autant mieux être détruite qu'une grande partie était débandée et encombrait les issues. Il fallut toute l'énergie de ceux qui luttaient encore pour contenir les Allemands, et toute la fermeté des généraux pour organiser la retraite. Sans doute, l'ennemi nous avait fait, en six jours, 16,000 prisonniers; il nous avait enlevé douze pièces d'artillerie et six locomotives; mais enfin l'armée existait encore, et ce ne fut pas sans surprise que, le 15 janvier, c'est-à-dire trois jours après la prise du Mans, le grand-duc de Mecklembourg se vit tout à coup barrer le chemin à Sillé-le-Guillaume par le général Jaurès et le 21e corps. Il en éprouva une telle émotion, qu'il retourna, le soir même, à Conlie, tandis que Jaurès reprenait tranquillement le chemin de Laval.

Ce même jour, 15 janvier, l'amiral Jauréguiberry soutenait une lutte de huit heures avec 12,000 hommes, contre 40,000 Prussiens, à Saint-Jean-sur-Erve, et n'était délogé d'aucune de ses positions. L'insuffisance seule de ses forces, qui ne lui permettait pas d'empêcher l'ennemi de le déborder, lui fit, à la nuit, continuer sa retraite.

Ces deux combats qui, en toute circonstance, eussent fait honneur à une armée, furent les derniers de la campagne. Soit que la leçon qu'il venait de recevoir eût rendu l'ennemi moins entreprenant, soit que la nature du pays, où chaque chemin avec ses talus devenait une redoute, effrayât sa prudence, il renonça à une poursuite active et sérieuse. En nous fermant le chemin de Paris, son but principal, il faut bien le dire, était atteint.

Et cependant Chanzy n'abandonnait point son idée fixe et généreuse de marcher sur la capitale. Vaincu au Mans, il voulait se re-

Digitized by Google

tirer sur Alençon, afin de rallier les deux corps qui s'étaient formés en Normandie et se porter avec eux sur la Seine. Obligé, par ordre supérieur, de prendre la direction de Laval, il ne tarda pas à revenir à sa pensée première. Il proposait au ministre de donner au général de Colomb et au 17e corps la mission de défendre la Bretagne, en couvrant Rennes et Nantes, et de grouper sous ses ordres les forces bretonnes sous quatre chefs, dont *Charette et Cathelineau, ayant chacun de 10 à 15,000 hommes et une zone à protéger,* tandis que lui-même se porterait avec les 16e, 19e et 21e corps, en avant de Caen, *prêt à marcher sur Paris, dès que Faidherbe pourrait reprendre l'offensive.*

Ce plan fut agréé, et l'armée, reconstituée en dix jours, comptant 150,000 hommes, indépendamment des mobilisés bretons, dont l'organisation se poursuivait, comptant en outre 6,000 cavaliers et 54 batteries, se tint prête, le 28 janvier, à rentrer en campagne ; mais, le 29, à midi, arriva la nouvelle de l'armistice. Nous nous expliquerons plus tard sur cette convention léonine que le triste gouvernement du 4 Septembre s'était mis dans la fatale nécessité d'accepter en s'enfermant dans Paris. Grâce à elle, nous perdions nos lignes du Cher et de la Vienne, une partie de la Normandie et de la Picardie, qu'on n'avait pu nous enlever, et toute la Bourgogne : une reprise d'armes devenait, dès lors, impossible. Ce n'était pas seulement la capitulation de Paris, c'était la capitulation de la France.

Comme nous ne pouvions cependant nous livrer nous-mêmes, pieds et poings liés, il importait, tout en négociant, de disposer les forces qui nous restaient le plus utilement possible. Le général Chanzy ne pouvait d'ailleurs consentir à désespérer. « Si le pays voulait sérieusement se défendre, dit-il, il se trouvait encore en état de lutter, malgré tant de désastres. Le tout était de prendre cette résolution en acceptant d'avance et sans faiblesse toutes les conséquences qu'elle devait forcément entraîner [1]. »

N'y avait-il pas là une illusion généreuse? Dans les bureaux

[1] *La deuxième Armée de la Loire,* p. 429.

Digitized by Google

même de Gambetta, qui prêchait la guerre à outrance, on ne croyait pas à sa possibilité[1]. »

Pour qu'un peuple, d'ailleurs, se voue à la mort et à la ruine, il faut, non-seulement qu'il défende sa patrie, mais encore que cette patrie ne soit pas tombée aux mains d'intrigants qui le méprisent assez pour ne vouloir pas même lui demander son avis.

Assurément, ce n'est pas à nous, hommes de foi et vieux royalistes, qu'on reprochera d'avoir marchandé notre sang et notre argent pour la France; mais lorsque nous entendons, par exemple, le général Faidherbe nous dire que si nos efforts eussent été couronnés de succès, c'eût été *à la grande gloire de M. Gambetta,* nous nous demandons, en vérité, si c'était là le but que poursuivaient les braves qui se faisaient tuer sur tous nos champs de bataille. *La gloire de M. Gambetta!* Est-ce que, par amour de la République, nous entendons revenir au culte des idoles?

Nous le déclarons hautement, la lutte, suivant nous, était devenue impossible; mais nous n'en louons pas moins le général Chanzy d'avoir tout fait pour la rendre possible jusqu'à la dernière heure. Le danger était maintenant sur la Vienne; il obtint de transporter son armée sur cette rivière, tandis que la garde de l'Ouest demeurait confiée, suivant le plan primitif, au général de Colomb, ayant sous ses ordres les généraux Saussier, Lipowski, Goujard, Charette, Pâris, Maurandy, Cathelineau et le capitaine de vaisseau Berranger. Charette, le glorieux blessé de Loigny, devait commander de Domfront à Mayenne. Cathelineau qui, pendant toute la campagne avait fait preuve d'une énergie héréditaire dans sa famille et d'une activité au dessus de son âge, était chargé de la défense de Château-Gonthier, du cours inférieur de la Mayenne et de l'Anjou jusqu'à la Loire.

[1] « Après l'armistice, la question s'est posée de savoir si la guerre devait ou non être continuée... Mon opinion personnelle a toujours été qu'après la chute de Paris la guerre serait fort difficile à soutenir, moins à cause de l'insuffisance des ressources du pays, que des dispositions morales de la population. » Freycinet, p. 326. — M. de Freycinet va plus loin; suivant lui, l'armistice, par ses concessions imprudentes, faisait à la France une situation telle qu'il lui était à peu près impossible de conserver même *une sérieuse apparence de dispositions belliqueuses* (p. 327).

Digitized by Google

Telle était la répartition de l'armée, et partout l'instruction était hâtée, l'organisation était complétée [1], lorsque fut signé définitivement le traité auquel nous avaient réduits les folies de l'Empire, les inepties du gouvernement qui lui succéda, et, il faut le dire, le travail persévérant et dissolvant de la Révolution. Trois invasions, telles que nous n'en vîmes jamais qu'au temps de la démence de Charles VI ; trois ou quatre millions d'hommes tués, le drapeau français arboré comme un trophée de nos défaites, dans tous les arsenaux et jusque dans les écoles de l'Allemagne, enfin deux provinces rayées de la carte de la France, tel est, en définitive, malgré le courage de nos soldats et des victoires que nous n'avons pas été des derniers à admirer et à célébrer, le bilan définitif de la Révolution. Et, lorsqu'en présence de ces douleurs, un noble prince, qui ne saurait être le représentant de la Révolution sans se renier lui-même, ose rappeler le drapeau de Jeanne d'Arc et de Henri IV, de Rocroi et d'Alger, ce drapeau de la délivrance et des conquêtes durables, qui eut ses épreuves, sans doute, ses humiliations jamais, pourrions-nous ne pas sentir battre nos cœurs à de si patriotiques souvenirs et de si royales paroles ?

Dans le prochain article nous esquisserons l'histoire de l'armée du Nord, puis la douloureuse campagne de Bourbaki, et, à cette occasion, nous dirons, pièces en mains, quels services nous a rendus Garibaldi, ce héros chéri du télégraphe.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

[1] Ce fut, en définitive, la *deuxième armée de la Loire* qui fournit à l'armée de Versailles la plupart de ses meilleurs régiments.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

DIALOGUES DES VIVANTS ET DES MORTS *

X

LE NUMÉRO 606.

M. Jules Simon, M. Ernest Picard, un huissier.

Le théâtre représente le cabinet du ministre de l'instruction publique et des cultes, à Versailles.

SCÈNE PREMIÈRE.

M. JULES SIMON, *entrant et déposant sur une table couverte d'un tapis de velours vert un portefeuille de maroquin rouge.*

C'est tout de même une belle chose que d'être ministre ! Voilà plus d'un an que je le suis, et bien loin d'éprouver la moindre lassitude, je ressens chaque jour une satisfaction plus profonde ! Comment ceux-là font-ils pour supporter l'existence, qui ont été ministres et qui ne le sont plus ? Sortir de la vie, passe encore ; mais sortir du ministère, voilà l'infortune à laquelle nulle autre ne se peut comparer. Quand je pense à ce pauvre Jules Favre ! Certes, il a dû bien souffrir le jour où il lui a fallu reconnaître, en pleine Cour d'assises, que madame Jules Favre s'appelait madame Vernier,

* Voir la livraison de septembre, pp. 206-228.

Digitized by Google

et confesser que, lorsqu'il avait à faire certaines déclarations devant l'officier de l'état-civil, il *perdait la tête!* Et cependant j'estime qu'il a dû souffrir davantage encore le jour où il s'est vu réduit à abandonner son portefeuille! *(Il verse quelques larmes.)* Et cet infortuné Picard! Il se consolera peut-être de n'avoir pas pu être gouverneur de la Banque; mais se pourra-t-il consoler jamais de ne plus être ministre de l'intérieur? Le pauvre homme! *(Il s'essuie les yeux.)*

SCÈNE II.

M. JULES SIMON, UN HUISSIER, M. ERNEST PICARD.

L'HUISSIER, *annonçant.*

Monsieur Picard.

M. Picard serre la main de M. Simon, prend un fauteuil et s'asseoit en face de son ancien collègue.

M. PICARD, *avec un sourire.*

Eh bien! vous êtes toujours ministre!

M. SIMON, *avec un soupir.*

Comme vous le voyez.

M. PICARD.

Entre nous, mon ami, j'admire votre courage, et que vous puissiez vous résigner à faire ainsi, chaque jour, le sacrifice de vos plus chères opinions?

M. SIMON.

Je ne sais ce que vous voulez dire, Picard?

M. PICARD.

Avez-vous donc oublié déjà le siége de Paris et les grandes choses que vous avez accomplies pendant que l'ennemi était à nos portes? Vos collègues travaillaient à transformer l'armement; vous travailliez, vous, à *transformer l'enseignement;* ils s'efforçaient de faire des soldats avec des gardes nationaux; vous vous consacriez à faire des libres-penseurs avec des enfants. Enfin notre grande préoccupation était de chasser les Prussiens de nos murs; la vôtre était de chasser Dieu de nos écoles.

Digitized by Google

M. SIMON, *avec embarras.*

Il y a un peu d'exagération dans ce que vous dites; vous savez bien, mon ami, que notre grande préoccupation à tous, à vous comme à moi, ce n'était point de chasser Dieu, ni de chasser les Prussiens, c'était de sauver la République!

M. PICARD.

Sans doute, sans doute, vous avez mille fois raison. Aussi bien, était-ce au nom de la République que vous applaudissiez, le 5 octobre 1870, (il y a moins d'un an!) à l'arrêté du maire de Paris, Etienne Arago [1], instituant, à l'Hôtel-de-Ville, une Commission d'enseignement dont faisaient partie, avec Mottu, Clémenceau, Pouchet, Sauvestre, Rousselle, mesdames Chenu et Coignet et madame Jules Simon.

M. SIMON.

Mesdames Chenu et Coignet sont des dames parfaitement honorables...

M. PICARD.

A qui le dites-vous? — Le 8 octobre, pendant qu'un certain nombre de citoyens, réunis sur la place de Grève, demandaient l'élection de la commune de Paris, la Commission d'enseignement, réunie dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, décidait : « 1° Que l'instruction serait gratuite et obligatoire; 2° que l'*enseignement de l'État devait être purement laïc;* 3° qu'*il ne serait jamais question de Dieu dans les écoles, le sentiment religieux ne répondant à aucune connaissance déterminée.* » Vous vous êtes empressé d'adhérer à ce programme, et d'écrire au maire de Paris une seconde lettre, complément de celle que vous lui aviez adressée le 5 octobre; vous l'engagiez à créer des écoles normales de jeunes filles, et pour l'*enseignement de la morale, vous vous en référiez,* vous ministre de l'instruction publique et des cultes, *aux principes de la commission,* laquelle proscrivait tout enseignement religieux dans les écoles de l'Etat et des communes.

[1] Auteur de comédies et de vaudevilles dont les principaux sont : *le Cabaret de Lustucru, Brelan de Troupiers, une Invasion de Grisettes, le Démon de la Nuit, les Mémoires du Diable, la Fille du Portier* et *les Malheurs d'un joli Garçon.*

Digitized by Google

La Commission qui avait l'honneur de renfermer madame Jules Simon dans son sein avait posé le principe, et vous lui aviez donné une consécration officielle : M. Mottu et M. Bonvalet, M. Loiseau-Pinson et M. Tony-Mollin se chargèrent de l'application. Les crucifix furent brisés, arrachés des écoles ; les Frères de la Doctrine chrétienne et les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul en furent chassés. — Notez bien, mon cher ami, que je ne blâme pas, que je ne critique pas ; je me borne, en ce moment, à une simple exposition de faits.

M. SIMON, *d'un air résigné.*

Vous pouvez continuer.

M. PICARD.

Puisque vous le permettez... Vous vous rappelez peut-être que c'est le 5 janvier que commença le bombardement de Paris et que les premiers obus éclatèrent sur les quartiers de la rive gauche.

M. SIMON.

Je me le rappelle d'autant mieux que c'est précisément ce jour-là que j'écrivis à Lavertujon cette lettre qui produisit en province un effet si considérable. J'y déclarais que tous mes collègues étaient décidés, comme moi, à s'ensevelir sous les ruines de la capitale et à mourir plutôt que de se rendre. Je terminais par cette phrase : *Plutôt Moscou que Sedan !*

M. PICARD.

Peste ! la phrase est belle..., presque aussi belle que celle de Jules Favre : *Pas une pierre de nos forteresses, pas un pouce de notre territoire !* Lavertujon a dû publier la vôtre dans *la Gironde :* Je suis sûr qu'elle aura fait merveille sur les bords de la Garonne. — Hé bien ! donc, le 5 janvier, tandis que les Prussiens bombardaient la rive gauche, sur la rive droite la Commission d'enseignement se réunissait sous la présidence de madame Jules Simon. Madame Coignet, qui était en verve ce jour-là, réprouva avec énergie le principe de la liberté d'enseignement : « Nous n'accorderons rien (ce sont ses paroles) ; la liberté est bonne en principe, détestable en pratique. Si nous n'excluons pas absolument nos concurrents, il ne nous sera pas possible de lutter. Nous serons

Digitized by Google

vaincus, et ce sera comme si rien n'avait été fait. Commençons par former des générations selon nos idées; à celles-là nous pourrons accorder la liberté. Jusque-là réduisons nos adversaires au silence et à l'immobilité. » Madame Jules Simon approuvait hautement ce langage, et elle ajoutait : « Si nous admettons les représentants d'écoles libres élus dans les conseils d'examen, nous aurons des congréganistes, et c'est ce que nous ne voulons pas. Tout serait perdu. » Elle disait encore, à propos de la création d'écoles mixtes de garçons et de filles : « Nous n'entendons pas laisser appliquer notre idée par tout le monde... C'est l'Etat seul qui aura le privilége d'ouvrir des écoles mixtes. Ce n'est que plus tard, quand ces écoles auront réussi, que nous autoriserons les écoles libres : d'ailleurs, nous ne l'avons pas dissimulé : nous voulons surveiller les écoles libres, les contrôler, les réprimer. Il faut qu'elles cèdent, qu'elles succombent, qu'elles disparaissent! Accorder la liberté à nos adversaires, ce serait nous tuer. Ce serait insensé! » — Savez-vous, mon ami, que votre femme est presque aussi éloquente que vous?

M. SIMON.

Oui, elle parle bien, très-bien. Elle parle peut-être seulement un peu trop.

M. PICARD.

Pouvez-vous dire cela? Le 19 janvier, elle présidait une nouvelle réunion de la Commission, et, à l'heure même où nos troupes échouaient dans cette sortie sur Buzenval et Montretout, qui devait être la dernière, elle remportait une éclatante victoire; elle faisait décréter que, dans les conseils d'enseignement, les représentants des écoles libres seraient élus par l'Etat. Le discours qui lui valut ce succès restera l'un des plus remarquables qu'elle ait prononcés, et j'en veux du moins rappeler cette phrase : « Ne permettons pas aux écoles congréganistes de combattre, obligeons-les à obéir et à se taire. » — Après cet exposé de faits et ces citations, que vous ne me reprocherez pas, j'en suis sûr, d'avoir multiplié, car elles témoignent que les principes et les vues de madame Simon, sur cette question si grave, sont entièrement conformes aux vôtres, il ne reste plus qu'à conclure.

Digitized by Google

Comment se fait-il qu'après vous être prononcé, à Paris, pour la suppression de tout enseignement religieux, vous ayez déclaré, à Versailles, que vous tiendriez la main à l'exécution de l'article 33 de la loi de 1850, — de la loi Falloux! — qui dit que « l'enseignement primaire comprend l'*instruction morale et religieuse?* » Comment se fait-il qu'après avoir proclamé, au mois d'octobre 1870, que l'*enseignement devait être purement laïc,* vous vous soyez opposé, au mois de juillet 1871, à la fête *purement laïque* que notre vieil ami Hénon a voulu donner aux élèves des écoles de Lyon ?

M. SIMON.

Mais elle a eu lieu, votre fête, et elle a assez fait parler d'elle.

M. PICARD.

Elle a eu lieu, je le reconnais; mais il n'en reste pas moins que, d'après votre propre déclaration à la tribune, vous avez tout fait pour l'empêcher.

M. SIMON.

J'ai télégraphié au recteur de Lyon : « N'autorisez pas la fête des Écoles... »

M. PICARD.

Vous voyez bien...

M. SIMON.

Attendez un peu. Lorsque je télégraphiai au recteur de ne pas accorder son autorisation, je savais très-bien que son autorisation n'était pas nécessaire. L'article 8 de la loi du 20 juin 1854 dispose en effet que « les attributions déférées aux recteurs, par la loi du 15 mars 1850, en ce qui concerne l'instruction primaire publique ou libre, sont exercées par les préfets. » — Ce même article porte que les préfets sont placés, pour ces questions d'enseignement primaire, *sous l'autorité* du ministre de l'instruction publique et des cultes.

M. PICARD.

Eh bien ! alors, qu'avez-vous télégraphié à Valentin ?

M. SIMON.

Rien !

M. PICARD.

C'est sans doute Lambrecht, mon successeur, qui s'était chargé

Digitized by Google

de lui transmettre les ordres du gouvernement. Qu'a-t-il écrit à Valentin ?

M. SIMON.

Rien !!

M. PICARD.

Après cela, c'est Thiers qui correspond directement avec les préfets, par dessus la tête des ministres. Qu'est-ce que Thiers a dit à Valentin ?

M. SIMON.

Rien !!!

M. PICARD, *riant.*

Rien ! Rien !! Rien !!! Ah ! ah !! C'est parfait. Je vous fais amende honorable, mon ami, et je confesse que, dans cette affaire de Lyon, votre conduite a été irréprochable. Il est d'autres points, malheureusement, sur lesquels je crains bien qu'il ne vous soit plus difficile de vous justifier.

M. SIMON.

Et lesquels, s'il vous plaît?

M. PICARD.

Le jour où l'Assemblée, sur la proposition de M. de Cazenove de Pradines, un soldat du pape, un fils des preux.... *(Il rit.)*

M. SIMON.

Il conviendrait peut-être de n'en pas parler trop légèrement. Lorsqu'il est monté à la tribune, il portait encore les traces des blessures qu'il a reçues, au combat de Patay, à côté de son beau-frère et de son beau-père, morts tous les deux en héros pour la défense de la patrie ! *(Il verse quelques larmes!)*

M. PICARD.

Allons, voilà encore que vous pleurez. Si vous continuez, vous allez me faire pleurer; car, moi aussi, malgré des semblants de légèreté, j'ai le cœur sensible :

Tout Picard que je suis, je suis un bon apôtre.

Je ne conteste point d'ailleurs que les Zouaves pontificaux aient bravement fait leur devoir devant l'ennemi et qu'ils n'aient payé de

Digitized by Google

leur personne beaucoup plus qu'on ne l'a fait dans notre parti. Mais quoi ! où est le mérite de courir au devant de la mort, lorsque l'on croit à une autre vie et à une récompense éternelle, lorsque l'on a devant les yeux, comme Étienne le martyr, les cieux ouverts et l'ange qui descend une palme à la main ! Celui qui ne croit à rien, et qui, possédant toutes ses aises en cette vie, affronte la mort, voilà pour moi le vrai héros ; je n'en connais pas d'autre !

M. SIMON.

Aussi, mon ami, mon admiration pour vous serait-elle sans bornes si, pendant le siége, vous étiez allé vous faire casser la tête, au premier rang d'un bataillon de marche, au lieu de vous appliquer, comme vous l'avez fait, à mettre en pratique la sage maxime de cet autre Picard, que vous citiez tout à l'heure avec tant d'à-propos :

Qui veut voyager loin ménage sa monture;
Buvons, mangeons, dormons et faisons feu qui dure.

M. PICARD.

Voyons, Simon, soyons de bon compte. Pouvais-je, moi, ministre des finances, aller au feu comme un simple chef de division ? Ce n'est pas seulement ma personne, c'est le crédit de la France que j'aurais exposé ! En avais-je le droit ? — Au surplus, ce n'est point de cela qu'il s'agit, mais de la proposition Cazenove. L'Assemblée décide, — c'était, je crois, le 15 mai dernier, — que « des prières publiques seront adressées au ciel afin d'apaiser nos discordes civiles et de mettre un terme aux maux qui nous affligent. » Aussitôt vous écrivez à tous les évêques pour leur signaler l'importance de cet acte, et, avec une onction véritablement touchante, vous les invitez à donner une grande solennité à la célébration des prières votées par la Chambre. Et quand vous écriviez cette circulaire, vous aviez devant vous, sous votre main, — tenez, je les vois d'ici, — (*il montre du doigt la bibliothèque qui est au-dessus de la table de M. Jules Simon*) ces beaux livres sur le *Devoir* et sur la *Religion naturelle*, où vous enseignez, avec une conviction si profonde, que la religion naturelle, la seule vraie, repousse le culte et la prière !

Digitized by Google

(*Il prend deux volumes dans la bibliothèque.*) Tenez, je tombe sur ce passage : « La religion naturelle met *tout le culte dans ce mot* sacré, *le devoir*. La *prière*, pour elle, *c'est le travail* et la bienfaisance [1]. » Donc, pas de prières publiques. Et dans votre livre sur le *Devoir* (*il prend un autre volume*), recherchant quelle doit être la conduite des *philosophes qui n'appartiennent à aucune religion positive*, vous condamnez, sans merci, ceux qui, *par l'institution de certaines cérémonies*, ont tenté de créer une sorte de culte politique et national [2]; vous posez ensuite cette question (*il lit*) : « Faut-il condamner également les hommes politiques qui, sans croire à une religion positive, regardant de bonne foi les croyances religieuses comme nécessaires à la multitude, adoptent une religion ancienne, dont le dogme soit d'ailleurs élevé et la morale irréprochable, et s'efforcent de la propager par des motifs purement humains [3] ? » — C'est bien là notre cas, n'est-ce pas ? Eh bien ! voici votre réponse : « Nous n'hésitons pas à répondre qu'il faut condamner ces hommes au même titre. S'ils professent eux-mêmes cette religion à laquelle ils ne croient pas, ils descendent à une hypocrisie dégradante. »

M. SIMON, *vivement.*

Vous savez bien que je ne fais pas profession de la religion catholique.

M. PICARD, *continuant de lire.*

« S'ils en recommandent aux autres les pratiques, sans s'y soumettre, ils faussent et corrompent les esprits et donnent l'exemple de l'orgueil le plus monstrueux. La fin ne justifie pas les moyens et le mensonge n'est jamais permis : donc ils offensent la morale. Si l'on se rend coupable, pour mentir une fois, et sur des sujets de peu de conséquence, que dire de cet apostolat du mensonge, qui trompe les hommes sur leur plus grand intérêt ?... On sème le mensonge, on ne récolte que l'hypocrisie [4]. » Dieu me garde...

[1] *La Religion naturelle*, par M. Jules Simon, p. 463.
[2] *Le Devoir*, p. 419.
[3] *Le Devoir*, p. 420.
[4] *Op. cit.*

Digitized by Google

M. SIMON, *raillant.*

Ah! vous croyez donc en Dieu?

M. PICARD.

Certainement, mon ami, je crois au Dieu de la *Religion naturelle,* à celui qui veut que l'on mette *tout le culte dans un mot,* — un culte assez commode, entre parenthèse, et facile à suivre en voyage. Je reviens à mon dire : Dieu me garde de l'exagération et me préserve des gros mots! mais, je vous le demande à vous-même, est-il possible de ne pas signaler, entre votre circulaire aux évêques et les principes professés dans le passage que je viens de lire, une contradiction au moins singulière?

M. SIMON, *avec amertume.*

Injustice des jugements humains! Vous m'accusez, et avec vous tous nos amis de la gauche républicaine, vous m'accusez de faiblesse, et cependant qu'ai-je fait? Après avoir eu le courage de nous abstenir, M. Thiers et moi, dans cette question des prières publiques, où la majorité était si forte, si prononcée et si ardente, nous nous sommes arrangés de façon à ce que le vote de la Chambre demeurât une lettre morte. Pour qu'il reçût son exécution, il eût fallu qu'un jour fût choisi, le même dans toute la France, et que ce jour-là, à la même heure, des prières fussent dites dans toutes les églises, prières solennelles, ayant un caractère national et véritablement *public.* La France aurait fait ainsi une grande manifestation religieuse comme celles de l'Angleterre et des États-Unis, dans des circonstances semblables. C'est ce que voulait l'Assemblée, c'est ce que nous n'avons pas voulu, monsieur Thiers et moi; et c'est ce qui n'a pas eu lieu. Tout s'est borné, en effet, à des cérémonies isolées, sans lien entre elles, célébrées à des dates différentes; évêques et curés ont dit des messes et invoqué l'assistance divine, comme ils l'avaient déjà fait plusieurs fois pendant la guerre, et comme ils n'auraient certainement pas manqué de le faire, même sans le vote de l'Assemblée. Donc la portée de ce vote a été complétement annulée, grâce à moi, et aussi je le répète, grâce à

Digitized by Google

M. Thiers, qui, vous le savez, n'est pas plus que nous partisan de ces momeries.

M. PICARD.

Vous avez une manière de présenter les choses qui est très-spécieuse, je n'en disconviens pas. Voyons comment vous expliquerez votre vote, lors de la discussion qui eut lieu à Bordeaux, pour savoir si l'Assemblée irait à Paris ou à Versailles. Paris devait-il cesser d'être la capitale, la tête et le cœur de la France? Devait-il cesser de posséder dans son sein le gouvernement et l'assemblée du pays et d'avoir, par suite, sous la main, la possibilité de diriger lui-même et lui seul les destinées du pays, comme il l'a fait si heureusement depuis les glorieuses journées d'octobre 1789? Paris, en un mot, devait-il cesser d'être tout, et la province, qui jusque-là n'était rien, devait-elle être quelque chose? Telle était la grosse question qui s'agitait, au mois de mars 1871, entre les défenseurs de Paris et les partisans de Versailles. Certes, s'il était un représentant sur lequel Paris dût compter, c'était vous, Simon, vous, qu'il avait envoyé au Corps législatif dès 1863; qu'il avait réélu en 1869 avec un véritable enthousiasme, vous donnant plus de voix qu'à Gambetta lui-même et à Rochefort; vous enfin que j'ai vu salué par de si chaudes acclamations, en cette même année 1869, dans les réunions publiques de Belleville et de Montmartre, où vous déployiez, il est vrai, votre éloquence des grands jours en même temps que vous arboriez certaine redingote noire, percée au coude et déchirée sous les aisselles, dont la seule vue provoquait un doux attendrissement. *Sunt lacrymæ rerum!* (*Il rit.*) — A propos, donnez-moi donc l'adresse de votre tailleur. Vous aviez un habit noir qui vous allait à ravir, le soir où M. Thiers vous présenta aux princes d'Orléans et où vous obtîntes, auprès du duc d'Aumale et du comte de Paris, un succès si complet.

M. SIMON.

Est-ce bien à vous, Picard, qu'il appartient de me reprocher ma courtoisie vis-à-vis des princes d'Orléans, et oseriez-vous dire que, s'ils vous invitaient à dîner, vous refuseriez?

Digitized by Google

M. PICARD, *avec fermeté.*

Je n'irais pas dîner chez les princes. Déjeuner, je ne dis pas. — Mais ne nous écartons pas de notre sujet. Vous si longtemps député de Paris, vous avez voté contre Paris. Ce jour-là, le 10 mars 1871, pour conserver votre portefeuille, vous avez voté pour Versailles avec M. de Lorgeril et M. Baragnon.

M. SIMON.

Oui, c'est vrai, et ce qui ne l'est pas moins, c'est que vous auriez fait comme moi, le 10 mars 1871, si vous aviez été à Bordeaux. Mais vous étiez alors à Paris, préparant cette campagne contre les canons de Montmartre qui a été si bien menée et qui a si glorieusement abouti le 18 mars !

M. PICARD.

Mettons que j'aurais voté comme vous, le 10 mars ; jamais, du moins, jamais je ne me serais résigné, comme vous l'avez fait, il y a peu de jours, à voter la suppression de la garde nationale. D'après Brillat-Savarin, un dessert sans fromage, est une belle à qui il manque un œil. Eh bien ! pour moi, une république sans garde nationale, c'est un dessert sans fromage. Oui, depuis que la garde nationale n'est plus, notre République est une belle à qui il manque un œil.

M. SIMON.

De sorte que, suivant vous, nous n'avons, en ce moment, qu'une république borgne. Cela se pouvait dire sous Gambetta ; mais aujourd'hui, sous M. Thiers...

M. PICARD.

En voilà un du moins, — je ne parle pas de Gambetta, je parle de M. Thiers, — qui a défendu la garde nationale avec une conviction, avec une ardeur et un enthousiasme admirables !

M. SIMON.

Tout ce que M. Thiers a si bien dit, je le pensais. Je ne suis point de ceux qui méconnaissent les services rendus par la garde civique. On ne me verra pas grossir les rangs de ses insulteurs ni

Digitized by Google

m'associer aux railleries dirigées contre elle par tant de prétendus beaux esprits, par notre ex-collègue Victor Hugo, notamment.

M. PICARD.

Comment! Victor Hugo, l'homme au képi!

M. SIMON, *prenant un volume dans sa bibliothèque.*

Écoutez ce qu'il écrivait, en 1834 : « Les Chambres, tous les ans, sont gravement occupées. Il est, sans doute, très-important de faire des lois pour que j'aille, déguisé en soldat, monter patriotiquement la garde à la porte de M. le comte de Lobau, que je ne connais pas et que je ne veux pas connaître, ou pour me contraindre à parader, au carré Marigny, sous le bon plaisir de mon épicier, dont on a fait mon officier [1]. » Et quelques lignes plus bas, il revient à la charge contre « la parade, le pompon, la gloriole et le tapage militaires, choses ridicules, qui ne servent qu'à faire du bourgeois une parodie du soldat. »

M. PICARD, *riant.*

Entre nous, la page est jolie.

M. SIMON, *avec indignation.*

Jolie! jolie! Pour moi, je trouve ces plaisanteries détestables. Tenez, je puis bien vous le dire à vous, le jour où j'ai été nommé ministre a été un des plus beaux jours de ma vie, mais le plus beau, oui, le plus beau de tous a été celui où j'ai été nommé capitaine de la 3e du 5e de la 2e!

M. PICARD, *bas.*

Prudhomme, va!

M. SIMON, *continuant.*

Le jour où madame Simon a bouclé mon ceinturon autour de ma poitrine et attaché elle-même mon sabre, — où elle m'a mis mon hausse-col! Cela fut long, car les mains de madame Simon étaient tremblantes d'émotion, mais que cela fut doux! (*Il verse quelques larmes.*)

[1] *Claude Gueux*, par Victor Hugo. Juillet 1834.

Digitized by Google

M. PICARD.

Tout cela m'explique mal qu'après avoir demandé, tant de fois, à la tribune et dans votre fameuse lettre au *Congrès international de la Paix,* la suppression de l'armée permanente et son remplacement par la garde nationale, vous ayez voté la suppression de la garde nationale et son remplacement par l'armée permanente.

M. SIMON.

La majorité avait sur cette question un parti pris; il a bien fallu céder. Viennent des élections générales aussi bonnes que l'ont été les élections partielles du 2 juillet; vienne une Chambre favorable au rétablissement de la garde nationale, et vous verrez si je ne vote pas...

M. PICARD.

Tout le contraire de ce que vous avez voté l'autre jour! — Je n'en ai jamais douté.

M. SIMON.

Vraiment, je vous admire. Quel Caton vous faites! Il est fâcheux seulement que l'on vous ait vu, vous l'auteur du décret qui abolissait l'impôt du timbre sur les journaux, déposer vous-même sur le bureau de l'Assemblée le projet de loi qui rétablissait cet impôt! Votre puritanisme n'a qu'un tort: il s'est révélé le lendemain du jour où vous avez cessé d'être ministre...

M. PICARD.

Moi, du moins, j'ai donné ma démission.

M. SIMON.

A d'autres! Vous avez donné votre démission, comme vous avez refusé le poste de gouverneur de la Banque de France. La vérité est que les gérants de la Banque ont déclaré qu'ils se retiraient tous si vous étiez nommé gouverneur; et, quant à votre portefeuille de ministre, ce n'est point vous qui l'avez abandonné. Nous étions à la veille de l'emprunt de deux milliards: M. Thiers a pensé que, pour mener à bien cette opération, l'expérience et le nom de M. Lam-

Digitized by Google

brecht vaudraient peut-être mieux que l'esprit et le nom de M. Picard.

M. PICARD.

Il vous sied bien de railler mon nom, vous qui avez renoncé au vôtre !

M. SIMON, *baissant la tête.*

Il est vrai, je ne m'appelle pas Simon... Mon nom est *Suisse,* Jules *Suisse.* (*Se parlant à lui-même.*) Mon père, vieux soldat, ne m'avait laissé que deux choses, son sabre et son nom. J'ai gardé, son sabre, — le sabre de mon père! Pourquoi faut-il que des circonstances, plus fortes que ma volonté, m'aient réduit à sacrifier le nom paternel ? (*Il verse des larmes.*)

M. PICARD.

Qui a pu vous y obliger ?

M. SIMON.

Mon éditeur. J'avais publié chez lui un volume de vers, LES PLAINTES DU VENT [1]. (*Il prend dans sa bibliothèque un petit volume magnifiquement relié et le remet à M. Picard.*) Travaillé avec amour, ce livre renfermait toute mon âme, il était toute ma jeunesse...

M. PICARD, *feuilletant le volume.*

Il est, en effet, plein de grâce et de fraîcheur. — Ah ! charmant! charmant ! (*Il lit.*)

Voici la nuit envolée,
Le jour revient, quel bonheur !
Les larmes de la rosée

(*A part.*) Toujours des larmes !

(*Il reprend.*) Les larmes de la rosée
Argentent l'*ormeau en* fleur.

Ce dernier vers est faux, mais le sentiment est si vrai ! Cette strophe serait célèbre si elle était signée Alphonse de Lamartine !

[1] *Plaintes du vent,* par Jules Suisse. — Paris, Odion-Lepeintre, éditeur.

Digitized by Google

M. SIMON.

Malheureusement, mon ami, *Les Plaintes du vent* étaient signées *Jules Suisse*, et il ne s'en est pas vendu trois exemplaires. Mon éditeur me déclara qu'il n'achèterait plus mes livres, si je ne changeais mon nom, et il m'imposa celui de Simon, prétextant que le public aurait plus tôt fait d'accepter un Simon que cent Suisses. J'eus la faiblesse de céder et aujourd'hui je voudrais reprendre mon nom que je ne le pourrais plus.

M. PICARD.

Il est certain que si vous vous avisiez maintenant de vous appeler Jules Suisse, vous dérouteriez la France et l'Europe. Mais passe encore de changer de nom; ce qui ne se peut pardonner, c'est de changer d'opinion, comme vous l'avez fait, sur toutes les questions, sur toutes, entendez-vous. Adversaire de l'enseignement religieux dans les écoles publiques, vous avez écrit des circulaires pour l'exécution de la loi qui impose cet enseignement. — Philosophe, vous démontrez dans vos livres que la Religion naturelle repousse le culte et la prière; ministre, vous vous associez à la célébration de prières publiques; partisan de Paris, vous votez pour Versailles; partisan de la garde nationale, vous votez pour sa suppression. Est-ce tout? Non pas. La séparation de l'Eglise et de l'État n'a pas eu de champion plus ardent que vous, et aujourd'hui vous nommez des évêques et des archevêques, vous l'auteur de la *Religion naturelle* et le fondateur de la *Liberté de penser*, la revue la plus anticatholique qui fut jamais! Vous avez déclaré à la tribune que « les armées permanentes étaient à jamais jugées et condamnées, » et vous êtes le collaborateur de M. Thiers, le soutien le plus ardent des armées permanentes. Quels beaux discours n'avez-vous pas faits pour le libre-échange et contre le système protectionniste! Et il ne se passe pas de jours sans que le ministère, dont vous faites partie, présente quelque mesure favorable au système protectionniste et contraire au libre-échange! Quelles belles pages n'avez-vous pas écrites, quelles belles harangues n'avez-vous pas prononcées pour demander l'abolition de la peine de mort!

Digitized by Google

Et, lorsqu'on a fusillé par milliers les fédérés parisiens, — vos anciens électeurs, — vous n'avez pas protesté !

M. SIMON.

Pourquoi m'adresser des reproches si peu mérités ? Ennemi de la peine de mort, n'ai-je pas, au 4 septembre, coopéré avec vous à la mise en liberté du citoyen Mégy et du citoyen Eudes, condamnés à la peine capitale comme assassins ? Depuis la prise de Paris, ai-je épargné mes efforts en faveur de ces hommes, plus égarés que coupables ? Ai-je imité la *prudence* de Gambetta, refusant de répondre à l'appel de son ami Pipe-en-Bois ? Ne suis-je pas venu déposer, devant le 3e conseil de guerre pour tous ceux qui m'ont prié de le faire, pour le citoyen Régère et pour le citoyen Courbet ? Ne suis-je pas allé jusqu'à Brest visiter sur les pontons nos malheureux prisonniers ? Quel spectacle ! Ah ! je vois encore, je verrai toujours ces pauvres gens, à peine vêtus, la figure hâve, la barbe longue, entassés comme des animaux dans un entrepont trop étroit, sans lumière, presque sans air... Que de larmes j'ai versées ! (*Il porte à ses yeux son mouchoir de batiste.*)

M. PICARD.

Oui, on a beaucoup parlé de ce voyage, et l'on a fait grand bruit de l'argent qu'il a coûté. Le monde est plein de gens qui voudraient avoir des ministres tels que vous et qu'il n'en coutât rien ; mais vous leur avez bien montré que le proverbe de mon ami Petit-Jean était toujours une vérité : *Point d'argent, point de Suisse !* — On raconte qu'à Brest ou à Lorient, quelques-uns des prisonniers se sont permis de vous demander comment il se fait que vous, leur député, vous soyez au ministère, tandis qu'eux, vos électeurs, sont à fond de cale. Est-ce vrai ?

M. SIMON.

Oui, comme il est vrai qu'Assi, interrogé par vous, le jour de son arrestation, vous a répondu que si vous n'étiez pas ministre (vous l'étiez encore), vous brigueriez l'honneur d'être son avocat.

Digitized by Google

M. PICARD.

Je vous engage à ne pas trop parler d'Assi, votre collègue.

M. SIMON.

Mon collègue ? Que voulez-vous dire ?

M. PICARD.

Que vous êtes, comme lui, membre de l'*Internationale.*

M. SIMON.

Allons donc ! A qui ferez-vous croire...

M. PICARD.

Arrêtez-vous, mon cher ami.

M. SIMON, *troublé.*

Que parlez-vous de m'arrêter ?

M. PICARD, *riant.*

Ce n'est point ainsi que je l'entends. Je vous engage seulement à ne pas aller plus loin, et à ne pas multiplier des dénégations inutiles, puisque la commission d'enquête a entre les mains le registre où il est établi, par votre propre signature, que vous faites partie de l'*Internationale,* avec le numéro 606.

M. SIMON, *bas.*

Comment ont-ils pu se procurer ce registre ?

M. PICARD.

Je n'oublierai jamais le jour où fut présenté le projet de loi contre les membres de l'*Internationale.* Quand on vota sur l'urgence, vous vous levâtes, avec toute la droite, le front haut, le sourire aux lèvres. Ah ! vous êtes un homme fort, Simon ; vous serez ministre longtemps encore.

M. SIMON.

Et vous, Picard, vous pleurerez longtemps encore parce que vous ne l'êtes plus.

Digitized by Google

M. PICARD.

Vous vous trompez. La lecture de vos ouvrages m'a consolé : surtout celle du *Devoir* où se trouvent ces belles et fortes paroles que je me permettrai de vous rappeler, et qui seront, si vous le voulez bien, la morale de ce long entretien. (*Il prend le volume du* DEVOIR *et lit*) :

« *L'ambition essaie de se grandir, parce qu'elle joue sa comédie sur un grand théâtre... L'ambition, poussée un peu loin, est d'autant plus haïssable qu'elle est, de tous les vices, celui qui nous déprave le plus. Il est de son essence d'idéaliser son but, de l'identifier avec le bien, de haïr ceux qui s'opposent à sa marche, de les tromper sans pudeur, de violer les lois et la morale en les attestant, et de tout sacrifier, jusqu'à la probité et à l'honneur, pour se rassasier de vanité et de puissance. C'est pour elle qu'a été faite cette maxime détestable : « la grande morale est l'ennemie de la petite ; » ou celle-ci, qui revient au même : « la fin justifie les moyens... » L'ambition n'a pas même les allures hautaines dont elle se vante, et qu'elle essaie de prendre après coup ; elle passe, pour arriver, par des souterrains, ells essuie des affronts : elle prend des airs serviles, elle rampe sur ses mains et sur ses genoux, elle baise la terre ; elle se fait la servante des criminels. Il n'est pas d'abaissement qu'elle ne subisse, dans l'espoir de dominer* [1]. » (*Il remet le volume à sa place.*) Et maintenant, sans rancune. Venez-vous faire une promenade avec moi dans le parc ?

M. SIMON.

Je vous remercie. J'ai à travailler.

M. PICARD.

Eh bien ! je vous attendrai, en fumant un cigare. Vous me trouverez auprès de la pièce d'eau des *Suisses*.

Il sort en fredonnant un couplet de son collègue et ami, M. Edgard Quinet :

Écoutez ! je vois dans la plaine
Une coupe d'albâtre pleine.

[1] *Le Devoir*, pages 144 et 145.

Digitized by Google

Non, c'est une vigne en son clos,
Une aigle et ses petits éclos.
Non! non! Ce n'est point une vigne
Mariée à l'acacia;
Sous son voile blanc comme un cygne,
C'est madame Lætitia !! [1]

SCÈNE III.

M. JULES SIMON, *seul. Il tombe affaissé dans son fauteuil.*

C'en est trop; je n'y puis plus tenir. Être condamné à voter tous les jours le contraire de ce que j'ai professé toute ma vie! humilié à droite, moqué à gauche, voir mes intentions les plus pures, mes sacrifices les plus douloureux méconnus! En arriver là, qu'un Ernest Picard se croie le droit de me taxer d'ambition hypocrite et vulgaire!... Ah! c'est mourir deux fois, que souffrir ses atteintes!... Oui, c'en est trop, mille fois trop; je vais donner ma démission. (*Il s'essuie les yeux.*) Tiens, c'est drôle, je pleure comme s'il y avait quelqu'un. (*Après quelques instants de silence.*) Toutes réflexions faites, je ne donnerai pas ma démission. Cela ferait trop de plaisir à ce Picard. (*Se levant et étendant le bras comme dans le serment des Horaces.*) Oui, je le jure, je ne donnerai jamais ma démission! jamais! Je resterai ministre le plus longtemps possible. Pas pour moi, grands dieux! mais à cause de lui... pour le faire enrager!...

Il allume un cigare, met des gants paille et sort en fredonnant :

Voici la nuit envolée,
Le jour revient; quel bonheur!

EDMOND BIRÉ.

[1] *Napoléon*, poème, par M. Edgard Quinet.

Digitized by Google

ÉTUDES LITTÉRAIRES

—

LES ŒUVRES POÉTIQUES

D'HIPPOLYTE DE LA MORVONNAIS

Le 4 juillet 1853 la Bretagne perdait un de ses poètes les plus distingués; c'était Hippolyte-Michel de la Morvonnais, né à Saint-Malo en 1802, charmant et pieux auteur, trop peu connu malheureusement.

Onze ans plus tard, sa fille, Mme de la Blanchardière, secondée par M. Amédée Duquesnel, vieil ami du poète, réunissait, sous le titre de *Thébaïde des Grèves,* ses principales productions poétiques avec un soin et un bonheur dignes de celui qu'elle pleurait encore. A peine ce volume paraissait-il qu'une plume amie s'empressait d'écrire dans la *Revue de Bretagne,* sous ce titre : *Une bonne nouvelle,* un remarquable article sur le caractère littéraire d'Hippolyte de la Morvonnais qu'elle rappelait à l'affection de ses concitoyens.

Toutefois l'auteur de cet article, M. du Breil de Pontbriand de Marzan, ne se proposait qu'un but : annoncer aux lecteurs de la *Revue* la publication des poésies de la Morvonnais et se réjouir de cette bonne fortune avec les vrais enfants de la Bretagne qui aiment à partager les gloires de leur mère bien-aimée. Il ne voulut donc faire, selon ses propres expressions, « ni une critique, ni une étude

Digitized by Google

proprement dite, mais bien quelque chose comme un avant-goût et une simple annonce [1]. » Par malheur, il ne reproduisit aucun fragment de *la Thébaïde;* ce fut d'autant plus regrettable que nulles poésies de la Morvonnais n'ont paru dans la *Revue de Bretagne.*

Depuis lors, un bienveillant ami m'a procuré la communication d'un grand nombre de vers inédits d'Hippolyte de la Morvonnais; c'est grâce à lui que j'ai reçu de M. de la Blanchardière, gendre du poète, la plus courtoise autorisation de publier quelques-unes de ces poésies, conservées précieusement par lui.

Je voudrais donc dans cet article, — quoique bien indigne d'écrire sur la Morvonnais après M. du Breil de Marzan, un de nos plus aimables poètes lui aussi, — je voudrais faire connaître et aimer de plus en plus l'auteur de *la Thébaïde,* en offrant quelques-unes de ses poésies aux lecteurs de la *Revue.*

Les œuvres poétiques d'Hippolyte de la Morvonnais sont assez nombreuses; voici les titres des principales par ordre de dates : *Sapho,* publiée vers 1822;—*la Thébaïde des Grèves,* éditée une première fois en 1838, puis rééditée, après la mort du poète, en 1864; — *un Vieux Paysan* (1840); — *les Larmes de Madeleine* (1844); — et enfin les *Poésies inédites* ou *Œuvres posthumes,* dont une partie seulement a été publiée, en 1864, à la suite de la nouvelle édition de *la Thébaïde.*

Nous ne parlerons pas ici de *Sapho,* qui ne fut qu'un prélude de poète « annonçant de remarquables dispositions, mais n'offrant rien d'original, de personnel [2]. » Mais nous essaierons de faire connaître les autres poèmes de la Morvonnais en y empruntant de nombreux passages.

I

La Thébaïde des Grèves est, sans contredit, le chef-d'œuvre d'Hippolyte de la Morvonnais. « C'est le poème de la nature, de la famille, de la vie rustique, de l'amitié, de la charité, de la pauvreté

[1] *Revue de Bretagne,* 1864, XVI, p. 41.
[2] *Biog. bret.,* II, 475. Art. de M. Duquesnel.

Digitized by Google

attendrie et secourue, forte et résignée ; c'est une œuvre à part dans l'histoire littéraire, un de ces livres bienfaisants et consolateurs auxquels on revient toujours quand l'âme souffre et espère.

» Dans la première partie de cette œuvre où le poète s'inspire du bonheur pur qu'inspirent les saintes joies de la famille et de l'amitié, il est tendre et grand comme le paysage qui l'environne. Toujours l'idée de Dieu se mêle à ses mélancoliques impressions. Il s'établit entre lui et la nature une sorte de communion mystique dont nous n'avions jamais trouvé l'expression à ce degré, dans la poésie française [1]. »

Scènes du Foyer et *Thébaïde,* tels sont les titres des deux premiers livres de ce poème ; le triste nom de *Veuvage,* que porte le troisième et dernier livre, indique assez quelle profonde douleur est venue saisir le cœur de la Morvonnais dans son manoir chéri du Val-de-l'Arguenon, douce solitude qu'il nomme sa Thébaïde. Dès lors aussi l'heureuse poésie qui règne dans la première partie de l'ouvrage fait place à une immense tristesse que tempère cependant toujours le sentiment des choses divines. Rien de plus propre à consoler ceux qui souffrent que la lecture de cette dernière partie du poème, tout empreinte d'une admirable et sainte résignation.

Quant à citer quelques vers de *la Thébaïde des Grèves* on n'a vraiment que l'embarras du choix, car ce volume est plein de jolies choses. Mais ces petits poèmes intitulés : *un Sourire d'enfant, — un Voyage la veille de Pâque fleurie, — le Vieux Recteur, — le Vagabond, — Dispersion, — Elle a passé,* etc., ne peuvent être reproduits ici en entier et je craindrais de les profaner en les mutilant. Je me borne donc à offrir à mes lecteurs ce charmant morceau — vraie bucolique chrétienne — où la Morvonnais se peint lui-même si fidèlement pendant la dernière maladie de sa femme.

[1] *Biogr. bret.* Art. de M. Duquesnel.

Digitized by Google

Le petit pâtour.

Et tandis que dormait notre douce malade,
J'allai le long des mers faire une promenade.
Et le ciel était pur, mais notre vieux château,
Tourmenté par les vents, grondait au bord de l'eau.
Car le vent emportait l'armure granitique
Du géant, pièce à pièce, et sa ceinture antique.
De rage et de douleur le guerrier mugissait,
Et le vieil Océan à ses pieds bruissait.
C'était une harmonie à faire pleurer l'âme,
Et trembler à la fois. — Je songeais à ma femme,
Qui, comme moi, maudit les Huns dont les marteaux
Du géant décrépit disloquent les grands os.
Ma femme qui s'attriste et qui baisse la tête
Devant l'homme cruel bien plus que la tempête,
Qui se remit hier dans son lit de douleur,
Et dont l'âme est toujours une céleste fleur,
Fleur que toujours le ciel baigne de sa rosée,
Cette âme est patiente et douce et reposée.
J'allais donc prendre l'air au front du cap rocheux,
Et mon cœur s'agitait inquiet et fâcheux;
Et je disais en moi : c'est assez de souffrance,
Le ciel ne me veut pas donner ferme espérance.
Ce qu'il donne aujourd'hui m'est enlevé demain,
Et pourtant j'ai toujours mon crucifix en main.
Je me suis fait dévot. Rarement aux prières
Je manque, et mon sentier est encombré de pierres.
Plus d'un se rit de moi, car je changeais d'avis,
Et voilà donc les biens que j'ai tant poursuivis!
Que penser du Dieu bon, si, quand l'âme est croyante,
A chaque heure du jour, il la fait larmoyante.
On ne peut pas souffrir autant sans murmurer;
Et puis, comme un enfant, je me mis à pleurer.
Oh! nul n'est plus que moi malheureux sur la terre,
— Et je suivais toujours le sentier solitaire.
Et je vis un pâtour qui paissait des brebis,
Enfant tout délicat qui n'avait pas d'habits.

Digitized by Google

Il tremblotait de froid, et chantait un cantique
Aux crevasses d'un roc. — Moi, de l'enfant rustique
Je m'approche et lui dis : Enfant, que fais-tu là ?
— Je garde, me dit-il, mon troupeau que voilà.
— Mon beau petit pâtour, où demeure ta mère ?
La vague le couvrit de son écume amère.
Et l'enfant tremblotait plus fort, et je posai
Un coin de mon manteau sur son corps tout glacé.
— Mon bon petit pâtour, où donc est ta chaumière ?
— En entrant au hameau, monsieur, c'est la première,
Au hameau que voilà grimpé sur ces rochers,
Et d'où l'œil tout autour peut voir trente clochers.
— Tu souffres bien du froid, bel enfant de Bretagne ?
— Que voulez-vous, monsieur, c'est mon pain que je gagne.
— Ces moutons sont à toi ? — Mon sort n'est pas si beau :
Pour le compte d'autrui, je garde ce troupeau.
— Enfant, que fait ta mère ? — Elle est toujours malade.
— Et ton père ? — Il est mort, tombé de la cascade.
— Qui prend soin d'elle, enfant ? — Monsieur, c'est le bon Dieu
D'abord, et puis encor les braves gens du lieu.
— Sont-ils riches, ces gens ? — Ce sont tenants de ferme,
Pauvres, mais grâce à Dieu, d'une santé plus ferme.
— Tu n'es pas seul, enfant. Or, combien êtes-vous ?
— Monsieur, nous sommes six, et nous nous aimons tous.
— Qui vous nourrit ? — Mes sœurs pêchent des coquillages,
Et d'ailleurs nous allons quêtant par les villages.
— Et votre mère, enfant, souffre-t-elle avec fiel ?
— C'est un péché, monsieur, l'en préserve le ciel !
— Mais, lorsque le sommeil ne clot point ses paupières,
Que fait-elle la nuit ? — Elle dit ses prières.
Je quittai cet enfant, tout effrayé de moi.
Oh ! que j'étais petit devant sa grande foi !
Cet enfant en sait plus que moi sur l'existence.
Savoir vivre est savoir souffrir avec constance.
Où prit-il sa science ? Il la reçut de Dieu
Par sa mère, au grabat, ange dans ce bas lieu !
Un coup de vent plus fort chassa l'écume amère.
En marchant, je songeai à cette forte mère.

Digitized by Google

Je disais : la science est toujours sous nos yeux,
Baissons-les, comprenons, et nous serons pieux.
Et dans le creux du roc, sa niche granitique,
J'entendais le pâtour poursuivre son cantique.
Le dimanche arriva, jour précieux et doux.
Dès l'aurore, il était dans l'église à genoux.
Quand vous murmurerez, pris d'ennuis téméraires,
Prenez ces simples vers, et méditez, mes frères.

Cet extrait de *la Thébaïde des Grèves* nous prouve suffisamment, je crois, que ce livre doit être entre les mains de tous ceux qui aiment la vraie poésie, la poésie ramenant tout à Dieu. Inutile donc de parler plus longtemps de ce poème, l'une des plus riches perles de l'écrin littéraire de notre chère Bretagne.

II

Le petit poème rustique intitulé : *Un Vieux Paysan,* « pour lequel l'auteur semble avoir trempé sa plume dans les larmes du peuple [1], » et le volume des *Larmes de Madeleine* sont beaucoup moins connus que *la Thébaïde des Grèves. Les Larmes de Madeleine,* — poème considérable, — fut même accueilli avec une certaine froideur que n'explique pas suffisamment sa longueur, peut-être un peu démesurée. Ce qui nuisit à cette œuvre, ce fut plutôt l'exagération du noble sentiment qui y domine : le pardon mérité par Madeleine repentante, que lui refuse l'impitoyable vulgaire. « Dans le *Vieux Paysan,* dit l'auteur lui-même, nous avons montré la légalité écrasant le pauvre, et dans *les Larmes de Madeleine* nous montrons cette même légalité écrasant le poète. Ici encore la morale mondaine, ou opinion publique, va tuer la femme dans un de ses types les plus parfaits, la Madeleine [2]. »

[1] *Biogr. bret.* Art. Duquesnel.
[2] *Introduction* aux *Larmes de Madeleine,* IX.

Digitized by Google

Cela est vrai au fond : la morale mondaine n'est pas une vraie morale, la seule vraie morale est celle du Christ pardonnant à Madeleine pénitente; mais il faut convenir que le terrain où se posait le poète était extrêmement glissant pour une âme aussi tendre et aussi aimante que celle de la Morvonnais. M. du Breil de Marzan semble l'avoir très-bien compris lorsqu'il dit de notre auteur : « Sa corde dominante était la corde sympathique et sa vraie richesse le baume qu'il avait dans l'âme pour toutes les douleurs. Mais là, peut-être, il manqua parfois du tact nécessaire pour établir entre toutes une balance proportionnellement égale et sagement mesurée, et il eut le tort de laisser percer trop de préférences de nature à lui aliéner l'esprit du grand nombre, peu apte à bien saisir le secret de ses prédilections, souvent exclusives, pour le genre de souffrances morales qui affectent plus spécialement les âmes d'élite et les natures de choix [1]. »

Et cependant, malgré les incontestables imperfections des *Larmes de Madeleine,* où se trouvent des longueurs et des invraisemblances trop nombreuses, quelles belles pages la Morvonnais n'a-t-il pas écrites dans ce long poème ? Au lieu d'en faire une sèche analyse, citons-en quelques fragments et lisons ensemble cette touchante peinture du veuvage du poète qui se rappelait partout sa compagne tant regrettée et si digne de l'être, Mme de la Morvonnais, née de la Villéon.

Ce que j'eus.

J'eus toutes les douceurs qu'on peut goûter sur terre,
Toutes; j'eus mon ange aux déserts;
J'eus ma colombe blanche; et, pieux solitaire,
Mes étoiles aux bords des mers.

J'eus mes hymnes redits aux genoux d'une femme
Que Dieu fit pour me consoler,
Moi faible et plein de deuils; et depuis, en mon âme,
Je n'aimai plus à m'isoler.

[1] *Revue de Bret.*, XVI, 47.

Digitized by Google

Car avant j'étais seul, et les fleurs de mes rêves
Ne s'épanouissaient qu'aux lieux
De pleine solitude, aux caps distants des grèves,
Ou sur les monts silencieux.

Dès que je l'eus trouvée, alors je vis mon ange,
L'ange rêvé dans mes amours,
La moitié de moi-même; et la paix sans mélange
Me sembla faite pour mes jours.

Nous vînmes au désert : j'ouvris, ô poésie,
Ta source à son âme, et je dis :
« Bois. » — Elle but joyeuse; et la femme choisie
Dit que c'était le paradis.

Et puis elle souffrit, pour mon bonheur encore :
Car en souffrant, elle m'apprit
La foi, force des cœurs, et qui, divine aurore,
Met la lumière dans l'esprit.

Puis un bonheur du ciel nous vint inexprimable,
Comme au ciel on en peut avoir;
Notre berceau s'emplit d'un enfant tout aimable,
Doux comme un parfum d'encensoir.

Nous riions sous le ciel qui riait sur nos têtes;
Et la mer riait à nos bords :
Et le manoir aimé sommeillait sans tempêtes
Depuis le coup de vent des morts.

L'hiver avait été tiède et paisible, à croire
Que c'était le printemps; les jours
Etaient pleins de soleil, et la nuit la plus noire
Avait de glorieux atours.

Et les soirs se passaient à voir briser la lame
Où jouaient de divins rayons;
Et je me répétais avec la blanche femme :
« Dieu nous aime. » Et puis nous pleurions.

Digitized by Google

Car à pleurer ensemble, à l'heure des tristesses,
On est bien, mais pas mieux, mon Dieu',
Qu'à pleurer, quand au cœur on a tant d'allégresses
Qu'à la terre on croit dire adieu.

Et tout cela partit; en un jour, en une heure
Tout m'avait quitté; je me dis :
« Dieu le veut! » Et j'allai pleurant dans ma demeure,
La veille encore un paradis.

Tout, ô mes frères; j'eus un ange et la prière
Aux déserts avec l'ange pur :
Et puis, me voilà veuf, errant sur ma bruyère
Où tout est morne, vide, obscur.

Obscur! Oh! non, je vois une sainte lumière
Lorsque je m'incline au dedans :
Et dans ma thébaïde, une foi plus entière,
Soulève mes soupirs ardents.

Et j'écoute : une voix qui n'est plus de la terre
M'encourage; et pieux et fort,
Je foule, plus léger, la sente solitaire
Où je marchais faible d'abord.

Et le mystique jour que je vois en moi-même,
Et la voix qui vient du haut lieu,
C'est mon Ange envolé qui me parle et qui m'aime
A travers la bonté de Dieu.

Je désirerais vivement reproduire ici bien d'autres pages des *Larmes de Madeleine,* telles que les jolis vers adressés à la fille du poète :

Lorsque je rappelle ta mère
A ton souvenir, mon enfant, etc.,

telles encore que le *Chant de l'Alouette* et certains passages de l'histoire de François, le chaste amant de Madeleine; telles sur-

Digitized by Google

tout que les intéressants épisodes intitulés : *La jeune fille de Saint-Colomb, — les Compassions de sœur Rosalie, — Marie, une ophélie aux vieux clos de Bretagne, —* et *Georgine, une bucolique chrétienne,* mais je suis forcé de me borner dans mes citations; cependant qu'on me permette de reproduire encore quelques vers de ce poème; c'est l'histoire d'une jeune folle de Saint-Malo :

Cette pauvre âme où vint une entière ruine
Par veuvage d'amour, — avait nom Catherine.
Elle avait à la ville, en un logis puissant,
Pris service d'abord; et le tour innocent
De son discours naïf et de son habitude
Avait fait qu'on l'aimait; et puis la tendre étude
Qui l'occupait, d'avoir de ses maîtres l'amour,
Avait gagné son prix, l'affectueux retour.
On l'obligea bientôt à changer de costume;
Elle prit la dentelle où, selon la coutume,
Sa maîtresse voulut voir briller quelques fleurs.
Un tablier de soie, aux changeantes couleurs,
Remplaça celui-là qu'aux campagnes l'on porte.
Et maintenant qu'elle est comme la feuille morte,
Elle garde toujours ces vêtements où luit
Son luxe tout ainsi que son espoir détruit.
Un marin la voulut avoir en mariage.
Elle s'éprit d'amour pour le jeune visage,
Jeune elle-même et belle; et, d'ailleurs, le garçon
Avait de ces vertus qui font que la maison
Prospère dans la paix; il était sobre et sage.
Catherine quitta ses maîtres; au village
Elle revint heureuse; attendant le retour
Du doux garçon, afin de voir l'aube d'amour
Se changer aux rayons du soleil d'hyménée.
Mais le vaisseau tardait. Catherine adonnée
Tout entière aux ennuis, chaque jour, allait voir,
Sur un cap, si son œil pourrait apercevoir,
A l'horizon, les mâts du désiré navire.
Beaucoup passaient, portant, sur le liquide empire,
Aux continents lointains, les produits de nos bords.

Digitized by Google

ORIGINE DE QUELQUES LÉGENDES

—

LE PONT SCODET

Il y a quelques années, le vénérable et spirituel archevêque de Rennes faisait un mandement sur ce texte : « Les Bretons seraient » le premier peuple du monde, s'ils pouvaient passer devant un » cabaret sans s'y arrêter. »

Quelques hommes très-graves prétendent qu'il y a plus de rapports qu'on ne croit entre ce défaut national et l'une des plus éminentes qualités de notre race : l'*imagination*.

Si le paysan breton boit beaucoup, dit-on, et s'enivre souvent, nul plus que lui aussi n'est enclin aux visions, aux apparitions, aux manifestations de l'ordre surnaturel. S'il y a de la poésie dans son esprit, de la crédulité dans son caractère, les vapeurs alcooliques facilitent singulièrement le développement de ces tendances. Les légendes encombrent notre histoire, au point de voiler souvent la réalité sous les plus gracieuses, mais aussi les plus mensongères fictions; aujourd'hui, cette disposition à mêler le merveilleux aux plus habituels incidents de la vie, persiste en Bretagne plus que partout ailleurs.

Et les hommes graves dont je parle citent quantités de faits à l'appui de cette thèse, paradoxale peut-être. Ils prétendent qu'en allant au fond des visions dont les paysans bretons se croient si

Digitized by Google

souvent gratifiés, on trouve toujours que le voyant s'y était préalablement préparé par des libations ultra-copieuses.

Sans prétendre apporter un argument concluant en faveur d'une opinion que d'aucuns appellent révolutionnaire, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de noter un fait dont on faisait récemment, devant moi, le récit à l'un de mes amis. Mais, avant de le reproduire tel que je l'ai recueilli, quelques mots sur le théâtre de l'aventure et sur la légende qu'elle explique, seront utiles sans doute : les jugeât-on hors de propos, on ne pourrait au moins leur reprocher leur prolixité.

Le pont Scodet est une longue et large pierre plate assise sur les bords très-rapprochés d'un infime affluent de l'Oust. Le ruisselet coule au fond d'une vallée sinueuse et déserte ; les hauteurs escarpées qui le dominent, incultes en partie, couronnées de landes, d'ajoncs et de genêts, ne laissent pas que de donner, à l'ensemble de ce paysage très-restreint, un aspect fort pittoresque.

L'eau du ruisseau, mal contenue par des rives toutes basses, s'épanche dans le chemin et court entre les cailloux. Pour franchir le défilé à pied sec, il faut enjamber les flaques toujours pleines à l'aide d'une série de grosses pierres vertes et branlantes.

Voilà le paysage. Quant à la légende, elle est très-simple : sous la forme d'un cheval blanc, le diable, — ou les sorciers ses amis, — vient attendre là, chaque soir, les rares passants attardés : si, par terreur ou par fatigue, ils ont le malheur de le monter, le *Garou* les emmène on ne sait où.

Tout le monde le dit, au moins ; qui l'a jamais vu? personne. Personne, je me trompe : j'ai rencontré un témoin de ces phénomènes. C'est le récit de ce témoin qu'on va lire, et l'on pourra juger ensuite du poids qu'il ajoute à la légende du pont Scodet. Le narrateur adressait ce récit au petit-fils de son maître : si l'histoire pèche par quelque point, ce ne serait point justice de m'en rendre responsable.

Digitized by Google

— Tenez, monsieur Louis, je n'aime point à vous voir passer des bouts de jour à lire ou à pêcher au pont Scodet. Vous trouvez l'endroit joli, et je n'en disconviens pas : je sens cela tout comme un autre; j'ai beau être un vieux paysan ignorant et sans esprit, je ne suis pas jardinier depuis trente-neuf ans pour rien. A force d'entendre madame votre grand'mère me dire, quand j'allais la conduire à Uzel ou au Quillio : « Regardez donc, Mathurin, regardez donc la belle vue qu'on a d'ici ! » ou bien : « Comme les bords de la rivière sont frais et verdoyants ! » ou encore : « Comme ce petit chemin, creux et plein de mousse, est charmant ! » A force de l'entendre, et de remarquer ce que je n'aurais bien sûr pas vu tout seul, j'ai fini par me faire une idée de ce que vous appelez *les beautés de la nature.*

Donc je ne vous dis pas que le petit chemin encombré d'herbes et rempli d'eau, où l'on passe, en enjambant, sur de grosses pierres moisies, tout au fond du val, n'est pas un bon endroit, bien tranquille et bien frais; mais, depuis l'aventure que j'y ai eue, je n'y passe plus sans trembler. Dieu sait pourtant que je ne le hante désormais qu'en plein jour, et par force, encore !

Je vois bien, à votre mine curieuse, monsieur Louis, qu'il me faudra vous conter cela ; — mais n'allez pas le dire à monsieur : il s'est trop moqué de moi quand j'ai voulu lui faire part de ce qui m'était arrivé ; et puis il dirait que je passe mon temps à bavarder avec vous, au lieu de soigner mon jardin.

Eh bien ! un soir.... il y a longtemps de cela.... quinze ans au moins. Attendez ! c'était l'année où monsieur vendit *Follette,* la jument grise.... Il y a dix-huit ans, juste. J'étais allé à l'assemblée de Sainte-Emerance, le deuxième dimanche d'octobre. Il y avait énormément de cidre, cette année-là ; du cidre excellent, et dame ! vous pensez bien qu'on ne se faisait pas faute d'en boire.

Chez Marc, vous savez bien ? l'aubergiste au haut du bourg, — j'avais trouvé mon compère Latimier ; il m'avait fait des politesses, je les lui avais rendues..... Enfin, nous étions là tous deux, au bout de la table, depuis un bon moment.

Vers neuf heures, à peu près, voyant qu'il ne restait plus grand

Digitized by Google

monde dans l'auberge, je songeai à m'en aller. Dehors, sur le Martray, on entendait encore danser : il était venu un joueur de biniou de Quimper, et jamais on n'avait rien entendu de pareil. Depuis la tombée de la nuit, on avait allumé de grandes torches de résine, pour que les plus enragés danseurs pussent continuer jusqu'au moment où ils n'en pourraient plus. Il me semble entendre encore les *gars houper,* les jeunes filles rire, les marchandes de châtaignes faire sauter leurs poêles; c'était un beau jeu, allez! monsieur Louis; le bourg était plein de bruit et de lumière.

La flamme rouge des *fouées* éclairait l'intérieur de l'auberge, à travers les fenêtres et la porte ouverte, presque autant que le feu qui dansait dans la cheminée et les chandelles qui languissaient sur les tables.

Mon compère et moi, nous ne disions rien depuis quelque temps : Latimier me semblait comme assoupi; moi, j'étais tracassé d'une singulière façon : je ne sais pourquoi, je ne pouvais détacher les yeux de la boucle brillante que mon compagnon avait au ruban de velours qui entourait son chapeau.

Pour brillante, oui, elle était brillante : ce fut même ce qui m'occupa tout d'abord. En quoi était-elle? Je n'en ai jamais rien su. Je l'avais pourtant vue souvent, sans doute, mais sans jamais la remarquer. Ce soir-là, elle me tirait les yeux. A la lumière, elle miroitait, comme si elle eût été de feu elle-même : mais, bientôt il me sembla qu'elle avait quelque chose de bien plus extraordinaire. A force de regarder cette boucle.....

Tenez, monsieur Louis, écoutez bien ceci : vous me croirez si vous voulez, mais, voyez-vous, je sais ce que j'ai vu; et, tout cela, c'était un présage de ce qui devait m'arriver cette nuit-là. J'aurais dû m'en douter, et laisser là mon compère, avec sa boucle, mais quand on a un malheur à supporter..... — Bref, en considérant la boucle du chapeau, je remarquai qu'elle changeait de forme!.....

Oui, elle changeait de forme!... D'abord, je la voyais comme une boucle ordinaire; puis, il me sembla qu'elle devenait ronde, de carrée qu'elle était; après, elle se mit à grandir, à grandir, et couvrit bientôt presque tout le fond du chapeau de Latimier....

Digitized by Google

Avec cela, elle devenait si brillante, si lumineuse, que j'en fermai malgré moi les yeux. En les ouvrant, je revis encore la boucle, mais, cette fois, toute petite, comme un point.....

Cela recommença tant et tant de fois, la boucle grandissant quand je la regardais, diminuant quand je cessais de la regarder, que je n'y pus tenir.

— Compère, dis-je en frappant sur le bras de Latimier, quelle boucle avec-vous donc au ruban de votre chapeau?

Il sortit comme d'un somme.

— Quelle boucle j'ai à mon chapeau? Eh! quelle boucle voulez-vous que j'aie?

— Mais, une boucle qui grossit, qui diminue, qui devient ronde, qui redevient carrée ensuite, et surtout qui brille, mais qui brille!... presque comme les yeux de notre chat.....

— Comme les yeux de votre chat? La boucle de mon chapeau?... Compère, vous avez trop bu.... Que voulez-vous que je fasse des yeux de votre chat?

Monsieur Louis, tenez! je me rappelle tout cela comme si j'y étais.... Je vis bien, tout de suite, que Latimier déraisonnait, et que je n'en pourrais rien tirer. Je me dis : — Il faut l'emmener; voilà la soirée bien avancée : il pourrait lui arriver quelque accident, si je le laissais s'en aller seul. — Ce fut là mon tort : j'aurais dû songer à moi, avant de penser à lui. Enfin, je le secoue, je lui prends le bras, et nous partons.

Eh bien! imaginez-vous qu'à ce moment-là même, je sentis qu'il allait nous arriver quelque chose d'extraordinaire. En sortant, je butte contre le pas de la porte, et me voilà par terre. Je me ramasse promptement, tout seul, bien entendu, car mon pauvre compère n'était pas capable de m'aider. Et où croyez-vous que je me retrouve, en me relevant? Sur le Martray, où je venais de tomber? Ah! bien, oui; point du tout! Je regarde autour de moi... Le bourg avait disparu : Latimier et moi, nous étions, nous tenant toujours par le bras, sur le grand pont, cinq cents pas plus loin....

— Bon! pensai-je, voici qui n'est pas naturel. Évidemment quelqu'un nous a jeté un *sort*. Qui ça peut-il être? Qui ai-je rencontré aujourd'hui?...

Digitized by Google

Me voilà à passer en revue les personnes auxquelles j'avais parlé pendant le jour, mais, là encore, je me ressentais du sort : impossible de débrouiller mes idées...

Cependant nous avancions toujours. Suivant mon malencontreux projet, au lieu de m'en aller directement à Bout-de-Lande, je menai mon compère jusqu'à la Ville-Boscher. Là, je le laissai devant chez lui.

— Mon compère, voilà votre maison, lui criai-je.

— Je le vois bien ; est-ce que vous n'entrez pas ? Venez donc, nous allons comparer mon cidre à celui de Marc. Je vous assure qu'il est bien meilleur.

Il faut vous dire, monsieur Louis, que nous avions eu une discussion là-dessus pendant la soirée. Mais je songeai que mon compagnon avait bien assez bu comme cela, et puis, franchement, sa boucle, et notre aventure du pont aussi, me gênaient... Je ne me sentais point à l'aise. Je regardai encore la boucle, mais sans pouvoir la distinguer, ce qui me sembla drôle : il faisait un clair de lune superbe.

— Ma foi, compère, dis-je à Latimier, non, merci, pas ce soir ; vous avez besoin de rentrer... Je suis pressé, aussi moi : Monsieur n'aime pas qu'on reste tard dehors.

Là-dessus, je le plante là, et je m'en retourne.

En revenant sur mes pas, je songeai, — et ce fut là mon malheur, — qu'en coupant par le pont Scodet, je gagnerais quelques pas. J'étais harassé, et point tranquille. Je ne pensais qu'à gagner la maison au plus vite, en me demandant toujours : qui donc a pu me jeter ce sort là ? — Eh bien ! j'avais beau essayer de presser le pas, j'avais les jambes comme engourdies : je ne pouvais avancer.

Je marchais depuis au moins cinq minutes sans avoir fait, me semblait-il, dans le chemin, plus de vingt-cinq ou trente pas, quand retentit, derrière la haie, sur ma droite, comme un hennissement, — mais un hennissement tellement fort, tellement sec, que j'en restai immobile... On dut l'entendre d'ici. C'était absolument le cri d'un cheval surpris par les loups, et d'un cheval dont la voix était aussi forte que celle de dix chevaux.

Digitized by Google

J'en eus froid aux cheveux... Pendant longtemps, je restai sans remuer ; à la fin, n'entendant plus aucun bruit, ne voyant rien venir, je me décidai à avancer, encore tout saisi de ce qui venait de m'arriver. Au moment où j'allais atteindre la large et longue pierre que vous connaissez, monsieur Louis, et qui, dès ce temps-là, servait de pont sur le courant le plus fort du ruisseau, voilà que le hennissement retentit encore, mais à ma gauche, et plus prolongé que la première fois...

Je m'arrêtai de nouveau... Au moment même, il me sembla qu'un coup de tonnerre effroyable retentissait immédiatement derrière moi, je fus secoué rudement, et une ombre blanche, dont je ne pus reconnaître au juste la forme, courut jusqu'au détour du chemin en faisant trembler la terre. Ce fut comme un tourbillon...

Du choc que je reçus, et de la peur que j'eus aussi, peut-être, je sautai dans le ruisseau.

Je me hâtais de fourrer ma main dans la poche de ma *chemisette,* pour y prendre, à tout événement, mon chapelet, quand j'entendis l'infernal galop se ralentir. La forme blanche qui m'avait heurté en remontant le chemin, revenait vers moi, lentement et comme au pas...

Arrivée presque à me toucher, elle s'arrêta : la lune était si claire, que je pus distinguer parfaitement un cheval entièrement blanc, avec une longue queue et une crinière flottante, comme je n'en avais jamais vu. Je ne sais ce que je devins, quand j'aperçus, nettement marquée entre les deux yeux, claire comme je vous vois, la boucle du chapeau de Latimier, dans sa grandeur naturelle, mais étincelante comme un charbon ardent.

Pour le coup, je ne vis que trop à qui j'avais affaire, et vous pensez bien que je n'en fus pas plus rassuré pour cela. Arrêté en face de moi, le prétendu cheval ne bougeait pas.

— Que me veut-il ? pensai-je. Et je tremblais à ne pouvoir me tenir debout, les pieds dans l'eau comme j'y étais tombé, n'osant faire un mouvement.

Au bout d'un temps, que je trouvai fort long, le *garou* fit deux ou trois pas, et se plaça tout contre moi, comme fait notre vieille jument quand elle voit qu'on va lui monter sur le dos.

Digitized by Google

L'idée me vint aussitôt que c'était là ce que me voulait l'infernale bête, et, sous l'influence du sort qui me dominait, je me demandais si je serais assez fort pour résister. Pour comble de malheur, je ne pouvais trouver mon chapelet, et n'osais faire, pour le chercher, un trop brusque mouvement. En attendant, je restais dans ma première position, autant par impuissance de faire un pas, qu'autrement.

Le cheval, lui aussi, semblait de pierre : au moins pour les jambes, car il soufflait et respirait comme un soufflet de forge. Tout à coup, il tourna la tête vers moi, et ses deux yeux flamboyaient... Je compris bien ce que cela voulait dire : — Allons, monte sur moi ! — Mais je résistai encore, en sentant toutefois que je ne pourrais me refuser longtemps à obéir.

Une seconde fois, il se retourna : le feu lui sortait, non plus seulement par les yeux, mais aussi par les naseaux, et la bouche resplendissait entre les deux oreilles comme une étoile. La bête poussa un hennissement tel, que tout en trembla...

— A la grâce de Dieu ! me dis-je ; autant vaut risquer tout que de subir plus longtemps un pareil supplice...

J'avançai la main pour saisir la crinière : au moment où je la touchais, je me sentis perdre pied et voler dans l'espace...

Que m'arriva-t-il alors ? je ne pourrais vous le dire au juste. Que devins-je toute cette nuit ? Je l'ignore. J'ai le sentiment, plutôt que le souvenir, d'une course folle à travers champs, bois, prés, routes. A un moment, il me sembla voir tourner et danser autour de moi mille lumières, en même temps que j'entendais des cris confus... Mais n'aurais-je point rêvé cela depuis, quand, avant de m'endormir, je songe à cette épouvantable nuit ?

Toujours est-il que le lendemain, je m'éveillai en me sentant rudement secouer. En ouvrant les yeux, j'aperçus Guillaume, le *pochonnier*, qui me demandait :

— Que diable faites-vous ici, Mathurin ?

Je regardai autour de moi... Savez-vous où j'étais ? Aux *Six-Croix*, auprès de Loudéac !... J'étais rompu, moulu, brisé comme si l'on m'avait roué de coups... Guillaume m'aida à me relever. Il était plus de sept heures quand je rentrai. Monsieur voulut me

Digitized by Google

chasser; je lui racontai mon histoire, nous allâmes au pont Scodet, et des traces de pieds de cheval se voyaient, bien nettes, dans la vase du ruisseau. N'importe! monsieur prétend que rien de ce que j'ai vu n'est arrivé, mais pourtant il ne me renvoya point de chez lui, comme vous voyez.

Vous pensez bien que l'affaire fit du bruit; le pont Scodet avait mauvaise réputation avant, mais c'est bien pis depuis ce temps-là. Voilà pourquoi je n'aime point à vous y voir passer votre temps : lisez, écrivez, pêchez tant que vous voudrez, mais n'allez pas là; les chemins creux et les ruisseaux ne manquent pas dans les environs, et tous ne sont pas hantés, Dieu merci!

ROBERT OHEIX.

Digitized by Google

Mgr SOYER

ÉVÊQUE DE LUÇON *

L'année 1817 allait apporter un grand changement dans l'existence de l'abbé Soyer. Son mérite, qui avait attiré les regards de Napoléon, devait à plus forte raison fixer ceux de Louis XVIII. M. Soyer avait refusé l'empereur ; il ne refusa pas le roi. Un prêtre que Mgr Soyer a honoré de son amitié, M. l'abbé Duclos, chanoine honoraire de Luçon, nous a écrit à ce sujet :

« Contrairement à l'opinion généralement reçue, qui attribuait la nomination de Mgr Soyer à l'évêché de Luçon aux services rendus par ses frères à la cause vendéenne, Monseigneur m'a dit, sans toutefois faire allusion au bruit répandu à dessein par le parti dit libéral, qu'il avait dû sa promotion à l'épiscopat aux chaudes recommandations des préfets de la Vienne, avec lesquels il s'était trouvé en fréquents rapports d'administration. Sans doute, ils avaient reconnu en lui l'administrateur habile, et ils avaient su apprécier sa grande âme aussi bien que l'énergie de son caractère. Ce n'est donc pas aux influences de la faveur, mais à son seul mérite qu'il dut son élévation. »

Le concordat de 1817 portait à quatre-vingt-douze le nombre des évêchés de France, réduit à cinquante par l'empire. Luçon devait renaître. A Luçon, capitale ecclésiastique de la Vendée, personne ne convenait mieux que l'abbé Soyer, au nom, au cœur si vendéens.

* Voir la livraison de juillet, pp. 60-74. — Dans l'impossibilité où nous sommes de donner *in extenso* cette intéressante *Vie*, nous choisissons les chapitres que nous supposons devoir le plus intéresser nos lecteurs. — (*Note de la Rédaction.*)

Digitized by Google

Sa nomination fut accueillie parmi les laïques de Poitiers avec une joie mêlée de tristesse. Ils étaient heureux et fiers de voir un de leurs vicaires capitulaires, naturalisé poitevin par ses malheurs et par sa longue administration, monter sur le siége épiscopal de la Vendée; mais ils s'attristaient de son absence. Dans le clergé, les sentiments furent divers. Les prêtres, impatients du frein salutaire de la discipline, contenaient mal leur satisfaction; le clergé presque entier s'affligeait; mais quelques-uns de ses membres, surtout dans les positions les plus élevées, ne se défendirent pas assez d'un sentiment secret de jalousie, qui pénétrait à leur insu dans leur âme, et se manifestait ensuite dans leurs actes extérieurs. Petites taches dans des vies toutes saintes, mais taches que nous notons pour apprendre aux plus parfaits à veiller sans cesse.

M. de Moussac, en particulier, vit dans l'élévation de son collègue un passe-droit fait à son propre mérite. Dans cette pensée, il repoussa avec une sorte de dédain, en entrant dans le chœur, le carreau que l'on avait placé pour l'évêque nommé de Luçon. C'était un de ces premiers mouvements qui ne rendent pas ou qui ne rendent que peu coupables. Cependant, M. Soyer, devinant par là le déplaisir de son collègue, renonça sans peine à cette marque d'honneur.

L'abbé Soyer devait rester longtemps dans la position presque toujours fausse d'évêque nommé. L'exécution du dernier concordat rencontrait de sérieuses difficultés. Les Chambres étaient composées d'hommes dont plusieurs professaient les principes de Voltaire, dont bon nombre d'autres, quoique vraiment catholiques, conservaient contre le Saint-Siége et contre l'influence du clergé les préjugés des anciens parlements, dont quelques-uns, en trop petit nombre, appréciaient sainement les choses et envisageaient à son vrai point de vue la situation.

Le rétablissement des évêchés, la dotation du clergé en biens-fonds et en rentes sur l'État, donnaient aux évêques trop de facilité à faire le bien, et au clergé, en général, trop d'indépendance, pour que les libérâtres de l'époque ratifiassent des conventions aussi justes que vraiment libérales. Les Chambres refusèrent leur

Digitized by Google

adhésion; de nouvelles négociations furent engagées avec le Siége apostolique.

Par suite de cette opposition, à laquelle certains agents du gouvernement n'étaient pas étrangers, l'Eglise de France continuait à souffrir sous un pouvoir protecteur. Plusieurs évêchés, pour lesquels les nominations avaient été faites, n'étaient pas pourvus, parce qu'en fait, ils n'étaient pas érigés. D'autres subissaient encore les suites de la persécution du gouvernement impérial. Le temps s'écoulait et ajoutait chaque jour aux maux résultant de cette situation anormale. Prenant ces inconvénients en considération, le pape fit des concessions et réduisit ses prétentions concernant le nombre des évêchés. De quatre-vingt-douze qu'il avait demandés, il descendit à quatre-vingts qu'il n'obtint pourtant qu'en 1821, tant il se trouvait d'hommes mal disposés dans le gouvernement et dans les Chambres. Par cette mesure, cependant, trente évêchés étaient ajoutés aux cinquante qu'avait laissés le gouvernement impérial.

Le diocèse de Luçon allait reprendre naissance.

Pendant ces longues négociations, M. Soyer avait continué de donner ses soins au diocèse de Poitiers, et lorsque la vacance avait cessé par l'élévation de M. de Bouillé sur le siége de saint Hilaire, l'abbé Soyer était resté encore quelque temps auprès du prélat, afin de lui faciliter les débuts de son administration. Il avait ensuite quitté un diocèse que tant de travaux et de périls lui rendaient cher, pour se préparer à prendre possesion de celui dont il allait devenir le pasteur.

Arrivé à Paris, vers la fin de 1820 ou le commencement de 1821, il fut étonné de voir que les négociations, qu'on lui avait dites très-avancées, ne finissaient point. Il ouvrit une correspondance avec M. l'abbé Baudouin, neveu du R. P. Baudouin.

La première de ses lettres est du 9 février 1821. Il annonce que le sort du siége de Luçon se décidera dans le courant de l'année. M. Baudouin venait d'être nommé curé de Luçon. Il avait déclaré, en acceptant ce titre, qu'il voulait être considéré comme amovible jusqu'à confirmation de sa nomination par le nouvel évêque. Celui-ci lui témoigne, dans sa lettre, toute sa gratitude pour cette généreuse détermination.

Digitized by Google

Le 1er mars, il écrit de nouveau pour confirmer les espérances qu'il a données touchant la prochaine érection de son siége. Il remercie affectueusement M. le marquis de Surineau, maire de Luçon, et M. de Maynard des marques de sympathie qu'ils lui ont données. Il engage fortement les royalistes à se rendre aux élections. « Le gouvernement, dit-il, voulant changer sa direction et étant pressé de le faire par MM. de Villèle, Corbière et la grande majorité de la Chambre, nous devons tous réunir nos efforts pour l'appuyer et pour démontrer que la voie dans laquelle il semble vouloir marcher, est la seule qui puisse sauver la religion et la monarchie. »

En effet, « Louis XVIII avait établi un système de gouvernement analogue au régime anglais, si ce n'est que la société française, avec le nivellement absolu dont la Révolution l'avait frappée, ne se pouvait prêter à des classifications politiques, de nature à neutraliser par leur stabilité les efforts des factions qui naissent du conflit d'une majorité variable. La Charte créait une lutte indéfinie d'opinions, sans qu'aucune autorité prépondérante mît un frein à l'abus possible de la liberté. Le règne de Louis XVIII se passa à adoucir, par la dextérité de la conduite, les difficultés qui devaient naître un jour d'une telle constitution. » Ainsi parle M. Laurentie; ainsi pensait l'abbé Soyer. L'histoire est là pour leur donner raison.

Les électeurs, recrutés en grand nombre parmi les spoliateurs de l'Eglise et de la noblesse, se plaisaient à envoyer à la Chambre des ennemis de la religion et de la monarchie. Les révolutionnaires de l'Isère avaient élu le régicide Grégoire; ceux de la Vendée, le fougueux Manuel, qui qualifiait la mort de Louis XVI de « crime nécessaire. » Des émeutes avaient éclaté à Paris, et l'opposition systématique contre la Restauration s'organisait ouvertement. Le gouvernement ne pouvait résister que par l'appui énergique des Chambres. De là les sages conseils de Mgr Soyer. Il savait que l'apathie des gens paisibles faisait le triomphe des perturbateurs.

« On raconte qu'il fut sérieusement question, dans les conseils du roi, de le nommer ministre des affaires ecclésiastiques, que M. de Villèle, tout en rendant hommage à ses éminentes qualités,

Digitized by Google

s'y était seul opposé, alléguant que « la grande énergie de son caractère pourrait susciter des embarras dans les Chambres [1]. »

Si le fait est vrai, M. de Villèle n'avait pas assez compris que chez l'abbé Soyer l'énergie ne l'emportait pas sur l'habileté et la prudence.

Quoi qu'il en soit, sa parole avait trouvé de l'écho dans le cœur de M. Baudouin; aussi, dans sa lettre du 22 avril, datée d'Issy, lui témoigne-t-il, en termes affectueux, toute sa satisfaction. « Il me tarde, lui dit-il, de vous exprimer ma reconnaissance de l'empressement et de l'habileté avec lesquels vous avez rempli la commission dont j'ai pris la liberté de vous charger. Vous voyez que je vous regarde comme un de mes amis. J'espère vous en donner des preuves. Nous travaillerons ensemble à l'œuvre de Dieu. Les ressources que je trouverai en vous et en votre saint oncle, seront la consolation de mon ministère. Ce qui me flatte le plus, c'est que nous aurons la même manière de voir sur tous les points, même en politique. »

Passant à un autre sujet, il ajoute : « Votre rapport sur la maison des Bénédictines ne me laisse rien à désirer. On peut y placer le séminaire. C'est le parti que je prendrai, si je ne puis faire évacuer le dépôt.

» Avant la réception de votre seconde lettre, j'avais cru devoir consulter Mgr de la Rochelle sur la destination qu'on pourrait donner à cette maison des Bénédictines. Je crains bien que la chose ne transpire par cette voie. Au reste, le ministre me presse de m'expliquer. Je ferai part de mon *ultimatum* à M. de Surineau, afin qu'il sache que, si le séminaire est transféré aux Sables, je ne m'y déterminerai qu'en désespoir de cause. Mgr l'évêque de la Rochelle ne m'a pas encore répondu. »

Cette maison des Bénédictines était aux Sables. Elle était vide. Le dépôt de mendicité occupait les bâtiments du grand séminaire de Luçon. Contrairement à l'empressement des autres villes, qui sollicitaient l'avantage d'avoir un séminaire dans leurs murs et fai-

[1] *Notes de M. l'abbé Duclos.*

Digitized by Google

saient des offres à cet effet, Luçon, pour qui la présence de l'évêque devait être un honneur et une source de prospérité, Luçon se montrait indifférent, maussade, j'allais dire hostile. Un collége était établi dans l'évêché, un dépôt de mendicité au grand séminaire.....

M. le marquis de Surineau était maire, ses dispositions étaient excellentes; mais elles se trouvaient en partie paralysées par celles de ses concitoyens. Dans une telle occurrence, Mgr Soyer songeait à mettre son grand séminaire dans la maison des Bénédictines des Sables, malgré les graves inconvénients qu'il voyait à placer cet établissement si loin de l'évêque. Les choses finirent par s'arranger : le grand séminaire resta à Luçon et la ville des Sables, toujours si dévouée aux intérêts de l'Eglise, eut un petit séminaire, ce qui, à tout point de vue, était pour le mieux.

Dans cette lettre, Mgr Soyer n'oublie pas M. de Maynard, ce chevalier sans peur et sans reproche, dont le dévouement au roi, à la France et à la religion ne connaissait pas de bornes. On jugera de l'estime du prélat pour le gentilhomme vendéen par cet alinéa :

« Veuillez dire un million de choses honnêtes pour moi à M. de Maynard. Je me fais une fête de le voir et de l'embrasser comme un véritable ami. »

Venant à l'affaire du concordat, il ajoute : « L'opinion des personnes éclairées et bien pensantes est que le roi fera exécuter le concordat après la session des Chambres. C'est le désir de toute la famille royale; mais je vous prie de ne pas me citer. D'ailleurs, nos ennemis sont puissants. Il n'y aura rien de certain que quand on verra remettre les bulles. »

Le 24 mai suivant, il exprime la crainte de ne pouvoir se rendre à Luçon dans le cours de l'été.

Pendant que les révolutionnaires s'agitaient à Paris pour empêcher l'érection des siéges épiscopaux, il ne négligeaient rien dans la Vendée pour entraver la réorganisation du diocèse de Luçon. Les timides et les niais étaient tout disposés à recevoir comme bonnes leurs plus mauvaises raisons et à répandre dans le peuple les bruits

Digitized by Google

les plus absurdes. Quelques ecclésiastiques bien intentionnés, comme M. l'abbé de Montalembert, qui se trouvait à la tête du collége de Lucon, apportaient aussi un certain contingent aux peines du prélat et à ses embarras.

Dans sa lettre du 29 septembre 1821, Mgr Soyer dit à M. Baudouin combien sa position vis-à-vis de son futur diocèse est difficile ; laissons-lui la parole :

« Paris, 29 septembre 1821.

» Monsieur,

» Votre lettre me fait connaître ma position financière : je vous en remercie. S'il ne faut pas des secours beaucoup plus considérables au grand séminaire, il n'y a rien d'alarmant.

» Il faut bien peu de temps, Monsieur, pour préparer un appartement. M. le préfet est ici et j'ai lieu de me féliciter de son zèle. On doit travailler à Bourbon pour préparer le logement de vos infirmes. Ensuite on réparera le séminaire. Tout est réglé par l'ordonnance royale.

» M. de Montalembert m'avait adressé un projet définitif de partage de l'évêché pour y maintenir l'école ecclésiastique. La ville, disait-il, aurait suppléé au logement des élèves. Je me refusai à ce projet inadmissible. M. le préfet m'a proposé encore, d'après M. de Montalembert, de me placer *provisoirement* à l'évêché, en attendant qu'on établisse l'école ecclésiastique, soit au dépôt avec le séminaire diocésain, soit ailleurs, si les deux établissements ne peuvent être placés dans le même édifice. J'y ai consenti avec plaisir. L'essentiel est d'arriver, ensuite on s'arrangera. Si le bruit du collége, de la cloche, des sabots, des domestiques, etc., m'importune et fatigue ma santé, ce que je présume, parce que j'ai été ainsi logé plusieurs fois à Bressuire, je prendrai un autre domicile, après avoir fondé le chapitre et les établissements diocésains. Saint-Laurent et Nantes m'offriront des ressources. J'ai prévenu le ministre de l'intérieur, il y a trois ans. Je suis bien décidé à ce parti, en attendant que j'habite le palais épiscopal définitivement.

Digitized by Google

» Si j'avais pu croire que l'épiscopat fût une vie douce et agréable, je commencerais à m'en dissuader. On m'écrit de Luçon que, « *pour le bien de la paix,* je devrais renoncer à imposer à la ville » les frais d'un logement de 2,000 fr. à 100 louis de loyer; que, si » je consentais à me placer *au séminaire,* quelques habitants de la » ville, *touchés* de ma position, resteraient à la campagne et me » laisseraient leur maison.

» Ainsi les habitants de Luçon se figurent que je vais les surimposer. C'est ce qui explique leur froid envers leur futur évêque, causé aussi par la crainte de perdre leur école ecclésiastique. Si j'avais une maison à loyer, à Luçon, le département ou le ministère la paierait. Cette dépense n'est pas une charge municipale. C'était ainsi convenu du temps de M. Lainé. La ville est libre de se montrer honnête. Je sais qu'elle en a les moyens; mais je ne m'exposerai point à ses murmures en lui demandant des sacrifices. C'est par les bienfaits que je calmerai l'agitation des esprits, et en rendant service que je signalerai mon ministère.

» Quant à l'école ecclésiastique, si la ville la perd, c'est à la Providence qu'il faut s'en prendre. Je n'ai pas demandé l'évêché de Luçon, ni le rétablissement de ce siége, et j'ai peine à comprendre comment on a pu croire qu'un évêque ferait le sacrifice d'une idée d'ordre, pour un intérêt local. La conservation de l'école ecclésiastique dépend uniquement du moyen de la placer. La présomption est pour celui qui possède.

» Le moyen de faire pitié pour attendrir quelque brave Luçonnais est loin de mon caractère. Les deux établissements seront l'objet de ma sollicitude; mais je m'inquiète peu de ma personne. Je serai toujours trop bien. La seule privation que je redouterais, serait de ne pouvoir honorer, comme je le désire, les personnes qui viendraient me voir. Toutefois, la sanctification du clergé et la conversion du peuple sont les objets d'une tout autre sollicitude pour moi.

» Que la ville de Luçon soit triste, qu'elle se résigne à mon arrivée comme à l'orage, cela me prouve seulement, Monsieur, que vous et moi avons encore du bien à faire.

» Je logerai donc à l'école ecclésiastique ou plutôt à l'évêché,

Digitized by Google

c'est-à-dire chez moi. C'est une chose décidée et cela me convient. C'était mon projet. Quant aux habitants, je m'entendrai avec vous pour les consoler; mais la proposition de me loger au séminaire ou au dépôt ne peut me convenir. Il serait inutile qu'on y pensât. Mettons chaque chose à sa place... »

L'évêque nommé termine en disant que dans un mois il sera à Luçon.

Il y a un défaut fort nuisible dont les hommes ne se gardent pas assez : c'est le parti pris. On se monte contre une institution, contre un projet, contre un homme, avant de rien connaître, et lorsque cette institution est en vigueur, que ce projet est exécuté ou que cet homme est à l'œuvre, on voit qu'on s'était trompé, parce qu'on avait pris fait et cause avant d'avoir examiné. Il en coûte pour revenir, on ne veut pas se déjuger, et l'on se condamne à critiquer par système ce qu'intérieurement on est obligé d'approuver. Il en fut ainsi pour Mgr Soyer. Beaucoup d'hommes, hostiles d'abord, se laissèrent plus tard gagner par ses admirables vertus, mais beaucoup d'autres ne lui rendirent justice qu'au dernier moment, et ne déposèrent les armes que sur son cercueil.

Ainsi que l'avait prévu le prélat, les difficultés ne tardèrent pas à s'aplanir. Les dernières formalités remplies, l'évêque nommé manda, le 7 octobre 1821, que son sacre était fixé au 21 du même mois. Le 26, il envoya au R. P. Baudouin des lettres de vicaire général, et le chargea de prendre possession du siége en son nom à la Toussaint: ce qui fut fait.

Le R. P. Baudouin était jusque-là supérieur du grand séminaire de la Rochelle. Sa réputation avait donné à Mgr Soyer l'ardent désir de l'avoir dans son diocèse. Dès le mois de juillet 1820, sachant qu'il se trouvait dans les environs de Saintes, il s'y était rendu *incognito* pour s'aboucher avec lui.

Par sa naissance, le P. Baudouin appartenait au diocèse de Luçon. Bien des motifs devaient l'y rappeler. Le souvenir de ses études cléricales, ses travaux dans le ministère paroissial, le séminaire de Chavagnes, la congrégation des Ursulines, étaient autant de

Digitized by Google

liens qui ne pouvaient se rompre au moment où il fallait opter. Sa santé affaiblie lui imposait aussi l'obligation de quitter la Rochelle.

D'un autre côté, la confiance dont l'honorait Mgr Paillou, les charges qu'il occupait, l'estime et l'affection dont l'entourait le clergé rochelais, étaient bien propres à exciter ses regrets.

Écoutez l'auteur de sa *Vie :*

« Tant de qualités réunies, que la renommée retraçait à Mgr Soyer, nommé, comme nous l'avons dit, à l'évêché de Luçon, lui faisaient vivement désirer de connaître le P. Baudouin et de s'aboucher avec lui. Ayant appris, au mois de juillet 1820, qu'il faisait les saints exercices de la retraite chez M. de Montalembert, curé de la paroisse d'Épargnes, à quelque distance de Saintes, il se rendit *incognito* en cette ville, où il eut un entretien avec le serviteur de Dieu dans l'établissement qu'y possèdent les religieuses de Chavagnes. Après cette entrevue, le P. Baudouin écrivit à la mère Saint-Benoît qu'il n'avait trouvé personne dans la vie avec lequel il fût si conforme de sentiments. « Ce sera, ajoutait-il, un saint Charles Borromée : ses vues sont pures comme l'or. »

» L'estime que Mgr Soyer avait conçue d'avance pour l'homme de Dieu s'accrut quand il l'eut vu de près. Il fit beaucoup prier, comme il l'a dit lui-même depuis, afin d'obtenir que le saint prêtre lui prêtât son concours dans le diocèse de Luçon, selon le désir qu'il lui avait témoigné.

» Les ouvertures du prélat firent naître dans le cœur du P. Baudouin le combat le plus pénible. Devait-il rester dans le diocèse de la Rochelle? Devait-il rentrer dans celui de Luçon? De fortes raisons, des motifs puissants se présentaient à son esprit pour l'un et pour l'autre parti. La confiance dont l'avait honoré Mgr Paillou ; les nombreux témoignages de bienveillance qu'il en avait reçus ; les hautes dignités où il était élevé ; les sentiments de gratitude et d'affection qu'il éprouvait pour le vénéré prélat ; les désirs que lui exprimait le clergé, pour lequel il avait une grande estime ; le bien dont il avait plu à la divine Providence de le rendre l'instrument dans le diocèse de la Rochelle : voilà autant de liens qui l'y attachaient fortement. D'un autre côté, il appartenait par sa naissance

Digitized by Google

au diocèse de Luçon ; c'était le berceau de son éducation cléricale, et il y avait exercé le saint ministère pendant bien des années ; les séminaristes vendéens, qui formaient le plus grand nombre au séminaire de la Rochelle, auraient vu avec une peine extrême que leur bien-aimé supérieur ne vînt pas se mettre à leur tête à Luçon ; les prêtres placés dans les paroisses de la Vendée, qui presque tous avaient été ou ses condisciples ou ses enfants, souhaitaient aussi ardemment de le voir se rapprocher d'eux ; en outre, s'il ne rentrait pas dans son ancien diocèse, il élevait en quelque sorte un mur de séparation entre lui et le chef-lieu de la congrégation de ses filles ; du moins il ne pourrait plus y reparaître avec la même autorité ; d'ailleurs, sa santé souffrait beaucoup du séjour de la Rochelle, et tout annonçait qu'il serait bientôt hors d'état de rien faire s'il y restait plus longtemps. Ces diverses considérations, jointes aux instances de Mgr Soyer, balançaient les raisons qu'il avait de rester auprès de Mgr Paillou, et le jetaient dans une grande incertitude. Pour mettre fin à ses perplexités, non-seulement il pria avec ferveur, mais encore il consulta Mgr Brumault de Beauregard, alors nommé évêque de Montauban, qui lui répondit que, sans hésiter, il devait passer dans le diocèse de Luçon. Le sentiment d'un prélat aussi distingué par ses lumières et par ses vertus, et qui connaissait parfaitement l'état des diocèses de la Rochelle et de Luçon, dissipa tous les doutes du P. Baudouin, et le décida à rentrer dans son ancien diocèse ; mais la pensée de la peine qu'il allait causer à Mgr Paillou lui navrait le cœur. Il écrivit à la mère Saint-Benoît, le 16 mai 1821 : « Je crains les moments de la séparation et de la déclaration. Que Dieu soit glorifié ! Du reste, j'ai donné au bon prélat mon printemps, mon été, mon automne : il ne peut regretter que mon noir hiver, et c'est peu de chose. »

» Le P. Baudouin, qui appréhendait beaucoup d'être obligé d'annoncer sa détermination à Mgr Paillou, avant de s'être éloigné de la ville épiscopale, reçut de Mgr Soyer, le 6 juillet, une lettre qui lui permettait de différer cette pénible démarche. « Je pense, lui écrivait le prélat, qu'il faut retarder votre déclaration à Mgr l'évêque de la Rochelle jusqu'à ce que j'aie l'assurance officielle que je serai

Digitized by Google

des premiers envoyés ; je dis officielle, parce que je l'ai déjà confidentiellement ; mais il y a encore quelques difficultés. »

» Les vacances ouvertes, le P. Baudouin se rendit à Chavagnes le 26 juillet, le cœur bien triste, et très-fatigué. Il sut bientôt que Mgr Soyer allait prendre en main le gouvernement du diocèse de Luçon. C'était pour lui le moment de faire sa déclaration à Mgr l'évêque de la Rochelle, qui se trouvait alors à sa maison de campagne, à la Flocellière. Il la fit par écrit, avec tous les ménagements que lui suggérèrent sa prudence et son affection pour le respectable prélat. Ce fut, néanmoins, un coup extrêmement sensible pour le cœur paternel de Mgr Paillou, qui se plaignit énergiquement d'être abandonné par un de ses prêtres, *qu'il avait comblé de bienfaits.* Le P. Baudouin lui écrivit la lettre suivante :

« Monseigneur,

» Permettez encore à votre serviteur de vous adresser une parole. Votre lettre m'a bien navré ; je ne croyais pas valoir la peine que votre bon cœur fût peiné d'une démarche à laquelle m'a déterminé une santé délabrée. Je serais bien affligé, si votre charité n'avait pas quelque indulgence pour celui qui ne cessera de vous aimer comme un père. Je reste au milieu d'un troupeau que vous avez élevé, qui vous chérit toujours et que vous chérirez toujours : je connais trop le cœur de Votre Grandeur pour en douter. Je rappellerai souvent à ceux parmi lesquels je me trouverai ce qu'ils doivent à leur premier père. Quelques-uns me feront peut-être parler différemment ; je leur pardonne ; mais vous êtes trop sage, Monseigneur, et vous connaissez trop les hommes pour y ajouter foi : je serais un monstre d'ingratitude ! Dieu m'en garde ! »

» Une lettre si respectueuse ne calma point la douleur que Monseigneur ressentait de la retraite d'un vicaire général pour lequel il avait tant d'estime et d'attachement. Le P. Baudouin, qui en fut extrêmement contristé, lui adressa cette seconde lettre :

« Monseigneur,

» Votre Grandeur ne veut pas croire à la sincérité de mes sentiments : il serait inutile de chercher à prouver qu'ils n'ont point

Digitized by Google

changé ; ils seront, néanmoins, toujours les mêmes. J'ai confiance que l'œil de Dieu, qui voit tout, ne sera pas aussi sévère. Les incertitudes que la politique donne, surtout pour les affaires de la religion, font qu'on ne croit aux choses que lorsqu'elles sont accomplies. Je n'ai été nullement dissimulé avec Votre Grandeur ; mais je ne me suis déclaré que lorsqu'il y a eu quelque apparence de réalité : encore on trouvait que j'étais trop précipité. Rester valétudinaire dans le diocèse où je suis né n'est pas un crime. Quoique Votre Grandeur ne veuille pas le croire, je serai toujours vivement reconnaissant de ses bienfaits. »

» Le P. Baudouin eut la consolation d'apprendre que cette lettre avait produit un bon effet. C'était bien sincèrement qu'il regrettait, non-seulement le vénérable évêque de la Rochelle, mais encore le clergé et tout le diocèse. « Je ne suis pas séparé de cœur, écrivait-il à M. Mareschal ; j'avais des raisons fortes pour rester dans le diocèse où je suis né ; mais j'étais loin d'avoir de l'antipathie pour la chère Saintonge, que j'aimerai toujours. » Un passage d'une de ses lettres à M. Gaboreau n'est pas moins formel. « La Providence veut la séparation, et vous, mon bon ami, vous trouverez ma démarche bien juste et bien naturelle. Mais si j'ai changé de lieu, mon cœur n'a point changé : les anciennes affections ne s'affaiblissent point en moi ; elles sont comme les racines des arbres, qui s'étendent toujours. Vous serez toujours dans mon cœur. Aimez-moi toujours un peu. Éloigné et séparé, mon cœur sera toujours uni au vôtre. »

Les témoignages de regret que le P. Baudouin reçut des directeurs du séminaire et des autres ecclésiastiques de la Rochelle le touchèrent sensiblement, et ajoutèrent aux angoisses de la séparation. Il ne trouva de consolation que dans sa piété. « Vive Jésus ! écrivit-il à M. Gaboreau. Dans le paradis, plus de séparation ; et nous y irons, avec la grâce de Dieu. Je crois que c'est ma seule ambition ; mais je peux me tromper. »

» Dans cette circonstance, le serviteur de Dieu fit paraître son désintéressement. Une partie du mobilier du séminaire de la Rochelle lui appartenait : « Laissons ces choses là, écrivit-il à M. Gaboreau, *ne crucier pro rebus terrenis* [1]. J'ai apporté de Chavagnes

[1] Afin que je ne sois pas tourmenté pour les choses de la terre.

Digitized by Google

à la Rochelle cinq charretées de meubles; je ne demande que ce qui est dans ma chambre. »

» En quittant le diocèse de la Rochelle, le P. Baudouin avait donné sa démission de vicaire général et de chanoine; il voulait rentrer dans son diocèse simple prêtre, et n'y accepter aucune dignité, jugeant que c'était assez et trop pour lui d'avoir à diriger la congrégation de ses filles. Toutefois Mgr Soyer lui fit des instances si pressantes qu'il accepta des lettres de vicaire général, un canonicat et le titre de supérieur du grand séminaire. Nous allons le voir, dans le diocèse de Luçon, remplir ces différentes charges avec un nouveau zèle : ses forces diminuaient, mais son amour pour Dieu allait toujours croissant. Il se rendit à Luçon le 15 octobre 1821 [1]. »

L'ABBÉ DU TRESSAY.

[1] *Vie du P. Baudouin*, t. I, p. 332-338.

Digitized by Google

UNE CHARTE INÉDITE

NOMMANT DES CROISÉS BRETONS

On sait combien sont recherchés les actes qui constatent la présence des chevaliers français aux guerres saintes ; et aussi combien grande est l'incertitude sur l'authenticité de plusieurs des documents qui sont invoqués par les intéressés. J'ai réuni des notes sur le plus ou moins de valeur de quelques-unes de ces chartes, et si je les conserve encore à part moi, c'est uniquement par ce sentiment de discrétion qui fait toujours hésiter un moment, lorsqu'il s'agit de contredire certaines illusions. Je préfère donner à la *Revue* la primeur d'une charte que j'ai lue en original aux Archives départementales de la Vienne, et qui, datée d'un siége de Damiette, révèle les noms de plusieurs Bretons.

Nous y remarquons d'abord le donateur lui-même, Philippe de Vigneu, puis un Rougé, un Sion, tous du diocèse de Nantes, et dont les noms, que je sache, ne sont pas compris dans les titres fournis lors de la création des salles des Croisades à Versailles.

La libéralité de Philippe de Vigneu est faite en faveur de la commanderie de Maupertuis, qui appartenait à l'Ordre du Temple dès son établissement en Bretagne. Nous trouvons *Maupertus* mentionné dans l'énumération des biens du Temple, donnés par le duc Conan IV, en 1170.

Dans un prochain travail, je dois proposer une étude détaillée sur ce diplôme de Conan IV, dont je suis parvenu à me procurer une

Digitized by Google

version passable. J'y suis presque engagé, puisque j'ai été le premier à le faire connaître, il y a quelques années, d'après une copie détestable qui ne permettait guère d'en tirer parti.

Notum sit omnibus tam presentibus quam futuris quod ego Philippus de Vingno dedi et concessi et hac presente carta mea confirmavi Deo et Beate-Marie et fratribus milicie Templi Salomonis pro salute anime mee et antecessorum et successorum meorum omnia pacagia et consuetudines que habebam in villa predictorum fratrum de Malpertus, in liberam, puram et perpetuam elemosinam quietam et solutam ab omni seculari servicio et exactione; et ut hec mea donacio rata et stabilis in posterum permaneat, presens scriptum sigilli mei apposicione confirmavi. Actum in obsidione Damiata, in vigilia decollacionis S. Johannis Baptiste, anno Verbi incarnati M° CC° XIX°, mense Augusti, hiis testibus: domino Reginaldo de Malendinis, domino Guidone Gaucelini, domino Giliberto socio ejusdem, domino Roberto de Cordon, Chantarello de Rogeio, Guiomardo de Chanceia, Rossello de Sion, Gaufrido de Candaio, Johanne Subfornario valeto Gofridi Graalem [1].

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

[1] Archives du département de la Vienne, H, 3, n°s 764 et 778.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

Une Parisienne sous la foudre, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — 1 vol. in-12. Henri Plon et Lecoffre, Paris.

Si les atrocités de la Commune nous ont fait oublier les barbaries prussiennes, on peut en retrouver le souvenir poignant dans un livre récent de Mlle Zénaïde Fleuriot, qui a pour titre : *Une Parisienne sous la foudre.*

Ce livre est un roman, mais un roman qui pourrait fort bien être de la réalité et de l'histoire. Je n'oserais même pas affirmer qu'il fût très-difficile de trouver à cette sainte Mme de Mellinard et à ce vaillant général Dercery leur nom véritable.

C'est une belle, digne et noble famille que celle où nous introduit l'auteur. Il y a là une mère dont le visage reflète toutes les beautés, toutes les grandeurs et tous les héroïsmes qui composent son âme. Autour d'elle se rangent, comme une couronne, des fils qui font rêver aux chevaliers d'autrefois, fiers, braves, beaux, mais surtout bons et généreux. Deux charmantes filles complètent cet intérieur. L'une, déjà mariée, partage ses tendresses entre deux petits enfants dont les gentillesses triomphent aisément de toutes les sombres préoccupations du moment. L'autre est un de ces anges, égaré dans un corps, qui, sous d'épaisses touffes de cheveux blonds et avec de grands yeux clairs semblent rêver aux lointains pays d'où ils sont venus.

Mais l'âme de cette famille, le soleil de ce monde, c'est la grand'-mère, Mme de Mellinard, dont la tendre autorité rayonne sur tous

Digitized by Google

ces fronts et leur imprime je ne sais quels reflets, composés de vénération, de respect et de lumineuse affection.

Nous ne voulons point raconter le drame, car c'en est un, des plus poignants quoique des plus simples, de peur d'en affaiblir le saisissant effet. C'est l'histoire d'une mère qui se sent frappée dans tout ce qu'elle a de plus de cher, dans sa patrie, dans son époux, dans sa propre mère, dans ses fils, et se relève ensuite meurtrie, mais non brisée, parce que la voix du devoir lui a commandé de vivre pour ses petits enfants.

Il y a là des situations qui n'ont rien d'extraordinaire, je l'avoue, mais tout est raconté avec tant d'âme, tant de naturel et de conviction, qu'on souffre et qu'on pleure avec les pauvres martyrs.

Que faut-il de plus pour rendre un livre bon et intéressant? Est-ce que ces saines émotions ne fortifient pas le cœur, et après avoir suivi avec respect les douloureuses péripéties de ce sacrifice sanglant, où la pensée de Dieu est toujours présente, est-ce que les yeux ne se lèvent pas d'instinct vers le ciel?

C'est surtout ce résultat qui nous autorise à remercier Mlle Zénaïde Fleuriot d'avoir encore fait une bonne et belle œuvre, et nous permet de signaler son livre à tous les hommes de goût. Que la littérature et la presse adoptent cette allure; et nous ne caresserons pas vainement « l'espoir de la régénération religieuse et sociale de la France, qui brille comme une étoile par delà nos sombres et sanglants horizons. »

A. DE LA BREURE.

Mobiles et Zouaves bretons, par le comte de Saint-Jean. — Nantes, 1 vol. in-18, Libaros, 1871.

Mobiles et Zouaves bretons! C'étaient presque tous des héros, combattant et mourant en silence, loin de leur pays, de leur mère et de leur fiancée, mais sous le regard de Dieu qui récompense les plus obscurs dévouements.

Seuls, ils auraient sauvé la France, si la France avait dû être sauvée. Il est donc facile d'en parler et de faire leur éloge. Il suffit

Digitized by Google

de raconter les angoisses de leur cœur en quittant leur chaumière ou leur château, leur froide et inébranlable intrépidité en face des privations, des fatigues et de l'ennemi, leur sublime résignation quand une balle les couchait dans un fossé où la mort venait souvent les prendre.

Mais, pour peindre ces spectacles, il faut en avoir été le témoin, et porter en soi une âme chevaleresque capable de les comprendre. Nous n'avons pas l'honneur de connaître l'auteur de *Mobiles et Zouaves bretons;* son livre nous donne cependant une idée de son cœur de Breton et de chrétien, et on sent qu'il peut dire, en racontant les pages de cette douloureuse histoire :

..... *Quorum pars magna fui.*

« Depuis le 7 juillet 1870, jusqu'au 28 janvier 1871, le cœur de toutes les mères a saigné. C'est avec ce sang que j'ai écrit ces pages ; tout y est cruellement vrai : lettres, épisodes, je n'ai rien inventé. »

Ce n'est donc point un roman, c'est de la réalité qu'une âme de poète, d'artiste et de patriote indigné fait revivre sous nos yeux, si par hasard nous étions tentés de l'oublier. On se retrouve en face d'un passé sinistre, où la France, notre chère et noble France, disait un brillant publiciste, ne nous apparaît plus que comme un fantôme drapé dans son linceul et traversant de sanglantes ténèbres. On revoit ces scènes cruelles d'une séparation sans espoir, dans lesquelles le patriotisme et la foi finissaient toujours par triompher; mais au prix de quels brisements ! Ah ! les mères (car ce sont elles les premières victimes), les mères qu'un « long deuil enveloppe et qui marchent emportant en elles leur douleur vivante, comme autrefois leurs fils dans leurs flancs, » peuvent nous le dire.

Et puis, quand un pouvoir incapable accumule fautes sur fautes, quand le barbare envahisseur entame déjà le cœur de la France, quand les défaites s'appellent Patay et Orléans, quand chaque dimanche, pour ainsi dire, nous apporte une menteuse dépêche, derrière laquelle se cachent toujours de sombres désastres, on se rappelle le désespoir du pays. Mais, aux foyers déserts, dans le cœur du père, de la mère et des vieux parents, le contre-coup était bien

Digitized by Google

autrement formidable. L'inquiétude commençait par chasser le sommeil et l'appétit; la fièvre venait, et au lieu d'un départ il y en avait deux, trois, quatre, et ceux-là sans retour. Ce livre est l'histoire de ces drames intimes. Chaque province, sans doute, a eu les siens; mais en Bretagne ils avaient et auront toujours un caractère particulièrement tragique. C'est que l'homme, plus qu'ailleurs, tient à la terre, à son foyer, à sa famille, à son église, à ses souvenirs doux et tristes. Tout cela lui prend une partie de son âme, et, quand il faut s'en séparer, il y a comme quelque chose qui se déchire au dedans.

Nous ne voulons pas analyser cette œuvre; nous préférons l'apprécier et en faire ressortir le mérite, plein de caractère et d'élévation.

C'est vu de haut. Le style se ressent de ce lointain et de cette grandeur d'aspect. Il est rapide, imagé et surtout plein de vie. Tout parle dans le livre, les personnes et les choses, et jamais leur langage ne détonne. Le paysan garde ses expressions pittoresques, mais énergiques, ses touchantes superstitions et son attachement à ses maîtres; le gentilhomme retrouve, au spectacle de la patrie humiliée, la vieille et fière ardeur de sa race, son courage et un dévouement qu'on croyait endormi pour jamais. Il ne manque aux paysages pas une légende, pas un arbre, pas une couleur. Évidemment, le souffle de l'Esprit, qui faisait frissonner le prophète, a passé là. On devine qu'il a traversé le cœur de celui qui écrit de telles pages, et comme, suivant Vauvenargues, *les grandes pensées viennent du cœur*, il s'en est échappé ces accents remplis d'une noble et sainte indignation qu'on ne peut s'empêcher de partager. L'indignation s'adresse à ceux qui ont attiré sur notre pauvre pays tant d'épreuves douloureuses, et à ceux qui seraient encore tentés d'essayer une trop prompte revanche. « Oui! assez de cadavres et de sang! » C'est la conclusion et la morale de l'auteur. Il est difficile de ne pas être de cet avis, après avoir lu les pages émouvantes de son récit. N'est-ce pas le meilleur éloge qu'on puisse faire d'un livre?

A. DE LA BREURE.

Digitized by Google

Mme de Lauriston.

La mort vient de faire parmi nous un vide irréparable en enlevant le chef d'une de nos familles les plus considérées, Mme la douairière de Lauriston, née de Vernéty, et, à aucun titre, ce recueil ne pouvait le laisser inaperçu.

Dans notre pays, où M. de Lauriston avait occupé, au milieu de l'estime et de la gratitude publiques, les fonctions de Receveur général des finances, on se rappelle encore combien sa digne compagne profitait de cette éminente position, dont elle était l'ornement et l'attrait, pour découvrir au loin les misères qui se cachent et répandre sur elles ces largesses, que beaucoup appelaient des prodigalités.

Mme de Lauriston avait voulu placer sur la tête de ses nombreux enfants, avant tous les autres trésors, ceux que les vicissitudes humaines ne peuvent atteindre, parce qu'ils sont confiés à Dieu. C'est ainsi qu'elle comprenait l'accumulation des richesses.

Plus tard, la source où elle puisait devenant moins abondante, sa charité se fit ingénieuse pour n'avoir point à se réduire, et les années de la vieillesse, si glacées pour un grand nombre, restèrent toujours chez elle ardentes et fécondes pour le bien. Naguère encore, n'admirait-on pas cette laborieuse activité, luttant contre les défaillances de l'âge, et préparant le linge et la charpie pour nos malades et nos blessés!

Lorsque nous voyons les larmes des pauvres et des souffrants couler sur cette tombe et s'y mêler aux bénédictions, oserions-nous parler des regrets du monde? Oui, car là encore nous retrouvons le souvenir d'une utile mission admirablement remplie.

Secondée par le plus aimable entourage, Mme de Lauriston avait, pour chacun de ceux qui se groupaient autour d'elle, un accueil rempli de grâce et de bienveillance. Ce charme spécial des intérieurs choisis : la variété de l'esprit dans l'unité des cœurs, on le rencontrait à coup sûr dans les douces réunions de ce foyer où la vénérable aïeule, s'oubliant elle-même, n'avait d'autre

Digitized by Google

exigence vis-à-vis des siens que de les voir le cœur à l'aise et satisfaits sous son toit.

Les douleurs qui avaient abreuvé sa longue existence, ne laissèrent d'autres traces chez Mme de Lauriston que la pieuse résignation et l'indulgente bonté qui l'accompagnèrent jusqu'à la dernière épreuve. Elle s'est éteinte n'osant s'avouer qu'elle vivrait encore au milieu de ses enfants par les vertus qu'elle leur avait transmises, mais heureuse d'y voir régner cet esprit de concorde et de fraternel dévouement, arome céleste qui empêche les familles de se dissoudre.

TH. DE CORNULIER-LUCINIÈRE.

Digitized by Google

SOUSCRIPTION

POUR UN MONUMENT A ÉLEVER AUX ZOUAVES PONTIFICAUX, ET AUX AUTRES SOLDATS FRANÇAIS GLORIEUSEMENT MORTS POUR LA PATRIE A LOIGNY, PRÈS PATAY, LE 2 DÉCEMBRE 1870.

Quand, dans les premiers jours d'octobre 1870, les zouaves pontificaux, arrivant de Rome où ils avaient défendu leur foi, parurent sur la Loire, pour défendre la patrie, ils obtinrent du gouvernement l'honneur de marcher à l'extrême avant-garde. Ils se montrèrent dignes de ce privilége et *partout où la noble légion a combattu, principalement à Cercottes, à Brou, à Patay et au Mans, elle s'est distinguée au premier rang par son élan devant l'ennemi, son dévouement, sa bonne discipline et son excellent esprit.* (Ordre du jour du général de Cissey, ministre de la guerre, du 13 août 1871.)

Le 2 décembre, au matin, les zouaves, fatigués de vingt jours de marches, de contre-marches et de luttes, arrivèrent à Patay avec le corps du général de Sonis, dont ils faisaient partie depuis quelques jours. Ils étaient destinés à former la réserve. Mais tout à coup on apprend que l'armée est en plein recul. De Sonis reçoit l'ordre de se porter au-devant de l'ennemi pour soutenir la retraite. A deux kilomètres de Loigny, il s'arrêta, et un régiment de marche fut lancé sur un petit bois situé en avant du village et ayant une longueur de trois cents mètres sur une largeur de trente. Embusqués là, les Prussiens, à couvert, faisaient un feu d'enfer.

Le général de Sonis, malgré tout son entrain, ne réussit pas à enlever le régiment qui resta pendant tout le combat (dans la position qu'il avait choisie) caché derrière un pli de terrain. Le général, découragé, arrive au galop vers les zouaves arrêtés près du château de Villepion, pour protéger deux batteries qui ripostaient aux batteries ennemies du village de Guillonville. Ils étaient restés une demi-heure, superbes de calme et de sang-froid, exposés au feu de l'ennemi. « Mes enfants, leur crie-t-il, venez et montrons comment se battent des hommes de cœur : suivez-moi. Vive la France ! Vive Pie IX ! »

Il était environ quatre heures du soir.

Les zouaves ne marchandent pas le devoir. Ils savent qu'ils vont à la mort ; mais l'honneur commande et l'honneur est obéi. Le

Digitized by Google

commandant de Troussures descend de son cheval, se met à genoux en présence de tout le monde, fait un signe de croix et reçoit l'absolution. Presque tous ses frères d'armes se signent également, envoient une pensée au ciel, une autre à leurs familles, puis, pendant que quelques compagnies des Côtes-du-Nord, les francs-tireurs de Tours et de Blidah appuient le mouvement sur la droite et chassent bravement les Prussiens des fermes de Villours et de Faverolles, les zouaves pontificaux s'avancent en tirailleurs, tranquillement, régulièrement, comme sur un champ de manœuvre et sans presque tirer un coup de fusil. Le premier tombe, le suivant prend sa place. M. de Vertamon, qui porte le drapeau, est blessé mortellement; M. Jacques de Bouillé, son voisin, saisit alors le glorieux emblème qui sert de mire à l'ennemi, et, le brandissant violemment, il se précipite sur le bois avec un terrible hourra. Une balle le frappe à son tour, et c'est à un tout jeune zouave, M. Leparmentier, qu'est réservée la gloire de rapporter au campement le drapeau du bataillon. Tous les officiers sont démontés. Le général a la cuisse fracassée; le colonel de Charette se débat sous son cheval tué; le commandant de Troussures tombe; une foule d'officiers et de braves soldats mordent la poussière. N'importe! Il faut arriver au petit bois où les Prussiens font rage. On y arrive, en effet, à la baïonnette.

L'ennemi, épouvanté, tourne le dos et fuit. Mais les zouaves en quelques bonds ont franchi le bois, et dans un espace de deux cents mètres qui les séparent du village, ils entassent les morts. Les cadavres gisaient en monceaux à l'entrée des jardins, dont les haies et les palissades avaient retardé la fuite. Un chemin creux qui tourne autour du village en était littéralement comblé.

Six mille Prussiens étaient dans le village et à l'entour; une armée entière se tenait sur l'arrière-plan. Telle fut leur frayeur en voyant l'impétuosité de cette attaque que, sur plusieurs points, l'ordre de retraite était donné. On se croyait en présence de tout un corps d'armée puissant. Cependant personne ne venant plus, pas même le régiment prudemment caché à moitié d'un kilomètre de là, et dont la présence en ce moment eût assuré la victoire, les Prussiens purent compter les assaillants et reprirent vigoureusement l'offensive. Ce qui restait des zouaves se jeta dans les premières maisons, où ils soutinrent un véritable siége. Mais que pouvait cette poignée d'hommes contre des multitudes qui encombraient le village, mettaient le feu aux maisons pour les en déloger! Il fallut sonner la retraite qui se fit en bon ordre, mais non sans laisser sur le carreau de nombreux défenseurs et le colonel lui-même blessé.

Ils étaient partis environ 300; 198 sont restés. Sur quatorze officiers, quatre seulement sont revenus sans blessures. Les mobiles des Côtes-du Nord perdirent 110 hommes; la compagnie des francs-

Digitized by Google

tireurs de Tours 30 hommes et 2 officiers, celle de Blidah 28 hommes et 2 officiers.

Quant aux Prussiens, immenses ont été leurs désastres. Pour les dissimuler et ne pas jeter le découragement dans les rangs de leurs soldats, ils firent ramasser par leurs brancardiers la majeure partie de leurs hommes et les jetèrent dans les maisons en feu. Dans le jardin du presbytère on entassa 28 voitures d'armes, de casques, de sacs, de bidons, de marmites, etc.

Ce brillant exploit des zouaves pontificaux fut le salut de l'armée et de toute son artillerie. Car l'ennemi atterré n'osa plus, ce jour-là, sortir de ses positions, et les Français profitèrent du répit pour assurer leur retraite.

Voilà la bataille de Loigny, à laquelle on donne par erreur le nom de bataille de Patay, bataille qui restera dans l'histoire comme une des plus mémorables de nos fastes militaires.

Aussi, rien de plus naturel que l'idée qui se fit jour, presque immédiatement et partout, de consacrer à tous ces glorieux martyrs de la religion et de la patrie un monument funèbre qui conservât leur souvenir. Interprète de la pensée générale, un Comité s'est formé pour réaliser ce vœu.

A deux cents mètres du point central de la bataille se trouve le village de Loigny, dont la moitié a été incendiée. L'église a subi de grands dégâts par les balles et les obus. Comme, en outre, elle a servi d'ambulance, on n'a pas encore réussi à en enlever l'odeur cadavérique ni à en faire disparaître d'énormes taches de sang. Cette église est d'ailleurs peu séante, humide et obscure ; l'air et le jour y manquent. La toiture et le plafond, composés de poutrelles non peintes, ne protégent plus les fidèles contre les accidents de l'atmosphère.

Au cimetière, devant le portail, dorment de leur dernier sommeil un grand nombre de zouaves, ensevelis sans cercueil dans une fosse commune, et aussi, dans une fosse voisine, beaucoup de soldats d'autres armes.

Il faudra plusieurs générations pour sortir le village de ses ruines : ce ne sont donc pas les habitants actuels qui peuvent restaurer la maison de Dieu.

L'idée est alors venue de choisir l'église même pour en faire le monument de la bataille, sauf à ajouter une croix commémorative à l'entrée du petit bois où tant de braves sont tombés. On réparerait cette église, on l'embellirait, on y placerait un marbre avec le nom de toutes les victimes de ce triste et grand jour ; on y fonderait un service annuel, on y creuserait enfin un caveau, dans lequel, après les délais fixés par la loi, seraient rassemblés les ossements connus. Ce serait à la fois un monument à la gloire des zouaves pontificaux et de leurs intrépides frères d'armes, et une œuvre pie qui réjouirait leur âme.

Digitized by Google

C'est ce projet, approuvé par M. le curé et M. le maire de Loigny et ratifié par Monseigneur l'évêque de Chartres, qui se recommande aujourd'hui non-seulement aux anciens frères d'armes des héros de Loigny, non-seulement aux familles dont les fils reposent à l'ombre de ce clocher, mais à tous les Français qui aiment et admirent le dévoûment à la patrie et à la religion. Quand nos fils visiteront cet héroïque champ de bataille, ils aimeront à rencontrer un monument qui implore la prière et rappelle le souvenir des soldats de Pie IX et de la France.

Le Comité da monument est composé de :

MM. le général baron de CHARETTE, président ;
AUBINEAU (Léon), rédacteur de l'*Univers ;*
BARRIER, vicaire général de Chartres, délégué de Monseigneur ;
BOISJOLLY (de), conseiller à la Cour d'appel ;
CAZENOVE DE PRADINES (de), député à l'Assemblée nationale ;
CHAULNES (Gabriel, vicomte de), à Orléans ;
EMERAND DE LA ROCHETTE, directeur de l'*Espérance du Peuple,* à Nantes ;
HOUDET, négociant, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, à Nantes ;
PEIGNÉ (Stanislas), missionnaire de l'Immaculée-Conception, à Nantes ;
POUJOULAT, rédacteur de l'*Union ;*
REY, capitaine commandant la compagnie des mobiles du canton d'Orgères ;
RIANCEY (Adrien de), rédacteur en chef de la *France Nouvelle ;*
Le général de SONIS, à Rennes ;
THEURÉ, curé de Loigny ;
TOURNE, maire de Loigny ;
TROUSSURES (de) ;
VAGNER, rédacteur-gérant de l'*Espérance* de Nancy.
VEUILLOT (Louis), rédacteur en chef de l'*Univers.*

Les souscriptions sont reçues par chacun de MM. les membres du Comité, mais plus particulièrement par MM. de Boisjolly, trésorier général de l'Œuvre à Orléans ; Theuré, curé de Loigny (par Orgères), et pour la Lorraine, par M. Vagner, rue du Manége, 3, à Nancy.

Digitized by Google

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — M l'abbé Richard, évêque nommé de Belley. — Mme Mélanie Waldor. — M. Gaston Serpette et sa cantate de *Jeanne d'Arc*. — *Jeanne la Flamme*, par M. Émile Péhant.

Assurément notre collaborateur, M. Edmond Biré, avait toute sorte de bonnes raisons pour critiquer M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, et ce n'est pas nous qui nous plaindrons du *Dialogue* qu'il a signé, à très-peu de pages d'ici. Cependant, nous tenons à pardonner quelque petite chose à M. Jules Simon, à cause des choix excellents qu'il vient, lui, libre-penseur, de faire pour l'épiscopat.

La Bretagne, son pays (M. Simon est de Lorient), la Bretagne, en particulier, a été fort bien partagée : — Mgr Nouvel, nommé à Quimper, sa ville natale, et M. l'abbé Richard, ancien vicaire général de Nantes, promu au siége de Belley, voilà qui est bien propre à réjouir toutes les âmes catholiques et bretonnes.

M. l'abbé François Richard est né à Nantes, le 1er mars 1819. Après avoir suivi les cours de théologie du séminaire de Saint-Sulpice, il fut ordonné prêtre, par Mgr Affre, le 21 décembre 1844. Il passa environ deux ans à Rome, de 1846 à 1849, pour y compléter ses études ecclésiastiques. Il fut vicaire général titulaire de Mgr Jaquemet, depuis le 15 août 1850 jusqu'à la mort du prélat; puis vicaire capitulaire pendant la vacance du siége.

Après avoir dirigé la commission liturgique, chargée par Mgr Jaquemet de préparer le Propre des Saints du diocèse, à l'occasion du retour à la liturgie romaine, il a réuni et publié les travaux de cette commission, en un volume qui a pour titre : *Missæ et officia propria diœcesis Nannetensis*, etc.

Mgr Richard a publié, en outre, plusieurs dissertations liturgiques,

Digitized by Google

spécialement un mémoire sur le culte immémorial de la bienheureuse Françoise d'Amboise.

Enfin, il a donné une grande Vie de la Bienheureuse (2 vol. in-8°), qu'il a résumée en un petit volume in-18, intitulé : *Légende de la Bienheureuse Françoise d'Amboise.*

Nos lecteurs n'ont point oublié qu'en 1869, M. Richard, honorant la *Revue* de sa collaboration, nous offrit une étude historique des plus intéressantes pour notre cité : *Un Projet de verrières pour la cathédrale de Nantes.*

La *Semaine religieuse*, dans son numéro du 28 octobre, a parlé de M. Richard en des termes auxquels nous nous associons de tout cœur :

Nous croyons, a-t-elle dit, être les organes d'un sentiment universel, en applaudissant à l'élévation de M. l'abbé Richard à l'épiscopat. Il n'y aura qu'une voix dans le diocèse de Nantes pour reconnaître que, par sa haute piété, par sa longue expérience de l'administration, jointe à sa profonde science, M. l'abbé Richard était on ne peut plus digne du choix dont il a été l'objet; il n'est personne qui ne félicite l'Église de Belley de recevoir, pour premier pasteur, un prêtre si éminent à tous les points de vue. Mais, hélas ! aux joies d'ici-bas se mêle toujours quelque ombre de tristesse, et nous serons encore les interprètes de l'impression générale, en disant que ce ne sera pas sans une peine réelle et trop juste qu'on verra s'éloigner de notre cher diocèse M. l'abbé Richard, pour aller occuper un siége épiscopal à l'autre extrémité de la France. Sans doute, c'est un honneur pour notre clergé de voir sortir de son sein un pontife, et un pontife si digne de l'être ; mais ce sera toutefois une perte sensible pour les prêtres et les fidèles de n'avoir plus, au milieu d'eux, cet homme de Dieu, cet homme d'un si sage conseil, cet homme de bonnes œuvres, dont la fortune était moins à lui qu'aux autres, ce guide éclairé de tant de consciences, ce modèle des vertus ecclésiastiques.

Il faut cependant savoir se résigner et préférer à l'intérêt particulier le bien général. C'est une chose si précieuse, surtout dans l'état actuel du monde, d'avoir de pieux et saints Évêques, des Évêques pénétrés de leurs devoirs, des Évêques fermes et courageux, des Évêques dévoués à l'Église et immuablement attachés au Saint-Siége. Or, le nouvel Évêque de Belley sera tout cela : il sera comme un autre François de Sales, dont il ira puiser, de plus en plus, l'esprit au tombeau du saint à Annecy ; il sera tout entier à la gloire de Dieu, au salut des âmes, à l'amour de la France ; ce sera un inébranlable soutien de toutes les saines doctrines et de toutes les bonnes causes.

Digitized by Google

— Mme Mélanie Waldor, qui vient de mourir, n'était point un astre de première grandeur dans le ciel littéraire ; néanmoins, elle s'était acquis une certaine notoriété, et il ne nous est pas permis de ne pas parler un peu d'elle, puisqu'elle était Bretonne. Ce qu'elle a fait, Vapereau va nous le dire :

WALDOR (Mélanie VILLENAVE, Mme), femme de lettres française, née à Nantes vers la fin de 1796, fut élevée sous les yeux de son père, fécond littérateur, mort en 1846. Mariée sous la Restauration, elle ne commença à écrire qu'après 1830; son premier essai fut un roman historique, *l'Ecuyer Dauberon* (1831, in-8). Bien qu'elle eût donné, en 1835, un recueil de vers, *Poésies du cœur* (in-8), qui attestait le sentiment poétique et du goût, elle se remit à faire des romans, et s'attacha à peindre, de préférence, les mœurs contemporaines. Elle publia successivement : *Pages de la vie intime* (1836, in-8) ; *la Rue aux ours* (1837, in-8) ; *l'Abbaye de Fontenelle* (1839, 2 vol. in-8) ; *la Coupe de corail* (1842, 2 vol. in-8) ; *André le Vendéen* (1843, 2 vol. in-8) ; *le Château de Ramsberg* (1844, 2 vol. in-8); *Charles Mandel* (1846, 2 vol in-8) ; *les Moulins en deuil* (1849, 4 vol. in-8), etc. Elle a aussi écrit pour les enfants des *Heures de récréation* (1836) et, pour le théâtre, *l'École des jeunes filles*, drame en cinq actes, en prose (Renaissance, 1841 ; Ambigu, 1860). En ces derniers temps, elle a collaboré à *la Patrie* sous le nom d'*un bas bleu*, adressé plusieurs pièces de vers à Louis-Napoléon (1851), à l'impératrice Eugénie (1853), à Napoléon III (1853), etc. Elle a encore publié : *Notice sur l'abbé de Moligny* (1858) ; *la Tire-lire de Jeannette* (1859), comédie ; *le Retour du soldat*, saynète patriotique en un acte (Ambigu-Comique, 1863), etc.

Vous le voyez, Mme Waldor aima beaucoup l'Empire, — beaucoup trop, à notre sens. — Serait-ce ce qui l'a tuée ?...

— Une figure qui nous est plus sympathique, c'est celle de ce jeune Nantais, M. Gaston Serpette, qui débute brillamment dans la carrière musicale, et qui ajoute un beau fleuron à la couronne artistique de notre ville, la plus riche de France, peut-être, en grands prix de Rome : on commence à ne les plus compter.

Un rédacteur du *Gaulois* a eu l'heureuse chance d'assister à l'exécution de la cantate de *Jeanne d'Arc*, — ô le beau thème ! — qui a fait triompher M. Serpette ; passons-lui la parole, pour nous rendre compte de cette petite fête que, cet hiver, l'on nous donnera, sans doute, à nous-mêmes dans la salle de concerts des Beaux-Arts.

Hier, à midi et demi, a eu lieu sur la scène du petit théâtre du Conservatoire le concours des cantates pour le prix de Rome. M. Am-

Digitized by Google

broise Thomas, dont plusieurs concurrents sont les élèves, avait, pour cette raison, cédé le fauteuil de président à M. Gounod ; il n'assistait même pas à la séance.

Sept ou huit personnes seulement avaient pu pénétrer dans la salle et eurent, dès le début, à subir un petit speech de M. Gounod qui, d'un ton fort sec et fort tranchant, leur intima l'ordre de ne se livrer à aucune marque d'approbation ou d'improbation.

Cela dit, M. Gounod s'assit entre M. Félicien David et M. Mermet, qui semblait prendre un intérêt tout particulier au poème de M. Jules Barbier, dont le sujet est, comme on sait, *Jeanne d'Arc*. (Nos lecteurs se rappelleront que l'auteur de *Roland à Roncevaux* vient de terminer un grand opéra sur le même sujet.)

La représentation commença : le premier candidat est une de nos anciennes connaissances de l'an dernier, M. Serpette. Il a pour interprètes Mlle Rosine Bloch, MM. Bouhy et Richard.

Il y a de très-grandes et de très-réelles qualités dans cette partition dont la musique, châtiée, élégante et tendre, produit une heureuse impression. Je citerai parmi les morceaux qui m'ont frappé un trio très-coloré où se remarque un grand sentiment mélodique. Vient ensuite un ravissant appel, adressé par le ténor, aux souvenirs d'enfance de Jeanne :

I

O Jeanne, souviens-toi de nos jeunes années,
Jours à jamais bénis,
Où, comme nos deux mains l'une à l'autre enchaînées,
Nos cœurs étaient unis !
Quand nos voix se mêlaient aux soupirs de la brise
Dans un chant fraternel,
Et quand nous écoutions une cloche indécise,
Echo lointain du ciel !...

Les vallons de la Meuse
Te parlent avec moi
De notre enfance heureuse !
O Jeanne, souviens-toi !

II

Au mai du bois chenu nous portions nos offrandes,
Fillettes et garçons ;
Tes compagnes l'aimaient, paré de leurs guirlandes,
Fêté par leurs chansons !
Mais tu ne voulais pas, dans la foi de ton âme,
Mêler tes dons aux leurs,
Et, pour les attacher au cou de Notre-Dame,
Tu réservais tes fleurs !

Les vallons de la Meuse
Te parlent avec moi
De notre enfance heureuse !
O Jeanne, souviens-toi !

Digitized by Google

Notons encore une prière fort belle et fort poétique, qui a sans doute décidé du sort de M. Serpette.

Son rival le plus sérieux, M. Salvayre, n'a pu arriver qu'au premier accessit, délivré à l'unanimité.

La musique de M. Salvayre est plus savante, plus cherchée, mais aussi plus inégale que celle de M. Serpette ; on y rencontre aussi plus de réminiscences et moins d'originalité.

En terminant, il nous est particulièrement agréable d'avoir à annoncer que M. Emile Péhant vient de terminer le second des poèmes de cette série qu'il a promise et si vaillamment ouverte par *Jeanne de Belleville*. Notre grand poète, Victor de Laprade, a rendu pleine justice au début de cette *Chanson de geste*. Nous ne doutons pas que *Jeanne la Flamme* ne charme le lecteur au moins autant que sa sœur aînée. Puisse la faveur publique soutenir de plus en plus le barde breton dans sa généreuse entreprise.

LOUIS DE KERJEAN.

Quelques fautes s'étant glissées, plus haut, dans les noms de la charte mentionnant des croisés bretons, insérée à la page 320, nous reproduisons ici les dernières lignes, qui renferment ces erreurs :

Verbi incarnati M° CC° XIX°, mense Augusti, hiis testibus : domino Reginaldo de Molendinis, domino Guidone Gaucelini, domino Gileberto socio ejusdem, domino Roberto de Cordon, Chantarello de Rogeio, Guiomardo de Chauceia, Rossello de Sion, Gaufrido de Condaio, Johanne Subfornario, valeto Gofridi Graalem.

Page 319, au lieu de « Philippe de Vigneu, » lisez : « de Vigneux. »

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ALSACE ET BRETAGNE. Légion bretonne, colonel A. Domalain, lieutenant de vaisseau. Réponse au général Cathelineau; par Lucien Baulmont, de Mulhouse (Haut-Rhin), ex-lieutenant à la légion bretonne. In-8°, 40 p. — Paris, lib. Dentu.

APERÇUS HISTORIQUES sur les origines et les religions des anciens peuples de l'Espagne et des Gaules; par Émile Burgault, président de la société Polymathique du Morbihan. In-8°, 58 p. — Vannes, imp. Galles.

BORDA (LE). Photographie de l'Ecole navale impériale; par Alf. Doneaud, professeur de littérature au vaisseau-école. In-16, 39 p. et photographies. Brest, imp. et lib. Gadreau; lib. Robert.

BUEZ HA VERTUZIOU SANT JOSEPH, al levr-ma a zo greet; gant an aotrou Kerlan, person Pouldreuzic. In-18, 393 p. et grav. — Brest, imp. et lib. Lefournier; Quimper, lib. Salaun.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE, à l'usage du clergé et des fidèles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier, pour l'an de grâce 1872. In-18, 124 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prudhomme..... » 35 c.

COMTE (LE) THÉODORE DE QUATREBARBES; par Eugène de la Gournerie. Suivi de l'oraison funèbre de Mgr l'Evêque d'Angers aux obsèques de M. le comte de Quatrebarbes. In-8°, 15 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

ELÉVATIONS AUX SACRÉS-CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE; par un zélateur des Sacrés-Cœurs. In-8°, 360 p. — Rennes, imp. Oberthur et fils; lib. Fougeray.

ETUDE SUR LES ÉVOLUTIONS SOUS VAPEUR. In-4°, 62 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

GUERRE (DE LA) FAITE A LA FRANCE ET A LA PAPAUTÉ; par J.-F. Brugalé. In-8°, 72 p. — Rennes, imp. et lib. Hauvespre..... 1 fr. »

LETTRES ET ÉPITRES. Nouvelles œuvres de M. Josso, consistant principalement en lettres et épîtres à M. de Lamartine, à M. Thiers, à Abd-el-Kader, à M. Guizot, à M. Bignon, à Béranger, à M. Viennet, etc..... In-12, 176 p. — Nantes, imp. Etiembre et Plédran.

NOTES SUR LA CATHÉDRALE DE NANTES ET SUR LE PROCÈS RELATIF AUX TRAVAUX DE CETTE BASILIQUE. In-8°, 252 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

Ne se vend pas.

NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR VICTOR DE BECDELIÈVRE, COLONEL DES ZOUAVES PONTIFICAUX; par le comte L. de Poncins. In-8°, 8 p. — Lyon, imp. Perrin et Marinet.

NOTICE SUR L'ANCIENNE ÉGLISE MUNICIPALE DE NOTRE-DAME DU GUÉODET. In-8°, 30 p. — Quimper, imp. de Kérangal.

Gravures.

LES RUINES DE LA COMMUNE DE PARIS. Eau-forte par Octave de Rochebrune. — Nantes, Montagne, rue de la Fosse, 4..... 20 fr. »

Digitized by Google

LETTRES PARISIENNES

Paris, 10 novembre 1871.

A M. Émile Grimaud.

Mon cher collaborateur, ce n'est point à ma vieille amie, madame de Kerlouarnec, que je m'adresserai aujourd'hui. Le temps n'est plus à ces épanchements fantaisistes où je tâchais d'introduire un peu de gaieté pour distraire les veillées du manoir. Je me suis plaint à vous que vous m'eussiez laissé ignorer que la *Revue de Bretagne et de Vendée* existait encore. Je la croyais une des victimes de la guerre. Je suis charmé d'apprendre qu'elle a vécu et bien vécu. Il y avait, me dites-vous, quelques bonnes raisons, que je m'empresse de reconnaître valables, pour que je ne la reçusse pas pendant l'investissement de Paris. Depuis, j'avais été oublié, j'avais trop tardé à m'enquérir moi-même. Pardonnons-nous nos torts réciproques. Chacun a eu des préoccupations qui doivent rendre indulgent. Vous voulez bien m'offrir encore l'hospitalité de l'honnête et aimable feuille. Je cherche aussitôt dans mes tiroirs, et voici que je rencontre, parmi d'autres manuscrits endormis, fruit des loisirs forcés de l'assiégé, une étude philosophique sur la guerre, littéralement composée au bruit du canon. Je vais la relire, et m'efforcer de juger, avec l'indépendance d'un lecteur ordinaire, si elle ne se ressent pas trop des émotions de mon tympan. Mais, d'abord, je veux vous conter une particularité qui ne manque pas de piquant.

Du désastre complet de la belle Bibliothèque du Louvre, incendiée par les barbares, un livre a été sauvé; et savez-vous lequel? Le

Digitized by Google

Projet de Paix perpétuelle, de l'abbé de Saint-Pierre ! Convenez que l'anecdote est singulière. Son mérite est d'être vraie. Je suis dépositaire de cette curieuse épave, jusqu'à ce qu'il plaise à M. Jules Simon, à qui je l'ai signalée, de la réclamer. Je tiens entre les mains le volume; il a été publié à Rotterdam, en 1729, chez Jean-Daniel Beman; une attestation, signée du frère Paulus, établit qu'il appartenait jadis à la bibliothèque du couvent des Carmes déchaussés, sous le numéro 1213 *bis.* Plusieurs estampilles nous le montrent passant par la bibliothèque du Tribunat, avant d'être catalogué dans celle du Louvre. Rien donc n'est plus authentique. Le titre est long et donne à lui seul une idée de la manière et du style de l'auteur. « Abrégé du projet de paix perpétuelle, inventé par le roi Henri-le-Grand, aprouvé par la reine Élisabeth, par le roi Jaques, son successeur, par les Républiques et par divers *autres* potentats, aproprié à l'état présent des affaires générales de l'Europe, démontré infiniment avantageux pour tous les hommes nés et à naître, en général et en particulier pour tous les souverains et pour les maisons souveraines, par M. l'abbé de Saint-Pierre, de l'Académie française. »

Je respire. Si par aventure l'exemplaire était unique, quel service j'aurais rendu à l'humanité en arrachant aux flammes un tel chef-d'œuvre, infiniment avantageux pour tous les hommes nés et à naître ! Je tressaille d'allégresse à cette pensée. Et, en tous cas, comme je crois bien qu'aucun homme vivant, autre que moi, n'a lu en conscience le chef-d'œuvre, j'espère, en le faisant connaître, rendre ce service éclatant à l'humanité ingrate. A quoi songeais-je, en laissant sommeiller mon manuscrit à côté du précieux volume, tous deux exposés à un nouvel incendie? Le monde ne se doutait pas des risques qu'il courait encore. Je n'ai plus à remercier la *Revue de Bretagne* de son hospitalité; c'est elle qui doit me remercier de ma condescendance à l'associer à la grandeur du bienfait.

Mais vous me demandez comment j'ai pu préserver un pareil trésor. Je vais satisfaire votre impatience; j'aurai la modestie d'avouer que je n'y ai déployé aucun héroïsme. Vous savez que notre ami Aurélien de Courson était un des conservateurs de la Bibliothèque du Louvre. Comme moi, il avait voulu, en restant à son poste, mettre en sûreté, avant le siége, les bouches inutiles de sa famille. Quand les

Digitized by Google

portes de Paris furent près de se refermer sur nous, nous résolûmes de rapprocher nos solitudes. Nous avons ainsi vécu cinq mois sous le même toit, nous chauffant à un pâle foyer et souvent grelottants, confondant nos rations de bois, de viande de cheval, et, finalement, de pain noir. Je passe sur ces détails. Nous confondions aussi nos espérances patriotiques, plus rares, hélas! que nos douleurs et toujours suivies d'amères déceptions, ainsi que nos anxiétés paternelles. Nous ne nous lassions pas de confier aux ballons des lettres sans réponse, et, jusqu'à la fin de janvier, aucune colombe bénie ne venait calmer nos alarmes. Nous devisions, nous lisions, nous griffonnions. Or, un jour, le conservateur du Louvre eut l'idée de me rapporter de sa Bibliothèque le volume de l'abbé de Saint-Pierre. D'humeur plus belliqueuse que la mienne, bien qu'il eût donné trois vaillants fils à la défense de la France envahie, il m'entendait souvent maudire en elle-même l'institution de la guerre. Lisez et commentez cela, me dit-il. Vous devez sympathiser avec ce rêve, car vous me paraissez vous-même un candide rêveur de paix universelle.

Je lus donc, la plume à la main, et certainement, sans cette circonstance, je m'en serais tenu, jusqu'à la fin de mes jours, aussi bien que tous mes contemporains, à la nuageuse réputation de l'auteur, qui n'a pas laissé autre chose que son nom à la littérature. C'était au commencement de janvier; le bombardement était dans toute sa force, et mes vitres tremblaient des détonations de l'artillerie, tandis que je me livrais à cette rêverie, à propos d'un rêveur. Vinrent l'armistice et l'ouverture des portes de Paris; vous comprenez que j'eus autre chose à faire que de restituer le volume aux rayons du Louvre. La Commune ne tarda guère; et c'est ainsi que je me suis trouvé un bienfaiteur inconscient de l'humanité.

Maintenant je viens de relire ma rêverie, et il me semblait que mes oreilles me tintaient encore. J'ai cru qu'il convenait de n'y rien changer, seulement il m'a paru à propos de lui donner sa date et son cadre.

Digitized by Google

L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE

ET SON PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE

Je trouve assez piquant de lire pour la première fois, au bruit du bombardement de Paris, le Projet de Paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre. Peut-être le moment est-il d'autant plus opportun. C'est au milieu des calamités de la guerre qu'on apprécie le mieux les bienfaits de la paix. C'est dans la maladie que la santé apparaît comme un trésor inestimable. Volontiers même le malade, oubliant les peines et les difficultés de la vie, s'imagine complaisamment que le retour à la santé suffirait à lui donner le bonheur. Volontiers aussi les pauvres assiégés de Paris, en aspirant à la délivrance de leurs maux actuels, se tracent le tableau d'une félicité qu'ils n'ont point connue et qui n'est pas de ce monde. Les communications rétablies, la liberté de mouvements recouvrée, l'alimentation redevenue saine et régulière, le commerce et le travail reprenant leurs habitudes, le sommeil affranchi du cauchemar des anxiétés et du vacarme de la canonnade, les relations sociales retrouvées; par-dessus tout, les familles, que la guerre a dispersées, réunies autour de la table et du foyer, quels rêves enchanteurs! On possédait tous ces biens, presque sans savoir en jouir!

Moi dont la principale souffrance, après les douleurs patriotiques, est d'être séparé de mes enfants, que leur jeune âge abrite du moins du péril des combats, et d'être privé de leurs nouvelles au point d'ignorer même le lieu de leur refuge, je rêve aussi, comme à un idéal de bonheur, au moment de revoir leurs frais visages et d'être assailli de leurs caresses. Je ne me dissimule pas, si je réfléchis, quels souvenirs inconsolés mêleront leur amertume à ces joies, ni de combien de soucis divers elles seront bientôt suivies.

Digitized by Google

Il n'en est pas moins vrai que la guerre est le plus grand des maux. Indépendamment des atrocités du champ de bataille, elle ne marche pas sans le hideux cortége des autres fléaux, sans la ruine, la famine et la peste. La paix est donc le plus grand des biens.

Longtemps avant d'en avoir vu de près et ressenti les calamités, j'éprouvais déjà l'horreur de la guerre. Mon cœur la repousse comme barbare, ma conscience comme criminelle, ma raison comme absurde, hors le seul cas et dans les limites de la légitime défense. La guerre est un duel généralisé, un duel de nations. Or, le duel est essentiellement barbare, criminel et absurde.

Deux hommes vivent en paix, sous des mœurs douces et policées, sous une loi religieuse qui réprouve l'inimitié et prescrit le pardon des injures, sous une loi morale dont l'une des premières maximes est l'inviolabilité de la vie humaine, sous des lois sociales qui punissent de mort l'homicide prémédité, et qui instituent des tribunaux pour le jugement de toutes les contestations. Une querelle éclate entre ces deux hommes, souvent pour le motif le plus futile, et les voilà qui s'arment, qui s'enfoncent dans une forêt et cherchent réciproquement à se tuer. C'est de la barbarie.

Ces hommes transgressent la loi religieuse, la loi morale, la loi sociale. L'injure a été une faute grave, le refus de s'excuser de l'injure est une faute plus grave, le refus d'accepter des excuses est encore une faute. Dans tous les cas, la vengeance homicide devient un crime. Quelques circonstances atténuantes qu'on puisse admettre en faveur du provoqué, de l'offensé, le duel est nécessairement criminel.

J'ajoute que le duel est absurde, car le résultat ne prouve rien, ne remédie à rien, laisse subsister l'injure si elle a été grave, et donne d'ordinaire les plus mauvaises chances à l'offensé. Les provocateurs sont habituellement plus habiles au maniement des armes que les malheureux qu'ils outragent. La vengeance qui guette sa proie dans l'ombre est criminelle sans être absurde. Je comprends la vendetta corse embusquée dans un maquis, avec une carabine, sur le passage de l'ennemi de la famille ; je comprends le mari outragé qui pour assouvir sa haine attend ou surprend le séducteur

Digitized by Google

sans défense. Mais, de bonne foi, l'inviter courtoisement à s'armer, offrir par surcroît sa vie à qui vous a déjà ravi l'honneur et le bonheur du foyer, s'exposer pour le moins à demeurer manchot ou estropié, en témoignage public et permanent de l'affrontsubi, je ne sais rien de plus parfaitement insensé.

Le duel, dans les temps de barbarie où il a pris naissance, était moins criminel qu'aujourd'hui et n'était pas absurde, alors que la superstition y voyait un jugement de Dieu. C'était, entre gens de guerre, accoutumés à trancher tous leurs différends par l'épée, une sorte de procédure et un véritable progrès sur des mœurs encore plus violentes et plus grossières. De nos jours, et cette croyance n'existant plus, le duel n'est qu'un souvenir des vieilles institutions, une imitation nobiliaire, un pastiche et comme une contrefaçon de chevalerie.

Jusqu'à une époque assez récente, il arrivait que deux gentilshommes, se provoquant à un combat singulier, se faisaient accompagner de seconds qui croisaient aussi le fer sans avoir eu entre eux le moindre sujet de querelle personnelle. Ceux-ci trouvaient tout naturel d'aller s'entr'égorger dans les règles, sans haine et sans motif de vengeance, à l'appel et pour l'honneur d'autrui. Il semble difficile d'imaginer une conception plus absurde : prenons-y garde ; ceci est proprement la guerre, avec la différence que les chefs d'Etat s'abstiennent souvent de s'exposer eux-mêmes aux périls des batailles dans lesquelles ils précipitent leurs peuples.

De grâce, il y a six mois à peine, quel sujet de querelle connaissait-on entre d'honnêtes Allemands et de paisibles Français ? Les Allemands inondaient nos villes par centaines de mille hommes pour se livrer au commerce et à l'industrie, accueillis avec une hospitalité empressée, recherchés même pour leurs habitudes laborieuses et leurs aptitudes spéciales dans certains métiers. Ils fondaient des établissements, ils se mariaient chez nous. Le pavillon allemand, affranchi depuis quelques années des taxes précédentes, flottait dans tous nos ports. Nulle part on n'entendait parler de ces rixes qu'amènent les inimitiés nationales. Moins portés à se répandre au dehors, les Français s'établissaient bien plus rarement au delà

Digitized by Google

du Rhin, mais ils affluaient, pendant la belle saison, dans les stations d'eaux thermales, et, bien accueillis aussi, ils en rapportaient l'impression de la proverbiale bonhomie allemande. Les deux peuples ne nourrissaient certainement l'un contre l'autre aucun sentiment hostile.

En 1867, c'était hier, l'Exposition universelle de Paris avait convié toutes les nations à l'émulation pacifique. Les rois et les princes d'Allemagne étaient accourus pour prendre part à cette solennelle démonstration, la fraternité était à l'ordre du jour, la philanthropie humanitaire débordait, mille écrivains et discoureurs déclaraient la guerre désormais impossible ; les armes perfectionnées, les projectiles, les canons, artistement établis, n'étaient que d'inoffensives panoplies, l'hymne de la paix était sur toutes les lyres, le temple de Janus était fermé et l'ombre de l'abbé de Saint-Pierre devait tressaillir d'allégresse.

Quelques discussions ont éclaté entre les princes, — il n'est pas de mon dessein de rechercher la part de responsabilité de chacun, — et tout à coup l'Allemagne et la France, réveillées comme en sursaut, se sont ruées l'une sur l'autre, se sont trouvées plongées dans la barbarie de la guerre. L'inimitié qui n'existait pas, elle existe aujourd'hui, et l'un des plus grands crimes de la guerre sera de l'avoir fait naître.

Dans mon horreur pour la guerre, j'étais sympathique d'avance aux idées de l'abbé de Saint-Pierre. Je supposais qu'il avait dû être un apôtre convaincu de la paix, condamnant la guerre en principe au nom de la morale, du sentiment et de la philosophie, comme Wilberforce condamnait l'esclavage et la traite, un utopiste philanthrope cherchant, de son cabinet, les bases d'une organisation sociale où la guerre n'aurait plus sa place, et bâtissant sa République de Platon. Le bon abbé n'est point précisément cela. Il se croit un homme très-pratique, et un diplomate très-positif. Il a été secrétaire d'ambassade ; il accompagnait les négociateurs de France au congrès d'Utrecht ; c'est même là qu'il composait et faisait impri-

Digitized by Google

mer son projet de traité, sérieusement rédigé en cinq articles serrés, pas davantage, et dont il a dû s'efforcer de démontrer l'excellence aux négociateurs. N'ayant pas réussi auprès d'eux, il a fait appel à l'opinion publique, plaidant devant elle moins la cause de la paix que celle de l'instrument projeté, en cinq articles. Tout est là, il ne s'agit que de persuader aux potentats de l'Europe de le signer, à quoi le diplomate s'évertue par des arguments propres à chacun d'eux. — « Mon dessein, dit-il, est de montrer avec évidence que » tous les souverains ont plus *d'intérêt* de signer le traité fondamen- » tal que de refuser de le signer. Je commencerai par démontrer » quel est, dans cette occasion, le vrai *intérêt* de l'empereur. » Il passe ensuite au roi de France, et ne trouve pour lui pas moins de *douze avantages* à signer les cinq articles, puis il se résume ainsi : « Par » ces *douze* considérations, n'est-il pas évident que la signature des » *cinq* articles fondamentaux sera infiniment *avantageuse* au roi de » France, et que cette négociation est la plus importante qu'il puisse » faire ? » Il est clair que le négociateur est désigné d'avance et que l'auteur ne s'oublie pas. Déjà il avait calculé, et même exprimé dans l'article premier, que le traité aurait pour toutes les parties contractantes *neuf avantages*. Il en réserve donc trois de plus, en fidèle sujet, à son maître le roi de France.

En tout cela, rien qui ressemble à un apostolat, ni à une thèse morale ou sentimentale. Sans doute l'abbé aime la paix. Qui n'était las de la guerre, lors des conférences d'Utrecht ? Quel Français surtout pouvait ne pas aspirer ardemment aux bienfaits réparateurs de la paix, après les désastres de la vieillesse de Louis XIV ? En travaillant à rendre la paix durable et non précaire, l'abbé agit donc en bon citoyen et en bon Français. Je lui en sais gré, mais je ne sens pas l'accent ému, chaleureux du philanthrope, moins encore du philosophe chrétien. Il ne creuse aucune des questions posées par le problème de la guerre, il ne s'avise pas de discuter ce terrible droit de paix et de guerre donné aux princes, véritable institution de barbarie, conception insensée acceptée jusque de nos jours par des peuples qui se croient éclairés. Il est trop préoccupé de convaincre les princes de l'excellence de ses cinq articles et de l'*inté-*

Digitized by Google

qu'ils ont à les signer pour leur contester aucune de leurs prérogatives.

Il ne néglige pas pourtant de chercher à les attendrir par quelques considérations sentimentales. Ainsi, s'adressant à l'empereur d'Autriche Charles VI, qu'il convient de persuader d'abord, il s'écrie : « Pourquoi Charles VI, *s'il lit cet ouvrage*, ne serait-il pas porté à entreprendre l'exécution de ce magnifique projet ?.... La gloire d'un pareil bienfait ne sera point mêlée des pleurs et des malédictions des peuples vaincus, cette gloire sera pure, parce que le bienfait ne coûtera rien à personne. Et comme il sera éternel et pour toutes les nations, la gloire de Charles sixième, comme un des principaux promoteurs de cet établissement si désiré, passera de génération en génération, de siècle en siècle et parmi toutes les nations, avec éclat et avec les bénédictions dues aux pacificateurs de la terre, c'est-à-dire aux plus grands bienfaiteurs des hommes et aux princes les plus dignes des grands honneurs et des plus légitimes louanges. » C'est assurément fort touchant, et l'empereur aurait bien tort de ne pas comprendre ainsi la vraie gloire. L'abbé craint cependant que l'argument ne soit pas trouvé tout à fait décisif, il a soin de le corroborer de plusieurs autres, d'une nature un peu différente, notamment de celui-ci : « que l'empereur, par la constitution de l'Europe, ne peut plus espérer *le plaisir* de faire un grand bruit dans le monde par de grandes conquêtes, » ce qui lui permettra de conclure triomphalement : « Donc, par la signature des cinq articles, l'empereur sera plus sûr d'acquérir une réputation beaucoup plus étendue, beaucoup plus durable et beaucoup plus précieuse que par la non-signature. Ce qu'il fallait démontrer. » Et, en effet, signer les cinq articles, c'est toujours là pour l'abbé le *quod erat demonstrandum*.

Un peu plus loin, il s'adresse au roi de France, il établit aussi une « comparaison de la gloire du conquérant avec la gloire du » pacificateur. » Mais ce n'est là qu'un des douze avantages, le dixième par ordre de numéros. Il y en a d'autres plus palpables, par exemple ceux-ci : « Grande augmentation du revenu du roi » (avantage premier) « comparaison des revenus de la signature avec le revenu de la non-signature. » (Avantage neuvième). Sa Majesté a le

Digitized by Google

choix entre les arguments et les comparaisons; l'important est qu'elle signe les cinq articles.

En résumé, l'abrégé du Projet de Paix perpétuelle — j'avoue n'avoir en mains que l'abrégé, mais l'abrégé fait et publié par l'auteur, et dédié au roi en 1728, — ce livre célèbre et peu lu, avec ses formes didactiques, son numérotage incessant d'arguments et ses flatteries aux princes, a un caractère de sécheresse bien différent de celui que je m'attendais à y rencontrer. L'abbé n'y prononce pas une seule fois le nom de Dieu, le philanthrope n'y prononce pas celui de l'humanité. Il emploie, en le soulignant comme un néologisme, le mot de bienfaisance, et son plus grand honneur est, je pense, d'avoir créé ce mot charmant. Par ailleurs, c'est un assez pauvre écrivain, on a pu en juger par les citations qui précèdent, un économiste plutôt qu'un philosophe, et un économiste d'une faible portée d'esprit. Ce n'est pas un réformateur social, ni un grand utopiste. S'il est chimérique, c'est par sa prétention à être positif et pratique. Il désire sincèrement que les peuples de l'Europe vivent en paix, et il croit avoir trouvé le moyen de leur assurer ce bienfait perpétuel, par un petit traité en cinq articles dont il est l'auteur. Naïvement infatué de son œuvre, il se livre à une démonstration pédantesque, dans l'espoir de se faire lire des souverains de l'Europe et de les amener à signer ses cinq articles, après quoi l'Europe reconnaissante lui devra une éternelle paix. Si ce n'est pas hardi d'invention, ce n'est pas non plus trop modeste.

Quels sont donc ces cinq articles qui doivent épargner tant de maux à l'humanité? Ici la déception est complète, et l'on est confondu de la suffisance du bon abbé, qui s'imagine avoir inventé quelque chose. Il n'y a pas une idée neuve, c'est banal, c'est vieux comme le monde et comme la guerre, c'est la médiation, c'est l'arbitrage, c'est le conseil des Amphictyons, c'est la Sainte-Alliance et les conférences et les congrès de tous les temps. Toutes ces choses sont bonnes, elles ont empêché ou terminé bien des guerres, elles n'ont pas aboli la guerre. Elles ont maintenu ou ramené la paix, elles n'ont pas assuré la paix perpétuelle.

Digitized by Google

Voyons quel ciment plus indestructible apporterait le projet de l'abbé.

PREMIER ARTICLE.

« Il y aura désormais, entre les souverains qui auront signé les cinq articles suivants, une alliance perpétuelle. »

(Ici une nomenclature en neuf numéros, selon le mode favori de l'auteur, de neuf objets que se propose l'alliance).

Nous pouvons passer outre. Nous connaissons cet article, il figure en tête de tous les traités quelconques, où l'on s'est toujours promis paix, amitié et alliance perpétuelle.

DEUXIÈME ARTICLE.

« Chaque allié contribuera, à proportion des revenus actuels et des charges de son Etat, à la sûreté et aux dépenses communes de la grande alliance.

» Cette contribution sera réglée pour chaque mois par les plénipotentiaires des grands alliés dans le lieu de leur assemblée perpétuelle, à la pluralité des voix pour la provision et aux trois quarts des voix pour la définitive. »

Passons encore. Ceci est de la simple réglementation, que j'estime, par parenthèse, détestable. C'est déjà matière à litige, et qu'arriverait-il si la répartition ne réunissait pas les trois quarts des voix ? On serait dans une impasse.

Espérons que la rupture de l'alliance ne résultera pas de cet article. En tout cas, il n'en garantira certainement pas la perpétuité.

TROISIÈME ARTICLE.

« Les grands alliés, pour terminer entre eux leurs différends présents et à venir, ont renoncé et renoncent pour jamais, pour eux et pour leurs successeurs, à la voie des armes, et sont convenus de prendre toujours dorénavant la voie de conciliation par la médiation du reste des grands alliés dans le lieu de l'assemblée générale. Et, en cas que cette médiation n'ait pas de succès, ils sont convenus de s'en rapporter au jugement qui sera rendu par les plénipotentiaires des autres alliés, perpétuellement assemblés, et à la

Digitized by Google

pluralité des voix pour la définitive, cinq ans après le jugement provisoire. »

Cet article est, à vrai dire, tout le projet. Je trouve peu prudent de laisser, pendant cinq ans, des différends de princes en litige, et peu correct d'attendre ainsi *la définitive*. A cela près, j'applaudis de grand cœur, sans apercevoir là rien de nouveau. La médiation et l'arbitrage sont choses connues. Moi aussi, je ne demande que de les ériger en maximes inviolables de droit public, et je pense que c'est vers ce but que doivent tendre les efforts des peuples.

Si l'idée de l'abbé consiste à proclamer ces maximes dans un traité, ce que j'approuve encore, il convient, pour apprécier l'efficacité perpétuelle du moyen, d'en examiner la sanction.

QUATRIÈME ARTICLE.

« Si quelqu'un d'entre les grands alliés refusait d'exécuter les jugements et les règlements de la grande alliance, négociait des traités contraires, faisait des préparatifs de guerre, *la grande alliance armera et agira contre lui offensivement,* jusqu'à ce qu'il ait exécuté lesdits jugements ou règlements, ou donné sûreté de réparer les torts causés par ses hostilités, et de rembourser les frais de la guerre, suivant l'estimation qui en sera faite par les commissaires de la grande alliance. »

Ainsi, la paix perpétuelle a pour sanction la guerre universelle. La guerre ne pourra plus être quelque part sans être partout, c'est ce qu'on aura gagné de plus clair.

Si les traités étaient toujours scrupuleusement respectés par leurs signataires, le moyen pourrait être bon. Mais l'auteur a eu soin de nous le dire plus haut, avec une vérité triste, qui fait peu d'honneur à la morale politique et à la foi des souverains : « En général, les traités ne sont que des recueils de promesses respectives... Chacun des contractants peut impunément se dispenser de les tenir, selon qu'il trouve son intérêt à les tenir ou à ne les pas tenir... Les souverains, pour se dispenser de tenir leurs promesses, ne manquent pas de prétextes. Tantôt ils disent que le souverain qu'ils veulent attaquer ayant commencé à contrevenir aux traités, ils se

Digitized by Google

croient permis d'user de représailles. Tantôt, ce sont des interprétations des termes des traités où l'*intéressé* trouve de l'obscurité... Enfin les prétextes, bons ou mauvais, ne manquent jamais au plus fort pour se prévaloir de sa supériorité... Comment celui qui se croit le plus fort voudrait-il accepter la voie ou de la médiation ou de l'arbitrage?... Les alliés peuvent bien promettre garantie, mais qui est-ce qui empêchera les alliés eux-mêmes de se désunir, et de faire ensuite des ligues partiales les uns contre les autres? Le passé ne nous fait-il pas deviner l'avenir? Or, la promesse de leur garantie ne devient-elle pas une vaine promesse, et la sûreté contre la guerre une pure chimère? »

Le bon abbé pense, à la vérité, qu'il n'en était ainsi que parce qu'on n'avait pas signé ses cinq articles. Mais ces cinq articles ne sont eux-mêmes qu'une promesse de garantie, et telle étant la probité politique des souverains, telle étant, hélas! l'histoire, je ne vois pas bien pourquoi la promesse nouvelle sera mieux tenue que les autres, si l'on a intérêt à la violer. Quand les gros seront d'accord pour manger les petits, ou quand les gros, se dévorant entre eux, n'auront chance d'être séparés et désarmés que par les petits, la paix me paraîtra médiocrement bien assurée.

A l'heure où j'écris, il y a en Europe, si je sais bien compter, seize souverainetés : Angleterre, — Suède, — Danemark, — Russie, — France, — Belgique, — Hollande, — Allemagne, — Suisse, — Autriche, — Roumanie, — Portugal, — Espagne, — Italie, — Grèce, — Turquie. Quand écrivait l'abbé de Saint-Pierre, il y avait de moins la Belgique et la Grèce; il y avait de plus je ne sais combien de souverainetés distinctes en Allemagne, toutes les villes libres, la Pologne, Venise, l'État romain, la Toscane, Modène, Parme, Gênes, Lucques et Malte. Je prends cette énumération dans son livre, et la trouve passablement effrayante pour les petits États qui subsistent encore. Les seize souverainetés auront eu beau signer les cinq articles de l'abbé, s'il prend fantaisie aux plus grosses de s'arrondir encore des plus faibles en refusant de se soumettre au tribunal des Amphictyons, je comprends malaisément qui pourra les contraindre à comparaître et à payer les dépens. Ceux dont les

Digitized by Google

cinq articles importuneraient la conscience, prendraient la peine de les dénoncer, procédé ingénieux par lequel les gens timorés déclarent se dégager de leur parole et de leur signature, avant d'ymanquer.

CINQUIÈME ARTICLE.

« Les alliés sont convenus que les plénipotentiaires, à la pluralité des voix pour *la définitive,* régleront dans leur assemblée perpétuelle tous les articles qui seront jugés nécessaires et importants, pour procurer à la grande alliance plus de solidité, plus de sûreté et tous les autres avantages possibles, mais l'on ne pourra jamais rien changer à ces cinq articles fondamentaux que du consentement unanime de tous les alliés. »

Je ne pense pas avoir à m'arrêter sur ce cinquième et dernier article. Voilà qu'il est bien établi que l'opposition de la Roumanie suffira pour faire obstacle aux volontés de tout le reste de l'Europe et pour maintenir inviolables les cinq articles de l'abbé. L'abbé, homme pratique, en est bien convaincu. « Il est à propos, — dit-il, — que chaque allié soit sûr qu'il n'y sera jamais fait aucun changement que de son consentement, et qu'ainsi tout son territoire actuel lui sera toujours conservé en entier à lui et à sa postérité, par une société toute puissante et immortelle. » J'admire aussi la conception de ce congrès en permanence de diplomates, occupant leur oisiveté, quand ils n'auront pas de litiges soumis à leur juridiction, à proposer, à discuter tous les changements importants et les avantages possibles. Je ne sais guère de traités qui résistassent longtemps à une telle épreuve.

Est ce tout ? Oui c'est tout, et le fameux Traité de Paix perpétuelle en cinq articles se réduit à l'idée, excellente mais peu neuve, de préférer à la guerre, pour régler les différends des princes, la médiation et l'arbitrage. Décidément, l'abbé n'est pas un inventeur de génie.

N'y a-t-il rien à essayer pour se rapprocher du but qu'a si vainement tenté d'atteindre l'abbé de Saint-Pierre ? Faut-il désespérer d'arracher les sociétés civilisées à ces deux barbaries, à ces deux

Digitized by Google

crimes, à ces deux absurdités, le duel et la guerre, les combats singuliers et les batailles de nations? J'honorerai tous les efforts qui seront faits vers ce but, et si je souris des prétentions de l'abbé à l'atteindre par une conception personnelle, en ce qui concerne la guerre, je suis tout prêt à lui rendre hommage d'en avoir eu seulement la pensée.

Je ne désespère pas, sinon de l'abolition totale, au moins de l'affaiblissement progressif du préjugé du duel. Il y a des sociétés, il y a des classes nombreuses qui ne le connaissent pas. C'est une tradition nobiliaire, qui doit s'effacer graduellement avec l'esprit nobiliaire. L'esprit démocratique vient ici en aide à la religion et à la morale. Le fléau du duel, autrefois si meurtrier parmi les gentilshommes et les militaires, a déjà beaucoup perdu de son intensité. Malgré de graves opinions contraires, je regrette le silence de la législation, et crois que des dispositions intelligentes, punissant sévèrement la provocation, prononçant de fortes amendes et brisant les carrières, sans préjudice d'autres peines au cas d'un résultat fatal, auraient une véritable efficacité.

Mais je n'ai été amené à parler du duel que par l'analogie. La guerre est un bien autre fléau, et à quel législateur s'adresser pour combattre la guerre? Et puis, le duel n'est jamais légitime, jamais conforme à la morale. La guerre l'est quelquefois, l'est souvent pour l'une au moins des parties belligérantes, et l'analogie cesse. La guerre crée même ou développe de merveilleuses vertus; elle enfante l'héroïsme; le guerrier chrétien est un caractère sublime: on ne comprendrait pas qu'il fût possible de parler d'un duelliste chrétien.

Cela est vrai, et cependant je déteste la guerre, je crois la détester de toutes les facultés de mon âme, bien plus intimement, bien plus profondément que l'abbé de Saint-Pierre, dont le cœur me paraît assez froidement débonnaire. Joseph de Maistre, dont le cœur était certainement plus chaud, a consacré des pages étincelantes de verve et d'éloquence à la glorification de la guerre. « Non-seulement, dit-il, l'état militaire s'allie fort bien en général avec la moralité de l'homme, mais, ce qui est tout-à-fait extraordinaire,

Digitized by Google

c'est qu'il n'affaiblit nullement ces vertus douces qui semblent le plus opposées au métier des armes. Les caractères les plus doux aiment la guerre, la désirent et la font avec passion. Au premier signal, ce jeune homme aimable, élevé dans l'horreur de la violence et du sang, s'élance du foyer paternel et court, les armes à la main, chercher sur le champ de bataille ce qu'il appelle l'ennemi, sans savoir encore ce que c'est qu'un ennemi. Le sang qui ruisselle de toutes parts ne fait que l'animer à répandre le sien et celui des autres ; il s'enflamme par degrés, et il viendra jusqu'à l'*enthousiasme du carnage....*

» Le spectacle épouvantable du carnage n'endurcit point le véritable guerrier. Au milieu du sang qu'il fait couler, il est humain comme l'épouse est chaste dans les transports de l'amour. Dès qu'il a remis l'épée dans le fourreau, la sainte humanité reprend ses droits, et peut-être que les sentiments les plus exaltés et les plus généreux se trouvent chez les militaires. »

Nous voici loin du style de l'abbé. Le promoteur de la paix perpétuelle n'a seulement pas su nommer *la sainte humanité*, comme le fait, d'un accent si ému, le fougueux panégyriste de la guerre. Je me garderai bien de proposer aucune retouche à cet admirable portrait ; il ressemble d'une manière frappante à plusieurs de mes jeunes amis de l'armée, qui sont l'objet de ma plus affectueuse sympathie. Et pourtant, je n'aurais pas besoin d'aller chercher ailleurs que dans la suite des considérations de Joseph de Maistre les motifs de mon horreur pour la guerre. Sa passion monarchique croit avoir trouvé un idéal dans le grand siècle de la France, le siècle de Louis XIV, et il trace des guerres de cette époque un tableau presque enchanteur, ou du moins enchanté, où la fantaisie tient vraiment une trop large place. « Alors, dit-il, la religion, la valeur et la science s'étant mises pour ainsi dire en équilibre, il en résulta ce beau caractère que tous les peuples saluèrent par une acclamation unanime comme le modèle du caractère européen. Séparez-en le premier élément, l'ensemble, c'est-à-dire toute la beauté, disparaît. On ne remarque point assez combien cet élément [1]

[1] Je prie le lecteur de ne pas oublier que cet élément c'est la guerre.

Digitized by Google

est nécessaire à tout, et le rôle qu'il joue là même où les observateurs légers pourraient le croire étranger. L'esprit divin qui s'était particulièrement reposé sur l'Europe adoucissait jusqu'aux fléaux de la justice éternelle, et la guerre européenne marquera toujours dans les annales de l'univers. *On se tuait sans doute, on brûlait, on ravageait, on commettait même, si vous voulez, mille et mille crimes inutiles ;* mais cependant on commençait la guerre au mois de mai ; on la terminait au mois de décembre ; on dormait sous la toile ; le soldat seul combattait le soldat. Jamais les nations n'étaient en guerre, et tout ce qui était faible était sacré à travers les scènes lugubres de ce fléau dévastateur.

» C'était un magnifique spectacle que celui de voir tous les souverains d'Europe, retenus par je ne sais quelle modération impérieuse, ne demander jamais à leurs peuples, même dans le moment d'un grand péril, tout ce qu'il était possible d'en obtenir. Ils se servaient doucement de l'homme, et tous, conduits par une force invisible, évitaient de frapper sur la souveraineté ennemie aucun de ces coups qui peuvent rejaillir ; gloire, honneur, louange éternelle à la loi d'amour proclamée sans cesse au centre de l'Europe. Aucune nation ne triomphait de l'autre. Une province, une ville, souvent même quelques villages terminaient, en changeant de mains, des guerres acharnées. Les égards mutuels, la politesse la plus recherchée savaient se montrer au milieu du fracas des armes. La bombe, dans les airs, évitait le palais des rois ; des danses, des spectacles servaient plus d'une fois d'intermèdes aux combats. L'officier ennemi invité à ces fêtes venait y parler en riant de la bataille qu'on devait donner le lendemain ; et dans les horreurs mêmes de la plus sanglante mêlée, l'oreille du mourant pouvait entendre l'accent de la piété et les formules de la courtoisie... »

J'abrége cette étrange idylle de la guerre, et en vérité, j'en demande pardon à la mémoire de l'illustre auteur, en qui ma jeunesse enthousiaste applaudissait un maître inspiré, en qui j'honore encore le noble cœur et j'admire l'écrivain de génie ; je demeure stupéfait qu'une plume philosophique ait pu se complaire dans l'accumulation de tant de paradoxes historiques et de propositions frivoles.

Digitized by Google

Que les mœurs, en se poliçant, eussent policé la guerre elle-même; que la barbarie eût reculé; que le droit des gens se fût perfectionné; que les épisodes de courtoisie, déjà connus dans les guerres de l'antiquité, plus communs et tant célébrés au temps et par les romans de chevalerie, se fussent multipliés sous les influences qui dominaient à l'hôtel de Rambouillet, je n'en disconviens pas. La guerre était moins atroce qu'elle n'avait été, mais cela concédé, est-il sérieux de la traduire en bucolique? Comment! un philosophe chrétien avance que le siècle de Louis XIV a réalisé je ne sais quel âge d'or en mettant en équilibre la religion, la valeur et la science! Un philosophe chrétien constate que des officiers ennemis se mêlent dans des danses la veille d'une bataille, que la politesse des relations est observée, que la bombe, qui n'évite pas les enfants et les femmes sous la cabanne du pauvre, évite le palais vide des rois, que les troupes sont placées en quartiers d'hiver alors qu'il convient aux princes de ramener les dames et les carrosses et de venir jouir des plaisirs de la cour; et il tire de ces constatations la conséquence que la loi d'amour est proclamée, que l'esprit divin s'est reposé sur l'Europe? Et un écrivain politique énonce légèrement, comme une bagatelle, qu'une province, en changeant de mains, termine des guerres acharnées? Mais une province qui change de mains, ce n'est pas peu de chose, c'est un attentat énorme, et si c'était peu de chose, où serait l'excuse des guerres acharnées?

Je ne veux pas demander à l'histoire véridique, à la Hollande, au Palatinat systématiquement dévasté, ni à la France épuisée, dépeuplée, inculte, réduite, avant Denain et Utrecht, aux extrémités du désespoir, si les hommes de guerre se servaient doucement des hommes de paix, et respectaient la sainte humanité. J'aime mieux me borner à reproduire une phrase de l'idylle. « On se tuait sans doute, on brûlait, on ravageait, on commettait même, si vous voulez, mille et mille crimes inutiles. » Voilà, de l'aveu de Joseph de Maistre, ce qu'on faisait fort gaillardement de mai à décembre, à l'âge d'or de la guerre, au souffle de l'Esprit divin reposé sur l'Europe, et à l'ombre de la loi d'amour, le tout avec politesse d'ailleurs, et simplement pour faire changer de mains à quelque province. Cela

Digitized by Google

me suffit amplement, je n'en veux pas davantage, et voilà pourquoi j'ai horreur de la guerre.

Oui, même quand elle est juste et défensive, quand elle est une nécessité douloureuse, la guerre tue, brûle, ravage et fait commettre mille et mille crimes inutiles. Que dire donc du crime primordial de la guerre injuste et agressive ? Lorsque je pense qu'il a presque toujours dépendu de deux ou trois hommes de déchaîner ou de retenir les crimes et les calamités de la guerre, je suis épouvanté de la responsabilité qu'ils affrontent, m'étonnant que des têtes humaines puissent porter le poids de tels remords et de tels anathèmes.

ALFRED DE COURCY.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

DIALOGUES DES VIVANTS ET DES MORTS*

XI

LES TRACASSERIES DE M. MORTIMER-TERNAUX [1].

M. Thiers, M. Mortimer-Ternaux, M. Raudot.

La scène se passe au palais de Versailles, dans la salle de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Au milieu, une grande table recouverte d'un tapis vert, sur laquelle sont épars des journaux et des livres.

SCÈNE PREMIÈRE.

M. MORTIMER-TERNAUX, *puis* M. THIERS.

*M. Mortimer-Ternaux, debout près de la bibliothèque, tient à la main un volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire. *Entre M. Thiers.*

M. MORTIMER-TERNAUX. — Vous me surprenez lisant un de vos volumes.

M. THIERS. — Vous espérez, sans doute, y trouver matière à quelque nouvelle *tracasserie ?*

M. MORTIMER-TERNAUX. — Le ciel m'en préserve ! Du moment

* Voir la livraison d'octobre, pp. 254-283.

[1] Pendant que ce *Dialogue* était sous presse, nous avons eu la douleur d'apprendre la mort de M. Mortimer-Ternaux. Il laisse inachevé un grand et beau livre, l'*Histoire de la Terreur ;* les longues, patientes et consciencieuses études auxquelles il s'était livré pour la composition de son Histoire, avaient fait de cet homme de bien et d'honneur un chrétien fidèle, un royaliste convaincu. Longtemps l'ami et le partisan de M. Thiers, il avait cessé de le suivre en ces derniers temps ; le peu de confiance qu'il avait appris à mettre en M. Thiers historien, l'avait conduit à se défier de M. Thiers homme d'État. Avait-il tort ?

Digitized by Google

que la moindre observation, si elle vous touche, est un crime abominable et que rien ne peut atténuer, pas même une amitié de trente ans, je n'aurai garde de me laisser tenter à l'avenir par l'occasion et l'herbe tendre, et je ne veux plus tondre dans votre pré, même la largeur de ma langue. — La recherche à laquelle je me livre se rattache tout simplement à un pari que j'ai fait hier avec le vicomte de Meaux.

M. Thiers. — Et à quelle occasion, s'il vous plaît?

M. Mortimer-Ternaux. — Le voici. Je causais avec lui de la Révolution ; la Révolution nous a conduits au Consulat et à l'Empire ; de l'empereur, par une transition naturelle, nous sommes arrivés à vous, M. Thiers. (*Ici, M. Thiers se redresse et place ses deux mains derrière sa redingote... noire, à la façon du grand homme.*) A la suite de beaucoup d'éloges donnés à votre livre, de Meaux glissa quelques critiques. (*M. Thiers fronce les sourcils.*) Il insistait notamment sur ce point que les peuples ne tenaient, dans vos vingt volumes, aucune place ; que vous négligiez de faire connaître quelles avanies, quelles exactions, quelles insultes avaient soulevé dans leur âme des trésors de colère et fait prévaloir, sur un long effroi, la soif de l'indépendance. « En 1809, ajoutait-il, le Tyrol, cette Vendée de l'Autriche, résiste, sous la conduite d'un nouveau Cathelineau, à l'oppression étrangère, chasse les Bavarois, désarme deux régiments, arrête le prince Eugène, et, dans son isolement, maintient longtemps, sur ses libres montagnes, la suzeraineté de l'Autriche absente. M. Thiers, — c'est toujours de Meaux qui parle, — n'arrête pas là ses regards, et l'on cherche vainement, sous sa plume, le nom d'un des plus nobles adversaires, d'une des plus pures victimes immolées par le conquérant implacable, le nom glorieux et vénéré d'André Hofer [1]. » Je me suis récrié ; j'ai dit que cela était impossible, et que vous aviez consacré au moins une page à sa mort si simple, si grande, si véritablement héroïque ; il m'offrit de parier vingt louis, — pardon, vingt napoléons, — que la mort d'André Hofer n'avait pas obtenu de vous une seule ligne ; j'ai tenu le pari et je crains bien d'avoir perdu. — Vous avez, il est vrai, à

[1] Vicomte de Meaux, *Le Premier Empire et son Historien, Correspondant*, 1860, p. 264.

Digitized by Google

la page 208, prononcé le nom d'André Hofer, et voici ce que vous en dites : (*Lisant.*) « Dans le Tyrol allemand, le soulèvement avait été aussi prompt que général. Dans cette contrée, comme en Suisse, les aubergistes qui vivent des relations avec les étrangers (*A part :* Quel style !) étant les plus riches et les plus éclairés, *un personnage de cette profession, le nommé* André Hofer avait pris sur ses compatriotes un ascendant irrésistible. »

M. Thiers, *avec un air triomphant.* — Eh bien ! voilà le petit de Meaux confondu et votre pari gagné !

M. Mortimer-Ternaux. — Pas encore, malheureusement. Vous nommez bien André Hofer, l'aubergiste, à telles enseignes que vous dites : *le nommé* Hofer, absolument comme on dit, dans un procès-verbal de police dressé contre un cabaretier : *le nommé* un tel; mais j'ai beau chercher ce qui concerne sa mort, je ne trouve rien. Elle n'était pourtant pas indigne, ce me semble, d'arrêter un instant les regards de l'historien. Le conseil de guerre, devant lequel André Hofer avait été traduit à Mantoue, n'avait pas osé le condamner à mort ; deux voix s'étaient même prononcées pour l'acquittement ; la majorité avait voté la détention dans une forteresse. Napoléon ne l'entendait point ainsi, et, le 10 février 1810, il envoyait au prince Eugène la lettre que voici. (*M. Mortimer-Ternaux prend sur la table le tome VI des* Mémoires du prince Eugène, *et lit :*)

« Mon fils, je vous avais mandé de faire venir Hofer à Paris ; mais puisqu'il est à Mantoue, envoyez l'ordre de former, sur le champ, une commission militaire *pour le juger et faire exécuter* à l'endroit où votre ordre arrivera. Que tout cela soit l'affaire de vingt-quatre heures. »

M. Thiers, *brusquement.* — Je connais cette lettre.

M. Mortimer-Ternaux. — Je n'en fais nul doute. — A peine le prince Eugène eut-il reçu cet ordre, qu'il s'empressa de le faire mettre à exécution. Hofer marcha au supplice avec une fermeté calme et sereine : il refusa de se laisser bander les yeux, et, lorsqu'on voulut qu'il se mît à genoux : « Je suis debout, dit-il, devant Celui qui m'a créé, et c'est debout que je lui veux rendre mon âme. » Il donna lui-même l'ordre de faire feu ; il ne fut tué qu'à la seconde décharge. — Et sur cette mort, qui a eu un si profond et si

Digitized by Google

douloureux retentissement dans l'Allemagne entière, sur les circonstances qui l'ont accompagnée, sur cette lettre qui éclaire d'une si vive lumière le caractère de Napoléon, son sanglant mépris pour la justice, dont il invoquait les formes et dont il dictait les arrêts, il n'y a rien, je le répète, dans tout votre ouvrage, rien, pas une ligne, pas un mot. Je reconnais, du reste, que vous avez remplacé ce récit par des détails très-complets et sans doute beaucoup plus intéressants sur le cérémonial du mariage de l'empereur Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise.

M. Thiers. — Napoléon n'était-il pas le héros de mon livre, et devais-je rien omettre de ce qui se rattache à l'un des événements les plus importants de son règne ?

M. Mortimer-Ternaux. — Assurément non. Ce que je vous reproche, c'est de ne rien voir en dehors de votre héros, c'est de ne le voir lui-même et de ne le montrer que sous un jour qui lui soit favorable ; c'est d'écarter tout ce qui ne rentre pas dans votre système de panégyrique à outrance.

M. Thiers. — Vraiment. Et où sont vos preuves ?

M. Mortimer-Ternaux. — Mes preuves rempliraient plusieurs volumes. Je m'en tiendrai, si vous voulez bien le permettre, à quelques têtes de chapitres. Inauguré par un crime, — l'attentat du 18 brumaire, — le Consulat fut couronné par un autre crime, — l'assassinat du duc d'Enghien.

M. Thiers. — Comment dites-vous ?

M. Mortimer-Ternaux. — Je dis l'assassinat du duc d'Enghien. Je sais bien que vous avez plaidé de votre mieux les circonstances atténuantes ; que vous n'avez rien négligé pour amener le lecteur à plaindre le bourreau à l'égal de la victime. « Douloureux spectacle, vous écriez-vous, où tout le monde était en faute, même la victime [1] ! » Que dis-je ? le plus à plaindre, ce n'est point le duc d'Enghien, « cet implacable ennemi de la Révolution, qui attendait sur les bords du Rhin le renouvellement de la guerre civile [2] ; » c'est Napoléon, « cet homme extraordinaire, d'un esprit si grand, si juste, *d'un cœur si généreux,* dont la raison était égarée. » Comment ne

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire,* tome IV, p. 612.
[2] *Op. cit.,* p. 605.

Digitized by Google

pas pleurer aussi sur ces pauvres juges, si méchamment condamnés par le duc d'Enghien... à voter sa mort : « Ces *malheureux* juges, *affligés plus qu'on ne peut dire,* prononcèrent la mort [1] ! » — Aussi bien, la place est bonne pour une discussion de la nature de celle-ci, puisque nous avons sous la main toute une bibliothèque. (*Il ouvre le tome IV de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire, *et arrive à la page 590.*) Vous vous attachez à établir que le premier Consul a été fatalement amené à considérer le duc d'Enghien comme le complice de Georges et de Pichegru, et voici le principal argument sur lequel repose votre démonstration : « Le 9, au soir, — le 9 mars 1804, — dans la nuit et le matin encore du même jour, une déposition, non moins fatale, avait été *plusieurs fois renouvelée.* On avait obtenu cette déposition du nommé Léridant, qui était le *serviteur* de Georges... » — Vous le désignez encore un peu plus loin, dans la même page, comme le *domestique* de Georges. — « Il avait déclaré qu'en effet il y avait un complot, qu'un prince était à la tête du complot, que ce prince allait arriver ou était même arrivé ; que, quant à lui, il avait lieu de le croire, car il avait vu venir quelquefois, chez Georges, un jeune homme bien élevé, bien vêtu, *objet du respect général.* Cette déposition, *souvent répétée et toujours avec de nouveaux détails,* avait été portée au premier consul... Ce jeune homme, *pour lequel les conjurés montraient tant de respect,* ne pouvait être que le duc d'Enghien... La tête ordinairement si saine du premier consul ne tint pas à tant d'apparences trompeuses [2]. » Et pour donner plus de force à votre plaidoyer, dérogeant à votre constante habitude de ne jamais renvoyer aux sources, vous avez indiqué ici celle où vous avez puisé. « Cette pièce, dites-vous, en parlant d'une déclaration de Bouvet de Lozier, comme toutes celles qui seront citées ci-après, est tirée d'un Recueil en huit volumes in-8°, ayant pour titre : *Procès instruit par la Cour de Justice criminelle et spéciale du département de la Seine, séante à Paris, contre Georges, Pichegru et autres, prévenus de conspiration contre la personne du premier consul.* Paris, C.-F. Petrat, imprimeur de la Cour de Justice criminelle, 1804. (Exemplaire de la Bibliothèque royale.) »

[1] *Loc. cit.*
[2] T. IV, p. 591-592.

Digitized by Google

Eh bien! nous avons ce Recueil dans notre bibliothèque, je l'ai consulté, j'ai lu toutes les dépositions de Léridant. (*Il prend dans la bibliothèque le tome III du* Procès de Georges.) Et tout d'abord Léridant, dont vous faites un *domestique* de Georges Cadoudal, sans doute pour que le lecteur en tire cette conclusion qu'attaché au service du redoutable conspirateur, demeurant avec lui, il était mieux que personne en situation de connaître ceux qui venaient dans sa maison, à Chaillot, Léridant n'était point le *serviteur de Georges.* Les pièces du procès constatent qu'il était *commis-négociant* et demeurait à Paris, *cul-de-sac de la Corderie, n° 41, division de la Butte-des-Moulins.* — Il subit un premier interrogatoire le 9 mars, à huit heures et demie du soir. Le voici. Il n'y est pas dit un seul mot du *jeune homme bien vêtu et bien élevé.* Dans la nuit du 9 au 10, second interrogatoire devant Réal, le préfet de police : même silence sur le *jeune homme bien élevé et bien vêtu.* On ne le voit apparaître que dans le troisième interrogatoire qui eut lieu le 10 au matin, devant l'ex-conventionnel Thuriot, — celui que Georges appelait *tue-roi.* — Cette déposition *plusieurs fois renouvelée, souvent répétée et toujours avec de nouveaux détails,* se réduit donc à une déposition unique, et les *détails* fournis par Léridant se bornent à ceci : « Il déclare avoir vu venir chez Georges, à Chaillot, un jeune homme qui avait environ son âge (26 ans), qui était très-bien vêtu et très-intéressant de figure; qu'il avait une manière très-distinguée. » Ces indications se rapportaient à l'un des conjurés, Jules de Polignac, qui avait précisément vingt-six ans, — le duc d'Enghien en avait trente-deux. — Elles n'étaient point telles qu'elles dussent faire croire *fatalement* à la présence d'un prince à Paris. Il en eût été autrement si Léridant avait ajouté que ce jeune homme était l'*objet du respect général,* que *les conjurés montraient pour lui un respect extraordinaire;* mais il n'y a pas un mot de cela dans ses trois dépositions. L'analyse que vous en avez donnée est donc...

M. Thiers, *dont les lunettes d'or lancent des rayons jaunes.* — Allons, dites le mot; accusez-moi de faux.

M. Mortimer-Ternaux. — Quel gros mot vous venez de prononcer là, monsieur Thiers! Heureusement que M. Jules Favre n'est

Digitized by Google

pas ici. — Mais je vous demande pardon ; je n'aurais pas dû m'arrêter à cette petite *addition,* faite pour la plus grande gloire de votre héros. Qu'est-ce que je me propose, en effet, dans cet entretien ? Uniquement de signaler quelques-unes des innombrables *omissions* que vous avez sciemment et volontairement commises. C'est ainsi, — et je rentre dans mon sujet pour n'en plus sortir, — c'est ainsi que vous négligez de signaler au lecteur ce *second* jugement fabriqué à la Malmaison, sous les yeux du premier consul, après l'exécution de la victime, pour essayer de régulariser l'assassinat ; — vous passez sous silence la noble conduite de Suard refusant à Bonaparte de *redresser, dans son journal, l'opinion publique qui s'égarait sur la mort du duc d'Enghien,* et vous ne faites pas même allusion à la courageuse démission de Châteaubriand. Je m'explique du reste à merveille que vous n'ayez pas tenu compte de ces deux derniers faits : ils renfermaient la condamnation de Bonaparte, et vous vouliez l'absoudre ; ils étaient tout à l'honneur des lettres, et cela vaut-il qu'on s'y arrête ? Dans tout votre ouvrage, dans ces vingt volumes qui ne contiennent pas moins de 12,000 pages...

M. Thiers. — 12,442.

M. Mortimer-Ternaux. — Sur ces 12,442 pages, combien y en a-t-il qui soient consacrées au tableau du mouvement intellectuel sous le Consulat et l'Empire ? Les sciences, représentées alors par Cuvier, Laplace, Berthollet, Chaptal, Ampère, Arago, Biot, Thénard, obtiennent à grand peine une demi page [1], et le combat de Weissenfels en remplit plus de cinquante. — Les beaux-arts, si brillamment représentés par David, Gros, Gérard, Guérin, Bosio, Girodet, Prudhon, Lesueur, Spontini, occupent une page et demie [2], soixante de moins que la bataille de Ligny, et, dans cette page, vous ne nommez même pas Guérin, ni Bosio, ni Spontini, ni Lesueur. En revanche, vous parlez de Boucher, que vous appelez « le peintre adoré de la Régence. » François Boucher, né en 1704, ne fut point adoré de la Régence par cette excellente raison qu'il n'en fut pas connu ; la Régence ayant pris fin en 1723, à la majorité de Louis XV,

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire,* t. VIII, p. 148.
[2] *Ibid.,* p. 149-150.

Digitized by Google

et les débuts de Boucher n'ayant eu lieu qu'en 1727, à son retour d'Italie.

M. THIERS. — La rectification est vraiment d'une haute importance.

M. MORTIMER-TERNAUX. — Je vous la donne pour ce qu'elle vaut, de même que celle-ci : Le duc d'Enghien n'était point le *fils du prince de Condé,* comme vous le dites quelque part [1], mais son petit-fils ; il était fils du duc de Bourbon. Vous reprochez ailleurs à Louis XVIII de n'avoir point eu de relations, lorsqu'il était comte de Provence, avec Montesquieu. Certes, de fréquenter l'auteur de l'*Esprit des lois,* de discuter, d'étudier avec lui, cela n'aurait pu qu'être très-profitable à l'auteur de la *Charte de 1814.* Mais ne sera-t-il pas admis à vous répondre :

Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né?

et à vous apprendre que, né le 17 novembre 1755, il n'a guère pu connaître Montesquieu, mort le 10 février précédent? (*M. Thiers hausse les épaules.*) Ce sont là des vétilles, soit. Ce qui est plus grave, c'est que vous n'ayez pas daigné accorder une seule ligne au mouvement philosophique, à Cabanis, à Bonald, à Maine de Biran, à La Romiguière et à Royer-Collard ; c'est que vous ayez accordé aux lettres deux pages, — deux pages seulement [2], — particulièrement remarquables en ce que vous avez trouvé moyen de ne pas même y prononcer le nom de Mme de Staël ! Aussi pourquoi s'est-elle avisée d'être l'ennemie de Napoléon ? — Récapitulons maintenant : Sciences, une demi page ; — beaux-arts, une page et demie ; — philosophie, zéro ; — belles-lettres, deux pages : total, quatre pages sur douze mille quatre cent quarante-deux ! — Après cela, j'ai tort, M. Thiers, de trouver que ce soit trop peu. Est-ce que les influences morales sont quelque chose ? Est-ce que l'habileté, la force et le succès ne sont pas tout ? Est-ce que la guerre n'est pas « le premier des arts [3] ? » « Comment s'y prenait-on, à une des époques les plus agitées de l'humanité, pour remuer tant d'hommes, d'argent et de matière ? » Voilà, vous

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire,* T. IV, p. 589.
[2] *Ibid.,* T. VIII, p. 152-153.
[3] *Ibid.,* T. XX, p. 682.

Digitized by Google

avez eu soin de nous l'apprendre, voilà ce qui vous intéresse, ce qui vous passionne! Les sciences, les arts, la philosophie, les lettres, les idées, misères que tout cela! la *matière,* à la bonne heure! — Pas plus que Napoléon, vous n'aimez les idéologues. Toutes les fois qu'il lui arrive de porter la main sur la pensée, — et cela lui arrive sans cesse, — vous n'applaudissez pas, vous faites mieux; vous n'y faites pas même attention: *de minimis non curat prætor.* Par un décret, en date du 8 février 1810, Napoléon confère à la police le droit d'exercer la censure sur tous les livres et d'en interdire l'impression. L'approbation des censeurs une fois obtenue, la police n'en conservait pas moins la faculté d'empêcher la vente et la circulation. Enfin, les imprimeurs et les libraires pouvaient être privés de leurs brevets dans le cas où ils auraient imprimé un écrit, approuvé par la police, mais signalé, plus tard, comme *contraire aux devoirs des sujets envers le souverain et la sûreté de l'État.* De ce décret, si bien fait pour susciter des œuvres généreuses, indépendantes et fortes, vous ne dites pas un mot; mais, en revanche, vous écrivez cette phrase: « La littérature française, *malgré l'influence de Napoléon,* demeurait nulle et sans inspiration.[1] » Ah! tenez, monsieur Thiers, ce *malgré l'influence de Napoléon,* est presque aussi beau que le fameux *quoi qu'on dise.*

C'est à mon sentiment un endroit impayable.

M. Thiers, *retirant ses lunettes et les tortillant entre ses doigts.* — Ne vous gênez pas; continuez, Monsieur; mais puisque vous me citez du Molière, laissez-moi, à mon tour, vous rappeler La Fontaine et la fable de *la Lime et du Serpent :*

Ceci s'adresse à vous, esprits du dernier ordre,
Qui, n'étant bons à rien, cherchez sur tout à mordre.

Ce n'est pas moi qui parle, monsieur Mortimer-Ternaux, c'est La Fontaine :

Vous vous tourmentez vainement.
Croyez-vous que vos dents impriment leurs outrages
Sur tant de beaux ouvrages?
Ils sont pour vous d'airain, d'acier, de diamant.

[1] *Ibid.,* T. VIII, p. 151.

Digitized by Google

M. MORTIMER-TERNAUX, *souriant.* — Je ne crois pas être aussi méchant que le *petit serpent* du bon La Fontaine ; dans tous les cas, je n'ai point la tête aussi folle. Je n'ai pas plus la prétention de persuader à vos lecteurs que votre ouvrage n'est pas le plus beau, le plus libéral, le mieux écrit de tous les livres, que je n'aurais celle de persuader aux abonnés du *Siècle* que leur journal n'est pas le mieux écrit, le plus libéral et le meilleur de tous les journaux. Je suis prêt à reconnaître que l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* est vraiment le livre du Siècle. Ceci dit, je continue, puisque vous voulez bien le permettre. Au mois de février 1811, la propriété du *Journal des Débats* est confisquée et réunie au domaine de l'Etat. L'empereur en forme vingt-quatre parts, en garde huit qu'il attribue à la police générale et répartit les seize autres entre quelques hommes de lettres et des personnes de sa cour. Tout fut pris, jusqu'à l'argent qui était dans la caisse; jusqu'aux meubles qui garnissaient le bureau de rédaction ! On chercherait aussi vainement la trace de ce fait dans votre livre que dans les *Souvenirs anecdotiques du temps de l'Empire,* de M. Émile Marco Saint-Hilaire, auquel votre confrère M. Cuvillier-Fleury vous a un jour comparé.

M. THIERS, *à part.* — Ce misérable Cuvillier-Fleury !

M. MORTIMER-TERNAUX. — Vous savez du reste mieux qne moi, monsieur Thiers, qu'en 1811 le *Journal des Débats* ou plutôt le *Journal de l'Empire,* pour l'appeler par son nom, ne faisait pas plus d'opposition à l'Empire que les autres feuilles de l'époque, étant placé sous la direction d'un délégué du ministère de la police, M. Etienne, qui plus tard accueillit et protégea vos débuts au *Constitutionnel.* Entre nous, les bureaux de cet excellent journal, rendez-vous de tous les officiers à demi-solde, pourraient bien avoir été le berceau de votre *Histoire.* Le *Constitutionnel* n'a point renié votre livre devenu grand; sous le règne de Napoléon III, il le donnait en prime à ses abonnés, imité en cela par le *Pays, Journal de l'Empire.*

M. THIERS. — Vous qui raillez si bien, monsieur Ternaux, ne vous est-il jamais arrivé de mettre les pieds dans les bureaux du *Constitutionnel,* et ne serait-ce point là, par hasard, que nous nous serions vus pour la première fois, vers 1825?

Digitized by Google

M. Mortimer-Ternaux. — Peut-être bien. Je ne laissais pas cependant, dès cette époque, malgré toute l'habileté et toute l'éloquence de vos articles, de trouver assez étrange cette politique qui plaçait les idées libérales sous le patronage du bonapartisme, qui célébrait les avantages du gouvernement parlementaire et professait une admiration sans bornes pour le gouvernement de Napoléon, qui confondait dans un même amour la charte et le petit chapeau, la liberté de la presse et la redingote grise, — pardon « l'enveloppe grise [1]. »

M. Thiers. — Eh bien! monsieur, ne vous en déplaise, je suis resté, en 1871, l'homme de 1825. Ces idées qui inspiraient le *Constitutionnel* et qui ont inspiré mon *Histoire du Consulat et de l'Empire,* je les ai encore. Je ne change jamais mes idées anciennes, entendez-vous, jamais!

M. Mortimer-Ternaux. — Je n'ai garde de le contester et je suis bien sûr que dans votre prochaine édition, vous ne parlerez pas plus de la lettre du duc de Rovigo à Mme de Staël, que vous n'avez parlé de la confiscation du *Journal des Débats,* et pourtant cette lettre en dit plus long, sur tout un côté de l'histoire de l'Empire, que bien des gros volumes. (*Il prend dans la bibliothèque les* Mémoires de Mme de Staël.) Le duc de Rovigo, qui venait de faire mettre au pilon les dix mille exemplaires du livre de Mme de Staël sur l'*Allemagne,* ordonnait à l'auteur de quitter la France dans les trois jours et il lui écrivait : (*Lisant.*) « *Il m'a paru que l'air de ce pays-ci ne vous convenait point...* Votre dernier ouvrage n'est point français; c'est moi qui en ai arrêté l'impression. Je regrette la perte qu'il va faire éprouver au libraire; mais il ne m'est pas possible de le laisser paraître... » Et en post-scriptum : « J'ai des raisons, madame, pour vous indiquer les ports de Lorient, La Rochelle, Bordeaux et Rochefort, comme étant les seuls ports dans lesquels vous pouvez vous embarquer. Je vous invite à me faire connaître celui que vous aurez choisi [2]. » M. de Rovigo était de l'école de Mme de Sévigné, dont la vraie pensée se trahissait surtout dans ses post-

[1] Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire.*

[2] *Mémoires* de Mme de Staël, (*Dix années d'exil*), p. 228.

Digitized by Google

scriptum : celui-ci avait pour but d'empêcher Mme de Staël d'aller en Angleterre et de la diriger sur l'Amérique.

M. Thiers. — Cette lettre de Rovigo est partout.

M. Mortimer-Ternaux. — Partout, excepté dans votre ouvrage où, tandis que vous laissez dans l'ombre ce document et cent autres, non moins significatifs, vous vous écriez, à l'occasion des Prix Décennaux et des Rapports demandés par Napoléon à l'Institut sur la marche des lettres, des sciences et des arts depuis 1789 : « Quand les gouvernements veulent se mêler des œuvres de l'esprit humain, c'est *avec cette grandeur* qu'ils doivent le faire ; et d'ailleurs à cette manière de distribuer la gloire par une décision de l'autorité publique, Napoléon ajoutait une munificence dont nous avons déjà donné de nombreux exemples, et le plus profond de tous les encouragements, l'approbation du génie [1]. » Qui ne connaîtrait l'Empire que par votre livre, devrait croire que Napoléon, bien loin de comprimer la pensée et de mettre sur elle la main de la police, a été pour les lettres le protecteur le plus généreux et le plus éclairé. Or, si c'est là justement tout le contraire de la vérité, comment justifier le procédé qui conduit à un tel résultat ? Comment ne pas se dire que l'historien qui en prend aussi à son aise avec les faits les plus éclatants, avec les documents les plus publics, a bien pu user d'une égale liberté avec les correspondances et les pièces inédites remises entre ses mains ?

M. Thiers. — Je me suis promis d'être calme et de vous écouter avec patience. Mais il est pourtant des insinuations que je ne saurais supporter. Oseriez-vous prétendre, Monsieur, que j'ai falsifié les pièces dont je me suis servi ?

M. Mortimer-Ternaux. — Telle n'est point ma pensée. Ce que je veux dire, monsieur Thiers, c'est que l'historien doit être un juge, et vous n'êtes qu'un avocat. Votre *Histoire* n'est qu'un plaidoyer, — en vingt volumes, — en faveur de Napoléon : plaidoyer qui témoigne d'un prodigieux labeur, d'un immense talent d'exposition et d'une merveilleuse habileté ; mais enfin plaidoyer et non jugement.

M. Thiers. — « J'ai lu, relu et annoté de ma main les innombrables pièces contenues dans les archives de l'État, les 30,000

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, T. VIII, p. 155.

Digitized by Google

lettres composant la correspondance personnelle de Napoléon, les lettres, non moins nombreuses, de ses ministres, de ses généraux, de ses aides-de-camp, et même des agents de sa police; enfin, la plupart des mémoires manuscrits conservés dans le sein des familles [1]. »

M. Mortimer-Ternaux. — Oui, vous avez réuni un dossier magnifique et vous l'avez étudié avec le plus grand soin. Mais, de même que l'avocat ne se croit pas tenu de faire connaître les pièces compromettantes pour celui dont il a pris en main la cause, de ces *innombrables pièces,* de ces 30,000 lettres, de ces rapports et de ces mémoires vous n'avez révélé au public que ce qui pouvait servir les intérêts de votre client. Tout ce qui aurait pu lui nuire est resté soigneusement enfoui au fond de votre dossier.

(*M. Raudot est entré depuis quelques instants dans la salle et paraît écouter avec un vif intérêt.*)

SCÈNE II.

M. THIERS, M. MORTIMER-TERNAUX, M. RAUDOT.

M. Raudot. — Pardon, Messieurs, si je vous dérange. Je venais consulter le *Moniteur.*

M. Mortimer-Ternaux. — Vous n'êtes pas de trop, mon cher monsieur Raudot.

M. Thiers. — Un homme d'esprit comme vous, monsieur Raudot, n'est de trop nulle part.

M. Raudot, *s'inclinant.* — Je resterai donc. Vous disiez tout à l'heure, monsieur Thiers, que vous aviez lu et annoté les 30,000 lettres de Napoléon, ainsi que les Mémoires inédits des principaux personnages de l'empire. Je suis bien loin de contredire à cette affirmation et je la tiens au contraire pour parfaitement exacte. Comment donc se fait-il que la *Correspondance de Napoléon,* les papiers du roi Joseph et du prince Eugène, les Mémoires de Miot de Mélito et ceux du comte Beugnot aient été, au moment de leur apparition, une révélation véritable ? Si le public, au lieu de voir

[1] T. XII, *Avertissement,* p. 2.

Digitized by Google

dans ces documents les pièces justificatives de votre *Histoire ;* au lieu de dire : Je connais cela ! il n'y a là rien de nouveau, rien que M. Thiers ne m'ait appris ! — s'il s'est écrié, au contraire : Est-ce possible ? Quelle différence entre ce Napoléon, peint par lui-même, par ses frères et par ses ministres, et le Napoléon peint par M. Thiers ! — n'est-ce pas la meilleure preuve, une preuve sans réplique, que vous avez étudié tout ce dossier, non comme un rapporteur impartial, mais ainsi que le disait tout à l'heure M. Mortimer-Ternaux, comme un avocat qui met les intérêts de son client au-dessus des intérêts de la vérité ? (*Tout en parlant, M Raudot a pris sur un des rayons de la bibliothèque quelques volumes de la* CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON Ier *et les a déposés sur la table. Il ouvre un de ces volumes).* Peut-on expliquer autrement, monsieur Thiers, que vous n'ayez pas cru devoir faire l'allusion même la plus légère à des lettres comme celles-ci qui remplissent la Correspondance de Napoléon ?

Lisant :

AU GÉNÉRAL JUNOT.

Paris, 4 février 1806.

Je vous fais passer différentes pièces sur les affaires de Parme. Je ne conçois rien à tout ceci. Faites *brûler* cinq ou six villages ; faites *fusiller* une soixantaine de personnes ; faites des exemples extrêmement sévères [1].

Et trois jours après, au même :

7 février 1806.

Mon intention est que le village qui s'est insurgé pour se rendre à Bobbio soit *brûlé ;* que le prêtre qui est entre les mains de l'évêque à Plaisance soit *fusillé* et que trois ou quatre cents des coupables soient *envoyés aux galères... Brûlez* un ou deux gros villages, qu'il n'en reste pas trace.

Au prince Eugène :

10 mai.

On écrit que l'évêque d'Udine s'est mal comporté ; si cela est vrai, il faut le faire *fusiller*. Il est temps enfin de faire un exemple de ces prêtres,

[1] Cette lettre et les suivantes se trouvent dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, à leur date. La plupart ont été citées par M. Raudot dans son excellent livre : *Napoléon Ier peint par lui-même.*

Digitized by Google

et tout est permis au moment de la rentrée. Que cela soit fait vingt-quatre heures après la réception de ma lettre, c'est un exemple utile.

Au même, le 28 mai :

Il y a des individus qui se sont mal comportés ; rendez-m'en compte pour que j'en fasse un exemple éclatant.... S'il y a quelque grande famille qui se soit mal comportée, je veux *la détruire de fond en comble*, pères, frères, cousins, pour qu'elle serve d'exemple dans les annales de Padoue.

Les lettres écrites à Naples ne différaient guère de celles adressées à Milan.

Au roi Joseph :

Saint-Cloud, 30 juillet 1806.

Ne pardonnez pas; faites *passer par les armes* au moins six cents révoltés... faites *brûler* les maisons de trente des principaux chefs des villages et distribuer leurs propriétés à l'armée... Faites *piller* cinq ou six gros villages, de ceux qui se sont le plus mal comportés.

Et le 17 août :

Je désirerais bien que la canaille de Naples se révoltât. Tant que vous n'aurez pas fait un exemple, vous n'en serez pas maître. A tout peuple conquis, il faut une révolte. *Je regarderais une révolte à Naples comme un père de famille voit une petite vérole à ses enfants.*

On n'est pas plus tendre ! — Vous avez *lu, relu et annoté de votre main* ces lettres et toutes celles, — vous savez si elles sont nombreuses ! — où Napoléon conjugue avec le même entrain le verbe *brûler* et le verbe *fusiller*. Voici tout ce que l'examen de cette correspondance vous a inspiré : « Napoléon, dont la correspondance avec ses frères devenus rois mériterait d'être étudiée comme une suite de leçons profondes sur l'art de régner, gourmandait quelquefois Joseph avec une sévérité *inspirée par sa raison*, nullement par son cœur. Il lui reprochait d'être faible, inactif, livré à toutes les illusions d'un caractère bienveillant et vain [1]. » Vous n'avez pas un mot pour flétrir ces ordres impitoyables, pour réprouver ces moyens d'une si épouvantable violence. Non assurément que votre *cœur* et votre raison les approuvent, mais c'est que, pour les blâmer, il les faudrait porter à la connaissance de vos lecteurs, et c'est là ce que vous ne voulez pas faire.

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, T. VII, p. 9. (Septembre 1806).

Digitized by Google

M. THIERS. — Non certes, de pareils actes ne sauraient obtenir mon approbation. Mais, au demeurant, il s'agissait de révoltés, d'ennemis du nom français, de ces Italiens que Napoléon considérait comme la pire canaille ; et avait-il si grand tort?

M. RAUDOT. — A ses yeux, les autres nations ne valaient pas mieux que les Italiens, du moment qu'elles lui résistaient. Il ne vit jamais dans les patriotes espagnols que des *bandits* et dans les patriotes allemands que des *brigands*. — Le roi Joseph est passé de Naples à Madrid ; les lettres que lui écrit son frère reçoivent une autre destination ; mais sauf cela, et sauf aussi que le mot *pendre* remplace souvent le mot *fusiller*, il n'y a rien de changé.

« Avec les Espagnols — écrit Napoléon à son frère le 10 janvier 1809 — il faut être sévère. J'ai fait arrêter ici (à Valladolid) quinze des plus méchants et je les fais *fusiller*. Faites-en arrêter une trentaine à Madrid. Quand on la traite avec douceur, cette canaille se croit invulnérable. Quand on en *pend* quelques-uns, elle commence à se dégoûter du jeu et devient humble et soumise comme elle doit être. »

Le 12 janvier : « L'opération qu'a faite Belliard est excellente. Il faut faire *pendre* à Madrid une vingtaine des plus mauvais sujets. Demain, j'en fais *pendre* dix-sept connus par tous les excès... Si l'on ne débarrasse pas Madrid d'une centaine de ces boute-feu, on n'aura rien fait. Sur ces cent, faites-en *fusiller* douze ou quinze et *envoyez le reste aux galères.* »

Le 16 janvier : « La cour des Alcades de Madrid a acquitté ou seulement condamné à la prison une trentaine de coquins que Belliard avait fait arrêter : il faut nommer une commission militaire *pour les juger de nouveau et fusiller les coupables.* »

Encore des lettres, monsieur Thiers, que vous avez *lues, relues et annotées*.... et passées sous silence, jugeant sans doute inutile de faire remarquer qu'en Espagne, comme en Italie, comme partout où sa domination s'exerçait, Napoléon tenait pour non avenues les décisions de la justice lorsqu'elles n'étaient pas conformes à ses passions. Il est vrai que, si vous aviez fait connaître ces lettres et toutes celles du même genre qui abondent dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, il vous eût été difficile de dire que « Dieu, après l'avoir fait si grand, l'avait fait bon aussi [1]. »

M. THIERS. — Je ne me suis pas borné à le dire, j'en ai donné la

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, T. XX, p. 716.

Digitized by Google

preuve.« A Wagram, apercevant un beau jeune homme, revêtu de l'armure des cuirassiers, étendu par terre, le visage presque couvert d'un caillot de sang... »

M. MORTIMER-TERNAUX, *à part.* — Comment diable reconnaître qu'un visage est beau lorsqu'il est couvert d'un caillot de sang?

M. THIERS. — « Il descendit vivement de cheval, souleva la tête du blessé, l'appuya sur son genou, et avec un spiritueux actif réveillan la vie près de s'éteindre : *Il en reviendra,* dit-il en souriant... *C'est autant de sauvé*[1]*!* »

M. MORTIMER-TERNAUX. — Le mot est assez joli, dans la bouche d'un homme qui venait d'en faire tuer ou blesser, dans les deux journées de Wagram, environ cinquante mille ! J'avais déjà lu ce trait-là dans les *Mémoires d'un page,* de M. Emile Marco Saint-Hilaire, et les *Souvenirs intimes* du même écrivain en contiennent beaucoup du même genre. Ce qui m'empêche d'en être très-touché, c'est de trouver à chaque page de la correspondance impériale des lettres comme celle-ci, adressée à Joseph qui se plaignait des pillards et des voleurs : « Caulaincourt a *très-bien* fait à Cuença. *La ville a été pillée,* c'est le droit de la guerre...[2] » Je vous avoue que cela me gâte le : *C'est autant de sauvé* !

M. RAUDOT, *qui a pris dans la bibliothèque un volume du* Journal de l'Empire. — Vous venez, monsieur Thiers, de nous citer un trait de bonté qui a pour théâtre l'Allemagne et se rapporte à l'année 1809. Transportons-nous donc en Allemagne, en cette même année 1809. Au mois d'avril, au lendemain d'Eckmulh et à la veille de Wagram, un énergique et brillant officier, le major Schill, forme à Berlin un régiment de cavalerie dans les rangs duquel entre l'élite de la jeunesse et de l'aristocratie prussienne. Au nom de la patrie allemande, à l'ombre du drapeau que la reine Louise leur a remis de ses mains, Schill et ses hommes pénètrent en Westphalie. Aussitôt paraît une ordonnance signée du roi Jérôme, qui assimile le major Schill à un *pirate* et à un *chef de voleurs* et se termine ainsi : « Nous enjoignons à tous les commandants militaires et à tous officiers civils de *lui faire courir sus,* de le pour-

[1] *Op. cit.*, XX, p. 714.
[2] *Correspondance de Napoléon,* 31 juillet 1808.

Digitized by Google

suivre, arrêter et *saisir mort ou vif, lui et les siens*; voulons et ordonnons qu'il soit payé, à celui ou ceux qui l'arrêteront et livreront, la somme de dix mille francs. — Donné en notre palais royal de Cassel, le 5 mai 1809, de notre règne le troisième [1]. » La colère de Napoléon égala la terreur de Jérôme. Le 9 mai, dans le VIe Bulletin de la grande armée, il parle du major Schill en ces termes : « *Le nommé Schill...* »

M. Mortimer-Ternaux, *à part.* — Ah ! je vois maintenant pourquoi M. Thiers dit : *le nommé Hofer.* Histoire d'imiter le grand homme.

M. Raudot, *continuant.* — *Espèce de brigand qui s'est couvert de crimes* dans la dernière campagne de Prusse et qui avait obtenu le grade de colonel... » — A Dusseldorff, capitale du grand-duché de Berg, la *Gazette officielle* publia, en tête de son numéro du 17 mai, une *Note* où l'on distingue aisément l'empreinte de la griffe impériale : « Il est temps de prévenir les habitants du grand-duché de Berg sur le compte de Schill. M. le général Lestocq, gouverneur de Berlin, écrit officiellement pour désavouer ce *misérable,* au nom de S. M. le roi de Prusse... Il ne peut donc plus y avoir que des *voleurs* et des *assassins* qui forment des vœux pour un tel *scélérat.* Ceux qui seraient trouvés coupables de la moindre relation avec Schill et ses adhérents seraient punis du même supplice que ce *chef de brigands...* Le héros qui en quinze jours est parvenu à Vienne au travers de 400,000 Autrichiens, saura bien purger ses Etats d'un *brigand* et punir ceux qui l'auraient *secondé*; mais la punition serait terrible, parce que le moment est arrivé d'apprendre aux peuples que la première, la plus sacrée, la plus indispensable des lois est la soumission à leurs gouvernements [2]. » La punition fut terrible en effet. Le major Schill périt à Stralsund, après une défense héroïque, et ses compagnons furent tous tués ou faits prisonniers. De ces derniers deux parts furent faites. Les officiers, au nombre de onze, furent traduits le 17 octobre 1809 devant la cour spéciale de Wesel qui les condamna à mort comme *brigands armés et gens sans aveu.* Le jugement fut prononcé à midi et dès six

[1] *Journal de l'Empire,* n° du 7 mai 1809.
[2] *Journal de l'Empire,* n° du 23 mai 1809.

Digitized by Google

heures du matin les fosses avaient été creusées ; dès neuf heures les voitures destinées à conduire les accusés au supplice étaient arrivées dans la citadelle. — Quant aux autres, au nombre de trois cent soixante, savez-vous ce qu'ils devinrent, monsieur Thiers ?

M. THIERS. — Je le sais à merveille.

M. RAUDOT. — Mais M. Mortimer-Ternaux ne le sait peut-être pas, bien qu'il ait lu vos vingt volumes.

M. MORTIMER-TERNAUX. — Je l'ignore complétement.

M. RAUDOT, *continuant à feuilleter le* Journal de l'Empire. — Voilà. (*Il lit*) : « Toulon, 10 novembre 1809. Le 16 courant, quarante-deux hommes de la bande de Schill sont arrivés dans cette ville, conduits par la gendarmerie, *pour être mis au bagne de ce port*. Chaque jour pareil nombre d'hommes doit arriver jusqu'au complément de trois cent soixante [1]. » (*Il tourne quelques pages*). « Cassel, 7 décembre. Le *Moniteur westphalien* contient aujourd'hui l'article suivant : « Les hommes de la bande de Schill qui n'ont pas été passés par les armes ont été conduits aux galères, *à Toulon, au nombre de trois cent soixante* [2]. » Ces jeunes gens qui appartenaient pour la plupart aux premières familles de Berlin restèrent au bagne jusqu'à la chute de l'Empire ; ils ne furent rendus à la liberté que par un décret du gouvernement provisoire rendu au mois d'avril 1814 [3]. — Je vous le demande à vous-même, monsieur Thiers, est-ce que ces documents, ces faits ne peignent pas, en traits saisissants, et le caractère de Napoléon et la situation de l'Allemagne en 1809? Est-ce qu'ils n'ont pas eu, sur la naissance et le développement du grand mouvement national de 1813, une influence capitale ? Et se borner à dire, comme vous le faites : « Le malheureux Schill, victime de son patriotisme *désordonné*, avait vu en expirant sa troupe prise, détruite ou *dispersée*. C'était jusqu'alors le seul fruit des insurrections allemandes [4] ; » se borner à cela lorsqu'on a *lu, relu et annoté* les pièces que j'ai rappelées tout à l'heure,

[1] *Journal de l'Empire*, numéro du 27 novembre 1809.
[2] *Id.*, numéro du 16 décembre 1809.
[3] *Bulletin des lois*, avril 1814.
[4] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, T. X, p. 390.

Digitized by Google

n'est-ce pas manquer de la façon la plus grave aux devoirs les plus sacrés de l'historien ?

M. MORTIMER-TERNAUX. — Avouez tout de même, monsieur Raudot, que *dispersée* est bien joli. Vous auriez dit vous, brutalement : « Il y en eut onze de fusillés et trois cent soixante d'envoyés au bagne. » Fi donc ! le bagne !

Ne concevez-vous point ce que, dès qu'on l'entend,
Un tel mot à l'esprit offre de dégoûtant,
De quelle étrange image on est par lui blessée,
Sur quelle sale vue il traîne la pensée ?
N'en frissonnez-vous point ? et pouvez-vous, Monsieur,
Aux suites de ce mot résoudre votre cœur ?

Dispersée au contraire est un mot honnête, qui ne réveille aucune image pénible, qui ne blesse personne et surtout n'offense pas la mémoire de Napoléon.

Ah ! que ce *dispersée* est d'un goût admirable !

M. THIERS. — Il paraît que vous en tenez toujours pour Molière, monsieur Mortimer-Ternaux ; mais vos railleries me touchent peu et vous trouverez bon que je n'y réponde point. (*Se tournant vers M. Raudot.*) Je ne disconviens pas qu'il n'y ait quelque chose de fondé dans vos observations ; mais prenez garde que les hommes dont vous épousez ici la cause étaient des étrangers ; gardons notre pitié pour les Français.

M. RAUDOT. — Etrangers ou Français, c'est tout un pour vous, monsieur Thiers, du moment que l'on résiste à Napoléon. A peine arrivé au pouvoir, il transmettait à ses généraux l'ordre d'être impitoyables contre les Français rebelles à son autorité et de les traiter comme des *Arabes*... ou comme des *Allemands*. Dès le 5 janvier 1800, il écrivait à Hédouville, commandant en chef de l'armée de l'Ouest :

« Vous êtes investi, mon cher général, de tous les pouvoirs, *oui, de tous les pouvoirs*. Agissez aussi librement que si vous étiez *au milieu de l'Allemagne*. La mesure d'avoir des conseils militaires à la suite des colonnes est *inutile*. Les conseils pensent que les généraux doivent faire *fusiller sur le champ* les principaux rebelles pris les armes à la main. Le gouvernement vous soutiendra, mais on jugera en militaire les actions militaires ; elles seront examinées par un homme qui a l'habitude des

Digitized by Google

mesures rigoureuses et énergiques et qui est accoutumé à triompher dans toutes les occasions. Quelque rusés que soient les chouans, ils ne le sont pas autant que les Arabes du désert. Le premier consul croit que ce serait donner un exemple salutaire que de *brûler deux ou trois grosses communes*, qui seront choisies parmi celles qui se comporteront le plus mal. »

Dans une proclamation du 11 janvier, il déclare que les insurgés « sont des *brigands* qui doivent périr par le fer. Que nulle part ils ne trouvent d'asile contre le soldat qui va les poursuivre ! Et s'il était des traîtres qui *osassent les recevoir* et les défendre, qu'ils périssent avec eux ! »

Au général Brune, qui a remplacé Hédouville, il écrit le 14 janvier : « N'épargnez pas les communes qui se conduiraient mal. *Brûlez quelques métairies et quelques gros villages* dans le Morbihan. »

Au général Gardanne, le 11 février :

« Je vous envoie, citoyen général, un de mes aides-de-camp pour rester auprès de vous et m'apporter la nouvelle de la prise ou de la mort de Frotté ; il faut que cela finisse. Tâchez d'avoir en vos mains le baron de Commargues, commandant la 1re division ; le chevalier de Monceau, commandant la 2e division ; le nommé Lavi Dubois, commandant la 3e division ; d'Hauteville, Memecourt (dit Fortunat) Picot, Ruès, Hugon, des Essarts. Mettez des colonnes à la poursuite de tous ces brigands. *Vous pouvez promettre mille louis à ceux qui tueront ou prendront Frotté, et cent pour chacun de ceux ci-dessus nommés ; il faut qu'au plus tard au 10 ventôse (1er mars) aucun de ces hommes n'existe plus.* »

Au général Bernadotte, le 4 juin :

« Faites donc arrêter et *fusiller* dans les vingt-quatre heures ce misérable Georges. »

Qu'il s'agisse de Français ou d'Italiens, d'Allemands ou d'Espanols, la *Correspondance de Napoléon* se peut résumer dans ces deux mots, dans ces deux verbes actifs : *fusiller* et *brûler*. Vous n'avez garde de l'apprendre à vos lecteurs. — Je ne me porte ici, remarquez-le bien, ni le défenseur, ni l'adversaire du major Schill, de Palafox, d'André Hofer, de tous ceux qui ont défendu contre Napoléon l'indépendance de leur patrie. Je ne me porte pas davantage le défenseur ni l'adversaire de Frotté, de Georges, de tous ceux qui travaillaient à rétablir la royauté comme Bonaparte y travaillait

Digitized by Google

lui-même... à son profit. Je dis seulement : Voilà des pièces émanées de Napoléon lui-même, de nature à jeter sur lui et sur son époque une lumière éclatante ; et parce que leur production serait défavorable à votre héros, vous les dissimulez, vous les écartez systématiquement, et cela après avoir fait, à la face de votre pays et devant l'histoire, cette déclaration solennelle : « Je ne suis jamais en repos quand il reste quelque part un document que je n'ai pas possédé et je ne me tiens pour satisfait que quand j'ai pu le consulter [1]. » — Lorsque je suis entré, M. Mortimer-Ternaux vous déniait le titre de juge et ne voulait voir en vous qu'un avocat, — un grand avocat. Je vous comparerais plus volontiers à un témoin qui prête serment de dire *toute la vérité*, qui proclame bien haut qu'il a tout vu, qu'il sait tout, et que l'on peut, que l'on doit s'en rapporter à lui, à lui seul ; ce témoin dépose longuement, avec un air de bonhomie parfaite ; il s'étend avec complaisance sur ce qui est à l'avantage de l'accusé ; il se tait sur le reste, autant que cela est en son pouvoir, cache avec soin les faits qu'il croit être seul à connaître, termine en mêlant à ses éloges quelques réserves modestes qui témoignent une fois de plus de son incontestable impartialité, et, après avoir rempli plusieurs audiences, il regagne sa place au milieu des murmures d'admiration de l'auditoire entier. L'accusé est acquitté, porté en triomphe ; on lui tresse des couronnes, on lui élève des statues. A quelque temps de là, un de ses neveux, désirant servir sa mémoire, publie tous ses papiers, sa vaste correspondance, 30,000 lettres : la vérité éclate, et l'habile échafaudage dressé par le témoin s'écroule et ceux-là même qu'avait séduits sa longue déposition, déclarent qu'il y a lieu de réviser tout le procès. — Que faut-il penser de ce témoin, monsieur Thiers ?

M. Thiers. — Vous abusez de quelques omissions sans importance ; vous tirez parti de quelques faits isolés et vous vous efforcez d'en faire sortir une conclusion générale. Ce procédé n'est avoué ni par la bonne foi ni par la raison.

M. Raudot. — Quelques omissions sans importance ! Mais n'est-ce pas vous-même qui avez dit : « Tout fait omis constitue une

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, X, p. 306.

Digitized by Google

faute, non-seulement contre l'exactitude matérielle, mais contre la vérité morale, parce qu'il est rare qu'un fait négligé, quelque petit qu'il soit, ne manque à la contexture générale comme cause ou comme effet? [1] » Vous savez bien d'ailleurs que dans votre ouvrage les omissions de la nature de celles que nous venons de signaler, M. Mortimer-Ternaux et moi, sont sans nombre et d'autant plus graves qu'elles tiennent à un système! M. d'Haussonville a publié cinq volumes sur l'*Eglise et le premier Empire*, et son livre, venant après le vôtre, a été, lui aussi, une *révélation*. Il en sera de même de tous les points de l'histoire du Consulat et de l'Empire que l'on étudiera aux sources et sur lesquels on portera, d'une main ferme, la lumière de ces documents originaux que vous avez *lus, relus, annotés* soigneusement et plus soigneusement encore dissimulés. — Quelques omissions sans importance! Faut-il aussi ranger dans cette catégorie celle du décret du 3 mars 1810, qui supprimait l'action de la justice et posait hardiment en principe le droit du gouvernement de retenir indéfiniment sous les verroux tous ceux qu'il ne lui convenait pas de traduire devant les tribunaux? Ce décret de 1810 établissait huit prisons d'Etat : les châteaux de Saumur, Ham, If, Landskrown, Pierre-Chatel, Fenestrelle, Campiano et Vincennes. Et vous, monsieur Thiers, qui aviez célébré avec tant d'enthousiasme la prise de la vieille Bastille, vous n'avez pas pensé qu'il y eût lieu d'accorder la plus petite mention à ces huit bastilles neuves! — Autre omission sans importance : l'Empire succombe, léguant à la France épuisée, appauvrie, mutilée, les traités de 1815. De ces traités, conclusion logique, complément nécessaire du règne de Napoléon, on chercherait vainement la trace dans votre ouvrage.

M. Thiers. — A votre tour, monsieur Raudot, la passion vous entraîne trop loin. J'ai raconté l'histoire de l'Empire. Or l'Empire a pris fin le 22 juin 1815. Les traités de 1815 sont du 20 novembre. Je n'avais donc pas à m'en préoccuper.

M. Raudot. — Que diriez-vous d'un historien qui, écrivant l'histoire du second Empire jugerait bon de ne pas parler du traité de Francfort sous prétexte qu'il est du 10 mai 1871 et que la chute

[1] T. XII. *Avertissement*, p. 15.

Digitized by Google

de Napoléon III remonte au 4 septembre 1870 ? Votre excuse est d'autant moins recevable que vous avez conduit l'histoire de Napoléon Ier jusqu'à sa mort, jusqu'au 5 mai 1821. Vous avez longuement rapporté les faits et gestes du captif de Sainte-Hélène, à l'exception, bien entendu, de ceux qui pouvaient prêter à de fâcheuses interprétations. Dans son testament, rédigé au mois d'avril 1821, il a écrit ces lignes : « J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien... Dans une semblable circonstance, j'agirais encore de même. » Et dans un codicille à la date du 24 avril, il disait : « Nous léguons 10,000 francs au sous-officier Cantillon, qui a essuyé un procès comme prévenu d'avoir voulu assassiner lord Wellington, ce dont il a été déclaré innocent. Cantillon avait autant de droit d'assassiner cet oligarque que celui-ci de m'envoyer pour périr sur le rocher de Sainte-Hélène. » Vous parlez du testament de Napoléon Ier au tome vingtième de votre *Histoire*; vous ne parlez point de ces deux dispositions.

M. Thiers. — Dans ce volume, cependant, j'ai plus d'une page sévère contre l'empereur.

M. Mortimer-Ternaux. — C'est vrai, dans ce volume et dans ceux qui précèdent, à partir du tome XIV, à partir de 1812, vous avez parfois jugé Napoléon avec quelque rigueur. Tant que le succès lui souriait, vous l'avez admiré sans réserves; vous avez attendu l'heure des revers pour vous apercevoir de ses fautes, assez semblable en cela à ce petit valet des *Femmes savantes* qui s'écrie naïvement :

Je m'en suis aperçu, Madame, étant par terre.

(*Un mouvement fébrile s'empare des doigts de M. Thiers, qui brise ses lunettes. — La pendule de la salle sonne une heure.*)

M. Thiers. — Il est une heure. Je suis obligé de vous quitter, monsieur Raudot, pour me rendre dans le sein de la commission chargée d'examiner le crédit de 80,000 francs demandé pour payer les frais du plébiscite du 8 mai 1870.

M. Mortimer-Ternaux. — Vous êtes-vous quelquefois demandé, monsieur Thiers, pour combien de millions de *oui* votre *Histoire*

Digitized by Google

du Consulat et de l'Empire était entrée dans les résultats des plébiscites impériaux ?

M. THIERS. — Je vous ai déjà dit, Monsieur, que je ne répondrais plus à vos taquineries. (*Il sort*).

SCÈNE III.

M. MORTIMER-TERNAUX, M. RAUDOT.

M. RAUDOT, *riant.* — Il y a longtemps que je ne m'étais autant amusé !

M. MORTIMER-TERNAUX, *de même.* — Et moi donc !

M. RAUDOT. — Il faut que j'aille à la commission du budget.

M. MORTIMER-TERNAUX. — Et moi à la commission d'enquête sur les causes de l'insurrection du 18 mars. Mais auparavant expliquez-moi donc, mon cher collègue, ce qui a pu pousser Napoléon III à mettre au jour les lettres de Napoléon Ier et à porter ainsi à la colonne des coups beaucoup plus rudes que ceux que lui a portés le citoyen Courbet.

M. RAUDOT. — Je vous le dirai quand vous m'aurez appris ce qui a pu pousser Napoléon III à déclarer, avec une armée de 300,000 hommes, la guerre à la Prusse et à ses 1,200,000 soldats. (*Il prend un des volumes de la* Correspondance de Napoléon Ier). Sur la première page de mon exemplaire, j'ai tracé d'une main pieuse cette inscription :

CI-GIT NAPOLÉON Ier, ENTERRÉ UNE PREMIÈRE FOIS A SAINTE-HÉLÈNE ET UNE SECONDE FOIS AUX INVALIDES, RESSUSCITÉ PAR M. THIERS ET ENTERRÉ ICI POUR LA TROISIÈME FOIS ET POUR TOUJOURS PAR NAPOLÉON III.

Ils se serrent la main et sortent, M. Raudot par la porte de droite, M. Mortimer-Ternaux par celle de gauche.

EDMOND BIRÉ.

Digitized by Google

LA GUERRE DE 1870-71 *

III *

Le général Faidherbe s'est hautement distingué comme gouverneur du Sénégal et comme commandant en chef de l'armée du Nord. Aussi serions-nous heureux de lui exprimer les sympathies qu'éveillent naturellement en nous le talent et le courage, s'il ne paraissait tenir tout autant au rôle d'homme de parti qu'à celui d'homme de guerre. Quel est d'ailleurs son parti, pour que nous puissions en être ? M. Faidherbe se dit républicain et prétend même l'avoir toujours été, même à l'époque où il écrivait au prince Napoléon : « Nous ne demandons (mon beau-frère et moi) que de trouver l'occasion de rendre de nouveaux services à notre pays et *à l'empereur* [1]. » Singuliers républicains ! Nous ne nous étonnons pas, après cela, de l'enthousiasme du général pour M. Gambetta, autre César au petit pied, et qui même, à la différence de l'autre, n'admettait pas qu'on consultât le peuple. Voilà ce que ces messieurs appellent *le gouvernement du pays par le pays !*

M. Faidherbe se proclame démocrate, sans se faire d'ailleurs, il faut en convenir, la moindre illusion sur la démocratie. « La démocratie a été vaincue, dit-il, parce qu'ayant cessé d'être digne et pure, et, par suite, estimable, elle n'avait plus de force d'expansion, de propagande chez les autres peuples, qu'elle excitait à la défiance beaucoup d'honnêtes gens et d'hommes de valeur scandalisés par sa

* Voir la livraison d'octobre, p. 249-263.

[1] 12 novembre 1861.

Digitized by Google

licence, et qu'elle s'est trouvée ainsi isolée et abandonnée au milieu des puissances aristocratiques de l'Europe...

» La démocratie semble donc abattue, et cependant l'égalité devant la loi, l'abolition des priviléges et de la *faveur*, c'est la justice, c'est le droit, c'est le progrès! Est-ce à dire que l'humanité va rétrograder dans l'ancien continent?

» Non, la démocratie est momentanément abattue parce que, nous le répétons, elle était devenue immorale, et, par suite, impuis-puissante. Le vrai démocrate est celui qui cherche à moraliser le peuple en l'instruisant (tout l'opposé de ce qu'on fait en France) et qui lui donne le bon exemple [1]. »

A coup sûr, on ne peut mieux dire; mais M. Faidherbe pourrait-il nous indiquer, non pas sans doute dans les rangs de la plèbe, dont il fait si bonne justice, mais dans les rangs des purs de la démocratie, ceux qui cherchent à moraliser le peuple? Sont-ce par hasard les *dévots* qui érigent une statue au chantre de la *Pucelle?* et ceux qui donnent le bon exemple? Serons-nous réduits à les chercher parmi ces préfets démocrates qui insultaient les soldats assez fiers pour crier simplement *Vive la France!* et qu'on ne trouvait jamais, à l'heure du danger, que dans les bagages? L'histoire des héros de la démocratie est faite et ce n'est pas M. Faidherbe qui la refera.

Continuons cependant :

« Mais cette cause, ajoute-t-il, peut être purifiée en France même, *quoique nous ne l'espérions guère,* et, en outre, nous avons la ferme espérance que nos vainqueurs, les Allemands, relevés à leurs propres yeux par des succès obtenus au prix de leur sang, ayant dorénavant le sentiment de leur valeur et de leur dignité, réclameront bientôt intégralement leurs droits d'hommes libres dans leur

[1] M. le général Faidherbe, cherchant ailleurs, non pas à excuser, mais à expliquer les crimes de la Commune, fait remarquer, avec très-juste raison, que ces crimes ont surtout été commis par des hommes qui n'avaient plus *aucun sentiment humain dans le cœur, la famille n'existant plus pour la plupart d'entre eux*? (p. 58). Rien de plus vrai; mais pourquoi la famille n'existe-t-elle pas pour eux? Est-ce parce qu'ils ne savent ni lire ni écrire? Non, car la plupart le savent; mais c'est qu'ils n'ont point de religion. Voilà le mot; il n'y en a pas d'autre.

Digitized by Google

propre pays et ne se contenteront plus, pour en jouir, de s'expatrier en Amérique.

» Si, de notre côté, nous sommes alors régénérés et libres aussi, les deux peuples oublieront leurs anciennes guerres dans une union fraternelle ; le Rhin ne sera plus une barrière convoitée et trop souvent ensanglantée, mais un trait d'union, une artère vivifiante et l'Europe jouira enfin d'une paix sérieuse [1]. »

Ainsi soit-il ! Je ne sache que deux puissances au monde qui aient jamais conçu un aussi beau plan : l'Eglise et l'*Internationale*. A M. Faidherbe de choisir. Quant à nous, nous savons de reste par l'histoire, et, je dirai même, par le dictionnaire, que la seule chose qui puisse *relier* solidement les hommes, c'est la *Religion*.

Passons maintenant à l'*Armée du Nord;* elle nous consolera, malgré ses revers, de bien des tristesses.

Le général Faidherbe fait honneur de sa formation au docteur Testelin, l'un des pachas du 4 Septembre. Tout le monde sait aujourd'hui que le docteur a des comptes de plus d'un genre à régler. Tant qu'ils ne l'auront pas été publiquement, nous ne pouvons que passer son nom sous silence.

Ce qui est certain, c'est que le Conseil général du Nord, dans un sentiment de patriotisme d'autant plus élevé que l'administration du département était loin d'avoir ses sympathies, lui alloua une somme de quinze millions pour organiser la défense. Le créateur de l'armée fut, en réalité, le colonel du génie Farre qui, en quelques jours, parvint à former, avec des dépôts de régiments et des mobiles, une division active de deux brigades. Une troisième brigade occupait et défendait Amiens. Ce fut avec ces faibles ressources que la bataille d'Amiens fut livrée, le 27 novembre. La petite armée française occupait les hauteurs qui séparent la Somme de l'Avre et dont le point culminant est marqué par la petite ville de Villers-Bretonneux. Ainsi postée, elle s'appuyait à la fois sur l'une et l'autre rivière, ce qui faisait malheureusement une ligne trop étendue pour ses forces; elle couvrait les routes de Montdidier, de Roye, et le chemin de fer de Tergnier. L'attaque commença, le 23 novembre au

[1] *Campagne de l'Armée du Nord*, p. 72-74.

Digitized by Google

soir, sur la route de Roye, par quelques feux de tirailleurs. Le lendemain 24, le colonel du Bessol repoussa vigoureusement les Prussiens, à la baïonnette, des bois de Mezières, en leur infligeant des pertes notables. Le 25 et le 26, de nouveaux engagements eurent lieu au village de Gentelles notamment et au vieux château de Boves. Ce fut encore par Boves et par Gentelles que l'action commença le 27 ; Boves, que nous occupions, fut tourné; Gentelles, au contraire, tomba en notre pouvoir; mais l'attaque était devenue générale, les 35,000 hommes de Manteuffel pressaient, sur tous les points, nos 15,000 conscrits, et ils parvinrent à faire fléchir la ligne trop longue de Cachy à Villers-Bretonneux. La retraite devint alors nécessaire; l'ennemi avait fait d'ailleurs des pertes si considérables qu'il n'inquiéta aucun de nos mouvements, soit sur Amiens, soit sur Corbie; mais la position d'Amiens, avec des retranchements improvisés et presque sans canons, devenait difficile. Son évacuation fut décidée, et la citadelle, privée de son commandant qu'une balle ennemie tua dès le premier jour, n'ayant d'ailleurs pour se défendre que des mobiles du pays réduits à tirer sur la ville, ouvrit ses portes le 30.

Quelques jours après, arrivait le général Faidherbe que la Délégation de Tours avait appelé de Constantine pour prendre le commandement de l'armée du Nord, et, dès le 8 décembre, le nouveau commandant entrait en campagne avec trois divisions complètes, d'un effectif total de 30,000 hommes et 60 canons. Cette reprise des hostilités fut marquée immédiatement par un brillant succès; le général Lecointe, à la tête de la première division, pénétrait dans la ville de Ham, le 9 décembre, s'emparait de la gare, de vive force, et de la citadelle par capitulation. Manteuffel, qui était en pleine marche sur le Havre, s'arrêta aussitôt; le corps prussien qui occupait Dieppe l'évacua, et de fortes concentrations de troupes s'opérèrent vers Montdidier et Breteuil.

La petite armée du Nord, comprenant alors quatre divisions, avec quatre-vingts bouches à feu, prit, par suite, position sur la rive droite de la Somme, qui la couvrait au sud, et sur les deux rives de la petite rivière de l'Hallue, qui se réunit à la Somme au-dessus d'Amiens, en faisant face à la citadelle. Elle y fut attaquée, le 20 et le 21 décembre, par de fortes reconnaissances, et, le 23, l'affaire de-

Digitized by Google

vint générale. On se battit de Daours à Contay, c'est-à-dire sur une ligne courbe de douze kilomètres et avec des fortunes diverses. Notre droite, non-seulement maintint l'ennemi, mais s'empara du village de Behencourt. A Pont-Noyelles qui occupait le centre de notre ligne et à Daours qui en formait l'extrême gauche, nous fûmes obligés de céder; mais, à quatre heures, nous reprenions l'offensive et emportions les villages de vive force. Malheureusement, quand la nuit fut venue, les Prussiens parvinrent à y rentrer par surprise. Nous nous repliâmes alors sur les hauteurs qui les dominent et nous y passâmes la nuit sans tentes, sans feu, n'ayant pour tout aliment que du pain gelé, mais prêts à renouveler le combat au point du jour. Le jour venu, nous attendîmes vainement les Prussiens, et le général Faidherbe se décida, vers deux heures, à marcher sur la Scarpe, pour y chercher des cantonnements entre Arras et Douai. L'ennemi ne songea pas à nous inquiéter.

Telle fut la *bataille de Pont-Noyelles*, dont le résultat le plus certain fut de dégager la Normandie.

Les Prussiens ne nous suivirent pas à Arras. Ils s'arrêtèrent dans les environs de Bapaume, tandis qu'un de leurs corps bombardait Péronne. Le général Faidherbe marcha alors résolûment contre eux. Il les atteignit, le 2 janvier, à Achiet-le-Grand d'où il les délogea et à Béhagnies où les Prussiens se maintinrent pendant le jour, mais qu'ils évacuèrent pendant la nuit. Le lendemain, 3, nous enlevâmes successivement, malgré la plus opiniâtre résistance, les villages de Biefvillers, Grévillers, Avesnes, Tilloy et nous avançâmes jusqu'aux faubourgs de Bapaume. Le combat fut rude, surtout à Biefvillers qu'attaquait le général du Bessol, et à Tilloy qu'emporta le général Lecointe; mais le succès était complet et les pertes de l'ennemi étaient considérables. Nous passâmes la nuit dans les positions conquises, et, le lendemain matin, les Prussiens évacuaient Bapaume.

Cette *bataille de Bapaune* était donc une belle et incontestable victoire. Et cependant nous rentrâmes dans nos cantonnements, le 4, persuadés que le bombardement de Péronne avait cessé et craignant un retour offensif du côté d'Amiens.

Digitized by Google

Le bombardement de Péronne avait en effet cessé, mais il fut repris et, lorsque nous revînmes, le 11, à Bapaume, où nous entrâmes sans coup férir, ce fut pour apprendre la capitulation de Péronne qui avait été signée le 9.

Notre retraite, après un succès, avait donc eu un effet des plus fâcheux. Assurément Péronne pouvait tenir, car ses fortifications étaient intactes ; mais avec la méthode du bombardement qui détruit les maisons et laisse les habitants sans abri, les résistances opiniâtres deviennent malheureusement de plus en plus rares.

Péronne, *la clef de la Somme*, une fois perdue, le général Faidherbe se dirigea sur Albert qu'il occupa le 14, puis il se porta par une marche rapide sur Saint-Quentin, afin de menacer la ligne ferrée de Chauny à Compiègne. Cette manœuvre avait pour but d'inquiéter l'armée qui assiégeait Paris et de la contraindre à s'affaiblir en détachant des forces vers le Nord. Un premier combat eut lieu le 18 janvier à Vermand et ne put nous arrêter ; un second, le 19, sous Saint-Quentin, que la brigade Isnard avait réoccupé le 15.

La *bataille de Saint-Quentin* marquera certainement dans l'histoire par l'énergie qu'y montra notre jeune armée. Elle occupait au sud et à l'ouest de la ville toute une série de villages contre lesquels s'acharna une armée constamment renouvelée par les renforts que lui amenaient les chemins de fer d'Amiens, de Laon, de la Fère et même de Rouen et de Paris. Au nord, le village de Fayet fut pris et repris ; au sud les hauteurs de Cauchy furent six fois assaillies par des troupes fraîches qui ne purent nous les enlever ; mais débordés par un ennemi supérieur en nombre, menacés d'être tournés par la route de Guise et par celle de Cambrai qui était notre ligne de retraite, nous dûmes nous replier, le soir, sur la ville et, le lendemain, sur Cambrai et le Cateau, emmenant nos quinze batteries de campagne, nos caissons et notre convoi.

Cantonnée ensuite sous le canon des forteresses du Nord, Cambrai, Douai, Lille, Arras, Valenciennes, l'armée s'y réorganisa promptement et elle se tenait prête à rentrer en campagne, lorsque arriva la nouvelle de l'armistice qui la condamna au repos en lui faisant perdre Abbeville, que les Prussiens ne lui avaient jamais enlevée. Consulté, quelques jours après, sur la possibilité de continuer la

Digitized by Google

guerre, le général Faidherbe ne dissimula pas qu'en présence des renforts considérables qu'allaient recevoir les armées prussiennes des provinces et avec leur système de bombarder les villes au lieu d'attaquer les fortifications, la prolongation de la lutte ne pouvait guère, dans le Nord, dépasser un mois.

Et maintenant si nous nous demandons quel fut le résultat définitif de la campagne que nous venons de décrire, il peut se résumer en deux faits : le Havre sauvé et nos riches et industrieuses villes flamandes préservées d'un bombardement qui les eût ruinées comme Péronne.

IV

Il nous reste maintenant à suivre Bourbaki en Franche-Comté et à expliquer ses opérations et ses malheurs.

Bourbaki avait reçu, après la reprise d'Orléans par les Prussiens, c'est-à-dire le 5 décembre, le commandement de la *première armée de la Loire*. Cette armée se composait du 15e corps qui avait battu en retraite sur la rive gauche du fleuve, et des 18e et 20e qui avaient remonté vers Gien après la bataille, sans y avoir pris part [1]. Ces deux corps avaient donc peu souffert ; mais le 15e, sur lequel avait porté tout le poids de la lutte, le 3 et le 4, était complétement à réorganiser. Ce travail demanda une quinzaine de jours et le général Bourbaki ne put entrer en campagne que le 20 décembre. Il avait d'abord été question d'une diversion sur la rive gauche

[1] Je n'ai parlé de la bataille d'Orléans qu'au point de vue des 16e et 17e corps. Un mot sur l'ensemble est ici nécessaire. Le général d'Aurelles avait cinq corps d'armée : le 16e et le 17e à gauche, le 15e au centre, les 18e et 20e, à droite, menaçant Beaune-la-Rolande et Pithiviers, quartier général du prince Frédéric-Charles. Mais, dans la nuit du 2 au 3 décembre, le prince évacua soudainement Beaune et Pithiviers et porta toutes ses forces sur le 15e corps, afin de le percer comme un coin et de se faire jour ainsi jusqu'à Orléans, en coupant l'armée française. Cette manœuvre eut un plein succès. Lorsqu'ils s'aperçurent du mouvement, les 18e et 20e corps, qui avaient soutenu d'énergiques combats, les jours précédents, à Maisières, Ladon et Beaune-la-Rolande, se replièrent sur la Loire afin de donner la main au général d'Aurelles, en avant d'Orléans, et l'aider à défendre la ville. Malheureusement la résistance du 15e corps à Chilleurs ne fut pas assez longue pour leur permettre d'arriver à temps.

Digitized by Google

de la Loire; mais le général Chanzy venait de rétrograder jusqu'au Mans. On conçut par suite le projet d'une puissante diversion dans l'Est. Ce projet venait des bureaux du ministre; mais il est juste de dire que Bourbaki et ses généraux l'adoptèrent à l'unanimité, et que le gouvernement de Paris s'y associa avec une sorte d'enthousiasme. On peut même croire que ce fut lui qui en inspira la première pensée, car M. Jules Favre écrivait : « Si Bourbaki ne vient pas à nous directement, il pourrait couper la ligne de l'ennemi en se portant rapidement dans l'Est; » puis, lorsqu'il sut le départ de l'expédition : « Nous approuvons tout le plan de campagne qui porte Bourbaki à l'Est; » et le général Trochu attendait, de son côté, des nouvelles *décisives* de Bourbaki.

Chanzy partageait peu ces impressions. Une marche vers l'Est, qui eût déloqué Belfort et coupé, par les Vosges, les communications des Prussiens avec l'Allemagne, lui eût semblé une très-heureuse conception si Paris eût pu attendre et si la saison devenue des plus rigoureuses n'eût pas rendu la guerre dans les montagnes à peu près impossible; mais, dans les circonstances où l'on se trouvait, il la regrettait vivement.

L'opération, dans tous les cas, ne pouvait réussir qu'à deux conditions : un grand secret et une grande célérité. Le secret fut rigoureusement tenu. Tandis que les 18e et 20e corps gagnaient la Franche-Comté par les voies rapides, le 15e, couvrant Bourges et Nevers, masquait le mouvement, que l'ennemi fut quelque temps avant de pénétrer. Mais de déplorables retards se produisirent et firent perdre l'avantage acquis. La cause de ces retards est nettement indiquée par M. de Freycinet. Ce fut l'inexpérience de l'état-major dans le mode d'administration et d'exploitation des chemins de fer. Il en résulta des croisements, des encombrements. Tantôt on arrêta les convois pour faire passer les troupes, et les soldats se trouvèrent sans vivres; tantôt on modifia la direction des trains, et l'artillerie, la cavalerie, se trouvèrent obligées de débarquer dans des gares qui n'avaient pas de quai pour les recevoir. De là des pertes de temps multipliées dont le total n'atteignit pas moins de dix jours.

Dix jours! C'était plus qu'il n'en fallait aux Allemands pour diri-

Digitized by Google

ger une armée contre nous. Cette armée fut mise sous les ordres de Manteuffel, qui dut nous attaquer par l'ouest tandis que Werder nous ferait tête à l'est et au nord. L'armée de Manteuffel, il est vrai, devait passer entre Dijon et Langres, et l'on avait le droit d'espérer que *l'armée des Vosges* qui occupait Dijon sous les ordres de l'*invincible* Garibaldi, ne la laisserait pas suivre tranquillement les deux grandes routes de Troyes à Gray et de Tonnerre à Gray sans coup férir. Ce fut cependant ce que fit l'*invincible*, et, pendant treize jours, du 7 au 20 janvier, les Prussiens traversèrent, par petits détachements, tout le nord du département de la Côte-d'Or, comme s'ils faisaient étapes en Prusse. Garibaldi a écrit qu'il n'en savait rien [1]. Ce serait peu faire l'éloge de son activité de général et de la clairvoyance de ses éclaireurs; mais le fait est qu'il fut instruit jour par jour de la marche des ennemis : par le maire de Recey, les 7 et 10 janvier; par le maire d'Essarois le 9; par le sous-préfet de Semur le 15; par le maire d'Is-sur-Tille et le sous-préfet de Beaune le même jour; par le maire de Vitteaux le 20, etc. Mais il y a mieux, son propre fils, Ricciotti, et l'un de ses brigadiers, Lobbia, rencontrèrent les Prussiens, leur enlevèrent deux postes de douze hommes à Vaillant et à Saint-Germain, en attaquèrent même sept ou huit cents, puis on ne les revit plus. C'est à cela que se bornèrent leurs services. A entendre Garibaldi, son armée n'était pas assez forte pour porter secours à Bourbaki. Ce n'était pas non plus ce qu'on lui demandait; ce qu'on attendait d'elle, c'est qu'elle harcelât l'ennemi, qu'elle l'obligeât tout au moins à réunir ses détachements, ce qui eût retardé sa marche. Or tout retard de Manteuffel eût été le salut pour Bourbaki [2].

Laissons maintenant le héros italien, nous le retrouverons plus tard, et suivons, en attendant, les diverses péripéties de l'armée de l'Est. Le 27 décembre, l'armée commença à arriver à Châlons et sa seule présence suffit pour faire évacuer Dijon par les Prussiens. Il

[1] « Le passage de l'armée de Manteuffel au nord, pour assister celle de Werder, m'était inconnu ainsi qu'à mes quatre brigades. » — *Lettre à Fabrizzi.*

[2] « L'envoi de quelques bandes, peu nombreuses, au travers des colonnes ennemies eût pu non les arrêter, dit M. de Freycinet, mais les inquiéter, et, sans doute, ralentir leur marche. » P. 256. — Ce témoignage a d'autant plus de poids que l'auteur est très-favorable au *condottiere* italien.

Digitized by Google

fallut cependant encore dix jours pour concentrer les troupes. Bourbaki se porta ensuite sur Villersexel et Esprels, afin d'intercepter toute communication entre les corps allemands qui s'étaient repliés de Dijon et de Gray sur Vesoul et l'armée qui assiégeait Belfort.

Le général de Werder avait 35,000 hommes fortement établis dans toutes les positions favorables qui se trouvent de Villersexel à Vesoul. Les villages étaient barricadés, les maisons crénelées, les points culminants garnis de grosse artillerie. Nous étions plus nombreux sans doute, mais il nous fallait attaquer un ennemi caché et fortifié. L'attaque s'engagea le 9 janvier vers dix heures, et se prolongea jusqu'à sept heures du soir. Le village de Villersexel, qui était la clef de la communication avec Montbéliard et avec Belfort, fut pris et repris et finit par nous rester. Bourbaki fut admirable de sang-froid et d'audace. Son intrépidité donna du cœur aux plus faibles.

Le succès était certain ; malheureusement, il n'était pas complet. Ne pouvant gagner Belfort par Villersexel, une partie notable de l'armée vaincue se porta précipitamment au nord, afin de l'atteindre par Lure. Il eût fallu se hâter pour empêcher la jonction de ces troupes avec l'armée assiégeante. Mais les approvisionnements se firent attendre ; on perdit vingt-quatre heures et, lorsqu'on se remit en route, le 11, la jonction était assurée. Nous combattîmes d'abord à Arcey, nœud des routes de Besançon et de Vesoul sur Belfort, et nous emportâmes ce village, malgré les fortifications qui le protégeaient ; puis nous marchâmes sur Héricourt qui barrait la route en avant de Belfort. Héricourt pris, le siége de Belfort était nécessairement levé. Mais ce fut là que vint échouer tout notre courage. Nous n'arrivâmes malheureusement à Héricourt que le 14 janvier au soir, et, depuis le 9, date du combat de Villersexel, les renforts étaient arrivés en masse aux Allemands. D'un côté, c'était, ainsi que je l'ai dit, une partie de l'armée de Werder qui s'était échappée par Lure, de l'autre c'étaient des troupes arrivant d'Allemagne à grande vitesse par tous les chemins de fer. Ce n'étaient plus 35,000 hommes que nous avions devant nous, mais 80,000. La bataille commença le 15 et dura trois jours. Tantôt c'étaient de simples duels d'artillerie,

Digitized by Google

tantôt des mêlées d'infanterie où nos soldats se battirent, disent les officiers prussiens, *avec un acharnement sans exemple dans les annales militaires* [1].

Le front de bataille des Allemands s'étendait de Montbéliard au sud à Chenebier au nord. Malgré la neige, la glace, des sentiers souvent impraticables et les fortifications répétées à chaque hauteur, chaque village, nous emportâmes toutes les positions jusqu'à Chenebier. La nuit du 15 au 16 fut affreuse. Un froid de dix-huit degrés se faisait sentir sur les plateaux et la neige tombant à flocons formait des monticules dans lesquels on était comme enseveli. Les vivres, d'un autre côté, arrivaient difficilement et il y eut des corps qui restèrent trente-six heures sans manger.

En dépit de tels obstacles, qui semblaient au-dessus des forces humaines, nous maintînmes énergiquement nos positions pendant toute la journée du 16. Quelques maisons d'Héricourt furent même, un instant, occupées; nous pénétrâmes dans Montbéliard, sur notre droite, dans Etobon sur notre gauche, et remportâmes, de ce même côté, un avantage qui a pris le nom de *victoire de Chenebier*. Le 17, nous nous efforçâmes vainement de passer la petite rivière de Lisaine sur trois points différents, à Béthoncourt, Busserel et Héricourt. Une tentative sur le château de Montbéliard fut également infructueuse et la possession de la ville devint dès lors sans intérêt pour nous. Au centre, nous ne pûmes occuper la position de Chagey par la difficulté que la neige et la glace opposaient aux mouvements de l'artillerie. Sur tous les points d'ailleurs, l'ennemi opposait à nos pièces de 4 et de 12 des pièces à longue portée qu'il était parvenu à mettre en position dans la journée du 13.

Telle avait été néanmoins la vigueur de nos attaques, que les Allemands, qui, depuis trois jours, se tenaient sur la défensive, sans pouvoir même conserver toutes leurs positions, *se croyaient perdus*, c'est un écrivain suisse qui l'atteste, et il ajoute que *tous leurs préparatifs de retraite étaient faits* [1], lorsque Bourbaki, rebuté par ses efforts impuissants du 17, et éprouvant de grandes difficultés pour se ravitailler, prit lui-même le parti de se replier sur Arcey.

[1] Ed. Tallichet. *Revue suisse*. Freycinet, p. 240.
[1] Tallichet. — *Revue suisse*.

Digitized by Google

Cette marche rétrograde n'était que de quelques lieues, mais elle n'en constituait pas moins un insuccès grave, car Manteuffel approchait, et son arrivée devait compliquer très-sérieusement la situation. Aussi l'armée ne s'arrêta-t-elle point à Arcey, et reprit-elle, dès le 18, le chemin de Besançon. La retraite s'effectua heureusement, malgré des difficultés de tout genre ; mais, une fois à Besançon, où nous arrivâmes le 21 janvier, nous apprîmes que l'ennemi venait d'entrer à Dôle, c'est-à-dire qu'il menaçait de nous acculer à la frontière suisse. Nous n'avions plus qu'un parti à prendre : marcher résolûment sur Dôle, qui était encore faiblement occupé, et nous assurer par là une issue vers Lyon ; mais Bourbaki hésita, puis concentra ses troupes autour de Besançon, tandis que l'ennemi, avançant toujours, coupait le chemin de fer de Lyon à Mouchard, et commençait à nous cerner au sud par Quingey et Busy. Au nord, la position n'était pas meilleure ; nos troupes abandonnaient, sans combattre, les défilés de Lomont, et toute l'armée que nous avions combattue à Héricourt était en pleine marche sur Besançon. Il n'y avait pas un moment à perdre, il fallait un coup décisif dans la direction du sud. Le général Bourbaki se crut hors d'état de le donner avec des troupes dont le moral était gravement atteint, et il prit le chemin de Pontarlier. C'était le 26 janvier ; le général conduisait lui-même la retraite, au milieu de la neige, veillant à tout, mais affecté d'un tristesse profonde. Le soir venu, il se retira dans l'appartement qui lui était destiné et se porta un coup de pistolet qui, heureusement, ne lui fit qu'une blessure.

L'armée était alors à Ornans, à deux journées de marche de Besançon. Le général Clinchant qui succéda à Bourbaki poursuivit la retraite à travers le Jura, au milieu de souffrances inouïes. Le froid, la faim, la fatigue, énervaient les corps, sans atteindre toujours le courage. On venait enfin d'arriver à Pontarlier, lorsque survinrent, le 29 au soir, la nouvelle de l'armistice et l'ordre de suspendre toute marche, toute manœuvre, de manière à maintenir un rigoureux *statu quo*. Les Allemands cependant continuèrent leurs opérations, s'emparant de tous les passages, et quand nos généraux s'en plaignirent, il leur fut répondu, au bout de deux jours, que

Digitized by Google

l'armistice ne concernait pas l'armée de l'Est. M. Jules Favre avait oublié ce petit détail dans sa dépêche.

Tel fut le dernier acte de ce gouvernement de la *Défense nationale*, gouvernement d'avocats qui s'était donné la mission de vaincre et ne sut pas même traiter [1].

Le 29, Clinchant espérait encore sortir du cercle de fer dont les Prussiens cherchaient à l'entourer. Ils venaient, en effet, d'évacuer Dôle à l'approche de Garibaldi, qui, après avoir défendu Dijon pendant trois jours, avait fini par se mettre en marche, et une issue vers Lyon s'offrait à travers les montagnes du Jura. Mais, le 1er février, il n'était plus temps. Dôle était réoccupé, et non-seulement l'ennemi nous fermait toute retraite vers la France, mais il menaçait même de nous intercepter toute communication avec la Suisse. Il n'y avait donc plus à hésiter et notre seule chance de salut était de passer la frontière.

Ce n'est pas sans une profonde tristesse que nous avons retracé ces douloureux événements. Habitué toute notre vie à admirer et à célébrer les gloires de la France, nous n'avons pu cependant rester muet sous le coup de nos humiliations ni nous résigner à nos défaites sans chercher du moins ce qui s'y trouve encore d'honneur pour notre pays. Non, le vieux soldat français n'est pas un type perdu; mais il devient moins commun; ce qui nous manque, c'est la hiérarchie, c'est le respect, c'est l'obéissance d'autrefois, c'est la foi au cœur, cette foi qui, en étant le principe des vertus, est aussi le principe le plus sûr du dévouement et du patriotisme. A quelle

[1] Comment qualifier, d'abord, cette idée d'enfermer le gouvernement dans une place forte et d'identifier ainsi la France au sort de cette place? Et ce refus de l'armistice, même sans ravitaillement, comment le qualifier, lorsqu'il s'agissait de consulter la France? Nous n'eussions perdu alors, parait-il, que l'Alsace et deux milliards. Que dire maintenant de cet envoi d'une délégation en province pour faire la guerre et à laquelle on ne donne ni CARTES ni personnel éprouvé pour ses bureaux? Nos généraux n'eurent au premier instant, pour se guider, que les livrets Joane. Heureusement, un officier distingué de l'infanterie de marine, M. Jusselain, parvint à se procurer, de la veuve d'un officier supérieur, un album complet de cartes de l'état-major qu'il reproduisit par l'autographie et la photographie. En deux mois, on put en avoir 15,000 exemplaires. Les ingénieurs des ponts-et-chaussés et des mines et quelques employés supérieurs des chemins de fer présidèrent, d'un autre côté, à la formation des bureaux et rendirent les plus grands services. Il faut lire ces détails, fort intéressants, dans l'ouvrage de M. de Freycinet, p. 12-58.

Digitized by Google

époque l'a-t-on mieux vu que pendant la dernière guerre? Ce n'étaient certes pas de francs chrétiens ces hommes qui craignaient beaucoup plus pour la République que pour la France, qui pensaient et qui écrivaient que la République ne serait pas trop payée même par la perte de deux provinces [1], où qui étouffaient le sentiment de la patrie dans les embrassements homicides d'une fraternité internationale. Les vrais chrétiens, les vrais Français, se faisaient simplement soldats ou brancardiers, et, froissés dans leurs convictions, humiliés du pouvoir qui s'était implanté à leur tête, ils n'en versaient pas moins leur sang sur tous les champs de bataille. Leurs prêtres et leurs religieux mouraient aussi, simplement et noblement, en portant les blessés ou les consolant sous les balles. Ai-je besoin de citer le frère Nathelme à l'armée de Ducrot, l'abbé Le Goanec à l'armée de Chanzy, et ce père dominicain Mercier, dont parle le général Faidherbe, qui ne mourut pas, il est vrai, mais reçut quatre blessures à la bataille d'Amiens [2].

Oui, si quelque chose eût pu nous sauver, c'était la force que donne la foi; ne nous apercevons-nous pas d'ailleurs qu'à mesure que nous abandonnons Dieu, Dieu nous abandonne? Ce ne sont pas seulement les prédicateurs qui le disent, ce sont tous les hommes sensés, fussent-ils même dans les bureaux de Gambetta. Écoutez plutôt cette belle page de M. de Freycinet, l'aide le plus actif et le plus intelligent du dictateur :

« La France, après Sedan, reprenait la lutte dans des conditions d'inégalité évidentes, et cependant les hasards de la guerre sont si grands que, même dans une situation si particulièrement défavorable, la France pouvait encore espérer de ne pas être vaincue. Il suffisait, dans deux ou trois circonstances, de quelque grande inspiration militaire, pour balancer toutes les causes d'inégalité. Qui peut dire, par exemple, ce qui serait advenu si une manœuvre différente eût été faite à Orléans ou si la hardiesse avait poussé en avant l'armée victorieuse de Coulmiers? Mais, en laissant même le commandement se comporter comme il l'a fait, à combien peu de chose ont souvent tenu les destinées de la patrie? Si le maréchal

[1] *L'Electeur libre*, journal du frère du ministre Picard.
[2] *Campagne de l'armée du Nord*, p. 10.

Digitized by Google

Bazaine avait résisté dans Metz, trois semaines de plus, — et l'on sait qu'en gouvernant autrement ses provisions dès le début, il l'aurait pu, — l'armée de la Loire évitait la rencontre du prince Charles. L'issue de la campagne de l'Est eût été toute différente si les transports en chemins de fer eussent été mieux combinés... La victoire de Coulmiers aurait eu des circonstances tout autres si l'erreur d'un commandant de cavalerie n'avait pas permis à l'armée bavaroise de s'échapper. La défaite d'Orléans elle-même eût été peut-être remplacée par un triomphe si l'on avait eu un jour ou deux de plus pour se préparer. Or, si le temps a manqué, c'est, on se le rappelle, par une circonstance toute fortuite, parce que le ballon, chargé d'apporter la nouvelle de la sortie du général Ducrot, était allé tomber en Norwége.

» Je n'en finirais pas si je voulais énumérer toutes les circonstances où, malgré notre infériorité constitutive, un incident imprévu, un pur hasard pouvait renverser la balance en notre faveur... Ainsi quoi de plus fatal pour nous que le rôle qu'ont joué les saisons?.. Il semblait que la nature eût fait un pacte avec nos ennemis.

» Un ensemble de coïncidences malheureuses s'est donc joint à la faiblesse organique de la France pour déjouer tous ses efforts. Et cet ensemble a été tel que, véritablement, quand on l'envisage, on est tenté de se demander s'il n'y a pas eu là quelque raison supérieure aux causes physiques, *une sorte d'expiation de fautes nationales* ou *le dur aiguillon pour un relèvement nécessaire*. En présence de si prodigieuses infortunes, on ne s'étonne plus que les âmes religieuses aient pu dire : *Digitus Dei est hic* [1]. »

Qu'ajouter à ce frappant résumé des coups de la Providence ? Un seul mot, c'est que si Paris n'eût pas eu dans ses murs un ennemi non moins terrible que les Prussiens, l'armée active de Trochu et de Ducrot eût pu être doublée, ce qui lui eût permis de remporter de sérieux avantages ; mais, en combattant au dehors, il fallait bien surveiller au dedans ces ardents patriotes, ces enfants perdus du 4 Septembre qui, par amour de la liberté, chassaient Dieu de l'école et de l'ambulance, et, par haine de l'étranger, canonisaient l'in-

[1] *La Guerre en province*, p. 351.

Digitized by Google

sulteur de Jeanne d'Arc, le *prussien* Voltaire [1]. On cherchera tant qu'on voudra la cause de nos désastres dans les défauts de notre organisation, et, comme M. de Freycinet, on pourra dire, sur ce sujet beaucoup de choses très-sensées; mais la première cause et, malheureusement la moins facile à guérir, c'est encore la Révolution.

Nous sommes obligé de renvoyer les exploits de Garibaldi à la livraison prochaine.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

(La fin à la prochaine livraison.)

[1] On sait que c'est Voltaire lui-même qui se qualifie ainsi, au bas de plusieurs de ses lettres à Frédéric II, notre ennemi alors, comme le roi Guillaume l'était hier.

Digitized by Google

POÉSIE

L'ORGUEIL ET LA CHUTE

Le mont s'ébranle-t-il, quand le vent de l'orage
Des chênes et des pins fait trembler le feuillage?
Croule-t-elle la tour, si des vastes créneaux
La baliste ou le temps fait tomber une pierre?
Le grand cèdre meurt-il, quand se fane le lierre
Dont la tige flexible entourait ses rameaux?

Oh! les lois du Seigneur sont plus inébranlables
Que le mont où Moïse avait gravé ses tables,
Que la puissante tour de marbre et de granit,
Que le cèdre plongeant jusqu'au fond de l'abîme
Les supports merveilleux de sa superbe cime
Et du tronc que le temps de son souffle brunit.

Or, le Seigneur a dit: « Que font à mon Eglise
Ces clameurs d'insensés qu'apporte chaque brise?
Que prétend donc l'impie avec le mur d'airain
Qu'entre mes fils et moi veut dresser sa démence?
Pour renverser ce mur, qu'il crut bâtir immense,
Que me faut-il? Un mot, un geste de ma main. »

Mon Dieu! voilà que ceux qui chantaient tes louanges,
Et dont la voix semblait comme un accord des anges
Ici-bas répété pour charmer notre deuil,

Digitized by Google

Entraînés tout à coup dans le sentier du doute,
Jettent le saint flambeau qui dirigeait leur route,
Et n'ont plus d'autre chant que l'hymne de l'orgueil.

Ce chant viendra-t-il donc jusqu'en ton sanctuaire,
De ton temple troubler le repos séculaire ?
Viendra-t-il se mêler aux accents de Sion ?
Couvrira-t-il les sons de tes orgues antiques ?
Changera-t-il, mon Dieu, tes célestes cantiques,
Tes cantiques d'amour, en malédiction ?...

Laissez, laissez-leur donc le vain bruit de ce monde ;
Laissez les chants menteurs souiller leur bouche immonde ;
Laissez leur fol orgueil les nourrir de ses fruits ;
Jamais le lac impur qui cache les sept villes,
N'en vit d'aussi trompeurs, dans ses sables stériles,
Croître, au souffle empesté des plus mortelles nuits [1].

HIPPOLYTE DE LORGERIL.

[1] L'auteur inconnu d'un opuscule latin, intitulé : *Hortulus plantarum mirabilium* (1601), s'exprime ainsi, en parlant des fruits qui croissent, dit-on, sur les bords de la Mer morte :

« In unâ nocte fructus isti, maleolentibus effluviis, et arænarum fœtidis sudoribus nutriti, nascuntur et crescunt, variis quidem coloribus ornati, sed cineribus repleti morbiferis. »

Ce fruit célèbre ne serait-il pas tout simplement une variété de lycoperdon ?

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

M. Mortimer-Ternaux.

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la mort de M. Mortimer-Ternaux, l'historien de la Terreur, qui était devenu l'un de nos collaborateurs en nous communiquant quelques-uns des chapitres inédits du livre qui fera vivre son nom. M. Ternaux appartenait à la famille de ce nom qui s'illustra en dotant la France d'une industrie très-importante, la fabrication des cachemires français. Dès sa jeunesse, M. Mortimer-Ternaux avait été initié à l'administration par les fonctions d'auditeur et de maître des requêtes qu'il occupa au Conseil d'Etat. Devenu, en 1842, député de Rhétel, il représenta le département des Ardennes à la Constituante et à la Législative. Rentré dans la vie privée au 2 Décembre, il se livra exclusivement à l'étude des événements de la Terreur.

Le grand ouvrage qu'il préparait, et dont le premier volume a été publié en 1863, et le septième un peu avant la guerre, devait comprendre les années 1792, 1793, et se terminer à la chute de Robespierre, au 9 thermidor, an II, c'est-à-dire à la fin de juillet 1794. Ce septième volume ne dépassant guère le mois d'avril 1793, il est permis de supposer que l'ouvrage entier aurait exigé près d'une vingtaine de volumes. Le mérite de M. Ternaux et sa supériorité sur ceux qui ont écrit sur ces mêmes périodes, consistent dans le soin avec lequel il recourut aux sources sans se préoccuper de ce qui avait été dit avant lui. M. Thiers avait fait son histoire de la Révolution avec le *Moniteur;* M. Louis Blanc avec les brochures originales du *British-Museum* ; M. Michelet avec son imagination ; c'est

Digitized by Google

aux archives de la préfecture de police, malheureusement brûlées, à celles de l'empire, et à toutes les archives particulières, que M. Ternaux a emprunté ses documents, sans négliger les pièces imprimées explorées par les autres historiens.

Dans ce livre, mieux qu'en aucun autre, on trouvera le récit exact des hauts faits de la Commune insurrectionnelle du 10 août, dont la Commune de 1861 s'est inspirée, sans trouver, heureusement, comme la première, des complices serviles dans le sein de la représentation nationale. Le 10 août, les massacres de septembre, le procès du roi, n'avaient jamais été étudiés avec autant de soin, d'exactitude et d'impartialité. Les portraits des acteurs du drame révolutionnaire n'ont peut-être pas, sous la plume de M. Ternaux, le relief que leur ont donné MM. Granier de Cassagnac et Michelet; mais ils sont plus vrais, plus complets, et, d'ailleurs, quand il s'agit de juger la conduite d'un criminel, c'est moins un portrait qu'un dossier qu'il faut au lecteur. M. Ternaux, bien que fort souffrant depuis quelques années, n'avait point hésité à accepter de ses anciens électeurs le mandat de les représenter à l'Assemblée élue le 8 février 1871. Mêlé très-activement aux travaux de cette assemblée, il apportait à notre reconstitution sociale une ardeur extrême, qu'il puisait dans la haine profonde qu'il ressentait contre les agitateurs de bas étage, qui, dans les républiques, finissent toujours par avoir leur jour de succès. Les recherches de M. Ternaux étaient, dit-on, achevées et classées; il est donc permis d'espérer que ses immenses et précieux matériaux ne seront pas perdus, et que son gendre, M. le baron de Layre, pourra, en les mettant en œuvre, tempérer, dans une certaine mesure, la vivacité des regrets que doit inspirer à tous les amis des études historiques la mort de M. Mortimer-Ternaux.

LOUIS DE KERJEAN.

LE RADEAU DE LA MÉDUSE, par M. de Pontmartin [1].

Les nombreux ouvrages auxquels a déjà donné lieu l'*année terrible* qui va du mois de juillet 1870 au mois de juillet 1871, présentent presque tous un trait qui, pour être singulier, n'en est pas

[1] Un beau volume in-18. Michel Lévy frères, éditeurs à Paris, rue Auber, 3.

Digitized by Google

moins général. Depuis les récits de M. de Palikao jusqu'à ceux de M. de Freycinet, depuis le livre du général Chanzy jusqu'à celui du général Faidherbe, depuis les dépêches que publie M. Benedetti jusqu'à celles que *traduit* M. Jules Favre — *traduttore traditore* — que voyons-nous? Une succession vraiment merveilleuse de combinaisons admirables, de succès et de victoires, qui aboutissent, il est vrai, à des défaites et à un désastre, mais sans qu'il y ait de la faute de personne : c'est la fatalité qui a tout fait. Eh bien ! il faut avoir le courage de le dire : de telles publications sont coupables, car elles nous empêchent de voir et de savoir la vérité, la chose du monde cependant la plus nécessaire à un peuple qui est tombé et qui veut se relever.

Ce qui distingue le nouveau livre de M. de Pontmartin de tous les écrits inspirés par les événements de 1870 et de 1871 et ce que nous voulons y signaler tout d'abord, c'est qu'il ne craint pas de dire la vérité ; il nous la dit aujourd'hui comme il nous l'avait dite pendant la guerre. Alors que tous nos journaux nous berçaient de victoires imaginaires et de mensongères illusions, seul ou presque seul dans la presse, il estimait que l'expérience, la raison, le *vrai* patriotisme devaient parler plus haut qu'un vain amour-propre; il estimait — et pour ma part je lui en sais un gré infini, — qu'il y avait plus de courage à dire la vérité qu'à la dissimuler ou à la taire, et que prêcher contre l'illusion, ce n'était pas conseiller une lâcheté, mais conjurer un péril : de là ces *Lettres d'un intercepté* [1], pleines de vues si justes et si élevées, de pages si ingénieuses et si piquantes; car avec M. de Pontmartin l'esprit ne perd jamais ses droits, et les longues harangues de M. Gambetta seront depuis longtemps oubliées que l'on relira encore ce petit chef-d'œuvre : *La Journée d'un proconsul.*

Les *Lettres d'un intercepté* avaient paru du mois d'août 1870 au mois de janvier 1871. *Le Radeau de la Méduse* a été écrit du mois de février au mois de septembre 1871. L'éminent écrivain y sonde nos blessures et nos plaies d'une main ferme, que ne font point

[1] Réunies, au mois de février 1871, en un beau volume in-18 vendu au bénéfic des blessés et des prisonniers de l'armée française. Librairie Hachette et Cie

Digitized by Google

trembler l'émotion et la douleur dont son cœur est rempli. Il hésite d'autant moins à révéler toute l'étendue du mal qu'il le sait guérissable et qu'il indique le remède. M. de Pontmartin n'a eu garde d'ailleurs de mettre en oubli le précepte du Tasse, qui recommande d'enduire de miel et de sucre les bords du vase que l'on présente au malade :

Cosi all'egro fanciul porgiamo aspersi
Di soave licor gli orli del vaso.

Ici le miel et le sucre, c'est la grâce du style, ce sont les traits charmants, les mots heureux ; c'est le rayon de soleil qui perce à travers les nuages, c'est le sourire qui se glisse à travers les larmes. Rien de plus émouvant, rien de plus éloquent parfois, que les chapitres sur *la Prusse et la Commune, Paris, la Colonne Vendôme, les Morts.* Rien de plus vif et de plus gai que la réception de M. Emile Ollivier à l'Académie française. — Mais cette réception n'a pas eu lieu ; elle est indéfiniment ajournée. — Erreur ! Plus timide que ne le faisait supposer la légèreté bien connue de son cœur, le successeur de Lamartine a prié l'Académie de le recevoir à *huis clos.* L'illustre Assemblée y a consenti, mettant seulement pour condition à cette complaisance que l'auteur du *19 Janvier* ferait son discours en vers. M. Emile Ollivier a accepté, et il a cru ne pouvoir mieux célébrer l'auteur des *Méditations poétiques* qu'en prenant pour modèle le chef-d'œuvre même de Lamartine, *le Lac.* Voici quelques strophes du discours de M. Ollivier :

Un jour, — t'en souvient-il ? — nous gardions le silence :
On n'entendait, au sein du Corps législatif,
Que le bruit des couteaux qui frappaient en cadence
Le pupitre plaintif.

Tout à coup des accents inconnus au vulgaire
Du palais enchanté ravirent les échos ;
Schneider fut attentif, et la voix qui m'est chère,
— C'est-à-dire ma voix, — laissa tomber ces mots :

« O temps, suspends ton vol ! Et vous, heures propices,
Remontez vers le ciel !
Laissez-moi savourer les rapides délices
De ma lune de miel !...

Digitized by Google

» Temps jaloux, se peut-il que ces moments d'ivresse
Où l'empereur m'a fait ministre souverain,
S'envolent loin de moi de la même vitesse
Que les jours où j'étais pauvre et républicain ?...

Que le prix Montyon, que la prose et la rime,
Que les bouquins épars le long des parapets,
Que tout ce qu'on écrit, l'on rêve ou l'on imprime,
Tout me dise : « OLLIVIER ! L'EMPIRE, C'EST LA PAIX ! »

Le lecteur voudra connaître tout entier *le Lac* de M. Emile Ollivier, et il se dira avec nous que rien n'est désespéré puisque l'on peut encore trouver d'aussi bons morceaux sur le *Radeau de la Méduse.*

EDMOND BIRÉ.

A PROPOS DE LA CHUTE D'UNE IDOLE, essai polémique, par le vicomte du Couëdic de Kergoualer, suivi d'une lettre de M. Guizot à l'auteur. [1]

L'auteur explique ainsi l'origine de son œuvre. — « A la fin d'un séjour que je fis récemment aux environs de Neufchâtel, j'entendis parler d'une brochure intitulée : *La Chute d'une idole, page d'histoire contemporaine,* par Frédéric de Rougemont. Le nom de l'auteur devait naturellement attirer mon attention et piquer ma curiosité, car j'ai l'honneur de le connaître personnellement et même de lui être allié... Catholique fidèle et militaire français, je devais m'attendre à trouver exprimées dans *la Chute d'une idole* bien des idées contraires à mes plus chères convictions, M. de Rougemont étant, de notoriété publique, très-hostile à ma religion et à ma patrie.» L'attente de M. du Couëdic fut cependant encore dépassée.

« Dès la première page et jusqu'à la fin, je ne lus guère, dit-il, au lieu d'arguments sérieux que des erreurs de tout genre, des contradictions, et, je dois le dire aussi, des outrages gratuits, des calomnies révoltantes... Je pensai d'abord, en dépit de mon indignation, qu'un pareil libelle ne méritait aucune réponse, mais la réflexion me fit changer d'avis et je pris le parti de protester publiquement. »

[1] Une brochure de 116 pages. *Genève,* Grosset et Trembley, — et à Nantes, chez Mazeau et Libaros.

Digitized by Google

C'est cette protestation calme, mais énergique, savante et indignée, que notre jeune compatriote livre aujourd'hui au public, et il fait bien. Il y a tant d'ignorance au temps de progrès où nous vivons, qu'il est bon de ne laisser jamais une assertion menteuse sans réponse, pour sotte qu'elle puisse être, et, à coup sûr, celles de M. de Rougemont sont de ce nombre. Croirait-on, en effet, que, suivant le fougueux piétiste de Neufchâtel, *les victoires de l'Allemagne ont sauvé d'une Saint-Barthélemy les protestants de France !!!* Cette Saint-Barthélemy, à l'entendre, était en germe depuis le *Syllabus ;* le Concile en fut un acte préparatoire, et Napoléon III devait être, en cette occasion, le grand exécuteur des hautes œuvres de la papauté. Abattre la Prusse au dehors, abattre le protestantisme au dedans, tel était le complot infernal qu'ont fait échouer M. de Bismark et M. de Moltke.

Mais c'est absurde, direz-vous, c'est dix fois ridicule. D'accord ; il me plaît, néanmoins, comme à mon jeune ami, M. du Couëdic, de prendre un instant la chose au sérieux. M. de Rougemont se figure, à ce qu'il paraît, être toujours au temps où on lisait, sur des potences, dans les rues de Genève : *Pour qui dira du mal de M. Calvin* [1]. Il ne prétendra pas au moins que c'étaient les catholiques qui avaient écrit cela. Qui donc, après tout, puisqu'il s'agit de *Saint-Barthélemy !* a commis des crimes de ce genre, depuis deux siècles ? Sont-ce les catholiques qui ont fait peser, pendant deux cents ans, des lois de sang sur l'Irlande ? Est-ce le fer catholique qui ravage la Pologne depuis quarante ans ?

Les sympathies des protestants de l'Alsace pour la Prusse n'étaient, les années dernières, un mystère pour personne. Le général Ducrot, qui commandait à Strasbourg, les signalait dès 1868 [2]. Eh bien ! malgré la guerre et malgré nos douleurs, leur a-t-on fait tomber un cheveu de la tête ? Je le demanderai enfin à M. de Rougemont : les braves gens qui, à Bâle, à Berne, à Zurich,

[1] *Voir* Galiffe, écrivain genevois et protestant.

[2] Ses deux lettres prophétiques au général Trochu et au général Frossard ont été publiées avec les papiers trouvés aux Tuileries.

Digitized by Google

à Neufchâtel peut-être, crient *à l'ultramontain* et *au jésuite*, comme on crie *au loup*, sont-ils des séides du pape ?

On a vraiment honte d'avoir à repousser de telles accusations, et je ne sais comment je puis me laisser entraîner dans la lutte, car M. du Couëdic n'a certes pas besoin d'aide. La repartie chez lui est toujours prompte et vive, sans cesser d'être modérée. Il est même plus modéré que moi, car il veut bien admettre que le patriotisme est égal, en France, chez les catholiques et les protestants [1], tandis que je fais une exception pour un grand nombre de protestants d'Alsace. Leur conduite, avant et depuis la guerre, ne la justifie malheureusement que trop [2].

M. du Couëdic ne se borne pas d'ailleurs aux questions de fait. Il suit son adversaire l'épée dans les reins jusque sur le terrain du dogme. M. de Rougemont, tout en reconnaissant l'infaillibilité des apôtres, prétend la restreindre aux seuls apôtres ; M. du Couëdic lui demande ce qu'il fait des paroles de Jésus-Christ : *Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* A l'objection banale qu'on conçoit encore l'infaillibilité d'un corps, de l'Eglise par exemple, mais qu'on ne conçoit pas l'infaillibilité d'un seul, du pape, il répond : « Ni l'un ni l'autre ne sont explicables, il n'est pas plus difficile à Dieu d'éclairer un seul homme qu'une assemblée. » Et il ajoute avec beaucoup de raison : « L'histoire de l'Ancien Testament nous montre constamment l'infaillibilité prophétique résidant dans des hommes isolés et non dans des corps enseignants. » Il rappelle ce concile de Jérusalem où, dès que Pierre eut parlé, toute l'assemblée garda le silence, *tacuit autem omnis multitudo.*

M. de Rougemont distingue les *ultramontains* des *vrais catholiques romains*, dont les croyances, dit-il, sont une des *formes légitimes de la religion chrétienne.* M. du Couëdic le prie de lui indi-

[1] « M. de Rougemont est fort juste lorsqu'il rend hommage au patriotisme de nos compatriotes protestants... Catholiques et protestants ne songèrent qu'à la patrie. » P. 56.

M. Guizot dit la même chose dans la lettre qu'il a adressée à M. du Couëdic pour témoigner de la *paix* qui règne en France entre catholiques et protestants et il attribue aux uns et aux autres les *mêmes sentiments patriotiques.*

[2] Les journaux protestants d'Alsace se sont immédiatement ralliés à la Prusse. Aussi sont-ils seuls à jouir de la liberté. On connait si bien le patriotisme des catholiques qu'on leur met un bâillon sur la bouche.

Digitized by Google

quer la différence qui existe entre les *vrais catholiques* qui croient évidemment à l'infaillibilité pontificale puisqu'elle a été proclamée par un concile œcuménique, et ceux qui y ont cru toujours. M. de Rougemont parle *des Eglises* du Christ ; dites donc des sectes, répond M. du Couëdic, car Jésus-Christ n'a jamais dit *mes Eglises*, mais *mon Eglise*.

M. de Rougemont plaisante du dogme de l'*Immaculée-Conception* ; M. du Couëdic lui prouve d'abord qu'il ne sait pas même quelle est, sur ce point, la croyance catholique, et, secondement, que ce n'est pas lorsqu'on croit comme lui à l'Evangile et qu'on admet par conséquent que saint Jean-Baptiste, le *précurseur* de Jésus-Christ, a été sanctifié dès le sein de sa mère, qu'on peut être bien venu à s'étonner du privilége de la *mère* de ce même Jésus, saluée par l'Ange de ce mot qui n'a été dit que pour elle : « Pleine de grâce, *gratiâ plena.* »

Ailleurs M. de Rougemont, parlant de la constance du Saint-Père, dit : « *La fausse foi* ne se laisse ébranler par rien. » M. du Couëdic lui propose un petit catéchisme ainsi conçu :

D. — A quoi reconnaît-on la fausse foi ?

R. — A ce qu'elle ne se laisse ébranler par rien.

D. — Et la vraie foi ?

R. — A ce qu'elle ne résiste à aucune épreuve.

On le voit, le bon sens et l'érudition chez lui sont comme la pointe d'une épée.

M. du Couëdic a une phrase très-juste sur les *Vieux catholiques* de Doëllinger, qui ne tarderont pas, dit-il, à se diviser en deux camps. « Les uns *s'apercevant qu'on les exploite*, feront amende honorable. Les autres, en plus ou moins grand nombre, qui ne sont plus catholiques que de nom, renonceront complétement à la religion de leurs pères. Ils pourront bien s'affilier d'abord à telle ou telle secte protestante, mais non pour s'y attacher. Etrangers à leurs nouveaux alliés, ignorants de leurs traditions, ils ne porteront pas longtemps leur joug et tomberont inévitablement dans le rationalisme pur. »

M. de Rougemont est le premier à convenir, au reste, que l'agitation produite par Doëllinger contient déjà un élément de *rationalisme et de mort*.

Digitized by Google

Je termine ici cet examen incomplet par la citation de la dernière page de notre jeune ami.

« Toutes les nations sont atteintes du mal révolutionnaire ; toutes subissent ou subiront des crises redoutables ; toutes sont entachées des erreurs du siècle et des vices qui en découlent : l'égoïsme, la mollesse, le goût du luxe et du bien-être, l'amour effréné des jouissances. L'Allemagne ne fait pas exception ; mais cette puissance est dans une ère de prospérité inouïe, on ne peut le méconnaître. Pourtant, il est facile de prévoir qu'elle se trouvera, dans peu d'années, en face de complications multiples. Son unité se complétera au détriment de l'esprit public... l'enivrement du succès calmé, bien des mécontentements seront exprimés ; des partis se formeront comme en France ; on les discerne déjà ; une foule de nuances se produiront dans le Parlement. L'Allemagne victorieuse et puissante perdra ses mœurs simples, ses habitudes d'économie ; elle oubliera son antique prudence pour les rêves de l'ambition ; elle songera sans relâche à étendre encore ses frontières sur le Danube et sur la Baltique ; elle menacera l'indépendance de la Hollande !

» Alors se produira en Europe une immense réaction et partout on parlera de nouveau des nécessités de l'équilibre européen ; des coalitions se formeront comme au temps de la prépondérance autrichienne...

» En présence de ces éventualités, la France n'aura qu'une ligne de conduite à suivre, la politique traditionnelle qui fut constamment celle de la maison de Bourbon. Mais de telles préoccupations ne conviennent pas à l'heure présente. Avant tout, il faut résoudre les questions intérieures. C'est le moment de se recueillir. — *Sursum corda !* »

Oh ! oui, *Sursum corda !* En poussant ce cri qu'a toujours poussé sa race, M. du Couëdic nous indique le véritable remède. Si notre cœur s'élève, nous sommes sauvés; s'il s'abaisse encore, nous sommes perdus ! *Sursum corda* ! C'est ce sentiment qui lui a fait prendre la plume après le sabre et venger notre mère à tous, l'Eglise, après avoir défendu sa patrie. Son écrit est à la fois une œuvre de foi, d'esprit et de cœur.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

Digitized by Google

LETTRES D'UN PAYSAN DE LA VENDÉE A SES FRÈRES DU BOCAGE, DE LA PLAINE ET DU MARAIS. — Luçon, impr. Bideaux.

Nous n'irions point frapper à deux portes, pour trouver l'auteur de cette excellente brochure : qui a lu *le Sanguenitou,* et, ici même, *le Moulin de Landerose* et *les Aventures du bonhomme Quatorze,* saura bien nommer le *paysan* qui a mis sa plume fine et colorée au service des plus saines idées et de la grande cause de la société en péril. Cela est net, franc, savoureux, et j'avoue que, comme La Fontaine, si *Peau d'Ane* lui eût été conté, j'ai pris à ces trop courtes pages *un plaisir extrême.* Jugez de la tournure de l'ensemble, par ce morceau qui lui sert de conclusion. E. G.

Un dernier mot.

Avant de saluer la compagnie, mes braves amis, je voudrais vous dire un dernier mot.

Je vous ai pourtant répété mes recommandations quasiment à chaque page de mes lettres; mais il m'est avis que je ne pourrais jamais le dire assez.

Mettez-vous bien une chose dans la tête, c'est que les villes veulent résolûment dominer les campagnes. Oui, les fainéants des villes et des gros bourgs, qui sont presque tous républicains et impies, vous méprisent profondément; ils se regardent comme beaucoup au-dessus de vous et veulent être vos maîtres.

Méfiez-vous donc de ces muscadins, qui viennent à vous avec de beaux habits, et pas un sou dans leur poche bien souvent. Ils vous font mille chères, leur langage est tout sucre et tout miel; mais ne les croyez pas... Ce sont des enjôleurs.

Méfiez-vous des coureurs que vous trouvez à l'auberge ou qui vont jusque dans vos métairies vous exciter contre les honnêtes gens; ce sont des garnements payés par les rouges, ce sont des mouchards et des menteurs. Méfiez-vous enfin de tous ceux qui vous disent du mal des prêtres, des nobles et des riches; parce qu'ils vous trompent et qu'ils se moquent de vous.

Ce ne sont pas précisément les nobles et les prêtres qui les gênent, ce qui les gêne c'est la morale, c'est l'honnêteté, c'est la religion, c'est le bon Dieu, oui! le bon Dieu qu'ils haïssent et qu'ils voudraient chasser du ciel, comme ils ont chassé les rois de la France.

Et pour abolir la religion, pour exciter le désordre et pêcher en eau trouble, vous sentez bien qu'il faut commencer par abolir les prêtres et les nobles qui ont toujours été les premiers à soutenir pour le bien en toutes manières. Voilà pourquoi les rouges leur font la guerre et pourquoi, ne pouvant les guillotiner, ils cherchent à le

Digitized by Google

tuer à coup de langue ; c'est, sans comparaison, comme les voleurs qui commencent par éloigner ou empoisonner les chiens qui gardent un logis quand ils veulent le mettre au pillage.

Ah ! c'est que ce sont de bons officiers, allez, tous tant qu'ils sont ! vous n'avez qu'à leur confier votre bourse ou l'honneur de vos filles, et vous saurez combien ça fait.

Ils ont déjà voulu, en 1793, nous faire républicains par force. Ils sont venus chez nous brûlant, égorgeant et saccageant tout ; mais nos grands-pères les ont si rudement accotés qu'ils ont vu qu'il n'y avait pas mèche.

Qu'ont-ils fait alors ? de loups ils se sont faits renards : au lieu de nous attaquer à coups de fusil ils ont aiguisé leurs langues de vipères ; la ruse a succédé à la violence ; ils se sont fait le mot partout, et ces bons lapins se sont dit entre eux :

« Nous n'avons jamais pu avoir les gens de la Vendée, parce que jusqu'à présent ils ont toujours été amis avec les nobles et les prêtres ; et bien ! tâchons de mettre le trouble dans le ménage, faisons croire à ceux du Bocage et du Grand-Marais, que les nobles et les prêtres les trahissent, et, une fois que nous aurons démoli ceux-là, nous viendrons bien vite à bout de ces imbéciles de paysans. »

Voilà le langage des révolutionnaires quand ils sont entre amis, et vous voyez qu'ils ne vont pas mal en besogne.

Et maintenant, mes amis et mes frères, vous avez devant vous deux chemins : l'un qui est fréquenté par les prêtres, les nobles et la bonne bourgeoisie, c'est celui de la religion, de l'honnêteté, de l'ordre et de la paix.

L'autre est hanté par les républicains plus ou moins rouges ; il mène droit au désordre, à la guerre civile et au pillage... choisissez !

Vous êtes libres assurément ; mais, le diable soit mort ! si vous abandonnez vos vieux amis pour aller avec les judas, je dirai toujours, oui ! je dirai que vous n'êtes pas des hommes, je dirai que vous avez renié votre baptême et le noble sang de vos pères.

Je sais bien que mes paroles ne sont pas paroles d'évangile, et je ne vous demande pas de me croire en aveugles ; mais je vous demande de ne pas gober tout ce que l'on vous dit, comme vous le faites trop souvent, je vous demande d'examiner avant de juger, et, puisque Dieu vous a donné du bon sens, je vous demande de vous en servir.

Si, après avoir lu ces lettres qui ont été écrites tout exprès pour vous, vous les trouvez à votre gré, faites-le moi savoir et je pourrai venir causer avec vous toutes les semaines dans quelque bon journal. Je ne suis point un grand écrivain ; mais je ne puis souffrir qu'on attaque ainsi les innocents ; si jamais on cherche à vous noircir comme les nobles et les prêtres, je vous défendrai comme eux, soyez-en sûrs.

Digitized by Google

CHRONIQUE

L'Académie française. -- M. Jules Janin. — Un discours de pièces et de morceaux. — La Bretagne et les prix Monthyon. — La santé des Immortels. — De MM. Legouvé père et fils. — Le *Mérite des Femmes* et les *Mérites de Paris*. — Séance annuelle de la Société académique de Nantes. — Deux sonnets de M. Robinot-Bertrand.— M. l'abbé Trégaro nommé évêque de Bourbon.

La *Revue* s'est toujours fait un devoir d'assister aux séances de réception de l'Académie française; elle ne pouvait manquer d'être à son poste dans la personne de son vieux et fidèle chroniqueur, le 9 novembre dernier, car ce jour-là, M. Jules Janin venait prendre séance en remplacement de M. Sainte-Beuve, et nous étions curieux de savoir si M. Jules Janin, le prince des critiques *in partibus*, saurait faire un discours qui ne serait pas un feuilleton. Une chose surtout nous préoccupait; cette séance solennelle, la première depuis nos désastres, nous apporterait-elle de sérieux et profitables enseignements? Ces hommes, appelés par leurs pairs à la plus haute tribune de la nation, allaient-ils enfin tirer pour nous des événements terribles que nous venons de traverser, les grandes leçons qu'ils renferment et que nous n'avons pas encore su y voir?

Telles étaient les pensées qui m'agitaient au moment où je pris place sur mon banc. La salle était déjà pleine, ou peu s'en faut; les banquettes étaient garnies, les strapontins occupés; on commençait à apporter des tabourets au centre. Mon voisin, qui connaît son *tout Paris*, et paraissait fort aise de le montrer à un pauvre provincial comme moi, m'énuméra successivement tous les grands hommes dont la salle était émaillée; en voici la liste complète : Alexandre Dumas fils, Edmond Texier, Emilien Paccini, Michel Lévy, Jules Claretie, de Lauzières, Louis Ratisbonne, de Molinari, Daniel Bernard, Lucien Biart, Jehan Walter, Charles Monselet et Achille Denis. Tels sont aujourd'hui, à ce qu'il paraît, les représentants de la *jeune littérature*, de celle qui traite volontiers les Académiciens de *vieilles perruques*. Je dois ajouter que, parmi ces *jeunes*, plu-

Digitized by Google

sieurs avaient des cheveux blancs, et presque tous les autres étaient gris.

Un peu avant deux heures est entré le duc d'Aumale, puis un monsieur, vêtu d'un mauvais paletot, et que mon voisin m'a affirmé être M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique et membre de l'Internationale. Mon voisin a dû se tromper, car un aussi gros personnage n'eût pas manqué d'être entouré, salué, fêté ; tout le monde, au contraire, lui a tourné le dos et l'a laissé à distance, comme si c'eût été un pelé et un galeux.

Mais il est deux heures et demie. M. Jules Janin fait son entrée, péniblement appuyé sur MM. Saint-Marc Girardin et Cuvillier-Fleury. Encore bien que son épée toute neuve parût le gêner un peu, le récipiendaire ne laissait pas d'avoir fort bonne tournure sous les plastrons brodés de son habit d'académicien. Lorsque le directeur, M. Camille Doucet, eut pris place au bureau entre MM. Patin et Jules Sandeau, M. Janin se leva et commença la lecture de son discours. Il disait sans doute de fort jolies choses, mais personne n'entendait un traître mot. Peut-être était-ce fort heureux, car une dame s'évanouit au beau milieu d'une des périodes voilées de l'orateur. Que serait ce donc si on l'avait entendu? Dix dames au moins se seraient trouvées mal. Le trouble causé par cet incident avait pris fin, et un silence glacial planait sur l'assemblée qui, les yeux fixés sur les lèvres de M. Janin, les voyait s'agiter, mais n'en voyait rien sortir, quand le directeur, d'une voix forte : — Le bureau pense que vous vous fatiguez, dit-il ; il prie l'un de vos parrains, M. Cuvillier-Fleury, de vous remplacer. — Et M. Cuvillier-Fleury de prendre le manuscrit de son confrère et de lire à haute et intelligible voix.

Vous avez lu à votre tour ce discours ou plutôt ce *feuilleton*, où se retrouvent, avec quelques-unes des qualités de M. Jules Janin, la légèreté, la grâce et le charme, ses défauts habituels, son absence de critique, son étourderie, et, en maint endroit, ces inexactitudes, ces ignorances que l'auteur de *Barnave* a tenu sans doute à reproduire dans son discours de réception pour bien marquer à ses collègues qu'ils avaient devant eux le vrai Janin : *Me, me adsum qui feci.*

« En toute chose, dit-il, M. Sainte-Beuve était bien le digne fils de la révolution de Juillet, NOTRE PÈRE ET NOTRE MÈRE. Elle nous a tout donné avec des grâces infinies ! » Et voilà M. Janin qui, pour mieux prouver que la révolution de Juillet nous a tout donné, trace un tableau vif et animé de tout ce que nous devons... à la Restauration ! Il s'étend longuement sur *les poètes de la nouvelle aurore*, sur Lamartine et Victor Hugo dont les *Méditations* et les *Odes et Ballades* n'appartiennent pas précisément à la révolution de 1830 ; il se reporte par la pensée aux cours de ces éloquents professeurs, MM. Villemain, Guizot et Cousin, qui sont justement descendus de leur chaire à la révolution de Juillet et n'y sont pas

Digitized by Google

remontés une seule fois depuis. Au reste, avec cette logique qui le caractérise, M. Janin, après avoir commencé par nous dire : « Nous devons tout à la révolution de Juillet, et ceci et cela et puis encore cela, » termine en disant que ceci et cela et puis encore cela se passait *à trois ans de 1830, en 1827*, c'est-à-dire en pleine Restauration.

M. Janin dit en un passage de son discours que le cardinal de Retz était le cousin de Mme de Sévigné, confondant Retz avec Bussy-Rabutin. Quelques lignes plus haut il avait fait un Parisien de Montaigne, né en Périgord et élevé à Bordeaux où il devint conseiller au Parlement et dont il fut maire pendant plusieurs années.

De tels *lapsus calami* se devraient-ils trouver dans un discours académique que l'auteur a eu près de deux ans pour composer et pour revoir? Mais M. Janin a fait mieux. Nul académicien n'est tenu de faire un discours de réception qui soit un chef-d'œuvre ; tous sont du moins tenus de ne pas composer leur discours avec de vieux restes, avec des morceaux de feuilleton ayant déjà servi. C'est pourtant ce qu'a fait l'auteur de l'*Ane mort*. C'est la première fois, croyons-nous, qu'un académicien se permet vis-à-vis de ses confrères et du public un pareil manque de respect et les traite avec un pareil sans-gêne.

« Et tout ce drame, s'écrie M. Janin dans son discours, à trois ans de 1830, à vingt pas de votre tombe, illustre et terrible fondateur de l'Académie française, ô grand cardinal de Richelieu ! » Ce passage se trouve à la page 53 du tome III de l'*Histoire de la littérature dramatique*, recueil des feuilletons de M. Janin publié en 1854.

« Nous vivions jeunes et superbes sous le Consulat de Plancus... » et ce qui suit. Toute cette page est la reproduction textuelle de la page 95 du même ouvrage. — « Plus de mères en deuil, plus de fils mutilés, etc., etc. » Encore une page entière empruntée au tome III de l'*Histoire de la littérature dramatique*, page 150.

Mais nous avons un reproche plus grave à adresser à M. Janin et au directeur de l'Académie, M. Camille Doucet. La vie de Sainte-Beuve, de ce sceptique dont les exemples et les leçons ont produit de si funestes conséquences, cette vie, rapprochée des formidables catastrophes que la France a traversées depuis dix-huit mois, ne renfermait-elle pas un enseignement qu'il était nécessaire de faire ressortir? Et certes, on le pouvait faire sans s'écarter des limites un peu étroites, je ne l'ignore pas, tracées par les convenances académiques. Ni M. Janin ne l'a essayé, ni M. Doucet ne l'a entrepris. L'Académie, hélas ! ne paraît pas avoir, plus que le vulgaire, profité des leçons que nous avons reçues.

Nous en avons encore eu la preuve dans la nouvelle séance publique tenue par l'Académie le jeudi 23 novembre. Il s'agissait de la distribution des prix littéraires et des prix de vertu. Et tout d'abord je dois dire que notre Bretagne a été bien partagée. Cette

Digitized by Google

province que M. Charles Dupin teintait en noir sur sa fameuse carte est toujours au premier rang sur le chemin de la vertu, du courage et du talent.

Un des deux grands prix Monthyon a été accordé à Marie-Barbe Lefur, de Kerentrech (Morbihan).

Des médailles d'or ont été données à Mme veuve Robillard, de Saint-Broladre (Ille-et-Vilaine); à Anne Lemarchand, d'Evran (Côtes-du-Nord), et à Marie Sophilos, d'Henanbihen (Côtes-du-Nord).

L'Académie a décerné un prix de mille francs à Mme Sophie Hue, de Rennes, pour son gracieux recueil de vers *Les Maternelles*. Nos lecteurs qui ont pu apprécier ici même le remarquable talent de Mme Hue, applaudiront à une récompense si méritée.

Ils sauront gré aussi à l'Académie française d'avoir maintenu le second grand prix Gobert à l'*Histoire de la conquête d'Alger*, par feu M. Alfred Nettement. Ce regrettable écrivain, l'un de ceux qui ont le plus honoré à notre époque la politique et les lettres, se rattachait à la Bretagne, qu'il a représentée, de 1848 à 1851, à l'Assemblée constituante et à la Législative. La *Revue de Bretagne et de Vendée* n'oubliera jamais qu'il a daigné plus d'une fois lui donner la primeur de ces pages où se reflétaient à la fois et le talent et l'âme de l'auteur.

Cette séance académique du 23 novembre a d'ailleurs offert plus d'une particularité curieuse. Le rapport sur les prix littéraires était l'œuvre du nouveau secrétaire perpétuel, du successeur de M. Villemain, M. Patin. M. Patin était malade, et c'est encore M. Cuvillier-Fleury, le mieux portant des immortels, qui a pris sa place et qui a lu son discours. Le rapport sur les prix de vertu aurait dû être fait par M. Prévost-Paradol. M. Prévost-Paradol mort, — et de quelle mort! — M. de Champagny fut désigné pour le remplacer. M. de Champagny tombe malade; on choisit alors M. l'abbé Gratry. M. Gratry tombe malade à son tour. On jette alors les yeux sur M. Legouvé qui est de fer, paraît-il, comme M. Cuvillier-Fleury. La harangue de M. Legouvé est très-courte; elle est consacrée presque tout entière à un éloge *sans réserves* de ce grand, de cet héroïque, de ce sublime Paris, dont les *ruraux* ont le mauvais goût de se défier. Je l'avoue, les vives raisons de M. Legouvé n'ont point eu le don de me convaincre. M. Ernest Legouvé vit toujours un peu sur le fameux vers de son père, l'auteur du *Mérite des femmes* :

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère !

Vainement M. Legouvé célébrera les *Mérites de Paris*, il ne fera pas que nous tombions aux pieds de cette ville à qui nous devons les pétroleuses.

Digitized by Google

Il y a un peu loin de Paris à Nantes et de l'Académie française à la Société académique de la Loire-Inférieure ; cela ne nous empêchera pas pourtant de dire un mot de cette dernière et de la séance annuelle qu'elle a tenue, comme d'habitude, dans la salle des Beaux-Arts, le 19 de ce mois. Nous parlerons même d'elle d'autant plus volontiers, qu'elle a été récemment l'objet d'attaques passablement vives : au sein du Conseil général, le vénérable docteur Guépin, qui voit, paraît-il, notre Société académique d'un assez mauvais œil, l'a carrément prise à partie, la pauvre! déclarant qu'elle n'était, après tout, qu'*un cercle de plaisirs*. Tant il y a que les collègues du vétéran de la démocratie nantaise ont bel et bien rayé du budget l'allocation annuelle qui était accordée jusque-là à l'honorable Société. Elle a répondu par une lettre, ma foi, très-digne, et nous avouons trouver assez mesquine la conduite du Conseil général en cette occurrence.

Est-ce à dire que cette petite taquinerie fera du tort à l'Académie de Nantes? Je ne le pense point : peut-être même ce coup de fouet se tournera-t-il en coup d'aiguillon; peut-être tiendra-t-elle à honneur de montrer que le refus d'un sac de pièces de cent sous n'est point pour la faire mourir, et qu'elle est un cercle de plaisirs, c'est vrai, mais de *plaisirs intellectuels*.

Constatons, en attendant, que le discours du président, M. Doucin, n'eût point fait tort à un conseiller général, et que M. le docteur Lefeuvre, et M. A. Foulon, l'un secrétaire-général, l'autre secrétaire-adjoint, ont lu des rapports qui n'étaient point sans mérite.

Les lauréats ont été rares : *rari nantes*. Mme Barutel a obtenu une mention honorable pour ses *Poésies*, et M. Prosper Huguet, secrétaire-général de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord, une médaille de bronze pour une *Etude historique sur les armes à feu*.

Le bureau de la Société académique a été ainsi renouvelé : M. le docteur Théophile Laënnec, président; M. Robinot-Bertrand, vice-président; M. A. Foulon, secrétaire-général; M. Lapeyre, secrétaire-adjoint.

Au cours de son rapport, M. Lefeuvre a lu deux sonnets de l'auteur de la *Légende rustique*, M. Robinot-Bertrand. Nous aimons à les citer en finissant, au risque d'être, aussi nous, regardé d'un œil torve par le terrible docteur Guépin :

I

La brûleuse de papillons.

C'est un soir de juillet, et les astres sans nombre
De feux étincelants sèment l'immensité;
Aussi blanche qu'un lys, le front voilé par l'ombre,
Elle tient un flambeau par ses doigts abrité.

Digitized by Google

Elle glisse en la nuit, légère comme une ombre,
Et s'arrête; et voilà qu'autour de la clarté
Qui brille dans sa main et dore l'azur sombre,
Dansent les papillons amis des nuits d'été.

Toute heureuse, elle suit des yeux leur ronde errante,
Leurs fuites, leurs retours, et son âme ignorante
Ne sait que son plaisir est fait de leur tourment;

Elle se plaît à voir, innocemment cruelle,
Tomber les papillons qui se sont brûlés l'aile,
Et son rire argentin vibre et monte gaiment.

II

Un sculpteur.

A l'écart, loin du bruit stérile et de la foule,
Tu déchires, sculpteur, le marbre radieux;
Ou bien, à tes pensers puissants cherchant un moule,
Tu penches en rêvant ton grand front soucieux.

Lorsque le vent du soir, comme des feuilles, roule
De nos pâles destins les jours inglorieux,
Du génie en ton sein la séve ardente coule :
Quel chef-d'œuvre nouveau va surprendre nos yeux

Est-ce Vénus sortant de l'écume de l'onde,
Hélène et son amant, ou l'Amour, roi du monde,
Qui va jaillir du bloc taillé par ton ciseau ?

A quel objet riant vas-tu rendre la vie?
O sculpteur immortel à qui je porte envie,
Quel chef-d'œuvre fais-tu?
— Je sculpte mon tombéau !

LOUIS DE KERJEAN.

N'oublions pas de mentionner qu'un prêtre breton vient encore d'être promu à l'épiscopat : M. l'abbé Trégaro, aumônier en chef de la marine, a été, par décret du 31 octobre, nommé évêque de Bourbon.

Le Secretaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

APPARITION EN INTRON-VARIA AG ER SALETTE. In-18, 34 p. — Vannes, imp. et lib. Galles.

CHRÉTIEN (LE) A L'ÉCOLE DU CALVAIRE; par le P. Jacques Nouet, de la Compagnie de Jésus. Ouvrage corrigé et entièrement refondu par le P. Henri Pottier, de la même Compagnie. 2 volumes grand in-18, 758 p. — Nantes, imp. Grinsard; lib. Mazeau; Paris, lib. Enault et Mas.

CONSTRUCTION NAVALE. Observations présentées par M. Babin-Chevaye, député de la Loire-Inférieure, à l'appui de l'amendement proposé à l'article 4 de la loi sur la marine marchande. In-8°, 16 p. — Versailles, imp. Beau.

DERNIERS (LES) JOURS DE L'ARMÉE PONTIFICALE ET LES ZOUAVES PONTIFICAUX EN FRANCE. 3e Edition. In-8°, 46 p. — Rennes, imp. Vatar. » 60c.

ÉCOLE (L') DE M. TOUPINEL. Scènes de la vie de l'enfance; par Max Radiguet. Grand in-18, 117 p. — Brest, imp. Lefournier aîné.

ESSAI D'UNE NOMENCLATURE CHIMIQUE ET MINÉRALOGIQUE; par Edouard Dufour. In-8°, 11 p. — Nantes, imp. Ve Mellinet.
(Extrait des *Annales de la Société Académique de Nantes.*)

ESSAI SUR L'HISTOIRE DES ÉGLISES RÉFORMÉES DE BRETAGNE, 1535-1808; par B. Vaurigaud, pasteur de l'église réformée de Nantes. In-8°, 1273 p. — Nantes, imp. Etiembre et Plédran.

GUERRE ENTRE LA FRANCE ET LA PRUSSE, 1870-1871. Préliminaires de la guerre, bulletins politiques, actes diplomatiques, détails de toutes nos grandes batailles, etc... Biographies de MM. Trochu, Thiers, Jules Favre, Gambetta, E. Picard, Crémieux, Garnier-Pagès, etc... Le tout annoté et recueilli par M. Vaquié. In-16, 160 p. — Rennes, imp. et lib. Hauvespre.

LETTRES D'UN PAYSAN DE LA VENDÉE A SES FRÈRES DU BOCAGE, DE LA PLAINE ET DU MARAIS. — Luçon, imp. F. Bideaux, in-12, 60 p.

NOTICE HISTORIQUE SUR L'ŒUVRE DE LA PROVIDENCE A NANTES (Ecoles chrétiennes), par Constant Verger. — Nantes, imp. M. Bourgeois, broch. in-12, 52 p.

NOUS VOULONS HENRI V, ET NOUS L'AURONS; par Mathurin Le Droit, de la Ville-ès-Blancs en Rouillac. In-32, 16 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prudhomme..... » 15c.

PRÉVÔTS (LES) FÉODÉS EN BRETAGNE; par M. Rosenzweig, archiviste du Morbihan. In-8°, 16 p. — Angers, imp. Lachèze, Belleuvre et Dolbeau; Paris, lib. Dumoulin.

SOUVENIRS DE L'INVASION, 1870-1871. Poésies d'un montagnard. *La Némésis* ou *le Lâche,* avril et mai 1871. In-18, 36 p. — Nantes, imp. Grinsard..... 1 fr. 25

VANDALES ET VAUTOURS OU L'INVASION; par un franc-tireur du corps Lipowski, Auguste Foubert. In-18 jésus, 257 p. — Rennes, imp. Leroy fils.

Digitized by Google

L'HOMMAGE DE JEAN DE MONTFORT

La Cavalcade.

I

Si l'été, qui se meurt, garde encor sa couronne,
Les brouillards du matin font pressentir l'automne :
Un soleil sans rayons plane dans le ciel gris ;
Mais ce jour nébuleux n'attriste point Paris.
Partout où vers les ponts débouche quelque rue,
Le menu peuple accourt en joyeuse cohue,
Et chaque flot qui passe entraîne un nouveau flot.
On s'appelle d'un geste, on s'excite d'un mot :
— « Vous finirez plus tard la besogne ébauchée,
Voisin ; dépêchez-vous : voici la chevauchée. »

II

Ils sont tous écuyers, bannerets ou barons,
Et marchent trois par trois, à grand bruit de clairons.
C'est merveille de voir les riches banderoles,
Les flammes des pennons peints de divers symboles,
Les robes de satin, les draps d'or et d'argent,
Les colliers, les joyaux au feu vif et changeant,

* M. Emile Péhant veut bien nous permettre d'offrir à nos lecteurs ce beau fragment de son poème de *Jeanne la Flamme* : il plaidera, mieux que nous ne l'avons su faire nous-mêmes, en faveur de cette nouvelle œuvre. *(Note de la Rédaction.)*

Digitized by Google

Et les grands destriers, dont les têtes ardentes
Balancent leurs freins d'or sur les housses pendantes.
Le clairon hâte en vain les pas retentissants ;
Long est le défilé, car ils sont quatre cents...
C'est le duc de Bretagne et sa chevalerie.

De ces preux des vieux jours sois fière, ô ma patrie !
Le soleil, ici même, éclaira bien des fois
Cortéges plus nombreux d'empereurs ou de rois ;
Mais il n'a jamais vu sous le vair et l'hermine
Une cour plus pompeuse et de plus grande mine.
Si, sur chaque baron et sur chaque coursier,
La soie et le velours ont remplacé l'acier,
Si le front est sans heaume et le poignet sans lance,
Si l'épée au fourreau s'endort dans l'indolence,
Ces visages hautains, brunis par les combats,
Font sous les courtisans deviner des soldats.
Quelques-uns sont fameux ; tous méritent de l'être ;
Mais leur éclat pâlit dès qu'apparaît leur maître.
Pour le louer, son nom suffit : Jean de Montfort,
Cela dit brave et beau, cela dit grand et fort ;
Cela dit avant tout loyal quoi qu'il arrive.
Comme un fleuve, parfois oublieux de sa rive,
Laisse son flot courir librement devant lui,
Montfort peut de son droit noyer le droit d'autrui ;
Mais qu'elle pousse au gouffre ou qu'elle porte au faîte,
Pour lui chose promise est toujours chose faite,
Et son orgueil se cabre à tout autre conseil.
A sa prudence en vain Jeanne a donné l'éveil :
Pour la première fois il a ri de ses larmes.

Voilà comment il vient, en pompe, mais sans armes,
Assis tranquillement sur son noir palefroi,
Offrir, puisqu'il l'a dit, son libre hommage au Roi.
Or, du pont Saint-Michel jusqu'au châtel du Louvre,

Digitized by Google

La foule émerveillée et qui devant lui s'ouvre,
Sans chercher si son droit est valable ou caduc,
Le salue, en criant Noël ! au vaillant duc.

III

Le chef breton, trouvant ces cris d'heureux augure,
Laissait sa joie intime éclairer sa figure
Et, de l'ambition savourant les bienfaits,
Refaisait en marchant des rêves cent fois faits :
« L'Angleterre et la France ayant admis son titre,
De leurs deux rois rivaux il deviendrait l'arbitre ;
Philippe de Valois, pour gagner son appui,
Briserait le lien qui l'enchaîne aujourd'hui ;
Alors, débarrassé du joug de l'homme lige,
N'ayant plus, sauf vers Dieu, de devoir qui l'oblige
Et de Nominoë ressuscitant les droits,
Il se mettrait au front la couronne des rois... »

De son sang embrasé le cours se précipite,
Mais ce n'est plus d'orgueil, c'est d'amour qu'il palpite :
Sa Jeanne bien-aimée, il pourra donc enfin,
Dégageant envers elle un serment longtemps vain,
Lui dire, à deux genoux : « O beauté souveraine,
N'avais-je pas raison de vous saluer reine ? »

IV

Pendant qu'il caressait d'un avide désir
Ces beaux fruits, destinés à tomber sans mûrir,
Montfort, insoucieux de sa brillante escorte,
Avait enfin du Louvre atteint l'étroite porte,
Et comme les clairons se turent, par respect,
Devant la tour royale au fier et sombre aspect,

Digitized by Google

Ce silence soudain fit écrouler son rêve ;
Un noir pressentiment le frappa de son glaive,
Et, tremblant d'un frisson qu'il ne put surmonter,
Il comprit les périls qu'il venait affronter.
De ses ambitions là peut-être est la borne !

Malgré lui son regard s'arrête, fixe et morne,
Sur ces remparts épais coupés de noirs barreaux,
Redoutable prison de tant de grands vassaux.
Un vertige le prend et sa raison se trouble :
Il sent avec effroi qu'il forme un être double ;
L'un vit dans le présent, l'autre dans l'avenir,
Et pourtant un seul cœur semble encor les unir.
Sans pouvoir s'expliquer cet effrayant mirage,
Il se voit dans la tour, maigre, blanc avant l'âge,
De la Seine en silence au loin suivant le flot...
Puis heurtant de son front les murs de son cachot :
— « Insensé, j'ai traité ma Jeanne d'insensée ! »

Le sire de Léon, lisant dans sa pensée,
Lui dit tout bas : « Cher duc, il en est temps encor.
L'audace est un joyau, la prudence un trésor :
Un prétexte est aisé pour masquer nos alarmes.
Regagnons votre hôtel, et, revêtant nos armes,
Nous pourrons, s'il nous plaît, sans peur d'être trahis,
Reprendre le chemin du Louvre... ou du pays. »

Un chaud soleil perça tout à coup le nuage,
Et dans ses gais rayons Montfort vit un présage :
— « Dieu sait déjà le sort qui nous est réservé,
Mais rien ne nous menace aujourd'hui, sage Hervé ;
Non, comme ce ciel gris mon destin se découvre.
Fais donc sonner l'appel au châtelain du Louvre. »

Digitized by Google

La Tour du Louvre.

I

Bientôt le pont-levis s'allongea devant eux,
Et les seigneurs bretons, se rangeant deux par deux,
Sur les pas de leur maître entrèrent dans l'enceinte,
Sans avoir soupçonné ce court accès de crainte.

Un spectacle imprévu les accueille : adossés
Soit aux murs de la cour, soit le long des fossés,
Trois rangs de cavaliers s'alignent en silence,
Bardés de fer, le casque en tête, au poing la lance.
Le prévôt de l'hôtel vers Montfort s'avançant,
Le front nu, mais l'air froid et presque menaçant :
— « Comte, vous avez donc l'âme bien alarmée,
Que vous venez au Louvre avec toute une armée ? »
— « Prévôt, vous oubliez les rangs de vous à moi. »
— « Comte, j'ai reproduit les paroles du Roi,
Notre sire à tous deux et notre commun maître. »
Le Duc faisant effort pour ne pas se commettre :
— « Conduisez-nous au Roi, » dit-il, l'œil plein d'éclairs.
— « Oui, le Roi vous attend au milieu de ses pairs.
Je vous conduirai donc ; mais vous seul. C'est son ordre. »
Tous les nerfs de Montfort se tendaient à se tordre,
Et l'ombre s'amassait sur son front pâlissant ;
Mais comprimant encor les bouillons de son sang :
— « Je vais trouver le Roi, messeigneurs, et je compte
De cet étrange accueil lui demander bon compte ;
La Bretagne n'est pas affaiblie à ce point,
Qu'on puisse l'outrager sans qu'elle arme son poing ;
Mais l'affront doit partir de haut pour nous atteindre.
Laissez donc, mes féaux, votre courroux s'éteindre ;

Digitized by Google

Et vous, sans plus tarder, prévôt, précédez-moi
Vers la chambre où m'attend notre sire le Roi. »

Renonçant à punir sur l'heure une insolence,
Les Bretons frémissants se groupent en silence
Au milieu de la cour, où les noirs cavaliers
Leur font un mur de fer, comme à des prisonniers.
Cette garde immobile offre un aspect farouche :
L'éclair jaillit de l'œil, pas un mot de la bouche ;
Mais sous le feu croisé des regards furieux,
Les Bretons désarmés ne baissent pas les yeux.

II

Cependant sous les pas de leur chef intrépide,
A qui, sur son désir, le Prévôt sert de guide,
Un nouveau pont-levis s'est en hâte abaissé ;
Tous deux de la Tour-Neuve ont franchi le fossé
Et, dépassant le seuil de la porte ogivale,
Gravi, sans se parler, l'escalier en spirale.

Sur chacun des degrés un sergent est debout ;
Puis dans les corridors, dans les chambres, partout,
Au lieu de courtisans parés d'habits de fête,
Montfort voit des archers, graves et l'arme prête.
Il leur jette en passant un sourire moqueur ;
La menace n'a plus de prise sur son cœur :
Plus grand est le péril, plus grand est son courage.
Ainsi, quand le solstice a déchaîné l'orage,
Le chêne altier frémit et, secouant son front,
D'une immense terreur semble subir l'affront ;
Mais le feuillage seul s'émeut du vent qui passe :
L'arbre attend sans plier que le vent le fracasse.

Digitized by Google

Une salle soudain s'ouvre, et ses profondeurs
Sous des flots de soleil étalent leurs splendeurs.
— « Comte, dit le Prévôt, ma mission expire ;
C'est là qu'avec ses pairs sied le Roi notre sire. »
Tout préparé qu'il est, Montfort a tressailli ;
Mais honteux des pensers dont il est assailli,
Dans la salle, tendue et richement meublée,
Il regarde, et ne voit qu'une immense assemblée,
Somptueuse d'habits, mais sévère d'aspect,
Et pleine de rumeurs qu'étouffe le respect.
Des groupes chuchotants ont un roulis de houle.
Bientôt son œil distingue, au delà de la foule,
Assis sur des bahuts recouverts de damas,
Les pairs laïcs à droite, à gauche les prélats,
La plupart en surcots fourrés de zibeline
Et portant leurs blasons brodés sur leur poitrine.
Au fond, sur un fauteuil au dais armorié
Et dont deux lions d'or semblent garder le pié,
Le Roi, le sceptre en main, le front sous la couronne,
Dans son manteau d'azur fleurdelysé, rayonne.
Près du siége royal et de chaque côté,
Deux seigneurs sont debout, dont la mâle beauté
Eclate de jeunesse et de grâce hardie.
L'un est le fils du Roi, Jean, duc de Normandie ;
Montfort connaît aussi son noble compagnon,
Mais ne peut à ses traits rattacher aucun nom.

III

Tandis qu'en deux coups d'œil le duc breton embrasse
Ce tableau qu'en longs vers ma lourde main retrace,
Le Prévôt a crié d'un accent lent, mais fort :
« Place, beaux seigneurs, place au comte de Montfort. »

Digitized by Google

Un mouvement fiévreux agite l'assemblée,
Et la foudre en tombant ne l'eût pas plus troublée ;
On se lève, on regarde, on attend... Sur le seuil,
Jean de Montfort se dresse, éblouissant d'orgueil.
Le corps droit, le front haut, il entre dans la salle,
Et ses talons armés font sonner chaque dalle.

La foule qui s'écarte, en s'adossant aux murs,
Lui décoche en longs traits ses regards les plus durs ;
Il passe lentement, sans qu'un pli de sa bouche
Témoigne son dédain de cet accueil farouche.

Dans son œil tout à coup un doux sourire a lui ;
Un compagnon de guerre, Harcourt est devant lui :
— « Les mêmes champs ont bu notre sang dans la Flandre. »
Harcourt, baissant les yeux, feint de ne pas l'entendre...
Montfort passe et se tait, mais son front a rougi.

Il se heurte plus loin au baron de Vergy,
Qu'il hébergeait naguère en son fief de Guérande :
— « De rencontrer un hôte... ici ! ma joie est grande. »
Vergy silencieux fait un geste d'oubli...
Montfort passe et se tait, mais son front a pâli.

Merci Dieu ! voilà Raiz, et son amitié sûre
De ces affronts publics va guérir la blessure ;
Car Raiz lui dut la vie au combat de Cassel :
Cent fois son dévouement jura d'être éternel.
Montfort vers lui s'avance, et, d'une voix émue :
— « Enfin un cœur d'ami rit à ma bienvenue ! »
Dans un groupe voisin Raiz se perd à l'instant,
Et sa main n'a pas pris cette main qu'on lui tend...
Montfort passe et se tait, mais sa droite crispée
Tourmente le pommeau de sa vaillante épée.
— « O lâches ! que ne suis-je un simple chevalier ! »

Digitized by Google

Son orgueil est contre eux son meilleur bouclier :
Pour qui porte en ses mains le sort d'une province,
Une vengeance obscure est d'un prix par trop mince.
Le prince soutient l'homme, et ses yeux méprisants
N'ont plus même un regard pour ces vils courtisans.

Les Explications.

I

N'aspirant qu'à livrer sa suprême bataille,
Plus hautain que jamais et redressant sa taille,
D'un pas lent, mais sonore, il va droit devant soi,
Et son œil flamboyant ne quitte plus le Roi.

Le Roi, que cette flamme opiniâtre blesse,
Soit qu'il veuille cacher son trouble à sa noblesse,
Soit plutôt pour percer Montfort d'un trait vengeur,
S'appuie, en lui parlant, sur le jeune seigneur
Qui, debout près du trône, avec son fils, partage
L'envie et les respects de leur noble entourage.

La flèche a bien porté : ce favori royal,
Le Duc le reconnaît enfin ! C'est son rival,
Charles de Blois, l'époux de Jeanne de Penthièvre!
Son pouls à coups hâtifs bat comme dans la fièvre :
Quoi ! ce n'est pas assez de se voir outragé !
Sans qu'il l'ait défendu, son procès est jugé !
Ah ! que n'a-t-il de Jeanne écouté les alarmes,
Au lieu de se livrer, de se livrer sans armes !

Mais cet accès de rage est aussitôt dompté :
La force des Bretons est dans leur volonté.

Digitized by Google

S'il ne peut agréer, il ne doit pas déplaire ;
Donc, au moins dans ses yeux, il éteint sa colère.
Comme un vassal soumis qui vient prêter serment,
Il fléchit un genou sur la dalle, humblement ;
Se relève et, faisant dix pas, se ragenouille ;
Puis, découvrant son front, dont la tempe se mouille,
Va courber ses genoux au-devant du fauteuil
Du Roi, qui se redresse et descend, plein d'orgueil.

— « Sire, je viens, suivant votre royal message,
De la bouche et des mains vous offrir mon hommage,
Ainsi qu'à vos aïeux mes aïeux l'ont rendu. »
— « Levez-vous. Mon message est fort mal entendu ;
Je vous sais gré pourtant de votre obéissance...
Bien qu'on semble traiter de puissance à puissance,
Quand, à ma cour des pairs, par mon ordre, assigné,
De quatre cents seigneurs on marche accompagné. »
— « C'est signe d'honneur, sire, et non cause d'alarmes ;
Mes quatre cents barons sont comme moi sans armes. »
— « C'est bien, n'insistons pas ; mais, comte de Montfort,
Je vous le dis bien haut, je m'émerveille fort
Que vous ayez osé ce hardi coup de tête,
Et, par force ou par ruse, entrepris la conquête
Du duché de Bretagne, où vous n'avez nul droit.
Comte, quelqu'un y tient d'un lien plus étroit ;
Et ce n'est pas assez de lui prendre sa terre,
Vous l'avez relevée en fief de l'Angleterre !
Edouard, mon rival, vous a de son parti. »
— « Qui vous a dit cela, sire, vous a menti.
De mon fait, votre cause est sauve de dommage ;
Edouard, je l'avoue, a reçu mon hommage,
Mais, sire, il l'a reçu du comté de Richmont.
Si je vous trompe, eh bien ! mon cou vous en répond.
Quant à la parenté dont vous me parlez, sire,
Vous vous en méprenez, j'ai le droit de le dire :
Le plus prochain parent de mon frère, c'est moi. »

Digitized by Google

II

Une voix s'éleva, qui dit auprès du Roi :
« Non, la vraie héritière est Jeanne de Penthièvre. »
Du fier Breton ces mots ont rallumé la fièvre ;
Le sang monte à ses yeux : — « Un démenti, je crois !
Sire, excepté de vous, jamais je n'en reçois,
Ou près du démenti se trouve son salaire. »

Et dépouillant son gant d'un geste de colère :
— « Mon très-redouté sire, et vous qui m'entourez,
Chevaliers et barons, pairs laïcs ou mitrés,
Ecoutez ma parole et gardez-en bon compte.
Moi, comte de Montfort, de Limoges vicomte,
Je suis, de par les lois des hommes et de Dieu,
Le vrai duc de Bretagne, et j'en offre l'aveu,
Dans les termes réglés par l'antique coutume
Pour laquelle le glaive a tenu lieu de plume.
Or, sans chercher mon droit au fond d'un encrier,
J'ai conquis de mon bras mon duché tout entier ;
On m'a partout ouvert villes et places fortes ;
Celles qui résistaient, j'en ai rompu les portes,
Et de Nantes à Brest ma volonté fait loi.
Eh bien ! puisque quelqu'un se porte contre moi
Et, d'un scribe vénal implorant l'assistance,
A mon glaive vainqueur oppose une sentence,
A celui-là je crie, au nom de nos aïeux :
Le procès est ignoble et le duel glorieux ;
Qu'on nous donne le champ et qu'entre nous l'épée
Dise par qui serait la Bretagne usurpée.
Un aussi beau duché doit être au plus vaillant :
Allons, Charles de Blois, ramassez donc mon gant. »

Digitized by Google

Le respect contient seul l'assemblée en tumulte.
Le neveu de Philippe a pâli sous l'insulte ;
Mais, faisant lentement le signe de la croix,
Il marche vers Montfort et, d'une mâle voix :
— « Refuser le champ clos est toujours chose dure,
A mon âge surtout, et pourtant je l'endure.
Mon droit sur la Bretagne est un droit avéré,
Et l'usurpation ne l'a pas altéré ;
Mais ce droit, que saura protéger cette lame,
Il n'est pas qu'à moi seul : c'est le bien de ma femme ;
Je ne puis le jouer aux hasards d'un combat.
Les devoirs de l'époux enchaînent le soldat.
Nobles pairs, vous à qui notre vieille coutume,
Qu'on vient de rappeler avec tant d'amertume,
A confié le soin d'écouter nos raisons
Et de venger le droit en proie aux trahisons,
Quand votre arrêt aura fait justice à ma race,
Montfort avant longtemps me verra face à face. »

Le Duc, dont la colère à gros bouillons s'accroît,
A relevé son gant et, perdant tout sang-froid :
— « Ces pairs sont vos parents, et je vois que d'avance
La Cour vous a chargé d'annoncer sa sentence ;
Quant à l'exécuter, ne l'entreprenez pas,
Car de nouveaux devoirs retiendraient votre bras. »

III

Dans les regards du Roi l'indignation brille :
— « Cet homme outrage tout, mes pairs et ma famille !
Vassal, demande-nous pardon de cet affront,
Ou la hache à mes pieds fera courber ton front. »

Digitized by Google

Les pairs se sont levés, hurlants, et chaque épée
Veut être de son sang la première trempée ;
Montfort croise les bras et n'a pas un frisson.
Devant les pairs s'élance Olivier de Clisson :
— « Sa mort nous coûterait plus tard d'amères larmes,
Car nous sommes cinq cents et cet homme est sans armes.»

A cette grande voix, où tonne le devoir,
Tous les pairs sont allés sur leurs bancs se rasseoir ;
Le Roi, qui s'est calmé, remonte sur son trône,
Que les feux du soleil dorent d'un reflet jaune ;
Mais dans la salle gronde encore un sourd courroux.
Tels parfois, quand la foudre a suspendu ses coups,
Des roulements lointains courent sur la montagne.

Le Roi se lève et dit : « Comte Jean de Bretagne,
Effaçons tous les deux ce fâcheux souvenir ;
Mais sur ce que vos mains de moi peuvent tenir,
A présent ou plus tard, comme mon vassal lige,
Je demande, ou plutôt, entendez bien, j'exige,
Pour laisser le procès suivre et clore son cours,
Que vous ne quittiez point Paris d'ici huit jours.
Mes pairs ayant alors prononcé leur sentence,
Vous saurez votre droit, moi, votre obéissance.
Sinon redoutez tout de mon ordre affronté. »
— « Sire, répond Montfort, à votre volonté. »

Et le front haut, l'œil calme, il a quitté la salle,
Dont ses éperons d'or font sonner chaque dalle.

EMILE PÉHANT

Digitized by Google

LETTRES PARISIENNES *

Un militaire, parfaitement estimable et pur dans sa vie privée, définissait un jour devant moi la morale de la guerre : la suspension de toute morale. Il exagérait un peu, pas beaucoup. Prenez un à un les préceptes du Décalogue, quel est celui qu'elle ne viole pas ? Elle prélude d'ordinaire par une diplomatie à la façon de celle du loup avec l'agneau, car il lui faut des arguments :

Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?...
— Et je sais que de moi tu médis l'an passé...
— Si ce n'est toi, c'est donc ton frère...
— On me l'a dit, il faut que je me venge...

Selon la morale privée, ce serait de l'hypocrisie révoltante. Selon la morale belliqueuse, c'est une petite préparation nécessaire et anodine.

Cela notifié et administré, on ourdit les trames les plus perfides, on organise un immense espionnage, on soudoie partout la trahison, et naturellement on cherche à la tenter jusque dans les conseils, dans les armées et le plus avant possible dans la confiance de l'ennemi. Selon la morale privée, ce serait une infamie. Qui de nous ne croirait s'avilir en achetant ainsi les secrets du voisin, fussions-nous en procès avec lui, ou en payant l'avocat adverse pour qu'il trahît sa cause ? Selon la morale de la guerre, ce n'est pas même une peccadille, c'est de l'habileté licite.

Toutes les ruses de guerre permises, — je ne sais trop s'il y en a d'illicites, — déshonoreraient de même l'homme qui les imiterait

* Voir la livraison de novembre, pp. 337-355.

Digitized by Google

dans la vie privée. Mais à quoi bon poursuivre une énumération ? On connaît la confession de La Hire : « J'ai fait tout ce que gens de guerre ont accoutumé de faire ; » et je viens de citer l'aveu d'un adorateur fervent du Dieu des armées. On tue, on brûle, on ravage, ce sont là les crimes utiles, et l'on commet, par surcroît, mille et mille crimes inutiles, dans le meilleur temps, et lorsque cette glorieuse institution est en toute sa fleur. Je suis donc bien fondé à réprouver cette institution à jamais détestable.

Que m'importe qu'elle soit réputée un fléau de la Justice éternelle, comme la misère, comme la maladie et comme la mort, et qu'à ce titre de Maistre la proclame divine? C'est le droit et le devoir des hommes de bien de s'attacher à combattre tous les fléaux qui affligent l'humanité, pour les vaincre et les supprimer si faire se peut, pour en diminuer du moins l'intensité. On ne parviendra pas à supprimer la mort, mais il est bon et méritoire de l'éloigner, de l'adoucir, de la reléguer dans le cercle des lois inexorables de la nature, de s'attaquer à la mort violente, à la mort par le fait de l'homme, au massacre des jeunes générations avec toutes les circonstances atroces du champ de bataille. On ne supprimera pas la maladie, mais il est bon et méritoire de se consacrer à la combattre par la médecine, par l'hygiène, par le dévouement. La peste et la lèpre étaient aussi des fléaux de Dieu ; faut-il se plaindre de ce qu'elles aient presque disparu au sein des nations civilisées, et la vaccine transgresse-t-elle une loi divine en essayant de prévenir un autre fléau? On ne supprimera pas la misère, mais il est bon et méritoire de la soulager, de la circonscrire, de tendre de plus en plus à l'effacer. Saint Vincent de Paul et son innombrable postérité, et tant d'autres bienfaiteurs de l'humanité, en s'attaquant résolûment à la misère, ne transgressaient pas la parole évangélique qui a dit qu'il y aurait toujours des pauvres parmi nous, et s'il existait quelque part une société prétendue chrétienne, qui, par une interprétation sophistique de cette parole de l'Évangile, voulût maintenir l'institution de la misère, ce n'en serait pas moins une pensée impie.

Oui, sans doute, il y aura toujours des pauvres, comme il y aura

Digitized by Google

toujours des riches. Il y en aura dans les sociétés les plus parfaites. L'égalité des conditions est une utopie insensée. L'inégalité native des forces, des aptitudes, des facultés tant physiques qu'intellectuelles; l'inégalité des efforts et de la moralité, du labeur opiniâtre et de la paresse, de la sobriété et de l'intempérance, de l'économie et de la prodigalité, de la sagesse et de la déraison; l'inégalité des accidents, des maladies, des chances tentées du jeu et de la spéculation : toutes ces inégalités aboutissent nécessairement à l'inégalité des conditions et des fortunes. Les plus humbles seront toujours des pauvres. Mais la pauvreté, chose relative, est autre que la misère. Quant à la misère absolue, dénuée de tout, imméritée, se consumant dans une détresse irrémédiable, je ne puis pas croire qu'il soit au-dessus des espérances de l'humanité de faire reculer de plus en plus et peut-être d'abolir ce fléau. Ce sera du moins toujours une noble et sainte entreprise que de poursuivre un tel but.

Je demande donc qu'on s'attaque résolûment aussi à cet épouvantable fléau de la guerre qui traîne après lui tous les autres, la mort violente, la famine, la peste et la misère, sans compter les crimes inutiles et les perversions du sens moral.

Je n'ai pas à proposer, pour abolir la guerre, une panacée en cinq articles, mais je convie à une véritable croisade pacifique, pour éclairer, pour conquérir, pour entraîner l'opinion universelle, reine du monde, la religion, la morale, l'éducation, l'histoire, la littérature, le sentiment, l'intérêt, la politique; tous les concours seront bons.

La religion! L'Evangile a bien manifestement inauguré une religion de paix. Paix aux hommes de bonne volonté! disent les concerts des anges, dès la naissance du Sauveur. Bienheureux les pacifiques! dit le Sauveur, dès son premier discours, au peuple assemblé sur la montagne, et il continue en ordonnant le pardon des injures et la réconciliation. Allez en paix! La paix soit avec vous! répétait-il sans cesse. Et encore : Remettez votre épée dans le

Digitized by Google

fourreau ! Sa vie entière, sa prédication, sa mort, sont un continuel enseignement de paix. L'histoire du christianisme, considérée dans son ensemble, est certainement aussi un enseignement de paix. Un grand nombre de papes, à leur éternel honneur, ont été des médiateurs et des pacificateurs. La plupart des ministres de la religion ont été des hommes de paix, prêchant la reconciliation, s'efforcant d'adoucir la férocité des mœurs des peuples belliqueux qui embrassaient le christianisme. Et néanmoins, sachons le reconnaître, ces mœurs belliqueuses ont trop souvent envahi le sanctuaire. Trop souvent on a prêché la guerre. On a vu des prélats guerriers. On a vu un pape, le casque en tête, entrer par la brèche dans une ville assiégée, et les guerres de religion, où de part et d'autre on fanatisait les courages, ont eu un caractère particulièrement atroce. Trop souvent aussi, la complaisance pour les princes a fait taire la voix de la religion. Quel prélat, à la cour de Louis XIV, à l'exception de Fénelon, osait condamner la guerre ?

Je souhaiterais, je l'avoue, que la religion s'appliquât, avec plus de suite et d'unanimité, à combattre partout l'esprit de guerre et à propager l'esprit de paix de l'Evangile.

La morale ! Elle a eu beaucoup trop d'indulgence pour la guerre. Je considère ici la morale dans sa prétention à l'indépendance, et isolément des doctrines supérieures d'une religion positive, quoique je sois profondément convaincu qu'elle procède du Décalogue et des traditions religieuses de l'humanité. Même en s'isolant, elle conserve de la grandeur et de la puissance, sinon sur les actions les plus cachées, au moins sur les actes publics des hommes. Mais la morale s'est dégradée en se laissant scinder en deux doctrines presque contraires, en permettant qu'il y ait deux morales, celle de la guerre et celle de la paix. Je proteste hautement contre ce partage. Jamais je n'admettrai que tel acte qui me déshonorerait si je cherchais à m'arrondir d'un champ à ma convenance, sans faire tomber un cheveu de la tête de personne, cesse d'être déshonorant parce qu'il s'agit de s'arrondir d'une province en tuant des milliers d'hommes. Je réprouve, à la guerre comme à la paix, la déloyauté, le mensonge, la perfidie, l'achat de la trahison, et si ce sont les né-

Digitized by Google

cessités de la guerre, si la guerre est impossible sans l'emploi de tels moyens, je réprouverai encore plus la guerre elle-même.

Le duel du moins, je lui rends cette justice et je vais être tenté de l'honorer, est beaucoup plus loyal que la guerre. On mesure les épées, les témoins examinent et chargent les pistolets, choisissant le terrain aplani, et s'appliquent à établir, sauf l'inégalité de l'adresse, les conditions de l'égalité de chances la plus absolue. Les témoins veillent attentivement aussi à la loyauté constante du combat; un duel déloyal est un assassinat; le code du duel est, en un mot, un code de loyauté. Le code de la guerre est tout le contraire; le plus fort attaque le plus faible, avec des troupes, s'il le peut, doubles ou triples en nombre, avec des armes différentes, plus meurtrières ou à plus longue portée. L'art suprême du général est de se donner l'avantage du terrain, de surprendre l'adversaire endormi, de se cacher en embuscade, de se retrancher quand l'ennemi est à découvert, de l'accabler tout à coup sous le nombre par des concentrations, enfin de s'assurer l'inégalité des chances, d'autant plus glorieux que ses ruses auront eu plus de succès. En sorte que ce serait un immense progrès moral, et qui suffirait, je crois, à prévenir bien des guerres, que d'imposer à la guerre les conditions de loyauté du duel.

Je souhaiterais donc que la morale fût plus une, plus sévère, moins inconséquente, qu'elle cessât de se contredire, et qu'elle flétrît partout, avec une généreuse indignation, les crimes et les improbités de la guerre.

L'éducation! Elle est peut-être la plus grande coupable. Nos enfants savent à peine marcher qu'ils jouent aux soldats et se provoquent à des combats simulés; on leur donne pour étrennes des soldats, des armes, des canons, des tambours; nous voyons passer dans nos rues, qui portent des titres de victoires, des bambins accoutrés en zouaves. Parfois on les affuble à leur naissance des noms d'Alexandre, de César ou de Napoléon; d'Alexandre, que deux ou trois traits de simple humanité, célébrés comme magnanimes, n'ont pas empêché de tuer son ami dans une scène d'ivresse, de se faire proclamer fils de Jupiter dans un accès d'orgueil en dé-

Digitized by Google

lire, et de mourir dans l'épuisement des débauches ; — de César, le général disert, éloquent, très-civilisé, qui tantôt massacre tous les sénateurs des Vénètes vaincus, tantôt vend à l'encan comme esclaves cinquante mille prisonniers, tantôt fait couper le poignet à quelques milliers d'autres prisonniers, et raconte froidement lui-même ces gentillesses ; — de Napoléon, un des plus grands et des plus secs destructeurs d'hommes qui aient jamais existé, aussi incapable d'une pensée généreuse et d'un scrupule que d'une cruauté inutile. Voilà sous les auspices de quels saints patrons de pacifiques bourgeois lancent leurs fils dans la vie. Puis, dès que ces enfants savent lire, on leur met entre les mains les récits des batailles et les exploits des conquérants, toujours glorifiés pour leurs inhumaines prouesses.

L'histoire et la littérature, c'est encore, ce devrait être du moins de la morale et de l'éducation. Mais, hélas ! quelle étrange morale et quelle étrange éducation ! J'ai déjà cité quelques traits de César ; je n'ai pas dit qu'il avait envoyé à Rome, chargé de chaînes, son ennemi vaincu, Vercingétorix, pour que celui-ci parât le triomphe du conquérant de la Gaule. D'autres affaires retinrent César plusieurs années, le triomphe se fit attendre, le captif dut attendre aussi. Enfin l'heure vint, César put jouir des applaudissements de la foule, et alors son orgueil assouvi n'ayant plus besoin de ce captif inutile, il ordonna, de sens rassis, de l'étrangler le soir même. C'est un acte de la plus atroce barbarie. *Ave, Cæsar !* L'histoire enregistre le fait avec quelques paroles de blâme, et continue de glorifier le monstre.

C'était le paganisme, dit-on, c'était un reste des droits de la guerre antique. Voyons les guerres chrétiennes. Entre mille héros, je prends au hasard le Prince Noir, objet en Angleterre d'un culte national presque légendaire. L'historien Hume, un philosophe, un moraliste, nous dit gravement que le Prince Noir laissa « une mémoire immortalisée par de grands exploits, par de grandes vertus et par une vie sans tache. » De ce côté du détroit, Froissart ne le célèbre pas moins, comme « la fleur de la chevalerie en ce temps. » Ce qui n'empêche pas le chroniqueur de nous raconter le sac de

Digitized by Google

Limoges. La ville française avait eu le tort impardonnable de se donner à la France, crime qu'il fallait châtier d'une manière éclatante. Aussi le héros l'ayant emportée d'assaut exerça en conscience ses hautes fonctions de justicier. « En cette journée, dit Froissart, plus de trois mille hommes, femmes et enfants furent décollés. Dieu en ait les âmes ! car ils furent martyrs. L'on ne cessa à tant que la cité ne fût courue, robée, arse et mise à destruction. » Le prince de Galles n'avait pas même la banale et détestable excuse de l'entraînement de la lutte. Malade et hors d'état de combattre, il présidait de sa litière aux égorgements des enfants et des femmes, entendant sans sourciller les voix suppliantes qui lui criaient : « Grâce, grâce, gentil sire. » On assure pourtant qu'il daigna faire épargner jusqu'à trois chevaliers qui disputaient chèrement leur vie. Gloire à la vertu sans tache et à la fleur de la chevalerie ! Pour moi je déclare que la guerre avait fait du Prince Noir, comme de César, un monstre.

Préférez-vous un autre héros, un peu moins pur à la vérité, Charles le Téméraire, s'emparant de Nesle ? Des habitants effarés remplissent une église, tous y sont massacrés, le duc vainqueur y entre, son cheval piétinant dans le sang, et s'écrie, au témoignage de Comines : « Je vois moult belle chose, et j'ai avec moi de moult bons bouchers. » C'était un pasteur des peuples, un prince souverain, qui se croyait un chrétien et un chevalier. Seulement, il était homme de guerre.

A quoi bon multiplier les exemples ? A quoi bon citer le massacre des habitants de Lectoure sous Louis XI, ou des habitants de Doullens par les Espagnols sous Henri IV, ou des habitants des villes de Flandre sous les ducs de Bourgogne et les lieutenants du Roi Catholique ? A chaque page de l'histoire on trouve les mêmes infamies. C'était la guerre et les prétendus droits de la guerre, et remarquez que je ne parle que des armées régulièrement organisées, ayant quelque discipline, obéissant à des chefs et à des souverains qui avaient eux-mêmes quelques principes et quelque pudeur. Je ne dis rien des grandes compagnies, des lansquenets, des reitres, de toutes les hordes d'assassins et de pillards qui, sous prétexte de guerre, ont si souvent ravagé l'Europe chrétienne. Partout, sauf de

Digitized by Google

bien rares exceptions, les prétendus droits de la guerre ont conduit les hommes de guerre à commettre ou à laisser commettre tous les crimes, et je ne sais trop, en vérité, pourquoi l'histoire a choisi un si petit nombre de méchants personnages pour les vouer à l'exécration des siècles, un Tibère, un Néron, un Domitien parmi les Césars, un Pierre le Cruel, un Charles le Mauvais, un Louis XI, un Charles IX, parmi les princes chrétiens. Ou plutôt, je crois apercevoir, dans la distinction des deux morales, la raison de la préférence qui les stigmatise. Ces hommes, fort médiocres guerriers, n'étaient pas des conquérants, autrement leurs crimes disparaîtraient dans l'auréole de leur gloire. Mais je connais bien peu de héros qui aient eu la conscience plus délicate.

Si l'histoire est indulgente, la littérature l'est davantage, et s'applique bien plus encore à glorifier les guerriers. Elle voit surtout dans la guerre l'épopée, le drame, le choc des passions, les joies de la victoire, les épisodes héroïques, l'exaltation du sentiment national. Elle s'enflamme et elle enflamme les cœurs pour la guerre. Que n'a-t-elle pas fait en ce sens, depuis l'ode jusqu'à la chanson, en passant par les excitations quotidiennes du journalisme ! Je désire éviter autant que possible les allusions trop contemporaines. Qui ne sent pourtant, à l'heure actuelle, le mal qu'ont produit les seules chansons de Béranger, déifiant presque, dans l'imagination populaire, un nom de guerrier qui devait être deux fois si fatal à la France !

Le sentiment et l'intérêt repoussent bien manifestement la guerre. La guerre blesse tous les sentiments et alarme à bon droit tous les intérêts. Je ne pourrais dire à ce sujet que des choses banales. J'ai hâte d'arriver à la politique, qui touche à tout, religion, morale, éducation, histoire, littérature, sentiments et intérêts.

Que si longtemps et partout les peuples se soient laissé gouverner selon le mode despotique, asservis à un homme, lui prodiguant leurs trésors et leur sang, heureux sous un bon prince, malheureux sous un tyran, et entraînés aux calamités de la guerre au gré des passions ou de l'ambition d'un chef, c'est déjà un phénomène. Mais ce que la postérité ne voudra pas comprendre, c'est que les choses

Digitized by Google

soient demeurées à peu près les mêmes quant au droit de guerre, depuis qu'il y a eu des peuples libres, s'affranchissant du despotisme et se donnant une constitution politique. Non-seulement, en fait, la guerre est restée dans les mains d'un souverain ou d'un ministre prépondérant, dirigeant en ce sens sa diplomatie provoquante ; ce n'est pas assez, le droit de guerre et de paix a été attribué expressément au chef constitutionnel de l'Etat, roi ou même président de République. Je ne connais guère de dispositions plus humiliantes pour la raison humaine.

Je sais bien qu'on a dit et qu'on dira que la guerre ne peut pas se faire sans impôts, sans emprunts et sans levées de troupes, ce qui exige des lois, et que conséquemment la représentation nationale est nécessairement associée à la guerre. Mais d'une part, l'agression du fort contre le faible pourra souvent se passer de mesures législatives et s'accomplir dans l'intervalle de deux sessions ; d'une autre, quand le sentiment national a été surexcité par une déclaration de guerre ou par une situation diplomatique équivalente, il n'est plus temps de demander l'avis sincère de la législature. Le chef d'Etat qui, déclarant l'honneur du pays engagé, mettra la main à la garde de son épée, soulèvera des acclamations dont le bruit étouffera la voix de la sagesse ou de la critique ; il placera son pays dans l'alternative d'une révolution intérieure avec l'apparence d'une lâcheté vis-à-vis de l'étranger, ou du concours énergique à la guerre, et c'est le concours qu'il sera presque toujours certain d'obtenir. L'événement l'a surabondamment démontré parmi nous. Qui peut penser que la France, sérieusement interrogée, eût ordonné soit la guerre contre l'Autriche, soit la guerre du Mexique, soit la déclaration de guerre à l'Allemagne ?

Il y a donc là un vice radical des institutions politiques. J'adjure les hommes politiques de s'en préoccuper. Quelle que soit la forme du gouvernement, quels que soient les dépositaires du pouvoir exécutif, jamais un peuple qui veut être libre et maître de ses destinées ne doit attribuer à ses gouvernants le droit de guerre non plus que la faculté de commander des armées. Il faut que cette faculté soit absolument refusée par la Constitution au chef de l'Etat,

Digitized by Google

afin que, magistrat pacifique, et plutôt jaloux d'une gloire rivale, il ne puisse être tenté de poursuivre lui-même la gloire militaire. Il faut qu'à peine de déchéance il ne puisse engager aucune guerre sans l'assentiment préalable de la Représentation Nationale. Il faut enfin protéger, par un formalisme prudent, la Représentation Nationale elle-même contre les votes d'entraînement et de surprise, afin qu'elle ait le loisir de tout voir et de tout écouter.

Ceci est pratique, ceci est facile, et j'en suis convaincu, sera efficace, dans une mesure considérable.

Craint-on qu'une nation qui prendra ces précautions contre elle-même ne se désarme et ne s'affaiblisse vis-à-vis de ses voisins? Non, elle n'en sera que plus respectée et plus libre d'organiser sur un pied formidable ses forces défensives.

Après cela, que les hommes pacifiques qui seront placés à la tête d'une nation s'efforcent de répandre de plus en plus dans le monde, par leur diplomatie, les idées de paix et d'humanité, j'y applaudirai. Déjà, dans nos jours troublés, nous avons vu les inspirations de la morale et de l'humanité produire la Déclaration de Paris, abolissant la course sur mer, la Convention bénie de Genève et la Convention des balles explosibles. Ces trois actes mémorables ont marqué trois progrès notables, bien insuffisants, hélas! dans le droit barbare de la guerre. Ce mouvement ne doit pas se ralentir. Quelle raison, si l'on s'interdit les balles explosives, de ne pas s'interdire *à fortiori* les bombes explosives et, qui plus est, incendiaires? Quelle est cette logique, quelle est cette humanité qui s'arrête aux dimensions du plus petit calibre, qui défend de déchirer les chairs du soldat armé, mais qui permet d'écraser dans leur lit les femmes, les enfants, les vieillards et les malades? Et si l'on ne veut plus que des corsaires capturent d'inoffensifs bâtiments marchands, pourquoi les laisser capturer par des navires de guerre? Pourquoi ne pas proclamer la propriété privée inviolable partout, sur terre comme sur mer? Là seulement seraient la logique et l'honnêteté!

Si l'on conclut des alliances défensives, si l'on s'efforce de négocier des traités par lesquels les parties contractantes s'obligeront à soumettre leurs différends à la médiation et à l'arbitrage, j'applau-

Digitized by Google

dirai encore. J'ai raillé les prétentions de l'abbé de Saint-Pierre à une sorte de brevet d'invention sans méconnaître la haute valeur de l'idée d'arbitrage. Mais il est plutôt de la nature de l'arbitrage que les arbitres soient choisis par les parties comme possédant leur confiance que livrés au hasard. Et puis, si les idées de paix avaient fait assez de progrès en Europe pour qu'il fût possible d'obtenir l'adhésion des gouvernements à un traité général d'arbitrage, je suis convaincu qu'il ne serait plus guère besoin du traité lui-même. Je croirais moins à l'efficacité de l'instrument, organisant un mécanisme compliqué qui serait trop aisément matière à discussion et à litige, qu'à la puissance propre des sentiments dominants dont le traité serait l'expression.

Quiconque a l'amour de la justice et le cœur généreux doit tendre à unifier les deux morales et à faire cesser le scandale de leur déplorable scission. Ce n'est pas la morale privée qui se rapprochera de celle de la guerre ; s'il en était ainsi, la civilisation reculerait, nous retournerions à la barbarie. C'est la morale de la guerre qui a conservé l'empreinte de la barbarie, c'est elle qu'il faut rapprocher de la morale privée. Ne nous lassons pas de revendiquer les droits de l'humanité, de la justice, de la propriété, de la loyauté ; ne nous lassons pas de flétrir les fourberies et les crimes de la guerre ; ne nous lassons pas de perfectionner le droit des gens. Chaque progrès obtenu sera un progrès de la civilisation. Et le jour où la morale de la guerre sera tenue de se conformer à la morale pure, où l'opinion souveraine ne lui permettra plus les attentats de la convoitise, les cruautés des bombardements, les ravages de l'incendie des campagnes, les traîtrises et les embûches, où toutes les propriétés seront sacrées, où les combats ne seront plus que des rencontres loyales, ce jour-là, Dieu veuille en hâter l'avènement ! le fléau de la guerre sera bien près d'être aboli !

Digitized by Google

L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE

Je craignais d'avoir été trop dédaigneux pour l'abbé de Saint-Pierre. Je m'étonnais qu'un homme eût pu laisser un nom dans la littérature et presque dans l'histoire du XVIIIe siècle, sans plus ample bagage que son innocent Projet de Paix perpétuelle, en cinq articles. J'ai donc eu la curiosité de rechercher d'autres ouvrages de l'auteur, et tout d'abord j'ai rencontré son « Projet pour perfectionner le gouvernement des Etats. » Le titre m'a séduit. Au moins, me suis-je dit, je vais trouver le penseur, le réformateur social, probablement l'utopiste, mais l'utopiste généreux, dont le cardinal Dubois a qualifié les propositions « Les rêves d'un honnête homme. » Ce n'est pas peu de chose que de personnifier l'honnête homme, au jugement du cardinal Dubois, qui devait s'y connaître, comme le faux monnayeur connaît la monnaie loyale. J'aime que l'honnête homme soit éveillé, mais alors même qu'il rêve, je le préfère au fripon qui veille.

J'ai lu en conscience le Projet. J'ai le regret de dire que ç'a été une déception nouvelle. J'oserais à peine confirmer la bienveillante appréciation de Dubois. Si je ne me trompe, la première condition du rêve d'un honnête homme est d'être désintéressé. On va voir si le désintéressement est précisément le caractère du Projet.

Le plan de l'abbé exige d'abord le renvoi de tous les ministres. L'abbé n'est ni le premier ni le dernier qui ait voulu par là préluder à la réforme du gouvernement. Autrefois on étranglait les ministres disgraciés ; puis on les envoyait finir leurs jours dans une cage de fer ou à Pignerol. Puis on les a nommés sénateurs. C'est plus humain. L'abbé étant partisan de l'humanité, mais le Sénat n'existant pas de son temps, il se contente de leur assurer des pensions. « Il est juste, dit-il, il est même absolument nécessaire que les rois commencent par dédommager actuellement leurs ministres, *et même leurs favoris, s'ils en ont*, par une grosse pension actuelle, donnée dès à présent à eux, à leurs enfants et petits-enfants ou héritiers durant quatre-vingts ans, afin que, loin de craindre ces établissements, ils les désirent au contraire très-fortement. » L'abbé, je l'avais déjà remar-

Digitized by Google

qué, est homme pratique. Il a pressenti que les ministres menacés d'être dépossédés par ses établissements pourraient bien n'être pas de son avis et faire obstacle au succès. Vite il imagine l'argument persuasif d'une grosse pension pour les éclairer, et il n'oublie pas leurs favoris. Je ne sais pas très-bien ce qu'est la fonction de favori en style officiel, et lorsqu'il faut émarger ostensiblement au budget ; mais comme il s'agit de satisfaire les ministres, on s'en rapportera sans doute à eux-mêmes ; et franchement bien sots ou bien mauvais amis seront ceux qui ne désigneront pas au moins un favori ou une favorite.

L'abbé, si précis quant à la durée de quatre-vingts ans de la grosse pension, l'est moins quant au chiffre. Comment n'a-t-il pas résolu cette difficulté ? Peut-être s'en rapportera-t-on encore aux ministres et à Messieurs leurs favoris. L'abbé estime d'ailleurs en bloc qu'il n'en coûtera au Roi qu'environ deux cent mille écus de nouvelles pensions de quatre-vingts ans, tandis que le profit sera de plus de trois cents millions par an. L'avantage de l'opération est si énorme que le Roi pourra ne pas se montrer trop regardant.

Vous penserez que les ministres ayant été ainsi bien convaincus de l'excellence des établissements de l'abbé, et amenés à les désirer très-fortement, on ne voit plus la nécessité de les renvoyer. La logique du Projet veut cependant qu'ils s'éloignent. Rassurez-vous d'ailleurs, trois d'entre eux, peut-être quatre, et ce seront certainement les plus éminents, auront chance de revenir, cumulant pensions et traitements, pourvu qu'ils soient nommés par un scrutin. Tout est dans le scrutin. Il n'en reviendra pas plus de trois ou quatre, parce qu'il n'y aura dorénavant que trois ministères. Ceci est capital, et un des plus grands établissements. Et il y aura, au-dessus des trois ministres, un ministre général, véritable vice-roi, lorsque le Roi ne pourra ou ne voudra pas gouverner lui-même.

Les trois ministères sont celui du Dedans, celui des Finances et celui du Dehors. Le ministre du Dehors a dans son département tout ce qui touche les rapports avec les nations étrangères, commerce, guerre ou diplomatie. Il n'y a pas moins de treize raisons démonstratives pour cette concentration. L'une d'elles ne manque pas d'originalité. Je cite textuellement :

Digitized by Google

« 7° En temps de guerre, les affaires du commerce étranger diminuent, mais les affaires de la guerre augmentent, et réciproquement en temps de paix les affaires du commerce augmentent; ainsi le ministre est toujours à peu près également occupé. »

Cette observation ne peut pas être d'un rêveur, et l'homme pratique se retrouve constamment.

Du reste, l'abbé sait être modeste, il ne prétend pas à un brevet d'invention pour la division en trois ministères, et il s'abrite sous l'autorité du feu duc de Bourgogne.

J'ai hâte d'arriver aux idées propres de l'abbé, au programme dont l'exécution doit procurer un profit de plus de trois cents millions par an à l'Etat. Il est réglementé en vingt-cinq articles.

La base du système est la fondation d'une Académie politique. Chose singulière, ce vœu, à l'éternelle gloire de l'abbé, a été accompli. Nous jouissons d'une Académie des sciences morales et politiques. Malheureusement elle n'a pas encore produit tous les bienfaits qu'il en espérait.

L'Académie politique sera, directement ou indirectement, la dispensatrice de tous les emplois élevés. Quand il vaquera une place de maître des requêtes, l'Académie désignera au choix du roi trois candidats ; les maîtres des requêtes, à leur tour, présenteront trois candidats pour une place d'intendant, les intendants, trois candidats pour une place de conseiller d'Etat, les conseillers d'Etat, trois candidats pour une place de ministre. L'Etat sera ainsi assuré de n'avoir que de hauts fonctionnaires du plus grand mérite, tous émanant de l'Académie politique. C'est une belle conception, pourtant je passe outre sans m'y arrêter, car ce n'est encore rien, et l'abbé n'est pas si pauvre d'imagination.

La véritable et la plus importante mission de l'Académie politique sera de provoquer incessamment, de surexciter la production de mémoires politiques et de projets réformateurs, qui lui seront soumis, qu'elle jugera, qu'elle appréciera, et que l'Etat récompensera selon leur mérite. C'est là l'intérêt le plus pressant de l'Etat. Les preuves surabondent. « S'il y avait des récompenses promises par l'Etat pour les projets utiles à proportion de leur utilité, s'il y avait une Académie politique pour démêler les bons Mémoires des

Digitized by Google

mauvais et pour rectifier et faire imprimer les bons.... on verrait trois fois plus d'habiles politiques, on verrait incomparablement plus de démonstrations politiques très-importantes..... Il faut même observer que les découvertes politiques les plus utiles sont souvent dues au hasard et qu'elles se présentent également aux esprits médiocres et aux esprits excellents qui s'appliquent à ces matières, *mais jamais à ceux qui n'y pensent point ;* c'est donc du plus grand nombre d'esprits appliqués à la même matière que l'on doit attendre le plus grand nombre des plus importantes découvertes.

Ainsi les grandes récompenses promises feraient travailler tous les jours pour l'utilité publique non-seulement plus de trois cents génies de la première classe, mais encore quatre fois davantage d'esprits de la seconde classe, au perfectionnement continuel de la science du gouvernement... »

La charge des académiciens ne sera certes pas une sinécure, lorsqu'ils auront à examiner les élucubrations de ces quinze cents génies, dont douze cents de la seconde classe. Que dis-je, les examiner? Il faudra les juger, et estimer à prix d'argent l'utilité politique de chaque bon Mémoire, afin de fixer la récompense proportionnelle de l'auteur. Cette récompense sera d'une pension de vingt ans, dont la quotité annuelle sera le deux centième de l'estimation donnée à l'utilité annuelle du Mémoire.

Je suis tenté de plaindre les académiciens chargés de cette besogne. Heureusement il y aura quelques petites compensations, et l'abbé a pourvu à tout.

Pour l'examen particulier de chaque Mémoire, un académicien sera désigné et autorisé à le rectifier. Il n'est si bon Mémoire, même émanant d'un génie de la première classe, qui ne soit susceptible d'être encore perfectionné. Le rectificateur s'y emploiera d'autant plus sûrement qu'il aura pour salaire une pension égale au dixième de celle de l'auteur.

Le Mémoire, ainsi rectifié et estimé, passera daus les bureaux du ministre compétent. Un maître des requêtes, rapporteur, sera nommé. Pour salaire de son travail extraordinaire, et prix de son

Digitized by Google

avis favorable, ce rapporteur aura aussi une pension égale à celle de l'académicien.

Mais rien de fait sans la décision du ministre, qui pourrait être peu empressé. Le ministre aura une pension triple de celle de l'académicien.

Enfin, le ministre général, s'il y en a un, ou le Roi, aura une pension quintuple.

Récapitulons arithmétiquement, ou plutôt l'abbé s'étant acquitté de ce soin, rendons-lui la plume :

« Si le règlement est estimé valoir deux millions de profit annuel à l'Etat, l'inventeur aura une rente de dix mille livres ;

» L'académicien rectificateur aura une rente de mille livres ;

» Le maître des requêtes, rapporteur, mille livres ;

» Le ministre particulier trois mille livres, et le Roi ou son ministre général cinq mille livres.

» Ces trois rentes feront une rente de dix mille livres, laquelle ajoutée à la rente pareille de l'inventeur feront, en tout, une rente de vingt ans de vingt mille livres, ce qui fait la centième partie d'une rente de deux millions dont profite l'Etat. »

Je ne trouve rien à reprendre au calcul. L'abbé est du reste très-modéré et très-économe des deniers de l'Etat, car il veut bien fixer à vingt mille livres le maximum de la pension de l'inventeur, alors même que le profit de l'invention dépasserait quatre millions par an.

Voilà le Projet pour perfectionner le gouvernement.

Si l'on se souvient que l'abbé, inépuisable faiseur de Mémoires politiques et sans doute génie de la première classe, a lui-même estimé à plus de trois cents millions par an l'avantage de ce seul Projet, on comprend sun arrière-pensée, et l'on voit qu'il est d'un rare désintéressement en ne prétendant qu'à une pension de vingt mille livres. Mais son Projet de paix perpétuelle, en cinq articles, lui en vaudra certainement autant, autant son Projet pour rendre l'Académie des bons écrivains plus utile à l'Etat, autant son Projet pour rendre les chemins praticables en hiver, autant son Projet sur le scrutin, qu'il appelle un *anthropomètre*, autant chacun de ses autres Mémoires, et finalement l'abbé sera un auteur assez

Digitized by Google

convenablement pensionné. Les ministres et autres personnages qu'il aura éclairés par l'argument des pensions proportionnelles ne seront pas non plus trop à plaindre. Cet argument péremptoire est de toute justice. « Les ministres sont trop occupés des affaires courantes pour faire des découvertes eux-mêmes.... Ainsi il faut des hommes d'une grande intelligence sans emploi public ou du moins peu employés, et qui aient l'esprit calme et peu distrait pour faire des découvertes importantes, pour les bien digérer et pour les bien démontrer. Mais ces inventeurs spéculatifs, pour faire passer leurs heureuses découvertes de la stérile spéculation à la fructueuse pratique, ont besoin *du crédit*, des lumières et des soins de quatre politiques praticiens : 1° d'un académicien rectificateur, 2° d'un conseiller rapporteur, 3° du ministre particulier, 4° du ministre général. » Il est donc bien juste d'intéresser par des arguments pratiques ces quatre honorables praticiens.

Et maintenant, je le demande au lecteur, est-ce là le rêve d'un honnête homme ? Je crains d'arriver à une conclusion bien sévère pour la mémoire de l'abbé. Ce n'est pas même le rêve d'un utopiste. C'est le rêve d'un sot, en quête de pensions.

Comment ! l'abbé n'aurait été qu'un sot ? Encore inquiet de ma conclusion, j'ai eu un scrupule, j'ai voulu, avant de la formuler définitivement, recourir à d'autres projets de cet inventeur infatigable, notamment au Projet pour rendre l'Académie des bons écrivains plns utile à l'Etat.

L'Académie des bons écrivains, c'est l'Académie française, dont l'auteur faisait partie. Il propose de lui donner cè nouveau nom, il propose surtout d'attribuer à tous ses membres... des pensions ! Des pensions, c'est le point essentiel, c'est le cachet de l'homme pratique ; après quoi l'Etat sera en droit d'exiger de ses pensionnaires des travaux utiles, notamment de leur commander d'écrire incessamment la vie des grands hommes, œuvre capitale.

L'abbé daigne prévoir une petite objection bien mesquine : c'est charger l'Etat de quarante mille livres par an. Mais comme il répond aussitôt victorieusement à cette argutie de lésine ! « Les seules vies des grands hommes, des grands bienfaiteurs des hommes, étant bien écrites, influeront tellement sur nos mœurs qu'il y aura, parmi

Digitized by Google

nous, incomparablement plus de justes et de bienfaisants, et même plus de grands services rendus à la patrie qu'il n'y en a présentement. Or cette augmentation du nombre des grands hommes et de leurs grands bienfaits envers la nation ne saurait assez s'estimer; elle produira à l'Etat vingt fois, cent fois plus d'utilité par an que les quarante mille livres dont il est question. »

Cette considération frappante ne permet plus de marchander la pension. L'abbé croit si bien la tenir qu'il n'appelle plus les académiciens que des pensionnaires.

Écrire la vie des grands hommes, ce sera donc la principale occupation des pensionnaires. Qu'est-ce qu'un grand homme? « Il y a cinq espèces de grands bienfaiteurs de leur patrie, grands princes, grands ministres, grands généraux d'armée, grands magistrats, *grands auteurs politiques et moraux.* » L'abbé est évidemment un grand homme de la cinquième espèce et l'Académie aura sa vie à écrire; mais admirez l'art des gradations, et comme il sait flatter les puissants! lui, le promoteur de la paix universelle, l'auteur du fameux traité en cinq articles, il ne se classe, parmi les bienfaiteurs de la patrie, qu'à deux degrés au-dessous des destructeurs d'hommes.

A l'égard des femmes, il est peu galant. « Il n'y a guères que les régentes qui puissent être de grandes bienfaitrices du public. »

Du reste, il distribue avec beaucoup de précision les travaux entre les pensionnaires, et prend la peine de fixer jusqu'aux jours de leurs réunions. C'est le jeudi que cinq pensionnaires liront tour à tour ce qu'ils auront composé sur les vies des hommes illustres avant Plutarque, et sur les Vies de Plutarque. Le samedi, cinq pensionnaires liront ce qu'ils auront composé sur les vies des hommes illustres depuis Plutarque. Les unes et les autres seront incessamment perfectionnées et réimprimées. « Ainsi les plus beaux ouvrages de morale iront en se perfectionnant incessamment de règne en règne, et de siècle en siècle. » Et l'abbé ajoute : « Il est certain qu'un pareil travail contribuerait infiniment à rendre les mœurs de nos jeunes gens beaucoup plus vertueuses et plus aimables. » Il me semble que j'entends se récrier : est-il possible qu'on propose sérieusement à l'Académie française de perfectionner Plu-

Digitized by Google

tarque ? Oui, c'est très-sérieux, et c'est même le beau de la conception de l'abbé. Mais qu'on se rassure, Plutarque ne sera pas seul priviligié, Homère et Virgile auront le même honneur, seulement ce sera le lundi. Ce jour-là, « trois pensionnaires liront tour à tour les observations qu'ils auront faites sur les fautes des beaux endroits de nos meilleurs auteurs et des meilleurs auteurs grecs et latins, et liront ensuite ces beaux endroits corrigés et perfectionnés. » C'est la combinaison que l'abbé annonce pompeusement comme suit : « Nous voici arrivés enfin au travail le plus important que les bons écrivains puissent entreprendre pour l'augmentation du bonheur de la société. » Les poètes tragiques et comiques de la France relèveront d'un autre bureau où deux pensionnaires s'évertueront à perfectionner, le samedi, Corneille, Racine et Molière.

Comme il est regrettable que ce projet de génie n'ait pas été réalisé depuis dix-huit siècles ! Dans quel état avancé de perfection nous posséderions aujourd'hui Virgile ! Et combien nos arrière-neveux auront des jouissances plus délicates que les nôtres, lorsque plusieurs générations d'académiciens, pour ce, pensionnés, auront perfectionné, pendant bien des samedis, le *Cid, Andromaque* et les *Femmes savantes* !

Pour moi, je renonce à perfectionner jamais, fût-ce au prix d'une pension, les beaux projets de l'abbé. Ils sont parfaits en leur genre, et je n'y découvre aucun défaut. Seulement, l'abbé a eu tort de naître après Molière. C'est à Molière qu'il eût appartenu de l'immortaliser, de préférence à un autre abbé, sous les traits de Trissotin.

ALFRED DE COURCY.

Digitized by Google

DIALOGUES DES VIVANTS ET DES MORTS*

XII

L'ACADÉMIE AUX ENFERS.

II

M. Sainte-Beuve, M. Jules Janin, M. Pingard, M. Saint-Marc Girardin, le général Husson, MM. Cousin, Scribe, Villemain, Lamartine, de Musset, Flourens, de Montalembert, Alfred de Vigny, Charles Nodier, de Salvandy, Patin et le duc de Broglie.

La scène se passe en 189..

SCÈNE PREMIÈRE.

M. JULES JANIN, M. SAINT-MARC GIRARDIN, *puis* M. PINGARD.

M. Jules Janin s'appuie péniblement sur le bras de M. Saint-Marc Girardin.

M. JULES JANIN. — Hélas! hélas! on m'entraîne dans les lieux sombres! C'est Pluton! c'est Pluton! son regard m'obsède! sa main m'appelle : dieu barbare! où me pousses-tu[1]?

M. SAINT-MARC GIRARDIN. — Allons, allons, mon cher ami, reprenez un peu vos esprits, et reconnaissez que cette phrase d'Euripide n'est point ici à sa place. Nous ne sommes pas dans un lieu sombre, mais dans une vallée délicieuse, *umbrosam vallem...*

M. JULES JANIN, *lui serrant la main.* — Merci, mon cher ami, mille fois merci, ces deux mots latins ont suffi pour me ranimer. *Umbrosam vallem!* Ah! je renais à l'existence.

* Voir la livraison de novembre, pp. 356-380.

[1] Euripide, *Alceste.*

Digitized by Google

M. Saint-Marc Girardin, *bas.* — Puisque mon cordial opère si bien, je ne ferais peut-être pas mal de lui en administrer encore quelques gouttes. *(Haut.)*

Devenere locos lætos, et amœna vireta
Fortunatorum nemorum, sedesque beatas.

M. Jules Janin. — Encore ! Encore !

M. Saint-Marc Girardin, *continuant.*

Largior hic campos æther et lumine vestit
Purpureo, solemque suum, sua sidera norunt.

M. Jules Janin. — Me voilà maintenant tout ragaillardi, et je ne sais ce qui me retient de jeter mon bâton, désormais inutile, *inutile pondus.*

M. Saint-Marc Girardin, *avec joie.* — Je vous retrouve enfin, mon cher ami. Vous citez du latin; donc, vous êtes..... guéri. Et maintenant que vous y voyez clair, regardez celui dont la main vous appelle : ce n'est pas Pluton, c'est un dieu plus propice, c'est notre ami Pingard.

M. Jules Janin, *reconnaissant M. Pingard, qui s'avance vers eux.* — Pingard ! Oui, c'est bien lui ; quel bonheur !

M. Pingard, *s'inclinant.* — M. Saint-Marc ! M. Jules Janin !

Soyez les bienvenus, Messieurs, dans Elseneur.

La mort, qui n'épargne pas même les immortels, s'est du moins montrée clémente envers vous, en vous frappant tous les deux le même jour.

M. Jules Janin. — La pensée que j'allais faire route avec un aussi aimable compagnon de voyage a certainement adouci pour moi les tristesses du départ. Ce n'est point cependant sans un désespoir profond, mon cher Monsieur Pingard, que j'ai quitté la terre, et ma charmante épouse et mon riant châlet.

Linquenda tellus et domus, et placens
Uxor.....

M. Pingard. — Consolez-vous ; vous allez vous trouver ici en compagnie de Virgile, de Térence, de Tibulle, d'Horace, de tous ces auteurs latins que vous avez si longtemps cités sans les connaître. Vous allez pouvoir vivre enfin avec eux familièrement et de plain pied. Quant à vos anciens confrères de l'Académie française.....

Digitized by Google

M. Jules Janin. — Oui, je sais qu'ils continuent à se réunir ici-bas tous les jeudis. Aussi, peut-on dire sans exagération que, si les Académiciens meurent, l'Académie est immortelle. Ah ! ça, vous êtes toujours des nôtres, j'espère ?

M. Pingard, *rougissant*. — Oui, oui, Monsieur Janin. Vous avez peut-être appris que ces Messieurs, lorsqu'ils ont constitué leur bureau, ont choisi pour secrétaire perpétuel M. Villemain. Quelques jours après, ils ont bien voulu me nommer leur huissier perpétuel.

M. Saint-Marc Girardin. — Si j'avais été là, mon cher Monsieur Pingard, c'est avec bien du plaisir que je vous aurais donné ma voix.

M. Jules Janin. — Et moi de même. Personne, je le sais, n'est plus dévoué que vous à l'honneur et au bien de la Compagnie. Vous maintenez intact le dépôt de nos antiques usages ; vous êtes, mieux que pas un de nous, au courant de notre glorieux passé, et vous connaissez, aussi bien que Villemain lui-même, nos annales domestiques, *domestica facta*. Vous êtes la tradition vivante de l'Académie.

M. Pingard. — Vivante ! Vivante ! On voit, Monsieur Janin, que vous avez toujours le petit mot pour rire.

M. Jules Janin. — Pensez-vous que notre réception ait lieu dès jeudi prochain ? Si ce que m'a dit Saint-Marc Girardin est exact, c'est M. Sainte-Beuve, mon prédécesseur, qui prononcera mon éloge. Je serais bien aise de le voir auparavant.

M. Pingard. — Cela se trouve à merveille. Il ne se passe pas de jour qu'il ne vienne se promener ici, accompagné des *Cinq*, ses amis fidèles, les *Cinq* du Sénat.

M. Saint-Marc Girardin. — De qui voulez-vous parler ? Je connais bien les *Cinq* du Corps législatif, ces fameux *Cinq*, qui ont si bien fini : Darimon, qui a promené sa culotte des bureaux du *Peuple*, où régnait Proudhon, aux bureaux de l'*Ordre*, où gouvernait Rouher ; Ollivier, qui a précipité son pays dans l'abîme, d'*un cœur léger ;* Hénon, qui a rompu un silence de dix années, pour célébrer à Lyon les splendeurs du drapeau rouge ; Jules Favre, qui a couronné sa carrière en vendant à Plon, au poids de l'or, ses larmes de Ferrières et de Versailles ; Picard enfin, Picard, qui est allé en

Digitized by Google

Belgique, *savez-vous?* montrer aux habitants de Bruxelles une contrefaçon d'ambassadeur.

M. PINGARD, *riant.* — M. Picard, bombardé ambassadeur en Belgique ! Mais cela est aussi drôle, *savez-vous?* que M. Jourdain, déguisé en *mamamouchi?*

M. SAINT-MARC GIRARDIN. — Dites-moi le nom des *Cinq* du Sénat, je vous en prie.

M. PINGARD. — Vous savez que les collègues de M. Sainte-Beuve rompirent avec lui toute relation, à partir du jour où il prit devant eux la défense de M. Renan ; *cinq* seulement ne cessèrent de lui donner, jusqu'à la fin, des marques de sympathies[1] : M. Blondel, M. le baron de Chassiron, M. le premier président de Royer, M. le premier président Troplong.....

M. SAINT-MARC GIRARDIN. — Comment ! M. Troplong ?

M. PINGARD. — Lui-même, qui témoignait en secret à M. Sainte-Beuve une bienveillance toute particulière. Que voulez-vous ? il était premier président de la Cour de cassation, premier président du Sénat, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, grand-croix de la Légion, membre du conseil privé.....

M. JULES JANIN. — Le pauvre homme !

M. PINGARD. — Vous dites bien, le pauvre homme ! Il était, avec tout cela, le plus malheureux du monde, parce qu'il était atteint d'une maladie qui pardonne rarement, et il croyait que Sainte-Beuve l'en pourrait peut-être guérir : il avait la *fièvre verte.*

M. JULES JANIN. — Ah ! je connais cela. J'ai eu cette fièvre pendant six ans, et j'ai failli en mourir. C'est bien autre chose que la fièvre quarte, la fièvre des Quarante ! La fièvre jaune elle-même est moins redoutable que la fièvre verte ! Infortuné Troplong ! Il est mort sans avoir pu s'asseoir dans le fauteuil de ses rêves !

M. SAINT-MARC GIRARDIN. — Blondel, Chassiron, Royer, Troplong, cela fait quatre. Quel était le cinquième ?

M. PINGARD. — Le cinquième ? C'était..... Je vous le donne en mille. C'était..... le général Husson. Retenu à Fontainebleau par la maladie, il écrivait à M. Sainte-Beuve, le lendemain de son esclan-

[1] Voy. en tête des *Nouveaux Lundis*, tome XII, la préface de M. Troubat, dernier secrétaire de M. Sainte-Beuve.

Digitized by Google

dre au Sénat : « Ah ! si je pouvais être là, vous ne seriez pas seul ! »

M. Jules Janin. — Ce mot du brave général Husson rappelle Clovis, devant lequel on racontait la Passion du Christ, et qui s'écria, mettant la main sur son épée : « Ah ! si j'avais été là, avec mes Francs ! » De même, le vieux sénateur : « Ah ! si j'avais été là..... avec mes trente mille francs ! »

M. Pingard. — Voilà justement M. Sainte-Beuve qui vient de notre côté, suivi du général Husson.

SCÈNE II.

LES MÊMES, M. SAINTE-BEUVE, LE GÉNÉRAL HUSSON.

M. Jules Janin, *faisant quelques pas au devant de M. Sainte-Beuve.* — Mon cher confrère, que je suis heureux de vous revoir et de vous serrer la main !

M. Sainte-Beuve. — Je suis ravi, de mon côté, de pouvoir enfin vous exprimer ma reconnaissance pour la bienveillance avec laquelle vous avez parlé de moi devant l'Académie en venant occuper mon fauteuil, dans la séance du 9 novembre 1871.

M. Jules Janin. — Vous allez parler de moi à votre tour ; j'ose compter sur votre indulgence.

M. Sainte-Beuve. — Vous n'en avez pas besoin, et je me félicite de l'occasion qui va m'être offerte de dire tout le bien que je pense de votre personne et de votre talent. Vous vous êtes fait un genre et une manière à part, vous avez créé un feuilleton qui porte votre cachet. Votre style est vif, gracieux, enlevé, fait de rien, comme ces étoffes de gaze, transparentes et légères, que les anciens appelaient de *l'air tissé.* Je l'ai dit ailleurs et je suis bien aise de vous le redire ici à vous-même (*riant*), *de facie ad faciem* : Ce style prompt, piquant, pétillant, servi à la minute, fait l'effet d'un sorbet mousseux et frais qu'on prendrait en été sous la treille [1].

M. Jules Janin. — Oh ! Monsieur ! d'une bouche telle que la vôtre, un tel éloge est sans prix. N'êtes-vous pas le prince des critiques ?

M. Sainte-Beuve. — Vous savez bien, mon cher Monsieur Janin,

[1] *Causeries du lundi*, II, 103.

Digitized by Google

que ce titre vous appartient. La voix publique vous l'a décerné et la voix publique ne se trompe pas.

Le général Husson, *avec un gros rire. — Vox populi, vox Dei.*

M. Sainte-Beuve. — J'ai cependant un petit reproche à vous faire, et puisque l'occasion s'en rencontre, je m'expliquerai avec vous en toute franchise, comme il sied entre confrères. Ce n'est pas vous qui pourriez trouver mauvaise la mise en pratique du vieil adage : *Amicus Plato, sed magis amica veritas.* — Le discours ou plutôt le feuilleton que vous m'avez consacré est plein de choses charmantes, d'un ton léger, d'une grâce exquise.... (*Le visage de M. Jules Janin s'épanouit.*) Mais... (*un léger nuage passe sur le front de M. Janin*) on y trouve en maint endroit la trace d'une composition trop rapide. Vous faites naître à Paris Michel de Montaigne, né en Périgord. Un peu plus loin, vous faites du cardinal de Retz le cousin de Mme de Sévigné, confondant Retz avec Bussy-Rabutin. Je crois bien qu'ici vous avez fait comme l'adorable marquise, vous avez laissé *trotter* votre plume *la bride sur le cou.* J'arrive à l'époque que vous devez le mieux connaître, à celle qui vit vos heureux et faciles débuts, et je me demande si ce n'est pas celle que vous connaissez le moins. Vous n'avez pas craint d'écrire en effet : « La Révolution de Juillet nous a tout donné avec des grâces infinies. Elle a comblé de ses bienfaits cette génération qui s'efface et disparaît dans le malheur. » Suit l'énumération de ces bienfaits, et au premier rang vous placez les cours de MM. Villemain, Guizot et Cousin, oubliant que la Révolution de Juillet, bien loin de donner naissance aux leçons de ces éloquents professeurs, y a au contraire mis fin. MM. Cousin, Guizot et Villemain sont descendus de leur chaire en Juillet 1830 et ils n'y sont pas remontés une seule fois depuis. Je pourrais aussi vous chicaner un peu sur cette expression tout au moins singulière : « La Révolution de Juillet, Notre Père et Notre Mère, » mais passons.

M. Saint-Marc Girardin. — Est-ce bien à vous, Monsieur Sainte-Beuve, qu'il sied de méconnaître les bienfaits de la Révolution de Juillet, vous qui avez été nommé en 1840 conservateur de la bibliothèque Mazarine et chevalier de la légion d'honneur par le roi Louis-Philippe ?

M. Jules Janin, *avec un soupir. — Rex erat Æneas nobis !*

Digitized by Google

M. SAINTE-BEUVE. — Telle n'est point mon intention. Je ne fais point de politique en ce moment et ne m'occupe ici que des erreurs de fait et de date commises par M. Janin dans son discours de réception. Il dit, par exemple, que mon roman de *Volupté* a rencontré les sympathies et l'adoption des lecteurs d'*Indiana*, du *Lys dans la vallée* et de *Mademoiselle de la Seiglière*. Je me demande comment *Volupté*, publié en 1834, a pu être adopté par les lecteurs du *Lys dans la vallée* qui n'avait pas encore paru et par ceux de *Mademoiselle de la Seiglière* qui n'a vu le jour qu'en 1845, dans les colonnes de la *Revue des Deux Mondes*.

M. JULES JANIN. — J'ai eu tort, je le confesse ; j'aurais dû me borner à citer ce quatrain inscrit par un lecteur reconnaissant sur un exemplaire de votre roman que me montra un jour le bon éditeur Pincebourde :

Qu'il tonne, qu'il neige ou qu'il pleuve,
Sitôt que je suis agité,
Je prends ton livre, ô Sainte Beuve,
Et m'endors avec *Volupté !*

M. SAINTE-BEUVE. — Votre discours ne m'a point endormi, et j'y ai noté encore ce passage : « M. Sainte-Beuve prit la résolution d'écrire l'histoire de *Port-Royal* dans un de ces moments cruels où la ville est pleine d'émeutes, où la foule est pleine de menaces. Éperdu et troublé dans sa tâche, il pensa que ce rude travail l'arracherait peut-être à tant d'inquiétudes. » — Ainsi, suivant vous, j'aurais formé le projet d'écrire l'histoire des solitaires de Port-Royal au milieu des tempêtes de la guerre civile, pour m'arracher au spectacle de la révolution de Février ?

M. JULES JANIN. — Précisément, dans ces jours de terreur et d'angoisses, où, rencontrant un de nos confrères,— c'était, je crois, le 25 février 1848, — vous lui disiez : « Je suis hors de moi. Concevez-vous un tel bouleversement politique ? Non, qu'on nous rende Louis XIV, qu'on nous donne le czar Nicolas, tout, tout, plutôt que ceci ! »

M. SAINTE-BEUVE. — J'ai pu dire cela ; mais il s'agit de mon *Histoire de Port-Royal*, que j'ai pris la résolution d'écrire, non en 1848, à Paris, mais en 1837, en Suisse, à Lausanne, au milieu de la paix la

Digitized by Google

plus profonde. Si vous aviez bien voulu ouvrir le premier volume, publié en 1840, vous auriez vu, à la première page, cette dédicace :

A MES AUDITEURS DE LAUSANNE.

Pensé et formé sous leurs yeux, ce livre leur appartient.

Et dans la préface, vous auriez lu ces lignes : « Voyageant en Suisse durant l'été de 1837, au milieu des émotions poétiques et de ce bonheur de chaque moment que suscite à l'âme la nature du grand pays dans sa magnificence, l'honorable proposition me fut faite d'un cours à professer sur Port-Royal à l'Académie de Lausanne. Après quelque première méfiance de mes forces, je me décidai. Le livre que j'offre aujourd'hui aux lecteurs et qui est sorti de ces leçons, porte en plus d'un endroit la trace de son origine locale. » Et dans mon *Appendice* à la fin du cinquième volume, revenant sur les origines de mon livre, j'écrivais encore ceci : « J'avais été conduit à composer l'*Histoire de Port-Royal* par mon goût poétique pour les existences cachées, et par le courant d'inspiration religieuse que j'avais suivie dans les *Consolations*... Mes amis saisirent ma parole au vol. Je fus tout surpris, lorsque deux ou trois jours après une première conversation ils me demandèrent si, au cas où l'on m'offrirait de faire dans l'Académie de Lausanne un cours d'une année sur Port-Royal, j'accepterais. J'acceptai avec gratitude. Je revins deux mois après, vers le milieu de l'automne, avec ma collection de livres jansénistes. Je m'enfermai, ne voyant jamais personne jusqu'à quatre heures du soir les jours où je ne faisais pas cours, et jusqu'à trois heures les jours où je professais. Ma leçon était de trois à quatre heures. J'en faisais trois par semaine et le nombre total des leçons fut de 81. Tout l'ouvrage fut construit et comme bâti durant cette année scolaire 1837-1838. » Vous le voyez, vous ne vous êtes guère trompé que de dix ans. Allons, avouez que vous avez parlé de mon livre sans l'avoir lu, comme il vous est arrivé plus d'une fois de rendre compte d'une représentation à laquelle vous n'aviez point assisté.

M. Jules Janin. — Eh bien ! oui, c'est vrai, je n'ai pas coupé les feuilles de votre livre, me rappelant le mot de Balzac sur le premier volume de votre *Port-Royal* : « En vérité, Madame, en coupant le livre, sans savoir que, littéralement, l'ennui se coupait au couteau...[1]. »

Digitized by Google

M. SAINT-MARC GIRARDIN, *à M. Jules Janin.* — Permettez-moi de vous dire, mon cher ami, que vous avez eu grand tort de ne pas feuilleter au moins ce premier volume. Vous y auriez trouvé, entre autres, ce curieux passage : « S'il y a un indice à alléguer de la communication de Corneille avec Port-Royal, ce serait, dans le *Chevræana*, le mot de Chevreau : *La dernière fois que nous dinâmes au P.-R., M. Corneille et moi, au sortir de table, il me demanda mon sentiment sur des vers qu'il me récita.* Qu'est-ce que ce P.-R. où dînèrent Corneille et Chevreau et où ils parlèrent si haut vers et tragédie ? Ce ne peut être que Port-Royal. » Ce ne peut être Port-Royal, vous a répondu Balzac, Port-Royal qui fermait sa porte même aux parents, Port-Royal où *la Mère Angélique retranchait sur l'estomac de ses religieuses* (ce sont vos propres expressions;) Port-Royal *affamé*, dit plus élégamment Racine, et où l'on ne dînait pas. Si c'eût été Port-Royal, Chevreau aurait mis *à* et non pas *au*. Ce lieu où Chevreau et Corneille *parlèrent si haut vers et tragédie*, ne peut être que le Palais-Royal qui, dans beaucoup d'histoires de ce temps, est désigné par ces initiales P.-R [2].

M. SAINTE-BEUVE. — Ce Balzac dont vous ne rougissez pas, Monsieur, d'invoquer contre moi le témoignage, était un misérable. *Une odeur de crapule* s'exhale de ses œuvres. C'était un monstre, entendez-vous bien, un véritable MONSTRE [3].

M. SAINT-MARC GIRARDIN. — Un monstre, soit, mais dont les coups ne portaient pas toujours à faux, et vous l'avez reconnu vous-même, puisque vous avez supprimé, dans votre dernière édition, le mot de Chevreau et le commentaire dont vous l'aviez orné.

M. SAINTE-BEUVE. — J'ai pu me tromper quelquefois ; — à qui cela n'est-il jamais arrivé ? — Ce qui est inexcusable, c'est, lorsque vous êtes appelé par l'Académie française aux honneurs du fauteuil, de venir, en séance publique et solennelle, dans un discours de réception, parler d'un livre sans l'avoir lu. Et ce n'est pas seulement mon *Histoire de Port-Royal* que vous avez négligé d'ouvrir, Monsieur Janin, ce sont encore mes *Études sur Virgile.* « Son

[1] *Revue parisienne*, 25 août 1840.

[2] Balzac, *op. cit.*, p. 216.

[3] Voyez à l'appendice du tome I de *Port-Royal* les pages de M. Sainte-Beuve sur M. de Balzac.

Digitized by Google

Étude sur Virgile, interrompue au douzième chant de l'*Énéide*, est un des meilleurs travaux... » Mais pour peu que vous eussiez tenu cette Étude en vos mains, vous auriez vu, Monsieur, qu'elle avait été interrompue au sixième chant et non pas au douzième.

M. Jules Janin. — Mettons que j'aie commis le crime de ne point lire jusqu'au bout vos leçons sur Virgile ; mais reconnaissez à votre tour qu'en ne suivant point votre cours de poésie latine au Collége de France, j'ai fait acte de sagesse et de prévoyance.

M. Sainte-Beuve. — Que voulez-vous dire ?

M. Jules Janin. — Que je n'ignore point ce que nous a révélé un de vos plus chers disciples, M. Jules Claretie. Nous savons, grâce à lui, que, désespéré par les sifflets dont les jeunes gens accueillirent votre leçon d'ouverture, aveuglé par la colère, — *furore amens*, — vous prîtes le parti de vous rendre au Collége de France avec deux pistolets chargés, un pour tirer sur les siffleurs, l'autre pour vous suicider en pleine chaire [1]. Heureusement cette leçon, qui aurait pu être mortelle, n'eut pas lieu, grâce à l'intervention de la police. Sans les agents de M. de Maupas, au lieu de deviser avec nous dans cette douce vallée, vous gémiriez au fond de l'horrible cachot réservé aux suicidés :

Horrida deindè tenent mœsti loca, qui sibi lethum
Insontes peperere manu, lucemque perosi
Profecere animas !

M. Sainte-Beuve. — Je vois que vous êtes toujours fidèle à votre méthode. Vous allez de çà, de là, sans cesse à côté du sujet. Souffrez que je vous y ramène. Je n'en ai pas encore fini avec votre discours de réception. Mais avant d'aller plus loin, je serais bien aise, mon cher confrère, *(il se tourne vers M. Saint-Marc Girardin)* de savoir ce que vous penseriez d'un récipiendaire qui composerait son discours avec de vieux restes, avec des morceaux de feuilleton ayant déjà servi ?

M. Saint-Marc Girardin. — A quoi bon me prononcer sur une hypothèse qui n'a jamais pu se présenter ? Comment admettre que jamais Académicien se soit permis, vis-à-vis de ses confrères et du

[1] Jules Claretie, le *Soir*, n° du 6 novembre 1871.

Digitized by Google

public, un pareil manque de respect, et les ait pu traiter avec un pareil sans-gêne?

M. SAINTE-BEUVE. — Cela ne s'est vu, en effet, qu'une fois, le jour où M. Janin est venu prendre séance. En voulez-vous la preuve? Ecoutez : « Et tout ce drame, à trois ans de 1830, à vingt pas de votre tombe, illustre et terrible fondateur de l'Académie française, ô grand cardinal de Richelieu ! » Ce passage du discours se retrouve au tome III de l'*Histoire de la Littérature dramatique*[1], publiée par M. Janin, en 1854, et formée du recueil de ses anciens feuilletons. — « Nous vivions jeunes et superbes, sous le consulat de Plancus..... » et ce qui suit. Toute cette page est la reproduction textuelle de la page 95 du même volume. — « Plus de mères en deuil, plus de fils mutilés, etc., etc. » Encore une page entière empruntée au tome III de l'*Histoire de la Littérature dramatique,* page 150. J'ai relu, à cette occasion, Monsieur Janin, quelques-uns de vos feuilletons. Les fautes de tout genre que j'y ai relevées rempliraient un numéro entier du *Journal des Débats. (Il tire de sa poche un petit* CAHIER BRUN *et il continue.)*

« Hélène, cette reine de l'*Iliade* et de l'*Odyssée, honneur de l'Attique.....* » Hélène était aussi étrangère à l'Attique que vous ou moi, elle était de Sparte. Elle apparaît bien un instant au chant IV de l'*Odyssée,* mais M. Saint-Marc Girardin, qui a parlé d'Homère avec un goût si parfait, vous apprendra que la reine de l'*Odyssée* est Pénélope, et non pas Hélène[2].— A cette première erreur en succède bientôt une seconde : *Primo avulso non deficit alter.* « Nous dirons aussi Patrocle traîné dans la poudre, Achille mort, ô misère ! sous les coups de Ménélas ! » Achille est mort sous les coups de Pâris. Confondre Pâris et Ménélas, c'est à peu près, Monsieur Janin, comme si vous confondiez Clitandre avec Georges Dandin ! Mais vous n'avez pas plus ouvert les *Métamorphoses* d'Ovide que mon *Histoire de Port-Royal.*

Quod Priamus gaudere senex post Hectora posset,
Hoc fuit : ille igitur tantorum victor, Achille,
Vinceris à timido Graiæ raptore maritæ !

[1] Page 53.

[2] Voy. le spirituel ouvrage de M. Gaston de Fotte : *Les Bévues parisiennes.*

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL HUSSON, *regardant M. Sainte-Beuve avec admiration.* —Quel homme!

(*Pendant les dernières paroles de M. Sainte-Beuve, plusieurs immortels, parmi lesquels M. Victor Cousin et M. Eugène Scribe, sont venus se joindre au groupe que forment MM. Jules Janin, Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve et Husson*).

SCÈNE III.

LES MÊMES, M. COUSIN, M. SCRIBE *et autres immortels.*

M. SAINTE-BEUVE, *continuant.* — Après avoir rappelé quelque part une fable de Phèdre, vous ajoutez : « Je traduis une fable de Phèdre, qui traduisait lui-même un passage de Plutarque. » Phèdre, mort l'an 14 de notre ère, traduisant Plutarque, né trente-six ans plus tard, en l'an 50, cela me fait un peu l'effet d'une fable. — « Au temps de Plaute, il y avait trois sortes d'acclamations : l'acclamation au Sénat pour les princes ; on s'inclinait en criant : Vive Néron ! Vive Tibère ! » Vous ne vous trompez guère, en cet endroit, que de deux cents ans. Plaute était le contemporain de Caton l'Ancien. Entendez-vous d'ici, Monsieur Saint-Marc Girardin, Caton l'Ancien criant, de toute la force de ses poumons : *Vive Néron !* ou *Vive Tibère !*

M. JULES JANIN. — Excusez-moi, Monsieur, si je suis moins familier que vous avec l'histoire du Sénat : je n'ai point été, comme vous, payé pour cela.

M. SAINTE-BEUVE. — Vous êtes, du moins, familier avec Horace. Vous ne négligez aucune occasion de nous le faire savoir, et pourtant vous dites, dans un de vos feuilletons : « Il est écrit dans l'*Art poétique :* On n'a jamais vu la colombe engendrer le milan. » C'est dans l'*Ode à Drusus* (livre IV, ode VII), qu'Horace a écrit :

Nec imbellem feroces
Progenerant aquilæ columbam !

M. SAINT-MARC GIRARDIN. — Mais vous-même, Monsieur Sainte-Beuve, n'avez-vous pas écrit, au tome III de votre *Port-Royal* : « Nous voilà bien loin de cet aimable Horace et de son vœu habituel, *mens sana in corpore sano ?* »

M. SAINTE-BEUVE. — Eh bien ?

Digitized by Google

M. Saint-Marc Girardin. — Eh bien, ce n'est pas Horace qui a dit cela, c'est Juvénal, dans sa dixième satire :

M. Sainte-Beuve. — Cela n'est pas beaucoup plus grave, après tout, que d'éditer, comme vous l'avez fait, la *Correspondance* de Voltaire et de citer inexactement un de ses vers les plus connus. « Soyons fiers, écrivez-vous quelque part, des progrès de l'industrie et de la civilisation, et répétons avec Voltaire :

» Le siècle heureux que ce siècle de fer ! »

Voltaire a dit, en un vers bien plus vif :

O le bon temps que ce siècle de fer !

(Se retournant vers M. Jules Janin.)

En tête de l'un des volumes de votre *Histoire de la Littérature dramatique*, vous placez cette phrase : *Universus mundus histrioniam agit*, et vous l'attribuez à Sénèque, en son traité de la *Colère*.

Ce Sénèque, Monsieur, est un excellent homme.

Le général Husson.

Etait-il de Paris ?

M. Sainte-Beuve.

Non, il était de Rome.

Pour excellent qu'il soit, Sénèque n'a point dit cela. La phrase que vous avez prise pour épigraphe est de Pétrone. — Je bornerai là cette rapide revue de vos innombrables erreurs en ce qui touche l'antiquité, ces exemples suffisent : *Crimine ab uno disce omnes.*

M. Cousin. — Attribuer à Sénèque une phrase de Pétrone, le crime n'est pas grand. J'ai fait mieux, je l'avoue, beaucoup mieux. Lisant un jour le *Sic et Non* d'Abélard, j'y trouve ce passage : *Dubitando ad veritatem pervenimus.* Cette proposition, si analogue à la célèbre théorie de Descartes sur le doute, me frappe, me saisit, me transporte, et, sans désemparer, je compose, pour l'*Académie des Sciences morales et politiques,* un mémoire dans lequel j'établis qu'Abélard est le précurseur de Descartes. Je donne lecture de mon travail à mes collègues, qui m'adressent les plus chaudes félicitations et s'unissent à moi pour reconnaître toute l'importance de ma découverte. Heureux et fier, je rentre chez moi, et j'y trouve

Digitized by Google

mon secrétaire, M. Hœfer, que j'avais chargé de vérifier les passages des Pères de l'Église cités par Abélard, dans son *Sic et Non*, sans indication du livre ni du chapitre d'où il tire chaque emprunt. Je rends compte de la séance de l'Académie avec feu, avec enthousiasme. — « Mais, dit tranquillement M. Hœfer, le passage dont vous parlez n'est pas d'Abélard ; il est de Cicéron, et même du traité le plus connu de l'orateur romain, du *de Officiis.* » Et c'était vrai ! Je renvoyai mon secrétaire et je jetai au feu mon mémoire[1].

M. Sainte-Beuve. — Voilà une confession que vous n'auriez point faite de votre vivant, Monsieur Cousin. — Mais, si vous voulez bien me le permettre, je reviens à M. Jules Janin, et vais vous montrer qu'il traite le XVIIe siècle avec autant de sans-façon qu'il fait l'antiquité. (*M. Sainte-Beuve reprend son petit* cahier brun, *et lit :*) « En vain tout parlait à la reine Elisabeth de sa jeunesse et de sa beauté ; en vain on l'entourait de fêtes et de plaisirs ; en vain Milton la chantait..... quelle agonie et quelle tristesse ! » Pleurons, en effet, sur cette pauvre Elisabeth, si elle n'avait d'autre consolation que les chants de Milton, né cinq ans après sa mort ! Milton naquit en 1608. La reine Élisabeth était morte en 1603. — « Ce grand poète Rotrou, que Corneille appelait son *enfant.* » Corneille appelait Rotrou son *père.* Sauf cette petite variante, votre phrase est exacte. — « Le jeune Bossuet, à dix ans, remplit l'hôtel de Rambouillet de son éloquence naissante. » — Ce n'est pas vous, Monsieur Saint-Marc Girardin, qui auriez écrit cela, vous qui êtes entré dans les lettres par cet éloquent *Eloge de Bossuet,* que couronna l'Académie française, dans sa séance du 25 août 1827. Vous n'ignorez pas, M. Jules Janin seul ignore que Bossuet, né à Dijon, le 28 septembre 1627, ne fut envoyé à Paris, au collége de Navarre, qu'en 1640, et que c'est seulement en 1643, — il avait alors seize ans, — que l'éclat avec lequel il soutint sa thèse de philosophie fit connaître son nom à l'Hôtel de Rambouillet, où il fut introduit par le marquis de Feuquières, et où il fit un soir, entre onze heures et minuit, son premier sermon. Notre confrère Voiture, l'un des heureux auditeurs du jeune Bossuet, dit à cette occasion *qu'il n'avait*

[1] Voyez *Supplément au Dictionnaire de la Conversation,* à l'article Hœfer.

Digitized by Google

jamais ouï prêcher si tôt ni si tard. Vous avez cité le mot de Voiture, Monsieur Janin, mais en l'attribuant à Balzac.

M. SCRIBE. — *Si j'étais de vous* [1], Monsieur Janin, je ne me laisserais point attaquer de la sorte sans répondre. C'est affaire aux pédants d'avoir toujours sous la main l'*Art de vérifier les dates.* Pour moi, j'ai écrit, dans mon discours de réception à l'Académie française, cette phrase : « La Comédie de Molière nous dit-elle un mot des erreurs, des faiblesses, des fautes du grand roi ? *Nous parle-t-elle de la Révocation de l'Edit de Nantes ?* » Si c'était à recommencer, je ne changerais rien à ma phrase, encore bien que M. Gustave Planche se soit donné depuis la peine de m'apprendre que Molière est mort le 16 février 1673, et que l'Edit de Nantes n'a été révoqué que le 18 octobre 1685.

(*M. Scribe, qui s'est avancé de quelques pas, marche par mégarde, en se retournant, sur le pied du général Husson*).

LE GÉNÉRAL HUSSON. — Maladroit !

M. SCRIBE. — Tiens ! je vous ai marché sur le pied. La belle affaire ! (*A demi-voix.*) *Asinus asinum fricat* [2].

LE GÉNÉRAL HUSSON, *furieux.* — Je vous entends fort bien, Monsieur.

M. SCRIBE. — Bah ! vous entendez le latin ?

LE GÉNÉRAL HUSSON. — Oui, Monsieur, et vous m'en rendrez raison.

M. SCRIBE. — Quel enragé ! Vous oubliez, général, que se battre en duel quand on est mort, cela peut prêter à rire. — Cependant, si vous y tenez absolument, j'accepte. Demain matin, à six heures, au bord du Styx ; j'y serai avec mes deux témoins, deux jeunes colonels de l'ancienne armée, le colonel Gustave de Montemart [3] et le colonel de Gondreville [4]. Sera-ce à l'épée ? Au pistolet ? Au pistolet sans doute, comme dans le *Mariage de Raison :*

A trente pas l'un sur l'autre on s'avance.....

LE GÉNÉRAL HUSSON. — Ce sera au sabre, Monsieur.

[1] « Si *j'étais de vous*, mon père ! » *Mon étoile*, comédie en un acte, par M. Scribe.

[2] *Les deux précepteurs* ou *Asinus asinum fricat*, vaudeville en un acte, par M. Scribe.

[3] *Mémoires d'un Colonel de Hussards*, par le même.

[4] *Le Colonel*, par le même.

Digitized by Google

M. Scribe. — Au sabre ! *diavolo ! (Il fredonne en regardant le général Husson :)*

Oui, j'en conviens, toute l'armée
Ne compte pas deux guerriers tels que lui [1].

(Le général Husson roule des yeux terribles).

M. Sainte-Beuve. — Calmez-vous, général ; ne prolongez pas ce regrettable incident. *(A M. Janin.)* J'abrégerai, Monsieur, ce que j'avais encore à vous dire. Arrivons au XVIIIe siècle. Après avoir rappelé que Piron trouva dans le *Mercure de France* l'idée première de la *Métromanie :* « Le poète Desforges, continuez-vous, pour être lu avec plus d'intérêt, avait inséré dans le susdit journal des vers de sa façon, sous le pseudonyme de Mlle Malcrais Delvigne. Desforges eut un grand succès sous cette cornette enrubannée. Voltaire lui-même avait été pris, tout comme un autre, à cette plaisanterie d'une jolie fille faisant des vers. On sut, plus tard, que Mlle Malcrais Delvigne n'était autre que M. Desforges. Il a publié, ce Desforges, un livre obscène, intitulé : *Le Poète.* » Ici encore, la confusion est complète. Ce Desforges, l'auteur du *Poète,* à qui l'on doit aussi deux comédies qui réussirent, *Tomes Jones à Londres* et *la Femme jalouse,* est né à Paris, en 1746. Les vers de Mlle Malcrais de la Vigne, et non Malcrais Delvigne, étaient déjà vieux de dix ans et plus, ayant paru dans le *Mercure* dès 1735. Ils avaient pour auteur Desforges-Maillard, né au Croisic, en 1699, homme fort estimable, de mœurs aussi honnêtes que son talent, et qui mérite de n'être pas confondu avec l'auteur éhonté d'un livre infâme. — Il semble qu'il eût dû vous être facile, quand vous parlez des écrivains du XIXe siècle, d'éviter les erreurs : il n'en a rien été. Ici, vous faites vivre en 1829 Marie-Joseph Chénier, mort en 1811 [2]; là, vous faites naître *après la Terreur* [3] Lamartine, né au mois d'octobre 1790. — Vous consacrez un volume presque tout entier à mademoiselle Mars, et vous placez sa représentation de retraite au 18 avril 1841 [4]; elle eut lieu, non le 18 avril, mais le 31 mars.

[1] *Le Colonel,* par M. Scribe.
[2] *Histoire de la Littérature dramatique,* III, 214.
[3] *Op. cit.,* IV, 301.
[4] *Op. cit.,* II, 420

Digitized by Google

M. Saint-Marc Girardin. — D'accord ; je vous ferai seulement observer, Monsieur Sainte-Beuve, que mon ami Jules Janin ne s'est jamais piqué d'être un grand clerc ; qu'il n'a guère visé, en aucune rencontre, à l'exactitude, et qu'il comparait assez volontiers ses feuilletons à ces flambeaux qui brillent un matin, et le soir, ne sont plus que cendres : *elapsam in cineres facem.* C'est vous, au contraire, qui avez écrit : « Les histoires littéraires veulent des dates précises. » Or, chez vous aussi, les dates laissent parfois à désirer. Vous reprochez à Jules Janin de s'être trompé sur la date de la naissance de Lamartine ; ne vous êtes-vous pas trompé, de votre côté, sur celle de la naissance de Villemain ? Vous le faites naître *vers la fin de 91, ou au commencement de 92*[1] ; tandis qu'il est né le 10 juin 1790. Vous dites qu'il fut nommé professeur d'éloquence à la Faculté des lettres en 1816 : sa nomination est du 23 novembre 1815. Son *Histoire de Cromwell,* publiée, suivant vous, en 1820, a paru au mois de mars 1819. Enfin, il avait trente-et-un ans, lorsqu'il remplaça M. de Fontanes à l'Académie, et non vingt-neuf ans, comme le portent toutes les éditions de vos *Portraits contemporains.* — Dans l'article sur l'*Académie française,* publié au tome XII de vos *Nouveaux Lundis,* vous placez en l'année 1812 la nomination de Châteaubriand en remplacement de Marie-Joseph Chénier. Châteaubriand fut élu le 20 février 1811. — Tout à l'heure, vous avez omis de signaler une erreur commise par M. Jules Janin, en vingt endroits de son *Histoire de la Littérature dramatique ;* il y répète, en effet, à tout propos, et même souvent hors de propos, que Châteaubriand appela un jour le jeune Victor Hugo un *enfant sublime.* C'est vous qui avez imprimé le premier que ce mot de Châteaubriand se pouvait lire dans une note du *Conservateur*[2]. J'ai parcouru avec soin les six volumes de ce journal : la *note* à laquelle vous renvoyez n'existe pas. Et puisque nous sommes sur le chapitre de Victor Hugo, je rappellerai que c'est encore vous qui avez mis en circulation une anecdote relative au Concours de poésie de l'année 1817 et qui a été répétée depuis par tous les biographes de

[1] *Portraits contemporains,* I, p. 468.

[2] Sainte-Beuve, *Biographie des Contemporains* et *Portraits littéraires,* p. 321.

Digitized by Google

l'auteur des *Odes et Ballades*. D'après vous[1], l'Académie, frappée de la gravité et de la beauté des vers du jeune poète, allait leur accorder le prix, lorsque plusieurs membres firent observer que le candidat, en se donnant *trois lustres*, seulement, s'était moqué de ses juges : il méritait une leçon ; on décida que sa pièce ne serait pas couronnée. « *Tout ceci*, ajoutez-vous, *fut exposé dans le rapport prononcé en séance publique, par M. Raynouard*. Un des amis de Victor Hugo, qui assistait à la séance, courut à la pension Cordier, avertir le *quasi lauréat*, qui était en train d'une partie de barres, et ne songeait plus à sa pièce. Victor prit son extrait de naissance, et l'alla porter à M. Raynouard, qui fut tout stupéfait comme d'une merveille ; mais il était trop tard pour réparer la méprise. » La vérité est que le rapport de M. Raynouard ne renferme pas un seul mot de ce que vous lui faites dire ; on y trouve, au contraire, la preuve que l'Académie a considéré les *quinze ans* du poète comme un titre à sa sympathie. « Si véritablement il n'a que cet âge, — ainsi s'exprimait le secrétaire perpétuel, — l'Académie a dû un encouragement au jeune poète. » Et elle lui accorda, à titre d'encouragement, une *septième* mention.

M. Sainte-Beuve. — Si mon récit est inexact, il est pourtant *authentique*, car le passage a été écrit d'après une conversation *directe* de Victor Hugo lui-même.

M. Saint-Marc Girardin. — Pendant que vous étiez en train de relever les erreurs de Jules Janin, à l'endroit des écrivains du XVIIIe siècle, vous auriez pu signaler celle qu'il a faite à propos du petit-fils du grand Racine. Suivant lui, « le fils de Louis Racine est mort sous les murs de Lisbonne, renversés par un tremblement de terre. »

M. Sainte-Beuve. — Je me serais bien gardé de signaler là une erreur : le fait est exact, et vous avez pu lire au tome V de mes *Causeries du Lundi*, que « les premières odes de Le Brun sont consacrées à ce jeune ami Racine, qui avait quitté la littérature pour le commerce, et qui bientôt périt *à Lisbonne*, dans le tremblement de terre de 1775[2]. »

[1] *Revue des Deux Mondes*, tome III, 1831.
[2] Voyez *Causeries du Lundi*, article sur Lebrun-Pindare.

Digitized by Google

M. SAINT-MARC GIRARDIN. — Le fils de Louis Racine était, en effet, l'intime ami de Le Brun-Pindare. Il partit en 1754 pour Cadix, et nous trouvons au livre I des *Odes* de Le Brun, une ode intitulée : *A mon ami le jeune Racine, partant pour* CADIX, *et quittant les Muses pour le commerce :*

Quoi ! tu fuis les neuf Sœurs pour l'aveugle Fortune !
Tu quittes l'Amitié qui pleure en t'embrassant !
Tu cours aux bords lointains où *Cadix* voit Neptune
L'enrichir en le menaçant.

L'année suivante, le tremblement de terre qui détruisit Lisbonne se fit aussi sentir à Cadix, et le jeune Racine périt sur la chaussée qui joint cette ville à la terre ferme. Cette double catastrophe fut le sujet de deux grandes odes de Le Brun, l'une sur *le Désastre de Lisbonne*, l'autre sur *les Causes physiques des tremblements de terre et sur la mort du jeune Racine.*

Des reflux troublant l'harmonie,
Autour de la froide Hibernie,
L'onde bondit de toutes parts ;
Tandis que sa vague rapide
Va, sous les colonnes d'Alcide,
De *Cadix* noyer les remparts.

Toi qui grondes sur ces rivages,
Mer ! si tu connais la Pitié,
Epargne au moins dans tes ravages
L'objet de ma tendre amitié....
Reviens... la mer s'élance... Arrête !
Vois, crains, fuis ces flots suspendus !
Ils retombent ! Dieux ! la tempête
L'entraîne à mes yeux éperdus ! [1]

Vous le voyez, les Odes mêmes de Le Brun renferment la preuve que le jeune Racine est mort à Cadix. Et cependant vous le faites mourir à Lisbonne ! Vous commettez cette erreur justement dans une causerie consacrée aux œuvres de Le Brun. Il paraît que vous les avez lues à peu près aussi attentivement que mon ami Janin a lu les vôtres.

M. SAINTE-BEUVE. — Je reconnais ma faute, et pour ma pénitence, je vais vous lire une page charmante, la meilleure, à coup sûr, que M. Janin ait jamais écrite. Suivant mon habitude, je l'ai notée sur

[1] *Odes* de Le Brun, livre II, Ode XVIII.

Digitized by Google

mon *cahier brun*. Il y est traité de l'*Art de parvenir* en temps de révolution. (*Il lit.*)

« Hippias est administrateur-général. — Comment cela, bon Dieu ? — Hippias, le 24 juillet, s'est foulé le bras en tombant de cheval ; il est resté six jours dans sa chambre ; le septième, il est sorti le bras en écharpe, et le huitième il a été nommé administrateur-général. Voilà l'histoire d'Hippias. Ajoutons qu'il a renvoyé le valet qui l'accompagnait le jour de sa chute. — Mais Hippias n'entend rien à l'administration ; c'est un homme aimable. Vous savez... — Tête sans cervelle ! Je vous dis qu'Hippias est sorti le bras en écharpe. »

M. Victor Cousin. — Ah ! très-joli ! très-joli !

M. Jules Janin, *d'un air modeste*. — Il est certain que le jour où j'ai écrit ces lignes, j'ai été assez heureusement inspiré.

M. Saint-Marc Girardin. — Mais cette page est de moi !

M. Sainte-Beuve, *faisant l'étonné*. — Comment ! de vous ! Mais je l'ai copiée au tome III de l'*Histoire de la littérature dramatique*, page 108, et M. Janin la donne bel et bien comme de lui.

M. Saint-Marc Girardin. — Mais je l'ai écrite au lendemain des journées de Juillet et publiée dans le *Journal des Débats* du 16 août 1830. Charles Labitte l'a citée au cours de l'article qu'il m'a consacré dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er février 1845, et je l'ai reproduite dans mes *Souvenirs d'un journaliste*.

M. Jules Janin *à M. Saint-Marc Girardin*. — Excusez-moi, mon cher ami, je ne puis m'expliquer cela que *par une erreur de mon copiste*.

M. Saint-Marc Girardin, *souriant*. — Il paraît que les Jules jouent de malheurs avec leurs copistes.

M. Sainte-Beuve. — Certes, ces copistes sont d'affreuses gens, capables de compromettre la réputation et l'honneur des plus hommes de bien. Quels tours ne vous ont-ils pas joués, mon pauvre Monsieur Janin, sans parler de celui que nous venons de découvrir ? En 1842, vous publiez un volume sur le duc d'Orléans, le *Prince-Royal*. Le *Journal des Débats* en fait l'éloge, ce qui ne surprend personne ; mais dans le No du lendemain (13 août 1842), le lecteur stupéfait rencontre ces lignes : « On trouve textuellement reproduites dans cet ouvrage, le *Prince-Royal*, cinquante pages empruntées à la série d'articles publiée par les *Débats* en 1837 sur le mariage, et plus tard sur la mort et les obsèques de M. le duc d'Orléans. Nous

Digitized by Google

devons tous ces articles à la collaboration de M. Cuvillier-Fleury qui n'a autorisé personne à les reproduire et qui n'a pas été consulté sur ces emprunts. » Le coup était rude, et cependant vous étiez bien innocent : c'était la faute de votre copiste.

Uue autre fois, un article intitulé « Gaspard Hauser » paraît sous votre nom dans le *Journal des Enfants* et au tome VI du *Salmigondis*. Il se trouve qu'il a été pris entièrement à l'*Écho britannique* qui obtient contre vous, à la sixième chambre de police correctionnelle, une condamnation à vingt-cinq francs d'amende et à cinq cents francs de dommages-intérêts. C'était encore la faute de votre copite : le misérable avait poussé la perversité jusqu'à reproduire les fautes d'impression qui se trouvaient dans l'*Écho britannique !*

(*M. Janin, exaspéré, essaie de lever sa canne sur M. Sainte-Beuve.*)

M. SAINTE-BEUVE. — Frappe, mais écoute.

(*MM. Pingard, Saint-Marc Girardin, Cousin, Scribe, Husson, se jettent entre les deux adversaires. Cris, tumulte. — Au bruit, accourent MM. Doucet, Lamartine et plusieurs autres académiciens.*)

SCÈNE IV.

LES MÊMES, MM. CAMILLE DOUCET, LAMARTINE, VILLEMAIN, ALFRED DE MUSSET, CHARLES NODIER, DE SALVANDY, AMPÈRE, PATIN, DE MONTALEMBERT, FLOURENS, LE DUC DE BROGLIE. GROUPE D'ACADÉMICIENS.

M. CAMILLE DOUCET. — Qu'est-ce donc ? Qu'y a-t-il ?

M. PINGARD, *troublé*. — Oh ! mon Dieu, rien, rien absolument. C'est M. Janin et M. Sainte-Beuve qui échangent...

M. CAMILLE DOUCET. — Ah ! je vois ce que c'est. M. Sainte-Beuve, étant chargé de faire l'éloge de M. Janin, s'occupe en ce moment de lui prendre mesure.

M. SAINTE-BEUVE. — Précisément.

M. JULES JANIN. — Eh bien ! lorsque viendra le jour de la séance, répétez devant tous ces Messieurs tout ce que vous m'avez fait entendre depuis une heure ; dites que je suis un pédant, un plagiaire et un ignorant ; dites, si cela vous plaît, que je suis un âne.... mort ; mais dites aussi, Monsieur, que je n'ai jamais eu d'autre ambition que d'être homme de lettres et, Dieu aidant, académicien ;

Digitized by Google

qu'on ne m'a jamais vu flatter César pour obtenir une place au Sénat, et insulter Dieu pour recueillir les applaudissements de la plèbe ; que je n'ai pas tour à tour loué et attaqué les mêmes hommes, suivant qu'ils étaient debout ou enterrés ; que j'ai honoré dans l'exil les princes que j'avais respectés sur le trône, et qu'à moi du moins ne se peut appliquer le vers du poète :

Et cum fortunâ statque seditque fides !

Dites bien que, si j'ai publié quelques œuvres trop légères, je m'en accuse et que jamais du moins je n'ai érigé l'immoralité en système ; dites que si j'ai trop aimé les vins fins et les mets délicats, je n'ai pas tenu table ouverte d'athéisme et je n'ai pas fait de ma nappe un drapeau. Dites que, si mon secrétaire a poussé un peu trop loin l'amour de la copie, on ne l'a pas vu du moins comme le vôtre, celui-là même que vous avez choisi pour être l'exécuteur de vos dernières volontés, assister M. Pyat dans la rédaction du *Vengeur* et du *Combat*, et écrire, dans ces honnêtes feuilles, de petits articles à faire assassiner les gens. Dites enfin à vos confrères que, si je laisse peu de chose à la postérité, je ne lui lègue point de *petits papiers* où ils sont tous, — ceux-là surtout que vous aviez le plus flattés, — représentés sous des couleurs ridicules ou odieuses !

M. DE LAMARTINE. — Comment ! M. Sainte-Beuve aurait fait cela ? Il aurait dit du mal de quelqu'un, lui, ce *piéux et tendre rêveur*, heureux d'admirer comme d'autres sont heureux de comprendre ! Je n'oublierai jamais, pour mon compte, les pages enthousiastes qu'il m'a consacrées.

M. JULES JANIN. — Ah ! c'est vous, M. de Lamartine. (*Tirant un carnet de sa poche.*) Eh bien ! voilà comment le *tendre et pieux rêveur* vous a défini : « Lamartine : l'orgueil béat qui s'adore ! »

M. ALFRED DE VIGNY, *serrant la main de Lamartine.* — Mon noble ami, de telles injures ne sauraient vous atteindre.

M. JULES JANIN. — Puisque vous voilà, Monsieur de Vigny, écoutez le passage qui vous concerne : « De Vigny adonise son style et idolâtre son œuvre... Il exhale tous les matins une petite atmosphère à son usage ; il s'en enveloppe et s'en revêt ; il y vit, il y habite tout le jour, il s'y glorifie comme dans son nimbe ; mais

Digitized by Google

quand il cause avec les autres, cette petite atmosphère les suffoque tant soit peu, leur donne sur les nerfs et, pour moi, elle m'asphyxie.»

M. ALFRED DE VIGNY, *suffoqué.* — Oh !

M. JULES JANIN. — Approchez, mon cher Musset, c'est votre tour. « Musset a un merveilleux talent de pastiche... On dirait de la plupart de ses jolies petites pièces que c'est traduit, on ne sait d'où, mais cela fait l'effet d'être traduit... Je ne connais pas de plus mauvais vers, plus mal faits, plus au-dessous de leur réputation, plus médiocres de sentiments comme de facture ou de rime, que ses strophes ou couplets intitulés *Le Rhin.* Les nouveaux venus gobent tout et admirent de confiance.... Quand Musset sent que sa verve traîne et commence à languir, il se jette à corps perdu dans l'apostrophe... Dans le sonnet à Alfred Tastet, qu'est-ce que l'*Épervier d'or dont mon casque est orné?* J'ai d'abord hésité à comprendre ; je ne savais pas Musset un si vaillant et si belliqueux chevalier. Puis j'ai cru m'apercevoir qu'il ne s'agissait que de ses armes en peinture, de ses armoiries ; et alors c'est de la franche sottise. » Il y en a trois pages sur ce ton.

M. ALFRED DE MUSSET, *riant* :

Ah ! daignez m'épargner le reste !

M. JULES JANIN. — Pour vous, Monsieur de Salvandy, il n'y a qu'une phrase, mais je ne sais si je dois...

M. DE SALVANDY. — Oh ! allez, je ne crains rien... M. Sainte-Beuve ne m'a-t-il pas adressé, quand j'étais ministre de l'instruction publique, la lettre la plus aimable, la plus gracieuse.....

M. JULES JANIN. — Eh bien ! voici votre portrait, *après la lettre:* « M. de Salvandy n'est pas un sot : c'est le sot. »

M. DE SALVANDY, *s'élançant sur M. Sainte-Beuve.* — Misérable ! *(M. Patin retient M. de Salvandy et cherche à le calmer.)*

M. VILLEMAIN *à M. de Salvandy.* — Je suis sûr, mon cher collègue, qu'il ne m'a pas mieux traité que vous, et cependant il me comblait moi aussi de ses éloges, lorsque j'étais au ministère. Il m'adressait les épîtres les plus flatteuses ; il m'écrivait :

Si vous, charmant esprit et la fusion même,
Vous, le passé vivant et la langue qu'on aime,
La plus pure aujourd'hui, regrettable demain,

Digitized by Google

Vous le goût nuancé glanant sur tout chemin,
Vous le prompt mouvement et la nature encore .. [1].

M. Jules Janin. — Hélas ! Monsieur Villemain, vous connaissez aussi le vers de notre excellent confrère Camille Doucet :

Tout se commence en vers et se termine en prose.

Après les vers de M. Sainte-Beuve, voici sa prose : « Villemain, dans ses jugements contemporains, n'a jamais été que flatterie et complaisance. » — « Nous causions hier de Villemain avec Cousin ; celui-ci me disait : « C'est chez lui un conflit perpétuel entre l'intérêt et la vanité. » — « Oui, repartis-je, et c'est d'ordinaire la peur qui tranche le différend. »

(*M. Villemain fait une affreuse grimace. M. Pingard se livre à une pantomime désespérée.*)

M. Jules Janin. — Allons, Villemain, ne soyez pas trop affecté : vous allez voir que cet homme n'épargnait personne. Ampère et Nodier étaient ses amis intimes. Ecoutez ce qu'il a dit de l'un et de l'autre : « Je n'ai jamais vu d'homme aussi dépourvu de *jugement* proprement dit, et ayant aussi peu la juste mesure des choses que Charles Nodier. »

M. Charles Nodier, *souriant*. — Grand merci !

M. Jules Janin, *continuant*. — « Tout le feu d'Ampère se passe dans la recherche ; il ne lui en reste rien pour l'exécution : en cela il n'est pas artiste... cet homme d'esprit qui causait avec tant d'agrément et qui professait d'une manière si pénible. » — Vous aussi, M. de Montalembert, vous avez honoré M. Sainte-Beuve de votre amitié ; vous ne serez donc pas étonné qu'il ait reconnu vos bontés pour lui en traçant de vous ce portrait : « *Phanor*... »

M. Victor Cousin. — Comment ! *Phanor !*

M. Jules Janin. — Oui, *Phanor*. — Pour vous, Monsieur Cousin, vous figurez dans les *petits papiers* sous le nom de Théodomas. — « *Phanor* est honnête, élevé de cœur, il a du talent, mais point d'originalité vraie ; et quelle suffisance ! Dès le premier jour où il arrive dans une maison il se lance dans un sujet, il parle — fort bien — pendant une heure... Des hommes distingués, considérables, sont là, qui l'écoutent bouche close, sans qu'il leur soit possible de

[1] *Pensées d'août*, par M. Sainte-Beuve.

Digitized by Google

glisser un mot. Pendant qu'il parle ainsi sans discontinuer, d'une voix claire, les yeux baissés, une espèce de sourire vague à la bouche (assez gracieux dans son dédain) annonce cette profonde et douce satisfaction, cette intime et parfaite certitude qu'il a de lui-même. Par bonheur, *Phanor* est religieux, catholique, il croit : sa foi est un beau voile à sa suffisance. *Phanor* a toujours été disciple de quelqu'un ; il l'a été de Lamennais pour son catholicisme politique, de Hugo pour ses cathédrales. De qui l'est-il aujourd'hui ? Il vient d'Allemagne. Qui a-t-il vu ? Je ne sais. Mais qu'importe le nom de son maître ? Soyez sûr qu'il en a un. *Phanor* est né disciple. » — Je ne prolongerai pas davantage ces citations. Une dernière ligne seulement, consacrée, celle-là, à notre vénérable collègue M. Flourens : « Flourens me fait l'effet d'une couleuvre qui glisse sur l'herbe. »

M. Flourens, *avec douceur*. — Ce n'est pourtant pas moi qui ai défini M. Sainte-Beuve : *Une vipère sur un fumier !*

(*Depuis quelque temps tous les académiciens se sont peu à peu éloignés de M. Ste-Beuve, qui n'a plus auprès de lui que le général Husson.*)

M. le duc de Broglie. — Messieurs, vous m'avez fait l'honneur de me choisir, il y a quelques jours, pour votre Directeur. A ce titre, je pourrais vous demander d'appliquer à M. Sainte-Beuve l'article XII de nos Statuts, aux termes duquel notre Compagnie a le droit de destituer l'*académicien qui aura fait une action indigne d'un homme d'honneur*. Je ne vous engagerai cependant point à aller jusque-là. Peut-être est-il de notre devoir de tenir compte à M. Sainte-Beuve de son amour passionné pour les lettres et de nous rappeler que, si son caractère fut misérable, son talent, souple, vif, ingénieux, s'est montré souvent exquis et quelquefois même noble et élevé. Je vous propose donc de prononcer contre M. Sainte-Beuve la peine qui vient immédiatement après celle de la radiation, et de décider qu'il sera mis *en quarantaine*.

Tous les académiciens. — Oui, oui, adopté !

M. le duc de Broglie. — M. Sainte-Beuve, au nom de l'Académie, je prononce contre vous la peine de la *quarantaine*, et, en mon nom particulier, je vous interdis à perpétuité de me saluer, quand nous nous rencontrerons.

Digitized by Google

(*Tous les académiciens, à l'exception de M. Jules Janin, se retirent, suivis de M. Pingard qui ne peut retenir ses larmes.*)

SCÈNE V.

M. SAINTE-BEUVE, M. JULES JANIN, LE GÉNÉRAL HUSSON.

M. JULES JANIN. — Eh bien, général, vous restez ?

LE GÉNÉRAL HUSSON. — Oui, je reste. Je n'abandonnerai pas mon collègue dans son malheur. Je suis loin d'approuver ses procédés envers ces Messieurs de l'Académie. Mais, après tout, ces querelles littéraires me touchent peu. Ah ! si M. Sainte-Beuve avait attaqué le Sénat, ce serait autre chose !

M. JULES JANIN. — Croyez-vous donc qu'il ait épargné davantage ses collègues du Sénat ? Vous aimiez beaucoup le baron Charles Dupin ?

LE GÉNÉRAL HUSSON. — Si je l'aimais ! Un si excellent homme, si charmant, et qui parlait si bien !

M. JULES JANIN, *rouvrant son carnet.* — Apprenez donc ce que Monsieur Sainte-Beuve en a dit dans ses *petits papiers* : « Un robinet toujours ouvert, usé, sempiternel et monotone ; coulant et *collant*, d'une opiniâtre fadeur.... »

LE GÉNÉRAL HUSSON. — Arrêtez ! arrêtez ! Je n'en veux pas entendre davantage.... Adieu, Monsieur Sainte-Beuve, adieu pour jamais ! Monsieur Janin, je vous suis.

(*Le général Husson opère sa sortie. M. Jules Janin* exit.)

SCÈNE VI.

M. SAINTE-BEUVE, *seul.*

M. SAINTE-BEUVE, *regardant s'éloigner le général Husson.* — Oh ! il me hait et me méprise maintenant, et c'est leur faute. Ah ! je me vengerai d'eux ! (*Avec un ricanement.*) Sur mon âme ! vous m'avez donné un bal à Venise, je vous rendrai un souper à Ferrare. Fête pour fête, Messeigneurs ! — Cela me fait penser que je n'ai rien pris depuis ce matin ; j'ai une faim de tous les diables, et je vais aller me refaire au Restaurant-Vaquerie où l'on mange de si bon porc aux choux.

EDMOND BIRÉ.

Digitized by Google

NOTICES ET COMPTES RENDUS

M. Bellier de la Chavignerie.

L'année 1871 va toucher à son terme. Lorsque l'on se reporte aux jours écoulés de cette année néfaste, que de tristes pensées s'accumulent dans le cœur. Mais les grands deuils de la patrie et les hécatombes qui marquent les étapes de l'invasion, ne doivent pas faire oublier de rendre un juste hommage à la mémoire d'un chroniqueur érudit qui professait avec tant d'ardeur le culte des souvenirs et dont la vie peut se résumer en deux mots : travail et dévouement.

Au mois de septembre 1870, alors que le désastre de Sedan jetait la France dans les plus vives alarmes, M. de la Chavignerie, d'une santé chancelante et brisé par les événements qui venaient de s'accomplir, quittait, pour ne plus les revoir, son cabinet de travail, ses collections manuscrites, et choisissait Saint-Malo pour retraite. « J'ai quitté Paris, m'écrivait-il, ma santé, délabrée depuis longtemps, ne me permettant pas d'affronter les rigueurs d'un siége ni les fatigues même du service de la garde nationale sédentaire. Me voici fixé ici ; pour combien de temps ? je l'ignore, mourant d'ennui et d'oisiveté, tremblant pour le sort de ma riche bibliothèque et de mes documents péniblement colligés durant vingt-cinq ans, et qu'un éclat d'obus peut réduire en cendres... Qui eût dit cela, quand vous veniez gaîment chez moi, devisant avec nos amis de votre biographie de Brascassat. Ah ! nous voilà bien loin de nos études favorites, qui exigent le calme du dehors et de l'esprit ! »

Et plus tard, il me disait encore : « J'ai vu à la bibliothèque de

Digitized by Google

Saint-Malo un superbe portrait en pied de Châteaubriand, peint par Girodet pour Mme Récamier, qui l'a légué à la ville natale du grand écrivain. Mais la vue de cette belle page ne me fait point oublier que les mois s'écoulent dans les angoisses, dans l'oisiveté forcée, et je vous jure que l'année 1870 me pèse bien. Quand donc la civilisation reprendra-t-elle ses droits? Au revoir, bon ami, espérons en des temps meilleurs. »

Des temps meilleurs, hélas ! quand viendront-ils pour nous? A cette heure, de douloureux anniversaires se succèdent, et l'horizon présente encore bien des points noirs !... Cependant prenons courage, élevons nos cœurs, en nous souvenant des amis vaillamment tombés ; car les artistes et les critiques d'art ont eu leur part intime dans nos immenses désastres : Regnault et de la Chavignerie ont glorieusement succombé, l'un victime de son élan patriotique [1], l'autre de sa courageuse charité.

C'est à Saint-Malo, dans une ambulance de l'armée, que M. de la Chavignerie a trouvé la mort, le 6 février dernier, par suite de son excès de zèle à soigner des varioleux. Dès lors, n'incombait-il pas à la *Revue de Bretagne et de Vendée* d'inscrire sur ses tablettes nécrologiques le nom de cet estimable écrivain, qui a tant de droits à la reconnaissance des amis de l'art et des études historiques?

Jean-Baptiste-Emile Bellier de la Chavignerie naquit à Chartres (Eure-et-Loir), le 6 décembre 1821. Il était donc dans toute la maturité de son talent, lorsque la mort est venue le frapper.

Bien que, dans sa toute jeunesse, de la Chavignerie ait fait partie de l'administration des domaines, il rédigea, dès cette époque, des notices d'histoire et d'archéologie sur le *pays chartrain*, dans lesquelles il élucida « divers points obscurs concernant les annales de cette région ; mais ses études de prédilection se portèrent principalement sur l'art et les artistes français [2]. » Du reste, je ne puis mieux faire, pour donner une idée de ses nombreux travaux, que

[1] Henri Regnault, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, tué à Buzenva le 19 janvier 1871.

[2] *Bellier de la Chavignerie*, *Bulletin du Bouquiniste*, numéro du 15 nov. 1871, p. 627.

Digitized by Google

d'en reproduire la liste, d'après un extrait de l'œuvre la plus complète de sa vie ; je veux parler du *Dictionnaire général des artistes de l'École française*, depuis l'origine des arts du dessin jusqu'à l'année 1868 inclusivement. Ce livre, pour lequel M. de la Chavignerie avait, comme il me le disait lui-même, colligé des notes pendant vingt-cinq ans, n'avait eu jusqu'à présent que huit livraisons de publiées, et la mort de son auteur nous fait craindre que ce grand, utile et beau travail ne reste malheureusement inachevé [1].

Extrait du Dictionnaire des artistes de l'École française.

Bellier de la Chavignerie (Émile), né à Chartres (Eure-et-Loir), le 6 décembre 1821. Après avoir appartenu à l'administration de l'enregistrement et des domaines, de 1842 à 1853, il fut attaché, de 1854 à 1862, au Catalogue des imprimés de la Bibliothèque Richelieu. Depuis 1864, il faisait partie du personnel préposé aux expositions officielles des Beaux-Arts. Outre divers écrits sur l'histoire et l'archéologie, on lui doit les ouvrages suivants :

Recherches historiques, biographiques et littéraires sur le peintre Lantara, avec la liste de ses ouvrages, son portrait et une lettre apologétique de M. Couder, peintre d'histoire, membre de l'Institut. Paris, 1868, in-8° fig. ;

Biographie et catalogue de l'œuvre du graveur Miger, membre de l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture ; son portrait avec fac-simile de son écriture ; réimpression de sa lettre à M. Vien, directeur de l'Académie de peinture ; ouvrage suivi de plusieurs tables. Paris, 1856, in-8° ;

Documents sur des travaux exécutés à Notre-Dame de Chartres et dans d'autres églises du pays chartrain pendant le XVIe siècle, communiqués et annotés par MM. Lucien Merlet, archiviste du département d'Eure-et-Loir, et E. B. de la Chavignerie. Paris, 1856, in-8°. (Extrait des *Archives de l'art français*) ;

L.-P. Schilt, peintre sur porcelaine, attaché à la manufacture de Sèvres (1790-1859). Versailles, 1860. In-12, avec portrait ;

Recherches sur Mlle Anne-Renée Streson, membre de l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture (1615-1713.) Paris, 1860, in-8°. (Extrait des *Mémoires de la société des Beaux-Arts de Caen) ;*

Lettres inédites du peintre Girodet-Trioson, de Suvée, directeur de l'école de Rome, et du général Gudin, gouverneur du château de Fontainebleau à Ange-Renée Ravault. Pithiviers, 1863, in-12 ;

Notes pour servir à l'exposition de la jeunesse, qui avait lieu chaque année à Paris, les jours de la grande et de la petite Fête-Dieu, à la place Dauphine et sur le Pont-Neuf. Paris, 1864, in-8°. (Extrait de la *Revue universelle des arts) ;*

[1] L'ouvrage complet devait se composer de cinquante livraisons, formant deux volumes in-8° de 2,400 pages, à deux colonnes.

Digitized by Google

Les artistes français du XVIIIe siècle, oubliés ou dédaignés. Paris, 1865, in-8o. (Extrait de la *Revue universelle des arts);*

Catalogue des œuvres de J.-Dominique Ingres, faisant suite à la Biographie de ce maître par Olivier Merson. Paris, 1867, in-18;

Catalogue de l'exposition des Beaux-Arts à Lille, en 1866.

Il a été le collaborateur de la *Revue des Beaux-Arts*, des *Archives de l'art français*, de la *Revue universelle des arts ;* il appartenait à la rédaction de la *Gazette des Beaux-Arts* et de *la Chronique des arts et de la curiosité* ; on lui doit, dans la nouvelle édition de la *Biographie universelle* de Michaud, la révision de la rédaction des articles relatifs aux artistes français, depuis l'article *Mirbel* jusqu'à la fin de l'ouvrage.

Cette longue nomenclature ne justifie-t-elle pas ce que je disais en commençant cet article : Les arts viennent de perdre un de leurs plus vaillants chroniqueurs, un de ces hommes patients et dévoués dont les travaux font revivre bien des célébrités trop injustement oubliées ? Et, comme dette de cœur, j'ajouterai : M. de la Chavignerie n'était jamais plus heureux que lorsqu'il mettait au service de ses amis les trésors de son érudition.

CHARLES MARIONNEAU.

LE MANUSCRIT DE MA MÈRE, avec commentaires, prologue et épilogue, par A. de Lamartine. — Paris, Hachette; Furne; Pagnerre, éditeurs.

Après le *Journal et les Lettres* d'Eugénie et Maurice de Guérin, après le *Récit d'une sœur,* voici encore une de ces histoires de l'âme dont le succès doit être une consolation et un espoir au milieu des ruines morales de notre France, mille fois plus attristantes que ses ruines matérielles. Le *Manuscrit de ma mère,* le manuscrit de la mère de Lamartine, est destiné, nous aimons à le croire, au même succès : du moins il en est digne. Nous y avons retrouvé ce charme indéfinissable que l'on sent au contact d'une belle âme qui se montre à nous sans voiles, comme devant Dieu, si j'ose ainsi parler.

Telle est l'âme qui vous apparaît dans le *Manuscrit de ma mère ;* âme de mère, en effet, toute rayonnante et toute palpitante de cet amour, le plus pur, le plus passionné, le plus désintéressé, le plus sublime des amours terrestres. Il peut avoir aussi ses faiblesses, ses aveuglements, ses erreurs, mais plus rares chez une femme catholique, plus rares chez une femme sainte, comme était Mme de Lamartine. Outre sa religion, une grande force de caractère qui

Digitized by Google

s'alliait en elle à une extrême sensibilité, alliance peu commune, contribuait encore à l'en défendre. Les illusions de sa tendresse maternelle n'étaient point des brouillards assez denses pour lui faire perdre de vue le grand but de la vie, l'accomplissement du devoir. Quoi qu'il eût pour elle, comme pour tous, ses difficultés, ses peines, ses sacrifices, elle y trouvait sa joie.

« Ce ne sont pas les plaisirs du monde qui rendent heureux, écrit-elle après tant d'autres chrétiens, mais la sécurité de la conscience et l'accomplissement de ses devoirs, quelque pénibles qu'ils soient. »

Elle en fut récompensée, même sur cette terre, par d'autres bonheurs vivement sentis : Dieu couvrit ses épines de roses et lui ménagea de chauds et doux rayons entre les orages de sa vie.

Mme de Lamartine fut heureuse comme épouse et comme mère. Son mari fut le compagnon fidèle de ses souffrances et de ses joies. « Il a besoin de moi maintenant pour souffrir, lisons-nous à la fin du manuscrit, comme il en eut besoin autrefois pour être heureux. »

Elle eut six filles, qui étaient, suivant son expression, *des anges visibles :* l'Europe entière connaît son fils, notre premier poète contemporain.

Un temps vint même où l'heureuse mère fut *suffoquée par son bonheur et par le bonheur de ses enfants* (ce sont ses propres paroles), entre ses filles mariées, ou sur le point de l'être, et son fils acclamé poète par les cent voix de la renommée.

C'est un peu plus tard, qu'effrayée de son bonheur, comme Mme Alexandrine de la Ferronnays, elle a un pressentiment de ses croix :

« Dieu semble me ménager des peines en proportion de mon excès de bonheur. »

Elle était alors auprès du lit d'une de ses filles malades. Son pressentiment ne l'avait pas trompée. Elle perdit cette fille et encore une autre, toutes les deux mariées. Ces deux morts furent les coups de foudre auxquels nous avons fait allusion plus haut. Ils laissèrent des traces profondes, ineffaçables, dans le cœur de la mère (une mère peut-elle se consoler?), mais enfin le soleil reparut. Il n'avait plus le même éclat, sans doute; c'était un soleil d'automne, mais il brillait néanmoins sur cette vie, assombrie un temps par d'épais nuages.

Disons ici, à la louange du poète, qu'il fut pour une grande part dans cette lumière.

« Il me rend bien en tendresse et en dévouement, plein de sollicitude pour mes petites affaires, toutes les peines et tous les sacrifices qu'il m'a coûtés dans sa jeunesse inquiète. » — « Hélas! c'était peu, ajoute noblement Lamartine dans l'épilogue du livre, en retour et en reconnaissance de toutes les privations que je lui avais causées dans ma jeunesse, des bijoux dont elle s'était dé-

Digitized by Google

pouillée, jusqu'aux anneaux de ses doigts, pour me procurer une liberté, un voyage, un plaisir ou pour cacher une de mes fautes à la juste sévérité de ma famille. »

Si Mme de Lamartine était indulgente pour son fils, elle avait sur sa nature indépendante une influence d'autant plus grande. Elle seule put arracher le jeune homme aux dangereuses séductions de Paris. Du reste, elle ne s'aveuglait point sur les défauts même du poète, malgré l'enthousiasme qu'elle fait éclater plusieurs fois pour sa gloire.

« Il a bien besoin des bons exemples de foi positive, car sa religion trop libre et trop vague me paraît moins une foi qu'un sentiment. » Quel jugement pourrait être plus sévère !

« Il y a des passages, dit-elle encore, au sujet de *Child-Harold*, qui me font de la peine : je crains qu'il n'ait un enthousiasme dangereux pour les idées modernes de philosophie et de révolution, contraires à la religion et à la monarchie, ces deux jalons de ma route, qui devrait être aussi la sienne ; hors de cette route je ne vois que brouillards et précipices, et surtout le précipice sans fond de l'incrédulité. » Craintes trop fondées, hélas ! Mais la Providence ne permit pas que le poète roulât jusqu'à l'abîme : on sait de quel *signe viable* elle s'est servie pour le ramener dans les voies de sa mère.

Nos dernières citations prouvent assez le jugement droit et sûr de Mme de Lamartine. En voici un autre exemple : « Je me suis laissée aller à en lire plusieurs passages (il s'agit de l'*Émile* de Jean-Jacques Rousseau) ; je ne me les reproche pas, car ils étaient magnifiques, ils m'ont fait du bien, je veux même en copier quelque chose. C'est trop dommage que cela soit empoisonné de tant d'inconséquences et même d'extravagances propres à égarer le bon sens et la foi des jeunes gens. »

Femme de cœur, femme de sens, la mère de Lamartine se montre encore femme d'imagination. Elle avait dans l'âme quelque chose de la poésie de son fils. « Il est ma voix, dit-elle, car je sens bien les belles choses, mais je suis muette quand je veux les dire à Dieu. »

Malgré ce modeste aveu, elle aussi a souvent de la poésie dans la voix. Quelles images plus poétiquement exprimées que celles-ci : « Comme ma vie, si pleine de vie, de bruit et de mouvement, il y a quelques années, se vide ! Cela me fait penser à ces grands nids que je vois l'automne sur les ormes de la cour de Saint-Point : au lieu des œufs et des petits, il n'y a plus que la neige ; et le vent les emporte paille à paille. » — « Je serais une heureuse mère, si je n'avais pas perdu les deux fleurs de ma couronne. Ah ! quel vide leur disparition fait dans mon jardin, quand je m'y promène le soir et que mon regard et mon oreille les cherchent. » — « Il faut me détacher de plus en plus, bon gré mal gré, de ce monde : je sens le

Digitized by Google

soir... Je m'aperçois de ma vieillesse, les autres prétendent qu'ils ne s'en aperçoivent pas du tout et que j'ai ma figure de trente ans; mais les ombres grandissent derrière moi, comme dit Virgile. » — « Quel bonheur de se voir revivre et refleurir quand on se voit décroître et qu'on se sent défeuiller! »

Qu'on lise encore ce *cantique de salut* qu'elle chante *avec son cœur* à la chute de Napoléon, l'homme détesté des mères. C'est le vrai commentaire de la pièce de Lamartine, *Bonaparte*.

Enfin, si après avoir tant loué, si après avoir tant cité, nous montrions dans Mme de Lamartine la femme du monde qui sait « d'abord rendre à Dieu ce qui est à Dieu, puis au monde ce qui est au monde », l'institutrice zélée de ses filles, l'habile ménagère, la sœur de charité, — car elle avait de tout cela dans une certaine mesure; c'était une âme supérieure, une nature complète; — aurions-nous achevé son portrait? Non, non, et nos lecteurs ne peuvent vraiment l'admirer que dans le *Manuscrit de ma mère*. Là seulement, ils le verront avec son aimable coloris, son suave et pur éclat, sa beauté céleste. Puis, il est là seulement dans son cadre naturel, nous voulons dire la prose et les vers du poète. C'est ainsi qu'il devrait parer tous les salons des mères de famille. Il y brillerait comme un de leurs modèles les plus attrayants, modèle sinon facile, du moins doux à suivre, et qu'il est difficile de surpasser, à moins d'être une sainte, dans le sens donné à ce grand mot par l'Église.

HIPPOLYTE LE GOUVELLO.

Le Secrétaire de la Rédaction, ÉMILE GRIMAUD.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

MGR L'ÉVÊQUE DE POITIERS

A LA SUITE DU SERVICE ANNIVERSAIRE

CÉLÉBRÉ DANS L'ÉGLISE DE LOIGNY, A L'INTENTION DES SOLDATS FRANÇAIS

GLORIEUSEMENT MORTS POUR LA PATRIE

DANS LA JOURNÉE DU DEUX DÉCEMBRE MIL HUIT CENT SOIXANTE-DIX.

Nequaquam ut mori solent ignavi... sed sicut solent cadere (fortes) coram filiis iniquitatis, sic corruisti. Congeminansque omnis populus flevit.

Non, vous n'êtes point mort à la façon des lâches, mais vous êtes tombé comme tombent les gens de cœur devant l'ennemi. Et tout le peuple, à ces mots, redoubla ses pleurs.

(Au second *Livre des Rois*, ch. III, versets 33 et 34.)

Monseigneur [1],

J'ai obéi à votre appel, et je viens avec vous prier et pleurer sur ce champ de bataille devenu le tombeau de nos braves, mais non pas le tombeau de notre honneur militaire. Si la guerre a fait de Loigny un sépulcre, à tout jamais ce sera un sépulcre glorieux [2]. On dira qu'au plus fort de ses revers, l'élite de notre armée s'est signalée par des prodiges de vaillance et d'audace. Non-seulement l'honneur est intact, mais la défaite est presque triomphante à l'égal de la victoire, quand on jette ainsi l'épouvante, quand on sème ainsi le carnage dans les rangs du vainqueur. Debout sur la dépouille de ceux qui dorment ici du sommeil de la paix en attendant l'heure de la résurrection, la France en deuil, l'Église en larmes ont la conso-

[1] Monseigneur l'évêque de Chartres.

[2] Isa, XI, 10.

Digitized by Google

lation et le droit de pouvoir dire avec David : « Non, vous n'êtes point morts à la façon des lâches » : *Nequaquam ut mori solent ignavi ;* « vos mains n'ont pas été liées, et vos pieds n'ont pas été enchaînés » : *Manus ligatæ non sunt, et pedes non sunt compedibus aggravati ;* « mais vous êtes tombés comme tombent les hommes de cœur devant l'ennemi » : *Sed sicut solent cadere coram filiis iniquitatis, sic corruistis.*

Dans la courte harangue du roi d'Israël, mes Frères, est contenue toute la substance de ce discours funèbre. Le respect que je dois à cette assistance m'interdira de rapporter en détail des faits dont la plupart de vous ont été ou les acteurs personnels, ou les témoins oculaires. Je n'y toucherai que rapidement, et en m'efforçant de les éclairer de cette lumière des Écritures qui excelle à mettre toutes choses dans leur vrai jour. Elles m'inspireront plus d'une leçon utile aux survivants, en même temps qu'elles m'aideront à payer un juste hommage à la mémoire des soldats français glorieusement morts pour la défense de la patrie, dans la journée du deux décembre mil huit cent soixante-dix.

Par quelle fatalité la France, naguère encore si confiante en elle-même, s'était-elle vue réduite en quelques mois aux dernières extrémités ? Batailles presque toujours perdues ; surprises plus humiliantes que les défaites, selon cette parole du grand Condé : qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris [1] ; capitulations ignominieuses ; Paris investi ; un tiers de notre territoire envahi et ravagé ; enfin, ce qui est sans exemple, trois cent mille Français prisonniers sur la terre étrangère : comment, en si peu de temps, une nation telle que la nôtre avait-elle pu descendre si bas ?

Dieu est juste, mes Frères, et, pour qui sait les comprendre, ses jugements, dictés par l'équité, se justifient d'eux-mêmes : *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum. Judicia Domini vera, justificata in semetipsa* [2]. Laissons les esprits qui rampent à terre mesurer à leur compas étroit les grands événements d'ici-bas, s'arrêter aux petites causes, disserter sur les incidents secondaires, et tout ramener aux proportions de leur propre stature. Pour nous rendre compte des désastres prodigieux et des abaissements inouïs de la France, entrons avec David dans les puissances du Seigneur [3], et tâchons de comprendre les merveilles de sa main et de ses conseils.

Dieu ayant envoyé son Fils unique sur la terre, ç'a été pour les peuples le point de départ d'un ordre nouveau ; et comme tous ses desseins s'étaient rapportés, pendant quarante siècles, à l'enfantement futur de son Eglise, toutes choses ont convergé désormais vers cette Eglise enfantée au Calvaire dans le sang du Christ. Destiné à éclairer et à conduire tous les membres de la grande famille

[1] Bossuet, *Oraison funèbre de Condé.* Edit. de Lebel, T. XVII, p. 540, 541.
[2] Ps. CXVIII, 137. — Ps. XVIII, 10.
[3] Ps. LXX, 16.

Digitized by Google

humaine, le flambeau allumé par la main divine ne pouvait être placé sous le boisseau ; il lui fallait un chandelier d'où il pût luire aux yeux de tous ceux qui sont dans la maison : *super candelabrum ut luceat omnibus qui in domo sunt* [1]. Par son emplacement prédestiné, Rome, devenue la capitale du christianisme, fut cette cité posée sur la montagne, qui est en évidence à tous les regards, et dont la vue ne peut être dérobée à personne : *Non potest civitas abscondi supra montem posita* [2]. Mais, parce qu'il était écrit que la plénitude des nations devait entrer dans l'Église [3], parce que la loi chrétienne ne devait pas être seulement la loi des individus, mais la loi des peuples, l'évolution nécessaire du plan divin et la marche providentielle des choses ont créé bientôt, à Rome et autour de Rome, un territoire indépendant et un trône souverain à l'usage du Vicaire que le Christ s'est substitué à lui-même pour régir spirituellement toute la terre jusqu'à la consommation des siècles. Fille aînée de l'Église romaine, la nation française fut employée de Dieu à ce grand ouvrage. « Les Français, a dit un homme de génie, eurent l'honneur unique et dont ils n'ont pas été à beaucoup près assez orgueilleux, celui d'avoir constitué humainement l'Église catholique, en donnant ou en faisant reconnaître à son chef le rang indispensablement dû à ses fonctions divines [4]. » A partir de là, et comme récompense de ce service, la France occupa sans contestation la première place dans cet aréopage des nations européennes qui s'appela la chrétienté : c'est dire qu'elle fut universellement considérée comme la plus grande nation du monde. Et, malgré des fautes partielles, suivies de châtiments temporaires, on la vit toujours monter et grandir tant qu'elle n'a pas répudié sa première mission.

Mais on ne réagit pas impunément contre soi-même et contre sa vocation essentielle. Sachons reconnaître et confesser l'énormité de notre faute. O France des anciens jours, ce que tu avais si heureusement fait par le bras de tes géants, nous l'avons vu détruire sous nos yeux par la main des pygmées politiques au caprice desquels les révolutions t'ont jetée : *quoniam quæ perfecisti, destruxerunt* [5]. Il ne s'agit plus de nous laver les mains, ni de déclarer que nous sommes purs du sang de ce juste, et que c'est l'affaire des autres [6]. La vérité éclate désormais dans tout son jour. Oui, c'est le concours armé de la France qui, en livrant le reste de l'Italie à l'ambition piémontaise, lui a fatalement sacrifié Rome. Il fallait être aveugle pour ne pas voir, du premier coup, que les choses aboutiraient à ce dénoûment. Là fut le péché capital du second Empire : péché politique autant que religieux. Quand on l'a dit pendant qu'il était fort

[1] Matth., v, 15.
[2] Ibid., 14.
[3] Rom., xi, 28.
[4] J. de Maistre : *Du Pape*, discours préliminaire.
[5] Ps. x, 4.
[6] *Innocens ego sum a sanguine justi hujus ; vos videritis*. Matth., xxvii, 24.

Digitized by Google

et debout, on peut le répéter après sa chute. Et parce que l'Empire eut pour auxiliaires et pour complices les excitations et les applaudissements des uns, les faiblesses et les transactions des autres, le crime de l'Empire a été le crime national, le crime dont nous portons la peine.

De là cette succession vraiment surnaturelle et humainement inconcevable de châtiments et de hontes, cette série extraordinaire de malheurs et de contre-temps, ces avantages de la veille qui deviennent régulièrement le signal de l'écrasement du lendemain, ces victoires de la journée qui, à la grande stupéfaction de l'ennemi, finissent par la panique du soir et par la retraite de la nuit. Pour qui connaît le génie et la fortune de la France, son infériorité numérique n'offre point d'explication suffisante : le dernier mot de toutes ces choses, c'est que Dieu nous avait livrés aux mains de nos adversaires.

Entendez l'appréciation d'un des hommes qui ont le plus activement coopéré à la conduite de cette guerre : « Un ensemble de coïncidences malheureuses, dit-il, s'est joint à la faiblesse organique de la France pour déjouer tous ses efforts. Et cet ensemble a été tel, que véritablement, quand on l'envisage, on est tenté de se demander s'il n'y a pas eu là quelque raison supérieure aux causes physiques, une sorte d'expiation de fautes nationales, ou le dur aiguillon pour un relèvement nécessaire. En présence de si prodigieuses infortunes, on ne s'étonne plus que les âmes religieuses aient pu dire : *Digitus Dei est hic* [1]. »

Oui, vous le dites bien, « le doigt de Dieu est là [2]. » Guillaume de Prusse l'a dit aussi, et il s'est exprimé comme Attila et Genséric quand il écrivait à la reine Augusta : « Je m'incline devant Dieu qui seul nous a élus, moi, mon armée et mes alliés, pour exécuter ce qui vient d'être fait, et nous a choisis comme instruments de sa volonté. Ce n'est qu'ainsi que je puis comprendre cette œuvre. »

Entendez-vous : ils ont été les exécuteurs et les instruments de la volonté divine. Qu'ils n'en soient pas trop fiers : le rôle du bâton que tient une main vengeresse n'a rien de si glorieux, et le prophète lui a prédit son sort pour le jour où le bras de Dieu n'en aura plus besoin [3].

Ce jour viendra ; et, parmi nos gages nombreux d'espérance, la journée de Loigny s'offre à nous comme un rayon de lumière à travers les ombres de la nuit : journée de Loigny, journée de bravoure, de foi et de sacrifice. Vous l'avez vu de vos yeux, mes Frères, et j'essaierai tout à l'heure d'en esquisser le tableau.

On a voulu mettre en doute si, dans l'état désespéré des choses, l'organisation de l'armée de la Loire était une entreprise utile et sensée. Je ne suis pas homme de guerre ; mais j'ai appris de l'*His-*

[1] *La Guerre en province pendant le siége de Paris*, par Ch. de Freycinet, vi^e édit. p. 350 et 351.
[2] Exod., viii, 19.
[3] Isa., x, 5, 15.

Digitized by Google

toire universelle de Bossuet, que « dans la nécessité des affaires, il était établi, comme une loi inviolable, qu'un soldat romain devait ou vaincre ou mourir ; » et que, « par cette maxime, les armées romaines, quoique défaites et rompues, combattaient et se ralliaient jusqu'à la dernière extrémité [1]. » Or, j'accepte volontiers pour mon pays un reproche qu'eût mérité l'antique Rome : car je tiens de la même source que, « de tous les peuples du monde, le plus fier, le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux, et enfin le plus patient, ce fut le peuple romain [2]. »

Ah ! sans doute, ces armées nouvelles et presque improvisées ont donné sur plusieurs points le spectacle de grandes et lamentables défections, qu'aucune excuse ne doit couvrir. Laissons à chacun, sous l'œil de Dieu et de sa propre conscience, et aussi devant le tribunal de l'histoire, la part de responsabilité qui lui revient. Pour quelques-uns, elle est écrasante : on le peut dire sans être aigri par le malheur, ni aveuglé par la passion. Raison de plus pour ne pas ménager notre admiration et notre gratitude à ceux dont le vaillant effort aurait délivré la patrie, si l'exemple de leur héroïsme avait eu la puissance d'enflammer tous les cœurs. Grâce à eux, du moins, la France, en perdant tout, n'a pas perdu sa dernière et sa plus chère ressource, puisque dans ses malheurs elle a gardé le droit de prétendre à l'estime du monde.

Qu'on le sache bien, l'honneur des armes françaises est une des gloires de l'humanité. La religion elle-même est intéressée à le prendre sous sa sauvegarde : car la France, dépouillée de son mérite et de son prestige guerrier, ce n'est plus la France ; et la France de moins, que devient le catholicisme, que devient l'Église ?

Ainsi sentait, ainsi parlait cet ancien Juge d'Israël. *Et dixit Josue :* « Et Josué s'écria » : *Mi Domine Deus, quid dicam videns Israel hostibus suis terga vertentem ?* « Mon Seigneur Dieu, que » dirai-je en voyant Israël qui tourne le dos à l'ennemi ? Les Cha- » nanéens l'apprendront, et tous les habitants de la terre, et ils se- » ront d'accord pour effacer notre nom du rang des nations » : *Audient Chananæi, et omnes habitatores terræ, et conglobati delebunt nomen nostrum de terra.* Mais Israël est votre peuple, ô Dieu ; et, si votre peuple vient à disparaître, « qu'en sera-t-il de votre grand nom » : *delebunt nomen nostrum de terra : et quid facies magno nomini tuo* [3] ?

Il était au cœur de Pie IX, ce même sentiment, quand, à l'heure de notre plus profonde détresse, s'efforçant d'amener les deux puissances rivales à des conseils de paix, loin de demander pour nous grâce et pitié, il qualifiait la France par ces mots qui resteront burinés dans les annales de l'Église : *Istam nationem, cujus nobilissimi sensus, et virtus militaris tot tantisque gloriæ monu-*

[1] *Disc. sur l'Hist. univ.*, 3e partie, ch. vie. Tom. xxxv, p. 510.
[2] Ibid., pag. 502.
[3] Josué, vii, 8, 9.

Digitized by Google

mentis commendata, adversis casibus obscurari non possunt : « Cette » nation, dont la très-grande noblesse d'âme, et dont la valeur mi- » litaire, consacrée par tant et de si grands monuments de gloire, » ne peuvent être obscurcies par aucun accident contraire[1] » !

Je ne sais si vous partagez mon impression, mes Frères ; mais d'entendre le Pontife, l'homme d'Église, revendiquer pour la France l'inamissibilité de sa vertu et de sa renommée guerrières, au moment où la France, écrasée sous le pied des envahisseurs, se voilait la face devant les regards équivoques de l'Europe et du monde, cela m'émeut jusque dans les dernières profondeurs de mon patriotisme ; et je n'ai plus souci des misérables qui viendront dire que le caractère cosmopolite de l'Église rend ses fils étrangers à l'amour, indifférents à l'honneur de la patrie française.

Demandez-le à ces soldats de toutes armes, qui ont intrépidement rempli leur devoir, à côté de ceux qui ne le remplissaient pas ; demandez-leur si la foi religieuse n'était pas le plus vigoureux soutien de leur âme, le stimulant le plus actif de leur bravoure. Car on est heureux de le savoir et de le dire : en cette journée du 2 décembre, qui allait se clore par un effort surhumain, il y eut, du matin au soir, des actes magnifiques de courage. On le voit bien au nombre des victimes fournies par tous les genres de troupes et prises dans tous les rangs. La plus haute noblesse de France (je ne veux nommer personne ; mais Châteaudun, que j'aime à saluer d'ici, ne me permet pas de taire son courageux et infortuné châtelain, héritier de Dunois), la plus haute noblesse de France y mêla son sang à celui des admirables enfants de la Sarthe, de Loire-et-Cher et de tant d'autres dont les noms sont rappelés autour de ce catafalque. Aucune défaillance ne s'est produite nulle part, qu'elle n'ait eu à rougir d'elle-même en face d'un exemple qui la condamnait et la flétrissait. On m'a parlé, entre autres, de trois officiers, à peu près de même âge, qui ont affronté et qui ont trouvé la mort sous les yeux de leur jeune troupe, dans une tentative faite pour reprendre Lumeau, fortement occupé par les Prussiens ; et souffrez qu'ici une vieille et constante amitié, nouée dans ce pays de Chartres, s'attendrisse sur une maison qui tint à la fois l'épée et la plume auprès d'Henri III et d'Henri IV, et qui, sur sept fils, le dernier n'ayant pas l'âge, en comptait six au service de la France, quand l'avant-dernier d'entre eux reçut à Lumeau le coup mortel. Je cite ce trait entre mille. Mais, sans chercher plus loin, Villepion, avec sa mâle et splendide résistance, et Loigny, avec sa défense désespérée, qui finit par se retrancher près de cette église et dans ce cimetière, ne révèlent-ils pas assez la valeur des éléments renfermés dans ce seizième corps d'armée de la Loire, qui dut ployer sous le nombre et la masse des colonnes ennemies ?

Et maintenant, m'accuserez-vous de partialité, mes Frères, si je m'étends un peu plus sur ce qui me reste à dire ? A ce moment du

[1] Breve *Gravis et acerba*, ad archiepisc. Turonen., XI ; novembr. MDCCLXX.

Digitized by Google

combat, apparaît dans l'arène une milice qui, pendant douze ans, a trop bien mérité de l'Église, pour que vous ne m'accordiez pas le droit d'en suivre tous les mouvements avec un œil particulier d'intérêt et d'amour.

Le dix-septième corps d'armée, harassé par une marche longue et accélérée, est appelé au secours de ses frères d'armes, gravement éprouvés. Après quelques premières évolutions, c'est la situation de Loigny qui fixe les regards du général. Loigny, placé au centre du combat, a tenu tout le jour, avec une constance et une fermeté au-dessus de tout éloge, contre les attaques répétées des Allemands. Nommer le trente-septième corps de marche, c'est mentionner la bravoure humaine élevée à sa plus haute puissance. La lutte vient de se ranimer plus furieuse, mais plus inégale. Dégager ces braves, avant la nuit, reprendre et occuper Loigny, si ce n'est pas gagner la bataille, c'est finir la journée sur un avantage, c'est favoriser la retraite de l'armée et de toute son artillerie, et enfin, c'est réserver le lendemain. D'ailleurs, le moment est solennel, l'heure est décisive, et c'est un de ces cas où « le vrai service, comme parle Bossuet, réclame les actions d'une hardiesse extraordinaire [1] ». Qu'on ne l'oublie pas : l'objectif et la raison d'être de l'armée de la Loire, c'est la délivrance de la Capitale. Paris, on l'assure, a fait un grand pas vers nous. Si une trouée, si une brèche n'est pas ouverte dans la muraille allemande, cette muraille va se refermer plus compacte, et sera-t-il possible de la percer plus tard, pour donner à temps la main à nos frères ? L'attaque de Loigny est résolue.

Mi Domine Deus, quid dicam videns Israel hostibus suis terga vertentem : « Mon Seigneur Dieu, que dirai-je en voyant des soldats français qui hésitent, des soldats français qui reculent et qui vont tourner le dos à l'ennemi ? Les étrangers l'apprendront, et tous les habitants de la terre seront d'accord pour rayer la France du rang des nations : *Audient Chananæi, et omnes habitatores terræ, et conglobati delebunt nomen nostrum de terra.* Car, la France déshonorée militairement, c'est la France effacée de la carte d'Europe. Mais, la France est notre mère, c'est la plus noble nation de l'univers. Et, de plus, le nom chrétien est solidaire du nom français. Derrière notre patrie humaine, il y a la patrie spirituelle, il y a l'Église, il y a Rome, il y a tous les intérêts catholiques. Votre cause, ô Seigneur, est inséparable de la nôtre ; et si la France vient à sombrer, qui donc travaillera pour votre grand nom » : *delebunt nomen nostrum de terra : et quid facies magno nomini tuo ?*

Plus rapide que l'éclair, le général accourt aux zouaves du Pape et à leur noble chef. Sa parole est comprise. Un double cri de foi religieuse et de foi patriotique part de toutes les poitrines. Huit cents braves, d'armes diverses, vont montrer à la France et à l'étranger ce que valent des chrétiens et des hommes de cœur.

[1] Bossuet, *Discours sur l'Hist. univ.*, pag. 514, 515.

Digitized by Google

L'entreprise était rude. Il restera lugubrement célèbre, ce petit bouquet de bois, je dirai presque ce buisson, que vous nommiez le Bois-Bourgeon, et qui devra s'appeler désormais le Bois-des-Zouaves. Sa ceinture d'acacias épineux formait une palissade à l'abri de laquelle l'ennemi dirigeait sûrement ses coups, sans être atteint lui-même. Il fallait un élan d'une violence extrême pour abattre cet obstacle. Aux cris de : *Vive Pie IX! Vive la France!* les assaillants avancent, ils se précipitent avec un entrain irrésistible ; poursuivi à la baïonnette, l'ennemi est en fuite. Il y eut là un effroyable massacre. Votre village, il vous en souvient, retentit alors de sauvages hurrahs de détresse. Les habitants, réfugiés dans les caves, les combattants français, enfermés dans cette église, reconnaissent que c'est un cri d'alarme, et ils se croient sauvés. Convaincus que ces terribles agresseurs sont appuyés par des forces considérables, les Allemands éprouvent un tel effroi, que l'ordre de la retraite est déjà porté sur toute la ligne. On l'a dit, et je le répète avec confiance : que quelques bataillons seulement eussent soutenu ce suprême effort, la charge de Loigny allait être comptée comme une victoire. Il n'en fut pas ainsi : vous savez le reste.

Quelques semaines plus tard, à Yvré-l'Evêque, un autre général, dans une situation pareillement extrême, fera le même appel, et il sera pareillement entendu : « Allons, Messieurs les volontaires de l'Ouest, en avant pour Dieu et la patrie ! Le salut de l'armée l'exige [1] ». Pas d'hésitation. Le choc est horriblement meurtrier, mais il est victorieux. L'ennemi battait en retraite, quand, sur un autre point du théâtre de la guerre, un incident inattendu, et qui sembla d'abord de peu de portée, vint rendre inutile tant de sang versé.

Dieu merci, la gloire n'est pas seulement dans le succès. En ce qui les regarde, les défenseurs de Pie IX se trouvent assez récompensés d'avoir pu, principalement le deux décembre et le onze janvier, faire quelque chose pour l'honneur des armes françaises. Ce que Pie IX avait si fièrement écrit de sa main de prêtre, celle de ses soldats l'a traduit et signé en caractères lisibles à tous les yeux : *Istam nationem, cujus nobilissimi sensus, et virtus militaris tot tantisque gloriæ monumentis commendata, adversis casibus obscurari non possunt.* Oui, la France est une nation dont la grandeur de sentiments, et dont la valeur militaire, établie par tant et de si beaux titres de gloire, ne peuvent être diminuées par aucun échec, obscurcies par aucun revers, ternies par aucune infidélité de la fortune.

N'ai-je pas bien dit : journée de Loigny, journée d'héroïsme, mais d'héroïsme inspiré par la foi ? Ces guerriers, qui ont ainsi donné leur vie, bon nombre d'entre eux, la veille et le matin, s'étaient nourris du pain des forts. D'autres avaient demandé et

[1] *Deuxième armée de la Loire, division de l'armée de Bretagne,* par le général Gougeard, pag. 51.

Digitized by Google

reçu l'absolution sur le champ de bataille. Dans la cause de la France, ils défendaient la cause déjà sacrée de la patrie : c'est autant qu'il en faut à des chrétiens pour les résigner à la mort. Mais de plus, je l'ai dit, derrière la patrie française, ils saluaient la patrie religieuse ; et par delà l'une et l'autre, ils envisageaient la patrie éternelle, terme de tous les vœux, récompense de tous les efforts. Quand ces convictions sont dans les esprits, ces espérances dans les cœurs, et quand la grâce de Dieu est dans les âmes, le courage guerrier ne connaît plus de bornes, parce que le sacrifice est accepté sans mesure.

Et quelle ne fut pas la part du sacrifice, mes Frères, dans la trop mémorable journée dont nous célébrons l'anniversaire ?

Contemplez-le, ce champ de bataille, où sont épars et gisants sous la neige tant de tués et de blessés ! En voyant la froide nuit étendre ses premiers voiles sur ce sombre plateau, et le couvrir de son manteau de glace, ah ! bienheureux, se dit-on, ceux qui meurent, ceux qui déjà sont morts dans le Seigneur, et qui se reposent de leurs fatigues : car leurs œuvres, qui les suivent, ou plutôt qui les précèdent, les ont portés dans le sein de la béatitude et de la gloire [1] ! Etre tombé sous les plis de la bannière du Cœur de Jésus, c'est avoir acquis le privilége du disciple bien-aimé. Ayant célébré avec Jésus la dernière cène, les voyez-vous qui reposent leur tête sur le Cœur du divin Maître [2] ?

Ils ont trouvé la mort sous ces mêmes auspices de salut, ces dignes enfants de la vieille Armorique, ces mobiles des Côtes-du-Nord, devenus les compagnons inséparables des bataillons pontificaux ; et ces francs-tireurs de Tours, dont le courage fut un titre d'honneur pour la ville où s'organisait la défense nationale ; et ceux de Blidah, qui ont mêlé le sang de la colonie algérienne au sang de la mère-patrie. Infortunés colons, justement fiers d'être placés ici sous les ordres d'un chef connu et révéré de vos rivages, mon cœur aspire à se faire pour vous l'écho de son cœur. Si trop souvent votre labeur a été ingrat et infructueux, si trop longtemps vos sueurs n'ont pu rendre féconde une terre deux fois infidèle, ah ! puisse le sang dont vous avez engraissé les fertiles sillons de notre sol, transporter et communiquer au vôtre, avec le bienfait de l'abondance et de la prospérité, le germe puissant de la régénération chrétienne !

Bienheureux, ai-je dit, ceux qui ont accompli leur sacrifice et qui sont morts dans le Seigneur ! Mais que dire de ceux qui, dans cette église encombrée de cadavres, dans ces maisons à demi-brûlées, dans ces réduits livrés à tous les vents, et enfin là-bas, à ciel ouvert, souffrent les horribles douleurs d'une longue agonie, ou bien, avec toute la plénitude de leur intelligence, voient à pas lents venir la mort, parce qu'ils ne voient pas venir et qu'ils ne peuvent espérer le secours ? Chrétiens, élevons nos pensées et comprenons la vé-

[1] Apoc., XIV, 13.
[2] Joann., XXI, 20.

Digitized by Google

rité de cette parole du Sage : « Le patient vaut mieux que le fort, et » celui qui dompte son cœur vaut mieux que celui qui prend des » villes » : *Melior est patiens viro forti, et qui dominatur animo suo, expugnatore urbium*[1]. A l'heure où les victoires nous échapent, en voici une qu'on ne nous ravira pas, et dont le ciel connaît seul tout le prix. Dieu ne m'a pas révélé ses secrets ; mais je tiens pour certaine la parole que je vais dire : oui, durant le cours de cette effroyable nuit, il y eut, dans le cœur de plus d'un héros chrétien, « tel mouvement, telle acceptation capable de sauver la France[2] »

Bénissons pourtant le Seigneur qui, en agréant le mérite du sacrifice, n'en a pas toujours voulu la consommation. Sans oublier que la victime peut n'être pas moins héroïque sous le fer qui sauve que sous celui qui tue, dirigeons notre admiration et notre gratitude vers l'homme de cœur non moins que de talent, dont la Providense se sert pour conserver un homme de bien à sa famille, au pays nu de ses défenseurs. Au soir et au lendemain d'une bataille, certes, il porte le poids d'une immense responsabilité, le mortel entre les mains de qui Dieu abdique, en quelque sorte, son droit suprême et son auguste attribut d'arbitre de la vie ou de la mort. Honneur à celui, honneur à ceux dont le coup d'œil, la résolution, l'habileté le savoir, et, par-desssus tout, le dévouement, devenu parfois, de la vénération et de l'amitié, ont sauvé la vie à des centaines, à des milliers de blessés ! La patrie, tristement amputée elle-même, s'intéresse au sort de ces glorieux mutilés, dans lesquels elle reconnaît l'image de son propre démembrement. Elle sait, par son histoire, ce qu'elle peut attendre encore de leurs services. Ils sont restés fameux dans les annales militaires, ces vieux capitaines qui conduisaient encore des armées et qui remportaient des victoires, après qu'ils avaient dispersé la moitié de leurs membres sur les champs de bataille, et qu'ils n'avaient plus d'entier que le cœur. C'est à l'un de ces hommes de guerre qu'Henri IV écrivait, après la bataille d'Arques : « Je vois que qui n'a bon pied, a bon œil », et, de serviteurs tels que vous, « j'estime tout bon, même les morceaux. »

Et tandis que je rends hommage au médecin des corps, vous m'avez tous prévenu, mes Frères, de crainte que je n'oublie le digne pasteur de cette paroisse, type de l'abnégation personnelle, de l'abandon total de soi aux autres, et de la charité vraiment sacerdotale et apostolique. Enfin, s'il me fallait payer tribut à tous les dévouements que cette journée, si féconde en souffrances, à fait naître, au près et au loin, dans les maisons particulières et chez les administrations communales et les comités de secours, où devrais-je, où pourrais-je m'arrêter ? Si ce n'est que je fisse une halte aux portes d'une demeure où la reconnaissance des petits comme des grands, des plus hauts chefs de l'armée comme du plus humble soldat, dé-

[1] Prov. XVI, 32.

[2] J. de Maistre, *Consid. sur la France*, (1795.) Edit. de Lyon, 1834, p. 46.

Digitized by Google

clare avoir rencontré mieux que la femme forte de l'ancienne alliance, mais la chrétienne des beaux siècles de l'Église, la Française des meilleurs âges de la foi. A elle et à tant d'autres femmes généreuses, leurs œuvres porteront la louange qu'elle n'auront pas de moi : *et laudent eam in portis opera ejus*[1]. Malgré mille pensées, mille sentiments qui se pressent encore dans mon âme, l'heure est venue de mettre fin à ces discours et de conclure.

Avant tout, mes très-chers Frères, le motif qui nous amène ici, en ce premier anniversaire, est un motif de prière. Voilà pourquoi l'adorable sacrifice du Calvaire, duquel toutes les autres immolations empruntent leur vertu, vient d'être solennellement renouvelé sur cet autel ; voilà pourquoi le vénérable pontife, accouru de sa ville épiscopale, après avoir répandu l'eau sainte et la fumée de l'encens autour de ce monument funèbre, va demander tout à l'heure au Dieu des miséricordes que les âmes qui en auraient encore besoin soient absoutes des derniers restes de leurs fautes, et introduites dans le lieu du rafraîchissement et de la paix.

Familles chrétiennes, si les détails vous ont manqué sur la fin de quelques-uns de ceux qui vous sont chers, consolez-vous, et que vos cœurs soient ouverts au sentiment de la confiance. Le Seigneur Dieu des armées tient en réserve pour les combattants des grâces de choix, des pardons à part, des repentirs soudains, des mouvements instantanés de foi et d'amour qui assurent l'éternel salut. D'ailleurs, quels gages n'avez-vous pas, pour la plupart, dans ces ouvertures de cœur, dans ces lettres mille fois mouillées de vos larmes, qui datent de si peu de jours, de si peu d'heures peut-être avant le combat ! La tendresse des mères a fait passer sous nos yeux quelques-unes de ces correspondances bénies : l'émotion que nous en avons ressentie dure encore. Et ces précieux objets de piété, trouvés sur la poitrine des soldats, avec quel respect nous les avons touchés ! Un trait célèbre de l'histoire sainte, en se renouvelant ici, n'y a point apporté les mêmes ombres de tristesse.

Il est écrit que, le jour d'après le combat, Judas Machabée vint avec les siens sur le champ de bataille pour enlever les corps de ceux qui avaient été renversés : *et sequenti die, venit cum suis Judas, ut corpora prostratorum tolleret ;* afin de leur donner une sépulture convenable, et qui permît aux parents, s'ils le voulaient, de transporter ensuite ces corps dans les sépultures de famille, *ut cum parentibus poneret in sepulchris patrum.* Or, ils trouvèrent, sous les tuniques de quelques-uns, des marques de leur infidélité au Dieu d'Israël : *invenerunt autem, sub tunicis interfectorum, de donariis idolorum.* Cette révélation douloureuse ne les fit point désespérer du salut de leurs frères : ils se mirent en prière, conjurant le Seigneur de pardonner et d'ensevelir dans un éternel oubli la faute dont on avait la preuve : *atque isti ad preces conversi, rogaverunt ut id quod factum erat delictum, oblivioni traderetur.* Et le

[1]. Prov. XXXI, 31.

Digitized by Google

très-vaillant héros : *vir fortissimus Judas*, ne douta point de l'efficacité du sacrifice demandé et offert à Jérusalem, parce qu'il considérait qu'une grâce très-bonne est acquise, qu'une très-grande indulgence est ménagée aux fautes privées de ceux qui trouvent la mort dans l'accomplissement sacré d'un devoir public : *quia considerabat quod hi qui cum pietate dormitionem acceperant, optimam haberent repositam gratiam* [1].

Doctrine mille et mille fois consolante que j'ai tenu à rappeler ici, encore qu'elle n'y ait sans doute point son application. Car, quand le vaillant héritier du nom et de la valeur d'un de nos Machabées modernes, tout couvert lui-même de blessures, s'est traîné ici sur les bras des siens pour accomplir le même office, et reconnaître les corps de ses plus chers compagnons d'armes qui lui avaient été ravis la veille : *et sequenti die venit cum suis Judas ut corpora prostratorum tolleret*, on ne rencontra dans leurs dépouilles que des marques attendrissantes de leur foi religieuse et de leur piété filiale : reliques sacrées qui furent apportées dans notre cité de Poitiers, et dont j'ai eu l'honneur d'être le dépositaire jusqu'au jour où elles purent être rendues aux familles.

Ne doutez donc pas, mes Frères, de l'efficacité de vos prières unies aux prières de l'Église, et croyez que d'avance elles ont été exaucées.

Un autre sentiment nous a conduits à ce pieux rendez-vous. Il a été bien inspiré, l'écrivain, le chrétien, le père, qui a conçu et qui a propagé l'idée de faire de ce temple même le monument commémoratif d'une journée à jamais célèbre dans les fastes du pays. O toi, petite paroisse de Loigny en notre terre de Beauce, tu ne seras point désormais la dernière et la moins connue entre les bourgades de la province ! Et quoique ton brillant fait d'armes ne soit point ce combat célèbre qui doit être livré sur les terres de la Vierge, et que de vieux auteurs ont assigné au territoire de Notre-Dame de Chartres [2], ton nom pourtant est à jamais enregistré dans les cœurs où vit encore le sentiment des grandes choses. Il faudrait lui défendre d'être Français, celui auquel on ferait reproche de t'adresser le gage de ses sympathies.

Pie IX en a donné le premier exemple, et il le devait. Tous ceux dont tu gardes les ossements sont chers à son âme de père ; mais ses devoirs de roi l'obligent à la reconnaissance envers plusieurs qui ont combattu pour lui avant de mourir pour la France. Provenant d'une telle main, et se rattachant à de tels souvenirs, ces vases du sacrifice eucharistique, ce calice, cette patène et ce ciboire d'or, constitueront le plus riche trésor de cette église.

Un autre ornement, qui a fixé mon attention, sera l'objet d'un juste intérêt, et attirera longtemps les regards. Nous lisons au livre de Judith, que cette femme illustre, après la dispersion des Assy-

[1] II Machab., XII, 39-45.

[2] *Panégyrique de la ville de Chartres*, par Challine, p. 48-50.

Digitized by Google

riens, ayant recueilli leurs armes et leurs divers ustensiles de guerre : *universa vasa bellica Holophernis,* elle les offrit au Seigneur « en anathème d'oubli, » ou, d'après les commentateurs, en témoignage contre l'oubli, c'est-à-dire, comme le monument de la victoire [1]. Félicitons le digne pasteur de Loigny d'avoir si heureusement interprété la même pensée. Ce lustre élégant et sévère que vous voyez suspendu devant le sanctuaire, composé d'armures diverses ramassées sur le champ de bataille : pointes de casques, aigles prussiennes, soleils wurtembergeois, lions de Bavière, c'est aussi un témoignage contre l'oubli, *in anathema oblivionis,* un mémorial authentique de la valeur française au milieu de nos malheurs. Et si ce lampadaire recommande en même temps à Dieu les âmes des étrangers tombés ici sous nos coups, et dont plusieurs portaient leurs adorations au même autel que nous, l'héroïne d'Orléans, inondant de ses larmes les Anglais renversés dans cette plaine de Patay, est là pour nous dire que l'attendrissement sur le trépas des ennemis n'est point incompatible avec le plus fier et le plus pur patriotisme français.

Mais il faut mieux et il faut plus que ces ornements de détail : oui, c'est ce temple lui-même, ce temple rénouvelé et transfiguré, qui doit devenir le témoin expressif, l'historien vivant et parlant de tout ce qui doit être transmis aux âges futurs.

Assurément il gardera son titre de patron, cet enfant de notre Aquitaine, ce fidèle confesseur du Christ, ce généreux martyr Lucain, qui, sur ces confins du pays de Chartres et d'Orléans : *in ipsis Carnutensium et Aurelianensium finibus*, a donné son nom au sol arrosé de son sang : *Lucaniacum* [2], et qui s'applaudit désormais d'avoir vu venir à lui tant de compagnons martyrs. Mais, par l'autorité du pontife diocésain, et avec l'abondance des faveurs spirituelles du Pontife de Rome, un autre patronage s'ajoutera au premier dans cette église, je ne dis pas seulement agrandie, surhaussée, mais rebâtie et de nouveau consacrée, le patronage du Cœur sacré de Jésus. Il faut bien que ce Cœur si tendre couvre encore de son amour ceux qui sont morts sous son regard, et dont les survivants, à la veille de leur dispersion temporaire, se sont solennellement remis à sa garde. Et pas une mère, pas une épouse, pas une sœur ne viendront prier ici, que, les yeux attachés sur l'image qui resplendira au fond du sanctuaire, elles ne disent avec toute l'émotion de leur âme : « Cœur miséricordieux de Jésus Notre-Seigneur, sauvez l'Église, sauvez la France ; et donnez à mon fils, donnez à mon époux, donnez à mon frère, peut-être même, donnez à mon père, qui repose sous ces dalles ou dans les plaines circonvoisines, donnez-lui le repos éternel » : *Pie Jesu, Domine, dona eis requiem sempiternam.*

Que dis-je ? ces nobles victimes du devoir, nous voulons qu'elles-mêmes soient toujours présentes devant cet autel. Leurs noms écrits

[1] Judith, XVI, 23.

[2] Acta Sanctorum, ad diem XXX octob.

Digitized by Google

en lettres d'or et de pourpre formeront avec les stations du chemin douloureux de la croix, la plus belle et l'unique décoration de toutes les parties de ce temple. On rappelait naguère cette parole prononcée après la bataille de Castelfidardo : « Ou ne nommez personne, ou nommez-les tous. » Moi aussi, devant un choix impossible, j'ai dû ne nommer personne dans ce discours ; mais tous devront être nommés sur les pages coloriées des murailles et des verrières de cette église. Tués et blessés, nous en voudrons la liste complète. Toute maison est noble, qui a son nom et son écusson admis dans la salle et l'armorial des croisades. Immortel honneur aux familles dont les noms figureront sur les diptyques de Loigny !

Et si, au-dessus de tous ces noms, il fallait inscrire une légende commune à tous, elle nous serait fournie par le blason d'une race antique qui, toujours semblable à elle-même, a vu tomber dans cette croisade nouvelle le père à côté du fils : *A vero bello Christi.* Oui, la vraie guerre du Christ, le dévouement vrai et sincère à la cause du Christ, tel doit être aujourd'hui le cri de ralliement de tous les hommes de bien, de tous les amis de l'ordre, de tous les défenseurs du pays. Quels que soient vos efforts, Messieurs, jamais vous ne referez la patrie française, si vous ne refaites la patrie chrétienne. Sans cela, vos travaux, vos efforts les mieux intentionnés ne sont rien moins que les derniers coups portés à la France qui se dissout, à la patrie qui s'en va. Tous tant que nous sommes donc, à quelque profession et à quelque rang que nous appartenions, soyons les hommes du Christ, les combattants, les militants du Christ. A cette condition nous serons les hommes de notre temps, les réparateurs du passé, les reconstructeurs de l'avenir. *A vero bello Christi ;* c'est la grâce et c'est l'honneur que je vous souhaite à tous, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES et du département de la Loire-Inférieure, 1871, premier semestre. In-8° 293 p. — Nantes, imp. et lib. veuve Mellinet.

Prix de l'abonnement : un an, pour Nantes, 5 fr. ; hors Nantes, 7 fr.

CANON (UN) de bronze du siége d'Orléans en 1428 ; par F. Parenteau, conservateur du Musée archéologique de Nantes. In-8°, 12 p. et planche. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

DICTATEUR (LE) Gambetta, ou le geai paré des plumes du paon ; par Edmond Arnous-Rivière. In-8°, 16 p. — Nantes, imp. Etiembre et Plédran ; Paris, lib. Dentu..... » 20 c.

ESQUISSE biographique du colonel Le Moing, mortellement frappé aux portes de Paris, le 20 mai 1871. In-8°, 30 p. — Morlaix, imp. Ledan aîné.

ETUDES HÉRALDIQUES. L'hermine ; par S. de la Nicollière-Teijeiro. In-8° 24 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.
(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*)

FIÈVRE (DE LA) typhoïde et de quelques cas de typhus observés à l'ambulance de Lorient, mois d'avril et mai 1871 ; par Ferdinand Neis, médecin de la marine. In-8°, 50 p. — Nîmes, imp. Clavel-Ballivet.

GUERRE (LA) ÉTRANGÉRE ET LA GUERRE CIVILE, par Émile Beaussire, membre de l'Assemblée nationale. In-18, VIII — 252 p. — Paris, Germer Baillière..... 3.50 c.

POÉSIES CHOISIES DE CATULLE, traduites en vers français, par L. Cœuret, juge au tribunal civil de Nantes, suivies de la traduction en vers français des vers de Catulle à Lesbie, par l'un des plus célèbres prosateurs de notre époque. Pet. in-18, IV-128 p. — Paris, Hachette.

LEÇON de décentralisation, de garde national, d'horlogerie et d'archéologie comparées, en deux actes et sept tableaux ; par le rural Petit-Jean-Bonaventure Grospierre. In-12, 22 p. — Nantes, imp. Grinsard ; lib. Libaros..... » 40 c.

MADEMOISELLE DE SAINT-AIGNAN. In-8°, 11 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.
(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée.*)

MÉDAILLON (LE), roman historique ; par Frédéric Potier, médecin à Jard. In-18 jésus, 76 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

MESSAGER (LE) breton, journal des intérêts de la Bretagne. Nouvelles locales, commerce, industrie, agriculture, marine, sciences, littérature, beaux-arts. 1re année. N° 1, 7 septembre 1871. In-folio à 4 colonnes, 4 p. — Saint-Brieuc, imp. Le Maoût.

Paraît le jeudi. — Abonn. : un an, 15 fr. ; 6 mois, 8 fr. ; 3 mois, 4 fr.

ORAISON funèbre de Mgr René-François Sergent, évêque de Quimper et de Léon, prononcée dans l'église cathédrale de Quimper, le 30 août 1871 ; par l'abbé J.-E. Darras, vicaire-général de Nancy. In-8°, 32 p. — Quimper, imp. de Kérangal.

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE DU TOME TRENTIÈME

ANNÉE 1871. — DEUXIÈME SEMESTRE.

JUILLET.

Le Siége de Rennes par les Anglais (1356-1357), par *dom François Plaine* 5

Études héraldiques. — L'Hermine, par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro* 29

Dialogue des vivants et des morts. — VI. Maîtres et valets, par M. *Edmond Biré* 44

Poésie. — Le Mulot et les Abeilles, fable, par M. *l'abbé H. Lamontagne* 52

Le Combat de Droué, par M. *Eugène de la Gournerie* 54

Mgr Soyer, évêque de Luçon (suite), par M. *l'abbé du Tressay* 60

Notices et comptes rendus. — A travers les ruines de Paris, de M. Lucien Dubois, par M. *Edmond Biré* 75

Chronique, par M. *L. de Kermalo* 76

Nécrologie 79

AOUT.

Biographies vendéennes. — François Viète, (fin), par M. *C. Merland* 81

Le Siége de Rennes par les Anglais (1356-1357), (fin), par *dom François Plaine* 93

Études héraldiques. — L'Hermine, (fin), par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro* 111

Dialogues des vivants et des morts. — VII. A la porte de la Chambre. — VIII. Maître Jacques... Crémieux, par M. *Edmond Biré* .. 120

Notices et comptes rendus. — Mlle de Saint-Aignan, par Mlle *Amélie Hubans*. — *Le Beau dans la nature et dans les arts*, de M. l'abbé P. Gaborit, par M. *l'abbé P. Teulé* 142

Beaux-Arts. — La Fresque extérieure de Notre-Dame-de-Bon-Port, à Nantes, par M. *Charles Thenaisie* 157

Chronique, par M. *Louis de Kerjean* 161

Bibliographie bretonne et vendéenne 167

Digitized by Google

SEPTEMBRE.

Brest pendant la Terreur, par M. *Pol de Courcy*..... 169
Brascassat, par M. *Charles Marionneau*..... 181
La Guerre de 1870-71, par M. *Eugène de la Gournerie*..... 194
Dialogues des vivants et des morts. — IX. L'Académie aux Enfers, par M. *Edmond Biré*..... 206
Poésie. — Le Canon et le Taret, fable, par M. *l'abbé H. Lamontagne*. — Le Paradis, par M. *Emile Grimaud*..... 229
Un Manuscrit nantais, par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro*..... 235
Notices et comptes rendus. — *Conférences et lectures*, de M. A. Cochin, de l'Institut, par M. *Edmond Biré*. — Alfred de Boisayrault, par M. *R. K.*..... 239
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 244
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 248

OCTOBRE.

La Guerre de 1870-71, (suite), par M. *Eugène de la Gournerie*... 249
Dialogues des vivants et des morts. — X. Le Numéro 606, par M. *Edmond Biré*..... 264
Études littéraires. — Les Œuvres poétiques d'Hippolyte de la Morvonnais, par M. *l'abbé Guillotin de Corson*..... 284
Origine de quelques légendes. — Le Pont Scodet, par M. *Robert Oheix*..... 296
Mgr Soyer, évêque de Luçon, (suite), par M. *l'abbé du Tressay*... 305
Une Charte inédite nommant des croisés bretons, document communiqué par M. *Anatole de Barthélemy*..... 319
Notices et comptes rendus. — *Une Parisienne sous la foudre*, de Mlle Zénaïde Fleuriot. — *Mobiles et zouaves bretons*, de M. le comte de Saint-Jean, par M. *A. de la Breure*. — Mme de Lauriston, par M. *Th. de Cornulier-Lucinière*..... 321
Le Monument de Loigny..... 327
Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 331
Bibliographie bretonne et vendéenne..... 336

NOVEMBRE.

Lettres parisiennes, par M. *Alfred de Courcy*..... 337
Dialogues des vivants et des morts. — XI. Les Tracasseries de M. Mortimer-Ternaux, par M. *Edmond Biré*..... 356
La Guerre de 1870-71, (suite), par M. *Eugène de la Gournerie*..... 381
Poésie. — L'Orgueil et la Chute, par M. *Hippolyte de Lorgeril*.... 397

Digitized by Google

Notices et comptes rendus. — M. Mortimer-Ternaux, par M. *Louis de Kerjean*. — *Le Radeau de la Méduse*, de M. Armand de Pontmartin, par M. *Edmond Biré*. — *A propos de la chute d'une idole*, de M. du Couëdic, par M. *Eugène de la Gournerie*. — *Lettres d'un paysan de la Vendée à ses frères du Bocage, de la Plaine et du Marais*..... 399

Chronique, par M. *Louis de Kerjean*..... 410

Bibliographie bretonne et vendéenne..... 416

DÉCEMBRE.

Poésie. — L'Hommage de Jean de Montfort, par M. Emile Péhant.. 417

Lettres parisiennes, par M. *Alfred de Courcy*..... 430

Dialogues des vivants et des morts. — XII. L'Académie aux Enfers, II, par M. *Edmond Biré*..... 449

Notices et comptes rendus. — M. Bellier de la Chavignerie, par M. *Charles Marionneau*. — *Le Manuscrit de ma Mère*, de M. de Lamartine, par M. *Hippolyte Le Gouvello*..... 475

Discours de Mgr l'Évêque de Poitiers à Loigny 482

Bibliographie bretonne et vendéenne..... 496

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION.

Le Monument de Loigny, 327-330. — Discours de Mgr l'Évêque de Poitiers à Loigny, 482-495.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Le Siége de Rennes par les Anglais (1356-1357), par *dom François Plaine*, 5-28, 93-110. — L'Hermine, par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro*, 29-43, 111-119. — Le Combat de Droué, par M. *Eugène de la Gournerie*, 54-59. — Brest pendant la Terreur, par M. *Pol de Courcy*, 169-180. — La guerre de 1870-71, par M. *Eugène de la Gournerie*, 194-205, 249-263, 381-396. — Un Manuscrit nantais, par M. *S. de la Nicollière-Teijeiro*, 235-238. — Une Charte inédite nommant des croisés bretons, par M. *A. de Barthélemy*, 319-320.

BIOGRAPHIE. — Mgr Soyer, évêque de Luçon, (suite), par M. *l'abbé du Tressay*, 60 74, 305-318. — M. Etiennez, 79. — Mlle de Saint-Aignan, 80. — Mgr Sergent, évêque de Quimper, 80. — François Viète, (fin), par M. *C. Merland*, 81-92. — Mlle de Saint-Aignan, par Mlle *Amélie Hubans*, 142-150. — Mgr Delamare, archevêque d'Auch, ancien évêque de Luçon, 163. — M. de la Chavignerie, par M. *Charles Marionneau*, 475-478. — Alfred de Boisayrault, par M. *R. K.*, 241-243. — L'amiral Bouët-Villaumez, 247. — Mme de Lauriston, par M. *Th. de Cornulier-Lucinière*, 325-326. — Mlle Mélanie Waldor, 333. — M. Mortimer-Ternaux, 399-400.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique de juillet : Le général Trochu devant l'Assemblée nationale, par M. *de Kermalo*, 76-78. — Chronique d'août, 161-166; — de septembre, 244-247; — d'octobre, 331-335; — de novembre, 410-415, par M. *Louis de Kerjean*.

LITTÉRATURE.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Dialogues des vivants et des morts, par M. *Edmond Biré* : VI. Maîtres et valets, 44-51 ; — VII. A la porte de la Chambre, 120-129; — VIII. Maître Jacques... Crémieux, 130-141 ; — IX. L'Académie aux Enfers, 206-228; — X. Le numéro 606, 264-283 ; — XI. Les Tracasseries de M. Mortimer-Ternaux, 356-380; — XII. L'Académie aux Enfers, II, 449-481. — Le Pont-Scodet par M. *Robert Oheix*, 296-304. — Lettres parisiennes, par M. *Alfred de Courcy*, 339-355, 430-449.

Digitized by Google

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Les Œuvres poétiques d'Hippolyte de la Morvonnais, par M. *l'abbé Guillotin de Corson*, 284-295. – *Le Manuscrit de ma Mère*, de M. de Lamartine, par M. *Hippolyte Le Gouvello*, 478-481.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. – *A travers les ruines de Paris*, de M. Lucien Dubois, par M. *Edmond Biré*, 75 — *Conférences et lectures*, de M. A. Cochin, par M. *Edmond Biré*, 239-241. — *Une Parisienne sous la foudre*, de Mlle Zénaïde Fleuriot, par M. *A. de la Breure*, 321-322. — *Mobiles et zouaves bretons*, de M. le comte de Saint-Jean, par M. *A. de la Breure*, 322-324. — *Le Radeau de la Méduse*, de M. Armand de Ponmartin, par M. *Edmond Biré*, 400-403. — *A propos de la chute d'une idole*, de M. du Couëdic, par M. *Eugène de la Gournerie*, 403-407. — *Lettres d'un paysan de la Vendée à ses frères du Bocage, de la Plaine et du Marais*, 408-409.

POÉSIE. — Le Mulot et les Abeilles, fable, 52-53; — Le Canon et le Taret, fable, 229-230, par M *l'abbé H. Lamontagne*. — Le Paradis, par M. *Émile Grimaud*, 231-234. — L'orgueil et la chute, par M. *Hippolyte de Lorgeril*, 397-398. — L'Hommage de Jean de Montfort, par M. *Émile Péhant*, 417-429.

BEAUX-ARTS.

La Fresque extérieure de Notre-Dame-de-Bon-Port, à Nantes, par M. *Charles Thenaisie*, 157-160. — *Le Beau dans la nature et dans les arts*, de M. l'abbé P. Gaborit, par M. *l'abbé P. Teulé*, 151-156. — Brascassat, par M. *Charles Marionneau*, 181-193.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliographie bretonne et vendéenne, 167-158, 248, 336, 416, 496.

Digitized by Google

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

De Barthélemy (Anatole). — Une Charte nommant des croisés bretons, 319-320.

Biré (Edmond). — Dialogues des vivants et des morts : VI. Maîtres et valets, 44-51 ; — VII. A la porte de la Chambre, 120-129 ; — VIII. Maître Jacques... Crémieux, 130-141 ; — IX. L'Académie aux Enfers, 206-228 ; — X. Le Numéro 606, 264-283 ; — XI. Les Tracasseries de M. Mortimer-Ternaux. 356-380 ; — XII. L'Académie aux Enfers, II, 449-481. — *A travers les ruines de Paris,* par M. Lucien Dubois, 75. — *Conférences et lectures,* par M. A. Cochin, 230-241. — *Le Radeau de la Méduse,* par M. Armand de Pontmartin, 400-403.

De la Breure (A). — *Une Parisienne sous la foudre*, par Mlle Zénaïde Fleuriot, 301-322. — *Mobiles et zouaves bretons*, par M. le comte de Saint-Jean, 322-324.

De Cornulier-Lucinière (Théodore). Mme de Lauriston, 325-326.

De Courcy (Alfred). — Lettres parisiennes, 337-355, 430-449.

De Courcy (Pol). — Brest pendant la Terreur, 169-180.

De la Gournerie (Eugène). Le Combat de Droué, 54-59. — *A propos de la Chute d'une idole*, par M. du Couëdic, 403-407. — La Guerre de 1870-71, 194-205, 249-263, 381-396.

Le Gouvello (Hippolyte). — *Le Manuscrit de ma Mère,* par M. de Lamartine, 478-481.

Grimaud (Émile). — Le Paradis, poésie, 231-234.

Guillotin de Corson (Abbé). — Les Œuvres poétiques d'Hippolyte de la Morvonnais, 284-295.

Hubans (Mlle Amélie). — Mlle de Saint-Aignan, 142-150.

K. (R.). — Alfred de Boisayrault, 241-243.

De Kerjean (Louis). — Chronique d'août, 161-166; de septembre, 244-247; d'octobre, 331-335; de novembre, 410-415. — M. Mortimer-Ternaux, 399-400.

De Kermalo (L.). — Le général Trochu devant l'Assemblée nationale, chronique de juillet, 76-78.

Lamontagne (Abbé Hippolyte). — Le Mulot et les Abeilles, fable, 52-53. — Le Canon et le Taret, fable, 229-230.

Digitized by Google

DE LORGERIL (Hippolyte). — L'orgueil et la chute, poésie, 397-398.

MARIONNEAU (Charles). — Brascassat, 181-193. — M. de la Chavignerie, 475-478.

MERLAND (Constant). — François Viète (fin), 81-92.

DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO (Stéphane). — L'Hermine, 29-43, 111-119. — Un Manuscrit nantais, 235-238.

PÉHANT (Émile). — L'Hommage de Jean de Montfort, poésie, 417-429.

PIE (Mgr). — Discours prononcé à Loigny, 482-495.

PLAINE (Dom François). — Le Siége de Rennes par les Anglais (1356-1357), 5-28, 93-110.

TEULÉ (Abbé P.). — *Le Beau dans la nature et dans les arts*, par M. l'abbé Gaborit, 151-156.

THENAISIE (Charles). — La Fresque extérieure de Notre-Dame-de-Bon-Port, à Nantes, 157-160.

DU TRESSAY (Abbé). — Vie de Mgr Soyer, évêque de Luçon, 60-74, 305-318.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

A propos de la chute d'une idole, par M. du Couëdic de Kergoualer, 403-407.

A travers les ruines de Paris, par M. Lucien Dubois, 75.

Le Beau dans la nature et dans les arts, par M. l'abbé P. Gaborit, 151-156.

Brascassat, par M. Charles Marionneau, 181-193.

Campagne de l'armée du Nord, par le général Faidherbe, 381-396.

Conférences et lectures, par M. A. Cochin, 239-241.

Correspondance (la) de Napoléon Ier, 369-380.

Deuxième (la) Armée de la Loire, par le général Chanzy, 194-265, 249-263.

Guerre (la) en province pendant le siége de Paris, par M. Charles de Freycinet, 393-396.

Histoire de Brest pendant la Terreur, par M. P. Levot, 169-180.

Histoire de la Terreur, par M. Mortimer-Ternaux, 356, 399-400.

Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. Thiers, 356-380.

Manuscrit (le) de ma mère, par A. de Lamartine, 478-481.

Mobiles et zouaves bretons, par M. le comte de Saint-Jean, 322-324.

Napoléon Ier peint par lui-même, par M. Raudot, 359.

Œuvres de Mlle de Saint-Aignan, 80, 142-150.

Œuvres poétiques d'Hippolyte de la Morvonnais, 284-295.

Parisienne (une) sous la foudre, par Mlle Zénaïde Fleuriot, 321-322.

Paroisse (une) vendéenne sous la Terreur, par M. le Cte de Quatrebarbes, 60-70.

Radeau (le) de la Méduse, par M. Armand de Pontmartin, 400-403.

Nantes. — Imp. Vincent Forest et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 3401

Digitized by Google